



COLLECTION  
**CONVERGENCES**

Marilyn RANDALL

# LES FEMMES DANS L'ESPACE REBELLE

HISTOIRE ET FICTION AUTOUR  
DES RÉBELLIONS DE 1837 ET 1838



Éditions Nota bene



LES FEMMES DANS L'ESPACE REBELLE :  
HISTOIRE ET FICTION AUTOUR DES RÉBELLIONS DE 1837 ET 1838

COLLECTION CONVERGENCES,  
DIRIGÉE PAR JACQUES PAQUIN,  
ÉLISABETH NARDOUT-LAFARGE  
ET CHANTAL SAVOIE



MARILYN RANDALL

avec la collaboration de Mirela Parau

# Les femmes dans l'espace rebelle

Histoire et fiction autour  
des rébellions de 1837 et 1838

CONVERGENCES

n° 45

ÉDITIONS NOTA BENE

Les Éditions Nota bene remercient le Conseil des Arts du Canada  
et la SODEC pour leur soutien financier.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada  
par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

La publication de ce livre a été rendue possible grâce à l'appui  
du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature  
et la culture québécoises (CRILCQ), site de l'Université Laval.

L'auteure remercie le Smallman Fund de la Faculté des arts et sciences humaines  
de l'Université Western Ontario pour son soutien financier.

© Éditions Nota bene, 2013  
ISBN : 978-2-89518-456-0

## REMERCIEMENTS

Cette recherche a débuté par un projet sur la « figure du patriote » et ses avatars dans l'histoire du Québec, projet subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines et mené avec mon collègue Daniel Vaillancourt, dont le savoir sur le XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français dépasse très largement le mien. Ce premier projet a donné lieu à celui-ci, aussi subventionné par une bourse généreuse du CRSH. J'ai également bénéficié d'une période de rédaction absolument idyllique à Cassis en France, grâce à une bourse de la Fondation Camargo, entre janvier et mai 2006.

Parmi les nombreux assistants de recherche associés à ce projet, je tiens à remercier tout particulièrement Mirela Parau, devenue ensuite collaboratrice et, au cours de l'élaboration du manuscrit, docteure en lettres françaises au Département d'études françaises à l'Université Western Ontario. Ses talents de chercheuse, de lectrice-correctrice et son soutien moral m'ont été indispensables. Elle est l'auteure de la biographie de Julie Papineau et de nombreuses notes savantes. Sa plume, son intelligence ainsi que ses talents de bibliographe et d'éditrice sont parfois invisibles, mais partout présents.

Étaient indispensables à la correction linguistique et à l'intelligibilité de ce volume l'attention soutenue d'Yzabelle Martineau, correctrice et lectrice infallible, et celle de David Burty, poète et candidat au doctorat au Département d'études françaises à l'Université Western Ontario. Je tiens aussi à remercier les réviseuses des Éditions Nota bene pour leurs efforts pour mettre ce texte à point. Tous mes collaborateurs sont entièrement innocents des erreurs qui peuvent y rester.

Je remercie aussi Bernd Frohmann, qui a su me fournir le temps, l'espace et l'appui essentiels à la recherche et à la rédaction de cet ouvrage.



## INTRODUCTION

### CHERCHER LA FEMME

En automne 1837 éclatent au Bas-Canada, comme dans le Haut-Canada, des conflits armés entre les troupes du gouvernement britannique et les volontaires canadiens insurgés qui se nomment « patriotes ». La défaite des rebelles bas-canadiens devant les forces britanniques, réitérée en 1838 lors d'une reprise des confrontations violentes, scelle l'avenir du peuple canadien<sup>1</sup>. Fomentés par de longues années de différends parlementaires entre le gouvernement colonial et le Parti « canadien » (devenu « patriote » en 1826), dont le chef est alors Louis-Joseph Papineau, ces événements sont encore aujourd'hui l'objet d'un débat historique.

Les dirigeants patriotes ont-ils manipulé le peuple, le poussant, mal armé et mal préparé, dans une aventure suicidaire ? Ou bien étaient-ils des « éveilleurs » d'une conscience nationale en germe ?<sup>2</sup> Appartenant au rang de la bourgeoisie libérale, ne se souciaient-ils que de leurs propres privilèges politiques ou luttaient-ils réellement pour la justice et la liberté de l'ensemble de la population canadienne ? Les Britanniques ont-ils forcé le conflit, sachant que la supériorité de leur force devait

---

1. Le terme *canadien* se réfère ici et dans l'ensemble de l'ouvrage aux Canadiens français habitant le Bas-Canada, conformément à l'usage de l'époque.

2. Selon Marcel Bellavance, « [I]es “éveilleurs” de la conscience nationale chez plusieurs peuples européens se métamorphosaient au Canada en “manipulateurs” des masses ! » (2004 : 146).

l'emporter ? La masse du peuple s'est-elle soulevée, ou seulement une infime fraction ? Les insurgés étaient-ils manipulés et trompés par leurs dirigeants ou inspirés par un réel esprit révolutionnaire ? Papineau, qui fuit le pays lors de la première confrontation armée, était-il un lâche et un traître ou un héros ? Les rébellions avaient-elles pour racines principales des causes sociales, politiques, ethniques ou économiques, ou bien, comme l'affirme Marcel Bellavance, était-ce « tout cela à la fois » (2004 : 100) ? Le mouvement était-il foncièrement conservateur, libéral ou républicain ? Populaire ou bourgeois ? Le nationalisme qui s'y exprimait visait-il la « souveraineté populaire » ou plutôt la « souveraineté nationale » ? Au sujet de ces questions et des détails à la fois politiques et militaires des rébellions, nous n'avons rien à ajouter à la bibliographie massive qui est à la disposition des lecteurs<sup>1</sup>.

Il suffit de constater, indépendamment de ces questions d'ordre politique et historique, que des batailles eurent lieu, que de jeunes hommes moururent, que des familles se brisèrent et que les femmes en subirent les retombées. Causes, effets, événements historiques vont alors peu nous intéresser ; plutôt, nous posons la question suivante : où étaient les femmes ?

Parmi les certitudes historiques qui semblent acquises au sujet des rébellions, c'est que les femmes n'y jouèrent pour ainsi dire aucun rôle actif. Les investigations de Marcelle Reeves-Morache en 1951, la première historienne à s'intéresser aux

---

1. Au sujet des débats historiques sur les diverses interprétations à donner aux causes des rébellions, on peut consulter surtout Jean-Paul Bernard (1983) et Marcel Bellavance (2004). Ce dernier situe l'analyse des rébellions dans le cadre d'une comparaison avec les mouvements internationaux et considère que la situation canadienne présente en effet tous les éléments d'une révolution pour l'autodétermination nationale : « La lutte menée par le Parti patriote pour la reconnaissance du pouvoir de l'Assemblée des élus sur les Conseils exécutif et législatif et sur l'administration en général, et contre les contraintes ou la gestion arbitraire de la "Cligue du Château" s'apparenterait à la lutte pour "les libertés libérales" qui inspira le courant libéral et national à la même époque en Europe » (Bellavance, 2004 : 133).

femmes de l'époque, l'ont amenée à qualifier la participation des femmes de « collaboration », de « souffrance » et de « consolation ». Des trois modes d'engagement, seul le premier semble indiquer un rôle quelque peu actif chez les femmes qui assistaient à des assemblées publiques ou se réunissaient pour confectionner des drapeaux ou l'étoffe du pays destinée à contribuer au programme de boycottage promu par le Parti patriote. Des recherches plus récentes n'ont pas réussi à mettre en évidence une participation plus importante des femmes, et ce, malgré la bonne volonté des chercheurs. Allan Greer (1997), par exemple, qui consacre un chapitre de son ouvrage *Habitants et patriotes : la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada* aux manifestations des femmes, précise que leur absence ne serait pas l'effet d'une historiographie trop aveugle à l'endroit des femmes et de l'histoire sociale ; elle serait une absence réelle, la pénurie de documents historiques ne faisant que la confirmer. Or, comment savoir si la mince récolte de documents par et sur les femmes dans les archives concernant les rébellions est la conséquence de leur non-participation aux événements ou bien la cause de notre ignorance à leur sujet ?<sup>1</sup>

---

1. En analysant des gestes de collaboration féminine aux activités rebelles qui auraient été qualifiés d'actes de trahison s'ils avaient été commis par des hommes, Beverly Boissery et Carla Paterson expliquent l'absence de condamnations de femmes par un double standard sexuel : « Si les autorités bas-canadiennes avaient condamné [les femmes], elles auraient été forcées d'admettre qu'une femme avait participé aux activités considérées comme appartenant uniquement aux hommes, à savoir l'insurrection contre l'État. Une telle admission aurait contredit l'idéologie de domesticité ainsi que les réactions précédentes à l'activisme féminin » (2002 : 369). Ma traduction de : « *If Lower Canadian authorities had proceeded against [women], they would have been forced to admit that a woman had participated in what was considered "man's work," namely, insurrection against the state. Such an admission would have run counter to the ideology of domesticity and earlier responses to female activism.* » Bien que des femmes aient été systématiquement condamnées et emprisonnées pour d'autres crimes, la nature politique de l'action militaire semble, selon cet argument, les avoir éparpillées de représailles officielles.

Inspirée par le refrain maintes fois répété que, « mis à part ces rôles complémentaires, les preuves d'une participation active des femmes à la cause des patriotes sont presque inexistantes » (Greer, 1991 : 523), nous avons d'abord voulu explorer la figure de la « femme patriote ». Mais nous avons vite admis la relative vérité de ce constat d'historien, de sorte que l'étude devait inclure un plus grand ensemble de figures et de discours concernant les femmes, tant patriotes que « chouayennes<sup>1</sup> ». Afin de mieux comprendre le rôle des femmes à l'époque des rébellions, on doit élargir les recherches pour inclure des documents qui ont été négligés par les historiens parce qu'ils ne touchaient pas directement les événements politiques ou des acteurs connus ou importants. Deux chercheurs contemporains en particulier font exception à cette négligence générale par le zèle avec lequel ils s'acharnent à trouver des documents pertinents dans les archives et à les mettre en circulation : Georges Aubin et Renée Blanchet ont ainsi fait paraître, à eux seuls, un très grand nombre d'ouvrages dans lesquels mémoires, journaux intimes et correspondances de maints acteurs de l'époque sont offerts en témoignage historique.

Pourtant, on ne peut sortir des archives ce qui n'y est pas. Comme le remarque Aubin dans son introduction aux *Lettres à Judith* (la correspondance du patriote exilé Siméon Marchesseault à sa femme), « [a]ucune lettre de Judith Morin à Siméon Marchesseault ne semble avoir traversé les épreuves du temps » (1996 : 13). L'existence des lettres de Judith est confirmée dans la correspondance de son mari ; leur disparition est un phénomène à la fois significatif et général. Significatif, peut-être, du peu d'attention portée aux productions des femmes de l'époque ? Ou bien, la disparition de ces lettres serait-elle attribuable aux multiples voyages d'exil ou aux fouilles auxquelles fut soumise

---

1. « Chouan » se disait « chouayen » au Canada à l'époque et était utilisé par les patriotes pour désigner de façon négative ceux qui appuyaient le gouvernement britannique, également appelés « loyaux », « bureaucrates » ou « constitutionnels ».

## INTRODUCTION

la correspondance des prisonniers et des exilés ? On ne le saura sans doute jamais ; pourtant, le phénomène de la relative absence de textes signés par des femmes est généralisé. Par contre, la correspondance des Papineau, famille notable, a été largement conservée et constitue un témoignage précieux, à la fois particulier, pour ce qui est de l'expérience hors du commun de cette famille, et général, pour ce qui est de la vie quotidienne de la classe bourgeoise.

Notre objectif n'est pourtant pas d'écrire une « histoire » de la femme à l'époque des rébellions. Notre lecture des discours concernant le rôle de la femme dans le contexte des rébellions de 1837 et 1838 vise particulièrement à situer ce rôle par rapport à une définition émergente du citoyen canadien-français pendant cette période cruciale pour l'avenir de la formation identitaire du Canadien et, plus tard, du Québécois, et à tracer ensuite l'évolution de ce rôle dans l'imaginaire public tel qu'il se dévoile dans les fictions au sujet des rébellions à travers les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Nous insistons sur l'aspect « discursif » de notre enquête : au-delà des faits et gestes des femmes, au sujet desquels il y a peu d'information dans les archives et dans les histoires qui s'en inspirent, nous intéressent les discours qui sont tenus à leur sujet, l'interprétation qui en est faite, les usages auxquels ils sont soumis.

Un seul exemple sert à situer l'importance que nous attachons à l'aspect discursif de l'« Histoire », que nous distinguons des événements qu'elle consigne : Amédée Papineau, fils de Louis-Joseph, cite dans son *Journal* une lettre d'un médecin, témoin oculaire de la scène suivante :

Les volontaires à Napierville ordonnèrent à Mme Merizzi de sortir de sa maison parce qu'ils allaient l'incendier. Elle s'y refusa. Les brigands y mirent alors le feu. La femme persista à demeurer et dit qu'elle se laisserait plutôt brûler dans sa maison que d'en sortir. Étonnés de la fermeté héroïque de cette femme, les volontaires éteignirent le feu et la maison fut sauvée (A. Papineau, 1997 : 248-249).

Or, en 1951, quand Reeves-Morache raconte la même anecdote, à partir de la seule et même source, elle est amenée à classer cette action sous le signe de la « souffrance », l'une des trois catégories qu'elle a élaborées pour situer les actions des femmes. Comment et pourquoi, on peut se le demander, le geste de Mme Merizzi est-il passé d'acte de « fermeté héroïque », en 1838, jusqu'à un exemple de « souffrance », en 1951 ? Reeves-Morache écarte tout aspect militaire de cet affrontement, en particulier le fait que son issue est une défaite pour les volontaires loyaux et une victoire pour la femme, victoire dans laquelle sa seule arme de guerre est son corps, sa vie même.

C'est en fonction de cette évolution discursive que nous lisons les documents sur les femmes liés aux rébellions, non pas pour leur prêter une valeur de vérité plus sûre que celle des discours des historiens – le contraire serait plutôt vrai. Il s'agit plutôt de révéler, moins à partir des gestes des femmes qu'à partir de ce que l'on en dit, le rôle et l'importance attribués à la femme dans la société bas-canadienne dans la décennie 1830 et de montrer comment ce rôle évolue dans l'imaginaire populaire par la suite.

L'histoire de la femme canadienne de 1760 à la mi-XIX<sup>e</sup> siècle semble, en règle générale, moins bien documentée que celle des époques précédentes et suivantes. Les récits des héroïnes de la Nouvelle-France – de Marie de l'Incarnation jusqu'à Madeleine de Verchères – n'ont leur contrepartie que dans l'histoire des femmes à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte d'industrialisation et de leur politisation pour de meilleures conditions de travail et le droit de suffrage<sup>1</sup>. Entre les deux périodes, la documentation se fait plus rare, et ce n'est que tout récemment, surtout depuis les travaux d'Aubin et de Blanchet,

---

1. Lors d'un colloque en 2003, Denyse Baillargeon présente un recensement des principaux ouvrages consacrés aux Montréalaises pour la période 1850-1950, années « qui ont été plus particulièrement étudiées par les historiennes des femmes qui se sont intéressées aux Montréalaises » (2006 : 114). Un intérêt similaire pour la première moitié du siècle ne semble pas exister.

que le public a accès à d'importants témoignages féminins de l'époque et qu'un portrait de la femme pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle commence à émerger<sup>1</sup>. Par ailleurs, il est naturel que le point de mire de cette période soit les années mouvementées autour des événements de 1837 et 1838.

L'hypothèse la plus souvent émise pour expliquer l'absence des femmes dans les mouvements révolutionnaires, au-delà de leur simple exclusion des domaines politique et militaire, est d'abord leur attachement à la famille qu'il s'agit de protéger avant tout et, ensuite, leur plus grande dévotion et leur obéissance au clergé, qui proscrivait toute contestation de l'ordre établi. Sans vouloir nier la pertinence de ces considérations dans la vie de la Canadienne, nous sommes sensible au commentaire de Benoîte Groult en préface à l'ouvrage *Les femmes et la guerre* de Madeleine Gagnon :

J'ai tendance à croire que le pacifisme de bien des femmes ne leur est pas « naturel ». [...] Que c'est une image mythique, construite notamment autour de la maternité et qui a fini par devenir plus ou moins une seconde nature. Le pacifisme des femmes n'est qu'un aspect de leur exclusion de la sphère publique. [...] C'est parce qu'elles ont été écartées depuis des millénaires des trois grandes formes du pouvoir, le religieux, le politique et le militaire, qu'elles ont été contraintes de se replier sur les valeurs du foyer. Créatures de seconde zone, [...] elles étaient condamnées à faire partie du troupeau des victimes muettes de toutes les guerres. L'Histoire s'est faite sans elles (2000 : 8-9).

Devant la relative absence des femmes lors des événements nous intéressent leur présence dans le discours à l'époque et au sujet de l'époque. Trois lieux discursifs ont été retenus ; ils permettent d'articuler le rôle dévolu à la femme en fonction de l'opposition traditionnelle entre les sphères publique et privée, masculine et féminine, et en même temps d'ancrer cette distinction dans ses

---

1. Voir, à ce sujet, Blanchet et Aubin (2009).

fondements discursifs. Tout d'abord, la presse quotidienne est une source peu sondée de discours au sujet de la femme ainsi que de récits concernant ses actions politiques. Ensuite, la correspondance du couple Papineau nous renseigne non seulement sur la vie familiale de la bourgeoisie canadienne à l'époque, mais aussi sur les opinions de Julie et de Louis-Joseph Papineau concernant la politique ainsi que les rôles de l'homme et de la femme dans la société. Enfin, le discours romanesque, nécessairement plus ou moins éloigné des événements, nous fournit une reconstruction imaginaire du rôle que la femme devait avoir joué lors des événements, et ce, entièrement en marge des archives, qui tendent à l'oublier. De toute évidence, ces reconstructions fictives, même celles qui sont basées sur de solides recherches historiques, nous renseignent plus sur le contexte social, politique et idéologique de leur époque que sur le contexte des rébellions. Cette sélection en trois temps, sans être exhaustive, constitue selon nous un éventail représentatif des documents et discours les plus importants sur les femmes et leur rapport aux rébellions<sup>1</sup>.

#### UNE ANALYSE SOCIODISCURSIVE

Notre projet s'apparente à l'analyse sociodiscursive formulée dans les travaux de Marc Angenot, selon qui le « discours social » se définit comme

---

1. Une étude des requêtes et dépositions des femmes plaidant l'innocence de leurs mari, frères, fils, etc., ou bien cherchant indemnisation pour leur situation menacée à la suite de la mort, l'exil ou l'emprisonnement des hommes, reste à faire. Nous écartons ces documents, importants pour connaître la situation réelle des femmes à la suite des rébellions, à cause de leur faible portée discursive. Souvent rédigés par des notaires et suivant des formules conventionnelles, ils se situent en marge du discours public destiné à une circulation large et du discours privé qui peut être révélateur de la subjectivité intime de la femme. Des exceptions existent, bien sûr : voir, par exemple, les lettres de requêtes des femmes adressées aux gouverneurs Gosford et Colborne concernant leur situation pendant et après les troubles (Blanchet et Aubin, 2009 : 169-196). Aubin fait également un résumé de quelques lettres (2003).

## INTRODUCTION

tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société ; tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle publiquement [...]. Tout ce qui narre et argumente, si l'on pose que narrer et argumenter sont les deux grands modes de mise en discours.

Ou plutôt, appelons « discours social » non pas ce *tout* empirique, cacophonique à la fois et redondant, mais les systèmes génériques, les répertoires topiques, les règles d'enchaînement d'énoncés qui, dans une société donnée, organisent le *dici-ble* – le narrable et l'opposable – et assurent la division du travail discursif (1988 : 83).

De prime abord, on note l'indifférenciation et l'hétérogénéité de ce corpus (en l'occurrence discursif) qui inclut « tout ce qui se dit et s'écrit ». En renonçant

à l'analyse sectorielle de champs et de genres discursifs déterminés – littéraire, philosophique, scientifique, politique, publicistique – et à la description de complexes discursifs qui se trouvent isolés d'emblée et analysés ainsi comme s'ils étaient réellement autonomes, cette analyse du discours social global prétendait décloisonner la recherche, réintégrer les « secteurs » discursifs particuliers dans une topographie ou un réseau interdiscursif global [...] (Angenot, [1996] 2006 : paragr. 13).

Bien que nous n'ayons aucune prétention de suivre Angenot dans cette quête du « tout ce qui se dit » et que notre champ d'investigation soit limité à trois genres discursifs, notre visée n'est pas étrangère à la sienne dans la mesure où nous considérons que ces trois types de discours participent au même système discursif et qu'ils forment un « réseau interdiscursif » qui revient sur les mêmes lieux et topiques, et qui organisent à la fois le dicible et l'opposable. Dans notre travail, ce réseau est bien sûr confiné à l'intérieur d'une certaine thématique qui, au lieu d'émerger de l'étude de la masse discursive cacophonique, la précède : si la thématique des rébellions est une donnée de l'histoire canadienne, la représentation des femmes en rapport avec les rébellions est également un élément de cette histoire, un aspect qui est évidemment symptomatique d'autres réalités qui informent ce

que nous appelons « l'imaginaire social et national ». C'est ainsi qu'Angenot confond discours, faits sociaux et faits historiques :

Parler de *discours social*, c'est aborder les discours qui se tiennent comme *des faits sociaux et dès lors des faits historiques*. C'est voir, dans ce qui s'écrit et se dit dans une société des faits qui « fonctionnent indépendamment » des usages que chaque individu leur attribue, qui existent « en dehors des consciences individuelles » et qui sont doués d'une « puissance » en vertu de laquelle ils s'imposent (1988 : 83-84. Je souligne).

Cela nous amène à deux considérations pertinentes. La première est le statut de fait social et historique que nous prêtons, à notre tour, aux discours sur les femmes et les rébellions, et qui nous permet de réunir ces trois discours – journalistique, intime et fictif – sur un même plan : les discours tenus sur et dans une moindre mesure par les femmes tiennent lieu pour nous de « faits sociohistoriques » dans la mesure où ils traduisent une certaine doxa concernant les rôles et les fonctions des femmes à l'époque des rébellions et – dans le cas des romans – depuis. La deuxième considération est celle des usages qui échappent aux consciences individuelles et des fonctions et puissances de ces « faits », qui sont à la fois la traduction de cet imaginaire national et un moyen de sa formation. L'hétérogénéité générique du corpus trouve sa raison d'être dans une certaine homogénéité des topos et des formations rhétorico-thématiques qui traversent sans distinction les différents lieux discursifs.

Là où notre projet s'écarte de façon importante des premières recherches d'Angenot, c'est surtout dans son extension diachronique : il n'y a pas lieu de parler d'« un état de société », mais plutôt d'un devenir social ; de déployer le principe de l'analyse sociodiscursive sur le temps. C'est la voie tracée par Angenot dans ses travaux ultérieurs. Dans *Rhétorique de l'anti-socialisme*, il analyse un siècle

de polémiques et d'attaques contre le socialisme, de réfutation de ses doctrines et de dénonciation de ses actions. [...] [Ange-

## INTRODUCTION

not se propose de faire apparaître] dans la longue durée historique, l'éternel retour d'un nombre fini de tactiques, de thèses et d'arguments, formant une sorte d'arsenal où puisèrent les générations successives de polémistes ([1996] 2006 : paragr. 138-139).

Si l'analyse sociodiscursive a pour objectif d'envisager le « tout ce qui se dit ou s'écrit » dans un décloisonnement des genres et des usages que l'on attribue à ces discours, c'est qu'elle considère que chacun est soumis aux mêmes contraintes et aux mêmes conditionnements. C'est ainsi que les articles journalistiques participent de la fiction, que les romans peuvent avoir le statut de documents sociohistoriques et que la correspondance intime participe des deux à la fois.

Notre étude examine les représentations discursives des femmes autour des rébellions du point de vue du topo de la séparation des sphères sexuées, véritable doxa qui conditionnait des pratiques de mise dans la société bourgeoise de l'époque. L'opposition traditionnelle entre l'espace public réservé aux hommes et celui privé ou domestique, domaine de la femme, a des dimensions multiples et mouvantes : ces espaces sont à la fois physiques, idéologiques et discursifs. C'est surtout l'espace discursif qui permet, dans notre étude comme dans les cas que nous examinons, de tracer les contours des sphères sexuées, leur interpénétration et leur contestation.

Dans la première partie, nous proposons une lecture du discours public tenu sur la femme dans la presse quotidienne de l'époque, espace privilégié pour la formation de l'opinion publique qui est la fondation de la sphère publique. Cette « publicisation » de la femme, être du privé, insiste, quelque peu paradoxalement, sur son éloignement « naturel » des affaires publiques, vanté comme un trait de sa supériorité morale. Nous verrons comment sont reçues les rares interventions féminines dans les affaires publiques et à quelles fins on les soumet, dans une confusion opportuniste de valeurs parfois traditionnelles, parfois libérales ou même républicaines. Il est surtout significatif que la presse ait très souvent recours à l'image de la femme comme

figure humoristique afin de couvrir de ridicule le parti opposé quand une femme se manifeste publiquement pour l'appuyer. Et comme l'on ne tire pas d'humour d'une situation impossible, inconnue ou inconcevable, il est à supposer que ces anecdotes et récits, même quand ils sont inventés pour amuser, ont un certain fondement dans la réalité. Nous insisterons aussi sur un certain travail de l'imaginaire quant à la représentation des femmes dans la presse du jour, pour enfin poser la question de la possibilité même d'accéder à une image véridique de ces femmes réelles, tant elles sont obscurcies par un épais nuage de rhétorique partisane.

On pourrait bien, sans trop risquer de s'égarer, proposer qu'une conception du rôle de la femme ressortant des républicanismes français et américain pouvait influencer non seulement les hommes, mais aussi Julie Papineau, et sans doute l'ensemble des femmes bourgeoises et éduquées. Ironisant, Papineau se plaint de la mauvaise influence de Rousseau sur sa femme, indication qu'elle connaissait l'auteur, sinon dans le texte, du moins de réputation. Les Papineau font nécessairement partie de cette société urbaine et bourgeoise qui adhérait idéologiquement et en pratique à la notion de sphères séparées – à prendre, dans leur cas, très littéralement, étant donné l'éloignement physique du foyer qu'entraîne la profession politique de Papineau. Dans la deuxième partie, nous allons donc lire le discours privé d'une femme qui a la particularité de se situer à la croisée du privé et du public. Nous verrons que si Julie ne conteste jamais la nécessité de la séparation des sphères, que celle-ci soit basée sur des raisons d'idéologie ou de « nature », elle ne l'apprécie guère. L'un des aspects les plus intéressants, car le plus inusité, de la correspondance entre ces époux est la discussion entourant cette séparation et les valeurs contrastantes qui sont investies par chaque partenaire dans les sphères publique et privée. Et il faut noter dès le début l'existence d'un paradoxe que nous désignons sous les traits d'une double contrainte : chacun préfère ou dit préférer l'état de l'autre et chacun se représente comme étant profondément insatisfait de son état propre.

## INTRODUCTION

Dans la troisième partie, nous aborderons de nouveau un discours public aux prises avec la reconstruction de la femme dans son rapport aux sphères publique et privée. La lecture des romans des rébellions révélera clairement l'évolution des perceptions du rôle des femmes quant à leur participation aux questions politiques et à leur place dans la sphère domestique. Ce rôle reflète sans aucun doute celui de la femme à l'époque de la production des récits, aussi bien que la politique de l'auteur par rapport aux événements d'un passé plus ou moins lointain. Les rôles attribués aux femmes sont presque sans exception fictifs, dans le sens où les archives ne fournissent aucune trace de femmes ayant joué les rôles attribués à certaines femmes romanesques. Toutefois, l'aspect le plus significatif de ces fictions est la façon dont la femme est appelée à négocier entre le devoir et l'amour, entre deux hommes qui lui sont chers, mais que la politique rend ennemis. Dans ce conflit, elle se trouve souvent opposée à son propre père qui, à l'instar d'une certaine vision de Papineau, s'avère indigne du devoir filial parce que traître à son pays. La résistance à l'autorité du père au sein de la maison paternelle, espace où la femme peut exercer proprement son ascendant, met en scène à la fois la sphère d'influence de la femme et l'importance de cette influence dans le déroulement du conflit, ramené, aux fins romanesques, à l'échelle familiale. C'est l'importance du contexte domestique qui sera, nous le proposons, essentielle non seulement pour comprendre les rébellions et le rôle de la femme, mais aussi pour saisir l'importance de ces événements dans l'imaginaire national canadien-français et québécois.

Largement absente des débats et des événements, la femme fait retour sous la plume des hommes de l'époque et, plus tard, sous celle des femmes comme élément essentiel d'un conflit dont elle était exclue. Et le lieu de son retour discursif est l'espace domestique, espace qui réunit le public et le privé, autant dans le contexte de la politisation de la sphère publique que dans celui de la guerre civile, contestée, comme toute guerre civile, dans les champs et chaumières – dans l'espace, autrement dit, de la femme, espace devenu proprement rebelle.

## LES ESPACES PUBLIC, PRIVÉ ET DISCURSIF

C'est la thématique de la séparation des espaces public et privé qui sera le fil conducteur de notre lecture. Cette optique nous a été imposée par les documents – que ce soit le discours journalistique, la correspondance familiale ou bien les fictions élaborées à la suite des rébellions – dans lesquels la séparation des espaces se situe au cœur de la représentation du rôle des femmes. Nous utilisons indifféremment les termes *espace* et *sphère*, bien qu'avec des connotations qui leur soient spécifiques : d'abord, le terme *espace* comporte un élément physique propre à délimiter les contours et les lieux des activités des femmes ; ensuite, le terme *sphère* prête à une certaine ambiguïté : d'une part, l'expression est courante à l'époque et désigne à la fois les activités qui sont propres aux femmes et les lieux où elles peuvent les exercer, d'autre part, le terme *sphère*, aujourd'hui, ne peut qu'évoquer la pensée habermassienne ainsi que sa reprise, surtout par les historiennes, au sujet du rôle et de la position de la femme dans les sociétés du XVIII<sup>e</sup> siècle européen.

Or, tout en utilisant librement le terme *sphère*, nous tenons à le définir précisément afin de nous éloigner d'une notion trop strictement habermassienne qui pose de multiples difficultés dans le contexte du Bas-Canada pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En particulier, certaines conditions définies par Jürgen Habermas qui permettent l'émergence d'une sphère publique – telle l'existence d'une société à dominance idéologique bourgeoise, d'une économie mercantile et d'une sphère discursive, munie d'une vie culturelle et littéraire accessible au « public » – sont loin d'être acquises au Bas-Canada à l'époque précédant les rébellions ; en fait, l'émergence de cette sphère serait l'une des retombées importantes du débat national de l'époque.

La particularité de « la » société bas-canadienne aux débuts du XIX<sup>e</sup> siècle – nous verrons que le singulier est ici trompeur – provient de sa formation coloniale : dès 1760, une minorité britannique, importée d'un contexte qui, pour Habermas, incarnait déjà l'apogée de la sphère publique bourgeoise, s'imposa sur une

majorité qui continuait à vivre selon une tradition prébourgeoise. Si la création d'une véritable sphère publique peut être considérée comme l'un des effets modernisants des rébellions sur la société du Bas-Canada, il faut admettre que jusqu'à cette époque, cette sphère n'existait pas à proprement parler, ou bien n'existait que de façon très réduite, cela équivalant, selon Habermas, à son inexistence relative.

Nous retenons surtout du modèle habermassien, revu par Nancy Fraser, l'élément *discursif* comme clé de la formation d'une sphère publique. Selon elle, la sphère publique

dénote une scène dans les sociétés modernes sur laquelle la participation politique est réalisée par l'intermédiaire de la parole. C'est l'espace où les citoyens discutent de leurs intérêts communs, constituant ainsi un lieu institutionnalisé d'interaction discursive (1992 : 110<sup>1</sup>).

Dans cette optique, et selon Manon Tremblay *et al.* :

*Grosso modo*, le public est le lieu commun où se rencontrent des égaux pour débattre et décider collectivement des affaires de la Cité ; il se réfère à l'État et au politique, à l'économique, à la vie associative, etc. [...] Le public est donc défini par l'exclusion des femmes posées comme différentes ; il est un lieu d'universalisme fraternel (2007 : 3-4).

C'est dans le domaine discursif, plutôt que dans celui de l'économie ou de l'idéologie bourgeoise, que nous pouvons retracer l'émergence d'une sphère publique au Bas-Canada, ouverte en principe à tous les membres (masculins, nous y reviendrons) de la société. Cette émergence est bien sûr inséparable de l'existence du Parlement constitutionnel qui, depuis 1791, était responsable de l'avènement d'une nouvelle classe de jeunes hommes venant

---

1. Ma traduction de : «*It designates a theater in the modern societies in which political participation is enacted through the medium of talk. It is the space in which citizens deliberate about their common affairs, and hence an institutionalized arena of discursive interaction.*»

des campagnes, mais éduqués dans l'espoir de pénétrer dans la sphère politique.

Si la société bas-canadienne paraît, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, telle une combinaison peu cohérente de traditions, d'idéologies et de classes sociales et économiques, un bref détour par les origines de cette situation révélera les difficultés qu'il y a à définir une seule société bas-canadienne homogène, et encore plus l'existence d'une véritable sphère publique. Sur les plans économique, politique et culturel, la situation coloniale fait en sorte que le Bas-Canada vit, pendant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, en décalage important avec ses trois grands voisins : la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France.

#### UNE SPHÈRE PUBLIQUE AU BAS-CANADA ?

Au cours des années 1830, la population du Bas-Canada est majoritairement rurale, ancrée dans une tradition française héritée de l'Ancien Régime, bien que profondément transformée par les conditions canadiennes. Pour la majorité paysanne, la famille constitue l'unité économique principale. Dans ces conditions, on pourrait élargir l'analyse que fait Martine Ségalen de la paysannerie française à celle du Bas-Canada et, toutes proportions gardées, conclure que si la notion de sphère publique peut être une réalité dans les milieux urbains, bourgeois et professionnels, cette façon de concevoir la société civile sera largement étrangère à la population agricole, paysanne.

Il ne faut pourtant pas oublier l'importance d'autres activités, notamment la traite des fourrures et l'exploitation forestière, très peu propices à former une tradition « publique ». La période entre la Conquête et les rébellions est marquée par des bouleversements sociaux et économiques que résume Fernand Dumont : bien que « persistent les traits de l'économie du Régime français » (1993 : 94), des modifications importantes seront déterminées d'abord par la croissance démographique. Le nombre d'habitants passera d'environ 335 000 en 1815 à plus d'un million entre 1850 et 1860, dont environ 80 % de la population

sera rurale. L'économie d'exportation est dominée par l'industrie forestière, qui elle-même est dominée par les entrepreneurs britanniques, aux dépens du commerce de la fourrure. La production agricole (surtout du blé) déclinera en raison d'une baisse de la production et de la demande extérieure ; c'est ainsi que la croissance démographique dans un contexte de décroissance des marchés agricoles extérieurs entraînera l'expansion des marchés intérieurs : scieries, moulins de farine, construction navale, travail forestier et d'autres initiatives « préfigurent une expansion à venir de l'industrialisation » (Dumont, 1993 : 96). Partageant souvent leur temps et leur énergie entre le salariat et l'agriculture, les habitants ne seront ni tout à fait ouvriers ni tout à fait agriculteurs ; il en résultera une stratification sociale et économique dans les milieux ruraux (Dumont, 1993 : 97).

En marge de l'économie commerciale grandissante se consolide ainsi une société traditionnelle qui, selon Dumont, « est moins la perpétuation d'un régime agraire antérieur qu'un mécanisme de défense. On assiste à la formation d'une société traditionnelle plutôt qu'à sa survie » (1993 : 97). À partir de cette période, la transmission des terres de père en fils est de plus en plus difficile, et l'émigration vers les États-Unis, les villes canadiennes ou les territoires de colonisation en résulte ; de nouveaux villages se créent, en même temps que les villes de Montréal et de Québec connaissent une expansion non seulement à la suite de l'immigration depuis les campagnes, mais aussi en raison de l'arrivée d'une population de militaires, de matelots et d'immigrants anglais et irlandais. Sous l'effet de ces changements, les campagnes se modifient également :

Les populations rurales se diversifient. Un prolétariat s'y développe [...]. Pour tout dire, non seulement l'espace économique s'élargit, mais un capitalisme s'implante où les petits producteurs sont victimes de stratégies sur lesquelles ils ont peu d'influence (Dumont, 1993 : 102).

Dumont en conclut qu'à « leur façon [...] les rébellions de 1837-1838 sont d'abord des émeutes paysannes » (1993 : 102).

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la majorité canadienne pratique donc une agriculture de subsistance : atteindre les marchés locaux et ceux des États frontaliers est la limite des aspirations des agriculteurs les plus productifs. Le Parti canadien (et ensuite patriote) s'érigera en défenseur de ces derniers, prônant une politique économique qui privilégierait l'accès à ces marchés et s'opposant aux grands projets des Britanniques, surtout à la canalisation du fleuve Saint-Laurent qui faciliterait l'exportation transatlantique. Selon l'analyse de Louis-Georges Harvey, qui situe clairement l'idéologie des patriotes dans le contexte d'une américanité qui se méfie des modèles européens inadaptés aux réalités du Nouveau Monde, cette confrontation est moins symptomatique d'un refus du « progrès » capitaliste et industriel que d'un désir d'éviter la décadence et l'inégalité sociales associées au fait de fonder « toute interaction sociale et politique » sur « les seuls intérêts matériels » (2005 : 240) :

En s'identifiant à la personne du petit agriculteur « indépendant », le discours bas-canadien sur les assises civiques de la politique ne cherchait pas à représenter que les intérêts économiques des agriculteurs ou qu'à fouetter la solidarité ethnique des « habitants » canadiens. Inspirées [...] d'une sociologie du pouvoir très répandue en Occident et bien adaptée au discours politique anglo-américain de l'époque, les analyses bas-canadiennes ont insisté sur les assises morales du pouvoir politique tout en dénonçant la corruption qui menaçait la liberté du citoyen. Faisant écho au discours de leurs contemporains étasuniens et français, celui des républicains du Bas-Canada, par sa dimension économique et sociale, reflétait fidèlement les tensions provoquées par les mutations structurelles associées à l'essor du capitalisme commercial (2005 : 240).

La nouvelle classe de la « bourgeoisie professionnelle » (Dumont, 1993 : 114), alors sur le point d'émerger, sera bientôt désœuvrée au sein d'une société qui n'est pas à même de la faire vivre ; la classe des petits et moyens entrepreneurs devra faire face à la concurrence des Britanniques qui contrôlent non seulement les banques, mais aussi les grandes entreprises et les investisse-

ments. L'industrie ne connaîtra un essor que vers la fin du siècle et sera toujours dominée par les intérêts de la faction britannique, au point où le gouvernement du Québec postconfédératif, appuyé par l'Église, fera de l'idéologie de l'« agriculturisme » non seulement l'un des principes identitaires du peuple canadien-français, mais aussi un véritable dogme religieux et une politique économique.

En plus de ces trois classes de Canadiens – la majorité « habitante », c'est-à-dire des cultivateurs ; des commerçants, artisans, ouvriers et d'autres salariés ; et une nouvelle classe professionnelle, éduquée et ambitieuse<sup>1</sup> –, il en existe une quatrième, très réduite, à laquelle appartiennent Papineau, chef du Parti patriote, et un petit nombre de familles apparentées qui forment ce que l'on pourrait appeler une sorte d'« aristocratie » canadienne-française. Des privilèges économiques et sociaux – dans le cas de Papineau, par exemple, le statut de seigneur hérité de son père – destinent les membres de ces familles à être les maîtres naturels d'un pays où ils se sentent relégués de plus en plus, depuis 1760, au statut de valets.

C'est de cette classe, ainsi que de la nouvelle classe professionnelle aux aspirations et ambitions déçues, que ressortiront les éléments fomenteurs de rébellion. Certains historiens, notamment Fernand Ouellet, verront le désir d'avancement sociopolitique et celui de la protection des privilèges hérités comme les motivations principales des chefs patriotes, à l'encontre de celles des classes agricoles et ouvrières qui auraient été plutôt économiques<sup>2</sup>. Or, selon Bellavance, « [l]'exercice exclusif du pouvoir

---

1. Dumont note que l'évolution sociale est telle que ces classes sont loin d'être étanches : il énumère dans la « bourgeoisie professionnelle » « médecins, avocats, notaires, arpenteurs, etc. », et y inclut des marchands : « [...] les professionnels sont souvent mêlés à des activités de commerce et d'industrie et il arrive que les marchands aient reçu une formation semblable à celle des professionnels dans les collèges classiques. On pourrait même ranger des cultivateurs [ceux ayant reçu une éducation classique] dans cette classe » (1993 : 114).

2. Selon Ouellet, la poussée révolutionnaire authentique dans la classe paysanne se fondait sur une crise économique et agricole

politique par une bourgeoisie à très grande majorité britannique s'étendait naturellement au domaine économique, en particulier à la propriété foncière » (2004 : 116). Dans le contexte de ces enjeux, où pouvoir économique et pouvoir politique s'entremêlaient, Bellavance accuse certains historiens de ne voir « aucune relation positive ou convergente entre intérêts nationaux et intérêts de la classe moyenne » (2004 : 122), de sorte qu'ils ne reconnaissent chez les patriotes « aucun altruisme ni aucun idéal [;] ils ne seraient motivés que par des intérêts basement matériels et par leur soif de pouvoir » (2004 : 122).

La société bas-canadienne se caractérise à l'époque par son admixtion curieuse des traditions et des lois des deux puissances qui l'ont colonisée. Les horreurs de la Révolution française leur ayant été épargnées grâce à la Conquête de 1760, les Canadiens vivent sous un régime politique qui leur garantit, à partir de 1791, une constitution et une assemblée élue. En même temps, l'Acte de Québec (1774) leur a garanti leurs droits traditionnels en matière de religion et de droit civil, de sorte qu'au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, les Bas-Canadiens vivent avec un pied fermement planté dans l'Ancien Régime français : les droits seigneuriaux, la Coutume de Paris concernant le droit civil et le droit de pratiquer la religion catholique sont rétablis, l'Angleterre craignant la sympathie de la population pour les efforts antibritanniques des

---

sérieuse : la préparation des classes agricoles et ouvrières à la révolte n'aurait eu des fondements ni dans la politique ni dans le nationalisme, mais dans la misère : « [...] l'année 1837 [...] a été marquée par une crise profonde de l'économie, situation éminemment propice à une aggravation prononcée des conflits sociaux et politiques » (1965 : 145-146). Il cite comme preuve des motivations socioéconomiques du mouvement populaire le fait que l'agitation révolutionnaire la plus intense se situait dans les régions les plus touchées par cette crise. Or, Ouellet trouve les causes de l'échec dans les motivations des leaders : « L'aventure nationaliste de 1837-38 était trop intimement liée aux ambitions de certains individus, aux intérêts immédiats des professions libérales et aux malaises particuliers de la période, pour réussir » (1965 : 156). Le thème des intérêts personnels comme cause de l'échec constituera un leitmotiv important dans les romans, comme nous le verrons.

Américains à la veille de leur révolution<sup>1</sup>. Le clergé catholique, bien sûr, abhorre le républicanisme français, et le Canada devient le refuge de maints clercs fuyant l'anticlérisme révolutionnaire. Ce mélange de gouvernement britannique, de droit civil français, mais prérévolutionnaire, et de traditions sociales et religieuses héritées de l'Ancien Régime, bien que transformées dans le contexte du Nouveau Monde, produit des hybrides intéressants : par exemple, Papineau qui, de fervent défenseur de la monarchie constitutionnelle, évoluera en champion du républicanisme à l'américaine, tout en maintenant son statut de seigneur et d'anticlérical<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, il faudrait parler non pas d'une seule société, mais d'au moins deux ; l'historiographie, faisant souvent abstraction de la classe paysanne, définit la division en deux sociétés comme une question politico-économique qui oppose « la bourgeoisie locale » à « l'aristocratie métropolitaine » : « l'une plus démocratique, fondée sur le pouvoir populaire et le développement économique local ; l'autre, plus aristocratique, liée aux intérêts de la métropole et à un développement commercial à caractère continental » (Wallot, 1989 : 93 ; voir aussi Dumont, 1993 : 103-116). Nonobstant l'évidente vérité de cette analyse, nous croyons que ces deux groupes, dans la mesure où chacun partage le même terrain de lutte pour les mêmes intérêts, en formaient un seul, que nous opposerons à la classe des habitants, sensiblement indifférents, du moins avant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, à toute question dépassant les confins de

---

1. Les droits seigneuriaux seront révoqués en 1854, tandis qu'en 1866 le Code civil remplacera la Coutume de Paris.

2. Sur l'évolution du Parti patriote en faveur du républicanisme et son rejet du modèle constitutionnel britannique, voir Harvey, qui défend la thèse selon laquelle les véritables convictions républicaines des patriotes étaient cachées afin de se protéger contre les charges de sédition : « [...] l'appréciation maintes fois manifestée pour les gouverneurs et les présidents étasuniens ne laissa aucun doute sur le type de réforme souhaitée par les patriotes, bien que cela n'ait jamais été ouvertement exprimé » (2005 : 245).

leurs propres « lopins de terre ». Quant à savoir si, comme Greer (1997) le veut, l'implication paysanne dans la rébellion correspondait à une véritable politisation, nous remettons la question aux historiens. Toutefois, nous verrons qu'en ce qui concerne l'idéologie à l'endroit de la femme, les deux élites, antagonistes sur les plans politique et économique, trouvent un terrain d'accord commun.

Si nous retenons surtout l'aspect discursif de la création d'une sphère publique, c'est parce que c'est dans ce domaine que l'on peut saisir la transformation la plus radicale de la société bas-canadienne pendant les trois premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, de nombreux historiens reconnaissent l'importance des années précédant les rébellions pour la formation de cette sphère publique au Bas-Canada, et notamment l'influence du développement de la presse : la création et l'expression de l'opinion publique en sont un élément clé (Lamonde, 2000 : 81). Micheline Cambron attribue au journal *Le Canadien* « un rôle politique fort important au Bas-Canada » et affirme qu'il « a contribué [...] à l'émergence d'une conscience nationale » (1999 : 43). Pour sa part, Dumont insiste aussi sur l'importance de la presse dans la formation de l'opinion publique au Bas-Canada depuis la Conquête<sup>1</sup> et dans le développement d'un sentiment national : les analphabètes se feront transmettre l'essence des articles des journaux « grâce à la lecture à haute voix des gazettes sur le perron de l'église ou à l'auberge » (Lamonde, 2000 : 184). De son côté, Harvey (2005) trace l'influence de la presse américaine souvent citée dans les journaux bas-canadiens de l'époque qui précède les rébellions, et y attribue une part importante de la préférence grandissante pour le modèle américain par rapport au modèle britannique chez les patriotes.

Déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Jean-François Hubert craint que les prêtres anglais,

---

1. Voir surtout « L'avènement du discours » (p. 121-151) et « La nation » (p. 155-189) dans *Genèse de la société québécoise* (Dumont, 1993).

## INTRODUCTION

accoutumés à raisonner librement sur tous les objets de politique, ne fissent quelques impressions désavantageuses sur les esprits d'un peuple auquel [le clergé canadien avait] toujours prêché une obéissance exacte aux ordres du Souverain ou de ses Représentants, et une soumission entière à tout système légal de lois, sans examen ni discussion (Hubert, cité par Chaussé, *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*).

Que cet état de soumission ait existé ou non, la volonté de l'évêque est claire. M<sup>gr</sup> Hubert pointera « la multiplication et la licence de nos gazettes et [...] la liberté des conversations sur les affaires publiques » (Dumont, 1993 : 140) pour expliquer la circulation des idées qui détournent le peuple de la soumission à l'autorité. À la même époque, le gouverneur Guy Carlton se plaindra d'un « peuple trop pénétré des idées américaines d'émancipation et d'indépendance propagées par les nombreux adeptes d'une faction turbulente de cette province, pour le faire revenir promptement à la pratique d'une juste et raisonnable subordination » (1993 : 140).

Qu'il s'agisse de la relative politisation d'une portion de la population rurale, du développement de la presse quotidienne où les questions politiques du jour sont débattues, ou bien des assemblées politiques qui réunissaient souvent hommes, femmes et enfants, l'implication dans les affaires nationales chez les classes non politiques atteint un niveau sans précédent dans l'histoire canadienne<sup>1</sup>. Les différends politiques et leurs pendants économiques, sociaux et idéologiques sont alors de nature à engager un véritable débat – se déroulant non seulement dans la presse, mais aussi dans les réunions publiques lors des assemblées tenues par les deux parties opposées – sur la notion de société civile et sur l'avenir de la nation canadienne, débat qui devait tout naturellement s'infiltrer jusque dans l'espace intime de la famille, comme nous le verrons.

---

1. Voir à ce sujet l'ouvrage de Greer (1997) qui défend la thèse d'une politisation de la classe habitante.

## LA FEMME DANS L'ESPACE PUBLIC

Le rôle joué dans les études consacrées à l'histoire des femmes par le concept de la séparation des sphères masculine et féminine est à la fois fondamental et controversé. Selon Leonore Davidoff, la distinction, utilisée à la fois « comme *explication* de la soumission de la femme et comme *idéologie* qui a contribué à la construction de cette position » (1995 : 227<sup>1</sup>), a porté à confusion. Or, nous ne voyons aucune contradiction entre le déploiement discursif d'une idéologie (à défendre ou à implanter) et les pratiques sociales et politiques qui confirment ou contestent cette idéologie. Ainsi, comme l'affirme Davidoff, la distinction est instable et mouvante, et n'a jamais été absolue :

[L]e public et le privé sont des concepts qui ont eu des conséquences puissantes sur les plans matériel et expérientiel dans le contexte des institutions officielles, des systèmes financiers, des structures et des réseaux familiaux, aussi bien que dans la langue. Bref, ils sont devenus un élément fondamental de la façon dont nos mondes social et psychique sont ordonnés, mais cet ordre est en mouvement constant, toujours en train d'être construit et reconstruit (1995 : 228<sup>2</sup>).

Si notre accès au monde bas-canadien de l'époque s'avère exclusivement discursif, nous tenons ces discours pour participant simultanément à la construction et au renforcement d'un ordre social qui n'est pas que symbolique, comme le montrent surtout les contestations de cet ordre, tant sur le plan discursif, chez Julie Papineau par exemple, que sur le plan actif, chez les quelques

---

1. Ma traduction de : « *[T]he public-private divide has played a dual role as both an explanation of women's subordinate position and as an ideology that constructed that position.* »

2. Ma traduction de : « *[P]ublic and private are concepts which also have had powerful material and experiential consequences in terms of formal institutions, organizational forms, financial systems, familial and kinship patterns, as well as in language. In short, they have become a basic part of the way our whole social and psychic worlds are ordered, but an order that is constantly shifting, being made and remade.* »

femmes dont nous aurons l'occasion de raconter les gestes transgresseurs de la séparation des sphères.

Quels sont donc les éléments de la sphère publique que l'on peut trouver au Bas-Canada au moment des rébellions ? Le terme *sphère publique* comporte un nombre de notions distinctes qui n'ont pas toutes la même relation d'opposition à celle de sphère privée ; en fait, il ne s'agit pas d'une sphère, mais d'un continuum d'espaces physiques, d'activités et de conventions sociales et discursives qui sont plus ou moins réglés par l'identité sexuelle. Lawrence Klein (1995) énumère, pour le XVIII<sup>e</sup> siècle britannique – et les mêmes distinctions sont pertinentes pour le Bas-Canada –, quatre sphères « publiques » différentes : la magistérielle, la civique, l'économique et l'associative, dont seule la première était rigoureusement fermée aux femmes (en dehors du contexte monarchique).

Les deux sphères qui nous touchent directement ici sont la civique et l'associative. Dans le premier cas, il est patent que les femmes jouaient des rôles civiques importants pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle bas-canadien. Sans parler du droit de vote dont elles jouissaient légalement jusqu'en 1849 (en pratique jusqu'en 1834), elles s'activaient surtout dans les secteurs associés à l'Église (religieuses hospitalières et enseignantes) et à l'éducation laïque. Dans le deuxième cas, la sphère « civique » se confond avec la sphère « associative », surtout, par exemple, dans les sociétés charitables où œuvraient des femmes bourgeoises<sup>1</sup>. Klein définit la sphère associative comme une sphère « de production sociale, discursive et culturelle » (Klein, 1995 : 104<sup>2</sup>) qui

---

1. Pour un survol de ces activités éducatives et charitables, voir Prentice *et al.* (1988), Dufour (1993) et Harvey (1993). Les œuvres charitables auxquelles se consacraient les femmes bourgeoises deviendront dans les années suivant les rébellions de plus en plus l'apanage de l'Église. Afin de stimuler l'influence de l'Église à Montréal, M<sup>gr</sup> Bourget découragera les œuvres charitables laïques en faveur de l'activité des communautés religieuses ; de 1843 à 1851, il créera d'ailleurs pas moins de quatre communautés dans le diocèse de Montréal.

2. Ma traduction de : « *a sphere of social, discursive and cultural production.* »

est marquée à la fois par sa « perceptibilité » et par son « accessibilité », et que l'on peut qualifier de la sphère de la « sociabilité ». Dans cette catégorie, on peut facilement ranger les assemblées de femmes dans les festins champêtres destinés à appuyer les mouvements patriote ou (bien que moins fréquemment) loyal. Moins publiquement, les femmes se réunissent alors dans des foyers pour confectionner des drapeaux patriotes ou des vêtements d'« étoffe du pays », et ce, pour appuyer le programme de boycottage promu par le Parti patriote. Si, dans les rapports journalistiques, ce genre de réunion n'est pas condamné – contrairement aux réunions féminines publiques qui sont critiquées de manière acerbe –, c'est qu'il y intervient l'aspect spatial des sphères. Les activités politiques des femmes s'attirent la critique lorsqu'elles deviennent visibles au « public » : si confectionner des vêtements dans l'espace domestique n'est pas sujet à la censure, porter ces mêmes vêtements dans un geste public d'appui pour les patriotes devient l'objet de critique (nous le verrons plus loin). Ainsi, toujours selon Klein, la distinction entre les sphères « publique » et « privée » doit être accompagnée par celle entre les espaces public et domestique, ainsi que par les notions de sociabilité et de solitude : les réunions politiques de femmes dans l'espace domestique sont à la fois « publiques » dans leur nature associative, sociable, et « privées » dans la mesure où elles se déroulent dans un espace restreint aux élues et donc « imperceptible » au public (aux hommes).

En choisissant de privilégier la thématique des sphères sexuées telle qu'elle apparaît dans les discours de l'époque et dans les fictions qui s'ensuivent, nous ne voulons aucunement souscrire à une théorie des sphères qui confond le discours à ce sujet avec une dichotomie radicale dans la vie réelle des individus, ni déduire, à partir de ces discours, que la pratique sociale s'y conformait nécessairement ; il est bien connu que l'on ne proscrit pas, en général, une pratique qui n'existe pas. Dans ce sens, et bien qu'il insiste sur la nécessité d'étudier le langage des sphères sexuées, Klein néglige une catégorie importante de la sphère publique, celle du « discours ». En dehors de l'exclusion

des femmes de la sphère « magistérielle », il faut reconnaître dans la notion de séparation de sphères ce que Linda Kerber désigne comme « un outil rhétorique, un trope puissant par lequel les femmes et les hommes comprenaient leur expérience et ensuite lui attribuaient une structure » (citée dans Rendall, 1999 : 483<sup>1</sup>). Notre étude, plutôt que de chercher à définir les activités « publiques » des femmes à l'époque – bien que cela en soit un élément nécessaire –, examine diverses sphères discursives où cet outil rhétorique est mobilisé dans le débat sur la nature de la citoyenneté canadienne qui était au cœur des différends. Et, comme le souligne Klein, il faut reconnaître que « le discours de la domesticité » – c'est-à-dire la description réitérée de la sphère propre de la femme – serait surtout « un symptôme d'inquiétude masculine » (Klein, 1995 : 101<sup>2</sup>).

Or, au fur et à mesure que la sphère publique civique émergera, au Bas-Canada comme ailleurs, l'accès à cette sphère sera de plus en plus limité aux hommes. Notre objectif est de voir si l'exclusion de la femme de cette sphère entraîne nécessairement son cantonnement dans l'espace domestique ou si, entre les activités publiques dont elle est officiellement exclue et l'espace privé, il y a pour elle une marge de manœuvre quelconque. Et c'est surtout dans ce que nous appelons « l'espace discursif » que cette marge s'annonce, se revendique ou s'invente.

On sait que les mouvements révolutionnaires en Amérique et en France ont, tous les deux, contribué à façonner cette sphère publique en voie d'émergence au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, en même temps que ces mouvements ont implanté la démocratie, voire le républicanisme, ils ont exclu les femmes de toute participation politique. Autrement dit, la notion d'une sphère publique ouverte à l'ensemble des citoyens, inconnue dans la France de l'Ancien Régime par exemple, coïncide avec une

---

1. Ma traduction de : « *Kerber called for "separate spheres" to be recognised as a metaphorical device, a powerful trope, by which women and men made sense of their experience and helped to structure it.* »

2. Ma traduction de : « *a record of male worriement.* »

définition du citoyen conçu comme *paterfamilias* (Verjus, 2007). Remontant au *Contrat social* de Rousseau, la conception républicaine de la société, tant en Amérique qu'en France, opère une division sexuée des domaines d'activité propres à tous les membres de la société. Aux États-Unis, la période postrévolutionnaire insistait sur le « canon du domestique » comme idéal pour la classe moyenne, « préférant le recueillement et l'intimité familiale et conjugale à la sociabilité "vaine" des riches et à la sociabilité pleine de promiscuité des pauvres » (Cott, 1977 : 92<sup>1</sup>). Pendant les années 1830, dans l'État de la Nouvelle-Angleterre, par exemple,

[l]e règne de cet idéal s'accompagnait d'un refus des modèles aristocratiques. La vocation domestique, étant commune à toutes les femmes, produisait un effet de nivellement entre elles. Tout en réaffirmant l'importance du sentiment familial, la domesticité avait pour but d'instaurer au sein de la famille un type de contrôle social qui paraissait à la fois nécessaire et approprié dans une république démocratique (Cott, 1977 : 93-94<sup>2</sup>).

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Code Napoléon, qui règle la vie de l'individu et son rapport à l'État et à la famille, réduit certains droits des femmes acquis pendant la Révolution. Il maintiendra le divorce, mais en restreignant beaucoup les conditions d'admissibilité. La condition de la femme, du moins celle de la femme des classes aisées, se dégrade sensiblement en comparai-

---

1. Ma traduction de : « *The canon of domesticity expressed the dominance of what may be designated a middle-class ideal, a cultural preference for domestic retirement and conjugal-family intimacy over both "vain" and fashionable sociability of the rich and the promiscuous sociability of the poor.* »

2. Ma traduction de : « *The reign of this ideal implied a repudiation of aristocratic models. It assigned the domestic vocation as a leveling vocation for all women. While reaffirming the importance of family sentiment, domesticity ultimately was intended to implant, in the family, social control of a kind that seemed necessary and appropriate in a democratic republic.* »

son de ce dont elle avait joui sous l'Ancien Régime, au moment où la classe l'emportait sur le sexe comme critère social dominant. Et surtout, les femmes se voient explicitement exclues du droit de suffrage :

De nouvelles représentations des femmes émergèrent dans la culture postrévolutionnaire. Par le passé, l'infériorité ou la faiblesse des femmes étaient attribuables à un manque d'éducation adéquate ou bien à leur nature moins évoluée. Dorénavant, la nature de la femme commençait à paraître non seulement comme la source de sa différence, mais aussi comme la raison de sa supériorité, une supériorité pourtant limitée aux deux domaines de la moralité et de la spiritualité. Dans leur existence civile et politique, les femmes du XIX<sup>e</sup> siècle étaient fortement désavantagées. Leur subordination aux hommes et une différenciation sexuée rigide étaient inscrites dans les textes des lois codifiées par Napoléon pendant la première décennie du siècle (Landes, 1988 : 170<sup>1</sup>).

C'est ainsi que dans les années 1830, la séparation sexuée des sphères publique et privée est à la fois une idéologie et une pratique répandues, du moins chez la bourgeoisie, dans les nations libérales et républicaines. En Angleterre, en dépit du débat entourant les droits des femmes fomenté par Mary Wollstonecraft, la réforme religieuse défend, avec une ardeur égale à celle des républicains, une division sociale selon les talents et la nature des deux sexes. À la décadence aristocratique,

---

1. Ma traduction de : « *New representations of women emerged in post-revolutionary culture. In the past, women were faulted for their lesser and weaker characters, which were variously attributed to their lack of adequate education or to their baser natures. Now, however, women's nature began to be credited as a source of difference and as the cause of their superiority, a superiority that was nonetheless reckoned only in the moral and spiritual domain. In their civil and political existence, nineteenth-century women were seriously disadvantaged. The subordination of women to men and a rigid sexual differentiation were encapsulated in the uniform body of laws codified by Napoleon during the first decade of the century.* »

on oppose le concept d'un monarque bon père (ou bonne mère) de famille, dont les mœurs doivent être un modèle pour la famille populaire. Victoria, qui accédera au trône en 1837, devient ce modèle de « vraie reine », à la fois « une vraie mère et une véritable épouse » (Hall, 1999 : 49). En même temps, le mouvement évangélique, sous l'impulsion du spectre de la Révolution française, exaltera la foi chrétienne et prêchera, selon l'Évangile de Paul, la soumission de la femme à son mari (Hall, 1999 : 54).

Partout, c'est la régulation du rôle de l'individu dans son rapport à la famille qui émerge comme fondement d'une société bien ordonnée. En effet, famille et société sont intimement liées, d'une part, par l'intermédiaire du double statut du père-citoyen et, d'autre part, par l'identification de chacune à la notion de patrie. Si le père et mari est toujours maître dans l'espace domestique, la femme y est une sorte de gérante, dont la responsabilité n'est pas seulement la bonne gestion du ménage, libérant l'homme pour qu'il s'affaire dans l'arène publique, mais aussi l'éducation des enfants en vue d'en faire de bons citoyens. La notion de la famille comme fondement de la société civile produit, autant en Grande-Bretagne que dans les nations républicaines, une glorification du rôle de la femme et de la mère, dont la dévotion à la famille devient un devoir patriotique. Selon Michelle Perrot,

[l]e privé, dont les hommes restent les maîtres en dernier ressort, est cependant bien davantage laissé aux femmes dont le rôle domestique et familial se voit revalorisé, voire exalté. Le XIX<sup>e</sup> siècle [français] ne nie pas la valeur des femmes, bien au contraire ; on fait sans cesse appel à leurs qualités propres dans l'intérêt de tous (1998 : 217-218).

Un double déséquilibre s'instaure dès le début : tandis que l'homme évolue dans les deux sphères, la femme est cantonnée dans la seule sphère privée. Si une certaine tradition masculine, romantique et élitiste, voit dans le recueillement domestique, pastoral si possible, un état supérieur aux mondanités parmi lesquelles on compte la politique, on exige désormais que la femme

## INTRODUCTION

garantisse ce lieu de recueillement à l'homme. Papineau, par exemple, bercera pendant toute sa vie politique le doux rêve de quitter la sphère publique pour se retirer sur sa seigneurie, rêve qu'il réalisera, au grand dam de sa femme, à la fin de sa carrière. Ensuite, les hommes ne sont destinés aux domaines publics magistériel et civique que par occasion et par degrés ; ce n'est pas donné à tous de contribuer de façon égale à la vie publique. Au-delà de leur sexe interviennent leur situation sociale, leurs talents, leurs goûts et leurs choix, tandis que toutes les femmes sont, en principe, destinées à jouer le rôle que la nature leur a conféré ; quand elles ne remplissent pas le rôle de mère, leurs fonctions comme aide à la famille des autres, comme couventine ou comme religieuse, fille ou épouse dans la famille de Dieu, viennent compenser, bien que pauvrement, leur destinée manquée. Si Papineau se plaint de s'être sacrifié à la vie politique par devoir patriotique, il renoncera à ce devoir définitivement dès 1854 ; dans ses multiples rôles d'homme politique, d'orateur et d'auteur, d'ambassadeur international, de seigneur, d'époux et de père, il occupe partout la sphère qui lui est propre. Julie, de son côté, ne peut guère renoncer à sa condition d'épouse et de mère, la seule dont il lui est donné de jouir.

En plus de ces idéologies sociopolitiques, l'industrialisation et le progrès commercial ont une incidence sur la séparation sexuée des fonctions sociales. Ségalen a démontré que chez les paysans français, la division sexuelle du travail dans la famille était une question de capacité, de tradition et de nécessité plutôt qu'une question d'idéologie : même si les hommes et les femmes avaient leurs domaines d'activité particuliers, la famille entière se déployait pour fournir un effort de survie auquel chacun devait contribuer selon les besoins. Comme le disent Micheline Dumont et ses collaboratrices à propos des habitants canadiens pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle (et ce qui vaut sans doute pour la vie agricole pour quelques générations encore) :

Femmes, hommes et enfants vivent dans la famille et travaillent pour la famille. Les choix matrimoniaux, professionnels,

juridiques, financiers, voire politiques, sont assujettis à l'identité familiale. Cette organisation nie l'individualité des femmes et des hommes. Dans un tel contexte, ce qui prévaut, ce n'est pas une définition abstraite de ce qu'une femme devrait faire, mais ce que la réalité familiale commande à chacune. Comme la distinction entre les sphères privée et publique n'est pas rigide, les affaires familiales, économiques et politiques ont souvent tendance à s'entremêler. Femmes et hommes s'en mêlent (1992 : 144-145).

Dans un contexte non agricole, la séparation des sphères s'implante avec plus de facilité. Catherine Hall, pour sa part, décrit l'évolution entre 1794 et 1832 d'un commerce familial en Angleterre. Aussi longtemps que le magasin a été joint physiquement au logement de la famille, la femme y a exercé les mêmes activités que son mari, même si elle remplissait moins régulièrement les rôles liés au commerce. Cependant, le succès économique a fait en sorte que la famille a pu s'établir dans une maison séparée du commerce. Cette séparation physique a entraîné une division du travail plus poussée : la femme est restée plus souvent à la maison avec les jeunes enfants, aidée dans son travail par les filles aînées, tandis que les garçons ont aidé le père dans les affaires et ont fini par établir leur propre commerce. Avec les années, « [l]es affaires et le commerce devenaient de plus en plus un domaine masculin : les femmes n'allaient plus s'occuper que de petites boutiques d'alimentation ou de vêtements féminins » (Hall, 1999 : 61). À la génération suivante, le fils de la famille et sa femme choisissent de « rompre les relations entre l'entreprise et la maison, de refuser l'empiètement du travail et la présence chez eux des apprentis et des vendeuses. Par ce choix, ils semblaient accepter le principe des sphères séparées » (1999 : 61).

En décrétant l'incapacité politique de la femme, les républicains n'ont bien sûr rien inventé. Sur le plan de la séparation sexuelle des rôles sociaux, républicains anticléricaux et clergé catholique, aussi antagonistes qu'ils soient l'un par rapport à l'autre, s'accordent sur ce point, bien que cette pensée commune

découle de deux logiques différentes. Pour le clergé de tradition catholique gallicane, la hiérarchie du pouvoir descend directement de Dieu, puis passe par le roi, pour arriver finalement au père de famille. L'infériorité de la femme remonte à sa création. La société n'est que le reflet à l'échelle macrocosmique de l'unité familiale qui en fournit le modèle (Heuer et Verjus, 2002). Dans sa version républicaine, par contre, la famille devient moins le modèle de la société que son unité de base. La séparation sexuée des rôles sociaux vise moins l'infériorisation de la femme que sa différenciation, et ensuite sa responsabilisation dans la sphère qui est la sienne, où ses devoirs sont essentiels au bon fonctionnement de la nation envisagée comme un « agglomérat de familles » (Heuer et Verjus, 2002 : résumé)<sup>1</sup>.

Or, en ce qui a trait au rôle de la femme, l'influence de la religion catholique, qui distingue le Bas-Canada à la fois du Haut-Canada, des États-Unis, de l'Angleterre et de la France laïque, ne fait que doubler la pensée républicaine à propos de la séparation des sphères. Julie Papineau, par exemple, réussit à souscrire simultanément aux principes réformateurs de son mari et au dogme catholique, position délicate qui ne va pas de soi à l'époque des rébellions. Mais quelle que soit sa façon d'aborder sa condition, il n'y a pas d'issue à son destin domestique ; que celui-ci soit décrété par Dieu ou par les hommes d'État importe peu, car la conséquence en est la même.

L'hypothèse qui découle de ces considérations sur l'existence et la séparation des espaces sexués est toute simple : chez la majorité agricole, l'inexistence d'un espace public, encore moins d'une « sphère publique » proprement dite, rendrait la notion de la séparation des sphères caduque. Pourtant, dans les

---

1. Contre la thèse féministe de l'exclusion des femmes de la vie citoyenne et donc de la vie de la nation, défendue par Joan B. Landes et Michelle Perrot, Jennifer Heuer et Anne Verjus proposent celle de leur inclusion par l'intermédiaire de la politisation de la famille et de l'espace privé, non seulement dans la pensée républicaine, mais aussi dans les faits. Quoi qu'il en soit, la thèse révisionniste envisage une certaine puissance pour les femmes dans l'idéologie républicaine.

milieux bourgeois et professionnels, les conditions socio-économiques meilleures et la pénétration des mouvements politiques et intellectuels anglo-américains ainsi que de la pensée des Lumières feront en sorte que la séparation soit de mise – en principe et en pratique –, fondée à la fois sur la tradition catholique et sur une idéologie et une philosophie civiles relevant de l'esprit libéral et républicain.

Une mise en garde est pourtant nécessaire : si nous faisons référence à la France républicaine, ce n'est surtout pas pour laisser entendre que celle-ci est un point de référence positif, même pour les plus fervents des révolutionnaires canadiens<sup>1</sup>. Chez les patriotes les plus radicaux, c'est plutôt la révolution et le républicanisme américains qui sont les modèles : la Déclaration d'indépendance et la Constitution américaines serviront d'inspiration pour la rédaction des 92 Résolutions ainsi que pour la Déclaration d'indépendance canadienne qu'écrira Robert Nelson en 1838. La formation des patriotes en « Fils de la liberté » (*Sons of Liberty*) en 1837, et en « Frères chasseurs » (*Hunters' Lodges*) en 1838, témoigne éloquemment de l'étroite parenté envisagée entre la révolution américaine et le mouvement patriote. La référence au républicanisme américain, lui-même s'inspirant de la philosophie des Lumières des Rousseau, Voltaire et Montesquieu, permet aussi aux leaders patriotes de renouer avec une pensée française tout en contournant le pénible exemple de la Révolution.

Cette préférence pour le républicanisme à l'américaine s'expliquerait, d'abord, par le fait que la situation coloniale du Bas-Canada se rapproche beaucoup plus de celle des Américains que des confrontations de classe qui ont mené à la Révolution française. Ensuite, les excès de cette révolution, surtout à l'endroit de la monarchie et du clergé, ont fait en sorte que les Canadiens rendent plutôt grâce à Dieu de les avoir soustraits à l'influence de la France avant qu'elle ne dégénère en une société laïque et

---

1. Voir à ce sujet Simard (1991) et Grenon (1989).

républicaine bafouant l'ordre divin du roi, représentant de Dieu sur terre.

D'autres réformistes et patriotes plus modérés, dont Papineau au début de sa carrière, préfèrent le modèle libéral et parlementaire britannique<sup>1</sup>. Ayant vécu depuis toujours sous un règne monarchique, le Bas-Canadien ne connaît pas d'autre système. Libéral par sa tolérance religieuse, démocratique par sa constitution, monarchique par son chef d'État, le gouvernement britannique est considéré pendant longtemps et par beaucoup, dont encore une fois Papineau, comme un bienfait pour le Canada. Le journal *La Minerve* – plus tard, l'organe principal des patriotes – annonce à l'occasion de la Révolution française de juillet 1830 : « Qu'on se rappelle des misères de nos pères sous le gouvernement colonial français, les révolutions que nous a épargnées la cession du pays à l'Angleterre, et la forme de gouvernement que nous en avons obtenue » (cité dans Bernard et Grenon, 1991 : 28). Si l'on évoque explicitement la Révolution française, c'est le plus souvent comme spectre d'horreur et comme stratégie rhétorique pour dénoncer le mouvement républicain au Canada (Bernard et Grenon, 1991 : 28). Tout en donnant une poussée au loyalisme envers la couronne britannique et en détachant les Canadiens de « la France nouvelle issue de 89, régicide, persécutrice et athée » (Galarneau, 1989 : 56), la Révolution française aurait été l'occasion d'assurer la présence au Bas-Canada d'un avenir marqué au sceau d'un catholicisme ultramontain et contre-révolutionnaire (Galarneau, 1989 : 57).

---

1. Sur l'évolution de la pensée de Papineau et des patriotes vers une nette préférence pour le républicanisme américain, voir Harvey (2005). Yvan Lamonde constate une même évolution chez Papineau, dont la « radicalisation républicaine s'amorce en 1830, se fortifie progressivement lors de l'élection-émeute du 22 mai 1832 et de la rédaction des 92 Résolutions en février 1834 pour se consolider, après le rejet de ces dernières, dans les dix Résolutions Russell en février 1837 » (2000 : 216). Ce républicanisme croissant le séparera des réformistes, notamment d'Étienne Parent.

LA SITUATION JURIDIQUE DE LA FEMME AU BAS-CANADA

En 1774, l'Acte de Québec redonne aux Canadiens la pratique de leurs droits traditionnels, dont la Coutume de Paris en matière civile, qui restera en vigueur, bien que modifiée en fonction du nouveau contexte, jusqu'en 1866, quand le nouveau Code civil sera adopté. Sous la Coutume, les femmes « jouissaient » – le mot est fort – de certains droits dont la démocratie et le capitalisme priveront les femmes françaises et dont les Américaines et les Britanniques ne jouissaient pas sous la common law. En ce qui concerne les relations conjugales, la Coutume instaure « la communauté de biens », au sein de laquelle

l'homme et la femme forment une entité unique, tant économiquement, socialement que juridiquement. La propriété de biens est commune au couple. Cependant, la gestion en est confiée au mari, en vertu de la puissance maritale. Il s'agit d'une autorité légale qui donne à l'homme un droit de gouvernement et d'autorité sur tous les biens de la communauté ou du patrimoine conjugal<sup>1</sup> (Poirier, 2005 : paragr. 2).

Si la Coutume décrète l'incapacité juridique des femmes mariées, elle garantit aux femmes la capacité de gérer leurs biens et d'en être propriétaires en dehors du mariage, au cas de veuvage, de séparation de biens ou de célibat. Rédigée dans un contexte qui privilégie la succession dynastique, la Coutume vise à protéger les biens familiaux dont la femme est la protectrice dans le seul but de les léguer aux enfants. Le Code Napoléon (1804) restreindra ce droit et précise que la femme, « même non commune ou séparée de biens, ne peut donner, aliéner, hypothéquer, acquérir, à titre gracieux ou onéreux sans le concours du mari dans l'acte ou sans consentement par écrit » (cité dans Riot-Sarcey, 2002 : 25). La common law, par contre, confère au mari le contrôle des biens de sa femme :

---

1. Les « biens propres » de la femme avant mariage, notamment les biens immobiliers, ne peuvent être aliénés par le mari sans le consentement de la femme.

## INTRODUCTION

Sous la common law, tous les biens de la femme, sauf les biens immeubles, passaient à son mari lors du mariage et toutes les propriétés accumulées ou gagnées pendant le mariage appartenaient à l'homme, qui pouvait en disposer à son gré. Sous la Coutume, par contre, tous les biens de la femme, sauf les biens immeubles, qui lui appartenaient au moment du mariage, ou qu'elle héritait par la suite, ainsi que tous les biens qu'elle ou son mari accumulaient ou gagnaient pendant le mariage, faisaient partie d'une communauté de biens, dont la moitié appartenait à la femme. Elle pouvait en profiter seulement si le mari décédait avant elle, mais elle était libre d'en disposer dans son testament à son gré. La propriété lui appartenait au décès de son mari, et passait à sa parenté si elle mourait sans testament (Bradbury, 1998 : 59<sup>1</sup>).

Deux particularités découlent du régime de la communauté des biens : premièrement, la possibilité de la séparation de corps et de biens et, deuxièmement, le droit du douaire. La séparation de corps ou de biens (il s'agit de deux situations distinctes) n'est pas le divorce, car elle maintient le mariage au-delà de la séparation<sup>2</sup>. La séparation légale de corps et de biens existait au Québec en vertu de la Coutume de Paris et du droit canonique qui, à ce titre, était plus libéral que le droit civil. La séparation de biens visait à protéger les avoirs de chaque partenaire en vue de les léguer aux enfants. En cas de mort du mari ou de séparation,

---

1. Ma traduction de : « *Under the common law all of a woman's property except land passed to her husband at marriage and anything either of them accumulated or earned during the marriage was his to use, sell or will away as he wished. Under the Custom, in contrast, all of a woman's property except land that she owned when she married, or inherited thereafter, along with anything either she or her husband accumulated or earned during the marriage became part of a community of property. Half of this belonged to the wife. She could only benefit from this ownership if her husband died first, though she was free to dispose of it in a will however she wished. It was hers if her husband died, or her relatives' should she die intestate.* »

2. Le divorce n'existera en France qu'à partir des lois révolutionnaires de 1792 : ses conditions seront remaniées et réduites dans le Code Napoléon, et il sera enfin aboli en 1816.

la femme retenait la moitié des biens communs<sup>1</sup>. La séparation de biens pouvait alors avoir lieu si l'un des époux mettait en danger la propriété commune ou en abusait.

En ce qui concerne la séparation de corps, elle

peut être demandée par le mari en cas d'adultère de la femme, sauf s'il l'a lui-même prostituée ou s'il est lui-même adultère (encore certains tribunaux considèrent-ils comme recevable la plainte maritale même dans ce dernier cas). Mais, au regard de la loi civile, la réciprocité n'est pas vraie : la femme n'est pas admise à demander la séparation en cas d'adultère du mari. Le droit canonique, au contraire, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme affirmée par saint Paul, reconnaît à chacun des deux époux le même droit de formuler une telle demande en cas d'adultère du conjoint (François Lebrun, cité dans Gagnon, 1993 : 238-239, n. 65)<sup>2</sup>.

---

1. Selon un témoin britannique écrivant pendant la première moitié du siècle : « Cette division de propriété est extrêmement néfaste non seulement pour le propriétaire des terres mais aussi pour le marchand, le commerçant et le mécanicien. [...] La loi française suppose que le mariage est un co-partenariat et, en conséquence, au décès de la femme, les enfants ont le droit de demander à leur père la moitié de sa propriété, en tant qu'héritiers de leur mère. » Ma traduction de : « *This division of property is extremely prejudicial to the interest not only of the landholder but also to that of the merchant, shopkeeper, and mechanic. [...] The French law supposes that matrimony is a co-partnership, and that, consequently, on the death of the wife, the children have a right to demand from their father the half of his property, as heirs to their mother* » (Gray, cité dans Light et Prentice, 1980 : 103). Si les parents de la femme peuvent persuader les enfants de demander ce partage, la ruine totale du père pourrait s'ensuivre. L'auteur considère que cette loi, qui rend la femme « indépendante » de son mari, explique en partie le fait qu'en France, les femmes ont une grande influence et qu'au Canada « [...] il est bien connu que les femmes se donnent une grande importance, et affichent même un air de supériorité sur le mari » (Gray, cité dans Light et Prentice, 1980 : 104). Ma traduction de : « [...] *it is well known, that a great deal of consequence, and even an air of superiority to the husband, is assumed by them.* »

2. Joseph-François Perrault énumère les conditions de séparation de biens ou de corps que peut alléguer la femme devant le tribunal :

## INTRODUCTION

La régulation de ces droits est une affaire civile, mais l'Église conserve une influence importante :

En France, après la Révolution, l'apparition du mariage civil et du divorce allait modifier les règles de la formation du couple. Au pays de Louis-Joseph Papineau, l'Église catholique continue d'exercer un monopole à peu près absolu sur l'institution matrimoniale. L'évêque de Québec partage, avec son auxiliaire montréalais, l'entière responsabilité des mariages entre catholiques [...]. Rome est à peu près la seule autorité susceptible de limiter la gestion épiscopale (Gagnon, 1993 : 3-4).

Pourtant,

[e]n matière de séparation, l'Église est subordonnée au pouvoir civil. Elle a un droit de regard exclusif sur la validité du sacrement et la régie des pulsions sexuelles. Dans l'ensemble, elle possède un pouvoir de persuader les fidèles, soit de vivre ensemble, soit de se soumettre à la loi pour obtenir le droit de se séparer (1993 : 239-240).

Les Canadiennes ont-elles été avantagées par rapport à leurs consœurs françaises et britanniques ? Sans doute, car « le Conseil spécial », nommé par les gouverneurs Colborne et Durham à la suite des rébellions, ne tardera pas à réduire ces capacités féminines par l'élimination du droit de douaire fixe, deuxième particularité de la Coutume de Paris.

---

« 1° les sévices et mauvais traitements du mari envers elle. 2° si le mari est convaincu d'avoir attenté à sa vie. 3° si le mari lui a donné plusieurs fois la vérole et qu'il continue à vivre dans la débauche. 4° si le mari accuse sa femme d'adultère et qu'elle y succombe ou si le mari a fait des plaintes et enquêtes sur faits graves contre elle sans la convaincre. 5° la folie et la fureur qui donneraient lieu d'appréhender que le mari n'attentât à sa vie. 6° si le mari a conçu contre elle une haine capitale. » Ensuite, « les causes pour lesquelles un mari peut obtenir une séparation de corps et biens contre sa femme : 1° si elle a intenté à sa vie ou à son honneur. 2° si elle l'a impliqué dans une accusation capitale ; 3° si par intrigues et menées elle l'a fait soupçonner de conjuration ; 4° si elle a commis l'adultère » (cité dans Gagnon, 1993 : 239).

Le douaire conservait les droits de la veuve sur les biens de son mari existant lors du mariage et sur ceux accumulés ensuite. Le douaire a été un obstacle important, selon la majorité des bourgeois, britanniques et canadiens, au progrès économique des individus. Hérité de l'Ancien Régime, le douaire visait la protection de la descendance familiale et léguait les droits des propriétés communes à la veuve, qui en avait la charge jusqu'à la majorité des enfants. Ce legs était inaliénable : même les propriétés vendues par le mari de son vivant pouvaient être réclamées par la veuve au décès de celui-ci. Bettina Bradbury raconte en détail les problèmes posés par cette loi, d'abord pour les Britanniques – habitués sous la common law à disposer non seulement de leurs propres biens, mais aussi de ceux de leur femme en se mariant – et ensuite pour la classe bourgeoise canadienne qui, défenseur du système traditionnel, est amenée à reconnaître les avantages d'un système plus axé sur l'accumulation de la propriété privée et plus en conformité avec la loi britannique, et avec la tendance générale à rendre la femme puérile<sup>1</sup>. En abolissant le

---

1. « Déjà en 1838, alors, il paraît que le douaire avait perdu son rôle précédent de point de rupture fondamental entre les Français et les Anglais ainsi qu'entre les concepts de famille et de droit des veuves dans la loi civile et la common law. Les conservateurs, les radicaux, les nationalistes et les constitutionnalistes semblent tous avoir adopté un point de vue bourgeois qui liait le douaire à la fraude et aux difficultés d'attirer l'industrie et les investissements dans la province » (Bradbury, 1998 : 64). Ma traduction de : « *By 1838, then, it seems that dower had lost its earlier position as a key rupture point between French and English and between civil law and common law concepts of family and widows' rights. A bourgeois view of dower seems to have taken hold among conservatives, radicals, nationalists and constitutionalists alike that linked dower to fraud and to the difficulties of attracting industry and capital to the province.* » L'étude d'Evelyn Kolish confirme cette évolution chez l'élite canadienne (« des marchands, des fonctionnaires et des hommes jouissant de la confiance du gouvernement » – Kolish, 1994 : 293) en faveur de l'abolition du douaire. Pourtant, le système d'enregistrement proposé comme solution ne gagne pas la faveur de l'Assemblée, qui maintient son opposition aux réformes du douaire.

douaire en 1841, le Conseil spécial n'aurait fait que se conformer aux pratiques qui prévalaient dans les pays environnants.

La Constitution de 1791 omet de définir les qualités de l'individu qui peut exercer son droit de vote, outre son titre de propriétaire. En France, le refus du droit de vote aux femmes a lieu au même moment que l'avènement de la démocratie électorale ; en Grande-Bretagne, l'incapacité juridique de la femme, qui va de paire, semble-t-il, avec la démocratie, est déjà une longue tradition qui date de 1690 ; aux États-Unis, la Constitution exclut le suffrage des femmes à l'échelle fédérale, mais certains États ont parfois omis, comme le Canada, de définir la notion de citoyen. Grâce à cette omission, les femmes canadiennes jouissent du droit de suffrage jusqu'en 1849 ; Papineau mènera une campagne contre le suffrage féminin dès 1834<sup>1</sup>. L'étude de Nathalie Picard sur les femmes et le vote à Montréal à l'époque montre que même si de nombreuses femmes exerçaient ce droit, la pratique restait relativement restreinte. Le vote des femmes suscitera souvent la controverse, surtout si la femme ne remplit pas les conditions d'admissibilité<sup>2</sup>. En 1827, Madame Veuve Laperrier

---

1. Il y a une certaine confusion concernant ces dates dans la documentation historique. Elle s'explique ainsi : « La résistance au vote des femmes se concrétisa en 1834 lorsque, dans le cadre d'une révision de la Loi électorale, une proposition d'amendement leur niant spécifiquement le droit de vote fut acceptée par les deux chambres et reçut la sanction royale. La loi fut désavouée pour d'autres raisons, mais après cette date, il ne semble pas que les femmes aient voté à d'autres élections. Malgré ceci, on sent le besoin en 1849 d'interdire officiellement la participation électorale des femmes » (Fournier, 1977 : 173-174).

2. Bien que tous les électeurs doivent remplir les conditions d'admissibilité, Bradbury constate que six sur dix des femmes se présentant aux urnes aux élections à Montréal en 1832 étaient obligées de confirmer leur admissibilité : « Le vote des femmes était plus fréquemment disqualifié, contesté, ou bien mis sous serment que celui des hommes » (Bradbury, 2006 : 79). Ma traduction de : « *Six of every ten women who dared to present themselves at the hustings during this election were either called upon by the opponent of their candidate to swear to their qualifications or were not allowed to vote. Women's votes were more frequently disqualified, contested, or an oath demanded than those of men.* »

(parfois, Laperrière) se fera refuser son droit de vote par l'officier reporteur lors des élections dans la ville de Québec, et une pétition demandant d'annuler les résultats du vote sera soumise à l'Assemblée. Les termes en sont dignes d'intérêt :

[...] le droit de vote ne peut être considéré, ni chez les hommes ni chez les femmes, comme un droit naturel : il est établi par la loi. Les seules questions sont de savoir si les femmes peuvent bien exercer ce droit à l'avantage de l'État et si elles méritent ce droit. Que les Pétitionnaires n'aient pas appris qu'il existe une quelconque imperfection dans l'esprit des femmes qui puisse les placer en dessous des hommes en capacité intellectuelle, ou qui rende l'exercice du droit de vote plus dangereux que l'exercice des nombreux autres droits que la loi leur accorde déjà. [...] Qu'en termes de propriété, de taxation et de responsabilités envers l'État, la veuve, dûment qualifiée par nos lois électorales, est en tout point située à l'égalité avec l'homme [...]. On peut alléguer que la nature l'a destinée pour la vie domestique seulement, et pourtant, la Constitution britannique permet aux femmes d'occuper le Trône [...] (cité dans Light et Prentice, 1980 : 212<sup>1</sup>).

En même temps, on conteste d'autres élections parce que des femmes auraient participé au vote : « De 1828-1830 succéderont une série de pétitions (au sujet desquelles aucune décision ne sera prise) visant à déclarer nulles certaines élections de candidats

---

1. Ma traduction de : « [...] *neither in men nor women can the right to vote be a natural right : it is given by enactment. The only questions are, whether women could exercise that right well and advantageously for the State, and whether they are entitled to it. That the Petitioners have not learned that there exist any imperfection in the minds of women which place them lower than men in intellectual power, or which would make it more dangerous to entrust them with the exercise of the elective franchise than with the exercise of the numerous other rights which the law had already given them. [...] That in respect of property, taxation and duties to the State, the Widow, duly qualified by our Election Laws, is in every essential respect similarly situated with the man [...]. It may be alleged that nature has only fitted her for domestic life, yet the English Constitution allows a woman to sit on the Throne [...].* »

auxquelles auraient participé “des femmes mariées, non mariées et veuves” » (Fournier, 1977 : 173). L’exercice du droit de vote par les femmes était parfois expliqué par le fait qu’elles auraient été mobilisées par les hommes afin d’influencer les résultats du scrutin en faveur de l’un des candidats. Bradbury conteste cette interprétation des faits : « Quand la presse rapportait le fait que les femmes votaient, elle les représentait comme étant les dupes des candidats. Les historiens n’ont pas suffisamment critiqué les fondements sexués de telles interprétations » (2006 : 81<sup>1</sup>).

Il est pourtant évident que les femmes étaient amenées à se mobiliser politiquement pour leurs parents candidats. Laurent-Olivier David raconte que, pendant les élections de 1809, la grand-mère de Papineau vota en faveur de son fils, Joseph :

Comme la loi ne défendait pas aux femmes de voter, plusieurs en profitèrent pour aller au poll enregistrer leur vote en faveur du candidat du peuple. Il en vint une surtout qu’on remarqua ; c’était une femme âgée, veuve depuis longtemps, encore fraîche et vigoureuse, malgré sa vieillesse. Quand on lui demanda pour qui elle désirait voter, elle répondit, d’une voix forte mais émue<sup>2</sup> : — Pour mon fils, M. Joseph Papineau, car je crois que c’est un bon et fidèle sujet (David, 1896 : 27-28).

Les femmes font aussi parfois campagne électorale pour un candidat parent. C’est le cas d’Hortense Globensky, dont le frère Maximilien contesta l’élection de 1834 pour le Parti loyal et à qui nous nous intéresserons plus loin ; c’est aussi le cas de Marie-Élisabeth Grant. Amédée Papineau, fils de Louis-Joseph, raconte dans ses mémoires de jeunesse les élections de 1809 auxquelles son père,

[...] âgé de 21 ans, encore étudiant en loi, osait s’y présenter contre le seigneur du lieu, le puissant baron Grant de Longueuil, à qui semblait de droit la représentation de son comté.

---

1. Ma traduction de : « *When the press mentioned women voting, they represented them as the dupes of the candidates. Historians have not sufficiently critiqued the gendered underpinning of such claims.* »

2. Le scrutin se faisait à haute voix.

Père eut alors un adversaire bien terrible : une jeune amazone qui, montée sur un coursier fougueux, parcourait jour et nuit toutes les côtes de la vaste seigneurie s'étendant jusqu'à Belœil et Chambly, et qui savait fort bien faire valoir sa langue et son esprit acérés, auprès de ses censitaires, contre l'audacieux, imberbe et plébéien qui osait se mesurer avec monsieur le baron. Bons amis plus tard, Mme de Montenach [Marie-Élisabeth Grant, fille du baron] et mon père se racontaient souvent les incidents de cette lutte de leur jeunesse (Papineau, 1998 : 99-100).

Toutefois, de façon générale, les Canadiennes semblent s'être peu préoccupées de leur état civil au cours des années que nous étudions ici. Cecilia Morgan constate le même phénomène dans le Haut-Canada, où « il ne paraît pas y avoir eu de contestation directe, ni organisée ni soutenue, de la part des femmes quant à leur exclusion du langage politique, ni de tentatives publiques pour contester les discours de la fraternité masculine ou la hiérarchie politique » (1999 : 28<sup>1</sup>). Même Julie Papineau, fort engagée dans les débats politiques du jour, ne fait aucune mention du suffrage féminin dans la correspondance avec son mari, bien que ce débat, en cours en Angleterre et aux États-Unis à cette époque, soit rapporté dans les journaux dont elle est une lectrice assidue.

Si l'on peut s'étonner devant une relative indifférence apparente chez la femme bourgeoise canadienne pour son statut juridique, il faut se rappeler que l'élévation républicaine de la famille faisait en sorte que le rôle qu'y jouait la femme était

---

1. Ma traduction de : « *In Upper Canada, there appears to have been no direct, organized and sustained challenges by women to their exclusion from political language, no public attempts to challenge the discourses of either manly fraternity or political hierarchy.* » Selon Light et Prentice, « [...] en dépit de l'émergence à la mi-siècle de la question féministe du vote des femmes aux États-Unis, le sujet ne semble pas s'être posé en Amérique du Nord britannique jusqu'après la Confédération » (1980 : 182). Ma traduction de : « [...] *despite the mid century emergence of women's suffrage as a feminist issue in the neighbouring United States, the question seems not to have been raised in British North America until after Confederation.* »

## INTRODUCTION

considéré comme un devoir politique au même titre que la participation active des hommes à la vie de la nation. En étudiant la situation des femmes lors des révolutions américaine et française, Catherine Dhaussy et Anne Verjus constatent que

Rousseau a cherché à faire reposer la République sur cette répartition conjugale des attributions, selon le modèle antique : les révolutionnaires et patriotes l'ont suivi, le Code civil et la politique fédérale l'ont consacré. L'organisation politique qui en ressort, en deux sphères séparées, ne doit donc pas tromper : c'est toujours dans la sphère familiale, dans la *domestic sphere*, en tant qu'unité du politique, qu'elle prend sens, qu'elle permet de comprendre comment et pourquoi les femmes ont adhéré à une logique qui ne leur reconnaissait pas la même participation qu'aux citoyens, à une souveraineté nationale qui ne les incluait pas en tant qu'électrices. C'est qu'elles se sont pensées en référence à l'unité d'intérêts qu'elles forment, par nature, avec le chef de leur famille, qu'il soit père ou époux. Et que ce statut d'épouses et mères de citoyens, dans un contexte de refondation et de régénération de la Nation, était proprement révolutionnaire (2004 : paragr. 37).

Une remarque de Bellavance permet pourtant d'apporter une explication supplémentaire à cette réticence : selon lui,

[I]a quête de « la souveraineté populaire » n'était pas le principal enjeu du mouvement libéral pour la souveraineté nationale, pas plus d'ailleurs que ne l'était la lutte pour le suffrage universel qui, dans le contexte du XIX<sup>e</sup> siècle, avait pour objectif l'obtention du droit de vote pour tous les hommes âgés de plus de 21 ans (2004 : 143).

Dans cette perspective, le mobile principal des luttes bascanadiennes se définissait comme étant avant tout national, auquel étaient soumis d'autres objectifs démocratiques, dont le droit de vote des femmes. Les mouvements en faveur du vote des femmes qui eurent lieu concurremment en Amérique, en Angleterre et en France émergeaient donc dans un contexte où la question nationale avait été résolue ou bien ne se posait pas. Et

tout comme, pendant la Révolution tranquille, les femmes les plus activistes s'étaient d'abord consacrées à la libération nationale avant de tourner leur attention vers celle des femmes, on peut supposer que, dans un contexte où l'existence même de la nation paraissait menacée, les femmes qui avaient le loisir et le désir de détourner leur attention du seul domaine domestique allaient surtout consacrer leurs efforts au salut de la nation canadienne.

Que ce soit, alors, par attachement aux traditions de l'Ancien Régime dans un contexte paysan ou catholique, ou par adhésion à la logique républicaine de la séparation des sphères dans un contexte bourgeois ou anticlérical, la position sociale de la femme canadienne semble résolument éloignée de toute participation à la sphère politisée. Si elle n'est pas entièrement exclue du domaine public dans ses prolongements civique, économique et associatif, sa marge de manœuvre y est quand même circonscrite. Le discours de la séparation des sphères sexuées ne se limitait pas à un simple trope exprimant l'angoisse masculine, bien que l'importance de cet aspect du concept ne puisse être ignorée<sup>1</sup>. Le discours de l'exclusion des femmes de la sphère publique, comme celui de la domesticité féminine, s'alignait sur une trop longue tradition religieuse et une trop forte idéologie sociopolitique, à la fois libérale et républicaine, pour être purement rhétorique. Il correspondait à un réseau de pratiques, tant anciennes que modernes, qui avaient de plus en plus prise dans la société bas-canadienne en voie d'embourgeoisement, et dont il constituait dès lors un élément de sa modernité. Reste à savoir si cette exclusion équivalait à l'aliénation de la femme de la vie de la nation en voie d'émergence.

---

1. Morgan, dans son étude sur le discours politique et religieux dans le Haut-Canada de la même époque, note que « les tropes n'étaient pas que des stratégies littéraires efficaces, mais les moyens par lesquels des relations de pouvoir étaient produites, organisées et maintenues » (1996 : 10). Ma traduction de : « *tropes were not just intriguing literary devices but were instead strategies whereby relations of power were produced, organized and maintained.* »

PREMIÈRE PARTIE  
LA FEMME DANS LE DISCOURS PUBLIC.  
LA QUERELLE DES JOURNAUX



## INTRODUCTION

Comme l'a montré Micheline Cambron pour le cas du journal *Canadien*, la presse quotidienne a constitué un élément important dans la création de l'espace public à partir du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et dans la formation de l'opinion publique à l'époque précédant les rébellions. Les différends qui opposaient patriotes et loyaux s'affichaient clairement dans les pages des journaux partisans – et tous les journaux étaient partisans<sup>1</sup>. Nous n'entreprenons pas ici l'analyse de ces journaux, qui a été fort bien menée ailleurs<sup>2</sup>; notre seul but a été de dépouiller leurs pages à la quête de références aux femmes. Une remarque s'impose pourtant : quand il s'agit de témoigner des progrès du mouvement patriote et des événements liés aux différends politiques, la fonction de propagande tend à l'emporter sur la communication d'informations, de sorte que la véracité des reportages sur les activités de l'une ou l'autre des factions politiques est presque toujours douteuse. Le simple fait de dénombrer les personnes ayant assisté à une assemblée publique donne lieu aux distorsions les plus ahurissantes. Dans *The Vindicator*, journal patriote, on lit sous le titre «La grande réunion loyale à Québec la semaine passée» le rapport suivant :

---

1. Les journaux dépouillés pour les années 1836-1837 sont : *La Minerve* (Montréal) et *Le Canadien* (Québec), publiés en français, et *The Vindicator*, publié en anglais, qui se rangent du côté des idéologies patriotes, le deuxième étant plus modéré que le premier ; *L'Ami du peuple* et *Le Populaire*, qui défendent les intérêts du Parti bureaucrate ; *Le Fantasque* de Napoléon Aubin, journal littéraire et satirique, bien que non partisan, qui tend vers la politique réformiste modérée.

2. Voir en particulier Beaulieu et Hamelin (1973).

Les « Constitutionnels » ont estimé de 8 000 à 10 000 le nombre de participants à la susdite réunion. L'absence de preuves pour soutenir une telle estimation sera évidente si on sait que, même si tous les hommes majeurs adhéraient au Parti constitutionnel, il n'y a pas 8 000 hommes au sein de la population de Québec. Que ce ne soit *pas* le cas est évident depuis les dernières élections... (*The Vindicator*, 8 août 1837 : 2<sup>1</sup>)

Ces disputes mènent à une véritable « querelle des journaux », dont voici un bel exemple :

L'assemblée constitutionnelle de lundi a été brillante et telle qu'on pouvait l'attendre des circonstances actuelles. Malgré ce que dit *La Minerve*, qu'elle était de moitié moindre que celle du 6 juillet, malgré ce que dit le *Morning Courier*, qu'elle était moins considérable, nous disons avec une profonde conviction qu'elle était au moins aussi nombreuse que celle du 6 juillet. Nous étions à portée d'examiner parfaitement l'étendue de la réunion et nous en parlons avec franchise et connaissance de cause.

De *La Minerve* nous attendions pire encore que ce qu'elle a dit. Du *Courier* nous n'attendions pas mieux<sup>2</sup> (*L'Ami du peuple*, 25 octobre 1837 : 2).

En ce qui concerne les questions relevant des différends politiques, il ne faut donc chercher ni « faits » ni « vérité », mais considérer les journaux comme un champ de bataille qui a précédé ceux où se sont affrontées les troupes militaires rebelles et

---

1. Ma traduction de : « *The Great Loyal Meeting at Quebec last Monday week* » : « *The "Constitutionalists" estimated the number at the above meeting at from 8,000 to 10,000. The want of foundation for such an estimate will be evident when we consider that the population of Quebec does not contain 8,000 men, even if the "Constitutionalists" had belonging to their party all the adult male population of Quebec. That they have not the whole of that population is evident from the late elections...* »

2. Nous avons modernisé l'orthographe et la ponctuation et corrigé les nombreuses coquilles des articles des journaux pour ne pas en alourdir la lecture.

loyales, un terrain sur lequel chaque parti a mené une lutte bien moins sanglante, et pourtant tout aussi sérieuse que l'autre. Dans cette bataille discursive où chaque faction vise à atteindre l'autre dans son honneur, son courage ou sa moralité politique, on fait jouer aux femmes les rôles à la fois d'arme de guerre, de cible et de ligne de tir.

À l'époque, tous les journaux reprennent librement des notices des journaux concurrents, de sorte que les mêmes articles circulent parmi plusieurs journaux, le plus souvent avec indication de la source. Cette façon d'amplifier les informations contenues dans un seul numéro acquiert des dimensions particulières dans la querelle partisane entre journaux, qui s'entrecitent afin de critiquer, de contredire ou de démentir la faction opposante. Dans l'exemple suivant, les fonctions de démentir le journal adverse et de critiquer les femmes qui auraient affiché un avis politique sont admirablement réunies. *L'Ami du peuple* reprend un article paru dans *La Minerve* selon lequel plus de 200 personnes, « parmi lesquelles se trouvait un nombre de dames », auraient quitté une église pour protester contre la lecture d'un mandement « à l'occasion de l'avènement de la princesse Victoria au trône ». Le journal saisit l'occasion pour montrer « combien *La Minerve* est mensongère en cette occasion » :

Nous pouvons affirmer, et cela est au su et au vu d'un nombre considérable de nos concitoyens, que le nombre de personnes sorties de l'église, en y comprenant même les dames que nous n'avions pas nommées, par égard pour elles, ne s'élevait pas à plus de dix [...].

Puisque *La Minerve* a mis les dames sur le tapis, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer à celles qui ont figuré dans cette occasion combien elles sont sorties du rôle que la nature leur a assigné et combien il leur sied peu de s'immiscer dans les haines politiques et religieuses des révolutionnaires (*L'Ami du peuple*, 19 août 1837 : 2).

C'est dans le contexte de cette bataille discursive que nous examinons la présence des femmes dans la presse à l'époque

## LES FEMMES DANS L'ESPACE REBELLE

précédant le conflit armé, afin de déterminer non seulement l'attitude exprimée à leur endroit, mais aussi les fonctions et usages auxquels elles sont soumises.

## CHAPITRE I

### *Les femmes sur le tapis*

#### QUESTIONS FÉMININES

Les journaux de la période 1836-1838 proposent un ensemble aussi stable que limité de types de discours concernant les femmes. Des mentions de femmes paraissent dans :

- 1) *Des annonces légales, publicitaires et sociales* : à cette catégorie appartiennent, par exemple, la publicité pour les écoles de filles dirigées par les femmes, les rapports des Sociétés des dames charitables ainsi que des notices concernant les activités mondaines de la haute bourgeoisie et des classes seigneuriale et gouvernante ;
- 2) *Des textes signés par des femmes ou adressés à elles* : il est rare que les femmes signent des textes – quelques lettres à l'éditeur, de même que des poésies, font exception à cette règle<sup>1</sup>. Un nombre restreint de textes fait

---

1. L'usage des pseudonymes est courant. Une signature féminine – chose rarissime – peut aussi bien masquer un homme qu'une femme ; même phénomène pour un pseudonyme masculin. Le nom de Marie-Louise, auteure de poésies, cache par exemple l'identité de Joseph-Guillaume Barthe, écrivain et avocat, né le 16 mars 1816 à Carleton, au Bas-Canada : dès 1837, « il commence [...] à se faire connaître au-delà des frontières régionales par des poésies, de plus en plus patriotiques, qu'il publie régulièrement, d'abord sous le pseudonyme de Marie-Louise, dans *Le Populaire* de Montréal » (Jean-Guy Nadeau, *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*). En même temps, le pseudonyme Anaïs cache l'identité d'Odile Cherrier.

précisément appel au lectorat féminin. Les destinataires femmes et les destinatrices sont le plus souvent liées à la production littéraire ;

- 3) *Des anecdotes et « histoires de rire »* : associées à une catégorie de textes où il s'agit plutôt d'amuser et d'instruire que d'informer, les anecdotes amusantes se donnent pour véridiques et les « histoires de rire » sont explicitement inventées. Dans chaque cas, il s'agit souvent de femmes et de situations domestiques ;
- 4) *Des articles d'actualité*, parmi lesquels se trouvent :
  - a) *Des nouvelles internationales* : c'est l'époque où Victoria est couronnée. À cette catégorie, nous attachons quelques articles traitant du statut social et civil de la femme, la plupart reproduits de journaux étrangers ou extraits de livres publiés à l'étranger et donnés le plus souvent sans commentaire éditorial ;
  - b) *Des nouvelles locales* : allant du fait divers jusqu'aux rapports concernant des activités politiques, c'est sous cette rubrique que les femmes paraissent dans leurs rapports avec les événements politiques du jour. La plupart des textes ayant trait aux « dames patriotes » ou « loyales » annoncent ou rapportent les réunions des femmes, la présentation de drapeaux à des troupes patriotes ou loyales, et les rapports sur le port de l'étoffe du pays et la promotion du mouvement de boycottage. À ces articles qui traitent des femmes « en bloc », sans distinction individuelle, s'ajoutent les cas de deux femmes particulières ; c'est par l'examen de leurs cas que notre lecture se terminera.

C'est au *Populaire*, journal constitutionnel fondé le 10 avril 1837, que revient l'honneur de solliciter directement les femmes comme lectrices et contributrices. Dans son premier numéro, l'éditeur s'adresse à divers groupes de lecteurs potentiels, parmi lesquels « Les Dames », dont il espère que

[l']empire sera affermi chaque jour par le soin que nous apporterons à les présenter au monde dans les différentes circonstances où elles ont illustré leur sexe. Enfin, leurs goûts littéraires seront stimulés par les choix que nous ferons d'articles propres à les instruire comme à les distraire (*Le Populaire*, 10 avril 1837 : 2).

Il fait appel aussi à leurs talents littéraires afin de publier les textes de celles qui « s'occupent à confier au papier leurs pensées fugitives » (*Le Populaire*, 10 avril 1837 : 2).

Le portrait de la femme donné dans cet éditorial, pour flatteur qu'il devait nécessairement être, est assez représentatif du discours tenu à son endroit dans l'ensemble des journaux. Tous font une place élevée à la femme, place qu'elle est exhortée à garder :

En vain quelques présomptueux Stoïciens voudraient-ils affecter, vis-à-vis de la compagne que Dieu leur a donnée ou que sa grâce ineffable leur destine, une indifférence qui n'est ni dans la nature ni dans les mœurs françaises ; en vain veulent-ils s'arroger, comme les plus forts, des droits de maîtres, alors qu'ils pourraient s'estimer trop heureux de ne point être esclaves ; en vain chercheraient-ils à afficher une supériorité que, trop souvent, rien ne justifie ; ils ne peuvent changer les lois de la nature, ni empêcher que la femme, par sa douceur constante, ses vertus tutélaires, ses grâces enchanteresses, sa patience angélique, son intelligence sublime, son ordre inappréciable, son courage soutenu et ses innombrables qualités, n'ait été placée dans une sphère à part : elle est le dernier comme le plus parfait ouvrage sorti des mains du créateur (*Le Populaire*, 10 avril 1837 : 2).

Nous verrons en quoi consiste cette « sphère à part » et quel est le sort – social, civil et journalistique – des dames qui transgressent par leurs actions désordonnées, trop hardies ou trop peu délicates les vertus que l'on tient à leur attribuer. Cette description de la femme idéale circonscrit les limites des actions qui lui sont propres. Les querelles politiques seraient une sorte de nécessité malsaine à laquelle ne peuvent échapper les hommes, mais dont

l'éloignement des femmes sera considéré comme vertu et comme marque de leur supériorité morale. La logique répétée partout dans les pages des journaux soutient moins l'incompétence de la femme dans les affaires publiques, que le bonheur dont elle jouit à évoluer au-delà des vaines querelles des hommes, somme toute dérisoires dans la mesure où elles ne touchent ni la famille, ni le foyer, ni la religion, domaines des seules valeurs véritables.

C'est par le contact avec les femmes que les hommes peuvent espérer s'élever au-dessus de leur nature. Citant les « mœurs françaises » et « la haute société », où les femmes « règnent en maîtresses indulgentes », *Le Populaire* se plaint que les divisions politiques détruisent les relations sociales et que la rareté des rencontres sociales qui en résultent doit nécessairement nuire à la jeune génération qui,

sevrée de la partie la plus essentielle au complément de son éducation, isolée du seul objet qui prescrive par sa seule présence le sentiment des convenances, [...] finira par oublier ou méconnaître cette galanterie qui distinguait ses ancêtres. Les résultats les plus funestes peuvent s'ensuivre, car l'absence des bonnes sociétés entraîne évidemment la création des mauvaises, et nous n'avons déjà que trop d'exemples des excès où peuvent se laisser entraîner les hommes qui n'imposent aucun frein à leurs violentes passions (*Le Populaire*, 10 avril 1837 : 2).

La publication des nouvelles et des actualités internationales constituait une fonction importante des journaux. Ces nouvelles étaient, presque sans exception, reprises des journaux étrangers, le plus souvent sans commentaire éditorial. Il est de ce fait difficile de faire des inférences idéologiques au sujet des journaux canadiens à partir des nouvelles internationales qui y apparaissent. Si le simple fait de publier un article au sujet des femmes représente un choix éditorial, celui-ci ne permet pas de présumer que l'éditeur adhère aux idées exprimées. En effet, nous le verrons, il n'y a pas de distinction à faire entre l'alliance patriote et loyale quant à la question de l'état civil de la femme et la

division sexuée des rôles sociaux<sup>1</sup>. Les questions du jour qui reviennent dans les pages au sujet des femmes de 1836 à 1838 concernent le droit de vote, le divorce, l'éducation et l'action politique des femmes.

C'est sans conteste *The Vindicator* qui gagne le prix de la défense des droits de la femme, en particulier en ce qui concerne le droit de vote. Il reproduit un long extrait de « Miss Martineau's New Work, intituled *Society in America* », qui traite de « l'inexistence politique des femmes<sup>2</sup> ». Dans ce chapitre, l'auteure

---

1. Dans son étude sur le langage sexué dans le discours politique et religieux dans le Haut-Canada (1791-1850), Cecilia Morgan découvre le même souci pour la séparation des sphères partagé par les conservateurs et les réformistes : « On pourrait s'attendre à ce que les réformistes adoptent un concept plus flexible et plus égalitaire des relations entre les sexes que leurs opposants, dont la perspective était informée par des notions de hiérarchie et de déférence. Pourtant, les réformistes se préoccupaient de séparer ce qu'ils envisageaient comme constituant la sphère privée du domaine public, politique, pour ensuite concentrer leur attention sur celui-ci. [...] En effet, le discours réformiste contribuait à former et à renforcer la notion d'une société scindée selon les divisions sexuelles et où l'absence des femmes comme acteurs politiques allait de soi et était passée sous silence » (1996 : 57-58). Ma traduction de : « *We might expect that reformers would provide a more flexible and egalitarian concept of gender relations than their opponents, whose outlook was shaped by notions of hierarchy and deference. However, reformers concentrated on separating what they understood to be the private sphere from public, political life and then focused their efforts on the latter. [...] In fact, reform discourse helped shape and reinforce notions of a society that was bifurcated by gender and in which women's absence as political actors was assumed and rarely, if ever, commented upon.* »

2. Harriet Martineau publie *Society in America* en 1837 (Londres). Eleni Varikas explique la méthode d'observation de Martineau : « Si on jugeait la civilisation américaine selon le critère de la position sociale des femmes, elle se situerait à un degré inférieur que ce qu'on aurait pu s'attendre à juger d'autres symptômes de son état social. Dans le traitement des femmes, les Américains sont en deçà non seulement de leurs propres principes démocratiques, mais aussi des pratiques rencontrées dans certaines parties du Vieux Monde », écrit Harriet Martineau qui visite les États-Unis en 1834 dans le but de comparer l'état social réel de

britannique montre que priver les femmes du droit de vote contredit le principe démocratique annoncé dans la Déclaration d'indépendance et sur lequel est fondée la Constitution américaine. Harriet Martineau analyse les opinions de Thomas Jefferson et de James Mill pour les dénoncer et en montrer les faiblesses. La citation suivante non seulement donne le ton de l'article, mais aussi touche étroitement à la situation des femmes au Bas-Canada :

On prétend que la moitié de la race humaine acquiesce à la décision de l'autre moitié, relativement à ses droits et à ses devoirs. Et en effet, il est des exemples non seulement de soumission, mais d'acquiescement. Il y a quarante ans, les femmes du New Jersey votaient aux élections. Le terme général *d'habitants* comprenait indistinctement les deux sexes, comme il les comprendra encore quand le véritable principe démocratique sera tout à fait compris. Une motion ayant été faite pour corriger cette méprise, elle fut corrigée, comme on peut bien le croire, sans réclamation, que je sache, de la part des personnes qu'on allait léser. Le consentement ne prouve que la dégradation de la partie lésée. Il inspire le même sentiment de pitié que la supplication de l'esclave affranchi qui vient, à genoux, conjurer son maître de lui rendre son esclavage, afin de voir ses besoins matériels satisfaits sans se troubler la cervelle de droits et de devoirs humains. Un acquiescement pareil est un argument qui, pour ceux qui en font usage, tranche du mauvais côté.  
[...]

---

l'Amérique avec les principes sur lesquels il se fonde. Les observations de la journaliste britannique, dont les statistiques d'économie politique ont par la suite constitué une des sources de Marx, présentent un intérêt particulier puisqu'elle est parmi les rares voyageurs à mener une réflexion sur sa position d'observatrice en tant que femme et partisane connue de l'égalité des sexes : "Je suis certaine que j'ai vu plus de la vie domestique que ce qui a pu être montré à n'importe quel monsieur voyageant dans le pays. La chambre des enfants, le boudoir, la cuisine sont des écoles excellentes pour apprendre les mœurs et les coutumes d'un peuple" » (2001 : parag. 12).

La vérité est que, bien qu'on parle beaucoup de *la sphère de la femme*, on donne à cette expression deux sens bien différents. Dans le sens étroit et le plus convenable à la partie gouvernante, on entend cette sphère fixée par les hommes et limitée par leurs idées de convenances, idées qu'une femme, que toutes les femmes peuvent légitimement ne point partager. Dans l'acception large et vraie, on doit entendre la sphère fixée par Dieu et limitée par les facultés qu'il a départies ; celle-ci commande l'assentiment de l'homme et de la femme, et la seule question qui reste à prouver est celle des facultés (Martineau, 1839 : 159-161, citée en anglais dans *The Vindicator*, 4 juillet 1837 : 1).

Si *The Vindicator* est à féliciter pour la publication de ce texte, c'est que le journal en appuie explicitement les propos par le commentaire suivant :

Voici de la démocratie pure, authentique. Quel bagarreur aux réunions des comtés, quel scribouilleur d'un paragraphe journalistique pourrait affirmer qu'à la femme qui a commis le chapitre précédent l'on ne pourrait pas confier sans danger le « droit de vote » ? (*The Vindicator*, 4 juillet 1837 : 1<sup>1</sup>)

Par la publication et l'approbation de ce texte et de cet argument, *The Vindicator*, de tendance libérale, s'éloigne pourtant de la politique promue par le Parti patriote qui, en 1834, a tenté de retirer aux femmes le droit de vote dont elles jouissaient par « inad-vertance », comme leurs sœurs américaines<sup>2</sup>.

*Le Canadien*, également de tendance patriote, reprend un article sur les « droits des femmes » publié dans *L'Abeille de la*

---

1. Ma traduction de : « *This is democracy, pure, genuine democracy. What brawler at ward meetings, or what scribbler of a newspaper paragraph, can say that the woman who indicted the foregoing chapter might not safely be trusted with the "right of suffrage" ?* »

2. Rappelons que ce droit, exercé dans des contextes particuliers, mais relativement limités, sera effectivement retiré en 1834 et définitivement révoqué en 1849, à la suite de l'instauration du gouvernement responsable (1848) et à l'époque où les femmes américaines s'activent pour obtenir le droit de vote.

*Nouvelle-Orléans*, où l'auteur critique les tentatives de changer la loi sur la communauté des biens en faveur de l'homme. Or, l'outrage exprimé au sujet de cette proposition de loi « digne de figurer dans les codes d'Ethelred ou de Saint-Édouard » souligne clairement la séparation des sphères dont découle la responsabilité de la part des « puissants » de protéger les « faibles » : tandis que les femmes ne devraient pas participer à la confection des lois, elles ne devraient pas non plus être les victimes de ceux qui, « souvent par caprice ou par vanité, cherchent à faire passer des lois bizarres et contraires à la douceur de nos mœurs » ; ceux qui en ont la responsabilité devraient se souvenir « que le plus grand écart des législateurs est d'abuser, contre le faible, de la puissance momentanée dont ils sont responsables à leurs commettants, et qui plus est à la postérité » (*Le Canadien*, 6 mars 1837 : 3).

La question du divorce et de la séparation des biens surgit encore dans les pages du *Populaire*, journal loyaliste, qui publie à la rubrique « Document politique » un long article signé Flora Tristan, dans lequel la militante socialiste et féministe française adresse aux « Messieurs les Députés » une « Pétition pour le rétablissement du divorce ». Le journal n'indique ni la source ni l'origine de ce texte, et n'émet aucun commentaire<sup>1</sup>. Tristan raconte comment le divorce par consentement mutuel avait été introduit en France à la suite de la Révolution. Napoléon, qui régnait par « despotisme », n'avait pas osé l'abolir, mais y « imposa des conditions outrageantes à la pudeur des familles », en faisant du divorce le droit exclusif du mari et en déterminant les effets « d'une manière aussi immorale qu'arbitraire ». Tristan déplore le fait qu'en dépit de deux défaites à la Chambre des députés, la loi ait été chaque fois soutenue par les « vieux courtisans » de Charles X qui « les pieds dans la tombe [...] défendent toujours les mœurs de leur temps ». Elle demande ensuite à la Chambre d'abolir « ce monument barbare de la gothique assemblée » et de « rétablir le divorce, et de l'instituer sur le principe

---

1. Le texte de la pétition aurait paru le 30 décembre 1837 dans le journal français *Le Bon Sens* de Louis Blanc (Nadaux, en ligne).

des réciprocités et à la volonté de l'un des conjoints, ainsi que l'avaient fait les lois antérieures au Code Napoléon » (Tristan, citée dans *Le Populaire*, 12 mars 1838 : 1).

Malgré son silence éditorial à propos de cet article, il est peu probable que *Le Populaire* entende le lien établi par Tristan entre le divorce et le républicanisme comme un argument pour appuyer l'un ou l'autre. Il est plus convaincant d'imaginer que, pour les lecteurs du journal, ce lien parle éloquemment de la dégradation à laquelle mènent le système républicain et l'anticléricalisme qui séparaient si heureusement la France postrévolutionnaire du Canada sous le régime britannique. L'important pour nous, c'est que le journal remplit un certain devoir en publiant l'article et en le livrant sans commentaire éditorial à ses lecteurs.

Sur la question de l'engagement politique des femmes en général, *Le Canadien* (de tendance patriote) commente ainsi un article reproduit du *Courrier des États-Unis* qui traite des activités politiques des femmes américaines. Selon *Le Canadien*, leurs activités politiques, notamment la formation « des sociétés d'abolition de l'esclavage, de tempérance et d'amélioration morale », les amènent à négliger « leurs enfants, leur mari, leur ménage » :

Des jeunes et des vieilles filles pétitionnent le Congrès, publient des journaux, où, pour réformer les mœurs, elles parlent de choses qui font même rougir les hommes ! [...]

C'est avec un vif plaisir que nous voyons que le clergé de Massachusetts a rappelé aux femmes leurs devoirs de femme et les blâme publiquement de s'être mêlées, aux dépens de tout sentiment de délicatesse, de choses dont une femme modeste rougirait de s'occuper (*Le Canadien*, 16 août 1837 : 1).

L'article du *Canadien* se clôt par une citation du *Courrier* qui condamne l'implication politique des femmes et déplore

cette connaissance intime des choses « qu'on ne doit pas nommer » et cette conversation qui y a rapport ; par là, la modestie et la délicatesse, qui sont les charmes de la vie domestique et qui établissent la véritable influence de la femme dans la société, se trouvent détruites, et le chemin de la dépravation et de la ruine se trouve ouvert (*Le Canadien*, 16 août 1837 : 1).

*Le Populaire* reprend le même thème dans l'article suivant au sujet de la mobilisation des femmes britanniques contre l'esclavage :

PÉTITION DE DAMES : Nous avons eu en Amérique des Dames pétitionnant pour obtenir des lois de divorce, d'autres pour demander des maris. Cette province a vu des Dames extrêmement patriotes dîner publiquement, boire du whisky, tirer à la cible, et probablement que nous les verrons bientôt pétitionner le grand, l'étonnant, le révoltant Papineau, pour daigner engager leurs enfants dans son armée, et se faire casser bras et jambes au service d'un si bon prince. Mais toutes ces Dames voudront bien céder le pas aux Dames anglaises, car celles qui s'agitent pour le bien de l'humanité doivent avoir la préférence sur celles qui se trémoussent par intérêt particulier, ou par aveuglement politique (*Le Populaire*, 30 octobre 1837 : 3).

Si la question de l'esclavage fournit au *Populaire* l'occasion de dénigrer les femmes canadiennes qui s'engagent dans des causes « intéressées », et donc peu nobles, en les comparant aux femmes britanniques qui œuvrent « pour le bien de l'humanité », c'est sans doute parce que cette question ne touche pas directement le Canada<sup>1</sup>. Apparemment, on ne craint pas que les Canadiennes s'organisent dans ce sens, et l'approbation de celles qui le font en Angleterre ne sera qu'une occasion de plus de fustiger Papineau, les patriotes en général et les femmes patriotes en particulier. Envisagé dans son rapport aux femmes, l'esclavage fournit l'occasion au même journal de lancer une critique contre l'état républicain tant admiré par les patriotes les plus radicaux :

---

1. L'esclavage fut pratiqué au Canada jusqu'à son abolition dans l'Empire britannique par la loi de 1833. Il s'agissait pourtant d'une pratique marginale comparée au phénomène aux États-Unis, les conditions agricoles différentes aidant. Plusieurs limitations à cette loi qui ne fut ni absolue ni universelle stimulaient la continuation des mouvements abolitionnistes.

FEMME À VENDRE : Vive le pays de la liberté car sur cette terre promise où tout homme doit naître maître au moins de sa personne et former un des treize millions de co-souverains des États-Unis, cet important bienfait ne comporte point d'autre exception que la couleur de la peau. [...] La femme qui, chez toutes les nations du monde, a des droits incontestables autant qu'incontestés à la liberté, n'est plus là qu'un vil objet de spéculation, si ses cheveux ont le malheur d'être crépus. Il y a de quoi volontiers se révolter contre l'espèce humaine et particulièrement contre les citoyens des États-Unis, lorsqu'on lit au dix-huitième siècle [sic] l'annonce suivante, que nous trouvons dans *L'Abeille de la Nouvelle-Orléans* du 25 juin dernier :

« À VENDRE : une femme griffe, âgée de 18 ans, de jolie figure et bien constituée, saine et sans défaut, bonne blanchisseuse et repasseuse, entendue un peu à la cuisine, très disposée et propre au ménage de la maison. Elle sera vendue pour un prix modéré » (*Le Populaire*, 27 juillet 1838 : 3).

L'autre sujet envisagé dans son rapport aux femmes qui revient assez fréquemment est la question de l'éducation. Sous la rubrique « Extraits divers », *Le Canadien* annonce la publication d'un ouvrage chez Hachette intitulé *Cours complet d'éducation domestique pour les filles*. Le journal fait remarquer que « [t]ous les gouvernements se sont occupés, avec plus ou moins de sollicitude, de l'éducation des garçons ; celle des filles, au contraire, a toujours été abandonnée aux théories et aux spéculations particulières » (*Le Canadien*, 6 mars 1837 : 2). L'ouvrage annoncé corrigerait cette déficience en donnant « aux mères, même les moins instruites, les moyens de faire elles-mêmes et sans sortir de chez elles, l'éducation de leurs filles » (p. 2). La grammaire, l'histoire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire naturelle, la musique sont parmi les sujets traités. Mais la principale vertu de l'ouvrage semble être de soustraire les filles à la nécessité d'aller à l'école et de les soumettre à la tutelle des mères – même les moins instruites : « Concentrer l'éducation des filles dans la maison maternelle, mettre toutes les mères, sans exception, à même

de bien faire cette éducation, il y a là une grande pensée, une pensée éminemment utile, et les encouragements ne peuvent manquer à une si noble entreprise » (p. 2).

On ne sait quelle motivation attribuer à la lettre suivante, adressée au *Populaire* par « Un Passant » qui aurait été un témoin « accidentel » de l'examen public des élèves de l'école des Demoiselles Davignon. Les éloges de la performance des jeunes filles, qui rapprochent cette lettre de la notice publicitaire, peuvent faire croire que ce « passant » n'était pas entièrement étranger aux intérêts de la maison en question. La description de la performance insiste sur les qualités de ces jeunes filles qui ont « à cœur la science, il est vrai ; mais encore bien plus la pratique des vertus chrétiennes, qui font la beauté, l'agrément, le charme et l'apanage remarquable du sexe féminin » (*Le Populaire*, 4 septembre 1837 : 2). Les filles auraient été examinées sur « la lecture, l'écriture, la grammaire française et anglaise ; sur l'histoire sacrée et profane, la géographie, la mythologie, le dessin, la musique, etc., etc. » L'auteur termine par l'éloge de l'instruction, devenue « si rare dans nos campagnes » : « Heureuse la jeunesse qui dès son bas âge aime l'instruction ! Trois fois heureux les parents chrétiens qui savent inculquer dans le cœur de leurs enfants l'amour de cette étude qui sait former le citoyen, et faire le bon chrétien » (p. 2).

Ce qui est à remarquer dans l'ensemble de ces articles, dont la récolte est plutôt mince, c'est la prédominance des sources étrangères quand il s'agit des débats sur la situation sociale de la femme, question qui, de toute évidence, ne fait pas de vagues au Bas-Canada dans ces années mouvementées menant à la rébellion<sup>1</sup>. Il est entendu que le conservatisme religieux et politique du pays n'était pas propice à la « libération » de la femme, ni

---

1. Bellavance fait remarquer que « [l]e suffrage universel, c'est-à-dire masculin, n'existait pas encore en Occident à cette époque ; les femmes ont acquis le droit de vote généralement au XX<sup>e</sup> siècle. Cette question du vote des femmes n'était pas l'enjeu des révolutions nationales du XIX<sup>e</sup> siècle » (2004 : 105).

même à la mise en question de son statut. Mais le retard accusé par le mouvement féministe à cette époque serait peut-être aussi à mettre en rapport avec un retard semblable au Québec à l'époque de la Révolution tranquille, où les énergies des femmes les plus politiquement engagées s'attachaient au mouvement national, laissant peu de place aux revendications féminines ressenties comme secondaires par rapport à la question nationale. De la même façon, toutes les réunions politiques et manifestations des femmes rapportées dans la presse, quoique peu nombreuses, sont sans exception en faveur du débat politique. Nous n'avons trouvé aucune trace d'un intérêt chez les femmes canadiennes pour les questions du divorce, du vote ou de l'esclavage auxquelles les journaux canadiens accordent pourtant une certaine place<sup>1</sup>.

La position de la presse quant au statut de la femme n'est donc ni claire ni univoque. Si les journaux de toutes les tendances sont unanimes sur la question de la séparation des sphères, nous avons vu qu'au moins *The Vindicator*, journal anglophone de tendance libérale modérée, semble promouvoir le droit de vote pour les femmes. Aucun de ces articles ne semble avoir non plus suscité de lettres en réaction aux idées exprimées. C'est comme si le statut de la femme, bien qu'ayant une certaine importance sur la scène internationale et étant donc digne de reportage, touchait les Canadiens de la même manière que l'esclavage : on peut bien avoir son opinion et s'instruire sur la situation des autres, mais ce statut n'est pas au centre des préoccupations locales et ne semble stimuler ni action ni même débat.

C'est plutôt dans les rapports concernant les actions des femmes, directement ou indirectement liées aux questions de politique locale, que nous entrevoyons le plus clairement la teneur des opinions sociales à leur sujet, ainsi que la véritable marge de manœuvre des femmes dans la société civile de l'époque. Nous

---

1. Une indifférence semblable s'affiche dans la correspondance de Julie Papineau, qui commente fréquemment des questions politiques sans jamais mentionner le statut de la femme tant sur le plan juridique que sur le plan politique.

explorons alors la représentation des femmes canadiennes dans le contexte des événements politiques et sociaux locaux.

### LES ANECDOTES ET « HISTOIRES DE RIRE »

Si nous entamons la question de la représentation des femmes canadiennes dans les journaux de l'époque par la rubrique « Histoires de rire », ce n'est pas pour donner à celle-ci une importance exagérée ; c'est plutôt que grand nombre des articles et des reportages « d'actualité » concernant les femmes suivent de près le modèle proposé par ces histoires humoristiques, avec lesquelles ils partagent de nombreux thèmes et stratégies rhétoriques. Cette coïncidence nous permettra de souligner ensuite une certaine tendance vers la représentation fantaisiste, pour ne pas dire « fictionnalisante », des femmes réelles. L'une des sources d'humour communes aux « histoires de rire » et à d'autres anecdotes concernant les femmes est le renversement des attentes gouvernant le rapport homme-femme, par lequel on fait « porter la culotte » à la femme, ou bien la jupe à l'homme, parfois littéralement. Si la raillerie associée à ce renversement de l'ordre du monde est le plus souvent dirigée contre les hommes, les femmes, nous le verrons, n'en sont pas exemptes. L'ordre préconisé est résumé dans un petit article du *Populaire* qui appartient aux miscellanées souvent proposées pour alléger le contenu du journal, pour amuser, distraire ou, comme dans ce cas, édifier :

PARALLÈLE DES DEUX SEXES : L'homme est fort, la femme est défiante sans arrogance ? [*sic*]<sup>1</sup>. L'homme est grand dans l'action, la femme est grande dans les souffrances. L'homme brille au dehors, la femme brille à la maison. L'homme parle pour convaincre, la femme parle pour persuader et plaire. L'homme a un cœur rude, la femme a un cœur

---

1. Nous maintenons ce point d'interrogation, sans doute l'une des très nombreuses coquilles des journaux, pour sa valeur d'ironie, dont il sera pourtant la seule touche dans cette notice autrement dépourvue d'humour.

doux et tendre. L'homme prévient la misère, la femme adoucit la misère. L'homme a la science, la femme la sensibilité. L'homme est un être de justice, la femme est un être de grâces (*Le Populaire*, 16 juin 1837 : 4)<sup>1</sup>.

Bien que fortement stéréotypée, cette série d'oppositions exprime avec netteté les qualités idéales attribuées aux deux sexes. Nous verrons plus loin que ces présupposés sont ceux qui gouvernent les tentatives les plus sérieuses de gagner les femmes lectrices et que les attributs ici énumérés représentent tout ce qu'il y avait de plus désirable chez la femme ; rien ne permet de croire que la majorité des femmes n'aspieraient pas à se conformer à cet idéal. C'est précisément par la transgression de ces qualités que les femmes deviennent dignes de reportages journalistiques.

Les histoires de rire et les anecdotes humoristiques concernent le plus souvent les relations conjugales et sont dénuées de portée politique (au sens fort du terme). *L'Ami du peuple* rapporte une « anecdote » au sujet d'une femme qui « avait fait citer son mari devant la police correctionnelle comme coupable de voies de fait » : chaque fois que le mari boit, ce qui arrive souvent, il bat sa femme. Elle décide de se désister de sa plainte parce qu'il lui avait promis d'être sage :

M. le président : Enfin, donnez-vous votre désistement !

La femme : Certainement : j'ai promis, je tiens parole, pourvu qu'il tienne la sienne.

Le mari : Va, ma petite femme, tu seras heureuse comme un Chérubin ; tu sais, il y a déjà trois semaines que tu goûtes le bonheur des anges.

---

1. Un texte presque identique paraît en anglais en 1849 dans *The Christian Guardian*, un hebdomadaire méthodiste publié dans le Haut-Canada. Nous ignorons la source originelle ; il est peu probable que ce journal se soit inspiré du *Populaire* (Light et Prentice, 1980 : 222).

La femme : C'est vrai, y a déjà bien longtemps que je n'ai été battue... ça me paraît si drôle... il me semble qu'il me manque quelque chose. (Hilarité)

Le mari est renvoyé des fins de la plainte (*L'Ami du peuple*, 18 janvier 1837 : 1).

Une histoire semblable concerne un homme accusé d'assaut et qui s'est fait représenter par sa femme qui, elle, gère de toute évidence les affaires du ménage, le cerveau du mari et sa parole. Le titre de l'article, « Une femme qui porte... parole pour son mari », laisse clairement sous-entendre l'interchangeabilité qu'il y a entre le fait de parler pour l'homme et celui de porter les culottes.

Ces anecdotes et « histoires de rire » se prêtent tout naturellement à la guerre de mots autour des enjeux politiques. Les journaux constitutionnels ne manquent jamais l'occasion de ridiculiser le mouvement patriote au moyen d'histoires drôles qui fondent le renversement de l'ordre domestique sur le désordre semé par la politisation des femmes, ou bien sur le manque de jugement dont l'alliance patriote du mari serait soit le symptôme, soit la cause. *L'Ami du peuple* rapporte l'anecdote suivante :

ANECDOTE : Dans une paroisse du comté du Lac des Deux-Montagnes se trouve un ménage bien uni jusqu'à ce jour, mais que la politique a divisé, le mari tenant chaudement pour M. Papineau et la dame pour la constitution. Il y a quelques jours, après une chaude dispute sur la politique, le digne époux voulant se venger de sa moitié qui l'avait confondu se rendit à l'écurie et coupa la queue de la vache favorite de la dame. Celle-ci lorsqu'elle connut l'affront se promit de représailles. En conséquence, le lendemain, tandis que le bourreau du paisible quadrupède était plongé dans un sommeil produit par de copieuses libations de whisky faites avec les amis, elle s'arma d'une paire de ciseaux et lui coupa les cheveux au ras de la tête. On dit qu'à son réveil le patriote se trouva fort surpris, mais fut obligé d'avouer qu'il avait mérité son sort (*L'Ami du peuple*, 19 juillet 1837 : 2).

Cette anecdote raconte une version humoristique d'une pratique souvent associée au charivari<sup>1</sup>, celle de couper les queues des animaux appartenant aux partisans de la faction opposée, forme de castration symbolique évidente. Cet article fait d'ailleurs suite à un autre paru cinq jours auparavant dans *Le Canadien* :

OUTRAGE DU BEAU SEXE : On nous dit que les féroces patriotes du comté du Lac des Deux-Montagnes ont été jusqu'à raser entièrement les cheveux à plusieurs femmes, en haine de l'opinion politique de leurs maris ou parents. Si ce fait est vrai, semblable atrocité mériterait le plus cruel châtement (*Le Canadien*, 14 juillet 1837 : 2).

Nous n'avons trouvé nulle part la confirmation de ce « fait » que le journal semble mettre en doute. Pourtant, le lien entre cet « outrage » et l'anecdote précédente est clair. On note aussi que ce n'est pas pour se venger de l'opinion politique des femmes que le geste aurait été commis, mais pour punir celle de « leurs maris ou parents ». L'anonymat entourant l'anecdote rapportée dans *L'Ami du peuple*, où la femme constitutionnelle effectue la castration symbolique de son mari patriote, n'est pas propre aux textes humoristiques ; l'identité des auteurs journalistiques est souvent supprimée ou encodée par un sobriquet. Cet anonymat, qui assure que l'histoire reste invérifiable, ne fait qu'augmenter sa vraisemblance. En outre, l'émasculatation semble constituer l'arme principale de la satire politique.

L'un des premiers objets de cette satire est la jeune reine Victoria, ou plutôt le fait d'un « gouvernement en jupon » :

Ceci est véritablement l'ère des gouvernements en jupon ! – l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal sont tous gouvernés aujourd'hui par de jeunes reines – les partisans de la monarchie

---

1. Le charivari est une ancienne tradition française pratiquée contre le domicile des personnes dont les mœurs, souvent sexuelles, sont jugées inacceptables par la communauté. Au Québec, à l'époque des rébellions, les charivaris prenaient souvent une couleur politique, comme le montre le travail d'Alan Greer (nous le verrons plus tard).

héréditaire peuvent maintenant la contempler sous les traits de ces beautés ; trois jeunes demoiselles régnant sur trois royaumes dans l'Europe moderne, et cela en plein XIX<sup>e</sup> siècle (*The Vindicator*, 15 août 1837 : 2<sup>1</sup>).

Or, *The Vindicator* affiche ici son républicanisme par le biais de sa misogynie : la preuve des vices du système de la monarchie héréditaire, contre laquelle les patriotes les plus radicaux s'élèvent, est qu'elle débouche sur cette anomalie qu'est une Europe moderne dominée par des femmes. Cet exemple du renversement de l'ordre naturel des choses, même s'il est présenté ironiquement, prétend fournir la preuve qu'un système politique dégénéré ne saurait produire que des anomalies de cet ordre.

Le thème de la féminisation du parti opposant, en l'occurrence le plus souvent celui des patriotes, revient avec une fréquence remarquable<sup>2</sup>. En ce qui concerne la participation des

---

1. Ma traduction de : « *This is truly an era of petticoat government! – England, Spain and Portugal are now governed by young Queens – the advocates of monarchical hereditary descent can now see it in all its beauties ; three young misses governing three kingdoms in enlightened Europe, and that too in the nineteenth century.* » Cecilia Morgan, qui étudie le discours politique dans le Haut-Canada à la même époque, note ceci : « Une femme en particulier était ciblée pour son rang, son sexe, son âge et, parfois, son apparence physique. La jeune reine Victoria devint le symbole de la colère des réformistes à l'endroit de la Grande-Bretagne, tout comme c'était le cas au Bas-Canada, où elle était attaquée avec encore plus de virulence » (Morgan, 1999 : 25). Ma traduction de : « *One woman in particular was targeted for her rank, gender, age, and, at times, physical appearance. The young Queen Victoria became the symbol of the reformers' anger at Britain, as she did in Lower Canada, where she was attacked with greater virulence and vitriol.* »

2. Il faut noter que la féminisation comme insulte est une stratégie ancienne qui n'est pas encore entièrement désuète dans certaines cultures. Selon Morgan, le discours politique du Haut-Canada employait des figures ou des caractéristiques jugées « féminines » pour insulter ou dénigrer une perspective politique particulière (Morgan, 1999 : 16). Pourtant, les femmes ayant participé directement à l'action politique et se prêtant ainsi à des critiques publiques semblent, selon ses recherches, moins nombreuses que dans le Bas-Canada.

femmes aux manifestations patriotes, participation tant vantée par les patriotes, les journaux loyaux ne manquent pas de reprendre la métaphore du gouvernement en jupon : « *La Minerve* nous annonce que 149 dames de Saint-Denis se sont réunies samedi dernier dans un bosquet voisin de ce village, pour un dîner, et qu'elles ont adopté plusieurs résolutions politiques. Décidément, le mouvement est dans les jupons » (*L'Ami du peuple*, 30 septembre 1837 : 3).

Le jugement porté sur la présence des femmes dans les espaces public et politique semble entièrement déterminé par les alliances politiques en jeu, ce qui fait que le consensus proscrivant une telle participation est facilement renversé au service de l'une ou l'autre cause. La même idéologie qui dénonce le « gouvernement en jupon » annonce aussi éloquemment et publiquement l'ascendance des femmes sur les hommes. Jamais dans leurs réunions les patriotes n'omettent-ils de porter un *toast* à l'honneur des femmes : « Au beau sexe : Josephite, femme de Jean-Baptiste, son empire est celui de la tendresse et de la vertu. Elle mérite la confiance de l'époux qui ne fait jamais d'affaire d'importance sans prendre son avis » (« Discours de M. LeBlanc de Marconnay, Fête de la Saint-Jean », *La Minerve*, 25 juin 1835 : 2) ; « À nos femmes, nos filles, nos sœurs et nos amantes qui nous encouragent et nous appuient. Cette bonne cause ne peut manquer de réussir » (« L'Assemblée à Saint-Denis, 28 août 1837 », *La Minerve*, 4 septembre 1837 : 2). Or, cette tradition devient aussi l'objet d'une boutade, où ce sont non seulement les hommes patriotes, mais aussi leurs femmes qui sont visés par un mot bien ou plutôt mal placé :

SANTÉ PATRIOTIQUE : Dans une réunion de Patriotes, [...] un des plus exaltés d'entre eux et des plus grands admirateurs du réputé grand homme, pour témoigner son désir de voir la génération future composée d'hommes aussi fermes et aussi déchaînés dans le radicalisme que l'agitateur en chef, proposa la santé suivante, qui fut accueillie, non par le rire de toute l'assemblée, mais bien avec l'enthousiasme qu'on connaît à quelques-uns d'entre eux pour les liqueurs prohibées : À NOS

FEMMES : Puissent-elles être *toutes pleines* de Papineau (*Le Populaire*, 2 octobre 1837 : 2).

C'est sur le fond de ces boutades dont les femmes sont moins la cible que la ligne de tir permettant de viser les hommes, que nous lisons les articles plus sérieux des journaux.

## LE BON MÉNAGE PATRIOTE

Le boycottage des produits importés constituait un élément clé du programme patriote. Touchant de façon importante aux produits tels le café, les spiritueux, les étoffes et les vêtements, le boycottage touchait de près le domaine des femmes, qui étaient appelées à démontrer leur patriotisme en n'usant que des articles locaux. Les journaux loyaux traitent ces efforts comme risibles, et les rapports dithyrambiques sur les femmes qui portent l'étoffe du pays publiés dans la presse patriote deviennent des sources de raillerie pour la presse bureaucrate.

Nous avons trouvé dans les journaux parcourus seulement deux « lettres à l'Éditeur » signées par des femmes, toutes deux concernant la question du boycottage. Il faut néanmoins rappeler que rien ne garantit que ces signataires soient effectivement des femmes ; au contraire, certains détails font soupçonner une supercherie<sup>1</sup>. Les deux lettres paraissent dans le même numéro du *Populaire*, celui du 23 juin 1837. Dans la première, « Une Dame » accuse Papineau de « sa conduite inexcusable » et se plaint du fait que dans ses discours publics prônant le boycottage de produits importés, le

pauvre homme a dégénéré, à ne plus avoir le sentiment que doit avoir un homme, et trouvant que tous les autres moyens lui manquent pour atteindre le but qu'il se propose, il attaque maintenant le sentiment de celles qu'il croit être trop faibles

---

1. Nous verrons que Mme Rosalie Cherrier Saint-Jacques de Saint-Denis fut connue comme « correspondante » pour *Le Populaire* et qu'elle aurait écrit des notices antipatriotes. Cette « dame » serait peut-être Mme Saint-Jacques.

pour user de représailles, il insulte les femmes de ceux qu'il flatte et cajole avec de fausses promesses, leur disant qu'elles sont plus disposées à sacrifier la vie de leurs maris qu'à renoncer à quelques légères superfluités, telles que l'usage du thé, etc. [...]

Lorsque j'appris que Mr. Papineau prêchait contre l'usage des vins, je supposai naturellement qu'il était de la société de tempérance, mais je trouve que j'étais dans une grande erreur ; et, entre vous et moi, Mr. l'Éditeur, qui sait si Mr. Papineau ne se propose pas de se faire distillateur, après qu'il aura perdu son siège dans la Chambre d'Assemblée? [...] [L]es femmes du Bas-Canada doivent renoncer au vin, au thé et au café pour se mettre à boire du punch au whisky ; elles doivent laisser régler leur goût et leurs désirs par Mr. Papineau, et si d'abord elles n'aiment point ce qu'il leur ordonne de prendre ; comment donc? Elles n'ont qu'à s'y habituer. C'est là ce qu'il appelle donner de la liberté au peuple (*Le Populaire*, 23 juin 1837 : 1).

La deuxième lettre est signée par une « Femme d'Ouvrier » qui, soit dit en passant, s'exprime légèrement mieux que ne le fait la femme du « grand homme » lui-même. Il nous semble plus que probable que cette « femme d'ouvrier » portait, littéralement, des culottes. La lettre condamne le port des vêtements confectionnés d'« étoffe du pays » qui découlait du programme du boycottage :

Je suis l'épouse d'un artisan, qui s'est fourré dans le patriotisme, et qui s'imagine qu'en se mêlant des affaires publiques, il se gonflera bien plus qu'il ne l'est déjà, et par parenthèse, il est d'une bonne grosseur. Ce travers l'a jeté dans des sociétés beaucoup plus élevées que lui, en sorte qu'il fait de grandes dépenses pour se placer à la hauteur de ses amis les gros messieurs. Non seulement son commerce se néglige tout à fait, mais il retranche à sa famille ce qu'il dépense au dehors [...]. Il a passé par la tête à mon mari de se faire un gros monsieur, en obtenant certaine charge patriotique, et il a fallu encore nous attendre à de nouvelles privations, car il s'est refusé à rien acheter à sa famille [...]. Les suites de cette nouvelle dignité ont été même funestes à notre tranquillité ; car, tous les

journaux se moquaient de mon mari, il en était furieux, et c'était sur sa famille qu'il passait sa mauvaise humeur, attendu que ceux qui parlent le plus de liberté sont toujours les plus grands tyrans domestiques (*Le Populaire*, 23 juin 1837 : 1).

La suite de la lettre raconte les conséquences pour ce ménage des décrets de boycottage concernant les liqueurs et les étoffes importées. Puisque Papineau recommandait de remplacer les liqueurs importées par le whisky local, « mon très honoré maître se remplit tant qu'il peut de cette liqueur, à défaut de pouvoir se garnir d'esprit ». Ensuite, la femme, déjà réduite à une seule robe de droguet par les intempéries du mari, constate la disparition de cette même robe, ce qui l'empêche d'assister à la messe. Au retour à la maison du mari, bien rempli de « whisky-punch », la femme s'aperçoit qu'il

s'était fait faire un pantalon de droguet. La disparition de ma seule robe s'expliqua alors, et je devinai que n'ayant pas trouvé d'étoffe à crédit, il n'avait pas voulu rester en arrière des idées du jour, et qu'il s'en était pris à mon habillement pour se conformer à l'ordonnance (*Le Populaire*, 23 juin 1837 : 1).

Enfin : « S'il faut que tous nos messieurs en agissent ainsi, je crains fort qu'il n'y ait une révolte de femmes, car j'en connais plus d'une qui veulent bien porter les habits de leurs maris, mais qui n'entendraient pas raison si ceux-ci usurpaient les leurs » (23 juin 1837 : 1-2).

S'il est permis de mettre en doute le sexe réel de l'auteur de ces lettres, du fait de l'absolue rareté des signataires femmes ainsi qu'en raison de leur étroite conformité aux « histoires de rire », elles sont tout de même révélatrices des rapports entre les femmes et le boycottage, et de ceux entre les femmes et les hommes<sup>1</sup>.

---

1. Les sobriquets « Une Dame » et « Une Femme d'Ouvrier » ne figurent pas dans la liste des pseudonymes établie par Bernard Vinet. Julie Roy, en citant ce même pseudonyme, souligne les rapports entre cette lettre et une précédente par Pierre-Stanislas Bédard, signée « L'infortunée Janette ». Elle laisse ainsi entendre la possibilité d'un auteur masculin sans toutefois affirmer ni infirmer l'hypothèse (Roy, 2009 : 75-76).

C'est par ce volet de la campagne patriote que les femmes sont explicitement appelées à prendre position pour ou contre le mouvement, et c'est dans ce domaine domestique qu'elles peuvent exercer une influence directe sur leurs maris. Il est évident, selon ces deux lettres, que les constitutionnels visent à représenter le programme de boycottage sous une lumière plutôt risible que néfaste, et l'image du mari bien rempli de whisky portant un pantalon confectionné de la jupe de sa femme fait de lui davantage un objet de ridicule qu'un réel danger pour le bien-être de sa famille. Nous reconnaissons ici le topo du désordre domestique et celui de la féminisation de l'homme, qui forment le noyau rhétorique de cette histoire un peu trop belle – un peu trop semblable à l'histoire de rire – pour être vraie. Ici, les sources du désordre domestique sont les convictions politiques (intéressées, donc insincères) du mari, qui l'amènent à abuser de sa femme et de sa famille. Le parallèle entre le tyran domestique et le tyran politique n'est que trop évident et reprend l'accusation de la tyrannie de Papineau déjà exprimée dans la première lettre : « C'est là ce qu'il appelle donner de la liberté au peuple. »

L'identité des auteurs de ces lettres est d'autant plus suspecte que celles-ci font suite à une longue lettre de toute évidence satirique, publiée dans un numéro précédent du même journal, où « Un Patriote » (sobriquet ironique) se plaint que sa femme, « furieusement patriote », le prive systématiquement de boissons importées qu'elle remplace par du mauvais whisky local et du café « de croûtes de pain ». Ne voulant pas se « révolter contre l'autorité » de sa femme, il décide de demander conseil à un monsieur de sa paroisse, qui est

extrêmement patriote et qui a assez d'empire sur ma femme, parce qu'il est toujours à répéter avec elle que *La Minerve* est le seul oracle qu'on doit consulter. Je lui racontai mon aventure en le priant de parler à ma femme et de persuader la ménagère que je n'en serai pas moins bon patriote en ne suivant pas à la lettre les ordonnances de *La Minerve*. Je tombai de fièvre en chaud mal, car je n'avais pas réfléchi que l'intermédiaire auquel je m'adressais était justement un fabricant de

whisky. Il fronça le sourcil à mon récit ; me dit que j'étais une bête, que ma femme seule avait de l'esprit, et que tous nos habitants devaient passer des résolutions pour proscrire les produits des Anglais, nos ennemis naturels. Il me fait un grand sermon sur les avantages du whisky et m'assure qu'il y aurait bientôt une assemblée patriotique dans laquelle le whisky serait déclaré la seule liqueur buvable dans l'intérêt du pays.

J'aime bien ma patrie, mais je ne suis pas marchand de whisky, je ne puis souffrir cette boisson, et si *La Minerve* continue à donner des conseils à ma femme, je crains qu'elle ne nous fasse faire mauvais ménage (*Le Populaire*, 10 mai 1837 : 2).

Cette lettre recèle les mêmes thèmes qui se retrouvent traditionnellement dans les « histoires de rire », dont le désordre domestique, ici, la domination de l'homme par la femme, la menace pour l'ordre et la paix domestiques que représente la politisation de la femme, ou du moins sa politisation en faveur des patriotes. Elle partage avec la première lettre « féminine » le thème du boycottage comme étant dans l'intérêt personnel de certains : l'idée que Papineau lui-même se lancerait dans la distillation trouve son expression ici dans le fait que la promotion du whisky sert l'intérêt du fabricant patriote<sup>1</sup>. Dans la lettre signée « Une Dame », le boycottage est le prétexte pour critiquer directement Papineau qui, lui, aurait insulté les femmes et serait accusé de tyrannie. La lettre du « Patriote » est d'autant plus suspecte que celui-ci profite de l'occasion pour mettre ses souffrances sur le dos de *La Minerve*, ce qui fait de cette lettre une arme dans la « querelle des journaux ».

## NOS DAMES PATRIOTES

Les journaux patriotes, bien sûr, approuvent le boycottage et en font la promotion. Le sérieux avec lequel ils rapportent les cas de femmes s'affichant publiquement en mode patriote les expose

---

1. Cette boutade a sans doute pour origine le fait que Wolfred Nelson, l'un des plus ardents et radicaux chefs patriotes, tenait une distillerie à Sait-Denis.

à la raillerie des journaux opposants. *La Minerve* fournit les exemples suivants d'éloges des femmes qui portent l'« étoffe du pays » :

L'adoption du costume patriotique se répand partout. Les dames n'en cèdent pas aux messieurs dans l'abnégation qu'elles font des articles de manufactures étrangères dans leurs toilettes. Dans le comté du Saguenay et notamment dans la Mal Baie, nous eûmes la satisfaction de voir les épouses de plusieurs des notables habillées en étoffe du pays, dont la fabrique était fort légère et jolie (*La Minerve*, 28 septembre 1837 : 3).

Et le même journal de louer le port de vêtements en « étoffe du pays » de la part de Mme Taché, la seigneuresse de Kamouraska :

Dimanche dernier, au moment où une dame de nos amies nous disait que Madame Taché avait fait faire des étoffes et de très jolis châles du pays pour ses jeunes demoiselles, nous avons eu le double plaisir de voir entrer un jeune fils de Madame Taché, complètement habillé en étoffe du pays ; et nous sommes vraiment orgueilleux de pouvoir dire que jamais nous n'avons vu d'enfant plus élégamment et plus *confortablement* vêtu. [...] [La] dame chez laquelle nous avons le plaisir d'être alors, applaudissait avec ses deux aimables demoiselles à l'exemple donné par Madame Taché et se proposait [...] d'en faire bientôt autant [...]. Il est permis de croire encore au salut de la patrie (*La Minerve*, 9 octobre 1837 : 5).

Et *The Vindicator* rend « Honneur à nos dames patriotes » qui

sont sur le point d'exercer leur influence puissante sur le port des étoffes du pays. Aux Mesdames TOUSSAINT PELLÉ-TIER et LAFONTAINE appartient l'honneur d'être les premières à donner un exemple si louable. Ces Dames patriotes se firent remarquer hier, *en promenade* arborant des robes faites d'*étoffe du pays*, d'un style exquis et tout à fait à *la mode*. À leur aspect, les éloges pleuvaient de toute part. Elles s'étaient également chaussées de *bottines* aussi confectionnées

en *éttoffe du pays*, qui n'ont certainement jamais eu d'aussi belle apparence que sur leurs jolis pieds si bien formés.

Quand les dames affichent ainsi leur détermination à appuyer leurs frères et maris pour le salut du pays et la défense de leurs droits, la défaite de RUSSELL, GOSFORD, et DEBARTZCH est plus que probable (*The Vindicator*, 20 octobre 1837 : 3<sup>1</sup>).

La valeur symbolique attribuée à ces gestes est soulignée par le style moralisateur et l'inflation rhétorique des notices, où la femme habillée en *éttoffe du pays* représente par synecdoque le salut de la patrie et la défaite des ennemis. Cependant, la faction opposée a un tout autre sens de la mode :

NOS DAMES PATRIOTES : Depuis près de deux mois nous avons annoncé que quatre Dames devaient se prêter à une exposition publique des produits du pays, en se montrant à toute la ville de Montréal, revêtues d'un costume de paysanne ; nous avons vu les habillements et nous en parlions alors avec connaissance de cause. Le temps se passait et nous nous demandions quelle pouvait être la raison qui empêchait le déguisement en question de s'effectuer. Il paraît que la crainte d'être enlaidie par le nouveau costume, apporta d'assez longs délais dans son adoption ; que, sur la confédération, deux Dames se retirèrent et laissèrent aux deux autres, qui avaient peut-être moins à perdre dans l'affaire, le soin de sou-

---

1. Ma traduction de : « *HONOUR TO OUR PATRIOTIC LADIES : [who] are about to exercise their powerful influence in encouraging the use of home-made stuffs. To Madame TOUSSAINT PELLETIER and Madame LAFONTAINE, belongs the honour of being the first in giving so praiseworthy an example. The patriotic ladies were noticed yesterday, en promenade with robes of éttoffe du pays, of an exquisite and most fashionable mode, the appearance of which elicited the highest praise from all who saw them. These ladies wore at the same time bottines also of éttoffe du pays, which certainly never looked so lovely as on their tapering, well shaped and beautiful feet. / When the ladies thus evince their determination to assist their brothers and husbands in the salvation of their country and in defence of their rights, the defeat of RUSSELL, GOSFORD, and DEBARTZCH is more than probable.* »

tenir le patriotisme. *Le Vindicator* et *La Minerve*, journaux de l'irréligion, des mœurs dissolues et des modes bizarres du royaume Papineau, ont annoncé au public, avec une risible emphase, que Mes Dames TOUSSAINT PELLETIER et L.H. LAFONTAINE s'étaient exposées aux regards de la multitude, couvertes d'un costume en étoffes canadiennes, et les pieds renfermés dans des bottines également d'étoffes patriotiques. « À leur aspect, disent les deux papiers menteurs, les éloges *pleuvaient* de toute part », et, cette fois, ces dignes feuilles n'ont menti qu'à demi, car s'il ne pleuvait pas des éloges, *il pleuvait abondamment*. [...] Nous plaignons cependant Papineau dans cette circonstance, et nous trouvons que ses gazettes ont eu tort de vanter autant le dévouement de nos Dames patriotes : tout le monde se demandera comment il se fait que, dans une ville comme Montréal, il n'existe que deux Dames assez patriotes pour sacrifier leur toilette ordinaire au vain désir de prendre les accoutrements des bergères de la Beauce. Le cri général sera que le *grand homme* n'a pas l'approbation du beau sexe (*Le Populaire*, 3 novembre 1837 : 3).

Par ce retournement rhétorique, *Le Populaire* utilise la stratégie de *La Minerve* contre elle, en annonçant l'évidence cachée par l'enthousiasme du journal patriote : que quelques femmes, quoique bien ou mal vêtues, ne font pas une révolution, encore moins une victoire.

Dans son prochain numéro, *Le Populaire* saisit l'occasion pour raconter la réaction de Louis-Hippolyte Lafontaine à ce qui avait été dit dans ses pages à l'endroit de sa femme : « [...] prenant pour modèle certain mari d'une des comédies de Molière, [Lafontaine] a trouvé une injure contre sa dame et a voulu à toute force qu'elle fût d'une nature aussi absurde que peu fondée » (10 novembre 1837 : 2). Lafontaine aurait, selon *Le Populaire*, confronté Léon Gosselin, le propriétaire du journal, et lui aurait asséné « un coup de poing dans la figure » (p. 2). L'auteur de l'article défend Gosselin et le journal en notant, d'une part, que les opinions exprimées dans le journal ne sont pas sous l'autorité du propriétaire et, d'autre part, que ledit journal, tout en voulant critiquer « des dames qui avaient poussé le patriotisme jusqu'à

l'afficher dans leur costume », a toujours considéré le beau sexe comme « attaché à la perfection ». En même temps, l'auteur émet l'opinion qu'« ayant pris part à la politique aussi ostensiblement, ces dames avaient dû s'attendre à devenir la proie de la presse, et il nous était bien permis de faire de la censure de leur existence politique » (p. 2). Un triple but est atteint : censurer l'« existence politique » des femmes, insulter Lafontaine et, par son entremise, le Parti patriote.

Dans ces articles, qui ne se privent pas d'une ironie mordante, on lit la stratégie principale qui sera pratiquée à l'endroit des femmes qui se manifestent « publiquement » : chaque faction fera des actions des femmes un point de ralliement pour ou contre la cause qu'elle défend. Les hommes s'attirent plus facilement le ridicule que la gloire par leur association avec des femmes « publiques<sup>1</sup> ». C'est ainsi que Papineau est la véritable cible de l'article sur Mmes Toussaint et Lafontaine, comme c'est Lafontaine qui est l'objet du deuxième article qui se termine ainsi : « Il est probable que cet exploit ne contribuera point à donner l'estime du barreau à son lâche auteur, qui depuis longtemps a perdu la considération des hommes de bien par ses menées politiques » (*Le Populaire*, 10 novembre 1837 : 2).

Les assemblées et réunions politiques tenues tant par les loyaux que par les patriotes étaient systématiquement rapportées dans les journaux, accompagnées, selon l'importance de la réunion, du texte des résolutions passées lors de l'événement. L'enthousiasme avec lequel *La Minerve* rapporte les quelques réunions féminines dont il est question dans ses pages laisse entendre que ces réunions étaient relativement rares. Les journaux font état de celles de Saint-Benoît (comté des Deux-Montagnes), de Saint-Antoine et de Saint-Denis, qui auraient toutes eu lieu

---

1. Bien que dans le cas des Mmes Toussaint et Lafontaine les connotations attachées à la notion de femme publique soient inappropriées, nous verrons plus loin, et notamment dans le cas de Rosalie Saint-Jacques, qu'une telle association n'est pas entièrement absente ni de l'imaginaire populaire ni de la rhétorique politique.

entre août et octobre 1837. Dans son *Journal d'un fils de la liberté*, Amédée Papineau, le fils de Louis-Joseph, confirme cette liste, tout en y ajoutant une réunion tenue à Saint-Charles dont nous n'avons pas trouvé de trace dans les journaux (Papineau, 1998 : 62). Les réunions des femmes subissent le même sort journalistique que les autres exemples de gestes féminins que nous avons vus : selon la couleur du journal, elles constituent des exemples soit de dépravation, soit de patriotisme.

L'attitude des journaux loyaux par rapport à ces manifestations publiques et politiques est exprimée dans cet article de *L'Ami du peuple* :

C'est toujours avec une extrême répugnance que nous mêlons le beau sexe à nos réflexions sur la politique ; les dames nous semblent par leur nature tellement éloignées des orageuses discussions du jour que nous répugnons toujours à les y comprendre. Mais nous [*sic*] est impossible en ce moment de nous dispenser de dire quelques mots sur quelques réunions féminines qui ont eu lieu dernièrement et qui sont d'une nature sinon *alarmante* au moins fort *comique*.

La *Minerve* a publié les détails d'une assemblée ou banquet patriote des dames de Saint-Antoine ; d'après les détails il paraît qu'environ 200 femmes de l'endroit se réunirent un jour pour imiter les banquets patriotiques de nos révolutionnaires et fêter les nombreux « triomphes » de M. Papineau. Les santés furent bues librement, avec le whisky, sans doute, qui, soit dit en passant, est une singulière boisson pour les dames ; nous ne doutons pas que tout [illisible] s'y soit passé avec l'ordre, la décence et la tranquillité qui conviennent à une société de femmes, mais nous sommes forcés de dire que nous regrettons sincèrement une semblable démarche qui pourrait avoir l'effet de ridiculiser le beau sexe canadien aux yeux des étrangers, qui auront peine à se persuader que deux cents femmes de campagne aient pu se réunir sérieusement pour célébrer par un banquet et des santés les triomphes d'un individu tel que Papineau.

Certes, il est difficile de penser que ces personnes dont la douceur et l'humanité font toujours le premier et le plus bel

ornement aient pu entrer dans les vues politiques d'un chef aussi malfaisant que cruel, et consacrer par leur approbation les excès auxquels il se porte et la division qu'il sème partout. Dans tous les cas, si les dames veulent laisser les occupations de leur ménage pour se mêler à la politique, ce serait pour elles un rôle bien plus noble et bien plus convenable de chercher à rétablir le calme et la paix que de se joindre aux efforts des personnes qui travaillent à créer tous les jours de nouveaux troubles et à exciter une portion de la population contre l'autre.

*La Minerve* prétend que les dames s'exercèrent avec les jeunes gens à tirer des coups de fusil ; nous admirons certainement leur courage ; mais nous répéterons encore qu'une aiguille et des ciseaux conviennent mieux aux mains des dames que le fusil et le poignard (*L'Ami du peuple*, 27 septembre 1837 : 2. Je souligne).

Cet article reprend clairement la notion de la *sphère à part*, domestique, des femmes, et insiste sur les vertus féminines de douceur, d'ordre et de calme. Hésitant entre l'« alarme » et le « comique », l'auteur résume fort bien l'éventail des réactions que provoquèrent les prises de position politique des femmes.

Quelques rapports de ces réunions permettent d'en donner le ton. Les assemblées des dames patriotes semblent toutes suivre un même protocole qui serait à peu près celui institué dans les banquets patriotes de la fête de la Saint-Jean-Baptiste<sup>1</sup>, à savoir : dîner ou festin arrosé de santés patriotes et salué par un « feu de joie ». Elles se distinguent notamment des assemblées masculines, qui ont pour but de passer des résolutions politiques ; c'est seulement à la réunion de Saint-Denis, qui aurait été la plus politisée des manifestations féminines, que l'on mentionne la prise de « résolutions ». C'est au comté des Deux-Montagnes, sous les auspices de la femme du patriote Girouard, que revient l'honneur

---

1. C'est Ludger Duvernay, l'éditeur de *La Minerve*, qui fondera la Société Saint-Jean-Baptiste en mars 1834. Le 24 juin de cette année, il organise le premier banquet patriotique qui deviendra une tradition annuelle.

d'avoir commencé le mouvement féminin, avec la fondation de l'Association des dames patriotes du comté des Deux-Montagnes dont voici les premières manifestations :

*Extrait du rapport des procédés du comité permanent du comté de Deux-Montagnes, tenu le 13 août à Saint-Benoît : MM. Raizeenne et autres membres de ce comité ont annoncé que plusieurs Dames patriotes de ce comté avaient projeté une association patriotique, aux fins d'agir, dans la sphère qu'il est permis à leur sexe de parcourir, pour la protection et la défense des droits et des libertés canadiennes, et qu'à cet effet elles avaient invité leurs concitoyennes à se réunir prochainement chez madame Girouard, à Saint-Benoît, pour prendre ensemble des résolutions à l'effet de concourir, en autant que la faiblesse de leur sexe peut le leur permettre, à faire réussir les mesures dernièrement adoptées, par leurs maris, leurs enfants, leurs frères et leurs amis dans les assemblées publiques et dans les comités locaux et qu'un avertissement à ce sujet avait déjà reçu la signature d'un grand nombre de dames.*

[...] [I]l a été unanimement résolu que les dames de ce comté, en mettant à effet le projet en question, méritent bien de leur pays (*Le Canadien*, 23 août 1837 : 3).

Et *Le Canadien* reproduit le suivant de *La Minerve* au sujet du « dîner champêtre » des femmes de Saint-Antoine, citant une lettre écrite par « une dame » :

« Il n'y a pas que les hommes ici qui soient patriotes, les femmes aussi le sont, et c'est un titre dont elles s'honorent comme d'une vertu, ainsi que le prouve un dîner patriotique et champêtre donné par elles. J'étais une des conviées à ce banquet civique et comme je tiens à ce que les personnes de mon sexe, dans toute la province, soient instruites des sentiments de leurs compatriotes de ce canton, j'espère, Mr. l'Éditeur, que vous voudrez bien me donner une place à cet effet dans votre journal. [...]

Après les invitations et les préliminaires indispensables, jeudi, jour fixé pour la réunion, les dames du haut et du bas de la rivière et quelques-unes de Saint-Denis se réunirent au village

d'où elles se rendirent en corps dans un bosquet entouré de superbes pins. Pour égayer leurs marches et donner plus d'éclat à cette fête champêtre, elles étaient précédées d'une musique joyeuse et de drapeaux adaptés à la circonstance. [...] Là, réunies en un seul groupe, [...] 250 femmes prirent place sur le gazon servi [*sic*] d'un dîner abondant et qui pour être tout à fait à la canadienne n'en était ni moins exquis ni moins succulent. Il est inutile, après cela, de vous dire que tout article imposé était sévèrement proscrit de ce festin. Ces dames étaient encore à prendre leur repas lorsqu'une quarantaine de citoyens se rendirent auprès d'elles munis de leurs fusils qu'ils déchargèrent plusieurs fois pour les saluer. Loin de fuir l'odeur de la poudre ou d'être effrayées par les détonations, plusieurs d'entre elles, pour montrer qu'elles seraient capables au besoin de manier des armes à feu, prirent les fusils et tirèrent à leur tour avec un aplomb et une adresse admirables.

Après cette petite diversion il fut prononcé plusieurs discours éloquentes, et proposé diverses santés [...] accompagnées de remarques explicatives et faites avec beaucoup d'à propos et de jugement. »

Nous terminons ici notre extrait [continue l'article], l'espace ne nous permettant pas de reproduire tout le reste. Qu'il suffise de dire que 400 personnes environ, y compris celles du sexe, assistèrent à cette fête champêtre marquée au coin du plus pur patriotisme. Il est inutile d'ajouter que le tout se passa comme il faut et que les convenances ne furent pas un moment blessées. Nous apprenons avec plaisir qu'on se propose d'en faire autant dans plusieurs paroisses et que déjà les dames de Saint-Denis ont pris des mesures à cet effet. Nous félicitons nos belles compatriotes de leur résolution de nous aider dans nos efforts pour obtenir justice. Elles donnent une preuve d'un noble dévouement, et bien digne d'exemple. Elles seront citées comme des modèles de vertu, et elles feront l'orgueil et le bonheur de leurs époux (*Le Canadien*, 25 septembre 1837 : 1-2)<sup>1</sup>.

---

1. *The Vindicator* rapporte le même événement, en termes presque identiques (22 septembre 1837 : 2).

À l'une des réunions de femmes patriotes les plus importantes, celle du village de Saint-Denis, les participantes adoptent un nombre de « résolutions politiques » en faveur des efforts des « réformistes » afin d'« obtenir justice et le bonheur du pays » :

[...] elles encourageront leurs pères, leurs frères, leurs époux, leurs amants à soutenir la cause du peuple et à s'imposer tous les sacrifices nécessaires pour la faire triompher ; [...] elles donneront elles-mêmes au besoin l'exemple du dévouement et des sacrifices et que pour réussir plus sûrement elles ne cesseront d'implorer la protection et les grâces de leur Dieu.

Il y est aussi question « d'industrie et d'économie » :

Elles ont pris la résolution d'encourager par tous les moyens en leur pouvoir l'usage exclusif des tissus fabriqués dans le pays et la non-consommation des articles importés et frappés d'impôt. Elles ont aussi pris l'engagement solennel d'économiser autant que possible elles-mêmes et d'encourager les autres à suivre leur exemple afin que, le cas échéant, on puisse se soutenir plus efficacement et donner une impulsion plus forte et plus décisive aux mouvements des progrès. Leur chère patrie est dans un moment de crise, et il n'est rien au monde qu'elles ne puissent faire pour la servir.

Elles feront tout ce qui dépendra d'elles pour activer l'industrie canadienne et nos manufactures naissantes, et afin que leurs efforts individuels soient suivis de plus de résultats, elles ne porteront à l'avenir, autant que possible, que des habillements de tissus indigènes, et achèteront de préférence chez les marchands pourvus de marchandises canadiennes que chez les marchands qui ne vendront [...] que des produits étrangers.

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons que plusieurs de nos belles compatriotes étaient vêtues d'étoffes légères du pays en cette circonstance. Ces petites étoffes étaient, nous dit-on, d'un très beau tissu et d'un fini tout à fait exquis. Cet exemple de patriotisme leur fait le plus grand honneur, le pays l'applaudira et il aura partout des imitatrices. Soutenus et encouragés par d'aussi aimables et fidèles auxiliaires, les patriotes doivent réussir. EN AVANT DONC (*La Minerve*, 28 septembre 1837 : 2 ; repris dans *Le Canadien*, 4 octobre 1837 : 2).

Les réunions des dames, si elles ne sont pas exemptes des critiques parcourues plus tôt, fournissent aussi l'occasion de placer quelques bons mots. Ainsi, dans *Le Populaire* :

[L]es citoyennes de Contreccœur se proposent de se réunir publiquement pour donner une fête patriotique à l'instar de celle de Saint-Antoine. L'entrepreneur d'embrassades publiques, Wolfred Nelson, y sera invité ; en sorte qu'on pourra dire que c'est à *Contreccœur* que les dames reçoivent son accolade (*Le Populaire*, 6 octobre 1837 : 2).

Quelles conclusions peut-on tirer de ces rapports ? Les journaux patriotes, voulant profiter de l'appui féminin, soulignent à de nombreuses reprises le fait qu'en se manifestant ainsi publiquement et politiquement, les femmes n'ont tout de même pas dépassé les bornes et qu'en se réunissant de la sorte, elles continuent d'évoluer convenablement à l'intérieur de la sphère qui leur est attribuée. Que les constitutionnels voient les choses d'un autre œil n'est pas, nous le croyons, signe de leur plus grand conservatisme à l'endroit des limites de cette sphère féminine : surtout sur la question « des femmes et des fusils », on le verra prochainement, les positions ici exprimées sont facilement réversibles quand il s'agit d'une femme bureaucrate qui tient l'arme.

Conformément à d'autres exemples d'actions féminines, on note que la valeur symbolique attribuée à ces réunions est plus importante que leur valeur politique réelle. Le patriotisme des femmes, souvent mis en parallèle avec l'action des hommes, n'est pas seulement un exemple de vertu, il en est le garant. Un rapport métonymique érige les femmes en unité minimale d'un tout dont elles ne peuvent manquer de représenter les traits distinctifs : si *même* les femmes, donc, à plus forte raison, les hommes...

Ce raisonnement fonctionne dans les deux sens : selon les patriotes, la femme, autant par son jugement moral supérieur que par sa « faiblesse », serait naturellement réticente à s'associer aux folies et aux imprudences auxquelles l'homme semble souvent céder, de sorte que l'approbation de la femme devient preuve de

## LES FEMMES SUR LE TAPIS

la justesse morale de la cause. Inversement, pour les constitutionnels, le fait que la ferveur patriotique fasse dévier certaines femmes de la conduite qui leur convient serait la preuve de l'influence vicieuse de l'idéologie patriote. Qu'il s'agisse de louer ou de condamner leurs actions politiques, les femmes seront toujours citées comme baromètre de la valeur, positive ou négative, de la cause qu'elles défendent.



## CHAPITRE II

### *Les femmes dans l'espace public*

Parmi les rares femmes qui ont retenu l'attention des journaux dans leur désir de promouvoir ou de condamner l'une ou l'autre faction politique, deux sont d'un intérêt tout particulier et ont fait couler relativement beaucoup d'encre. Chaque « cas » est intéressant, non pas principalement pour les gestes concrets qu'ont commis ces femmes, car ils se situent en marge de l'action politique réelle, mais plutôt pour la façon dont chaque parti a exploité leurs actions comme arme de guerre dans une lutte toute discursive. Chaque femme a aussi la particularité de s'être alliée au Parti constitutionnel, un état de fait qui nous retiendra plus tard.

Les deux cas sont restés marginaux dans les histoires concernant les rébellions, sans doute pour cause. Les noms d'Hortense Globensky-Prévost et de Rosalie Cherrier Saint-Jacques paraissent surtout dans les ouvrages sur les femmes, où leur histoire est résumée, en conformité avec le peu d'importance politique de leurs gestes<sup>1</sup>. Or, c'est justement l'écart entre cette

---

1. Hortense Globensky mérite une entrée dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, et Dumont *et al.* racontent brièvement son histoire (1992 : 159). Les textes historiques consacrés à Rosalie Cherrier sont plus rares. Renée Blanchet a fait paraître en 2001 une version romancée de son histoire dans une collection de récits inspirés de ses recherches (*La Chouayenne*). Son nom et son histoire ont refait surface dans la presse canadienne quand on a rapporté dans *La Presse*, à

importance politique réduite et l'ampleur des rapports dans les journaux, qui consacrent à chaque femme de longs et nombreux articles, qui révèle que leur importance politique à l'époque dépassait de loin celle des faits avérés. De plus, cette importance réside beaucoup moins dans les gestes mêmes que dans les discours qui en font état, voire qui les prolongent.

Le plus long commentaire est fourni par l'historien Ægidius Fauteux qui, en 1933, résume dans le journal *La Patrie* l'histoire de chacune des femmes, tirant ses informations directement des journaux que nous avons nous-mêmes dépouillés et qui sont, selon lui, les seules sources de renseignements existantes. Si nous citons forcément les mêmes articles que lui (mais plus intégralement et sans les corrections ou amendements qu'il a apportés à certains textes), nous ne ressentons pas la nécessité de justifier l'entreprise qui consiste à s'intéresser à de tels événements, qui ne sont

que de la petite histoire, quelques-uns diront peut-être de la très petite histoire. Ni madame Saint-Jacques, ni même madame Prévost n'a joué un rôle de premier plan dans ce grand et sombre drame qu'a été la rébellion de 1837 et il est très probable que leur nom ne sera même pas retenu par [les historiens]. Toutes deux n'ont pu acquérir par leurs exploits qu'une notoriété passagère et, même dans le village où chacune a jeté momentanément son éclat, leur souvenir est aujourd'hui pâli, sinon tout à fait effacé (Fauteux, 1933a : 36).

Fauteux motive le fait de raconter ces récits « insignifiants » par une approche de l'histoire qui considère que « l'étude des simples comparses [aide] quelquefois à mieux comprendre les grands événements auxquels ils ont été mêlés » (1933a : 36). La conclusion de l'article est trompeuse :

---

l'occasion d'un spectacle de la chanteuse Madonna à Montréal en 2006, que celle-ci avait pour ancêtre Rosalie Cherrier (Côté, 2006 ; voir aussi Lemire, 2006). Michèle Lalonde rapporte les deux cas d'après les articles d'Ægidius Fauteux que nous allons examiner.

[O]n conclura peut-être qu'elle [Hortense Prévost] fut un peu brouillonne et qu'elle eût mieux fait de rester à la maison et de filer de la laine, comme la matrone antique, mais l'on ne pourra s'empêcher, j'en suis sûr, de conclure aussi qu'elle fut une femme courageuse, c'est-à-dire au sens étymologique du mot, une femme de cœur (1933a : 38).

Or, ce n'est guère cette mince conclusion qui justifie le long article. Par contre, pour Fauteux, l'histoire des déboires de cette « amazone » n'est que le prétexte pour raconter le contexte et les événements politiques dans lesquels ils s'insèrent : c'est donc la « petite histoire » au service de la grande qui explique que l'on retourne à ces faits oubliés, voire oubliables. C'est aussi par la porte de la petite histoire que l'historien trouve une entrée piquante dans une matière politique et historique moins juteuse que le laisse croire le titre : « Hortense Prévost ou La chevalière des Deux-Montagnes ». C'est en racontant les gestes des deux femmes que Fauteux saisit l'occasion, comme nous le ferons à notre tour, de citer les pages des journaux qui rapportent leurs « exploits » dans des textes plus révélateurs, en fait, de l'esprit des journaux qui les publient que de celui des femmes qu'ils décrivent.

Le fait que chaque femme appuie le Parti constitutionnel incite Fauteux à proférer l'apologie suivante :

Du moment qu'il y a eu des femmes patriotes, l'on ne devra pas s'étonner qu'il y a eu aussi des femmes bureaucrates. Il n'est pas vrai que les représentantes du sexe réputé faible aient attendu jusqu'à aujourd'hui pour se mêler aux luttes du forum, et celles que leur tempérament portait à s'en mêler autrefois, y allaient peut-être avec encore plus d'entrain que celles d'aujourd'hui. Et les bureaucrates plus encore que les autres, parce qu'elles avaient davantage besoin de suppléer à la quantité par la qualité (1933b : 36).

Fauteux plaide une pétition de principe plutôt douteuse : que les sympathisants patriotes étaient plus nombreux que les bureaucrates. Et si, comme nous l'avons vu, l'expression « femme

patriote » est consacrée dans les journaux de l'époque, le nombre de femmes s'étant portées à l'attention publique par des gestes directement liés aux débats ou affrontements politiques se résume à deux : Mmes Globensky et Saint-Jacques, toutes deux de convictions bureaucrates. Fauteux, voulant pousser lecteurs et lectrices à s'intéresser à la « grande histoire » par le biais de la « petite histoire » des femmes, n'a pas, en fait, l'embarras du choix. Si des femmes patriotes existaient sûrement, aucune ne s'est « distinguée » publiquement de la sorte ; à en juger par le traitement subi par Hortense et Rosalie, une telle « distinction » aurait été plutôt à éviter.

## HISTOIRES D'HORTENSE

Hortense Prévost (née Globensky) était la sœur de Maximilien Globensky, lieutenant-colonel pour les forces britanniques pendant la bataille de Saint-Eustache, et dont toute la famille d'origine polonaise était connue pour ses fortes convictions loyales. Son engagement politique date des élections tumultueuses de 1834, féroce<sup>ment</sup> débattues entre le Parti patriote et le Parti bureaucrate et l'occasion de plusieurs confrontations violentes ainsi que des moyens de pression électorale qui dépassaient les bornes de la rhétorique. Un deuxième frère, Eugène Globensky, était candidat loyal du comté des Deux-Montagnes. Lors des élections à Saint-Eustache, dans ce même comté, selon les mots de Fauteux, « cent Écossais, venus à cheval de Saint-André, charge[aient] à fond de train les électeurs canadiens massés à la porte du poll » (1933a : 37). Selon les chansons populaires qui remémorent les élections, Hortense se distinguait par son appui du Parti bureaucrate, « ne ménag[eant] rien pour avancer les chances de son frère Eugène » (1933a : 37). Toujours selon l'historien, ces chansons seraient les seuls témoignages de sa participation. Nous citons de son article les quelques vers pertinents :

Eugène, Léon et Provost [c'est-à-dire Prévost]  
 Bellefeuille, Dogerthy et Hortense  
 Sont des sujets pleins d'insolence

## LES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

Que nous nourrissons bonnement  
Et qui nous trompent indignement.

Et encore :

C'est les vaches à la Provost [c'est-à-dire Hortense Prévost]  
Qu'ont nourri tout le troupeau [de voteurs]  
Elle a bien pris de la peine  
De donner des aunes d'indienne.  
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant  
Elle a bien perdu son temps.

Et finalement :

La sœur Hortense donnait  
Des chemises et des bonnets  
Des culottes et des braguettes  
Turlurette (1933a : 37).

Si Hortense a « perdu son temps » en distribuant des « aunes d'indienne », il est évident que ses gestes posés pour gagner des votes en faveur de son frère candidat, qui sera défait, furent source de mépris et de notoriété chez les patriotes.

Le 6 juillet, trois ans plus tard, la maison d'Hortense et Guillaume Prévost fut la cible d'un charivari provoqué vraisemblablement par les convictions politiques et la réputation de Madame. Selon le récit qu'en fait *Le Populaire*, cette attaque, de type assez fréquent dans les campagnes à l'époque, était d'autant plus outrageante que la maison abritait à ce moment-là les dépouilles mortelles d'un des enfants Prévost. Selon le même journal, Hortense s'était armée et menaçait les charivaristes d'un fusil. L'intérêt rhétorique de l'article justifie sa reproduction *in extenso* :

REMARQUABLE COURAGE D'UNE DAME : Les événements dont [...] le Comté du Lac des Deux Montagnes est maintenant le triste théâtre, nous fournissent la satisfaction de pouvoir citer une action héroïque d'une de nos Dames, dont l'histoire conservera sans doute le souvenir : jeudi dernier, GUILLAUME PRÉVOST, écuyer, et marchand de Saint-

Scholastique, venait de perdre l'un de ses enfants, âgé de trois mois et demi ; les froides dépouilles de ce petit innocent étaient encore étendues sur la planche, dans l'une des chambres de la maison, et toute la famille se trouvait plongée dans l'affliction respectable que comporte un semblable événement. Au milieu du deuil et de la désolation, on apprend tout à coup que la maison est menacée par les scélérats exécuteurs des sanguinaires doctrines prêchées par les séides de Mr Papi-neau ; la nuit ne doit pas se passer sans que des attaques sinistres ne viennent en signaler l'horreur.

Madame Prévost s'anime à cette nouvelle ; elle ne veut pas succomber sans se défendre ; elle ne veut pas donner une victoire facile aux misérables qui comptent déjà sur leur succès ; elle ranime l'énergie de sa famille et fait tous les préparatifs d'une vigoureuse résistance. Elle alluma des lumières dans toutes les pièces de la maison, afin que si les assaillants y parvenaient, et en éteignissent quelques-unes, elle put toujours avoir le secours de la clarté. Elle chargea plusieurs armes à feu, prit des habits de son mari, couvrit sa tête de la tuque caractéristique, et donna des instructions pour qu'elle puisse avoir l'avantage de continuer un feu bien nourri sur les brigands qui devaient ravager ses propriétés.

Dans la nuit cinquante mauvais sujets entourèrent la maison et se disposaient à l'attaquer. Madame Prévost était près de l'une de ses croisées, ayant un fusil chargé à ses côtés ; son mari était alors occupé à d'autres dispositions avec toute sa famille, dans d'autres parties de la maison. Les misérables aperçurent cette courageuse femme et la reconnurent malgré son déguisement ; plusieurs d'entre eux s'écrièrent : « C'est elle, elle est capable de tirer sur nous, sauvons-nous ! » Ce fut alors le signal de la retraite précipitée et personne ne reparut depuis cette époque.

Honneur ! Cent fois honneur à la mère de famille, à la femme de cœur qui a pu concevoir et exécuter une action aussi héroïque ; c'est à l'ascendant de la vertu et du courage qu'elle doit la conservation intacte de ses propriétés. Dans tout autre temps, cette femme mériterait des couronnes civiques ; mais elle est du moins assurée d'avoir l'admiration de tous les hommes de bien, c'est-à-dire de l'immense majorité du pays.

Depuis ces événements, une vaste conspiration s'ourdit contre la famille Prévost ; les lâches agitateurs parcourent les campagnes en menaçant tous ceux qui iraient acheter quelques marchandises dans cette maison ; on leur dit que leurs clôtures seront renversées afin d'y faire entrer les animaux, que leurs graines seront fauchées, que leurs granges seront abattues ou brûlées et, comme ces *plaisanteries*, suivant l'expression favorite de *La Minerve*, ont déjà été exécutées la nuit chez plusieurs braves citoyens, la terreur est à son comble. Mr. Prévost est cependant un bon Canadien et Mr. Papineau ne devrait-il pas employer son influence pour empêcher que les hommes, qui sont d'une même origine que la sienne<sup>1</sup>, deviennent les victimes des monstres que ses paroles ont excités à la révolte.

---

Nous apprenons qu'une pétition contenant tous ces faits et couverte d'un grand nombre de signatures sera remise aujourd'hui à Son Excellence le Gouverneur en chef ; il est à penser qu'il enverra une compagnie stationner sur les lieux et que la paix se rétablira. Si une femme a fait fuir 50 brigands, un détachement des royaux pourra opérer d'autres miracles (*Le Populaire*, 12 juillet 1837 : 3).

Dans sa réponse, *La Minerve* nie complètement le compte rendu du *Populaire* :

Rien n'égale l'audacité, la mauvaise foi de nos adversaires, principalement dans les rapports qu'ils publient au sujet des prétendus troubles dans le comté des Deux-Montagnes. Cette place jouit d'autant de tranquillité que les autres campagnes en ce pays. Tous les prétendus méfaits des patriotes n'existent que dans la tête des bureaucrates à qui la peur a troublé la cervelle. La frayeur leur fait voir les fantômes en plein jour, des fusils, des <haches><sup>2</sup>, etc. Nous défions qui que ce soit de *prouver* que jusqu'à présent quelqu'un ait été tué ou même battu, ou que des maisons ou des granges aient été incendiées.

---

1. Contrairement à Hortense, qui est d'ascendance polonaise.

2. Les < > signalent un mot difficilement lisible que nous reconstruisons.

Ce qu'il y a de plus divertissant, c'est la fable imaginée par l'un des journaux *français* de cette ville, où l'on raconte dans des termes tout à fait romanesques la prétendue attaque contre la maison de M. Prévost à Saint-Scholastique et la brave défense de Mme Prévost. Il n'y a absolument rien de vrai, de ce conte tiré des mille et une nuits. L'auteur dont l'imagination était montée *par la peur*, aurait dû faire le siège de la maison, escaladée par cette *canaille d'habitants* ! Il aurait dû en faire tuer cinq ou six cents par son héroïne, qui aurait en suite poursuivi les fuyards jusque dans les montagnes. Il aurait ensuite composé un poème en son honneur intitulé *La pucelle des Deux-Montagnes* ! [...] Car ce serait peut-être folie de notre part de tenter de désabuser ces fanatiques politiques ; autant vaudrait-il entreprendre de blanchir un nègre. Le temps viendra peut-être à notre aide pour leur dessiller les yeux. En attendant, le pays souffre (*La Minerve*, 17 juillet 1837 : 2).

Dans le prochain numéro, un article montre que l'exagération n'est pas l'apanage d'un seul parti. Son objet est un deuxième événement survenu quelques semaines après le charivari :

L'héroïne du *Cuisinier-Monstre*<sup>1</sup>, celle qui mérite de cet harlequin et de ses semblables des couronnes civiques, qui, nouvelle Jeanne d'Arc, croit avoir une mission divine de défense des droits de l'autel et du trône, vient de se couvrir d'une *gloire* nouvelle. Il serait injuste de <différer> de signaler les exploits brillants de notre nouvelle Pucelle d'Orléans. Tous les journaux oligarchiques en ont parlé, le public a pu en juger. Quant à moi, je vais déclarer au public la vérité et la vérité dans toute son étendue. Les deux journaux *français* ont eu tort de publier la *valeur* de cette femme surprenante de *Deux-Montagnes*. Car il n'y a bien moins en elle qui ressemble aux autres. La faiblesse, la douceur, l'éloignement du bruit des batailles, qui forment presque sans exception le caractère du beau sexe, ne sont pas l'apanage de notre *belle Hortense*. Toutes les qualités qui ornent le beau sexe, qui l'élèvent si

---

1. Nous n'avons pas encore identifié ce personnage qui, selon le contexte des mentions, doit être Léon Gosselin, le fondateur du *Populaire*, ou bien Clément-Charles Sabrevois de Bleury, le propriétaire.

éminemment au-dessus du nôtre, elle a su les repousser. Son cœur ne les connut jamais. La hauteur, la témérité et l'audace en tiennent lieu ; vous pouvez en juger, Monsieur, par l'exemple suivant. Dimanche dernier, comme il y avait à *Saint-Scholastique* une assemblée paisible de citoyens qui discutaient sur les affaires du pays, notre Héroïne ou plutôt notre harpie s'avance, monte sur les tréteaux en habits grotesques et à l'effronterie d'essayer, dans le jargon des poissardes des Halles (dont le *cuisinier-monstre* connaît si bien la nature), à convaincre l'auditoire de la nécessité d'abandonner les formes de la réforme qu'il a résolu d'introduire dans notre machine gouvernementale. Vous pouvez juger, Monsieur, de l'hilarité qu'une telle audace causa. Les quolibets, les jeux de mots vinrent assaillir notre brave femme de leur pointe aiguë. Furieuse, elle s'élança des tréteaux, saisit un pistolet qu'elle tenait caché dans son sein, en ose menacer les assistants. Un Monsieur sur qui elle osa présenter son arme meurtrière répond en découvrant sa poitrine : « *tirez donc, tirez donc, malheureuse* ». Pour la punir de tant de lâcheté puisqu'elle osait se présenter avec des armes au milieu d'une assemblée paisible, et de tant d'audace criminelle, un mandat d'arrêt fut lancé contre elle, et elle est maintenant sous caution pour bonne conduite. Voilà Messieurs les faiseurs de roman, Votre Héroïne ! Avez-vous des nouvelles couronnes civiques à prodiguer à cette femme ? Allez-vous, maintenant dans vos efforts mensongers essayer d'<inventer> des qualités qui n'ont jamais existé ?

Avant de finir, je dois dire au public qu'il fallait toute l'impudence des journaux dont je viens de parler pour publier qu'une troupe d'hommes armés ont été attaquer la maison de la *Dame* en question. Ce n'a jamais été le cas. Des enfants ont pu crier à sa porte, ridiculiser dans leurs plaisanteries enfantines l'audace de cette écervelée, mais les braves des Deux-Montagnes ne s'abaisseraient pas à aller troubler le silence de la mort gisant dans la bière avant de partir pour sa dernière demeure, et à aller insulter à l'affliction d'une mère à qui la mort vient d'enlever un enfant. Ils ne sont pas assez barbares pour se porter à de semblables excès (*La Minerve*, 20 juillet 1837 : 3).

Face à ces contradictions, Fauteux se demande avec nous : qui croire ? Il adopte la solution du juste milieu et invente le scénario suivant, où on lit clairement son propre penchant en faveur des patriotes :

Il est très possible qu'un certain nombre de jeunes gens, mais probablement pas 50, ont eu l'idée d'aller faire un peu de chahut à Mme Prévost, et que Mme Prévost en les voyant venir a de fait pointé une arme à feu sur eux, mais il me semble que ces mêmes jeunes gens n'ont pas eu besoin de la menace d'un fusil pour se retirer, et qu'il a dû leur suffire pour cela d'apprendre ce qu'ils ne savaient probablement pas encore, que le cadavre d'un petit enfant était dans le moment sur les planches. Nos patriotes en effet étaient des êtres humains et il est difficile de concevoir que s'ils s'en étaient rendu compte, ils auraient délibérément insulté au deuil d'une mère, cette mère fût-elle, comme Mme Prévost, leur pire ennemie (Fauteux, 1933a : 38).

Son raisonnement a été clairement influencé par la dernière partie de l'article qu'il ne cite pas : les patriotes n'étaient pas des barbares, ils étaient donc des êtres humains qui n'auraient jamais « insulté au deuil d'une mère ».

On rapporte dans les mêmes journaux – et Fauteux le fait après eux – que l'action héroïque de la défense de sa maison fut célébrée par la présentation d'une urne à thé à Mme Prévost, marquée par l'inscription : « Présenté à Madame G. Provost de Saint-Scholastique. Par plusieurs loyaux de Montréal en témoignage de l'héroïsme au-delà de son sexe déployé dans la soirée du 6 juillet 1837 ».

Dans *Le Canadien* du 30 octobre 1837, un article rapporte la reprise des habitudes oratoires et belliqueuses d'Hortense :

Madame Prévost de Saint-Scholastique, dont il a été question dernièrement, vient d'être arrêtée sous prévention d'assaut avec intention de meurtre. Les faits paraissent être comme suit : le dimanche 15 courant, elle se mêla aux discussions politiques qui s'élevèrent à la porte de l'église, on la menaça de

la forcer de se taire, et là-dessus elle tira un pistolet, le banda et menaça de tirer sur le premier qui oserait mettre la main sur elle. Si c'est là l'affaire, les patriotes de Saint-Scholastique n'auront assurément pas les rieurs de leur côté – et d'une femme qui sort des habitudes de son sexe, et se rend par là un objet de ridicule, ils font une héroïne capable de faire trembler toute une paroisse (*Le Canadien*, 30 octobre 1837 : 1).

*La Minerve* rapporte que « Hortense Globenski [*sic*] est maintenant sous accusation d'assaut avec intention de meurtre, devant la Cour des Sessions du Quartier. Le grand jury a rapporté "vrai bill" contre cette femme que le *Herald* et consorts ont transformée en héroïne » (26 octobre 1837 : 3, cité dans Fauteux, 1933a : 38)<sup>1</sup>. Il est donc apparent qu'Hortense, comme le fait remarquer Fauteux, aurait, « à force d'en jouer, contracté l'habitude invétérée du pistolet ». Et *L'Ami du peuple* profite de cette nouvelle manifestation pour encore taxer les patriotes de couardise :

ENCORE LA BRAVOURE PATRIOTIQUE ! Les braves du comté du Lac des Deux- Montagnes, qui se vantent de détruire en un clin d'œil toutes les armées britanniques possibles, viennent de donner à leurs concitoyens un magnifique échantillon de leur courage tant vanté. *Une femme* leur a inspiré une telle terreur que, pour la seconde fois, ils viennent de la faire mettre sous caution « pour garder la paix envers les sujets de sa majesté ». Md. Provost [*sic*] a eu le malheur de faire voir le canon d'un pistolet à des insolents qui menaçaient de se porter à quelques violences, et aussitôt les braves soldats de Papineau de courir en ville demander à ce *gouvernement britannique si vil et si méprisable* sa protection contre *une femme* qui les glace de terreur (*L'Ami du peuple*, 28 octobre 1837 : 3).

Ces gestes, somme toute mineurs, prennent leur véritable importance, premièrement, du fait de leur rareté sur la scène publique à l'époque et, deuxièmement, de leur traitement par les journaux qui, en les rapportant, ne tardent pas à faire de « la belle

---

1. La citation est légèrement déformée par Fauteux sans qu'il y ait changement de sens. Nous rétablissons le texte original.

Hortense » l'exemple soit de la « harpie », soit de l'« héroïne ». C'est dans cette guerre de mots que nous voyons révélée toute la dimension de propagande des articles journalistiques qui adoptent des attitudes contradictoires par rapport au rôle et à la conduite des femmes. D'une part, les patriotes voient chez Hortense l'occasion de vilipender la position des constitutionnels en caractérisant ses actions comme étant complètement dénuées de délicatesse et de tout sentiment féminin ; d'autre part, pour les constitutionnels, Hortense est un parangon de courage et de vertu féminine. Cette opposition simpliste, gérée comme elle l'est par les intérêts politiques affichés des rapporteurs, n'est pourtant pas dénuée d'intérêt pour nous ; elle comporte en effet des nuances et des révélations intéressantes.

Hortense avait choisi la solidarité avec sa famille plutôt qu'avec son mari qui, toujours selon Fauteux, aurait été de tendance plutôt patriote. Sur cette division politique entre mari et femme, l'historien émet l'hypothèse que c'était sans doute Hortense qui aurait « porté les culottes » dans la famille. Fauteux, qui emploie la métaphore en 1933, ne peut cacher sa sympathie pour les jugements misogynes de ses devanciers, de même qu'il affiche clairement son attachement pour la version patriote de l'histoire. Qualifiant le caractère d'Hortense de « volcanique », il explique cette division entre femme et mari par le fait qu'on ne devait pas souvent demander au pauvre Guillaume son opinion, le silence devant être sans doute la meilleure façon d'éviter un conflit avec cette « chevalière ». Nonobstant cette hypothèse, il est clair que les alliances politiques, celles des Globensky-Prévost comme celles qui s'expriment dans les anecdotes et les « histoires de rire », se faisaient aussi bien à l'encontre des liens conjugaux que par leur intermédiaire. Quoique de telles querelles maritales aient dû être peu courantes, le thème surgit avec une fréquence qui suggère une sensibilité au sujet de la politisation des femmes et la crainte qu'une telle politisation ne fasse que multiplier les différends divisant déjà les communautés du pays.

Une autre particularité du récit d'Hortense est le rapport établi entre ses actions et les espaces où elles se déroulent. Située

à l'intérieur de la maison familiale, son action dite « héroïque », qui lui avait valu l'urne à thé, était bien celle de protéger sa famille et son foyer ; ses interventions lors des assemblées publiques (qui ne furent pas rapportées par les journaux loyaux) furent qualifiées d'outrageantes ou bien de risibles, quoique, à chaque occasion, elle semblât avoir menacé ses adversaires d'une arme à feu. Il y a bien sûr toute une différence entre le fait de défendre sa maison d'une attaque et celui de menacer de « paisibles » citoyens. Pourtant, il faut remarquer que, dans les récits de ses interventions publiques, l'arme apparaît toujours à la suite des insultes, des « quolibets », qui dénonçaient sa présence sur les tréteaux. À quel point aurait-elle été provoquée, voire réellement menacée avant de sortir son arme ? Portait-elle son arme dans l'intention d'agresser la foule ou de se protéger contre une prévisible réaction violente à son intervention ? Spéculations vaines qui posent néanmoins la question des causes et des effets, question à laquelle les récits journalistiques de l'époque ne nous permettent pas de répondre. Il est difficile, en fait, de déterminer quel est son « crime » principal : est-ce la prise de parole publique, le caractère de cette parole (et de cette femme) ou bien la menace du pistolet pour laquelle elle a finalement été mise sous caution ? Nous croyons digne de souligner, comme le faisaient les journaux de l'époque, que les conflits violents, parmi lesquels on compte les charivaris comme celui dont Hortense fut victime, étaient systématiquement exagérés dans les reportages d'un côté et minimisés dans ceux de l'autre. C'est ainsi que les « 50 braves » du *Populaire* deviennent quelques « enfants » dans *La Minerve*. Il est aussi probable que les « jeux de mots » et les « quolibets » que s'attira la dame furent moins innocents que ce que prétend *La Minerve*.

Le rapport, réel ou symbolique, entre la femme et le fusil, n'a pas encore été le sujet de l'étude qu'il mérite (Randall, 2003). Fauteux laisse entendre qu'Hortense aurait acquis une « habitude invétérée » du pistolet, et les trois fois qu'elle eut recours à l'arme provoquent une réaction assez forte chez les témoins. Il est difficile de déterminer à quel point cette réaction est purement

au service de la cause rhétorique et à quel point la femme – surtout de condition rurale ou semi-urbaine – était habile à l'usage des armes. Dans le cas de la défense de sa maison, les charivaristes auraient compris que la menace du fusil n'était pas vaine et que cette femme « était capable de tirer » – belle ambigüité qui confond une capacité technique et un trait de caractère. Dans le cas de l'assemblée à Saint-Scholastique, le fait de brandir son arme en public a entraîné sa mise sous caution. Les journaux loyaux insistent sur le fait que les patriotes se laissent à ce point apeurer par le spectacle d'une femme armée qui aurait, dans la première instance, donné la déroute à 50 « braves » et, dans la seconde, incité les patriotes à avoir recours aux autorités judiciaires (britanniques !) pour se protéger. Ceux qui veulent ériger Hortense en « héroïne » soulignent la couardise des hommes fuyant devant une femme, tout comme le côté opposé ridiculise un parti qui attire la sympathie d'une « harpie » toute dénuée de féminité : ses habits « grotesques » et son discours de « poissarde » brossent le portrait d'une femme monstrueuse dont on ne sait s'il faut avoir peur ou se moquer, mais dont il est sûr qu'on devrait avoir honte.

Le thème de la femme armée d'un fusil est repris ailleurs au sujet d'Hortense. Les journaux loyaux se moquent simultanément des patriotes et du journal qui les appuie en reproduisant l'article de *La Minerve*. *L'Ami du peuple* annonce :

TRAIT DE FOLIE : *La Minerve* annonce très sérieusement qu'une *dame* du comté des Deux Montagnes « a adressé un cartel dans les formes » à Mde. Prévost, *pour se battre à l'épée, au sabre ou au pistolet*. *La Minerve* appelle cette *dame* « une vraie héroïne » ; nous l'appelons *une vraie dévergondée, une folle à lier*. Il peut être beau pour une femme de montrer du courage et de la présence d'esprit dans le danger et lorsqu'elle se trouve attaquée, mais il est peu honorable pour une personne du sexe de se comporter en chevalier errant. Au reste, nous doutons beaucoup que cette assertion de *La Minerve* soit vraie (*L'Ami du peuple*, 9 août 1837 : 3).

Quelques jours plus tard, *Le Canadien* reprend la même notice, tout en la qualifiant d'« histoire de rire » :

« Une vraie héroïne » : On nous assure qu'une Dame des Deux-Montagnes a adressé un cartel dans les formes à la *Pucelle* [Hortense] pour se battre soit au pistolet, à l'épée ou au sabre et que celle-ci a refusé l'invitation. Qu'est donc devenue la bravoure tant vantée de la nouvelle « Jeanne-d'Arc » « qui a mis en fuite 50 hommes armés ». Ce conte absurde [...] a été répété par tous les journaux constitutionnels et même par celui du *Prussien* de New York (14 août 1837 : 3).

Cette notice à valeur purement ironique souligne l'importance de garder dans la mémoire des lecteurs les aventures d'Hortense afin qu'elles leur servent de leçon. Complètement dénuée d'intérêt sur le plan de l'actualité, politique ou autre, la petite notice de *La Minerve* suscite tout de même des commentaires qui, d'une part, nient sa véracité ou, d'autre part, ridiculisent ses protagonistes. Explicitement désignée comme « histoire de rire » et « invention absurde », l'histoire rapportée par *La Minerve* souligne encore une fois la fonction de la femme comme pion, si le mot *victime* est trop fort, dans la lutte politique – lutte qui, si elle est définitivement sortie de l'espace des débats parlementaires, n'a pas encore renoncé aux discours en faveur des armes militaires.

Et si l'on a encore à mettre en évidence les proportions bouffonnes qu'ont atteintes les histoires d'Hortense, le journal *Le Fantasque*, de vocation satirique plutôt que politique, reprend l'histoire sous un titre qui souligne de nouveau ses rapports avec les histoires drôles dont la base est le renversement des rôles sexuels. Sous le titre « Homme-femme versus femme-homme », Napoléon Aubin publie le texte suivant :

*Les braves* du comté des Deux-Montagnes qui n'avaient exercé leur bravoure que sur d'innocentes et pacifiques bêtes viennent de prendre peur et ombrage à la fermeté déployée par madame Prévost. Ces *farceurs* ont à ce qu'il paraît voulu faire quelques *plaisanteries* envers cette dame qui ne l'entend point du tout, aussi tira-t-elle de dessous sa robe un objet dont la vue

n'inspire pas toujours une humeur belliqueuse : un pistolet ; l'individu menacé, au lieu d'entrer en champ clos et de terminer le différend par un combat singulier, accourut à Montréal y faisant amener madame Prévost pour donner garantie de ne point troubler à l'avenir le repos du très peu galant chevalier. Cette dame va sans doute monter richement son buffet à peu de frais car le parti des constitutionnels qui lui ont déjà fait cadeau d'une théière en argent en une occasion presque semblable ne restera point en arrière pour le haut fait récent de cette héroïne.

Les juges du banc de la Reine vont sans doute juger à leur manière cette martiale dame et la condamner à mettre de l'eau dans son vin, tandis que si l'effrayé eût eu recours aux amiables compositeurs<sup>1</sup>, ces derniers eussent rendu un jugement bien plus équitable car ils eussent sans doute ordonné à la pauvre de boire du Whisky tout pur et de porter les habits de son accusateur en même temps qu'ils eussent donné une leçon de courage à celui-ci en le condamnant à se vêtir des jupons de la virile beauté (*Le Fantasque*, n° 12, novembre 1837 : 2).

La satire du *Fantasque* permet de confirmer maints éléments que nous avons déjà dégagés : le renversement des rôles masculins et féminins, ici empreint de sous-entendus sexuels, et la féminisation de l'accusateur sont explicites. Aubin évoque aussi le boycottage et la création du corps d'« amiables compositeurs » par les patriotes, soulignant la contradiction du fait que, pour se protéger d'une loyale, les patriotes ont eu recours aux autorités britanniques. Le rôle accessoire d'Hortense est on ne peut plus clair ici, car l'article la vise moins qu'il ne cible les réactions qu'elle a suscitées de chaque côté des barricades. Si l'une des conséquences de ces réactions exagérées était de prêter aux gestes d'Hortense une certaine importance, l'article d'Aubin a pour effet de souligner la valeur plutôt symbolique de cette intervention féminine en ridiculisant les réactions des deux côtés.

---

1. Individus nommés par les patriotes pour remplacer les officiers et juges de paix britanniques.

Mme Hortense Globensky-Prévost semble tout de même s'être attiré une certaine influence auprès des autorités loyales. *Le Populaire* du vendredi 22 décembre 1837 (donc postérieur aux affrontements militaires) publie le rapport suivant :

L'héroïne de Saint-Scholastique a enfin obtenu la plus belle récompense de la fermeté de ses opinions, et du courage qu'elle a montré au milieu de nos troubles civils. Les habitants de la paroisse et des environs ont reconnu combien le jugement de cette dame avait été sain, et quels malheurs ils eussent évités en suivant ses conseils ; ils se sont rendus chez elle en cortège ; ils l'ont portée en triomphe jusqu'à Montréal, en la suppliant d'intercéder pour ses ennemis prisonniers. Cette dame eut le bonheur de contribuer puissamment à obtenir la liberté des malheureux sur lesquels elle donna les meilleurs renseignements, et on dit que le procureur-général fit, à cette occasion, un discours éloquent, dans lequel il engagea les habitants à imiter la loyauté de madame Prévost à l'avenir. Celui qui avait voulu lui faire le plus grand tort dans son commerce, et qui était poursuivi pour dommages, est venu la supplier de la pardonner, ce qu'elle a fait avec cette magnanimité qui est toujours l'apanage du courage (*Le Populaire*, 22 décembre 1837 : 3).

Nous ne prêtons pas à ce rapport plus de véracité qu'aux autres dont nous avons constaté la nature absolument partisane. De plus, nous n'avons trouvé ni démenti ni confirmation de la nouvelle dans les autres journaux que nous avons consultés. Cependant, dans la plupart des cas, ces rapports semblent fondés sur quelques éléments de vérité, et comme il nous plaît à prêter à Hortense, à savoir à une femme, une certaine influence publique, nous aimerions donc accorder à celui-ci une part de vérité.

L'une des conclusions qu'il faut sans doute tirer des divers récits des exploits d'Hortense, conclusion désolante pour qui cherche à découvrir le rôle des femmes pendant les rébellions, est que les possibilités de jouer un rôle dépassant les limites de la sphère féminine étaient plutôt minces. En Hortense, nous pouvons voir une femme motivée par son dévouement à une cause

politique et qui, vu la situation et les activités de sa famille, a sans doute une bonne appréciation des enjeux du jour. N'ayant peur ni des fusils ni des tréteaux, elle semble posséder tous les attributs qui lui auraient valu un rôle politique actif, mais elle ne réussit qu'à s'attirer des injures, d'une part, et une urne à thé, de l'autre, ce qui montre qu'elle dépassait les attentes que l'on avait à l'époque à l'égard du « beau sexe ». Décidément, il lui manqua un forum public où promouvoir la cause qu'elle défendait sans devenir l'objet d'un ridicule rhétorique plutôt puéril dont profitaient ses opposants dans un différend qui ne voulait pas d'elle. D'autres femmes ont, bien sûr, contribué à la cause de leur parti en respectant les rôles qui leur étaient assignés. Hortense, pourtant, comme le fait remarquer Fauteux, était une femme qui sortait de l'ordinaire. L'historien attribue sa singularité à son caractère « brouillon », mais « courageux ». Or, même en admettant qu'elle ait été ainsi, il est difficile de croire qu'elle aurait été la seule à être dotée d'un tel caractère. Il nous manque, comme il en manquait manifestement à Fauteux, des exemples de femmes « héroïques » qui n'ont pas été qualifiées de « brouillonnes ».

L'une des particularités de la position d'Hortense, qu'elle partageait avec Rosalie Cherrier, avec qui l'on fera maintenant connaissance, est que la communauté où elle habitait était connue pour être une forteresse patriote. À Saint-Scholastique et à Saint-Denis, les femmes patriotes pouvaient exprimer leur patriotisme en solidarité avec leurs concitoyens, dans la relative sécurité fournie par la majorité. Hortense et Rosalie, « bureaucrates » dans une majorité patriote, étaient à la fois des anomalies politiques et des anomalies de leur sexe. Dans cette situation, isolées de leur communauté naturelle, elles n'avaient que des gestes monstrueux à poser, ou, plutôt, tous leurs gestes devenaient monstrueux sous la plume des journalistes patriotes. Nous ne savons pas si Hortense a choisi la voie de la démonstration publique par penchant ou par nécessité ; nous ne présumons rien au sujet de son caractère, comme nous ne portons aucun jugement sur le bien ou sur le mal fondé de ses actions ou de ses convictions. Elle nous semble tout simplement bonne candidate

pour être une femme d'action politique, action pour laquelle il lui manquait une arène, en dépit de ses tentatives. Nous quittons Hortense au même moment que Fauteux, à sa mort à l'âge de 69 ans, à une époque où, selon lui, ses passions se seraient sans doute aussi calmées que celles des hommes qu'elle avait tant provoqués.

ROSALIE CHERRIER SAINT-JACQUES,  
« LA POULE » DE SAINT-DENIS

L'histoire de Rosalie Cherrier Saint-Jacques ressemble à celle d'Hortense Prévost sur divers plans : femme aussi associée au Parti constitutionnel, elle a subi, avec sa famille, un charivari contre lequel elle s'est défendue à l'aide d'une arme à feu. Comme Hortense, Rosalie se serait déguisée en homme, trait significatif à la lumière de la métaphore des culottes qui revient si fréquemment à l'endroit des femmes « dénaturées ». Les événements auxquels fut mêlée Mme Saint-Jacques permirent aux journalistes d'exercer tous leurs talents romanesques ainsi que d'exprimer leurs passions politiques, comme nous le verrons.

De même que pour le cas d'Hortense, nous nous rapportons d'abord à l'exposé détaillé qu'en fait Fauteux dans *La Patrie*. Mme Rosalie Cherrier Saint-Jacques, habitante de Saint-Denis, était une femme vivant séparée de son mari avec cinq enfants âgés de 7 à 15 ans. Malgré sa parenté avec le clan Papineau<sup>1</sup>, elle affichait sans vergogne des convictions bureaucrates. Au moment des événements, son domicile abritait un jeune Américain du nom de William Mitchell (ou Southwick) qui aurait été soit l'amant de la mère, soit le prétendant de la fille la plus âgée, qui s'appelait aussi Rosalie. Or, lors d'une assemblée patriote à Saint-Denis, Mme Saint-Jacques se serait attiré la colère des patriotes en protestant contre la pendaison rituelle des effigies des

---

1. Rosalie Cherrier était la cousine de Louis-Joseph Papineau du côté maternel et donc était liée par la parenté avec les autres membres du clan, dont l'évêque Lartigue, Denis Viger et Côme-Séraphin Cherrier.

représentants bureaucrates, lord Gosford, M. Debartzch et M. de Bleury – ce dernier étant, en l'occurrence, l'un des propriétaires-éditeurs du journal *Le Populaire* et, selon certains, un ami (d'un degré d'intimité incertaine) de Madame. D'aucuns prétendent également que Rosalie jouait le rôle de correspondante-espionne pour Bleury, lui communiquant les activités patriotes à Saint-Denis et écrivant même pour le journal.

À la suite de cet épisode, la maison Saint-Jacques fut l'objet d'un charivari dont les motifs deviennent l'un des éléments clés du contentieux : les journaux patriotes prétendirent que les charivaristes protestaient uniquement contre les mœurs dérégées de Madame ; les constitutionnels insistèrent sur la motivation purement politique de l'événement. Les éléments de l'histoire admis par chaque partie sont les suivants : à la suite d'un premier charivari contre la maison Saint-Jacques, la famille s'arme d'un fusil dans l'attente d'une deuxième attaque qui se réalise le lendemain soir. À cette occasion, des coups de feu partent de la maison assiégée et deux personnes de la foule sont blessées. La famille se sauve dans les champs, tandis que les charivaristes entrentrennent d'endommager la maison.

En dépit des nombreuses incertitudes exprimées au sujet des causes et des véritables détails du drame, sa conclusion semble établie hors de tout doute. Selon Fauteux : « [...] dès le jeudi 28 septembre, l'huissier Lacasse [...] appréhendait l'accusée dans le village même de Saint-Denis où, avec un certain cran, elle s'était obstinée à rester, et il la conduisait à la prison de Montréal », où elle arriva le 30 septembre : « Pendant que Mme Saint-Jacques gémissait sur la paille plus ou moins humide des cachots, les deux journaux adverses, *La Minerve* et *Le Populaire*, continuaient à jouer à la raquette avec son nom et avec sa réputation » (Fauteux, 1933b : 38).

C'est à ce « jeu de raquette » que nous allons maintenant nous intéresser. L'importance de ces articles, qui sont sensiblement plus longs et plus agressifs que dans le cas d'Hortense, est qu'ils révèlent, d'une part, la teneur de la rhétorique dans cette guerre de mots menée entre les deux journaux et, d'autre part, le

rôle qu'y joue Mme Saint-Jacques qui, elle, ne devient que prétexte aux insultes que chaque journal voulait lancer à l'autre, au parti opposé et à ses ennemis. Ces rapports illustrent on ne peut mieux la guerre des journaux et des personnalités que nous avons évoquée. Encore une fois, cette guerre prend des dimensions qui dépassent de loin l'importance de l'événement qui l'a provoquée. En fait, comme chaque journal le fait remarquer, en dépit de la fréquence des charivaris politiques à l'époque, ils excitaient rarement les réactions que nous lisons à l'endroit de celui-ci. Les esprits s'échauffent au point où l'on ne se contente plus de s'entre-démentir et de s'entre-insulter : on a droit maintenant – on est à un mois de la bataille de Saint-Denis – à des analyses passablement longues et détaillées, non pas seulement des motifs et des raisons du charivari et des actions de Mme Saint-Jacques, mais aussi – ce qui est pour nous plus intéressant – des articles eux-mêmes publiés par l'autre journal. On touche véritablement ici à une sorte de « métajournalisme », où l'objet d'un article est explicitement un article précédent, publié dans le journal opposé. Dans notre lecture des journaux, il est absolument unique qu'un seul événement ait suscité un débat si partisan, si venimeux et si clairement articulé autour d'une femme.

Trois facteurs contribuent au statut exceptionnel de ce charivari : premièrement, sa violence relative, puisque deux hommes ont été blessés. Là où, le plus souvent, les victimes se contentent de se cacher dans la maison et de subir le « tapage », ou bien d'échanger des insultes avec les charivaristes, cette fois, les assiégés ont pris la partie de l'agression et ont tiré sur la foule. Nous verrons que l'un des différends importants touche à la question de la justification de cette défense. Deuxièmement, il s'agit d'une attaque contre une femme. Si l'on adopte pour le moment la perspective qui voit dans l'affaire des motivations politiques plutôt que morales, Mme Saint-Jacques se serait distinguée comme acteur politique digne de rétributions, là où dans la vaste majorité des cas – Hortense Prévost étant l'autre exception notable – les femmes s'attirent leur réputation politique par

association à leur mari ou à leur famille. Mais Mme Saint-Jacques n'avait justement pas de mari, et si elle avait une famille dont les convictions patriotes ne laissaient aucun doute, elle ne les avait pas adoptées. Finalement, c'est l'identité de la famille de Rosalie Cherrier Saint-Jacques, encore plus peut-être que son sexe, qui était la raison principale de l'exploitation de l'événement, et de Mme Saint-Jacques elle-même.

Comme dans le cas d'Hortense, Fauteux se trouve dans l'impossibilité de réconcilier les contradictions entre les divers reportages. Selon les journaux constitutionnels, les patriotes auraient mené un véritable siège qui menaçait jusqu'à la vie des habitants de la maison ; selon les reportages patriotes, la foule ne faisait que monter le chemin quand les habitants tirèrent « sans provocation » sur eux ; l'identité de la personne qui aurait tiré n'est pas claire, et on se dispute aussi sur le rôle effectivement joué par Mme Saint-Jacques et par sa fille. Des renseignements plus détaillés que ceux rapportés dans les journaux cités par Fauteux ne semblent pas exister, mais puisqu'il nous intéresse moins d'établir les faits que d'examiner les discours, ces contradictions nous paraissent plutôt précieuses. Fauteux n'a pas manqué d'en souligner leur origine :

Il ne faut vraiment pas chercher à concilier ces deux versions trop différentes. Autant *Le Populaire* avait intérêt à exonérer Mme Saint-Jacques pour rendre plus odieux l'infâme attentat des patriotes, autant *La Minerve* avait intérêt à la charger pour atténuer, sinon justifier, l'indiscrétion de ses amis (1933b : 37).

Fauteux regrette aussi le fait que

nous n'avons pour nous renseigner sur l'événement que ces deux journaux, *Le Populaire* et *La Minerve*, les autres du temps n'ayant guère fait que les copier [...]. Jusqu'ici il ne nous a pas été possible de rencontrer sur la question un seul autre témoin contemporain qui eut pu en parler en connaissance de cause et surtout avec un désintéressement certain (1933b : 37).

C'est ainsi qu'il refuse d'admettre le témoignage d'un vieux de Saint-Denis qui, ayant pendant des années recueilli « de la bouche des anciens les souvenirs du passé », avait raconté à Fauteux une histoire selon laquelle un groupe de patriotes aurait promené Mme Saint-Jacques montée sur une perche par les rues du village « en chantant des rimes de leur cru [...] avec accompagnement de cris, de roulement de tambours improvisés et du bruit assourdissant d'ustensiles de tous genres » (Fauteux, 1933b : 37). Devant l'in vraisemblance de cette version, dont la preuve pour Fauteux, comme pour nous, est le fait qu'elle ne figure pas dans les journaux du jour qui en auraient certainement fait des gorges chaudes, Fauteux conclut qu'on ne peut que « se faire une raison et [...] essayer de démêler soi-même ce qui a pu raisonnablement arriver, d'après les règles ordinaires du bon sens, et en tenant compte naturellement des circonstances » (1933b : 37). Habitué aux demi-vérités, l'historien suppose que la véracité des faits se situe entre les deux extrêmes. En ce qui concerne les mœurs « dépravées » de Madame, Fauteux raconte :

Elle n'habitait plus avec son mari, un ancien instituteur Louis Cheval dit Saint-Jacques, dont elle avait été séparée après procès quelques années auparavant, et, n'ayant encore elle-même que 37 ans, elle commettait au moins une indiscretion dangereuse en abritant à demeure un jeune homme sous son toit. D'ailleurs le fait qu'elle était familièrement désignée dans la place sous le sobriquet de « la Poule » indique, qu'à tort ou à raison, elle ne jouissait pas de toute la considération à laquelle aurait dû donner droit la haute honorabilité de sa famille (1933b : 37-38).

Que le charivari ait été d'abord motivé par son impudeur, ni Fauteux ni les journaux constitutionnels ne semblent le croire, puisque l'événement a suivi de près son intervention antipatriote, tandis que ses « imprudences » dataient de quelque temps. Le premier rapport de l'affaire, celui de *La Minerve*, très réduit, impute des causes morales au charivari :

On nous rapporte qu'une personne dont la vie privée avait excité bien des cancans a été la cause d'un attroupement vis-à-vis de sa demeure, à Saint-Denis. Elle eut recours à une arme meurtrière et fit feu sur les spectateurs. Deux de ces derniers furent blessés : les autres indignés rasèrent la maison. L'individu coupable trouva le moyen de s'esquiver (*La Minerve*, 28 septembre 1837 : 3).

*Le Populaire* riposte immédiatement, et publie le lendemain un article qui insiste sur l'innocence de Mme Saint-Jacques ainsi que sur les motivations politiques du charivari :

Cette dame jusqu'alors avait joui de quelque considération ; mère de famille, elle était respectée et honorée de tous ceux qui l'entouraient, l'on ne paraissait avoir encore rien publié sur sa conduite ; mais, ayant eu le malheur de s'indigner à l'aspect des scènes révolutionnaires du *Loup Rouge* de Saint-Denis [c'est-à-dire Wolfred Nelson], ayant déchiré une affiche d'horrible et de sanglante conception apposée au dessous des *effigies pendues* du LORD GOSFORD, de l'hon. DEBARTZCH, de l'hon. DE SAINT-OURS et de C. SABREVOIS DE BLEURY, M.P.P., c'en fut assez pour la dévouer à toutes les persécutions des misérables qui préludent à la révolte dans le comté de Richelieu (*Le Populaire*, 29 septembre 1837 : 3).

C'est aussi l'occasion d'attaquer Papineau par le biais des actions attribuées aux patriotes :

Maintenant on voit la couleur que *La Minerve* cherche à donner à cette affaire ; à l'entendre ce serait une femme dont la vie scandaleuse aurait indigné toute une paroisse, qu'il s'agissait de déloger ! Et Papineau, qui a sous ses ordres tous les révoltés de Saint-Denis, qui les harangue, qui les échauffe, n'a pas daigné faire cesser de semblables persécutions. C'est qu'il les approuve, c'est qu'il en est moralement complice (*Le Populaire*, 29 septembre 1837 : 3).

Le lendemain, *L'Ami du peuple* appuie l'avis du *Populaire* :

*La Minerve* a prétendu que les outrages faits à Mme Saint-Jacques provenaient de sa conduite privée, mais nous avons appris de source certaine que la véritable raison était que Mme Saint-Jacques avait témoigné son dégoût pour les impertinences des patriotes à l'égard de MM. Debartzch, et DeBleury, et de leurs flagorneries pour Papineau et sa clique (*L'Ami du peuple*, 30 septembre 1837 : 3).

Les journaux constitutionnels insistent à l'unanimité sur la nature politique de l'affaire :

Le *Citoyen* prétend que nous voulions faire retomber sur toute une famille les fautes et les mauvais *déportemens* de l'un de ses membres, et il y a bien peu de charité dans cette assertion, car c'est renouveler cette vile calomnie qu'on cherche à faire circuler contre madame Saint-Jacques ; on veut à toute force que les scènes faites à cette dame n'aient rien de politique, qu'elles n'aient été que les suites inévitables des *déportemens* de cette dame. Certes nous eussions marqué des égards pour la famille en cherchant un tout autre prétexte que celui auquel tient essentiellement le *Citoyen* ; mais la vérité avant tout : il ne s'est jamais agi de la conduite de madame Saint-Jacques, puisque tout dans son affaire prouve que la politique fut la seule cause de son malheur (*Le Populaire*, 9 octobre 1837 : 3).

Et Fauteux de leur donner raison : « Il n'y a pas à en douter, nous nous trouvons bien en face d'un charivari purement politique » (1933b : 38).

Or, quoi qu'il en soit des véritables causes de l'affaire, le débat qu'elle générait était de nature éminemment politique et tournait autour des relations familiales entre Rosalie et les membres les plus influents du Parti patriote, notamment Papineau lui-même. Ce sont ces relations, encore plus que la querelle au sujet des véritables causes et faits de l'histoire, qui font couler le plus d'encre journalistique et qui donnent à l'affaire sa véritable portée politique. *La Minerve* cherche à défendre l'intégrité des familles Papineau-Cherrier-Viger, tout en maintenant la position que leur parent était coupable d'un attentat contre les mœurs :

Cette famille que l'on peut à juste titre appeler illustre, tant par ses talents, ses mœurs que par sa position, n'est pas plus que les autres exempte des vicissitudes humaines ; et c'est parce qu'elle est distinguée que de lâches calomnieurs et hypocrites saisissent cette occasion pour déverser l'outrage sur elle. Mais, Dieu merci, leurs efforts horribles pour flétrir sa belle réputation seront vains, et l'inconduite de l'un des membres de cette famille est encore une preuve que l'arbre le plus magnifiquement chargé de fruits peut encore, par un jeu de la nature, porter un ou deux rejetons empoisonnés : les autres fruits n'en sont pas moins bons pour tout cela (*La Minerve*, 12 octobre 1837 : 2).

Les journaux constitutionnels font grand cas du fait que même les parents les plus proches de Mme Saint-Jacques, entre autres son propre frère l'avocat Côme-Séraphin Cherrier, ne lui apportent aucun aide ou appui et refusent même de lui rendre visite en prison :

[...] nous ne pourrions rien ajouter au dégoût que nous inspire un être aussi dénaturé que Côme-Séraphin Cherrier, et nous pensons qu'un homme de bien se respectera assez maintenant pour ne plus regarder un être assez dénaturé pour sacrifier son propre sang aux passions d'une criminelle politique (*Le Populaire*, 16 octobre 1837 : 2-3).

Ce manque de considération – indépendamment de la culpabilité ou de l'innocence de la dame – est l'occasion non seulement de vilipender les membres patriotes de cette famille, mais aussi de rattacher leur manque de charité à leurs convictions politiques :

Dans tous les cas, lors même que tout ce que dit *La Minerve* serait vrai, il nous semble que cette feuille étant sous l'entière dépendance des plus proches parents de Mme Saint-Jacques, ils auraient dû au moins avoir la pudeur de ne point l'outrager publiquement dans ses colonnes. La fureur politique a-t-elle donc éteint chez eux tous les sentiments de la nature ? (*L'Ami du peuple*, 14 octobre 1837 : 3)

*Le Populaire* consacre un très long article à l'affaire, dont l'objectif est principalement de couvrir d'infamie les relations patriotes de Mme Saint-Jacques, et *La Minerve* qui les appuie :

Le journal qui contient des articles aussi infâmes [au sujet de Mme Saint-Jacques] est cependant celui qui n'écrit que sous les inspirations et d'après les ordres de Papineau ; c'est la feuille qui appartient certainement à l'honorable D.B. VIGER, dans laquelle il publie les fruits de ses vastes talents politiques, dans laquelle il fait injurier ses adversaires politiques, qu'il prône et choie comme un père le ferait, d'un enfant chéri. Papineau et Viger en sont donc arrivés au point de fouler aux pieds tous les sentiments de convenance, de bienveillance, de nature et d'humanité, pour favoriser leurs vues révolutionnaires ? Qu'on ne parle plus de la grandeur d'âme du chef de la révolte, qu'on ne vante plus les vertus de Nestor, du patriotisme, ils se déshonorent à l'envi l'un de l'autre, en permettant que de semblables articles souillent un journal que tout le monde sait leur appartenir (*Le Populaire*, 16 octobre 1837 : 2-3).

Hormis les termes précis des débats et les usages auxquels sont soumis le caractère de Mme Saint-Jacques et les actions qu'on lui attribue, plusieurs aspects des propos journalistiques à son égard sont dignes d'intérêt. Nous avons déjà mentionné leur importance en volume ; il faut aussi constater la rapidité avec laquelle les journaux concurrents s'échangent des répliques. Il s'agit d'un véritable débat – un « jeu de raquette » selon l'expression de Fauteux – dont les trames « narrative » et argumentative sont si cohérentes qu'une lecture linéaire se fait aisément, mais sans toutefois résoudre aucune des contradictions dans l'affaire, que les articles eux-mêmes s'efforcent de souligner.

Si nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici l'ensemble de ces textes dont la valeur rhétorique s'élève considérablement au-dessus de l'intérêt documentaire, nous soulignons tout de même le haut degré d'invention qui les caractérise. Le récit des horreurs du charivari pratiqué contre la maison de Mme Saint-Jacques vaut surtout la peine d'être retenu. Dans

cette version, le correspondant du *Populaire*, qui dit avoir récolté les détails auprès de la Dame elle-même, n'a pas épargné ses talents littéraires, voire romanesques<sup>1</sup> :

Les charivaristes arrivèrent, et commencèrent leur tapage discordant ; ils dirent pertinemment : qu'ils voulaient punir l'action anti-patriotique de Madame Saint-Jacques en arrachant l'inscription que le peuple avait jugée convenable de placer sous les effigies pendues des traîtres Gosford, Debartzch, de Saint-Ours et de Bleury ; puis ils ajoutèrent qu'ils charivarisaient parce que Mitchell était marié clandestinement avec la fille de cette Dame. [...] Après avoir, pendant longtemps, étourdi tout le monde, ils poussèrent la table [située en dehors de la maison] et brisèrent tous les vases qui se trouvaient dessus. Ce fut alors que mademoiselle Rosalie ouvrit une croisée et leur dit : « qu'il était infâme de se conduire ainsi, que si elle avait un fusil prêt elle ne se ferait pas scrupule de tirer sur eux. » On ne peut trop admirer le courage de cette jeune personne que les dangers courus par sa famille exaltaient jusqu'au point de l'héroïsme. Si elle eut eu affaire à d'autres hommes qu'aux tigres qui l'entouraient, elle les eut fait rentrer en eux-mêmes certainement ; mais il n'était pas de raisons propres à convaincre de semblables fanatiques. Ils injurièrent la jeune Saint-Jacques et crièrent : « *Vivent les patriotes* » ; Mademoiselle Rosalie répondit : « *Je crierais plutôt vivent les bureaucrates car ils ne se sont jamais montrés aussi scélérats que vous !* » Ils s'éloignèrent cependant.

Le lendemain, les mêmes personnes étaient réunies dans la même maison ; des rapports sinistres avaient circulé pendant la journée ; on devait s'attendre indubitablement à une attaque. Madame Saint-Jacques se retira dans la chambre à coucher avec toute sa famille et le jeune Mitchell, armé d'un fusil ; elle avait bien fermé toutes ses portes, ses fenêtres ; elle

---

1. Il y avait des liens d'une nature imprécise entre l'éditeur du journal et Mme Saint-Jacques, dont le fait que cette dernière aurait agi comme « correspondante » pour *Le Populaire*. Il nous semble fort possible que ce récit des événements vienne directement de cette source. Pourtant, une partie de ce qui est raconté aurait eu lieu en l'absence de Mme Saint-Jacques.

recommanda à tout le monde de rester silencieux, et surtout d'attendre qu'elle donnât l'ordre pour songer à la défense ! Vers les neuf heures, les charivaristes vinrent, plus nombreux et plus menaçants que la veille. Ils recommencèrent leur bruit ; puis, ils enfoncèrent la contre-porte ; un instant après, ils arrachèrent le contrevent de la croisée de la première pièce. Le jeune Mitchell demanda s'il fallait tirer ? « Attendez, dit madame Saint-Jacques, avec le plus grand sang-froid, il faut qu'ils attaquent la pièce où nous nous trouvons ; peut-être s'arrêteront-ils ». Vers les dix heures et demie, ils s'adressèrent au contrevent de la chambre à coucher et l'arrachèrent ! La jeune Rosalie s'écria : « Si vous ne tirez pas je vais tirer moi-même ! » Ce fut alors que madame Saint-Jacques, voyant le péril, se décida à donner l'ordre de faire feu. Le jeune Mitchell tira par la croisée et un mouvement se fit parmi les assaillants : le nommé Saint-Onge avait été grièvement blessé et Pierre Mondor avait reçu un coup à l'épaule ! !

Aussitôt après le feu, la famille jugea qu'il fallait attendre son salut de la fuite ; ils s'échappèrent tous par la porte de derrière et coururent à l'aventure dans les champs. Le jeune Mitchell, qui était resté le dernier pour protéger la retraite, au péril de sa vie, jeta son fusil sous le lit, monta dans le grenier et, d'une fenêtre, il sauta sur le four, d'où il courut aussi à travers champ et court sans doute encore, car on n'a pu mettre la main sur lui. Les assiégeants, furieux de la résistance qu'ils éprouvaient et du sanglant triomphe qu'ils remportaient, escaladèrent d'un côté, enfoncèrent de l'autre, se répandirent dans la maison, cherchèrent partout, et ne trouvant pas les objets de leur rage, ils les poursuivirent dans la campagne. Madame Saint-Jacques, cachée dans un champ de pommes de terre (patates), avec ses enfants, vit ces monstres, altérés de son sang, passer à quelques pas d'elle, criant, vociférant : « *Où est-elle ! Il faut la trouver ! Il faut la tuer ! Il faut l'exterminer avec toute sa race !* »... C'était une véritable scène de cannibales, impossible à imaginer dans un siècle de civilisation, et qui était encore rendue plus horrible, quoique cependant plus propice aux infortunés persécutés, par les ombres d'une nuit épaisse ! Fatigués de courir inutilement, ceux qui s'étaient mis à la poursuite des fuyitifs revinrent aider ceux qui étaient restés

dans la maison, à l'œuvre de destruction qu'ils accomplissaient avec une espèce de frénésie de *septembriseurs*<sup>1</sup>. Ils détruisirent tout le mobilier, bouleversèrent la maison de fond en comble et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils furent las de dévastations (*Le Populaire*, 2 octobre 1837 : 2-3).

Au terme de ce survol de la représentation des femmes dans la presse du jour, il faut d'abord souligner la maigre récolte des rapports concernant les actions politiques des femmes et, dans ce contexte, croire que le retentissement provoqué par les quelques gestes retenus est garant de la rareté effective de toute implication directe et publique des femmes dans les débats politiques. Néanmoins, l'insistance dans la presse à prolonger les histoires autour d'Hortense et de Rosalie, et à profiter des retombées, indique qu'il s'agit d'une véritable occasion de « faire de la politique » en exploitant, ne serait-ce que par exagération, voire par pure invention, des épisodes aussi rarissimes que « scandaleux ». On retient ainsi une tendance vers la fictionnalisation qui marque non seulement les notices légères, mais aussi les rapports les plus sérieux. Il faudrait croire que, dans le contexte des différends politiques, la femme est plus un objet symbolique qu'un être réel, plus un prétexte d'arguments idéologiques qu'un actant sérieux dans le débat. Les cas d'Hortense et de Rosalie nous montrent qu'aux prises avec des femmes aux convictions politiques et aux gestes fermes et décisifs, les réactions – de quelque côté qu'elles se situent – profitent de ces gestes pour souligner les vertus ou les dépravations morales ou sociales qui doivent accompagner les choix politiques.

La femme « réelle », quant à elle, disparaît derrière le voile des discours qui la construisent.

---

1. Cette référence aux massacres qui sont parmi les plus violents de la Révolution française renforce l'exagération rhétorique qui a déjà qualifié les assiégeants de « monstres » et de « cannibales ». La référence aux excès de la Révolution est une insulte que nous trouvons rarement dans notre lecture des journaux.

DEUXIÈME PARTIE  
À LA CROISÉE DU PRIVÉ ET DU PUBLIC.  
LA CORRESPONDANCE  
DE JULIE PAPINEAU



## INTRODUCTION

### *Julie Papineau, femme de lettres*

La correspondance de Julie Papineau est l'un des témoignages les plus riches de la vie des femmes de l'époque. Ses lettres foisonnent d'informations sur la vie quotidienne de la bourgeoisie montréalaise, sur la vie intime du couple Papineau et de sa famille, sur Julie elle-même, ainsi que sur son mari. Elles révèlent aussi une rhétorique féminine efficace où s'entremêlent le désir, la souffrance et l'intérêt pour la politique du jour à laquelle, par l'entremise de son mari, Julie est intimement mêlée. Elles montrent surtout une délicate négociation entre les sphères publique et privée : située à leur croisée, Julie semble tiraillée entre son devoir de femme, qui la cloisonne dans l'espace domestique, et son intérêt pour l'univers politique où évolue son mari.

La correspondance de Julie – éditée par Renée Blanchet en 1997 sous le titre d'*Une femme patriote* – s'étend de 1823 à 1862 et inclut de nombreuses lettres aux enfants et à d'autres parents. Les *Lettres à Julie*, publiées en 1999, contiennent l'ensemble de la correspondance que Papineau a adressée à sa femme. Deux autres volumes présentant les lettres de Papineau à ses enfants sont parus en 2004<sup>1</sup>. Notre lecture privilégie surtout les lettres de

---

1. Parmi les très nombreux documents édités par Georges Aubin et Renée Blanchet, mentionnons : Lactance Papineau (2000), *Correspondance, 1831-1857* ; Rosalie Papineau-Dessaulles (2001), *Correspondance 1805-1854* ; Louis-Joseph Papineau (2006), *Lettres à divers correspondants* ; Aubin (2007) *Papineau en exil à Paris* ; Blanchet et Aubin (2009), *Lettres de femmes au XIX<sup>e</sup> siècle*.

Julie, mais s'intéressera aussi aux lettres qui lui sont adressées par son mari et ses enfants, et sera alimentée par des lettres entre membres de la famille où il est question de Julie ou plus généralement du rôle et de la condition de la femme. L'ensemble de ces lettres permet de se forger une idée assez précise non seulement de la vie de l'époque, mais aussi de la relation entre époux et de la place de la femme, ou du moins de cette femme, dans la société et les affaires politiques des années mouvementées entourant les rébellions. Par le titre *Une femme patriote*, Blanchet indique assez précisément son jugement sur l'ensemble de la correspondance et sur son importance. Nous adoptons également ce point de vue pour guider notre lecture, dont les buts sont, d'abord, d'esquisser une description générale de cette femme à la fois en tant qu'individu et que représentante d'une classe et, ensuite et surtout, d'évaluer son rôle de femme et de patriote en fonction des moyens rhétoriques qu'elle adopte pour influencer son mari, que ce soit du côté des affaires domestiques ou bien politiques.

## LA CORRESPONDANCE DE JULIE ET DE LOUIS-JOSEPH<sup>1</sup>

Le volume publié par Blanchet présente 310 lettres de Julie Bruneau Papineau, la première datée du 5 février 1823 et la dernière, du 30 juin 1862 (moins de trois semaines avant sa mort). Julie écrit essentiellement à son mari, mais aussi à ses enfants (Amédée, Lactance, Ézilda, Azélie) et à ses parents proches, surtout à sa belle-sœur Mme Dessaulles et à Marie (Mary), épouse d'Amédée. Le tableau 1 illustre le découpage proposé par Aubin et Blanchet dans l'édition de la correspondance des deux époux et prend en considération aussi bien les séparations successives du couple que les événements politiques qui ont marqué l'évolution de la carrière de Louis-Joseph Papineau :

---

1. Section réalisée par Mirela Parau.

TABLEAU I

PÉRIODE	LÉTTRES DE JULIE		LÉTTRES DE LOUIS-JOSEPH À JULIE	
	Découpage de Blanchet	Nombre de lettres	Découpage d'Aubin et Blanchet	Nombre de lettres
1820-1823	-	0		
1823-1829	<i>La vie quotidienne</i>		<i>L'orateur</i>	77
1830-1836		83 (66 à Papineau)	<i>Le patriote</i>	93
1837-1838				
1838-1839	<i>La patriote exilée</i>	30 (7 à Papineau)		
1839-1842	<i>L'exilée à Paris</i>	10 (0 à Papineau)	<i>L'exilé</i>	52
1843-1845	<i>Deux ans de séparation</i>	41 (15 à Papineau)		
1846-1851	<i>La Petite-Nation</i>	51 (18 à Papineau)		
1852-1862	<i>Les deuil</i>	95 (33 à Papineau)	<i>Le seigneur</i>	90
<b>Total</b>		<b>310</b> <b>(139 à Papineau)</b>		<b>312</b>

À part son mari, son fils aîné Amédée est le principal correspondant de Julie (92 lettres). La première lettre qui lui est adressée date du 17 octobre 1835, époque où il était pensionnaire au collège de Saint-Hyacinthe, et Julie continue à lui écrire jusqu'en 1862. La correspondance avec les autres enfants est plus sporadique. Après 1850 et jusqu'à sa mort, Julie écrit assez régulièrement à sa belle-fille Mary ; les lettres adressées aux autres membres de la famille sont beaucoup moins nombreuses (9 au total, dont 6 à sa belle-sœur Mme Rosalie Dessaulles).

Les lettres adressées à Louis-Joseph sont bien sûr les plus importantes, non seulement par leur nombre, mais aussi parce qu'elles sont à la fois exemplaires et singulières dans la correspondance domestique au XIX<sup>e</sup> siècle : tout en obéissant aux conventions formelles et thématiques du genre, elles abordent des sujets rares dans l'échange entre époux à l'époque, comme la situation politique ou le rapport entre les sphères privée et publique. Par contre, les lettres adressées aux enfants et aux parents proches subissent une sorte d'autocensure et s'avèrent à la fois plus conventionnelles et plus utilitaires (à l'exception de certaines lettres à Amédée).

Afin de maintenir la focalisation sur les années entourant les rébellions, nous privilégions deux tranches de la correspondance de Julie. La première coïncide avec le découpage proposé par Blanchet sous le titre « La vie quotidienne » et s'étend du 5 février 1823 au 17 mai 1838. Au cours de cette période, les deux époux ont été systématiquement séparés, d'abord par le séjour de Papineau en Angleterre et en France ; ensuite par les sessions de la Chambre d'assemblée à Québec, tandis que la famille se trouvait à Montréal ; enfin par l'exil de Papineau aux États-Unis à la suite de l'échec de la rébellion de 1837.

La deuxième tranche comprend la correspondance entretenue pendant l'exil de Papineau et couvre plus ou moins les sections intitulées par Blanchet « La patriote exilée » et « Deux ans de séparation ». Julie vit avec son mari aux États-Unis de juin 1838 à novembre 1838, ensuite, après une courte séparation, elle le suit en France (juillet 1839). En août 1843, Julie retourne sur

le continent nord-américain et reprend la correspondance avec Papineau, qui reste en Europe jusqu'en 1845.

Le corpus restreint comprend 135 lettres ; le tableau 2 fournit une description quantitative de l'état de la correspondance de Julie pendant ces deux périodes :

TABLEAU 2

		DESTINATAIRE			TOTAL
		Époux	Enfants	Famille	
Papineau est orateur	5 février 1823 – 17 mai 1838	66	15	2	83
Papineau est exilé	4 mars – 4 juillet 1839	7	4	0	11
	8 août 1843 – 31 juillet 1845	15	25	1	41
<b>Total</b>		<b>88</b>	<b>44</b>	<b>3</b>	<b>135</b>

### LA LETTRE INTIME/DOMESTIQUE

Nous situons cette correspondance dans le cadre général de la « correspondance intime/domestique » en ce qu'elle met en communication des époux ayant déjà une relation conjugale, domestique, et vraisemblablement amoureuse, relation qu'il s'agit d'entretenir et de faire avancer par un échange de lettres dont les exemples d'envergure au XIX<sup>e</sup> siècle québécois restent plutôt rares<sup>1</sup>.

---

1. La publication de la correspondance des Papineau commence à donner lieu à des études du corpus. Le mémoire de maîtrise de Marla Arbach (2001), « Le personnage de Julie Bruneau dans la correspondance Papineau », trace le portrait de ce personnage par l'analyse du contenu des lettres des Papineau ; la thèse de doctorat de Julie Roy (2003) sur la pratique épistolaire des femmes au Québec jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle apporte des précisions précieuses sur la correspondance en général, ainsi que sur les lettres de Julie en particulier. À ces deux études (inédites), il faut ajouter le mémoire de Mylène Bédard (2010) et l'article qui en fut tiré (2012). Dans cette étude, que nous n'avons pas pu consulter pendant la préparation de la nôtre, Bédard constate les

Dans *La famille dans son intimité. Échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lorraine Gadoury examine quelque 1 400 lettres de la collection Baby préservée aux Archives de l'Université de Montréal. L'étude vise, à partir de cette correspondance familiale très variée et qui s'étend sur tout le XIX<sup>e</sup> siècle, à « lever le voile sur un vaste champ encore peu exploré au Canada, celui des sentiments, des attitudes et des valeurs des hommes et des femmes à l'intérieur du cadre de la famille » (1998 : 171). La deuxième étude d'envergure qui touche de près la période qui nous concerne est celle de Françoise Noël, *Family Life and Sociability in Upper and Lower Canada, 1780-1870*. L'auteure exploite divers genres d'écrits intimes de la période – journaux intimes et familiaux, et surtout des correspondances – afin de broser le portrait de la famille en des termes qui coïncident largement avec les lieux étudiés par Gadoury : « Les alliances matrimoniales et les relations entre époux », « Les enfants et leur éducation », « La famille et son soutien », « La maladie, la mort et la foi ».

Notre étude se distingue de ces deux ouvrages dans la mesure où elle ne vise pas l'histoire sociale de la vie familiale, mais plutôt le portrait de la vie d'une femme, vie à laquelle nous espérons donner un prolongement plus que familial. Si, à l'époque, il est incontestable que la femme est au centre de la famille, comme la famille figure au centre de la vie de la femme, notre intérêt ne se limite pas aux frontières de la vie domestique de Julie, de même que ses propres intérêts s'étendent en dehors de l'espace familial. De plus, c'est surtout en privilégiant le discours de Julie, en le traitant en tant que *discours*, plutôt que comme source de documentation sociale ou biographique, que

---

mêmes phénomènes que nous avons soulevés. S'il y a une différence importante entre notre lecture et la sienne, c'est au sujet des « transgressions » que Julie aurait commises quant aux normes épistolaires de l'époque. Nous trouvons par contre que ses lettres suivent en tous points les conventions de la correspondance intime, même si la représentation faite de sa condition féminine peut s'écarter de la norme sociale officielle.

nous entamons la lecture de cet autoportrait, en pleine connaissance du fait indéniable que, comme le souligne Gadoury, « [l]a lettre ne peut et ne doit donc pas être prise “au pied de la lettre” » (1998 : 17).

Les analyses de Gadoury (1998) et de Noël (2003) fournissent un répertoire complet des lieux communs de la correspondance entre époux de l'époque. L'entretien de la maison et des enfants ainsi que la gestion des affaires domestiques et familiales constituent des aspects obligatoires d'une telle correspondance, où il s'agit de tenir au courant de la vie quotidienne le mari et père absent, de lui demander conseil et de l'informer des maladies et des problèmes d'ordre pratique. Les nouvelles de la famille, des progrès des enfants, et surtout de la santé des correspondants, des parents et amis, occupent une place parfois prédominante. Un troisième lieu commun de la correspondance intime est la plainte de la séparation, l'ennui et la peine qu'elle cause. Évidemment, l'aléatoire des circonstances va moduler ces aspects conventionnels : si une référence à la santé des correspondants est un trait obligatoire de toute correspondance de l'époque, les épidémies, une constitution faible, de multiples maternités font naturellement accroître l'importance de cette composante.

Notre lecture de la correspondance de Julie Papineau confirme que sur ces plans, il n'y a pas eu d'évolution importante entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne la correspondance familiale (à distinguer de la correspondance intime entre époux), Gadoury constate les lieux communs suivants, « qui se retrouvent d'ailleurs dans les manuels de correspondance français de l'époque » :

[...] joie d'avoir reçu une lettre ; plainte ou reproche parce que le destinataire n'écrit pas assez souvent ; commentaires sur l'état de santé de l'expéditeur et du destinataire ; souhaits de bonne santé et de bonheur ; assurances de respect de la famille proche de l'expéditeur ; salutations aux autres membres de la famille ; hâte de se revoir ; souhaits de bonne année (1998 : 68).

En même temps, les conditions particulières du couple Papineau prêtent à sa correspondance sa singularité en ce qui concerne la question du rôle des femmes à l'époque. Le répertoire des lieux communs thématiques dressé par Gadoury et Noël permet de découvrir certains écarts entre la correspondance du couple Papineau et le modèle de la correspondance personnelle, intime et « ordinaire<sup>1</sup> ».

Sur le plan purement quantitatif, la correspondance s'avère unique en son genre dans les annales du Québec<sup>2</sup>. Premièrement, les éditeurs du volume des *Lettres à Julie* notent que les fréquentes séparations qui sont à l'origine de cette correspondance d'une envergure hors du commun ne sauraient être sans incidence sur sa qualité et sa nature :

Quarante-deux ans de correspondance disent d'entrée de jeu l'absence quasi constante de Papineau [...]. Cet éloignement structurel suscite l'échange épistolier avec Julie mais contribue aussi à construire un type de relation spécifique entre le mari et la femme (Aubin et Blanchet, dans L.-J. Papineau, 2000 : 19).

Deuxièmement, la profession et la place du mari, conjuguées à l'intérêt réel que porte sa femme à cette profession et à la politique de son « pauvre pays », font en sorte qu'aux rubriques

---

1. Les « correspondances ordinaires » sont « celles tenues par des personnes sans qualité par opposition à celles des “grands” de la littérature ou de la vie politique » (Dauphin, Lebrun-Pezzerat et Poublan, 1994 : 126).

2. La correspondance de John Adams et sa femme Abigail propose de nombreux points de comparaison avec celle du couple Papineau. Les époux sont séparés pendant de longues périodes en raison des fonctions politiques du mari qui, avant de devenir deuxième président des États-Unis (1797-1801), avait joué un rôle actif dans les événements menant à la révolution américaine. La correspondance publiée, qui ne représente qu'une sélection des lettres existantes, s'étend de 1762 à 1784 (Butterfield, Friedlaender et Kline, 1975). Elle confirme les lieux communs déjà définis et y ajoute, comme dans le cas de la correspondance de Papineau, un contenu politique important.

familiales et sociales de la correspondance intime doit s'ajouter celle de la « politique », sujet de discussion fort important sous la plume de chaque partenaire. Bien que la plus grande partie des lettres de Julie traite indéniablement des questions étroitement liées à la vie de famille, une partie non négligeable aborde des questions publiques et politiques<sup>1</sup>.

Cet écart thématique entre la correspondance des Papineau et les lieux communs de la lettre conjugale est accompagné d'une troisième particularité. En effet, si nous considérons la correspondance de Julie comme étant celle d'une personne « ordinaire », celle de Papineau ne l'est pas – non pas seulement en raison de l'identité de son auteur, mais aussi en raison des fonctions mêmes de ses lettres. Elles sont souvent adressées explicitement à un lectorat multiple qui peut inclure non seulement les membres de la famille immédiate, notamment son père, lui aussi homme politique, et plus tard ses enfants, mais également d'autres amis et intéressés. Cette pratique, courante à l'époque, n'empêche pas les lettres d'avoir un contenu intime important : parfois, Papineau demande à sa femme de recopier une portion de la lettre pour un autre destinataire ou bien lui stipule que le contenu est destiné à elle seule. Certaines lettres sont explicitement documentaires, racontant avec force détails les sessions du Parlement ou bien ses expériences en mission à Paris. Pendant ce séjour, Papineau projette d'écrire une histoire ou un mémoire, et précise que certaines lettres constituent des notes à conserver à cette fin. C'est ainsi qu'il vise une certaine postérité pour sa correspondance, et lui donne ainsi volontairement une facture documentaire. Il est aussi plus que probable que, se sachant personnage public qui, par la force des choses et indépendamment

---

1. Pour les années 1823-1845, 65 % du discours traite de l'ensemble des sujets concernant l'espace privé, 32 % traite directement de l'espace public et 3 % de la comparaison entre les deux espaces. Cependant, si l'on tient compte des sous-thèmes recensés, on note que le thème politique (22 %) est de loin le plus important (famille, 14 % ; affaires domestiques, 13 % ; sa santé, 5 % ; santé des enfants, 6 % ; religion, 2 %) (note de Mirela Parau).

de son sort politique, figurera dans les annales de l'histoire de son pays, les lettres aient été écrites avec cette postérité en vue<sup>1</sup>. Sa correspondance rejoint alors celles des « grands », ce qui nous permet de soupçonner que son auteur n'aurait pas entièrement négligé le style et la brillance oratoires, au cas où elle verrait un jour la lumière publique. À ce titre, les moyens stylistiques et rhétoriques adoptés par les deux époux se distinguent nettement. Due pour une part non négligeable à la différence d'éducation et de formation rhétorique entre les deux, cette distinction correspond peut-être aussi à une différence de personnalité : le ton des lettres de Papineau est presque toujours posé, poli et contrôlé, exhalant la modération et la « raison » dont il se vante et qu'il recommande à sa femme<sup>2</sup>.

Afin de mieux apprécier le portrait de Julie Papineau tel qu'il se dessine dans ses lettres et dans celles de son mari, il est essentiel de mettre en place les grandes lignes de la vie menée par cette femme, car toute correspondance, et à plus forte raison

---

1. Certaines lettres contiennent des informations, des expositions ou des précisions parfaitement connues de la destinataire, ce qui leur prête un aspect artificiel ; d'autres insistent trop longuement sur la dévotion patriotique de Papineau comme raison de ses actions, comme si, en plus de vouloir convaincre l'épouse, il voulait inscrire ses motivations dans l'histoire. Au tout début de son exil parisien, par exemple, il écrit : « Pauvre maman, non, il ne faudra plus nous séparer après notre réunion. Jamais nous ne l'aurions fait, si je n'avais été de tout temps le forçat enchaîné par mon dévouement à la cause de mon pays, si beau, si bon, si outragé et maltraité, suant sang et eau pour ne le pas laisser succomber sous les coups toujours renaissants de l'avarice et de la haine anglaises, et n'ayant pas réussi, quoique moi et mes amis ayons toujours agi d'après la politique la plus juste, la plus noble et généreuse, contre des adversaires ignobles, ignares, gangrenés de corruption, et toujours prévalant auprès du plus sale gouvernement qu'il y ait au monde » (*Lettres à Julie*, 15 avril 1839 : 392).

2. Au sujet de l'éducation oratoire pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Marc André Bernier constate que celle de Papineau suit la tradition néociceronienne et néoclassique qui est « à mille lieues » de la tendance romantique adoptée par les sulpiciens (collèges de Montréal, de Nicolet et de Saint-Hyacinthe) qui favorise « l'éloquence du cœur, voire la simplicité qu'inspire la nature » (2001 : 511-512).

la correspondance intime, repose sur la connaissance mutuelle des contextes d'énonciation et des présupposés de tout ordre partagés par les correspondants. Sans une connaissance, même superficielle, des conditions de vie et d'écriture, il est difficile d'apprécier la portée des lettres sur les deux plans qui nous concernent : celui de leur contenu et celui de leur valeur rhétorique. Un aperçu des grandes lignes de la vie de Julie Bruneau Papineau permettra d'enrichir cette appréciation.

### LA VIE DE JULIE PAPINEAU<sup>1</sup>

Marie Julie Bruneau est née à Québec le 19 janvier 1795<sup>2</sup>, fille de Pierre Bruneau<sup>3</sup>, marchand général et membre de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, et de Marie-Anne Robitaille, fille d'un tanneur et marchand pelletier de Québec. Julie est la huitième née des 16 enfants du couple et elle est sans doute la plus connue grâce à son mariage avec Louis-Joseph Papineau<sup>4</sup>.

---

1. Section réalisée par Mirela Parau. L'information figurant dans cette biographie se trouve éparpillée dans la littérature intime de la famille Papineau (lettres et journaux), dans les notes des éditeurs qui ont publié cette littérature et dans les diverses sources documentaires auxquelles nous avons eu accès. L'inventaire complet de ces sources est présenté en bibliographie.

2. Fernand Ouellet (1958a) donne 1796 comme année de naissance de Julie Bruneau.

3. Pierre Bruneau (1761-1820) est l'un des 14 enfants de Pierre Guillaume Bruneau, commerçant de fourrures à Montréal, et de Marie Élisabeth Morin. Il fait ses études au Petit Séminaire de Québec et est ensuite initié au commerce par son père. Pierre Bruneau est membre de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada de 1810 à 1816. Il épouse Marie-Anne Robitaille le 30 août 1785.

4. Certains des enfants Bruneau meurent en bas âge, mais les sources restent obscures à ce sujet. Dans ses lettres, Julie ne mentionne que sept frères et sœurs : Rosalie, Anne Luce, Geneviève (Vevette), Théophile, Philippe, René Olivier (curé de Verchères à partir de 1823) et Pierre Bruneau de Saint-Denis. L'article consacré à Pierre Bruneau (père) dans le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* parle lui aussi de sept descendants. Pickering Leblanc (1989) cite un huitième enfant, Denis Macaire (dans d'autres sources : Denis Nazaire).

Peu de données nous sont parvenues sur son enfance, mais on sait qu'elle a été éduquée chez les Ursulines de Québec et qu'elle connaissait Louis-Joseph depuis son enfance, étant donné que celui-ci était le collègue de son père à la Chambre d'assemblée. Leur union n'est pas arrangée par les familles, mais semble avoir été le résultat d'un choix libre et de l'amour des jeunes, chose plutôt rare à l'époque. La cérémonie de mariage a lieu le 23 avril 1818; Julie a 23 ans et Louis-Joseph en a 32.

Les jeunes mariés s'installent à Montréal, au 440, rue Bonsecours<sup>1</sup>, maison où naissent leurs neuf enfants, dont quatre meurent en bas âge<sup>2</sup>. Vu l'activité politique de Louis-Joseph Papineau, le couple traverse de nombreuses séparations, les plus

---

1. La maison date de 1779. Elle avait été construite par le colonel John Campbell, commissaire responsable des affaires amérindiennes dans le district de Montréal, qui avait acheté le terrain de Joseph Papineau, grand-père de Louis-Joseph. En 1809, après la mort de Campbell, Joseph Papineau fils récupère la propriété paternelle et la cède à son fils Louis-Joseph cinq ans plus tard. Le couple habitera sans interruption cette maison jusqu'en octobre 1837 et elle restera dans la possession de la famille Papineau jusqu'en 1920. Pendant les périodes 1842-1846 et 1853-1960, la maison est louée par ses propriétaires successifs et abrite une série d'hôtels et de restaurants (*Exchange, Arcade, Empire, Rivard, Bonsecours, Royal*, etc.). En 1920, la maison est vendue et connaît divers propriétaires jusqu'en 1960, quand elle est achetée par le journaliste Eric McLean, qui la restaure et lui redonne l'apparence qu'elle avait dans les années 1830. Classée monument historique en 1965 par la Commission des monuments historiques du Québec et achetée par le gouvernement du Canada en 1982, elle figure présentement dans le patrimoine des Parcs Canada. À partir de 2003, Parcs Canada met en location les appartements de la maison Papineau.

2. Louis-Joseph-Amédée (26 juillet 1819 – 23 novembre 1903); Didier (10 novembre 1820 – 18 août 1821); Joseph-Benjamin-Lactance (4 février 1822 – 4 décembre 1862); Olivier-Arthur (25 septembre 1824 – 23 août 1825); Aurélie (21 mai 1825 – 24 février 1830, décédée du croup); Marie-Rosalie-Ézilda (7 mars 1828 – ?); Philippe-Gustave (15 décembre 1829 – 17 décembre 1851); Charles-Ernest-Léonide (4 janvier 1832 – 19 juillet 1834, mort de choléra); Marie-Julie-Azélie (31 août 1834 – 27 mars 1879). Ouellet (1958a) mentionne 10 grossesses (cet aspect est discuté en détail un peu plus loin).

fréquentes étant dues aux séjours de plusieurs mois que Papineau devait passer à Québec, où siégeait la Chambre d'assemblée. La première séparation plus longue débute en janvier 1823, quand Papineau est envoyé à Londres par le Parti canadien avec la mission de protester contre le projet d'union des deux Canada. Il retourne victorieux au pays vers la fin novembre 1823, au moment où s'ouvrent les travaux du Parlement, ce qui prolonge la séparation des époux jusqu'en mars 1824, à la fin de la session. Entre l'automne 1824 et mai 1837, la vie du couple est rythmée par les allers-retours de Papineau entre Québec et Montréal et par ses courts voyages estivaux à la Petite-Nation<sup>1</sup>.

Pendant toute cette période, Julie est à Montréal, à l'exception de deux séjours chez sa mère et son frère René-Olivier à Verchères, imposés par son mari. Le premier a lieu à l'été 1832, quand une épidémie de choléra frappe la ville : Papineau décide de protéger sa famille contre la maladie en l'éloignant de Montréal. Le deuxième se déroule au mois de février 1836, après une suite de charivaris des constitutionnels devant la maison du chef des patriotes. Puisque Julie y est seule avec ses enfants, Louis-Joseph la pousse à se réfugier dans un endroit plus sûr<sup>2</sup>.

Dans la maison de la rue Bonsecours, Julie partage son temps entre ses devoirs de mère, les visites des amis et de la famille et les lettres qu'elle lit ou écrit. Elle y est rarement seule : sa mère et ses sœurs (Luce, Rosalie et Geneviève) sont souvent chez elle, surtout lors des accouchements. De plus, le mariage avec Louis-Joseph la fait entrer dans une grande famille, avec un réseau de parenté compliqué, qui réunit les Papineau, les

---

1. Seigneurie que Louis-Joseph Papineau avait achetée de son père en 1817 et qui est confiée à l'administration de son frère, Denis-Benjamin Papineau.

2. Julie n'emmène que la petite Azélie qui n'était pas encore sevrée ; Gustave reste à Montréal avec son oncle Théophile Bruneau, tandis qu'Amédée et Lactance sont à l'école de Saint-Hyacinthe, chez la sœur de Louis-Joseph. Initialement, Julie pensait rester à Verchères seulement quelques jours, mais elle finit par y passer tout un mois à cause des chemins impraticables.

Cherrier et les Viger, et dont les membres sont des figures importantes et actives dans la société du Bas-Canada (voir annexe I). Julie est très proche de sa belle-sœur Rosalie Papineau-Dessaulles<sup>1</sup> et a des relations étroites avec Jacques Viger et sa famille<sup>2</sup>. Ces nombreux parents viennent souvent la voir pour passer du temps avec elle, pour la veiller pendant ses fréquentes « indispositions », pour commenter les événements du jour ou pour donner et obtenir des nouvelles de Québec. De temps à autre, Julie organise des dîners ou des réunions de famille.

Outre le cercle familial, Julie a des amies parmi les dames de la haute société montréalaise ; les visites de Mme de Bleury, Mme Coursol, Mme Gamelin, Mme Guy, Mme Lupton, Mme Labrie et Mme Mondelet sont mentionnées plusieurs fois dans ses lettres<sup>3</sup>. Elle reçoit également les visites des amis de Papineau qui lui font des commissions, lui demandent des interventions au -

---

1. Marie-Rosalie Papineau-Dessaulles (1788-1857), sœur de Louis-Joseph Papineau, elle épouse le 21 février 1816 Jean Dessaulles, député, conseiller législatif et seigneur de Saint-Hyacinthe.

2. Cousin de Louis-Joseph et maire de Montréal de 1833 à 1836, Jacques Viger habite lui aussi rue Bonsecours et il est un habitué de la maison.

3. Mme de Bleury : Marie-Élisabeth-Alix Rocher, épouse de Charles-Clément Sabrevois de Bleury, député du Parti patriote, allié de Papineau jusqu'en 1835, quand il se range du côté des modérés ; en 1837, il passe dans le camp des partisans du gouverneur. Mme Coursol : Mélanie Quesnel, fille de Frédéric-Auguste Quesnel, avocat et commerçant de fourrures à Montréal, camarade de classe de Louis-Joseph Papineau, membre de l'Assemblée législative entre 1820 et 1834, partisan et ensuite adversaire de Papineau. Mélanie Quesnel épouse Joseph-Michel Coursol, marchand de fourrures. Veuve, elle se remarie avec Côme-Séraphin Cherrier, avocat à Montréal et cousin de Papineau. Mme Gamelin : Émilie Tavernier (1800-1851), veuve de Jean-Baptiste Gamelin, commerçant très respecté de Montréal. Très active dans la société montréalaise, elle est membre de divers organismes de charité : la Confrérie du bien public, qui vient à l'appui des chômeurs, l'Association des dames de la charité, fondée dans le but d'aider les victimes de la pauvreté et de la misère, et la Confrérie de la Sainte-Famille, société d'action apostolique. Fondatrice des Sœurs de la charité de la Providence de Montréal. Au moment des rébellions, elle

près de son mari ou lui apportent des nouvelles. La vie sociale de Julie se déroule dans un cadre plutôt clos : elle sort peu, et quand elle le fait, c'est essentiellement pour rendre visite à ses amis et parents, pour aller à l'église ou pour voir ses enfants au collège. Pourtant, elle n'est pas coupée de la vie politique qui l'intéresse tant ; elle suit de près l'évolution des événements et les commente dans les lettres à son mari et avec ses proches. En 1832 (année marquée par des émeutes électorales et par des crises à l'intérieur du Parti patriote), Julie organise avec ses amies un club des femmes patriotes dont les réunions sporadiques se tiennent rue Bonsecours<sup>1</sup>. Toutefois, à partir de 1836, sa santé fragile l'oblige à renoncer presque entièrement à sa vie sociale.

Parmi les rôles que Julie doit remplir pendant cette période, celui de mère est sans doute le plus important. Avec les petits naît une longue série d'ennuis et d'inquiétudes pour Julie. À une époque où la mortalité infantile était fréquente, la santé des enfants n'était pas le moindre des soucis. Comme les neuf enfants de la famille naissent entre 1819 et 1834, les maladies propres à l'âge jeune sont constamment présentes dans les lettres de cette

---

obtient la permission des autorités de visiter les prisonniers patriotes condamnés à mort dans la prison du Pied-du-Courant. Mme Guy : Marie-Josèphe Curot, épouse de Louis Guy, membre du Comité de Montréal qui a recueilli des signatures contre le projet d'union de 1822. Mme Lupton : épouse de Lancaster Platt Lupton, militaire, fondateur du fort Lupton, un poste de traite au Colorado. Elle arrive à Montréal en 1828 ; elle s'intéresse aux arts. Mme Labrie : Marie-Marguerite Gagnier, épouse de Jacques Labrie, médecin et journaliste, ancien collègue de Papineau au collège. Mme Mondelet : Henriette (ou Harriet) Munro, épouse de Dominique Mondelet, avocat à Montréal, député patriote, expulsé de l'Assemblée en 1832 par les radicaux de son parti.

1. La lettre de Papineau à Julie du 21 janvier 1833 consigne : « J'ai eu le grand plaisir d'avoir, samedi, une de tes lettres qui me donne une preuve additionnelle de tes grands courage et patriotisme. Elle m'initie non pas aux secrets et aux mystères, mais aux élans et aux explosions d'un zèle bruyant qui ne peuvent manquer d'éclater dans l'aimable club féminin qui s'est quelquefois réuni dans la rue Bonsecours » (Papineau, 2000 : 265).

période<sup>1</sup>. La santé de Julie est durement mise à l'épreuve par les maladies de ses enfants, aussi bien que par ses grossesses successives. À cela s'ajoutent les chocs émotionnels causés par le décès de quatre de ses enfants et le fait qu'elle doit parfois traverser ces épreuves en l'absence de son mari.

À part la santé des enfants, leur instruction est une autre tâche assumée par Julie, même si les décisions importantes sont prises de toute évidence par les deux parents, après consultation. Pendant cette période, Amédée et Lactance finissent leurs études au collège de Saint-Hyacinthe et les petits (sauf Azélie qui est encore trop jeune) commencent leur instruction officielle.

Jusqu'à l'automne 1837, Julie mène une vie casanière, voyage peu et ressent l'impact des événements politiques et sociaux du temps à un niveau plutôt abstrait. Mais le mois d'octobre de cette année apporte des changements majeurs dans la vie des Papineau. Juste après le départ de Louis-Joseph pour l'assemblée de Saint-Charles (qui a lieu le 23 octobre), Julie quitte à la hâte la maison de Montréal – perquisitionnée par la suite pour la saisie des papiers de Papineau – pour se réfugier à Verchères chez son frère le curé Bruneau, et ensuite à Saint-Hyacinthe chez sa belle-sœur Mme Dessaulles. Entre-temps, Papineau prend les armes et part aux États-Unis. Tous les enfants accompagnent Julie, à l'exception d'Amédée qui s'était enfui aux États-Unis, aussi bien pour rejoindre son père que pour sauver sa vie, car en

---

1. Deux catégories d'informations médicales se dégagent des lettres de Julie : 1) les étapes normales dans la vie d'un nouveau-né : le sevrage, les coliques, l'apparition des dents, les insomnies, l'agitation et le manque d'appétit provoqués par ces phases ; 2) les maladies proprement dites : fièvres, toux, maux de tête ou d'oreilles, rhumes, irritations des intestins, vers, picote, rougeole, coqueluche. Les traitements sont décrits le plus souvent par des termes généraux comme « prendre un/des remède(s) » ou « prendre médecine » ; les détails sont peu nombreux, Julie parlant essentiellement de purgations et de lavements ou de traitements avec réglisse, vomitifs ou calomel. Pour ce qui est de l'expression « prendre médecine », il est possible qu'elle soit employée dans le sens très précis de « purgation par voie orale » que lui donnaient les médecins et apothicaires français du XVIII<sup>e</sup> siècle (Marchand, 2006 : 9).

tant que membre des Fils de la liberté, il avait participé aux manifestations de soutien de la cause patriote<sup>1</sup>. Julie vit des temps de détresse : aux longues semaines passées dans l'attente angoissante des nouvelles de Louis-Joseph et d'Amédée s'ajoute la souffrance provoquée par la mort de son frère Philippe Bruneau, en décembre 1837.

### *1838-1839 : l'exil aux États-Unis*

Le 1<sup>er</sup> juin 1838, Julie arrive à Saratoga Springs pour rejoindre son mari en exil. Entre juin 1838 et février 1839, le couple vit ensemble à Albany, avec une courte séparation en novembre-décembre 1838, quand Papineau se rend à Washington avec Wolfred Nelson pour solliciter l'aide du gouvernement américain.

Pendant leur exil américain, les Papineau reçoivent le soutien constant de James Porter, greffier à la chancellerie de l'État de New York et ancien ami de Louis-Joseph : il cache et protège Louis-Joseph Papineau, trouve du travail à Amédée et facilite l'arrivée de Lactance aux États-Unis. Une forte relation d'amitié se lie entre Mme Porter et Julie. Papineau reçoit également l'appui du docteur Joseph-G. Nancrede de Philadelphie, son ami d'enfance. Ces mains tendues à la famille Papineau sont vitales, car les ennuis sur le plan politique ont engendré des problèmes

---

1. Le 23 novembre 1837, le jour de la bataille de Saint-Denis, Louis-Joseph Papineau, accompagné du docteur O'Callaghan, part vers Saint-Hyacinthe et ensuite vers la frontière américaine, fuyant les répressions du gouvernement. Il arrive aux États-Unis le 29 novembre, où il se montre peu et voyage sous le nom de M. Louis (Lewis). Deux jours plus tard, le gouverneur Gosford émet une proclamation qui annonce une récompense de 1 000 £ pour la capture de Papineau. Le 9 décembre 1837, le journal montréalais *L'Ami du peuple* publie la nouvelle de la mort de Julie « à Verchères, d'une fièvre cérébrale, causée par les appréhensions pour son mari et sa famille » (cité dans Labonté, 2004 : 50). La nouvelle se révèle fautive, mais voyant ce dont sont capables ses adversaires et craignant le pire, Papineau rédige un court testament où il lègue tout à sa femme.

sur le plan financier. Dépourvu de son revenu d'orateur à la Chambre d'assemblée, Louis-Joseph a des difficultés à soutenir sa famille, et le couple doit contracter des dettes assez importantes<sup>1</sup>. À part ces difficultés financières, Julie doit également subir la séparation d'avec ses enfants. Azélie est avec elle, étant la plus petite et la plus dépendante de sa mère, mais Amédée et Lactance demeurent à Saratoga Springs, tandis que Gustave et Ézilda sont au Canada à la charge de leur tante Rosalie.

Puisque les démarches de Papineau auprès du gouvernement américain aboutissent à un échec, le chef patriote s'embarque pour la France le 8 février 1839, où il espère trouver de l'appui pour son parti. Lactance le suit peu après. Le 25 juillet, Rosalie Papineau-Dessaulles vient rencontrer Julie à Plattsburgh ; elle y amène Gustave et Ézilda et fait venir les affaires personnelles dont les Papineau auront besoin pendant le séjour à Paris. Elle se charge également d'administrer les biens meubles de la famille de son frère pendant son absence. Le 1<sup>er</sup> août 1839, Julie et ses enfants s'embarquent sur le *British Queen* pour suivre Papineau en exil<sup>2</sup>.

---

1. Le 20 août 1838, Joseph Papineau se rend à Saratoga pour discuter avec son fils de l'état de ses affaires privées. Louis-Joseph décide de vendre la propriété de la rue Bonsecours et une partie de ses terrains pour pouvoir subvenir à ses besoins et acheter éventuellement une maison aux États-Unis. Mais le fait que Papineau soit poursuivi par le gouvernement canadien rend la vente impossible : personne ne veut acheter des biens menacés par la saisie. Une fois rentré à Montréal, Joseph Papineau vend aux enchères une partie des meubles de son fils, mais le montant obtenu est insignifiant.

2. Date de départ donnée par Renée Blanchet (dans J. Papineau, 1997 : 213) et par Amédée Papineau (A. Papineau, 1997 : 344). Dans l'introduction à la *Correspondance* de Lactance Papineau, Blanchet note comme date d'embarquement le 16 août 1839 (dans L. Papineau, 2000 : 11).

*1839-1842 : l'exil à Paris*

Le 16 août 1839, Julie, Gustave, Ézilda et Azélie arrivent à Paris et se logent à l'Hôtel des ambassadeurs, d'où Papineau les conduit dans son logement de la rue Saint-Honoré, près des Tuileries. Pour une fois, la famille est presque réunie (Amédée est resté aux États-Unis), mais le séjour parisien ne s'annonce pas très heureux. En manque croissant d'argent, le couple est contraint de vivre de plus en plus modestement. La vie à Paris est chère, le coût des bons appartements – spacieux et centraux – est bien supérieur à ce qu'ils peuvent payer<sup>1</sup>. Ils changent souvent de logement dans l'espoir de trouver des moyens d'économiser sur le loyer<sup>2</sup>.

Dans ces conditions, les Papineau se trouvent dans l'impossibilité de profiter des charmes de la vie parisienne. Ils n'achètent que le strict nécessaire et ils sortent très peu ; bien qu'ils soient invités assez souvent dans la société parisienne, ils n'ont pas les moyens de se payer des habits et des voitures. Ils reçoivent peu de monde, surtout des Canadiens exilés ou de passage à Paris. Julie s'occupe du ménage et des enfants, chose assez éprouvante, car elle n'a qu'une seule domestique – sa fidèle servante

---

1. Au Canada, les affaires privées de Louis-Joseph Papineau sont administrées par son cousin Louis-Michel Viger, mais sans trop d'efficacité. De son côté, Joseph Papineau fait des efforts pour vendre la maison de la rue Bonsecours à Montréal et la seigneurie de la Petite-Nation, mais à cause de l'*indictement* qui est toujours en force contre Louis-Joseph, il n'y parvient pas malgré les prix dérisoires demandés. Le couple s'endette davantage auprès de la famille et des amis : il doit de l'argent à Mme Dessaulles, à Denis-Benjamin Papineau, à Louis-Michel Viger, à M. Plamondon, à Robert Nelson, pour n'en nommer que quelques-uns.

2. À la fin août 1839, ils déménagent au 5, rue Madame, près du jardin du Luxembourg, où ils louent le premier étage d'une maison près de la demeure de M. Bossange, l'un de leurs amis. En 1841, on les trouve au 11, rue Courcelles, et à partir de février 1842, ils déménagent au 23, rue Monceau. Les logements sont de plus en plus petits et de plus en plus éloignés du centre parisien.

Marguerite qui l'a accompagnée en exil, mais dont Julie se plaint de l'inefficacité croissante avec l'âge.

La grande distance qui les sépare du Canada rend impossibles les visites des membres de la famille. Mme Dessaulles et Amédée planifient longuement un séjour en France, mais le voyage est constamment remis à plus tard, faute de moyens financiers. Finalement, ce n'est qu'Amédée qui réussit à s'y rendre pour quelques mois, du 17 janvier au 5 mai 1843. Le sentiment d'isolement et d'abandon est accentué par le fait que la communication entre la France et le Canada – qu'il s'agisse d'envoi d'argent ou de lettres – est très problématique. Et quand les lettres arrivent, elles contiennent des informations déjà vieilles et rarement encourageantes. Sur les plans politique et légal, la situation de Papineau n'a pas changé et les affaires privées en souffrent. Les deuils se succèdent : le docteur Park, mari de Geneviève Bruneau, meurt en laissant derrière lui trois enfants en bas âge ; l'oncle Séraphin et la tante Amiot, proches de Julie, meurent également pendant cette période ; et Joseph Papineau s'éteint le 8 juillet 1841, privant la famille de Louis-Joseph non seulement d'un parent cher, mais aussi d'un soutien moral et matériel important.

Julie traverse difficilement ces longs mois d'austérité vécus dans un pays étranger. Après de longues insistances auprès de Papineau pour le convaincre de retourner au Canada, elle finit par quitter la France sans lui en juin 1843, avec Ézilda, Gustave et Azélie, convaincue que son retour sera profitable non seulement pour leurs affaires privées, mais surtout pour l'éducation des enfants qui avait été gravement compromise par le manque de moyens financiers des Papineau.

#### *1843-1845 : les années de séparation*

Le 3 juillet 1843, Julie débarque à Boston ; le 5 juillet, elle est à Saratoga, le 18 juillet à Montréal, le 6 août à Verchères, et ensuite elle se rend à Saint-Hyacinthe. Ce voyage lui permet de reprendre contact avec les réalités du pays et de visiter sa famille

nombreuse qu'elle avait quittée cinq ans auparavant. Elle partage son temps entre Verchères, Saint-Hyacinthe et Montréal, et s'emploie à convaincre son mari de revenir au Canada, en lui adressant des lettres de plus en plus pressantes ou en écrivant à d'autres membres de la famille pour leur demander de l'aide dans ses efforts de rapatrier Louis-Joseph<sup>1</sup>.

En septembre 1844, Julie et Amédée (déjà protonotaire à Montréal et en voie de se faire une situation) louent le second étage d'une petite maison à Montréal. Dans la même maison habitent Denis-Benjamin Papineau et son fils Émery. En novembre 1844, Amédée loue la maison d'Henri Judah<sup>2</sup> et Julie y déménage peu de temps après. Lactance était lui aussi retourné au Canada depuis l'automne 1843. Muni de ses diplômes français en médecine, il s'installe à Montréal, où il ouvre son cabinet et, parallèlement, enseigne la botanique à l'Université McGill. Gustave, Azélie et Ézilda poursuivent leur éducation à Saint-Hyacinthe et Azélie entre au couvent du Sacré-Cœur des Sœurs de Sainte-Anne, à Saint-Jacques-de-l'Achigan. Les choses semblent rentrer dans l'ordre. Il ne manque que Louis-Joseph Papineau pour que le monde recommence à tourner comme il faut.

---

1. En 1843, la situation financière de Louis-Joseph et de Lactance est désastreuse. Ils contractent de nouvelles dettes auprès de M. Bos-sange et de Mme Koch, vivent dans un quartier pauvre et se nourrissent mal. Les membres influents de la famille, surtout Denis-Benjamin Papineau, font des efforts constants pour obtenir l'amnistie de Papineau et pour récupérer ses arrérages. L'amnistie complète vient en 1844, mais Papineau ne rentrera au pays qu'à l'automne 1845, après un voyage de quelques mois en Italie et en Suisse, et à la suite des nombreuses insistances de Julie. Entre-temps, l'état financier de la famille commence à s'améliorer. La maison des Papineau de la rue Bonsecours est louée dès 1842 et, après l'amnistie, Louis-Michel Viger réussit à vendre certains terrains des Papineau, ce qui permet à Julie de payer la plupart des dettes jusqu'à la fin de l'année 1844.

2. Époux de Harline Kimber. Harline est la fille de René-Joseph Kimber (cousin de Julie) et d'Apolline Berthelot.

*1846-1851 : la seigneurie de la Petite-Nation*

Papineau revient de l'exil en septembre 1845. Le couple loue un logement au 35, rue Craig jusqu'à l'été 1846, quand la maison de la rue Bonsecours redevient sa résidence. Au mois de juillet 1847, les Papineau louent la maison Fortin, qui leur servira de demeure à la Petite-Nation jusqu'à l'achèvement du manoir Montebello, dont la construction s'étend sur trois ans<sup>1</sup>. Le 14 novembre 1850, Julie et Louis-Joseph Papineau s'installent dans leur nouvelle résidence. Mais Julie n'en est pas particulièrement ravie ; son amour reste Montréal, où elle passe de longs séjours, surtout jusqu'en 1850, pendant les travaux de construction du manoir. À la différence de la période 1823-1837, la séparation des époux n'est plus due exclusivement à l'absence de Papineau, mais aussi aux voyages de Julie.

Julie n'a plus autant d'obligations maternelles qu'auparavant. L'éducation est achevée pour Amédée et Lactance et dans les bonnes ornières pour Gustave, Ézilda et Azélie. Amédée continue à professer comme notaire à Montréal, fonde une famille le 20 mai 1846 avec Mary Westcott et assure la descendance des Papineau<sup>2</sup>. Gustave continue ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, Azélie entre au couvent du Sacré-Cœur à

---

1. À la suite des efforts de Denis-Benjamin Papineau, commissaire des Terres de la couronne, Louis-Joseph Papineau reçoit, le 16 juin 1846, un versement de 4 500 £ de la part du gouvernement, représentant des arriérés pour son salaire de président de la Chambre de 1832 à 1838. Avec cet argent, il commence tout de suite à organiser la seigneurie de la Petite-Nation et à édifier le manoir Montebello. Il est de plus en plus pris par les travaux de construction et l'administration du domaine. Papineau retourne à la vie politique en décembre 1847, élu comme député de Saint-Maurice, mais sans le même succès qu'avant 1837, et sans le même enthousiasme qu'alors. Son énergie et ses pensées se dirigent vers la seigneurie. Une période d'aisance financière s'annonce pour les Papineau.

2. Louis-Joseph et Amédée lient une solide amitié avec la famille Westcott pendant leur exil à Saratoga, New York. Mary était étudiante à l'école où Amédée enseignait le français.

Saint-Vincent-de-Paul à l'automne 1846 et la petite Ézilda est à l'école à Saint-Hyacinthe. Les filles viennent souvent habiter à Montréal chez leur frère Amédée. Malheureusement, c'est encore la santé de ses enfants qui donne de nouveaux tourments à Julie. En mai 1846 se montrent les premiers signes de la maladie nerveuse de Lactance. Les crises de démence qu'il subit de plus en plus fréquemment déterminent sa famille à l'interner entre août 1846 et mai 1847 dans l'asile de Bloomingdale, près de New York. En 1849 se déclenche la maladie mentale d'Ézilda, et Gustave s'éteint en 1851 après une maladie de quatre ans<sup>1</sup>. Et c'est toujours pendant cette période que Julie perd deux autres chères âmes : sa sœur Geneviève Bruneau, en août 1846, et sa mère, Marie-Anne Robitaille, décédée en 1851 à Verchères.

*1852-1862 : les dernières années*

Dans l'intervalle 1852-1862, Julie partage son temps entre le manoir de Montebello et la demeure d'Amédée à Montréal. La maison de la rue Bonsecours est donnée en location à partir de 1853. C'est une période d'aisance financière pour la famille Papineau. Un certain calme découle également du fait que Papineau quitte définitivement la vie politique en 1854 et s'occupe exclusivement de sa seigneurie. Pour sa part, Julie continue

---

1. En février 1847, on diagnostique chez Gustave une maladie du cœur, pour ensuite soupçonner une inflammation cérébrale. Il s'en remet très lentement et reste avec des séquelles. À partir du mois d'août 1851, sa santé recommence à se détériorer gravement. Il a les mêmes symptômes qu'en 1847, mais plus accentués, auxquels s'ajoutent des douleurs rhumatismales. Dans ses lettres à Amédée, Louis-Joseph fait des rapports presque quotidiens sur l'évolution de la maladie de Gustave. Il y fait des allusions à l'existence d'une certaine affection nerveuse : « [...] le Dr Murray paraît ne pas y voir à beaucoup près autant de danger, ne pense pas qu'il y ait ni vice organique, ni lésion ou élargissement du cœur, que ce symptôme est nerveux, que c'est pendant sa jeunesse qu'un tempérament très nerveux comme Gustave en souffrira » (Papineau, 2004 : 348-349). Gustave meurt le 17 décembre 1851, à 22 ans.

à se consacrer à sa famille, à laquelle elle écrit et rend souvent visite. Pourtant, le malheur ne semble pas vouloir quitter la famille Papineau. Julie traverse une période sombre et amère : les problèmes de santé de ses enfants s'aggravent. En 1852, Lactance tombe dans une religiosité frénétique dans laquelle Julie voit d'abord un miracle, mais qui s'avère être le symptôme d'une maladie mentale. En 1856, il est envoyé à Lyon, à l'Hospice des Religieux de Saint-Jean-de-Dieu de la Charité, où il reste enfermé jusqu'à sa mort, le 4 décembre 1862. En septembre 1856 se déclenche la maladie nerveuse d'Azélie. Julie et Louis-Joseph l'accompagnent dans un voyage à Philadelphie dans l'espoir – avéré vain – que son état de santé s'améliore. Quant à Ézilda, sa maladie s'accroît à partir de 1861.

Julie s'éteint le 18 août 1862 au manoir de Montebello et est enterrée dans la chapelle funéraire des Papineau<sup>1</sup>.

---

1. Sur l'épithaphe inscrite sur le tombeau des Papineau, on peut lire : « Ci-Gisent / Louis-Joseph Papineau [...] / Et son Épouse Julie Bruneau sa digne Compagne / fille de Pierre Bruneau, négociant, M.P.P. pour / la Ville de Québec / Elle posséda toutes les vertus qui honorent la Fille, / la Femme, la Mère, l'Amie / Morte ici le 18 août à l'âge de 66 ans ». Elle avait en fait 67 ans.

## CHAPITRE I

### *Julie et le procès de l'histoire*

L'historiographie n'a pas réservé une grande place à Julie Bruneau Papineau : en effet, et conformément aux normes de l'époque, elle n'a pas été un acteur politique et n'a joué aucun rôle dans les affaires publiques. Cependant, ses lettres regorgent de discussions politiques auxquelles nous reviendrons.

Les quelques études qui traitent de Julie font d'elle un portrait ambivalent : comme épouse de Louis-Joseph, elle est à la fois une femme singulière et une figure exemplaire de la femme bourgeoise. Si le ménage Papineau vit de façon conventionnelle par rapport à son statut social, le rôle de seigneur de Papineau et ses fonctions d'orateur de l'Assemblée et de chef du Parti patriote achèvent de donner à ce ménage son caractère unique.

Le nom de Julie Bruneau Papineau figure surtout dans les annales consacrées à l'histoire des femmes canadiennes-françaises et québécoises sous forme de brèves mentions biographiques ou de témoignages sociohistoriques confirmant son absence quasi totale sur le plan de l'engagement public<sup>1</sup> ; le *Dictionnaire biographique du Canada* ne fait mention d'elle qu'en tant qu'épouse de Louis-Joseph, dans l'article consacré au chef du Parti patriote. Les auteures de *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* citent à l'occasion des extraits de sa correspondance, et pour expliquer son absence de la scène politique,

---

1. Voir, par exemple, Gleason-Huguenin (1938 : 147), Prévost (1985 : 41), Darsigny *et al.* (1994 : 80-81).

déclarent que la « femme de Papineau est un personnage public dans la petite société du Bas-Canada. Son moindre geste peut avoir une signification politique et elle est obligée d'en tenir compte » (Dumont *et al.*, 1992 : 125) – une façon de dire qu'elle n'en posait aucun. C'est ainsi que la participation aux activités de la sphère publique est frappée, chez la femme d'un homme politique en vue, d'une double censure. Si cette vérité incontestable explique sans aucun doute son absence de la scène publique, elle confirme en même temps la règle générale de l'absence des femmes de la sphère politique et ensuite des archives qui y sont consacrées.

À la suite de l'étude importante de Marcelle Reeves-Morache sur « La Canadienne pendant les troubles de 1837-1838 » parue en 1951<sup>1</sup>, c'est surtout pendant les années 1960, époque où les mouvements nationaliste et séparatiste au Québec font revivre en la sacralisant la figure du patriote, que l'on voit naître un intérêt pour son pendant féminin. Les articles consacrés au sujet – peu nombreux – se partagent entre deux représentations opposées de Julie Papineau : elle est considérée soit comme un cas trop unique pour pouvoir être généralisé, soit comme une véritable synecdoque du peuple canadien-français.

Le numéro de *Liberté* 37-38 (1965), consacré aux rébellions, illustre chaque tendance. Dans « La femme de 1837-1838 : complice ou contre-révolutionnaire ? », Michèle Lalonde rapporte les cas de nombreuses femmes patriotes, le plus souvent des « femmes de » patriotes connus (Mme Duquet, Mme Cardinal et Mme de Lorimier), ainsi que de femmes « chouayennes » (notamment Rosalie Saint-Jacques et Hortense Prévost) et, bien sûr, le « cas unique » de Julie Bruneau Papineau, dont l'analyse est très largement inspirée de l'étude de Fernand Ouellet, que nous observerons plus loin. Lalonde intitule sa présentation de Julie Papineau « L'influence contrariante des épouses » ; elle

---

1. Consacré plutôt aux récits des femmes ayant fait quelque action concrète ou ayant souffert physiquement aux mains des militaires, l'article de Reeves-Morache ne fait aucune mention de Julie Papineau.

souligne l'effet « assagissant » (Lalonde, 1965 : 153) qu'auraient eu les femmes sur leurs époux révolutionnaires. Plus attachées à la religion que les hommes, elles auraient été plus sensibles aux menaces que formulait l'Église contre la révolution :

[S]oucieuses avant tout du bien-être et de la survivance de la famille, elles [auraient] été aux moments critiques portées à mettre un frein à un idéalisme révolutionnaire qu'elles voyaient s'armer de faux et de fusils rouillés contre les troupes exercées et la meute d'enragés volontaires qui soutenaient le Gouvernement (1965 : 152-153).

S'inspirant de nouveau de l'article de Ouellet, Lalonde conclut que l'attitude de Julie serait un cas extrême et donc peu généralisable d'une prédisposition néanmoins féminine pour l'ordre, la famille et la religion. Chez Julie,

[c]ette disposition angoissée, cette tendance à l'abattement, cette « crainte de la mort, la terrible mort », comme le lui reprochait Papineau, ne sont guère caractéristiques d'une femme résolument révolutionnaire. Il est significatif que l'épouse du « grand chef » ait été d'un tempérament tel qu'elle ne pouvait encourager la révolution au-delà d'un certain point. Sitôt menacée [*sic*] sa propre sécurité et celle de sa famille, Julie Papineau s'écroulait (1965 : 152).

La deuxième tendance, qui fait de Julie une synecdoque du peuple, est clairement annoncée dans le titre de l'article de Charlotte Savary<sup>1</sup> : « Julie Papineau, symbole d'un peuple déçu », où

---

1. Charlotte Savary (1913-1976). « Elle fait ses études à Ottawa et chez les Ursulines à Québec et obtient une licence en histoire de la Sorbonne (Paris) en 1934. Elle entreprend alors une carrière de journaliste et scripteur radiophonique et travaille à *L'Action catholique*, au *Temps* et dans divers postes de radio à Québec. Pendant vingt-cinq ans, elle écrit des textes dramatiques pour Radio-Canada, dont "La plus belle de céans", portrait de Marguerite d'Youville, qui fit scandale en 1959. Membre de la Société des écrivains canadiens dont elle fut la secrétaire générale et la vice-présidente, elle a collaboré à *L'Œil*, à *La Revue moderne* et à *La Revue populaire* » (Lemire (dir.), 1982 : 528).

la déception devant la lâcheté de son mari que l'auteure projette sur Julie serait à l'image de celle de tout un peuple. À partir d'un résumé des faits concernant la famille Papineau et le mariage de Louis-Joseph et Julie Bruneau, Savary pose les questions : « A-t-elle été une épouse comblée ? » et « [A]-t-elle été heureuse ? » pour répondre : « [i]l est permis d'en douter » – d'ailleurs, « [q]uelle femme pourrait répondre oui dans l'absolu ? » (Savary, 1965 : 142). L'article prend le contre-pied de l'argument de Lalonde : « Mais si Julie reste ferme, Papineau flanche » (1965 : 143) ; « Julie est restée fidèle jusqu'à l'ultime minute, à son serment de ne pas abandonner son mari », tandis que « quelques heures avant le combat, Papineau part pour Saint-Hyacinthe en compagnie de son neveu Dessaulles » (1965 : 144). Posant l'incontournable question « Papineau a-t-il été un lâche et un traître ? » (1965 : 144), elle opte pour une certaine lâcheté du fait qu'il n'est pas resté « au milieu des siens » (1965 : 145). Or, si Julie manifeste des symptômes de dépression et de morbidité, ce serait bien la faute à Papineau :

Ces pensées [de la lâcheté de Papineau] durent assaillir Julie dans sa retraite de Verchères. Elle sait que son mari est à l'abri, mais que ses lieutenants sont morts ou en prison. Elle paie ses déceptions, ses émotions, d'une fausse couche – elle est longtemps entre la vie et la mort<sup>1</sup>. Mais lorsque Julie revient à elle, elle ne recouvrera jamais la santé ; nous voyons poindre une autre femme : sèche, acariâtre, préférant ses filles à ses fils, querellant son mari, s'enfonçant peu à peu dans la neurasthénie. Elle ne veut plus voir personne. [...]

C'est pourquoi nous disons que la fière, l'orgueilleuse Julie Bruneau, dame Papineau, fut une femme profondément déçue (1965 : 145).

---

1. Cette fausse couche est mentionnée par Ouellet (1958a), source principale de l'article de Savary. Elle est également attestée par Roger Le Moine (1971 : 311, note 12 – sans citation d'aucune source à l'appui). Il est très probable pourtant que la source en soit toujours Ouellet, puisque Le Moine cite son *Papineau* (1958c). Nous n'avons pas trouvé d'autres références à cet événement.

Il est en outre évident que le portrait de Julie Bruneau que brosse Ouellet fait autorité pour Savary – pour la bonne raison qu'il a été très longtemps le seul qui a existé<sup>1</sup>.

#### FERNAND ET LOUIS-JOSEPH CONTRE JULIE PAPINEAU

L'étude de Ouellet a ainsi scellé pour un temps la mauvaise réputation de Julie. Dans un long article publié dans le *Bulletin des recherches historiques* en 1958, Ouellet fait l'analyse « caractérologique » de Julie. En 1961, il publie un livre sur la vie de Julie qui poursuit les tendances générales de l'article précédent, mais qui prolonge l'analyse de l'instabilité des femmes Papineau et de leur famille dysfonctionnelle, y incluant les deux filles, Azélie et Ézilda. L'ouvrage provoque la colère des sœurs Bourassa, petites-filles d'Azélie. Quand Ouellet refuse de censurer certains passages qu'elles croyaient diffamatoires pour la famille, elles décident de poursuivre l'auteur et les Presses de l'Université Laval, la maison d'édition. Bien qu'aucune injonction n'ait été prononcée contre le livre, la maison d'édition, craignant les poursuites, a arrêté la production et fait détruire les exemplaires déjà imprimés<sup>2</sup>.

---

1. Depuis l'étude de Ouellet (1958), le portrait indéniablement le plus complet est celui brossé par Micheline Lachance dans *Le roman de Julie Papineau*. Malgré les recherches historiques poussées dont fait état ce roman historique, nous en réservons la discussion pour la rubrique de la fiction.

2. Voir Rudin (1998 : 174-187) pour les détails de l'affaire. Le commentaire suivant de Rudin s'applique aussi bien à l'article publié que nous allons examiner qu'au livre : « Publié dans les années 1990, son ouvrage sur Julie Papineau serait fort mal reçu. [...] Plus personne ne soutiendrait sérieusement, comme l'a fait Ouellet, que les femmes ont été responsables des problèmes de la société. En outre, on lui reprocherait de n'avoir puisé qu'à une seule source d'information, les archives familiales de Papineau, et d'avoir méconnu les travaux de psychologie pertinents à ses jugements sur Julie Papineau et sur ses enfants » (1998 : 186).

L'analyse de la personnalité de Julie Papineau est inspirée par l'ouvrage du psychanalyste René Le Senne, *Traité de caractérologie*, publié pour la première fois en 1945. Cette méthode d'analyse du caractère psychique vise à déterminer un ensemble de types « caractérologiques » au moyen de questionnaires servant à fournir des statistiques qui permettent de déterminer, de façon « scientifique », le caractère essentiel de l'individu. Produit à la fois des conditions congénitales (« nature ») et de leur influence sur la totalité de l'individu (« portée »), le caractère ainsi défini ressort à la fois d'abstractions généralisables et de particularités individuelles qui composent l'originalité de l'individu. C'est inspiré de la description des caractères-types chez Le Senne que Ouellet procède à « l'analyse » du caractère de Julie.

Malgré le discrédit scientifique avec lequel l'article est considéré, il demeure une étude importante autant pour sa longueur et ses détails que pour l'influence qu'il a eue du fait qu'il était pendant longtemps le seul à traiter de la correspondance des Papineau et à s'intéresser à Julie. Il reste néanmoins que le découpage que fait Ouellet de la correspondance des deux époux privilégie le discours de Papineau par rapport à celui de Julie elle-même, faisant ainsi appel à l'autorité du mari contre sa femme, comme si celle-ci, souffrant de faiblesses psychiques et psychologiques, était de toute évidence une source peu fiable ; le discours de Julie est traité en tant que symptôme dont lui et Louis-Joseph sont des analystes.

Si la lecture des passages de la correspondance des Papineau que cite Ouellet permet les conclusions qu'il en tire, c'est donc largement l'effet de la sélection des lettres. Les discours politiques de Julie, par exemple, sont peu analysés au profit de ses plaintes et douleurs. De plus, les lettres de Papineau sont privilégiées par rapport à celles de Julie : Ouellet cite 29 lettres de Julie adressées surtout à Papineau, mais aussi à ses fils et parents, et 33 lettres de Papineau. Cette disproportion dans une analyse consacrée au caractère de Julie s'expliquerait en partie par les lacunes dans la correspondance de cette dernière, attribuables non seulement à la perte des lettres, mais aussi aux diverses opé-

rations de censure qu'a subies la correspondance aux mains de la famille au long des années : « [l']analyse de la correspondance de Papineau apporte la conviction que l'élimination de ces documents a été faite en conséquence des manifestations d'excessive émotivité qu'elles [*sic*] contenaient » (Ouellet, 1958a : 8). Puis que la correspondance de Papineau est plus complète et reste pour certaines périodes la seule dont nous disposons, c'est par un processus d'inférence qu'il nous serait permis de juger Julie d'après ce que lui écrit son mari. C'est donc à partir des lettres de Julie, « éclairées par la correspondance de Papineau », qu'il « devient possible de dégager des indices du caractère et de la personnalité de Julie Bruneau et, en plus, de saisir l'influence qu'elle a exercée sur son mari et sur ses enfants » (1958a : 8).

Dans la logique de cette démarche, le caractère de Julie serait celui d'une femme « hyper-émotive, très inactive, à très longue secondarité et à conscience très étroite », « excitable à l'extrême », une « mère incapable », une « déprimée à l'excès », « instable », « vulnérable » et qui forgea des « malheurs imaginaires ». Ouellet reconnaît chez Julie un type de « mélancolique » ou de « sentimental » chez qui

[l']émotivité s'exprimait d'une façon caractérisée : excitabilité, méfiance, pessimisme et misanthropie. Cette émotivité s'y présentait sous une forme spécialisée : avarice et autres manies. L'inactivité y apparaissait dans la tendance à la mélancolie, le goût de la solitude et du rêve, l'indécision et la timidité. La secondarité s'y révélait par l'attachement aux habitudes, la rumination du passé, par le repli sur soi-même, le sens de la réflexion et de la dignité, le manque d'impulsivité et la rancune (1958a : 11).

Julie Bruneau, fille d'un marchand siégeant à la Chambre des communes et éduquée chez les Ursulines de Québec, aurait donc été « peu apte en raison de son caractère et de son éducation à faire face aux difficultés que comportaient l'éducation d'une nombreuse famille et l'engagement de son mari » (1958a : 9).

Si les erreurs méthodologiques pour qui voudrait mener une enquête « caractérologique » légitime sont vraiment trop criantes, une erreur moins évidente, peut-être, est la transparence que prête Ouellet aux discours de Julie et de son mari en ce qui concerne leurs véritables états d'âme, sentiments et intentions. Ainsi, il ne serait pas superflu de rappeler, avec Mireille Bossis, que la lettre, même si elle peut être un document informatif, « *est un objet d'écriture* qui appartient au domaine de la représentation et comme tel ne peut faire l'économie d'un passage par l'imaginaire de celui qui écrit » (1994 : 9). Soumises aux contraintes conventionnelles de l'authenticité de l'expression et lues en conséquence comme pièces à conviction relevant de la plus stricte vérité documentaire, les lettres familiales créent un « effet de vérité » par le fait qu'elles sont

écrites sans artifice apparent, le plus souvent dans la hâte des occupations quotidiennes [ce qui] peut induire une lecture de la transparence, une adéquation entre mots et choses, texte et vie réelle, une confusion qui ferait l'impasse sur les intentions, conscientes ou non, des auteurs (Dauphin, Lebrun-Pezzerat et Pouban, 1994 : 140).

Telle est à notre sens l'attitude de lecture de Ouellet, et c'est cette prise de position en faveur de la transparence et de la vérité intime des lettres de Julie que nous voudrions interroger.

#### UNE FEMME MAL ADAPTÉE ?

##### *Santé*

Ouellet attribue la santé fragile de Julie à son caractère sentimental, tout comme le fait par moments Papineau lui-même. Bien qu'elle ait souvent été malade, Ouellet s'étonne qu'elle soit morte à 66 ans (en fait à 67), sans avoir été atteinte « d'aucune maladie grave » (1958a : 25). Devant ces mystères médicaux, il en arrive à l'hypothèse d'une origine somatique de ses maladies : un fort sentiment de culpabilité inconsciente (elle aurait entraîné son mari dans l'insurrection et devrait s'autopunir ; elle l'aurait

convaincu de partir en France, etc. – 1958a : 28-29) aurait généré chez elle une « conduite d'échec ».

Or, de condition psychosomatique inconsciente, la santé de Julie évoluerait en un « instrument pour séduire et dominer son entourage » (1958b : 37). Sa déception – face à son mari, qui « n'a pas réussi à satisfaire son besoin de prestige social et ses exigences affectives » (1958b : 37), et à ses enfants, qui ont refusé d'entrer dans les ordres en dépit de ses sacrifices pour assurer leur éducation – l'aurait amenée à choisir « la voie détournée de l'échec afin d'obtenir un minimum de satisfaction à ses besoins affectifs et à ses désirs d'autorité » (1958b : 37). Même ses fréquentes grossesses seraient une cause de dépression morale, plutôt qu'une source d'indisposition physique. Cette hypothèse semble s'inspirer des commentaires de Papineau, qui aurait accusé parfois sa femme d'hypersensibilité menant à une disposition malade. Nous savons, cependant, ce que Ouellet ne saurait ignorer, c'est-à-dire que « la santé est un thème omniprésent » dans les lettres de l'époque (Gadoury, 1998 : 159), au point où le lecteur moderne trouverait cette préoccupation presque excessive (1998 : 160).

La lecture suivie de l'ensemble de la correspondance de Julie dissipe l'impression qu'elle est constamment préoccupée par sa santé. Si les mentions de la maladie sont fréquentes – la mélancolie, les migraines et l'indigestion, nécessitant de fréquentes purgations – et qu'il faut en conclure que sa santé est nettement moins forte que celle de son mari, il s'agira plutôt de « rapports » de santé, comme elle en fait pour les enfants, parents et amis, qu'il est de son devoir de livrer à son mari. Nombreuses sont les instances où elle s'excuse de ne pas avoir écrit pour cause de maladie, et de ne pas l'avoir fait de peur de déranger et d'inquiéter son mari :

[J]'ai été si malade que tous nos parents et amis m'ont avoué qu'ils avaient eu de l'inquiétude à mon sujet. Et j'en avais ma bonne part, je me suis bien gardée de te le communiquer : je connaissais bien que tu étais bien inquiet de ton côté, et avec

cela, le désagrément que tu as eu au sujet des affaires publiques [...] (2 février 1832 : 62).

C'est surtout à partir des lettres de Papineau que se forme l'impression de la mauvaise santé de Julie, car les allusions directes en sont beaucoup plus fréquentes chez lui que chez elle : il encourage les rapports sur sa santé et surtout se plaint de ne pas avoir assez d'informations à ce sujet ; souvent, c'est par l'entremise d'un tiers qu'il en prend connaissance. Même si l'on suppose que les lettres les plus « émotives » de Julie ont été détruites, celles de Papineau montrent qu'il considère que sa femme n'est pas suffisamment diligente en ce qui concerne la fréquence des lettres et leur niveau de détail :

Ta dernière lettre du 12 août est un peu plus consolante que les précédentes parce qu'elle m'annonce une amélioration un peu sensible dans ta santé ; mais elle n'est pas assez détaillée sur la nature des incommodités que tu as éprouvées et du mieux que tu éprouves (Paris, 15 septembre 1844 : 504-505).

Par rapport à la question de sa santé, il semble que Julie vive une double contrainte difficile : sommée de raconter en détail tous ses maux, sans quoi le mari se plaint de sa négligence, elle est en même temps exposée aux reproches que lui attirent des plaintes trop fréquentes ou trop amères. Si Papineau se montre bien sensible à ses souffrances, c'est aussi parce que celles-ci lui en causent : « C'est trop à la fois qu'avoir à supporter au milieu des maux de l'exil, l'ennui de notre séparation, et les chagrins et les alarmes que me donne le mauvais état de ta pauvre santé » (23 juin 1839 : 412).

Quant aux sources des souffrances de Julie, Papineau en vient, tout comme Ouellet, à leur attribuer une cause « morale » : « Ce sont les épreuves morales qui se sont succédé avec une accablante rapidité, pour nous tous, qui te vaincront, s'il n'y a pas quelques circonstances propres à t'éloigner de la scène de maux irrémédiables pour le moment » (Paris, 23 juin 1839 : 412). L'un des remèdes le plus souvent suggérés par Papineau aux ma-

ladies de sa femme est sa présence auprès d'elle, solution assez ironique étant donné la fréquence et la durée de ses absences, et son aveu que l'une des causes de la souffrance de Julie est son absence :

[Q]uoique je demande comme j'y ai droit ta constante et sincère affection, je ne veux pas que ta santé souffre de l'ennui que nous donne notre séparation. Il faut veiller à nous retrouver en santé et contents, et heureux de nous revoir, le plus tôt que les circonstances le permettront : voilà ce qui doit soutenir notre courage (Paris, 31 août 1844 : 504).

La santé des enfants paraît aussi fragile, comme celle de tous ses amis. Même quand il ne s'agit pas du choléra, dont un fils mourra en 1834, on en conclut facilement que tenir à la vie ne va pas de soi pendant cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle canadien et que Julie n'est pas la seule à avoir la santé fragile : « Rien de nouveau ici, la maladie règne toujours dans toutes les familles, il y en a plus ou moins » (24 janvier 1829 : 34).

### *Maternité*

Julie accouchera de 9 ou 10 enfants en 15 ans, dont 4 ou 5 mourront avant l'âge de 4 ans<sup>1</sup>. Plusieurs des « maladies » qu'elle rapporte sont des euphémismes pour la grossesse, expression d'usage à l'époque :

Je suis mieux parce que ma toux est passée mais je suis bien traînante et les cuisses, genoux et jambes bien enflés, ce que je n'ai jamais éprouvé dans aucune de mes autres grossesses [...]. J'irai peut-être à mon temps, je ne sais si cela est à désirer ou non, car si je suis toujours souffrante jusqu'à ce temps, cela ne peut que continuer à m'affaiblir (31 décembre 1831 : 58-59).

---

1. Il est question ici de la fausse couche fantôme de Julie à la suite du départ de Louis-Joseph au moment de la bataille de Saint-Denis.

Et le 2 janvier :

Sois persuadé que, de mon côté, je ferai tout en mon pouvoir pour supporter la maladie et me rétablir du mieux qu'il me sera possible. Tu sais bien que je ne suis pas extravagante ; mais avant la maladie, il est bien difficile de ne pas avoir d'inquiétude, surtout cette année que j'ai tant souffert d'avance (p. 60).

Si l'on soustrait de ses « maladies » le nombre de ses grossesses, l'état de sa santé s'améliore de façon considérable, et l'on comprend mieux qu'elle ait pu tant souffrir : survivre à 10 grossesses, à l'époque, n'était pas si courant !

Or, « [l]a maternité lui est apparue comme une épreuve redoutable », et pourtant, « [i]l est vrai qu'elle dut se préparer à cet événement, souvent en l'absence de son mari, dix fois au cours des quinze premières années de son mariage » (Ouellet, 1958a : 12) – sans parler, bien sûr, de la mort des enfants en bas âge. Les effets sur Julie de la perte de ses enfants confirment pour Ouellet son « hyper-émotivité », car elle n'en guérirait pas assez vite. Aurélie mourra le 26 février 1830, à peine âgée de 4 ans. Le 18 mars, donc, même pas un mois plus tard, Papineau lui adresse une lettre où il reproche à sa femme de se livrer trop à la crainte et pas assez à l'espérance. Il la prie d'écarter la peur afin de « raffermir <son> courage et <sa> santé »<sup>1</sup> (Papineau, 2000 : 215) (Julie serait de nouveau enceinte). En fait, dans la même lettre, Papineau donne lui-même une explication de sa plus grande capacité d'affronter *leur* douleur (le malheur que « nous avons éprouvé ») : ce serait le « travail opiniâtre » en faveur du bonheur du pays qui « absorbe autant que possible toutes <s>es facultés » qui le distrait « honteusement » d'un « aussi grand sujet d'affliction » (2000 : 215).

---

1. Nous utilisons les < > pour indiquer nos propres interventions dans le texte des correspondances afin de les distinguer des crochets [ ] utilisés par Aubin et Blanchet. Nous maintenons pourtant la convention [...] pour signaler les suppressions que nous effectuons dans les citations.

À la mort de l'enfant unique de Louis Viger, cousin de Papineau et proche ami du couple, Julie et Louis-Joseph sont profondément affectés, mais « Julie se ressaisit beaucoup plus rapidement que Papineau » (Ouellet, 1958a : 16). Cette capacité à surmonter plus facilement la mort de l'enfant des autres que celle de l'un de ses propres enfants dévoilerait donc une faute de caractère et constituerait l'une des différences importantes entre les deux époux : « Elle était extrêmement vulnérable à tout ce qui concernait le noyau familial : son mari et ses enfants. Tel n'était pas le cas de Papineau pour qui la famille avait une extension beaucoup plus large » (1958a : 16). En effet, le réseau familial de Papineau était plus large que celui de Julie ; en même temps, on ressent caché dans ce jugement une opposition entre la sphère privée, domestique, celle de la famille propre, et la sphère publique – la « famille » prenant les dimensions du « pays ». L'attachement « excessif » de Julie au noyau familial deviendra effectivement un élément clé dans l'analyse socioéconomique de Ouellet, comme nous le verrons.

### *Vie de couple*

Ouellet souligne d'autres « incompatibilités sérieuses de caractère entre Papineau et sa femme » (1958a : 23), dont, par exemple, leur différend au sujet de la seigneurie à Montebello où Papineau rêve de s'installer et qu'elle n'affectionne pas : « Elle n'éprouvait que peu d'attrait pour les beautés de la nature. Au contraire, l'isolement dans la nature l'irritait » (1958a : 22). Et pourtant, selon Ouellet, c'était une femme incapable d'« affronter la société », qui « goûtait la solitude » et qui était dévouée de façon excessive à son mari. En fait, nous sommes d'accord avec Ouellet sur l'existence de certaines incompatibilités de caractère entre Papineau et Julie, mais qui n'engagent pas un différend au sujet des beautés de la nature : il s'agit plutôt du goût pour les attraits de la vie publique et de la vie privée, sujet sur lequel nous reviendrons assez longuement.

Pour conclure sa discussion sur la « vulnérabilité physique » de Julie, Ouellet observe : « Mal réconciliée avec elle-même, elle a aussi manifesté de l'aversion pour tout ce qui touchait à la sexualité » (1958b : 41). Cette thèse repose manifestement sur un certain stéréotype fondé sur l'éducation religieuse de l'époque, souvent qualifié de « rigorisme moral ». Selon l'étude de Lorraine Gadoury d'un corpus de 1 400 lettres s'étendant sur le XIX<sup>e</sup> siècle dans son entièreté, « le sujet de la sexualité [n'est] jamais abordé directement » (1998 : 88). La correspondance des Papineau se plie elle aussi à cette règle : on cherche en vain dans leurs lettres l'évidence d'une « aversion » pour la sexualité, mais les lettres de Papineau font parfois référence voilée à la vie sexuelle du couple. Dans une lettre à Julie en 1834, Papineau décrit les « danses et amusements dans Québec malgré les souffrances des gens en place » :

S'il y a quelque ménagement chez eux, ce ne serait que pour dépenser moins d'étoffes : les robes des belles sont un peu plus *écoltées* que de coutume afin de toucher notre sensibilité ; mais, malgré tout cela, je souhaiterais pouvoir avancer toujours droit et inflexible. Ah ! chère maman, il n'y a que quand je t'écris à toi que de pareilles idées m'occupent et me passent par la tête, pour te préparer à la douce réconciliation que je te demanderai quand nous aurons le plaisir de nous réunir, après de si vilains propos ! Mais tu sais que je fais plus de bruit que de besogne, pardonne donc (21 janvier 1834 : 284).

À d'autres moments, sur un semblable ton taquin, il fait référence aux baisers qu'elle lui donnera : « J'arriverai bien disposé à gronder, si tu ne me fermes pas la bouche par tes embrassements » (16 mars 1831 : 242). Il joue aussi à la rendre jalouse en faisant miroiter la vie gaie et dissipée à laquelle il résiste loin d'elle :

Hier donc, chez M. le maire de la capitale, il y a eu réunion des plus gaies, des plus nombreuses, des plus brillantes : 130 à 140 personnes, parmi lesquelles un innombrable essaim de beautés jeunes et charmantes, dont un homme prudent eût dû s'éloigner en tremblant, mais avec qui un homme sage et sûr

de lui-même, comme l'est ton époux, a pu causer, disant un mot à l'une, une galanterie à l'autre, n'en négligeant aucune et demeurant avec elles jusqu'à 5 h du matin. Tu te récries au scandale, j'en suis sûr. Eh bien donc, il y avait une foule d'hommes sages qui y sont demeurés aussi tard ! [...] J'étais paisiblement endormi quand mes commensaux sont rentrés à la maison (26 février 1835 : 299-300).

Il n'existe pas de passages similaires dans la correspondance de Julie. Le seul indice dont nous pourrions vraisemblablement disposer au sujet de ses attitudes sexuelles serait ses nombreuses grossesses, mais celles-ci, relevant du plus strict « devoir » chrétien, ne seraient pas, non plus, bien sûr, aucunement concluantes. Et pour une fois, Ouellet est privé du soutien de Papineau qui, lui, ne se plaint jamais de l'aversion de sa femme pour tout ce qui touche à la sexualité.

### *Politique*

Si Ouellet ne tient pas compte en général des discours politiques de Julie, il note l'intérêt qu'elle porte aux affaires de la nation ainsi que sa perspicacité en matière de jugements politiques : « Il faut néanmoins dire qu'elle s'est révélée capable, lorsqu'elle n'était pas sollicitée par des émotions trop fortes, d'observations justes, surtout dans le domaine politique, malgré la subjectivité dont elles étaient entourées » (1958a : 25). Cependant, même les sacrifices qu'elle fait pour ses convictions politiques paraissent suspects. Au moment où certains veulent convaincre Papineau d'aller en mission à Paris chercher appui pour la cause des Canadiens, Julie encourage le projet, en dépit de la souffrance que son absence lui causera. Ouellet discrédite ses efforts, tout d'abord parce que le projet de mission aurait été en fait une combine montée pour éloigner Papineau du pays, sans même que Julie s'en rende compte, et ensuite parce que celle-ci y aurait eu des intérêts propres : « Le sentiment du devoir patriotique et l'ambition qu'elle nourrissait au profit de son mari l'avaient amenée à favoriser ce voyage » (1958a : 19).

UN DESTIN TRAGIQUE ?

Pour conclure l'analyse du caractère de Julie, Ouellet transforme sa mélancolie en tragédie :

Julie Bruneau a développé surtout les tendances négatives de son caractère [...]. [L]a souffrance lui est apparue comme une valeur en soi. Les valeurs, qu'elle considérait comme supérieures : la famille, la patrie et la religion, ont été insuffisantes pour lui donner un goût positif à la vie. Comment expliquer le destin tragique de cette femme qui, pour une large part, a contribué elle-même à forger son malheur ? Quelle a été la part de son éducation première, des contraintes sociales et des circonstances dans l'orientation de sa vie ? (1958a : 25)

Il nous semble que ce « destin tragique », dont on ne sait en quoi il consiste sinon de mourir à 67 ans, serait surtout le fait de s'être donné tant de mal pour si peu : « [...] en l'absence de problèmes réels, [elle] avait tendance à se forger des malheurs imaginaires » (1958a : 13). Et pourtant, l'article de Ouellet fait état en passant de sources de malheurs réels à l'extrême : « [...] les luttes politiques, la rébellion, l'exil et les difficultés familiales » (1958a : 9), « [l]es problèmes financiers, l'avenir des enfants et l'obstination de son mari à rester en Europe [...] » (1958a : 21).

Si le destin de Julie peut être effectivement jugé tragique, ce serait selon nous dans la mesure où ses anxiétés de mère, de femme et de patriote se réalisent avec tant de justesse.

JULIE, SYNECDOQUE  
DU PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS

Si Julie est la première victime de Ouellet, elle n'est finalement qu'un prétexte pour atteindre sa cible réelle, la société canadienne-française et les « déficiences de l'organisation familiale traditionnelle que les Canadiens français cherchaient à préserver » (1958b : 56) et, ensuite, le leadership du mouvement patriote lui-même. Loin d'être une fin en soi, l'analyse du carac-

tère de Julie se fait au service de l'histoire politique ; elle y joue le rôle de bouc émissaire, de symptôme, sinon de cause d'un mal refoulé chez les véritables acteurs historiques et politiques<sup>1</sup>.

L'idéologie patriote viserait davantage à préserver la bourgeoisie issue de l'Ancien Régime et surtout le « bloc familial [des Papineau-Cherrier-Viger qui] avait acquis après 1791 une influence énorme » :

Non seulement ils jouèrent un rôle important dans la définition des objectifs recherchés par les classes moyennes canadiennes-françaises mais ils se posèrent aussi en porte-parole écouté des aspirations de leur nationalité. Unis sur le plan familial, leur cohésion s'était davantage manifestée sur le plan politique. [...] Ils cherchaient à sauvegarder parmi eux et au sein de la population canadienne-française l'intimité de leurs institutions familiales sur lesquelles reposaient toujours, en dépit du progrès, nombre de leurs croyances sociales (1958b : 59).

Ouellet attribue à Julie une certaine reconnaissance de la conjoncture politique, mais une incapacité à affronter la puissance du bloc familial et les traditions qu'il épousait :

Julie Bruneau réalisa à ce moment combien la diversité des intérêts économiques et politiques comportait d'atteinte à la

---

1. L'historiographie de Ouellet est marquée, d'une part, par ses convictions fédéralistes et, d'autre part, par son adhésion à la particularité de l'expérience canadienne-française. Celle-ci l'amènerait à refuser les efforts des historiens « révisionnistes » qui, eux, chercheraient à « normaliser » l'évolution sociale et économique du Québec, évolution qui devrait mener éventuellement à l'indépendance nationale. Selon Ronald Rudin, en dépit de l'importance accordée par Ouellet aux facteurs socioéconomiques dans l'histoire du Québec, il « n'a jamais pu entièrement éviter d'expliquer la place des Canadiens français en fonction de leur *mentalité* à la fois distinctive et arriérée » (1992 : 32). Ma traduction de : « [Ouellet] *never entirely escaped from explaining the place of French-speakers in the Quebec economy in terms of their distinctive, and outmoded, mentalité.* » L'article sur Julie Papineau s'inscrit dans cette tendance.

solidarité du clan familial. Mais il s'agissait d'une valeur reconnue qu'elle ne pouvait remettre en question. Il reste cependant que son individualisme s'est en général mal accommodé des pressions de l'entourage familial. C'est aussi qu'elle a davantage concentré son attention sur sa propre famille : son mari et ses enfants (1958b : 59).

Julie ferait figure de femme à la fois exemplaire et singulière, chez qui les particularités ne sont que des manifestations extrêmes d'une condition non seulement féminine, mais également nationale<sup>1</sup>. Si cette métaphorisation n'est pas unique dans les annales des discours sur Julie, nous l'avons vu, ni sur la femme en général, il nous semble que Julie paie cher le prix des revendications sociopolitiques de Ouellet, qui insiste sur le rôle des structures socioéconomiques internes de la société canadienne-française et sur celui de l'idéologie bourgeoise des chefs des patriotes dans les causes et conséquences de la rébellion, aux dépens des causes externes et des motivations démocratiques et réformistes que d'autres prêtent aux patriotes.

C'est en abordant la religion et l'éducation que Ouellet arrive au cœur de son analyse et à son but réel : faire le procès de la société canadienne-française – ou plutôt, la constituer en victime de ses propres caractéristiques ataviques. À ce titre, Julie Bruneau, en dépit de ses tendances personnelles, était une femme de son époque et en cela une métonymie pour toute la société :

Elle était fermement convaincue que le destin des individus comme celui de la société devait être étroitement lié aux valeurs religieuses. À ce point de vue, sa pensée reproduisait les croyances théocratiques du clergé de l'époque. [...] Issu d'un long passé de rigorisme moral, l'enseignement religieux au Canada français se dressait avec une force accrue contre les valeurs rationnelles et tendait plus encore à réprimer les forces spontanées de la nature (1958b : 41).

---

1. Le rapport métonymique liant femme et pays sera notamment exploité dans les fictions des rébellions, comme nous le verrons dans la troisième partie de cet ouvrage.

Ce serait en fait la mère de Julie, plutôt que son père, « député influent attaché à la cause libérale », qui lui aurait inculqué « ses prédispositions au pessimisme, sa timidité et ses propensions à l'inhibition » (1958b : 44). Malgré l'influence somme toute négative du régime religieux de l'époque, chez Julie,

la religion a aussi été un frein efficace contre une désorganisation plus poussée de sa conduite. Sur le plan psychique, elle a été un facteur de salut parce qu'elle lui a fourni des moyens de réagir contre une trop grande inactivité et ainsi de faire face, dans une certaine mesure, à ses obligations à l'égard de son mari et de ses enfants (1958b : 48).

À partir de la femme singulière que fut Julie Papineau, Ouellet analyse le contexte familial au Canada français du XIX<sup>e</sup> siècle de façon à lier « la femme » à la situation néfaste du pays. L'attachement « excessif » de Julie à sa propre famille serait représentatif, « au plus haut point, de la mentalité canadienne-française de l'époque dans les campagnes comme dans les villes. Dans cette conception de la vie familiale, l'individu ne doit poser aucun geste qui mette en cause ses attaches familiales » (1958b : 60). Ces « problèmes familiaux » sont d'autant plus graves qu'ils seraient à la source des maux économiques du pays. Et leur agente principale serait la femme :

Souvent écrasée sous le poids des responsabilités qu'elle était forcée d'assumer [...], la femme ne pouvait que tendre à replier le milieu familial sur lui-même et à le dresser contre tout ce qui était extérieur à la famille. Cela devenait particulièrement grave, au début du 19<sup>e</sup> siècle, époque où l'intensification des échanges tendait à dissoudre les cadres économiques sur lesquels avait jusqu'alors reposé la société. Dès lors la famille pouvait de moins en moins espérer vivre en économie fermée, ce qu'elle n'avait d'ailleurs jamais fait complètement. Cette structure familiale soulevait aussi des problèmes énormes dans une conjoncture politique dominée par l'introduction du parlementarisme. Issu d'un tel milieu familial, replié sur lui-même, l'individu pouvait-il accéder positivement aux valeurs politiques et économiques nouvelles ? (1958b : 49-50)

## LES FEMMES DANS L'ESPACE REBELLE

Et s'il fallait répondre par la négative, serait-ce la faute à Julie Papineau, à savoir à « la » femme ?

Si nous nous intéressons à notre tour à la correspondance de Julie et, accessoirement, à celle de Papineau en ce qui la concerne, ce n'est pas pour en tirer une biographie ni psychologique ni sociale, ni une sociologie de la famille ou du Bas-Canada. Nous intéressent principalement son expérience de femme, telle qu'elle l'a transmise, voire construite et, ensuite, sa vision du monde qu'elle a habité, surtout dans la mesure où elle a formulé des opinions au sujet des sphères politique et publique, privée et domestique.

## CHAPITRE II

### *Moi, Julie Bruneau Papineau*

Écoutons alors Julie, non pas parce qu'elle détient ou exprime la vérité à son propre sujet, mais pour l'intérêt qu'il y a à entendre sa voix et ses mots, qui esquissent un portrait de femme auquel nous attribuons moins une vérité qu'une authenticité à la fois rhétorique et expressive.

#### LA MÉLANCOLIQUE

[...] moi qui suis encline par nature à la mélancolie [...]

Julie PAPINEAU,  
7 février 1833 : 73.

Cette disposition, qu'elle reconnaît volontiers elle-même, serait selon elle aggravée par trois causes principales : les douleurs de la vie, qui vont de ses propres maladies à la mort de ses enfants et à la situation du pays, l'absence de son mari et l'ennui causé par la vie domestique.

Elle reconnaît explicitement la différence de caractère entre elle et son mari, et prétend s'appuyer sur la nature plus résistante de son mari pour en tirer de la force. Elle le prie, par exemple, de ne pas craindre pour la santé de sa famille menacée de choléra : l'inquiétude risquerait d'

altérer ta santé et ta gaîté qui, toutes deux, me sont bien chères et bien nécessaires, moi qui suis encline par nature à la

mélancolie et par conséquent le suis souvent, ayant des sujets raisonnables de l'être, dans ce triste séjour où nous sommes tous les jours exposés à de nouveaux chagrins (7 février 1833 : 73).

Cette « autoanalyse » lucide résume bien à notre avis la part de la nature et celle des circonstances dans sa « mélancolie ». Julie est globalement d'avis qu'un caractère mélancolique n'empêche pas de subir des épreuves bien réelles.

Au même sujet du risque de choléra, cette femme accusée d'émotivité morbide et excessive conseille à son mari de ne « pas avoir une crainte excessive mais une crainte salutaire » (7 février 1833 : 73). Devant cette menace de mort bien réelle, elle raisonne en chrétienne, non pas résignée, mais raisonnable<sup>1</sup> : « [...] en santé, on se fait une raison et l'on se dit : "Dieu me trouvera partout, s'il lui plaît que je meure ; je ne l'éviterai pas plus à la campagne qu'en ville, et je mourrai aussi bien d'une autre maladie que de celle-là, si mon heure est venue" » (7 février 1833 : 73).

« Craintive et sans énergie », selon Ouellet, elle se réclame tout de même d'une certaine fermeté de cœur, surtout devant les épreuves bien concrètes, comme celle du siège de la maison familiale par les bandes de jeunes bureaucrates (le Doric Club) :

Je t'assure que je n'ai pas été effrayée [...] en même temps, je rends grâce à la Providence de m'avoir douée d'un caractère assez énergique et réfléchi pour ne pas succomber et manquer de force dans les moments d'épreuves comme celle que nous avons eue à subir, mais je ne me décourage pas (14 janvier 1836 : 109).

C'est en fait devant les épreuves de nature politique qu'elle affiche le plus de fermeté. Se félicitant de sa bonne santé, elle

---

1. « Raison » et « raisonnable » sont bien deux des expressions les plus chères à Louis-Joseph, qui recommande à sa femme une conduite gouvernée moins par les émotions que par la « raison », qualité pourtant bien masculine, selon son propre discours. Si le mot revient sous la plume de Julie, c'est sans doute en réponse aux reproches que lui fait son mari.

s'en réjouit parce que « cela me donnera plus de force à supporter toutes les épreuves auxquelles nous sommes soumis dans cette époque critique d'où dépend le sort du pays, et le nôtre en particulier » (8 février 1836 : 115). Selon son mari, Julie réussit mieux à affronter les grands que les petits ennuis :

Quelquefois je me chagrine qu'avec autant d'énergie pour les grandes occasions elle<sup>1</sup> me paraisse en manquer dans les petites, et se chagrine, s'occupe trop et s'attriste plus qu'il ne le faut des contradictions inévitables, des embarras, que lui donne la conduite de son domestique et de son ménage (2 mars 1835 : 301).

À part sa santé, celle des enfants et celle du pays, c'est indéniablement l'absence de Papineau qui est la source d'inquiétude, d'ennui et de souffrance la plus fréquemment citée : « Cette absence me tue » (15 mars 1830 : 44) ; « Je m'aperçois doublement de ton absence cette année : je suis mélancolique » (13 février 1830 : 41). L'absence de Papineau constitue ainsi l'un des « sujets raisonnables » qui expliqueraient sa tristesse : « Je m'ennuie, mais c'est de toi, parce que personne ne peut te remplacer auprès de moi, ni pour les soins, ni pour la tendresse » (8 décembre 1831 : 54). Et la même absence est aussi mise en corrélation avec son état de santé physique : « [...] je fais tout en mon pouvoir pour recouvrer la santé et les forces qui me sont nécessaires et que tu me recommandes avec tant d'instances [*sic*], mais je sens bien que je [ne] serai mieux que quand tu seras de retour » (8 mars 1830 : 44). C'est sans doute ce genre de déclaration qui a poussé Ouellet à faire d'elle une femme qui, réellement souffrante ou pas, utilise sa maladie pour manipuler ses proches.

En ce qui concerne la manipulation, en l'occurrence celle des citations prises hors contexte, reprenons deux des phrases précédentes. Si elle peut écrire : « Cette absence me tue », c'est dans le contexte de l'absence de Papineau à l'occasion de la mort de

---

1. Papineau s'adresse souvent à Julie, ou parle de lui-même, à la troisième personne. Ici, « elle » renvoie à « ma bonne maman ».

la petite Aurélie ; il s'agit donc d'une absence bien particulière. De même, c'est à quelques semaines de l'accouchement de son troisième enfant qu'elle peut déclarer : « Je suis plus raisonnable que tu ne penses, c'est-à-dire plus que toi. J'attends avec patience, sans me décourager. *Je m'ennuie, mais c'est de toi, parce que personne ne peut te remplacer [...]* » (8 décembre 1831 : 54. Je souligne). Ainsi rétablies dans leur contexte, les expressions d'ennui devant l'absence de Papineau sont hautement motivées par les circonstances extraordinaires et traduisent l'amour pour l'époux absent en période de besoin pressant.

En partie formules d'usage, les plaintes mélancoliques iront en grandissant au fur et à mesure de l'évolution des événements – morts des enfants et des proches, rébellion, exil, pénurie. Il y aurait donc lieu de distinguer entre une plainte et un constat de malheur. Il faut aussi tenir compte d'une certaine ironie qui pointe dans les lettres de chaque partenaire : « Et je reçois une lettre aujourd'hui au lieu de recevoir le mari : cela n'est pas tout à fait la même [chose]. Enfin, il faut prendre patience, nous sommes [nés] pour les épreuves » (11 mars 1835 : 86). Ici, la notion d'épreuves est un cas patent d'exagération, teinté d'auto-ironie. Presque dix ans plus tard, le refrain devient plus amer. Toutefois, si elle déclare alors à son deuxième fils que « la vie des femmes est alimentée de douleurs », c'est dans un but transparent de persuasion maternelle :

Cher enfant [...]. Il faut absolument que tu t'aides, que tu agisses. Tu dois en voir de plus en plus la nécessité, non seulement pour toi, mais même pour tes chères petites sœurs, à qui tu seras peut-être bientôt obligé d'être utile, car tu dois être persuadé que si [le] cher petit Gustave succombe à un aussi funeste accident, je ne pourrai surmonter un pareil coup et que je le suivrai plus tôt ou un peu plus tard, car la vie des femmes est alimentée par les douleurs (lettre à Lactance, 12 mai 1844 : 286).

Parmi les « sujets raisonnables » qui sont prétextes ou causes de souffrance figure surtout le séjour prolongé et de plus en plus

inutile de Papineau à Paris. Ce séjour, pendant lequel Papineau n'a plus de revenu, réduit la famille à la pénurie. Julie est obligée de cohabiter avec son fils Amédée et d'autres membres de la famille de Papineau (son frère Benjamin et son neveu Émery) comme pensionnaires dans un logement exigü. Dans une lettre signée «Ton épouse affligée», elle lie encore une fois ses souffrances à l'absence de son époux, mais sous un jour bien plus sombre<sup>1</sup>. Il ne s'agit plus d'ennui ni de mélancolie, mais d'un véritable état de crise qui occasionne des revendications :

Nous avons pu entreprendre de nous hiverner ainsi, mais comme nous n'avions absolument rien, il a fallu que M. Viger m'avance une centaine de louis pour le ménage, etc. Si ma santé peut se soutenir assez bonne pour supporter les soins et la fatigue que vont me donner ces pensionnaires ! Car Marguerite <la bonne> est encore moins capable que moi : elle est souvent malade et de plus en plus malpropre et mal rangée. Ainsi, je répète qu'il faudra que je me porte bien pour supporter mes nouvelles épreuves d'ennui et de dégoût que ton constant refus de revenir au pays m'occasionne et que je ne puis approuver nullement (28 octobre 1844 : 297).

Devant l'évidence croissante de l'inutilité politique de la mission parisienne, prolongée pendant près de sept ans, les demandes de Julie pour le retour de Louis-Joseph deviennent de plus en plus pressantes : « Quant à toi, tout le monde désire ton retour, et moi plus que tout autre, et les chers enfants et tes bons parents. Mais je te laisse libre, ne voulant pas m'exposer à aucun reproche. Je m'ennuie beaucoup de toi et ne suis et ne peux être heureuse avant ton retour » (24 novembre 1843 : 268) ; « Hâte-toi, ce sera toujours mon cri » (26 mars 1845 : 309). Et n'est pas absent de son esprit le soupçon que le prolongement du séjour n'ait pas que des causes politiques : « M. Leprohon nous a dit que tu étais bien portant, bien gai et n'ayant nulle envie de revenir de

---

1. Julie signe d'habitude : « Tout à toi pour la vie, ton épouse et amie » ou bien : « Ton épouse affectionnée ».

sitôt. Tu peux croire qu'à chaque fois que nous attendons de tes nouvelles, au lieu de nous réjouir, nous sommes atterrés » ([s.j.] avril 1845 : 310).

Une troisième cause de mélancolie est bien les soins du ménage et de la vie domestique qui sont aggravés par l'absence du mari : « Je suis bien attristée de ton absence et de plus dans l'embarras des poêles et du ménage » (17 novembre 1831 : 50). C'est l'étroitesse même de sa vie et de son foyer, peuplés d'enfants, mais privés de mari, qui l'accable, comme nous le verrons en détail plus loin.

Ouellet jugeait que Julie était « peu apte en raison de son caractère et de son éducation » à assumer ses responsabilités ménagères. Disons plutôt que tout en les assumant, Julie considérait ses responsabilités comme agaçantes plutôt que comme source de bonheur et d'épanouissement.

## L'ÉPOUSE

Fais nettoyer tes dents, si elles sont noires.

Julie PAPINEAU,  
10 juillet 1845 : 317.

Malgré l'inaptitude domestique dont Ouellet accuse Julie, il la trouve excessivement dévouée à sa famille et à son mari. Nous avons déjà fait état de son attachement à Papineau, au point où elle déclare que leur séparation nuit à sa santé physique et morale. Mais qu'en est-il des autres aspects de son rôle d'épouse et de sa relation avec son mari ? Si, selon la morale rousseauiste, la femme est tenue d'appuyer son mari, de lui épargner des soucis domestiques pour mieux lui permettre de brasser les affaires publiques, Julie est à bien des égards une épouse modèle. Si l'admiration qu'elle voue à son mari semble quelque peu se ternir à la suite des rébellions, c'est largement en raison du refus de Papineau de prendre la place qui lui revient étant donné ses talents et capacités d'homme politique que Julie ne remet jamais

en question. C'est avec un sentiment d'injustice profonde qu'elle témoigne de l'évolution des événements politiques et, avec eux, de celle de la carrière de Louis-Joseph. Au lendemain des rébellions, elle écrit à Amédée, alors âgé de 19 ans :

Je désire prendre des forces et conserver une existence que je crois être nécessaire à ma famille et à mon époux, si je puis par mes soins et tendresse le dédommager des jours malheureux qu'il passe loin de nous. Il méritait un sort bien différent, après tous les sacrifices qu'il a faits pour l'amour de sa patrie ! Comme homme public, il a des droits au respect et à l'admiration et à la reconnaissance. Et, au contraire, il n'est payé que par la persécution de ses ennemis, la trahison de ses amis et l'abandon de ses principes et de sa personne par une grande partie de ses concitoyens (1<sup>er</sup> mai 1838 : 139).

Autant elle peut se plaindre des absences de Louis-Joseph, autant elle l'encourage dans son travail et lui offre appui et conseil tout au long de sa carrière. Et ses expressions de tendresse envers son mari, tout comme son appréciation pour ses égards d'époux envers elle, témoignent d'une dévotion que nous hésitons à juger « excessive ». À l'occasion de la mort d'Aurélie :

Oui, je le répète, dans ces lettres où je reconnais les sentiments de ton cœur noble, généreux et aimant, et ces inépuisables ressources de tendresses d'époux et de père que tu ressens et que tu sais si bien exprimer, m'ont vivement touchée et attendrie et pénétrée de la plus vive reconnaissance et du plus tendre attachement pour un époux et un père, comme il n'en fut jamais de meilleur (8 mars 1830 : 44).

La séparation des époux est d'autant plus difficile devant la menace des maladies qui sévissent partout et qui finissent par emporter quatre enfants de la famille. C'est ainsi que l'un des objectifs le plus fréquemment répétés dans les lettres de Julie est son désir d'épargner à Papineau les soucis domestiques pour le libérer afin qu'il puisse travailler pour le pays :

Tous les enfants sont bien, ne sois nullement inquiet d'eux. Tu sais que j'ai coutume de prendre les précautions nécessaires à leur santé ; aussi ont-ils été bien portants malgré les froids excessifs. Pour les autres précautions de ménage que tu me recommandes, elles sont toutes prises, je ne t'en parle pas, tu as bien d'autres affaires importantes sans t'occuper de ces détails (29 décembre 1835 : 104).

Quant à ces « affaires importantes », le travail de Louis-Joseph lui tient en effet à cœur : « Je ne suis pas surprise de ce que tu me dis que tu t'ennuies et que tu es de mauvaise humeur. Tu as bien des sujets de l'être. Je prends part en tout ce qui te concerne » (2 janvier 1832 : 60) ; « Tu es assez tourmenté des affaires et je partage bien tes tourments et inquiétudes... » (18 janvier 1834 : 80) ; « Adieu, cher ami, porte-toi bien et sois persuadé que je prends grandement part à tes travaux » (30 janvier 1834 : 85).

Ouellet brosse le portrait d'une femme paradoxale, voire déséquilibrée, à la fois craintive, faible et dominatrice : « Sa timidité, son esprit indécis et son impuissance générale devant la vie semblent révéler une attitude de soumission. Pourtant, à plusieurs reprises, Papineau a fait remarquer, avec une certaine ironie, les tendances dominatrices de sa femme » (1958b : 63) – à preuve, cette lettre de Papineau :

Je reçois ce matin ta bonne et aimable lettre. Quoiqu'elle respire un peu trop l'esprit d'indépendance contre l'autorité légitime et absolue de ton mari, je n'en suis pas aussi surpris qu'affligé. Je vois que cette funeste philosophie gâte toutes les têtes et le *Contrat social* de Rousseau te fait oublier l'Évangile de St Paul. « Femmes soyez soumises à vos maris ». Toute puissance vient de Dieu. Mais, belles comme des anges, comme eux vous êtes enclines à la révolte. Vous vous êtes dit : Constituons notre puissance, et nos maris nous devront obéissance. Pensez donc aux conséquences ! Voyez tout le mal que le péché d'une seule femme, Ève, a déjà fait au monde. Et si tant de femmes foulent aux pieds les commandements de Dieu et de l'Église, ne devez-vous pas trembler et rentrer en

vous-mêmes, vous faire petites et vous réchauffer les pieds ?  
(15 février 1830 : 194-195 ; cité dans Ouellet : 1958b : 63)

Or, nous attribuons plus d'importance au ton ironique que ne paraît le faire Ouellet et remarquons en passant que « l'esprit d'indépendance » que Papineau attribue à sa femme pour la taquiner serait un trait qu'elle partage avec la gent féminine, surtout depuis l'influence de Rousseau, mais qui l'aurait caractérisée depuis le début des temps. Il nous semble dès lors difficile de lire de tels propos comme le signe d'une « tendance dominante » excessive ou propre à Julie, ou comme l'expression littérale d'un désir chez Papineau qu'elle soit plus soumise.

Les exhortations de Julie au sujet de la nécessité de la soumission devant la Providence et les épreuves de la vie ne font pourtant pas d'elle une « femme soumise », ni devant de telles épreuves, ni devant son mari. Son insoumission, qui frôle parfois la rébellion, s'exprime souvent par une pointe d'ironie mordante. Son indépendance d'esprit – aiguisée par une fine et forte intelligence – est sujet d'échanges ironiques entre elle et Papineau, dont, par exemple, le suivant :

Mais je n'ai peut-être pas, comme tu dis, obéi en tout point à tes ordres absolus, et je me permets quelquefois d'y dévier, au grand scandale de ces hommes qui prêchent tant l'indépendance et qui aiment tant leur liberté et, par contraste, exigent tant de soumission de leur épouse (24 novembre 1831 : 51).

En fin de compte, le caractère de Julie se situe plutôt dans la sphère du vraisemblable que dans celle du paradoxal ou du maladif : ses lettres dépeignent une personne par moments faible, par moments forte, qui exprimerait parfois sa dépendance et par ailleurs son indépendance, qui se dirait accablée par les malheurs affrontés, mais insoumise devant les afflictions.

## LA MÈRE

J'étais inquiète. Une mère l'est toujours et souvent avec raison.

Julie PAPINEAU,  
lettre à ses fils, 10 mai 1836 : 125.

Il est indéniable que Julie souffrait de crises d'angoisse provoquées par la peur qu'elle ressentait par rapport au sort de ses enfants, autre sujet de souffrance « raisonnable », si l'on prend en considération la mort en bas âge de quatre enfants, le nanisme d'Ézilda, « l'accident de Gustave » ou encore la maladie prolongée de son deuxième fils Lactance, qui souffre d'instabilité psychologique dès l'âge de 24 ans<sup>1</sup>.

---

1. La thèse de Ouellet, dans le livre censuré, aurait été que Julie souffrait d'une maladie mentale héréditaire, hypothèse qui n'est pas émise dans l'article cité (1958a, 1958b), bien que l'on puisse lire son analyse dans ce sens. L'hypothèse a un certain degré de vraisemblance, puisque tous ses enfants sauf Amédée souffriront d'une maladie nerveuse. Une deuxième hypothèse, aussi peu scientifique, mais tout aussi vraisemblable, serait que la maladie de Gustave et de quelques autres de ses enfants soit la conséquence de l'ingestion du mercure, que nous savons aujourd'hui être une neurotoxine dangereuse. Des études récentes soutiennent l'existence d'un rapport direct entre l'intoxication au mercure et les affections neurologiques graves (Haley, 2002), tout comme il y aurait un lien entre l'exposition intra-utérine au mercure et le développement cognitif et psychomoteur de l'enfant (Jedrychowski, 2006). Selon l'Organisation mondiale de la Santé, les symptômes généraux de l'intoxication au mercure consistent en des « tremblements, troubles visuels et auditifs, paralysie, insomnie, instabilité émotionnelle, développement insuffisant chez le fœtus, troubles de l'attention et retard du développement chez l'enfant. Selon des études récentes, il n'existerait pas de seuil en dessous duquel il ne se produirait pas d'effets indésirables » (« Mercure et soins de santé » – OMS, 2005). Julie mentionne souvent dans ses lettres le recours au calomel ou à des purgatifs (à l'époque, des dilutions mercurielles) pour traiter ses propres « maux » ou ceux des enfants. Dans le cas de la maladie de Gustave, Julie en arrive à une conclusion semblable : « [...] il a fallu le traiter avec du mercure à l'intérieur, et puis des frictions à l'extérieur avec un onguent mercuriel. Et ils ont continué ce traitement à chaque rechute. Et sa dernière rechute

Ouellet faisait état du deuil prolongé de Julie à la suite de la mort d'Aurélie le 24 février 1830, deux mois avant son quatrième anniversaire. Mais seulement deux lettres à ce sujet ont été conservées. La première est datée du 8 mars 1830, donc à peine deux semaines après la mort de l'enfant :

C'est à bon droit que tu me nommes mère de douleurs et d'afflictions : je le suis et le serai longtemps. J'ai été soumise à la plus grande et la plus sensible de toutes les pertes que j'aie encore éprouvées, et encore rendue plus sensible par toutes les circonstances qui l'ont accompagnée. Oui, cher ami, tu ne pourras avoir qu'une faible idée de ton malheur, comparé à celui de ta malheureuse mère <c'est-à-dire Julie, mère de ses enfants>, puisque tu n'as pas vu souffrir notre chère enfant, et quelles souffrances ! (8 mars 1830 : 43)

La deuxième est datée d'une semaine plus tard : « [...] la mélancolie s'empare de tout mon être dont rien ne me distrair, pas même la pensée de nos autres enfants qui semblent devoir faire notre consolation ou au moins un grand sujet de distraction, deviennent [*sic*] pour moi le contraire » (15 mars 1830 : 45). Dans la correspondance existante, plus rien.

La santé des enfants est une source intarissable d'inquiétudes et de précautions : « La chère petite Ézilda n'est pas très bien non plus [...]. Elle ne manque pourtant pas de soins : je redouble de précautions, je ne sors pas du tout, j'y veille par moi-même, je n'ai pas été à la grand-messe dimanche » (1<sup>er</sup> décembre 1831 : 53). Les coliques, la rougeole, les fièvres, les rhumes et le choléra sévissent.

L'éducation des enfants est au centre de ses préoccupations. Amédée est travailleur et remporte toujours de bonnes places à l'école, tandis que Lactance « perd son temps » (23 mars 1831 : 49). Deux ans plus tard (Amédée a 14 ans et Lactance 11 ans), les deux s'ennuient au collège et ne travaillent pas suffisamment

---

a commencé par un mal de dents et puis fluxions considérables. Je pense, moi, que c'est l'effet du mercure » (lettre à Lactance, 12 mai 1844 : 286) (note de Mirela Parau).

fort. Selon leurs maîtres, ils sont « pleins de talent », et Julie est d'avis qu'il « faudra prendre des moyens de leur donner le goût de l'étude et de les y forcer, même s'il n'y a pas à faire autrement. Il y a déjà du temps que je te dis cela : il serait impardonnable s'ils n'étaient pas instruits avec tous les moyens qu'ils ont » (7 février 1833 : 74). À la suite des pressions de Julie, qui exhorte son fils aîné à faire honneur à son père et à donner bon exemple à son frère cadet, « Amédée a pris la résolution de mieux travailler » (30 janvier 1834 : 84). Elle suit de près leurs progrès et les gronde si leurs lettres ne contiennent pas de nouvelles à ce sujet. La religion ne manque évidemment pas de constituer une partie importante de cette éducation, mais pour ce qui est de la musique et du dessin, ils ne devraient remplir « que [l]es heures destinées aux récréations et que cela ne nuira en rien à l'essentiel de tes études » (lettre à Lactance, 17 octobre 1835 : 90). Au collège à son tour, Gustave, le plus jeune, est paresseux et peu travailleur ; de plus, « il est hautain, violent, rempli d'amour-propre. S'il peut travailler et être un peu plus soumis à ses maîtres, cette année, il sera sauvé ; mais s'il n'y travaille pas cette année, il n'y aura pas à s'en louer, mais bien à craindre qu'il ne soit bon à rien » (28 octobre 1844 : 298-299).

Manipulatrice ? Elle n'hésite pas à lier son bonheur de mère aux efforts de ses enfants pour remplir leurs devoirs : « C'est la plus grande consolation que des parents puissent avoir que d'être contents de la conduite de leurs enfants. Quand nous aurions toutes les autres jouissances, l'on serait malheureux » (lettre à Amédée et Lactance, 29 janvier 1836 : 112) ; « Je m'ennuie beaucoup. Il n'y a que les bonnes nouvelles que je reçois de vous, mes chers enfants, qui me procurent de la satisfaction : continuez à bien faire » (11 mars 1836 : 124). Elle les exhorte à choisir la « bonne voie » ; elle les encourage et montre de l'inquiétude ; surtout, elle donne la plus grande valeur à l'éducation : « Si vous n'avez pas le goût de l'étude, il est presque impossible que vous puissiez faire bien dans le monde » (10 mai 1836 : 125).

Quant aux filles, Ézilda est envoyée à l'école, où elle devra apprendre à être « plus raisonnable, plus appliquée » (28 avril

1837 : 130). Et sur l'éducation de sa plus jeune fille, « objet de toute ma sollicitude pour elle » (12 juin 1845 : 312), Julie insiste sur la nécessité de garder au couvent cette « enfant remplie de talents et d'esprit mais vive et passionnée, assez difficile à élever » (12 juin 1845 : 312-313). Au couvent, elle « apprend aussi à avoir de la force de caractère dont elle aura tant de besoin dans sa vie comme personne du sexe » (12 juin 1845 : 313). Ézilda, par contre, n'a pas la même force de caractère ; elle refusera de quitter la maison pour aller au collège.

### LA DÉVOTE

À la volonté de Dieu ! Je n'ai pas  
d'autre espoir.

Julie PAPINEAU,  
20 avril 1839 : 196.

Malgré la réputation de piété excessive, voire malade, que confère Ouellet à Julie (1958a, 1958b), on cherche en vain dans ses lettres un discours important sur la religion. Il est vrai qu'elle va régulièrement à la messe et respecte les rites catholiques – le contraire serait plutôt surprenant chez une femme de son statut et de son époque. C'est le relatif anticléricalisme de Papineau, qu'elle ne partage guère, qui fait que sa piété devient souvent une source de raillerie de la part de son mari :

La neuvaine et autres œuvres de surrogation me privent de tes lettres. Nous aurons un compte à solder, et il sera difficile de me prouver que ton assiduité à tes patenôtres me doive tenir lieu du plaisir que me donnerait ton entretien, et des détails que tu m'écrirais sur la santé, les amusements, les occupations de la chère petite couvée qui jouit de tes bons soins et de toute ta tendresse (16 mars 1831 : 242).

Et encore :

Malgré cette pénitence <c'est-à-dire la vie politique et la séparation que cela entraîne> et cette mortification de tous les

jours, j'engraisse et me porte bien. Mes amis, unanimement, attribuent un effet si peu naturel à un miracle que tes prières et celles de mes bonnes et dévotes amies peuvent seules opérer. Ils vont jusqu'à dire que vous aimez mieux un pécheur joyeux et rubicond qu'un saint pâle et morose [...]. Tenez ferme et bon. J'ai toujours peur que les maudissons des robes noires ne me nuisent, si la bonne volonté et l'estime des robes blanches ne me soutenaient pas. [...] Vous savez que j'aime bien mieux m'attacher aux unes qu'aux autres, que je suis tout à vous ; mais à ces braves, pas plus qu'il ne faut (21 janvier 1833 : 265).

En dépit de sa piété célèbre, Julie se prête fort bien à ce jeu et lui répond : « Tu es donc condamné à ne jamais marcher d'unisson avec les saints et les grands ? Infortuné pécheur, misérable roturier, que faudra-t-il pour te ramener dans la bonne voie ? C'est bien là un vrai sujet d'alarmes et qui doit plutôt m'occuper » (7 février 1833 : 73). Les allusions directes à la religion sont rares dans les lettres de Julie et, outre les invocations conventionnelles à Dieu et à la Providence, portent principalement sur l'éducation religieuse des enfants et sur le fait d'avoir manqué la messe pour raison de maladie, la sienne ou des enfants.

Ouellet insiste sur la nature négative et pessimiste de sa foi, et en cela il semble faire écho à Louis-Joseph qui reproche à Julie de ne pas en tirer plus de consolation :

Le ton de ta lettre est donc décourageant et découragé, avec un peu d'excès. Tu ne sais pas supporter avec assez de force philosophique ou de résignation religieuse (tu aimes mieux celle-ci et moi celle-là) des maux inévitables, ou avec moi ni sans moi [*sic*] (27 avril 1844 : 474-475).

Dans les lettres des années 1823-1839, le discours religieux, quoique limité, est plus élaboré que pendant les années 1839-1845. Les termes qui reviennent le plus souvent sont ceux de sacrifice, de soumission et de résignation devant les épreuves de la vie terrestre où l'on – et surtout la femme – est destiné à la souffrance. Toutefois, ces vœux de résignation devant la volonté

de Dieu ne sont en rien indicatifs d'une nature soumise, au contraire :

Si je puis seulement parvenir au but de souffrir avec patience et sans me plaindre et, par là, mériter quelque chose pour l'autre vie ! C'est je crois, tout ce que l'on peut attendre de consolation, même dans cette vie. Je m'efforce d'y travailler ; je ne me plains à personne, je souffre en silence (21 mars 1823 : 17-18).

En fait, Julie s'accuse souvent de manquer de véritable dévotion dans son incapacité à se résigner aux différentes épreuves qu'elle subit : « [...] je n'ai pas assez de vertu pour supporter mes peines avec patience et les offrir à la Providence. Je n'aime pas la vie et je crains la mort » (18 novembre 1835 : 93). Nous verrons plus loin, au chapitre concernant les différences entre la vie privée et la vie publique, à quel point ces épreuves sont liées à sa situation domestique.

Pour l'heure, il faut ajouter au discours sur la religion celui sur la conduite du clergé lors des affrontements politiques et sur sa prise de position du côté du gouvernement. Au sujet d'un discours antipatriote de l'évêque Lartigue (cousin de Louis-Joseph), elle déclare : « Si de semblables sorties sont bien dignes d'eux, ils sont de pis en pis » (5 novembre 1835 : 92) ; et ensuite :

Quant aux pauvres prêtres, je crains leurs mauvaises politiques [...]. Comme ils ont leur politique à eux, différente des patriotes, disent-ils, pour cela, ils croient qu'ils n'en ont pas moins raison. [...] <M>ais, après tout, il faudra bien qu'ils reviennent et ils sont partis d'eux-mêmes à se ranger du côté du pouvoir, avec la différence que s'il faut se ranger du côté du peuple, ils le feront forcément et à contrecœur assurément (novembre 1835 : 95).

La position de Julie est sans doute celle que partageaient bon nombre de Canadiens, position exemplifiée par le curé M. Charrier qui se vouait activement à la cause patriote. Julie rapporte à Louis-Joseph les paroles de cet ami personnel :

« J'espère que l'on me croira au moins honnête homme, si l'on ne veut pas me reconnaître bon prêtre, parce que j'aime mon pays et que je veux le servir au moment où il a besoin du secours de tous ses concitoyens en état de le servir, et puis je crois servir la cause de la religion tout aussi bien et mieux que mes pauvres confrères, qui lui ont tant fait de tort en faisant une opposition aussi injuste au peuple et servant par là la cause de leurs persécuteurs. Je m'occupe peu de ce qu'ils vont dire de nouveau sur mon compte. La pureté de mes motifs me suffit et sera, j'espère, connue un jour » (Chartier, « cité » par Julie, 4 mars 1839 : 179)<sup>1</sup>.

Et Julie de commenter ce discours :

On doit avoir à cœur de maintenir ses lois, ses droits civils et religieux également intacts, si l'on veut poser une base de société heureuse et durable, autant que peut l'être un état de société, dans ce monde fragile et périssable, où il ne peut y avoir rien de parfait et de constant, mais au contraire sujet à toutes les vicissitudes humaines, et par conséquent périssable (4 mars 1839 : 180).

Quoi qu'il en soit alors de sa foi personnelle, Julie n'a aucune difficulté à concilier dévotion chrétienne et allégeance au Parti patriote. À l'instar du curé Chartier, elle ne voit aucune contradiction entre la liberté nationale et la soumission à Dieu.

---

1. Il faut noter en passant que les lettres des deux correspondants rapportent fréquemment des conversations entretenues par des tiers ou des discours d'un autre. Or, il est peu probable qu'un discours d'une telle longueur et d'autres encore plus longs soient des « citations » exactes ; ils seraient plutôt des reconstructions plus ou moins fidèles, communiquant l'esprit plutôt que la lettre des discours tenus. Dans ce sens, il ne serait pas exagéré de prêter à Julie une adhésion plus que passive à ce discours de M. Chartier et d'y lire ses propres sentiments de bonne chrétienne et de patriote, tels qu'elle les prête à Chartier.

L'ÉPISTOLIÈRE

J'écris plus mal aujourd'hui que jamais, je n'ai pas de plumes taillées.

Julie PAPINEAU,  
26 novembre 1832 : 69.

L'autoportrait de Julie comme épistolière nous rapproche d'un thème que nous développerons plus tard : celui de l'imbrication des vies privée et publique, ou bien celui de la vie publique comme constitutive de la vie privée. Les commentaires de Julie sur sa propre écriture et son rapport au fait d'écrire se divisent en trois thèmes généraux : les excuses de ne pas avoir écrit, la forme de ses lettres et leur contenu.

Répugnant à écrire au sujet de sa vie domestique qu'elle considère comme ennuyeuse ou remplie de difficultés, Julie dit souvent ne le faire que par obligation. Comme les lettres représentaient la seule voie de communication, une attente jugée trop longue est cause d'inquiétude, et il semble que Papineau ait lieu de s'en plaindre souvent. Le sentiment d'écrire par obligation est explicite chez Julie : « Je n'écris que pour t'ôter de l'inquiétude, n'ayant rien d'intéressant à te mander, sinon que je t'aime et voudrais bien te le dire de vive voix » (2 mars 1833 : 76) ; « [...] je n'ai que peu de temps à t'écrire quelques lignes d'ici l'heure de la poste, pour te tirer d'inquiétude au sujet des risques que tu crains de la part de nos ennemis » (29 décembre 1835 : 103). Ses lettres sont souvent courtes et réduites aux informations domestiques essentielles ainsi qu'aux formules d'usage. Mais quand il s'agit, par contre, de « parler politique », elles s'allongent, s'animent et croissent en intérêt – pour nous, lecteurs, qui de ce fait allons à l'encontre de l'avis parfois exprimé par Papineau qui, lui, ne veut entendre que des nouvelles familiales.

Le commentaire sur la facture matérielle de la lettre est bien un trait conventionnel de la correspondance intime telle qu'elle se développe au courant du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence romantique. L'illusion de spontanéité, le « travail caché du naturel »

sont des règles dans l'art de la lettre où le « naturel » exige la « molle aisance, l'espèce d'abandon de la pensée [...], le style léger mais non pas sautillant, rapide mais jamais brusque, délié mais non pas décousu... » (Dauphin, 1991 : 241). Or, si l'*apprentissage* du naturel s'impose chez l'épistolier éduqué, il nous semble que les lettres de Julie regorgent d'un naturel authentique, fruit de sa personnalité et de sa situation de femme plutôt que de son éducation. Ce « naturel » se traduit d'abord par l'expression franche de l'émotion. Julie dit elle-même que ses lettres expriment ses sentiments en dépit de sa volonté de les cacher, ce qui les dote d'une fonction expressive qui est indépendante de leur contenu :

Quant à toi, je t'en fais un peu part [de sa souffrance], car il me serait difficile d'écrire, étant dans la peine, sans que mon style ne s'en ressentît. Il m'est comme impossible d'écrire autrement, aussi ne le fais-je que rarement, pour seulement t'éviter de l'inquiétude, en te donnant de nos nouvelles de temps en temps (21 mars 1823 : 18).

La spontanéité épistolaire s'accompagne obligatoirement d'un commentaire réflexif par lequel l'épistolier s'excuse du même naturel, de ses égarements, de la faiblesse de sa plume, du peu de suite dans les idées. Sur ce point, les lettres de Julie respectent bien le genre et soulignent en même temps ce que maints critiques ont constaté au sujet de l'écriture des femmes : elles écrivent rarement « dans une chambre à soi », mais plutôt entourées d'enfants, entre deux tâches domestiques, à la hâte et – dans le cas de la lettre familiale qui nous concerne – parfois par devoir plus que par goût.

Les excuses de ne pas avoir écrit relèvent de l'ordre de la convention à une époque où les lettres étaient presque la seule façon de mettre en communication des personnes séparées. Ainsi, une « occasion » – que ce soit le départ de la poste, d'un paquebot ou d'un ami – entraîne souvent la nécessité d'écrire à la hâte, ou bien d'écrire en n'ayant rien à dire : « Tu vas trouver celle-ci encore courte mais il est l'heure de la poste » (24 novem-

bre 1831 : 52) ; « Je ne t'en dis pas plus long, car l'heure de la poste arrive et demain il n'y en a pas » (2 février 1832 : 62) ; « Je t'écris quelques lignes à la hâte. Je n'ai pas le loisir d'écrire et quand il se présente des occasions, c'est toujours pressé » (17 octobre 1835 : 89). Les empêchements à l'écriture sont nombreux : l'arrivée imprévue des hôtes, « une vie active et dissipée » (24 janvier 1829 : 33), les offices de la neuvaine, la fatigue et la maladie, « des poêles et du ménage » (17 novembre 1831 : 50), les interruptions domestiques de tout ordre. Ces situations expliquent non seulement l'absence de lettres, mais aussi leur brièveté et leur style peu recherché.

Sur le plan de la forme, Julie se prête à des protestations conventionnelles concernant la faiblesse de sa plume et, parmi elles, son incapacité féminine d'écrire à tête reposée à cause des tracasseries et des occupations domestiques : « Je griffonne de plus en plus, j'écris à la hâte, sans plumes taillées, en sorte que je ne sais si tu pourras me lire et me comprendre » (28 janvier 1830 : 39) ; « [...] je me hâte de tenir [ma lettre] prête à envoyer aujourd'hui, à 4 h. Je l'abrège et l'écris mal » (10 mars 1836 : 123). Enfin, pour résumer : « J'aurais mille choses à vous dire et je n'en ai pas le temps. Souvent malade, toujours occupée, je profite de l'occasion de Louis pour vous écrire ce peu de lignes à la hâte... » (10 mai 1836 : 126) ; « Excuse mon style et mon griffonnage, je suis faible, de mauvaise plume : je ne sais si tu pourras la déchiffrer » (12 juin 1845 : 314)<sup>1</sup>.

Julie est consciente du fait que l'écriture épistolaire est, sinon un art, du moins une technique qui s'apprend. La faiblesse

---

1. Selon Cécile Dauphin, « [d]e la plume aussi il est question dans les lettres : objet évident et symbolique, instrument de l'écriture et substitut de la parole [...]. Les évocations des plumes défectueuses [...] montrent sans doute [...] la parcimonie des dépenses dans ce domaine » (Dauphin, Lebrun-Pezzerat et Pouban, 1994 : 132). Si la symbolique évidente de l'objet « plume » serait plus pertinente dans le cas d'un épistolier, il n'en est pas moins vrai que le mauvais état de sa plume physique et son incapacité d'écrire convenablement sur le plan stylistique sont souvent liés, comme si « avoir une mauvaise plume » et « être de mauvaise plume » allaient ensemble.

de ses moyens d'expression écrite constitue un obstacle à son désir d'écrire :

Quant à moi, je ne puis t'écrire rien de plus, je suis occupée et, ne pouvant écrire qu'à la hâte, je ne puis rassembler mes idées et je [ne] fais rien qui vaille. Quand on a l'habitude, il faut un peu de temps pour le faire d'une manière passable, et puis je m'attends à te revoir bientôt ; je te dirai de vive voix ce que je sais et ce que je pense (9 mars 1829 : 36).

Or, Julie acquerra amplement, dans les années à venir, l'habitude de l'écriture.

Si les occupations domestiques quotidiennes et sa faible santé l'empêchent d'écrire ou expliquent la facture de ses lettres, il y a un autre obstacle plus important : c'est que, sur le plan du contenu, elle n'a rien à écrire ; ou plutôt, les sujets sur lesquels elle pourrait écrire l'ennuient au point de la priver de l'envie d'écrire : « Tu vois que mes lettres ne sont guère intéressantes. Je n'ai rien de nouveau à te mander » (23 avril 1823 : 25) ; « Quant à moi, j'écrirai de temps en temps pour te [donner] des nouvelles des enfants, car je n'ai rien d'intéressant et [ ] » (28 janvier 1830 : 39) ; « Je te griffonne celle-ci, tout indisposée que je suis, pour ne pas manquer l'occasion du *Great Western*. [...] Il ne faut pas multiplier inutilement des lettres, aussi peu intéressantes que peuvent l'être les miennes : c'est trop coûteux, mais il ne me coûtera pas de payer les tiennes » (20 avril 1839 : 199) ;

[T]u [...] demandes des détails infinis, mais la vie est si monotone en Canada que, quand l'on dit que toute la famille est en santé, c'est à peu près tout ce que mérite l'espace que l'on peut consacrer dans une lettre qui va aussi loin et devrait être remplie de choses importantes ; eh bien, c'est le cas de dire qu'il n'y a rien de cela (26 mars 1845 : 308).

Comme nous l'avons signalé, un sujet fait exception à cette incapacité généralisée d'écrire : c'est la politique. Le premier trait à noter à ce sujet, ce sont les excuses qu'elle réitère pour avoir parlé politique, et de si piètre manière, d'abord par sa

condition de femme, ensuite par manque d'habitude (faiblesse dont elle guérira, nous l'avons dit) : « Tu vas bien rire de mes réflexions sur un pareil sujet <question des subsides> mais cela m'intéresse ; j'en parle comme je l'entends et comme je ne puis pas me hasarder à en parler à d'autres, il faut bien que tu aies la patience de me lire » (26 novembre 1832 : 69). Le ton ne manque pas d'ironie et d'une touche de raillerie dirigée contre son mari, « monsieur le censeur » :

En voilà de la politique assez mal traitée dans une lettre que j'écris à la hâte et par le peu d'habitude que j'ai de le faire que je devrais m'abstenir d'en écrire. Passe pour en discourir. Propos de femme sont toujours tolérés, mais j'en ai la tête et le cœur si remplis que je ne puis m'empêcher de t'en étourdir un peu, monsieur le censeur [...].

Que vas-tu dire de mon griffonnage ? Eh bien, pour te consoler, je te dirai que je parle un peu mieux que je n'écris et surtout avec plus de circonspection (17 janvier 1833 : 71).

Ces réticences s'estompent avec le temps et l'habitude qu'occasionnent les séparations prolongées et surtout les événements politiques. À ses opinions politiques s'ajoutent des conseils à l'homme politique :

Tu vas bien rire de mes avis, mais qu'importe ! Si je ne sais m'exprimer, je sais sentir et tu sais bien ce que je veux dire, quoique je te l'indique bien imparfaitement et bien superficiellement. Je veux dire que souvent l'on manque de réussir auprès de quelques hommes, importants à la vérité, mais trop indifférents sur les affaires des peuples souffrants ; et que d'autres avec moins de pouvoirs et plus de volonté, nous sont plus utiles (27 mars 1839 : 192).

Quant à l'attitude de Papineau au sujet des discours politiques de sa femme, il faut noter que « monsieur le censeur » dit, d'une part : « En fait de politique, tu penses et dis aussi bien que [moi] » (16 novembre 1835 : 310), mais, d'autre part, il reproche à sa femme de l'entretenir de ces sujets aux dépens de ceux qui l'intéressent vraiment, sa famille et ses enfants :

Je te donne de ces petits détails qui ne peuvent guère t'intéresser, pour que tu voies que je cherche à me donner des occupations utiles afin d'échapper un peu à la misère d'un trop grand isolement, et pour qu'en échange tu me donnes d'amples détails sur tes mouvements, voyages, amusements et peines, tout ce qui t'est personnel et à nos enfants, à nos frères et sœurs et à leurs enfants, au reste des parents et amis. Cela passionne et intéresse toujours ; la politique, alors seulement qu'on est enchaîné par devoir à s'en occuper (15 juillet 1844 : 495-496).

Parle-moi au long des chers enfants [...]. Et de toi, chère amie, et de ta santé dont je te sollicite depuis si longtemps d'avoir des détails sans avoir eu un mot qui, pourtant, m'intéresse bien plus que tout ce que vous m'avez dit d'inutile sur la politique (15 novembre 1844 : 525).

Cette recommandation ne provoque aucune obéissance, car dans sa prochaine lettre, Julie écrit au sujet du Parlement :

Je ne sais s'il siègera longtemps, car ils n'ont pas le temps de préparer les mesures, disent-ils. À présent qu'il faut que les ministres présentent tout, la Chambre n'est plus rien à mon avis, mais je m'oublie toujours : tu m'as défendu de te parler politique (25 novembre 1844 : 301).

Papineau change ensuite de ton et invoque la situation politique comme raison pour censurer le contenu politique des lettres :

Au reste, il n'y a que dans les cas d'événements aussi graves que je vous demande des faits relatifs à l'état politique du pays. Quand des balles sont jetées à la tête de la foule, elles peuvent aussi bien atteindre un des miens qu'un autre. [...] Hors ces occasions, point de politique, mais des détails infinis sur tout ce qui vous est personnel (1<sup>er</sup> décembre 1844 : 527).

Tandis que Papineau réduit le sujet de la politique à un aspect purement informatif, n'étant digne d'être discuté entre époux que « dans les cas d'événements [...] graves », il constitue pour Julie une source d'intérêt et « d'amusement ». Entretenir

son mari sur ce sujet qui les intéresse passionnément tous les deux est pour elle une facette fondamentale de leur relation ; Papineau, par contre, n’y voit qu’une nécessité accessoire à leur vie dont l’essentiel, pour lui, réside dans le « personnel ».

## LA PATRIOTE

Il n’y a que la politique qui  
m’amuse.

Julie PAPINEAU,  
16 mars 1833 : 78.

Chez Julie, l’intérêt pour la sphère publique empiète sur les affaires intimes et domestiques, et ce, parfois, malgré la volonté explicite du mari. Si Julie manifeste sa passion pour la chose politique, ce n’est qu’en partie attribuable à l’attachement par procuration qu’elle pourrait ressentir pour l’occupation de son mari. En effet, son intérêt pour les affaires publiques dépasse de loin son devoir conjugal et n’est pas toujours conforme au comportement d’une épouse idéale : au lieu de fournir au mari le repos et l’évasion des tracas de la vie politique, elle préfère l’y faire revenir, sollicitant nouvelles et opinions et, souvent, lui donnant ses conseils<sup>1</sup>.

En fait, la correspondance de Julie nous fait découvrir une femme passionnée pour les affaires publiques, en l’occurrence la politique et la cause des patriotes. Il faudrait donc faire une distinction entre son intérêt pour la sphère publique et politique, et son engagement en faveur de la politique patriote<sup>2</sup>. C’est en

---

1. La correspondance entre Jacques Viger (maire de Montréal, 1833) et sa femme Marguerite Lacorne montre qu’elle avait joué le même rôle de « conseillère » auprès de son mari (Robillard, 1993).

2. L’un des arguments contre le suffrage féminin supposait que la femme partageait forcément l’opinion politique du mari, et donc que son vote était superflu. Cela ne fut pourtant pas toujours le cas, comme le montrent les reportages journalistiques que nous avons lus. Julie prend position en faveur des patriotes non seulement en fonction de son mari, mais aussi pour son propre compte.

considérant non seulement le contenu, mais aussi la teneur de ses opinions que nous lisons son discours, d'abord comme contre-poids à l'idée selon laquelle elle aurait eu un effet « assagissant » sur les tendances radicales de son mari et, ensuite, afin de juger de la pertinence du titre de « femme patriote » qu'on lui donne.

Le discours politique se manifeste très tôt dans la correspondance. Déjà, en 1823, à quelques années de la crise qui surviendra, elle envoie à son mari, en mission en Angleterre, les nouvelles de la dernière session et s'enquiert du progrès de ses démarches. La politique devient un passe-temps important ; en 1833, elle déclare : « Je me fais lire les gazettes et je parle politique, quand j'ai quelqu'un [ ] visiter » (2 mars : 76). Or, les possibilités de « parler politique » diminuent avec la tournure des événements, et ses lettres à Papineau seront les seules occasions pour elle de s'exprimer à ce sujet : « Voilà mon humble opinion, que j[e n]'ai communiquée à personne, car je ne parle jamais politique » (18 décembre 1843 : 275).

Si la demande de lettres de la part du correspondant éloigné tient une place conventionnelle dans la correspondance conjugale, chez Julie ces demandes prennent un aspect particulier : en plus des nouvelles du mari sur le plan personnel, il lui faut surtout des nouvelles de la situation politique. L'intérêt pour la politique s'exprime dans la première tranche de la correspondance, surtout par des demandes de plus amples détails au sujet des activités de l'Assemblée et des affaires politiques à Québec, car « il n'y a que la politique qui m'amuse et m'intéresse quand je peux en avoir des nouvelles, mais on n'en a guère » (16 mars 1833 : 78). Ces demandes sont incessantes et, sur ce plan, on constate encore une différence entre les deux époux : Louis-Joseph ne veut lire que des nouvelles des affaires domestiques, qui ennuient Julie au plus haut point, tandis qu'elle est insatiable en ce qui concerne les affaires politiques. La portée politique des lettres de Papineau équivaut pour elle à un reportage journalistique : « Nous avons tous les jours le plus grand empressement à lire *La Minerve* et puis tes lettres, qui sont toujours aussi intéressantes » (6 février 1830 : 39) ;

N'ayant pas de détails, nous n'avons rien pour nous entretenir de ce qui nous intéresse si fort, c'est-à-dire sur la politique du pays, sujet important dans un moment de réforme comme celui-ci. Au lieu qu'à Québec, à chaque instant, vous avez des nouvelles. Fais-nous-en donc part le plus au long que possible (5 décembre 1835 : 99).

Julie privilégie nettement les affaires politiques par rapport aux affaires domestiques du ménage. Au sujet des réparations de la maison qui occupent trop d'espace à son goût dans les lettres de Louis-Joseph, elle écrit :

Ne t'en occupe plus autant, cela doit beaucoup te fatiguer au milieu de tes nombreuses occupations et cela nous prive d'avoir d'autres nouvelles, surtout au sujet de la politique dont tu as coutume de nous entretenir au long dans tes lettres, qui sont devenues rares et courtes (17 février 1831 : 46).

Cette litanie diminuera lors de l'exil de Papineau à Paris, car ses lettres de cette époque, destinées à des parents et amis ou bien à des notes pour ses mémoires à venir, regorgent d'informations politiques.

L'admiration de Julie pour son mari ne l'empêche pas d'exprimer son désaccord – moins sur le fond que sur la forme – avec ses actions :

Mais vous ne faites pas toujours le bien. Vous voilà aux prises avec notre clergé et cela va probablement occasionner bien du bruit et de la division parmi les Canadiens. C'est épineux ! Je me défie de toi dans cette occasion. Je crains que tu n'aies été un peu violent. On ne voit pas les débats, cette année, c'est un ennui de plus. Je suppose que tu auras dit bien des malices (8 décembre 1831 : 54) ;

J'ai enfin reçu ta lettre hier. Je n'en avais pas reçu depuis ta harangue. Je ne savais que penser ; mais n'en ayant pas [été] bien satisfaite moi-même, je pensais bien qu'elle ne serait pas de nature à te contenter, malgré que tu étais prévenu que tu n'obtiendrais pas les principaux points contenus dans les

92 résolutions et qui ne sont pas même mentionnés dans les discours<sup>1</sup> (5 novembre 1835 : 91).

Si elle désapprouve parfois ses paroles, elle ne remet jamais en question son intégrité d'homme désintéressé, honnête et dévoué au pays, qualités qui manqueraient à la plupart des « hommes publics » :

Je suis bien de ton avis qu'il y a peu d'hommes parfaitement désintéressés et qui sacrifient en toutes occasions leurs intérêts à ceux du public, comme c'est le devoir d'un homme public. [ ] c'est ce que je ne cesse d'admirer en toi et qui m'étonne, car je n'en connais pas d'autres, excepté ton père et M. Viger, et je crains bien que nous n'en ayons pas d'autres de sitôt [...] (15 décembre 1831 : 56).

C'est ainsi qu'elle n'hésite pas à lui prodiguer des conseils au sujet du bon comportement à adopter pour arriver aux buts recherchés. Au cours des années d'exil de Papineau à Paris, elle se permet de différer fermement avec lui au sujet de son absence prolongée du pays, et cela non pas seulement dans le but intéressé de voir son mari rapatrié : « Ils disaient tous : "Il faudrait que Papineau fût ici." Ainsi, fais ce que tu voudras, mais je crois de mon devoir de te dire ce que j'en pense » (18 décembre 1843 : 276). Et deux jours plus tard : « Il est bien clair, d'après ce que m'écrit Amédée, qu'il faut que tu reviennes le plus tôt possible. Tout le monde est d'accord que tu n'as pas besoin de l'amnistie et que tout le monde te désire, et [ils] disent qu'ils ont besoin de toi » (20 décembre 1843 : 278). Les conseils vont jusqu'à tourner en reproches selon l'évolution des événements devant les « mauvais » choix que ferait Papineau. En octobre de l'année suivante, elle écrit :

Si tu fusses [*sic*] revenu aussitôt après la résignation du ministère, le pays ne serait pas plongé où il est, car Lafontaine

---

1. La lettre de Papineau à laquelle elle fait allusion n'existe pas dans sa correspondance publiée.

et son parti n'auraient eu aucune influence sur le pauvre peuple et même sur quelques-uns de tes amis mêmes qu'il a dupés, car il y en a certainement dans son parti qui étaient de bonne foi (28 octobre 1844 : 297).

C'est ainsi qu'avec les années, l'intérêt de Julie pour la profession de son mari évolue en une véritable connaissance des enjeux politiques et qu'elle s'érige en conseillère auprès de l'homme politique :

Courage ! surtout point d'indécision. Il faut te décider promptement. Tes amis, là, <à Paris> ne peuvent te donner de bons avis, ils ne connaissent pas les circonstances. [...] C'est pourquoi je te mets en garde contre cela, ta mission doit être la plus courte que possible et, après la décision du Parlement, tout doit être décidé en France aussi (16 mai 1839 : 202).

Bien que nullement active sur la scène publique, Julie y est fermement impliquée. On ne saurait évaluer l'effet de ses opinions sur Papineau. Si, d'une part, certains prétendent qu'elle avait un effet « assagissant » sur les tendances plus radicales de Papineau, nous verrons dans le prochain chapitre combien ce point de vue s'avère peu fondé. D'autre part, elle proteste auprès d'Amédée qu'elle n'a aucune influence sur son mari, ce qui semble se confirmer par le refus constant de Papineau de céder à ses demandes de rentrer au Canada. Mais il faut constater que sur les plans idéologique et patriote, il n'y a aucun désaccord de fond entre les époux. Au moment où la guerre civile, comme elle la désigne, divise paroisses, villages et familles, le couple reste solidaire. Julie Papineau, comme le dit si bien Charlotte Savary (1965), n'a jamais fléchi, ni en ce qui concerne son appui à son mari ni en ce qui concerne son désir de liberté et de justice pour son pays : « J'espère toujours que nous aurons un jour justice » (14 janvier 1836 : 109). Le parti pris pour le pays, ses lois et ses droits est constant, et malgré sa conviction de la nécessité d'une réforme constitutionnelle, elle prévoit avec perspicacité la tournure violente que prendront les événements, ainsi que le sort de Papineau lui-même. En mars 1836, au moment où les

constitutionnels causaient des soulèvements dans les rues de Montréal, Robert Nelson et d'autres encourageaient Papineau à s'absenter de Montréal et à se retirer à la campagne. Selon Julie :

Si c'était de dignes citoyens, ils devraient s'enorgueillir de te posséder et se préparer à te défendre, au cas que l'on eût l'infamie de t'attaquer, au lieu de chercher à te faire fuir et cacher pour les mettre à l'abri. Tes ennemis profiteraient pour dire que tu es un lâche<sup>1</sup> (2 mars 1836 : 121).

Modérée pendant les années menant aux rébellions, Julie se radicalisera à la suite des événements. Les retombées des premières confrontations violentes provoquent chez elle une modification profonde : si, avant la rébellion, la confrontation armée était un mal qu'il fallait éviter par des moyens constitutionnels, à la suite des événements, elle pourra déclarer : « Il faut que l'Angleterre nous cède ou nous nous battons » (20 avril 1839 : 196) ; « [...] il faut vaincre ou périr » ([16 mai 1839] : 202).

---

1. En fait, Nelson cherchait à radicaliser le mouvement patriote, ce à quoi Papineau s'opposait. À la suite des événements, c'est l'aile radicale qui aurait encouragé Papineau à entreprendre la mission à Paris, pour l'éloigner du pouvoir. Julie prévoit ici la réputation de traître que la fuite de Papineau au moment de la bataille de Saint-Denis lui attirera.

### CHAPITRE III

#### *Le chassé-croisé de l'intime et du public*

Julie et son mari sont chacun fermement installés dans la sphère qui leur est assignée par les conventions : lui dans le grand monde, elle à la maison avec les enfants. Le discours épistolaire nous donne pourtant accès à l'interaction entre ces deux mondes. Ce lieu discursif est celui où le mari peut rejoindre l'espace domestique quand il en est séparé par ses fréquentes absences et, surtout, celui où la femme peut participer au monde public du mari, ne serait-ce que sur le plan symbolique. La correspondance est donc un lieu privilégié pour comprendre l'attitude de chacun par rapport à cette division des fonctions sociales qui étaient assignées à chaque sexe à l'époque. Mari et femme s'expriment librement sur leur propre situation et sur celle de l'autre, et nous y découvrons un véritable chassé-croisé d'intérêts et de passions, où l'homme et la femme soupèsent les avantages et les inconvénients de leur situation respective.

LA PENSÉE POLITIQUE DE JULIE PAPINEAU

Je vois que les gouvernements sont les mêmes partout : indifférents sur le sort du pauvre peuple, quand ils n'en sont pas les plus infâmes persécuteurs.

Julie PAPINEAU,  
30 mai 1839 : 203.

Bien qu'il ne s'agisse pas ici de présenter l'histoire politique de l'époque, il importe d'exposer les principales idées politiques de cette « femme patriote », idées dont la correspondance demeure le seul témoin écrit. Sans pouvoir ni vouloir prétendre qu'elle ait exercé une influence importante sur son mari, encore moins sur la vie politique du jour, il nous paraît indispensable de présenter sa pensée afin de justifier sa réputation comme « patriote ». C'est que les rares « femmes patriotes » reconnues par l'histoire souffrent d'un certain anonymat : ce sont soit des épouses de patriotes reconnus, et en cela elles partageaient sans doute avec Julie la passion et le patriotisme que l'on reconnaît à cette dernière, mais sans avoir laissé les mêmes traces dans l'histoire ; soit des femmes anonymes, ayant contribué au mouvement par des manifestations d'appui que nous avons vues, mais sans avoir laissé non plus de traces écrites de leur patriotisme.

Il n'est pas question de donner plus de valeur à un témoignage écrit qu'à une activité politique de l'ordre de celles qui ont été attestées par l'histoire des femmes – coudre des drapeaux patriotes, participer au mouvement de boycottage, transformer leurs maisons en châteaux forts patriotes ou s'obstiner à y brûler. Néanmoins, l'histoire écrite de « la patriote » s'avère si rare qu'elle justifie que l'on se penche sur le discours politique de Julie Papineau. Devant la pénurie généralisée de témoignages historiques provenant des femmes, on est souvent amené à faire valoir un cas unique comme s'il était représentatif de la majorité silencieuse, ce qui, dans le cas de Julie Papineau, serait sans doute une erreur. Pourtant, si, comme femme de Papineau, elle

avait une position privilégiée d'où apprécier les affaires du jour, elle n'est pas la seule à avoir été femme d'un patriote, et on peut risquer l'hypothèse que d'autres de ses consœurs – sa belle-sœur Rosalie Papineau-Dessaulles<sup>1</sup> (sœur de Louis-Joseph) et Henriette de Lorimier, par exemple – auraient sans doute épousé de semblables avis politiques.

Si les idées politiques de Julie Papineau nous intéressent, c'est autant dans leur formulation que dans leur contenu ; dire qu'elle était patriote et qu'elle adhéraît aux objectifs de son mari et de son parti ne saurait communiquer la passion, la conviction et la perspicacité avec lesquelles elle s'exprime au sujet de la politique. C'est pourquoi nous lui donnons la parole dans les pages qui suivent.

Les deux périodes qui nous intéressent le plus sont d'abord les années précédant la première rébellion, puis celles des retombées immédiates en 1838-1839, moments où Julie formule la substance de sa pensée politique. Il faut à ce sujet souligner un fait patent : tout en s'inscrivant dans une perspective fermement patriote et anticolonialiste, la pensée de Julie, contrairement à ce qu'affirme Ouellet, est étonnement flexible. Elle montre le plus grand pragmatisme quant aux moyens de chercher le salut du pays et, face à l'évolution de la situation canadienne, à la trahison des amis et des partisans ainsi qu'aux déceptions rencontrées par rapport aux Américains et aux Français, si elle peut se montrer rancunière, elle ne maintient pas une conviction qui s'est avérée erronée. Elle évalue la valeur des démarches à partir des résultats obtenus et celle des partisans à partir de la qualité de leur appui. Sa déception devant l'abandon ou la trahison des partisans de la cause ne l'empêche pas de prendre la juste mesure de leur indifférence et de se tourner ensuite vers d'autres sources d'appui pour le projet réformiste. Son « pessimisme » (Ouellet) apparaît en même temps comme une capacité à affronter une réalité

---

1. Seigneuresse de Maska, Rosalie Dessaulles (Dessaules) mérite pleinement d'entrer dans les annales de la femme patriote par ses soins prodigués aux patriotes et habitants de la région. Sa correspondance a été publiée par Aubin et Blanchet (2001).

désolante pour les espoirs des patriotes et pour son « pauvre pays », y compris la « traîtrise » des compatriotes. Pragmatique, elle ne se berce pas d'illusions et est prête à abandonner une tactique inefficace pour en adopter une autre. Son attachement aux siens, au pays et à son mari ne l'aveugle pas, non plus, sur leurs faiblesses et leurs erreurs. Si l'on peut la qualifier de femme opiniâtre, c'est qu'elle a des opinions – ce qu'on pardonnait rarement aux femmes –, opinions qui sont pour la plupart fondées, comme ses peurs sont souvent justifiées et ses prédictions, justes.

S'il y a une phrase qui pourrait résumer sa pensée, c'est que « les hommes sont les mêmes partout quand ils sont au pouvoir » (24 juin 1839 : 207). C'est ainsi qu'elle juge les amis et les ennemis, les compatriotes traîtres comme les étrangers sympathisants. Puisqu'il faut, selon elle, s'attendre à la faiblesse humaine, les déceptions deviennent ainsi la confirmation de ses attentes, voire de ses peurs. Papineau lui reproche de ne pas contrer les malheurs du présent par de doux rêves de l'avenir qui l'aideraient à conquérir sa mélancolie. C'est cette même incapacité de s'illusionner sur la nature humaine qui fait d'elle une habile analyste de la situation du pays.

DE LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE  
À LA GUERRE CIVILE (1823-1837)

[I]l faut que les Canadiens se préparent à une guerre civile.

Julie PAPINEAU,  
8 février 1836 : 115.

À partir des années 1820, les membres canadiens de la Chambre d'assemblée se rallient autour de la question de l'argent prélevé par des taxes dont elle contrôle la dépense en vertu de la Constitution de 1791. Or, des surplus de subsides sous le contrôle de la Chambre s'accumulent en même temps que les déficits s'accroissent dans le budget de l'administration coloniale, de sorte que le gouverneur doit demander annuellement à la Chambre de transférer une partie des fonds pour combler son déficit. Plutôt

que de se contenter de ces concessions annuelles, dont la dépense est soumise au droit de regard de la Chambre, le gouverneur Dalhousie demande le transfert récurrent d'une somme fixe. Devant le refus catégorique de l'Assemblée, il dissout celle-ci en mars 1827. Aux élections de 1834, le Parti canadien et ses revendications sous forme des 92 Résolutions gagneront par une forte majorité, sur quoi Dalhousie proroge la Chambre. Une délégation partie à Londres la même année réclamer les griefs des Canadiens s'avérera fructueuse, et lord Dalhousie sera rappelé pour se faire remplacer par lord Gosford en août 1835 (Laporte, 2004 : 23).

Cependant, la question du contrôle des subsides restera au cœur des différends politiques, paralysant périodiquement les travaux du gouvernement. Pendant ces années, Julie, de concert avec son mari, est convaincue de la nécessité d'une réforme par les moyens constitutionnels. Elle constate à plusieurs reprises la mauvaise conduite des membres de la Chambre et des ministres du Conseil et met sa foi dans la réaction du « public », une fois éclairé sur l'état des choses : « [...] cela [est] vraiment dégoûtant cette année, de voir comment les affaires de la Chambre se sont conduites par l'intrigue des différents membres. Mais le public sait bien les juger » (2 février 1832 : 62). Un an plus tard, sa foi dans le processus démocratique n'a pas fléchi. Les « belles promesses » du gouvernement ne seraient que des ruses pour couvrir un despotisme tyrannique : « Ils ne peuvent plus nous traiter comme cela si la Chambre se montre fermement décidée à ne pas voter de subsides et à ne pas lever d'impôts, car, tant qu'ils auront de l'argent dans les coffres, ils pilleront impunément<sup>1</sup> » (17 janvier 1833 : 71).

Toutefois, si ce sont le gouvernement britannique et les « étrangers » qui sont les oppresseurs des droits des Canadiens, ce sont les Canadiens eux-mêmes qui ne savent pas réclamer avec force et volonté leurs droits et la justice contre les torts qui leur sont faits :

---

1. Stratégie proposée par le Parti patriote : à quoi bon lever des impôts auprès des Canadiens pour les voir détournés à des fins administratives par des tyrans ?

Les mauvais Canadiens [...] n'entendent pas assez les affaires; ils se bercent encore d'illusions, mais nos ennemis sentent mieux leur position, ils enragent et nous feront encore enrager quelque temps. Il n'y a pas à en douter: il faut de notre part beaucoup d'énergie et de persévérance pour repousser et surmonter les difficultés qui se présenteront tous les jours, ici, avec une administration aussi malhonnête et aussi envieuse de nous écraser [...] (17 janvier 1833: 70-71).

L'arrivée du gouverneur Gosford en août 1835 semble promettre un apaisement des différends. Mais selon Gilles Laporte, « Gosford entreprend une opération charme qui le mène un peu partout au Bas-Canada, se faisant un point d'honneur de créer des liens d'amitié avec les principaux députés patriotes et à [*sic*] faire la preuve de sa bonne volonté » (2004: 23), ce qu'il s'empresse de réaliser par des concessions sur de nombreux plans, si bien que « [l]a stratégie de Papineau, basée sur l'obstruction systématique, semble particulièrement en péril » (2004: 23). Julie, pour sa part, fait la même analyse. Elle est convaincue que les concessions acquises ne sont que des tentatives de conciliation factices. Si le gouverneur était sincère et éclairé, il comprendrait que les membres du Conseil n'avaient à cœur que leurs propres intérêts, de même que certains membres de l'Assemblée qui, craint-elle, pourraient être dupes de ces stratégies de conciliation superficielles :

Tu as raison de dire que vous êtes les loyaux; [...] vous êtes les premiers rendus au château et on est assez adroit pour vous rendre le change en vous adressant, contre l'usage ordinaire, en français avant l'anglais. Je souhaite que toutes ces petites faveurs et apparences de rendre justice aux Canadiens n'endorment et ne flattent trop nos membres c'est-à-dire un certain nombre, car il y en a de qui je ne crains rien sous ce rapport ([s.j.] novembre 1835: 95).

Mais l'espérance provoquée par l'attitude apparemment conciliatrice du gouverneur Gosford s'est avérée, avec le temps, mal fon-

dée. Son inaction la déçoit et elle remet sa confiance dans la Chambre :

[...] au moins, elle doit bien faire son devoir, forcer le gouverneur à se prononcer avant de donner l'argent, car, si vous avez le tort de donner des subsides sans avoir rien obtenu de vos prétentions, c'est vraiment nous mettre pis que nous étions auparavant (26 décembre 1835 : 102).

Des divisions internes au sein du Parti canadien s'étaient déjà fait sentir, surtout entre les partisans de Québec, de tendance plutôt modérée, et ceux de Montréal. La perte de l'appui d'Étienne Parent, qui refuse de poursuivre la voie de la radicalisation annoncée par Papineau dans les 92 Résolutions en 1834, rend l'aile québécoise du parti faible et inconsistante. Les tensions entre les factions québécoise et montréalaise sont vite repérées par Gosford :

Diplomate, le nouveau gouverneur saura exploiter cette faille et séduire en particulier la députation de Québec en lui faisant miroiter des places au Conseil législatif et dans la magistrature. Au grand dam de Papineau, l'adhésion au Parti patriote put alors devenir un excellent véhicule de promotion sociale (Laporte, 2004 : 93).

Julie partage cette perception : l'unité des Canadiens dans la Chambre d'assemblée et donc leur pouvoir de défendre les « droits et privilèges » du peuple canadien sont menacés, surtout par « ces malheureux Canadiens qui ont déserté la cause de leur pays pour leur ambition et intérêts personnels, et qui sont malheureusement en grand nombre, surtout à Québec » (30 janvier 1834 : 84). C'est ainsi que les Canadiens dans l'Assemblée se trouvent divisés entre radicaux et modérés, les deuxièmes abandonnant la cause de Papineau et s'attirant le nom de traître<sup>1</sup> ou bien de « mauvais Canadiens » dans le discours de Julie.

---

1. Parent sera déclaré « traître à la nation » par le Comité central de Montréal (Laporte, 2004 : 90).

Au fur et à mesure que ces divisions paraissent et s'aggravent entre Canadiens, elle commence à douter de la possibilité d'une réforme par le moyen constitutionnel : « [...] je suis de bien mauvaise humeur contre la Chambre. Il s'en faut qu'elle fasse son devoir, c'est pitoyable de voir que l'on [n']ait que de pareils hommes pour nous défendre de pareilles vexations » (18 janvier 1834 : 80). Les échecs qu'essuie le Parti canadien sont à mettre sur le compte des membres indignes d'office et de confiance, ainsi que des « apostasies que nous voyons tous les jours » : « Il y a longtemps que je me dis que ce sont les hommes honnêtes et éclairés, sincèrement attachés à leur pays, qui nous manquent » (25 janvier 1834 : 82).

Dans son analyse détaillée des activités des patriotes et des loyaux, Laporte montre qu'en dépit du fait que les causes de la rébellion étaient d'ordre sociopolitique plutôt qu'ethnique, c'était plus particulièrement dans les comtés à forte division culturelle (Anglais et Canadiens) que les esprits s'échauffaient le plus et que les activités politiques des deux partis atteignaient leur paroxysme. Il en conclut que c'est « la dualité ethnique [qui] serait *a priori* responsable de la naissance et de l'intensité de la mobilisation politique à l'échelle locale, du moins à compter de 1834 » (2004 : 40). Cette analyse correspond étroitement à la vision politique de Julie Papineau, qui considère en bloc les Canadiens et leurs droits, les divisant entre les « bons », ceux qui sont convaincus de la nécessité d'une réforme et qui maintiennent leur allégeance au parti de Papineau, et les « mauvais », ceux qui se laissent gagner par le parti opposé ou qui sont inconstants dans leur allégeance. Si les « ennemis » de la cause sont donc tous ceux qui mettent en danger les buts et les moyens préconisés par Papineau en faveur de la liberté et de la justesse, indifféremment Canadiens, Britanniques ou autres, il est tout de même un fait inéluctable que le pouvoir appartient aux administrateurs du gouvernement, et c'est le pouvoir qui corrompt les hommes.

Le discours de Julie sur l'oppression des Canadiens est ferme et sans équivoque. Les oppresseurs affligent le pays et il

n'y a que l'action patriote qui pourrait rétablir le juste ordre des choses : « J'espère toujours que nous aurons un jour justice » (14 janvier 1836 : 109) ; « On doit avoir à cœur de maintenir ses lois, ses droits civils et religieux également intacts » (4 mars 1839 : 180).

De déception en déception, Julie en vient à formuler l'hypothèse de la guerre civile comme conséquence de plus en plus inévitable des échecs parlementaires :

Je n'ai point de vaines frayeurs, mais je sais apprécier à leur juste valeur la rage et la haine que ce parti nous porte et que l'état dans lequel nous sommes est bien déplorable, qu'ils veulent tout de bon dominer ou nous écraser et si nous n'avons pas l'énergie de nous soustraire à leur pouvoir, ils trouveront bien des moyens, eux, de nous faire du mal. Je suis certaine qu'ils y sont bien décidés et que c'est sérieux. Que la Chambre y pense bien ! Si elle ne fait rien dans cette session, si le roi venait à mourir, qu'il faudrait faire d'autres élections : nous aurions une guerre civile, c'est certain (26 décembre 1835 : 103).

L'agitation croissante des jeunes constitutionnels (le Doric Club) qui manifestent dans les rues contre l'attitude trop conciliatrice du gouverneur et qui répand impunément « la crainte et l'alarme [...] dans nos faubourgs » (9 janvier 1836 : 107) achève de ranimer encore une fois le spectre de la violence armée, motivée par « la vengeance et la haine » des ennemis des Canadiens et encouragée par la faiblesse du gouverneur : « [...] j'espère que vous allez forcer le gouverneur à agir ou bien il faut que les Canadiens se préparent à une guerre civile » (8 février 1836 : 115). Les seules ressources dont disposent les Canadiens sont leurs propres forces. Il faut donc

commencer par une ferme résistance aux réformes de constitution et, si on ne peut rien obtenir, il faudra inévitablement l'avoir par la violence : c'est le triste sort qui nous attend et je crains fort que l'on soit peut-être forcé d'adopter le dernier, car ils seront assez démoralisés pour attaquer, si les choses ne vont pas à leur goût au sujet des finances (17 février 1836 : 117).

Les avis négatifs et les doutes exprimés sur les capacités, l'honnêteté et le désintéressement des membres de la Chambre vont en s'agrandissant à mesure que désertent du Parti patriote certains de ses membres ; le départ le plus pénible serait celui du seigneur Debartzch, patriote et ami qui change de cap pour se rallier aux bureaucrates et dont « la conduite extravagante et si inattendue » l'a « affligée et surprise on ne peut plus » ; quant aux députés de la ville de Québec, « rien ne me surprend de leur part, je suis persuadée qu'ils ne sont dans la Chambre que pour faire leur avancement personnel » (8 février 1836 : 114).

Les difficultés vécues dans la Chambre s'expliqueraient surtout par le manque de force, de désintéressement et de persévérance des Canadiens. Julie n'épargne pas ses compatriotes : en même temps qu'elle déplore leur souffrance et l'oppression dont ils sont victimes, elle leur reconnaît un caractère qui explique leur peu de succès dans la lutte contre leurs oppresseurs. Il manque aux Canadiens la persévérance, l'énergie et l'esprit de sacrifice de leur intérêt personnel :

[...] les Canadiens sont incapables de lutter : j[*e n*]'ai presque plus d'espoir de succès. Tu ne connais pas les Canadiens. Je te l'ai dit de tout temps et j'en suis de plus en plus convaincue : à mesure qu'ils sont mis à l'épreuve, ils sont légers et pas hommes d'affaires, égoïstes, et par conséquent jaloux du succès même de leurs concitoyens, point d'esprit public ; ils sont grands parleurs et grands braves quand ils n'ont rien à craindre (23 février 1836 : 118).

Dans « L'art de la défaite » ([1965] 1995), Hubert Aquin décrit le Canadien français comme un « être-pour-la-défaite » voué, par sa situation historique de colonisé, à ne pas pouvoir concevoir la victoire et à contribuer même à son propre asservissement. Julie en vient à formuler une pensée identique :

Et la réforme s'opérera en Europe et dans le Haut-Canada ; et dans ce petit coin, vous serez opprimés parce que l'on est de la pâte à l'être ; et ils nous connaissent mieux que nous nous connaissons nous-mêmes. Je n'ai jamais cru que cela fût par

## LE CHASSÉ-CROISÉ DE L'INTIME ET DU PUBLIC

ignorance sur nos affaires, que nous tardions aussi longtemps à nous rendre justice, mais bien par une insigne mauvaise foi et désir de nous écraser. Je crois, au contraire, qu'ils [ne] connaissent que trop qu'ils peuvent réussir, puisque nous leur [sic] aidons à river nos chaînes (23 février 1836 : 119).

La persistance des divisions entre Canadiens la désole au plus haut point et la convainc de la mauvaise tournure des affaires : « Nos ennemis [...] nous jugent incapables d'être unis et, en Angleterre, ils nous font encore plus de torts » (10 mars 1836 : 124).

### LES SUITES DE LA RÉBELLION (1838-1839)

C'est finalement dans les retombées immédiates de la rébellion que la mauvaise conduite des Canadiens est pleinement mise à jour :

[...] le langage infâme de nos journaux ; ces nombreuses requêtes qui salissaient leurs pages, elles étaient toutes plus viles, plus lâches, plus mensongères les unes que les autres, mais toutes ensemble avaient le même but de vous traiter d'infâmes, de scélérats, de traîtres et d'ambitieux et de faire croire que vous étiez les agresseurs et les auteurs de tous nos malheurs ! (1<sup>er</sup> mai 1838 : 136-137)

L'espoir de Julie se tourne vers la sympathie que montrent les États-Unis, où Papineau séjourne en exil depuis la bataille de Saint-Denis : « Combien donc vous avez dû trouver bonne la sympathie que vous avez éprouvée sur une terre étrangère, comparée à l'ingratitude d'une patrie ! » (1<sup>er</sup> mai 1838 : 137).

La déception devant la tournure des événements politiques – l'intransigeance de l'Angleterre et la trahison ou la lâcheté des Canadiens – fait tourner l'espoir de Julie vers les deux grands pays « amis » et républicains : les États-Unis et la France. Mais cet espoir se verra aussi mal fondé : en dépit des encouragements moraux et des promesses d'aide des Américains, le président Van Buren déclarera la neutralité américaine quant à la situation

canadienne et interdira toute aide aux rebelles canadiens. Exilée aux États-Unis aux côtés de Papineau depuis juin 1838, Julie y est encore au moment du départ de son mari pour la France. Elle a donc eu amplement l'occasion de juger par elle-même les attitudes et les opinions des hommes politiques américains dont elle est « de plus en plus dégoûtée ». Van Buren aurait agi comme « un vil instrument du gouvernement anglais » ; elle trouve les Américains « impolitiques » et craint une invasion d'immigrants britanniques aux Canadas qui mettrait en danger la liberté des Américains s'ils

ne se forment pas d'hommes plus fermes et éclairés que ceux qu'ils ont aujourd'hui. C'est en cela que je les trouve impolitiques, et, quand j'entends leur président dire que l'annexion des Canadas, loin d'être avantageuse aux États, leur serait plutôt nuisible, c'est étonnant ! (20 avril 1839 : 196)

Elle serait bien fière de pouvoir se passer du secours des Américains, car elle est

de plus en plus persuadée de leur préjugé contre nous, et c'est ce qui fait que nous n'avons eu aucun secours, et de leur engouement pour tout ce qui est anglais et leur ingratitude envers la France, à qui ils doivent leur salut. Ils sont tous étonnés de l'accueil que te font les Parisiens et cela fait une grande sensation (20 avril 1839 : 197).

À la suite de sa déception par rapport aux Américains, Julie met son espoir en la France et souhaite que, dotée des avantages dont le Canada est privé, elle se voie « obligé[e] de faire du bien aux infortunés » Canadiens. Cependant, elle prie Papineau de ne pas confiner ses efforts aux seuls Français, au cas où ils les décevraient, mais de chercher de l'aide ailleurs. Au début du séjour de Papineau à Paris, elle lui écrit :

J'espère que tu vas faire tous les efforts, et aussi promptement que possible. Il faut voir aussi si, du côté de la Russie<sup>1</sup>, on ne pourrait pas avoir de l'argent, si au cas [*sic*] la France ne

---

1. L'hypothèse d'une aide venant de la Russie s'explique peut-être du fait qu'en 1838 des rumeurs circulaient à ce sujet. Dans ses affaires extérieures qui la liaient ou l'opposaient, selon la politique du jour, à la France, à la Grande-Bretagne et aux États-Unis, la Russie envisageait le Canada comme un pion à manœuvrer. Selon Black : « L'intérêt que portait St Petersburg pour le Canada n'était nulle part plus évident que lors des rébellions du Haut et du Bas-Canada en 1837-1838 qui attirèrent l'attention de la Russie sur l'Amérique du Nord avec une intensité jusque-là inconnue. Le tsar Nicolas I s'impliqua directement dans les manifestations diplomatiques concernant les rébellions et, en Amérique du Nord, des rumeurs au sujet d'une ingérence russe dans les affaires domestiques du Canada circulaient pour la première fois. Des sources contemporaines aussi divergentes que des journaux américains, le *New York Morning Herald* et le *Washington Chronicle*, par exemple, l'ambassadeur français aux États-Unis et la *Gazette* partisane de Mackenzie, affirmaient tous à la fin de 1838 que la Russie avait aidé à financer les rébellions. Même le président américain Van Buren aurait affirmé que les rebelles étaient appuyés par des fonds russes » (Black, 2001 : 70). Ma traduction de : « *Nowhere was St. Petersburg's interest in Canada more evident than when rebellions in Upper and Lower Canada in 1837-38 focused Russian attention on North America with intensity no previous event had evoked. Tsar Nicholas I took a direct hand in the diplomatic manifestations for Russia of the rebellions, and in North America rumours of Russian meddling in Canadian domestic affairs were widely circulated for the first time. Contemporary sources as divergent as American newspapers, for example the New York Morning Herald and the Washington Chronicle, the ambassador from France to the United States, and the partisan Mackenzie's Gazette all insisted late in 1838 that Russia had helped finance the rebellions. Even American president Martin Van Buren was reported to have said that Russian funds were sustaining the rebels.* »

Le 10 décembre 1838, Papineau et Robert Nelson avaient effectivement rencontré Bodisco, l'ambassadeur russe, à son domicile à New York. À la suite de cette rencontre, Nelson fera entendre que les Russes avaient promis de l'aide aux patriotes. Il n'est pas clair que cette fausse rumeur soit le fruit d'un malentendu, d'un mensonge de la part de Bodisco ou bien d'une stratégie de la part de Nelson : les patriotes sont-ils dupes de Bodisco ou bien les rumeurs sont-elles diffusées par les patriotes à des fins de propagande ? Souvenons-nous que les patriotes croyaient

voulait pas nous aider en rien – ce que j'ai peine à croire. Il ne faut pas que tu te bornes à ne voir que ceux qui [ne] seraient guère disposés, mais s'adresser aux plus violents partisans des principes démocratiques et qui aiment la liberté des peuples (27 mars 1839 : 191).

En février 1839, le rapport de lord Durham est déposé devant le gouvernement britannique, qui doit se pencher sur ses principales recommandations : l'union des deux Canadas en faveur de la domination anglo-britannique et l'établissement du gouvernement responsable. Malgré l'outrage causé par les termes du rapport en ce qui concerne les Canadiens ainsi que l'opposition générale à l'idée de l'Union, contre laquelle Papi-neau avait déjà milité en 1823, l'appui de Durham à l'octroi d'un gouvernement responsable fournit une lueur d'espoir. Julie s'intéresse au plus haut point aux délibérations du Parlement britannique et considère aussi qu'il n'y a qu'une issue à la reprise de la violence armée :

Il n'y a que la résolution de nous laisser à nous-mêmes le soin de nous gouverner qui serait acceptée. Aucune condition pour rester avec ces tories du Canada au pouvoir ne serait acceptée (27 mars 1839 : 191).

Il faut que l'Angleterre nous cède ou nous nous battons. Il le faut, le peuple le veut ; ils le feront en désespérés et sans fruit. Ils ne le peuvent autrement et ce sera notre ruine totale. Mais, enfin, puisqu'ils sont décidés à nous anéantir, il faut autant essayer à [*sic*] se défendre que de se laisser tuer sans défense. C'est trop évident. Ainsi, j'espère qu'avec de l'aide nous serions [sauvés] et nous nous débarrasserons de toute cette tyrannie. Nous devons sans doute, en troisième lieu, nous attacher à de la sympathie pour ceux qui sont nos frères <c'est-à-dire les Français> et avec qui leurs descendants s'accorderont si bien (20 avril 1839 : 196-197).

---

fermement en une aide financière et militaire des Américains qui ne s'était jamais matérialisée. Quoi qu'il en soit, Julie semble ici encore espérer un soutien de la Russie.

Malgré son espoir que l'aide de la France vienne par sympathie pour le Canada et par obligation de soutenir la liberté et la justice, Julie trouve également des arguments d'ordre politique et social et des avantages géopolitiques pour justifier l'intervention de la France, qui

pourra envoyer une grande émigration qui sera reçue à bras ouverts, et cela leur sera presque aussi avantageux que s'ils la possédaient encore comme colonie ; ensuite, en justice, ils le doivent, car ils doivent voir par le rapport de Durham quelles sont les vues de nos tyrans. [...] La France doit faire respecter son traité et nous aider à conserver nos lois, religion [*sic*] et notre langue (20 avril 1839 : 196).

Avec un influx de Français au pays, « nous nous débarrasserons de ces British et de ces Yankees, avec qui nous ne pourrons jamais vivre heureux et satisfaits et nous conserverons notre nationalité et notre langue » (20 avril 1839 : 197).

Non seulement Julie profère opinions et analyses politiques, mais également elle n'hésite pas à donner avis et conseils à Papineau sur les moyens à prendre pour atteindre leurs buts, et cela en termes peu ambigus :

Quant à nos pauvres affaires politiques, *ne te fie pas* sur une guerre, ni ici, ni en Europe. *J'approuve bien* que tu prennes tous les moyens que tu prends pour forcer nos amis en Angleterre à nous accorder justice [...]. Et après que tu auras su quel est le bill qu'ils vont passer comme loi pour le pauvre Canada [...] *cela doit décider définitivement le parti que tu dois prendre* et pour lequel ta mission a eu lieu. [...] *Il faut* que tu demandes des secours pécuniaires à quelques nuances de politiques que ce soient [...]. Si tu veux sauver le pays, *il n'y a pas d'autres moyens*. [...] *Sois persuadé* qu'il n'y en a pas d'autres. [...] Ainsi, [...] *ne perds pas un instant* à obtenir ce qu'il nous faut et puis *écris quelque chose de positif*, que le pays sache à quoi s'en tenir. [...] Ta mission est regardée comme la fin de la lutte : *il faut vaincre ou périr*, s'expatrier en grand nombre et puis les autres se soumettront. *Ne crois pas que j'exagère*, c'est le cas (16 mai 1839 : 201-202. Je souligne).

Pourtant, du côté de la France, malgré la réception chaleureuse qu'on lui fait, Papineau n'y rencontre que de l'indifférence sur le plan politique pour les affaires canadiennes. Julie ressent très tôt l'échec des tentatives de Papineau à Paris. Malgré sa déception, son « pessimisme », qui pourrait aussi s'appeler un réalisme aux antipodes de l'idéalisme optimiste de Papineau, la prépare philosophiquement à raisonner sur l'indifférence des Français : « On devait s'attendre à plus d'honneur, de valeur et de sympathie des Français. Ils sont donc aussi, eux, comme les Américains, dégénérés de leurs ancêtres en générosité et en valeur. Les hommes sont les mêmes partout quand ils sont au pouvoir » (24 juin 1839 : 207).

Nous avons constaté que malgré son intérêt pour la politique du pays, Julie ne fait que peu de gestes qui dépasseraient l'inscription de ses opinions et de ses croyances dans le contexte intime de la correspondance avec son mari. En plus de se poser en conseillère et compatriote, elle agit parfois comme agente ou déléguée de pouvoir. Papineau lui confie des tâches en son absence : « Voilà la réponse inepte que le gouverneur vient de donner au message que j'ai fait porter par d'autres en l'absence de Bédard. Je l'envoie au *Canadien*. Si tu ne le vois pas dans cette feuille, fais-la copier et l'envoie [*sic*] à *La Minerve* et au *Vindicator* » (10 mars 1834 : 294).

Or, jusqu'à quel point peut-on considérer que ses idées ont eu de l'influence sur les actions de l'homme politique ? On ne saura le dire. Il faut admettre que si elle est d'accord avec lui sur le plan stratégique, elle se permet de différer en ce qui concerne les tactiques à utiliser afin d'atteindre les buts désirés. Il faut aussi constater qu'il y a peu de dialogues suivis au sujet de la politique dans la correspondance. Papineau peut bien dire à sa femme : « En fait de politique, tu penses et dis aussi bien que <moi> » (16 novembre 1835 : 310), il y a peu de traces dans les lettres de Papineau qu'il cherche son avis ou qu'il en tienne compte. Nous avons l'impression que, chez Julie, l'expression de ses idées et de ses opinions politiques, bien que sincère, remplit un rôle cathartique et phatique plutôt que pratique – fournissant,

d'une part, un exutoire à ses énergies politiques autrement inutiles et, d'autre part, un point de contact de plus avec son mari, avec qui elle partage luttes et objectifs. L'ironie veut, pourtant, que Papineau, loin de se déclarer passionné pour la politique, écrit préférer les douceurs de la vie domestique. Si la correspondance se situe « à la croisée des sphères publique et privée », le thème politique dans la correspondance de Julie s'avère plutôt une impasse. Ou encore est-ce un exemple de la double contrainte qui surgit de la sexuation des sphères publique et privée, double contrainte que nous explorerons maintenant en détail.

### LA PENSÉE DOMESTIQUE DE LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

Mon Dieu, le sort des femmes est  
tellement plus pénible que celui  
des hommes.

Louis-Joseph PAPINEAU,  
15 août 1844 : 498.

Il y a peu de réflexions dans les lettres de Julie au sujet du sort et du rôle des femmes, outre les généralisations concernant les souffrances et les difficultés de la vie, qui sont le lot de toutes les femmes. Sur le plan politique, elle accorde peu de place aux femmes. Par exemple, la question du suffrage féminin, dont s'occupaient à l'époque Américains et Britanniques et contre lequel Papineau militait, ne semble même pas l'intéresser<sup>1</sup>. C'est plutôt dans les lettres de Louis-Joseph que l'on trouve un discours assez élaboré sur les femmes et leurs rôle et condition. Bien que ce soit souvent le caractère particulier de Julie qui lui fournit l'occasion

---

1. Il faut, bien sûr, toujours prendre en considération l'état lacunaire de la correspondance. Selon Ouellet, les multiples opérations de censure subies par celle-ci auraient eu plutôt pour but de minimiser le côté « hyper-émotif » du caractère de Julie. On a de la difficulté à imaginer des raisons pour censurer un discours en faveur du droit de vote des femmes.

de faire des généralisations sur le beau sexe, l'exemple d'autres femmes sert aussi à formuler des jugements et des appréciations.

#### L'OPPOSITION ENTRE ÉMOTION ET RAISON

Si Papineau se vante de son caractère « raisonnable », aux antipodes du caractère émotif de sa femme, c'est en partie qu'il croit, ou affecte de croire, à une différence de nature entre les sexes : « Il vaut mieux attaquer les femmes par leur cœur, qui est toujours bon, que par la tête » (5 janvier 1829 : 164). Toutefois, en même temps, ses multiples exhortations à l'endroit de sa femme pour qu'elle se laisse guider par la raison, le calme et la modération font entendre que les femmes, ou du moins sa femme, peuvent atteindre cet état de sagesse si elles savent mieux se gouverner :

Adieu, chère amie, du calme. L'inflexible raison et les douces affections pour guides seront les meilleures conseillères pour t'aider à guérir tous tes malades et à jouir de quelques moments heureux dans une vie où les jours de tristesse sont, pour presque l'humanité entière, les plus nombreux. Néanmoins, la plupart de nos biens ou de nos maux dépendent de la force de notre raison. Fortifions-la (1<sup>er</sup> juin 1844 : 485).

Le leitmotiv le plus souvent réitéré en guise d'encouragement ou de critique masquée des plaintes de sa femme – surtout en ce qui concerne l'absence prolongée de Papineau à Paris – est la nécessité de cette absence pour assurer le bien du pays et surtout de la famille :

Chère amie, malgré le chagrin sensible que te donnera mon absence à son arrivée, sois donc raisonnable et comprends que je ne puis me résoudre à une si douloureuse séparation, à un isolement bien plus grand et, dès lors, plus pénible que ne l'est le vôtre, que dans l'intérêt bien entendu de ma famille (15 juin 1844 : 485).

En même temps, sur un ton ironique, Papineau semble admettre que les conseils si sagement émis puissent ne pas nécessairement s'accorder avec la réalité du tempérament de « philosophe raisonnable » qu'il s'accorde à lui-même :

Je vous souhaite à tous de la santé et du bonheur, tout ce que vous en pouvez porter sans en abuser, et, au milieu de vous, l'époux, le père, le frère aîné, le fils et l'ami aimant, le philosophe raisonnable qui vous dira qu'il en faut jouir avec calme et modération, car le pli est pris, il a toujours su et toujours saura mieux dire que faire (31 décembre 1844 : 530).

La nature sentimentale des femmes les rendrait incapables de déguiser ou de dissimuler leurs véritables sentiments et opinions : elles sont d'une nature transparente, voire « naïve », comparées aux hommes qui, eux, sont capables de manipulation afin de promouvoir leurs intérêts. Cette différence destine mieux les hommes à la vie politique, où la capacité de dissimulation sert des intérêts publics :

Les hommes sont réservés : ça sied à leur réputation d'habiles politiques ; mais les dames, tout ce qu'elles ont sur le cœur, la bouche l'exprime naïvement, fortement, comme c'est senti ; et ce qu'elles diront de ce qu'elles craignent ou espèrent est tout aussi propre à m'éclairer, et mieux, sur la situation et la pensée générale du pays, que ne le seraient les hésitations et les réticences des politiques (31 août 1843 : 436).

Papineau reconnaît aux femmes une force indéniable dans la sphère qui est la leur, mais une certaine faiblesse en dehors de leurs occupations routinières. À la suite de la mort d'Aurélie, il encourage Julie à lui écrire pour communiquer son état, mais seulement en quelques lignes, un mot d'amitié, car

[L]es femmes sont fortes à supporter les misères physiques et morales attachées à la maternité et à la routine de leurs occupations habituelles, mais il y a vraiment de la fatigue pour elles d'en sortir et, dans un état de faiblesse très grande, le simple travail manuel d'écrire devient une fatigue qu'il ne faut

pas se donner plus qu'il n'est nécessaire de le faire (6 mars 1830 : 206).

Au sujet des privations que subiront sa sœur Rosalie et sa nièce, entraînées par les « spéculations hasardeuses » du fils de Rosalie, il écrit : « Les femmes ne sont pas fortes à supporter la diminution de ces petites jouissances dont elles sont naturellement plus occupées que les hommes, que les affaires et l'étude distraient » (31 août 1843 : 432).

#### L'ÉDUCATION DES FEMMES

Il s'agit là d'une différence fondamentale : les hommes sont naturellement et par conséquent socialement destinés aux affaires et à l'étude, et ces avantages, dont la femme ne peut jouir, finissent par garantir aux hommes une destinée plus heureuse.

Papineau attache pourtant une grande importance à l'éducation intellectuelle des filles, au point où il déplore le peu d'habitude et de temps qu'elles consacrent en général à la lecture. Cependant, l'éducation qu'il leur souhaite n'est pas dans le but d'une quelconque utilité publique, mais plutôt dans celui de les protéger contre la solitude qui accompagnera forcément une vieillesse destinée à une inutilité certaine, une fois leur vie de mère terminée. C'est dans leur jeunesse que les filles doivent prendre les habitudes qui les fortifieront dans leur vieillesse, et ce n'est qu'à l'époque de leur indépendance, c'est-à-dire avant le mariage et les responsabilités familiales, qu'elles peuvent poursuivre cette éducation. Au sujet de sa nièce Rosalie, il recommande que s'il

n'y a pas de projets d'établissements pour elle, qu'elle l'éloigne aussi longtemps que possible. Mon Dieu, le sort des femmes est tellement plus pénible que celui des hommes, qu'il me semble que celles qui ont de l'indépendance doivent retarder le plus possible à la perdre (15 août 1844 : 498).

Et au sujet de la même jeune femme ainsi que de ses propres filles, il souhaite qu'elles cultivent le goût de la lecture, des fleurs

et de la musique, qui seraient les occupations propres à meubler une vie féminine. Pour ce qui est de la lecture, il faudrait puiser dans ses livres de collègue et « le faire sans de trop étroits scrupules » (30 septembre 1843 : 443), sans éviter même ces livres qui critiquent « l'ambition du clergé dans le temps où il a été trop puissant » (30 septembre 1843 : 443) – livres qui apporteraient aux femmes « une instruction solide qui ajouterait infiniment à [leur] mérite » :

À tout risque, les femmes doivent oser lire un peu plus qu'elles ne le font généralement. Il n'est pour elles que la jeunesse et l'âge avancé où elles le pourront faire. Le milieu de leur vie leur est dérobé parce que la nature les a condamnées bien plus péniblement que nous autres, hommes, à la donner presque toute aux soins, qui ne leur laissent plus de loisir, qu'exigeront pendant tant d'années leurs enfants. Qu'elles étudient donc avec ardeur pendant qu'elles le peuvent, elles fermeront toujours trop tôt et trop longtemps leurs livres. Et pourtant de quelle ressource et de quelle consolation ne sont-ils pas, quand le malheur nous atteint ? Et le malheur finit par atteindre toutes les jolies femmes, quand leur miroir les avertit qu'elles cessent d'être jolies. Si elles ont ménagé des ressources pour les heures de solitude, qui viennent à la suite de cet avis, elles auront été bien prudentes. Voilà comme ma plume va toujours babillant, jusqu'à ce qu'elle ait barbouillé toute sa feuille (30 septembre 1843 : 443)<sup>1</sup>.

« FEMMES, SOYEZ SOUMISES... »

Dans un passage souvent cité, Papineau se livre à une boutade au sujet de l'insoumission des femmes :

---

1. Nous verrons plus loin que Papineau termine souvent ce qu'il appelle ses « sermons » par un retournement visant à alléger ou à dénigrer ses propos, sans doute afin de détourner une réponse trop vive de la part de Julie, ou bien de souligner leur ironie, au cas où elle les prendrait trop au sérieux.

Je reçois ce matin ta bonne et aimable lettre. Quoiqu'elle respire un peu trop d'esprit d'indépendance contre l'autorité légitime et absolue de ton mari, je n'en suis pas aussi surpris qu'affligé. Je vois que cette funeste philosophie gâte toutes les têtes, et *Le contrat social* de Rousseau te fait oublier l'Évangile de saint Paul : « Femmes, soyez soumises à vos maris ». « Toute puissance vient de Dieu ». Mais, belles comme des anges, comme eux vous êtes inclinées à la révolte ! Vous vous êtes dit : « Constituons-nous puissance, et nos maris nous devront obéissance ». Pensez donc aux conséquences ! Voyez tout le mal que le péché d'une seule femme, Ève, a déjà fait au monde ! Et, si tant de femmes foulent aux pieds les commandements de Dieu et de l'Église, ne devez-vous pas trembler et rentrer en vous-mêmes, vous faire petites et nous réchauffer les pieds ? Vous serez cause de la fin du monde, vous finirez par dire : « Nous ne voulons pas que les hommes nous touchent et nous approchent ». Heureusement, les filles sont meilleures. Rosalie Plamondon ne tient pas de pareils propos à M. Donegani, ni Mlle Clouet à M. Huot. La philosophie ne les a pas perdues, elles ne tombent pas dans le péché de résister à leur vocation, elles répondent aux inspirations de la nature et de la grâce et disent naïvement : « Venez, venez, bien vite, encore, souvent, toujours » (15 février 1830 : 194-195).

À quel point son ironie recouvre une plainte réelle est difficile à définir, mais il serait surprenant qu'il ne souscrive pas au moins à une version de la théorie rousseauiste qu'il paraît critiquer, en prétendant appuyer l'évangile de Paul au sujet de la soumission des femmes. Il est surtout ironique que Papineau utilise l'évangile contre Rousseau afin de taquiner sa femme, ou bien de la réprover, puisqu'entre les deux, c'est plutôt elle qui tient au dogme chrétien. La légèreté que renferme son commentaire est évidente du fait qu'il répond à une lettre où Julie lui écrit à propos de l'achat de cordes de bois :

J'en fais apporter sept cordes, comme mon seigneur m'avait défendu d'en acheter, que cela et pas plus, au risque de me faire mettre sur la gazette comme prodigue qui ne manquerait pas de le ruiner. En attendant, nous aurons de quoi nous chauff-

fer. Et je m'attends que tu ne te fieras pas [trop] sur ma passive obéissance à tous tes ordres ; il te faudra la mettre à de plus rudes épreuves. S'il s'agissait de comptes de modistes, par exemple, je t'entends et devine tes malices (13 février 1830 : 42).

Le sujet de l'obéissance que doivent les femmes à leur mari revient suffisamment fréquemment, même teinté d'ironie, pour permettre d'imaginer que Papineau soit en effet tiraillé entre désirer une obéissance totale de la part de sa femme et savoir qu'exiger une telle obéissance ne mènerait pas forcément à la tranquillité conjugale dont il se réclame si ardemment – d'autant plus que son absence du foyer exige une grande autonomie de pensée et d'action de la part de son épouse. Commentant la brièveté d'une lettre que sa « bonne épouse », sa « bonne amie » lui a adressée pendant une indisposition, il écrit :

si j'osais trancher le mot, je dirais <que la brièveté de sa lettre est> un acte d'obéissance à son époux, qui veut avant tout et toujours qu'elle n'oublie jamais un moment de prendre les précautions qui hâteront son rétablissement. Mais ce vilain mot d'obéissance doit disparaître partout où ceux d'amour ou de confiance peuvent le remplacer et produire le même résultat (8 mars 1830 : 207).

À une autre occasion, déçu que la fille d'un ami canadien ait manqué du courage pour faire le voyage à Paris, il blâme les

pères si faibles qui se laissent conduire par leurs jeunes demoiselles ! Je ne le comprends pas. C'est un avertissement. Oh, je serai bien sévère avec les miennes. Ce sexe ambitieux, dominateur, cédez-lui une fois, il voudra commander toujours. Il s'asservit les lois de l'Église et de l'État, de la nature et de Dieu. C'est épouvantable et néanmoins ça durera ainsi jusqu'à la fin du monde, mais aussi ça l'amènera (31 janvier 1844 : 471-472).

## LA FAMILLE ET LA SOCIÉTÉ

La théorie sociale de l'Ancien Régime propose une équivalence entre la structure sociale et la structure familiale : tout comme le roi, qui tire son autorité de Dieu, est le chef de ses sujets, le père est le chef de la famille, qui lui est sujette à son tour. La pensée républicaine retient la famille comme modèle social, mais met l'accent ailleurs : c'est dès lors la division « naturelle » des sphères masculine et féminine qui structure la famille, et par extension la société. Toutefois, comme en démocratie c'est la volonté de la majorité qui l'emporte, le ménage domestique, réduit à une société de deux, ne peut pas fonctionner de façon démocratique. C'est donc le mari qui doit y dominer, de même que c'est à lui de dominer sur le plan politique en ayant le monopole du droit de vote, et ce, afin de trancher entre les différends et de réduire « l'état de guerre » qui régnerait inévitablement dans le ménage si l'un des partenaires ne jouissait pas d'un pouvoir supérieur à celui de l'autre.

Comme c'est souvent le cas, le passage suivant est une broderie plutôt fantaisiste touchée d'une forte pointe d'ironie – Papineau le caractérise lui-même de « balivernes » – de sorte que ses véritables intentions sont difficiles à cerner. La comparaison qu'il fait entre la gouvernance de la société et celle de la famille est manifestement ironique :

<Ma femme> ne peut être aussi patiente que moi, vu qu'elle n'a pas aussi souvent lu Sénèque sur la patience et qui, bien que dévote, ne veut pas qu'on lui cite les sages préceptes de saint Paul [...] sur l'obéissance que les femmes doivent à leurs maris, comme j'interprète ceux qu'il nous débite sur l'obéissance que les peuples doivent avoir pour les autorités ; quand ils ont raison, oui, sinon, non. Mais qui sera le juge : la femme ou le mari ? Là il n'y a que deux parties, et le chef doit toujours l'emporter, c'est raisonnable. [...] Entre le mari et la femme, il y aurait guerre perpétuelle si, quand l'un parle, l'autre ne se soumettait pas parce qu'un troisième ne peut venir départager leurs opinions. Dans la société, chaque fois que le

grand nombre dit au petit : nous savons mieux que vous ce qui nous convient, là se trouve la puissance à laquelle les honnêtes gens doivent obéir et non ailleurs.

Si donc les femmes ne veulent pas être soumises, mais souveraines, il faudrait qu'elles tendissent un piège adroit aux hommes ; qu'elles fissent passer une loi qu'il ne serait permis à aucun d'eux de se borner à n'avoir qu'une seule femme. Ils seraient célibataires, ou bien ils en prendraient plusieurs. Et comme dans la multiplicité des conseils et des propos se trouve la sagesse, les deux femmes parleraient bien au moins quatre fois autant que leur homme, et il n'aurait plus qu'à porter le joug de la loi !

Allons, c'est une honte de dire tant de balivernes ! (24 décembre 1832 : 259)

La teneur des discours de Papineau sur la vie des femmes montre une sensibilité authentique en ce qui concerne leur « sort pénible », ainsi que de l'intérêt pour leur éducation intellectuelle, qui paraît une valeur en soi, puisque cette éducation semble vouée à une certaine inutilité sociale ou domestique. Son discours sur l'obéissance et la soumission de la femme – de sa femme – est toujours teinté d'ironie ou d'humour, ou encore qualifié de bêtise, signe que, même s'il tient théoriquement à cette idée, il n'ose trop la prêcher comme morale sérieuse à Julie. Libéralisme domestique ou soumission au « caractère dominateur » (Ouellet, 1958) de Julie ? L'ironie avec laquelle Papineau négocie la concorde domestique serait plutôt une stratégie pour réduire ou éviter l'« état de guerre perpétuelle » auquel seraient voués le mari et la femme si l'un ne se soumettait pas à l'autre. La solution ironique proposée à l'impasse – que le ménage soit composé d'un homme et de plusieurs femmes qui, elles, auraient alors la voix majoritaire – implique l'impossibilité de la « démocratie maritale », et donc comme conséquence nécessaire la domination de l'homme. Exprimées en ces termes fantaisistes, ces « balivernes » ne font autre chose que traduire le dogme républicain par lequel le mari conserve la primauté comme chef de famille, primauté que la logique républicaine justifie non pas par

l'*infériorité* naturelle de la femme, mais plutôt par la nécessité sociale.

Or, pour être « naturelle » – déterminée d'abord par la maternité et ensuite par l'opposition entre l'émotion féminine et la raison masculine –, la division n'est pas toujours heureuse, car Papineau est le premier à déclarer sa préférence pour la vie retirée, domestique. Si la vie de femme est tellement plus difficile que celle de l'homme, c'est parce que c'est la femme qui a la lourde responsabilité de garantir ce qui est le plus essentiel à la vie : la sécurité et le bonheur familiaux et domestiques.

### LE CHASSÉ-CROISÉ DES SPHÈRES

Je suis bien moins malin dans la vie  
privée que dans la vie publique.

Louis-Joseph PAPINEAU,  
30 janvier 1834 : 288.

La comparaison explicite entre les sphères publique et privée ainsi que la préférence nette et constante pour la deuxième sont les leitmotifs du discours de Papineau qui provoquent chez Julie les réactions les plus vives. Là où elle ne se livre pas souvent à une réflexion sur le rôle des femmes en général, elle est explicite et directe sur ce sujet, qui demeure source de différends constants entre les époux tout au long des années. En effet, Papineau se plaint continuellement des tracas de la vie politique et affirme son peu de goût pour la vie publique, vantant à sa place les douceurs de la vie en famille. Ce n'est que l'amour du pays et son sentiment d'utilité publique et politique, son devoir patriotique, qui l'empêchent de poursuivre sa nature et ses véritables désirs : « Ô ma bonne Julie, la vie la plus retirée, où l'amour et la confiance règnent, est celle que j'ambitionne le plus ; ma vie publique est en opposition constante avec mes goûts, mes réflexions, mon cœur et ma tête » (3 février 1825 : 103). Son désir de vivre à la campagne, à la Petite-Nation, l'oppose constamment à celui de Julie, qui préfère la vie à Montréal. Cette différence restera plutôt théorique pendant les années précédant les

rébellions, mais se concrétisera dès la retraite définitive de Papineau de la sphère politique. Bien des années avant, il prépare sa femme à la réalisation de son rêve :

En vérité, quand je rêve et souris à l'idée de vivre en campagne, c'est avant tout pour vivre en famille, avec toi, pour toi et pour les nôtres. Les circonstances m'ont jeté dans la vie publique. Je n'y ai pas été inutile à mon pays ; mon pays a récompensé mes efforts au-delà de mon mérite, il n'y a eu aucun moment où j'ai pu sortir de cette carrière sans manquer à ce que je devais au public, à moi et aux miens. Je n'ai donc jamais pu parler sérieusement de ce projet, mais j'ai toujours eu du chagrin que tu l'aies rejeté comme insupportable. Si les circonstances demandaient jamais cette détermination, tu n'aurais pas le courage de t'y décider, *comme si tu trouvais quelque plus grand bonheur que celui de vivre en famille*. Tu ne seras peut-être jamais mise à l'épreuve. [...] Mais je veux que tu voies de sang-froid l'événement possible où *tu serais condamnée à vivre dans un grand isolement*, une médiocre aisance, chérie de ton mari et lui aidant à diriger l'éducation de nos enfants. Un pareil sort me paraît si peu un malheur que, assurément, je ne deviendrai pas un flatteur de pouvoir pour l'éviter (31 janvier 1830 : 188-189. Je souligne).

Dans cette citation, Louis-Joseph affirme non seulement ses goûts personnels, mais également il attribue à sa femme le désir d'une sociabilité qui dépasse les limites de la famille. Il établit aussi une certaine équivalence entre son pays et la famille : « au pays, à moi, aux miens ». En fait, la société constituée pour Papineau un prolongement tout naturel de la famille, ou bien, la société ne serait qu'une grande famille, entre les membres de laquelle doivent être tissés des liens indissolubles, et la dévotion à la sphère publique n'est qu'un devoir accessoire, mais nécessaire pour garantir le bien-être de la famille. L'éducation des enfants

nécessite des rapports avec une foule d'autres personnes, et là commence une suite de devoirs sociaux à remplir vis-à-vis d'autres personnes. C'est ainsi qu'une famille se trouve liée et

en rapport avec mille autres, que la société se consolide, que l'on est sans cesse rappelé à l'intérieur de sa maison par le vœu de la nature, poussé au-dehors par les devoirs de la vie civile [...] (14 mars 1830 : 212).

Cette préférence pour la vie retirée se fortifiera durant les années d'exil et avec la lente prise de conscience qu'au fur et à mesure de son absence, son utilité publique et sa capacité à contribuer au bien du pays vont en diminuant :

Car, après notre réunion, j'espère bien que je ne rentrerai pas dans le tourbillon des agitations politiques, mais que cultiver mon jardin, jouir de mes livres, mais avant tout et mieux que de tout, jouissant du bonheur domestique, de la société d'une femme et d'enfants aimants et aimés, je coulerai en paix les jours plus ou moins longs qui me seront départis (31 août 1844 : 503).

Or, non seulement Julie semble différer d'opinion d'avec son mari au sujet des douceurs de la vie retirée, mais également elle laisse clairement entendre que Louis-Joseph se fait des illusions au sujet de ses propres goûts et capacités de « couler en paix » des jours au sein d'un bonheur domestique qui, selon elle, est plus le fruit de son imagination qu'un constat basé sur l'expérience vécue. À ce titre, il faut citer longuement une lettre importante où Julie se livre à toute sa frustration d'être laissée seule à la maison à gérer une vie domestique aussi ennuyeuse que fatigante tandis que Louis-Joseph « souffre » de la vie publique, en l'occurrence celle de l'Assemblée à Québec :

Tu te plains de la vie publique et des dégoûts que l'on y éprouve ; il est certain que [...] peu de personnes ont sujet de s'en plaindre et d'en être plus lassées que toi, et personne non plus [n']est plus disposé que moi à le croire. Je suis fatiguée de l'une et l'autre. Je ne vois aucun beau côté même dans la vie privée où toi, tu crois que tu y coulerais des jours plus sereins. Non, tu te trompes. Tu aurais plus de loisir à voir et à sentir tous les petits embarras de la vie privée. Est-ce que tu ne l'éprouves pas quand tu es à la maison ? Es-tu de meilleure

humeur ? Le séjour et les occupations que tu as ici sont-elles propres à te satisfaire ? Non. Je ne suis qu'une femme mais je suis ennuyée et fatiguée de tous ces détails minutieux et fatigants qu'entraînent inévitablement le soin d'une maison, tracassés de domestiques et bien plus encore, la grande tâche d'élever une famille, et encore plus, la pensée de l'avenir à mesure que cette famille avance dans la vie. Quelle inquiétude et quels chagrins tout cela nous prépare ! J'ai tout le temps de réfléchir à cela, moi, dans ma triste maison où je suis sans aucun délassement d'esprit, où je puis des idées de dégoût de cette vie, de craintes et d'alarmes pour l'autre, puisque je n'ai pas assez de vertu pour supporter mes peines avec patience et les offrir à la Providence. Je n'aime pas la vie et je crains la mort. [...]

<D>ans la vie publique, tu as des moments de dégoût mais aussi tu as de bons moments, de grandes distractions, l'espoir quelque fois de faire beaucoup de bien, un genre d'occupation digne d'un homme de génie et d'instruction ; ainsi la vie privée ne te conviendrait pas et ne te rendrait pas plus heureux. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on ne peut pas être heureux dans cette vie. Ainsi, c'est inutile de croire que l'on serait plus heureux dans une autre situation que celle où l'on est (18 novembre 1835 : 93).

L'opposition entre la vie publique et la vie privée ira en augmentant avec l'exil prolongé de Louis-Joseph à Paris. La différence entre la vie de Julie et celle de son mari pendant la dernière partie de son exil parisien devient de plus en plus exaspérante pour Julie ; c'est surtout le voyage de Louis-Joseph en Italie qui renforce l'impression qu'il y vit moins en exilé qu'en touriste, et que sa situation à elle souffre de la comparaison avec la sienne :

Tu es, j'espère, en bonne santé ; et moi je suis malade. Tu es au milieu de grandes jouissances ; je suis seule et désolée. Tu dois avoir un peu d'inquiétude mais tu as mille sujets de distraction et, plus que cela, tu as des motifs et des occasions chaque jour de voir des chefs-d'œuvre de l'art, des prodiges de la science, des sujets d'enchantement de toutes espèces et cette belle nature, ce beau climat ; est-il possible que dans un pareil moment tu puisses me comprendre et ressentir une

moindre étincelle de [*sic*] tourments que je ressens ? Non, mais tu la liras <sa lettre précédente> à diverses reprises avant de me dire que je suis faible et disposée à me décourager comme tu me l'écris (26 mars 1845 : 306-307).

Ensuite, ayant enfin des nouvelles de la décision de Papineau de mettre bientôt fin à son exil, elle écrit : « [...] cela me remet un peu de baume, car j'étais désolée à l'excès depuis quelque temps. [...] Si tu t'ennuyais le quart de ce que j'ai éprouvé, tu ne pourrais y résister mais il est impossible, heureux comme tu l'es ! » ([s.j.] avril 1845 : 311).

En réponse à ces accusations, Papineau semble choisir d'ignorer leurs termes précis et de reprendre sa femme sur le ton général du découragement qu'elle manifeste : « Dans la vie, il y aura toujours quelques sujets d'affliction. Tu arrêtes un peu trop fortement à la considération de ceux-là sans apprécier assez les motifs de consolations que tu as » (13 mai 1845 : 553). Un peu plus d'un mois plus tard, il écrit encore :

Mon voyage d'Italie est heureusement terminé. [...] Je serais content [...] si je ne te voyais pas dans un abattement exagéré qui mine ta santé et finirait par altérer ton humeur si tu ne luttas pas avec un peu plus d'énergie contre le chagrin. Je t'aiderai bientôt par ma compagnie, mon exemple, j'espère, mes conseils, à te faire comprendre que c'est en nous-mêmes, en cherchant les études, les occupations, les amusements, qui sont à notre portée, soit que nous soyons pauvres ou riches, que nous pouvons trouver la vie telle qu'elle est pour tout le monde, mêlée de bien et de mal, et très supportable, si l'on est modéré (20 juin 1845 : 556-557)<sup>1</sup>.

Les oppositions qui se dessinent dans l'échange épistolaire au sujet des deux sphères se concrétisent clairement, dans les

---

1. Il n'est pas certain laquelle de ces deux lettres, celle du 13 mai ou celle du 20 juin, répond aux lettres de Julie datées du 26 mars et d'avril. Dans la lettre du 13 mai, Papineau fait référence à une lettre du 25 mars qui ne paraît pas dans la correspondance. Les termes de celle du 20 juin semblent répondre plus directement à la lettre du 26 mars.

lettres de Julie, en quelques thèmes précis qui caractérisent selon elle la différence entre sa vie et celle que mène son mari. L'opposition la plus vive, à laquelle se greffent des sous-thèmes, semble être l'inactivité inhérente à la vie domestique par rapport à l'activité constante de la vie publique. Ce thème apparaît très tôt dans la correspondance et fait ressurgir une première inégalité dans le sort de chacun : Papineau doit forcément moins souffrir de leur séparation en raison des occupations et « distractions de toute espèce » (5 février 1825 : 16), tandis que sa seule occupation à elle est de s'ennuyer à cause de son absence :

J'espère que tu <écriras> chaque semaine, c'est le moins que je doive m'attendre à en recevoir, étant si éloignée de toi et n'ayant que ce seul soulagement à un ennui dont tu ne peux comprendre la force, parce que tu as trop d'occasions de dissipation et d'amusement (23 avril 1823 : 24).

Si Papineau, avec toutes ses occupations, s'ennuie de leur séparation, « [i]magine-toi si je dois m'ennuyer, moi, avec bien plus de raisons » (24 janvier 1829 : 35).

L'avènement des enfants et les soins de ménage fournissent indéniablement des « occupations », mais Julie valorise celles de la sphère publique par rapport aux siennes propres, qui sont plus fatigantes que distrayantes et ne font qu'« augmenter <s>on ennui » (23 mars 1831 : 48) :

J'aurais encore bien des choses à te dire, et je te les dirais sans ordre et aussi mal que je te les écris, mais je le fais toujours à la hâte et sans cesse interrompue : une occupation succède à une autre. J'espère que pour nous désennuyer, tu m'écriras plus souvent dans le temps des Fêtes ; tu n'auras que cela à faire et puis aller dîner, aller au bal ; et moi, je n'ai aucune distraction que des occupations ennuyeuses la plupart du temps (26 décembre 1835 : 103).

Malgré la réputation pour l'austérité que lui fait Ouellet, et une tendance à désapprouver les amusements mondains, ce sont les « grandes occupations » de son mari qui rendent la vie de

Julie morne et isolée en comparaison. Est-ce par désapprobation ou bien par envie qu'elle compare sa solitude aux distractions et amusements qui accompagnent la vie publique ?

Je reçois à l'instant ta seconde lettre qui me fait bien plaisir parce qu'elles m'apprennent que tu n'as pas eu le temps de t'ennuyer depuis ton départ : voyage gai, partir en groupe pendant la route, bal en arrivant et puis les affaires ! Tout cela passe bien du temps, mais moi, dans ma solitude, je vois tout en noir : occupations et fatigues et puis je vois que les affaires publiques ne vont pas mieux que les nôtres (28 février 1835 : 85).

J'ai vu M. Roy qui m'a donné de tes nouvelles : il dit que tu es bien portant mais bien mécontent au sujet des affaires, mais cela n'empêche pas que tu n'aies des moments de gaieté ; que tu vas souper en ville et en reviens bien gai : tant mieux. Ici, la vie est la plus insipide et la plus ennuyeuse du monde. J'en suis lasse (23 février 1836 : 120).

La vie que mène le couple Papineau souligne de façon singulière l'opposition entre les espaces public et privé tels qu'ils se présentent pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle au Québec. L'engagement politique de Papineau et ses absences accentuent l'isolement de Julie et lui permettent de mesurer le peu d'importance de ses occupations comparées à celles de son mari. L'insatisfaction de Julie quant à une vie domestique qu'elle dévalue par rapport à celle menée par son mari est tout le contraire de l'idéal prôné par Papineau, qui est en même temps celui de l'idéologie républicaine. C'est comme si Julie n'était pas dupe du beau discours selon lequel les deux sexes jouent un rôle d'égale importance dans la formation de la société, où le soin et l'éducation des enfants, la préparation d'une douce retraite pour le mari et l'éloignement des affaires du monde élèvent la femme même « au-dessus » de l'homme. Elle est bien consciente que la société valorise les occupations de son mari plutôt que les siennes. Le niveau de son mécontentement domestique peut surprendre chez une femme de son époque et de sa classe, et aussi singulièrement

dévouée à sa famille que l'était Julie Papineau. Nous ne croyons nullement que ce mécontentement soit une conséquence de son caractère mélancolique, voire dépressif ; au contraire, son isolement serait aussi bien une cause de sa mélancolie, ou du moins, un facteur d'aggravation. Elle constate avec honnêteté son sentiment d'inutilité sociale que les responsabilités familiales ne pourront compenser. Elle dit explicitement à Papineau qu'il se leurre au sujet des douceurs domestiques et que le vif intérêt qu'il porte à tous les aspects de la vie familiale est le fruit de son éloignement plutôt que de son engagement.

Nous rappelons qu'il ne s'agit pas d'évaluer le degré de vérité des discours de chaque correspondant au sujet de leur vie respective. Il s'agit plutôt de mesurer la conscience nette et explicite de Julie de la division sexuée des sphères sociales et ensuite de témoigner de son insatisfaction par rapport à son sort, dans la mesure où celui-ci est gouverné par cette division. Si c'est d'abord l'absence de Papineau qui détermine définitivement la nature de son malheur, et que celle-ci est une conséquence directe de l'engagement public de son mari, elle ne se plaint jamais de cet engagement, elle l'encourage plutôt. Elle désire fortement l'implication de Louis-Joseph dans les affaires du pays et une résolution juste des conflits ; par contre, elle en subit les conséquences dans sa vie privée. C'est ce qui provoque chez elle le sentiment de se sacrifier pour son mari et pour son pays. Ce sentiment de sacrifice, Papineau lui-même l'exprime souvent, mais chez lui, ce choix est motivé par son patriotisme et par l'évolution d'une situation extérieure à lui. Tous deux sont d'accord pour considérer que la vie de la femme est une vie de sacrifice, et ce qu'elle sacrifie en premier lieu, c'est son indépendance. Si les deux font leur devoir, celui de Julie est surdéterminé par sa « nature de femme », nature qui ne l'a pas rendue plus encline à s'épanouir parmi les casseroles et les enfants. Et s'il fallait qualifier la vie de Julie de « tragique » (Ouellet), ce serait dans le sens où elle semble destinée à une vie tout autre que celle qui lui est réservée par la société dans laquelle elle est née.

À aucun moment, cependant, Julie n'exprime le désir de prendre part activement à la vie publique, ni ne fait de geste qui s'éloignerait de ce que l'on attend d'une femme de son statut. Son mécontentement par rapport à la vie domestique s'exprime de façon intime, dans les lettres à son mari, dont l'absence serait l'une des sources principales de sa situation particulière. Toutefois, aurait-elle été plus épanouie auprès d'un compagnon toujours présent, mais moins engagé dans les affaires publiques ? Il est permis d'en douter. Toujours est-il que le contraste trop fort entre la vie privée et la vie publique est une source indéniable de malheur, une double contrainte qu'elle est incapable de surpasser et dont la conscience la rend insatisfaite : « Je [ne] suis bien qu'où je ne suis pas » (19 mai 1823 : 26).

#### LA RHÉTORIQUE ÉPISTOLAIRE DE JULIE PAPINEAU : CONTOURNER LA DOUBLE CONTRAINTE

Les théoriciens contemporains du genre épistolaire accordent à la correspondance plusieurs caractéristiques qui découlent de sa nature discursive, à savoir que la lettre est une construction rhétorique qui peut viser de nombreux effets conscients et inconscients. Ainsi, son « effet de vérité » est un effet rhétorique qui dépend d'une pragmatique non seulement individuelle, mais aussi « tributaire des représentations collectives conscientes et inconscientes de son époque et de l'appareil rhétorique qu'elle suscite. On ne peut faire l'impasse sur le code socioculturel qui sous-tend toute lettre » (Bossis, 1994 : 10). Autrement dit, la lettre, tout intime qu'elle soit, participe aussi au discours social. Ensuite, et en conséquence, l'« effet de vérité » est un leurre qui touche même à l'expression intime de l'individu devenu « personnage » dans l'espace épistolaire. Comme l'affirme Bernard Beugnot,

[l]a double impossibilité de croire à la spontanéité de l'expression, à la parfaite coïncidence du dire et du sentir, et de mesurer l'écart fautive de savoir – le savaient-ils eux-mêmes autrement qu'à l'intérieur de la lettre ? – ce que ces épistoliers

disparus ont éprouvé ou pensé, force est d'interroger les textes pour y observer comment se constitue, avec toutes les variables et les degrés propres aux singularités individuelles, ce personnage épistolaire (1990 : 34).

À la lumière de ces mises en garde, il ne s'agit pas de dévoiler la vérité intérieure de Julie Papineau, mais plutôt les moyens discursifs qu'elle utilise pour atteindre ses objectifs. Certains de ces buts, nous l'avons vu, sont à la fois explicites et pratiques : convaincre ses fils de faire leur devoir à l'école et envers Dieu, convaincre son mari de revenir de France. Or, d'autres sont plus subtiles et sont sans doute de l'ordre de l'inconscient.

Une dernière considération s'impose : la nature sociale de la lettre et son insertion dans un code socioculturel dont elle est indissociable font en sorte que l'étude de la correspondance devrait s'accompagner d'une étude des manuels épistolaires en usage dans les écoles et au sein de la bourgeoisie. Selon Manon Brunet, le premier de ces manuels du cru canadien ne voit le jour qu'en 1845<sup>1</sup>. Il est composé en grande partie de modèles tirés des manuels français qui l'ont précédé ; son originalité est d'inculquer dans sa partie « théorique » des leçons où la rhétorique et la conformité aux modèles doivent s'allier à une grande part de « naturel » : « Cependant, des lettres ne sont pas des ouvrages d'esprit ni d'éloquence ; la *nature* doit y paraître à découvert et dépouillée de tout ornement étranger » (Meilleur, cité dans Brunet, 1993 : 64).

À ce sujet, il faut remarquer une différence fondamentale entre Louis-Joseph et Julie : dans le cas du premier, il est certain que son éducation, dont fait partie la rhétorique, lui a inculqué un savoir technique dans l'art épistolaire toujours tributaire d'une esthétique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est également certain que Julie n'a pas reçu une telle formation, ayant passé peu d'années chez les Ursulines dans sa jeunesse. Nous verrons aussi à quel point sa

---

1. Il s'agit du *Court traité sur l'art épistolaire* de Jean-Baptiste Meilleur (qui signe « Un Canadien »).

rhétorique est conforme aux préceptes romantiques de la correspondance : c'est que, préconisant la spontanéité et l'expression des sentiments, ces préceptes s'accordent en tous points avec la nature spontanée de Julie épistolière.

Selon Marc André Bernier, l'éducation rhétorique de Papineau serait « à mille lieues » de cette éloquence du cœur et du naturel. Formée à l'école « néociceronienne, voire "néoclassique" et déjà "académique" », sa prose « s'organise précisément en larges périodes imitant le mouvement et l'ampleur de la prose de l'orateur romain » (Bernier, 2001 : 511).

#### UNE RHÉTORIQUE INTRANSITIVE

Je ne t'entretiens pas de ces longues et ennuyeuses réflexions pour que tu m'y répondes.

Julie PAPINEAU,

18 novembre 1835 : 93.

Au-delà de sa fonction essentielle de transmission d'informations familiales et domestiques, la correspondance de Julie montre une forte composante purement expressive à laquelle ni son mari ni Ouellet ne semblent sensibles. S'il peut bien être question d'informer son correspondant de ses états émotifs, de ses peurs et de ses souffrances, il n'y a aucune indication qu'elle espère susciter une réaction salutaire de la part de son correspondant, plutôt le contraire. Ce mari ne manque jamais l'occasion de la reprendre et de lui faire la leçon au sujet de ces expressions de douleur. En fait, nous sommes devant un cas de malentendu profond chez Papineau concernant les intentions communicatives de sa femme : il se trompe en attribuant aux discours purement phatiques ou expressifs une fonction référentielle qu'ils n'ont pas. Ce n'est pas que Julie ne souffre pas quand elle dit souffrir, c'est que dire la souffrance et la dire à son mari sont les seules fins recherchées, puisqu'il n'y a pas, comme elle le constate elle-même, de solution à son état. C'est ce que Papineau, en lui offrant conseils et encouragements, ne comprend

pas, et c'est ce qui fait que sur ses états, il y a peu de dialogues suivis. Si Papineau la reprend souvent sur ses plaintes, sur le ton que nous avons cité, il est rare qu'elle réponde à sa réponse, le sujet étant pour elle clos jusqu'au prochain coup de mélancolie.

Pour dire les choses autrement, les lettres de Papineau – tout comme sa personnalité – sont « raisonnables », « intellectuelles » et rhétoriquement soignées. Elles visent l'information, les conseils et une sociabilité qui, nous l'avons vu, s'étend souvent à un cercle plus ou moins grand de membres de la famille et d'amis. Celles de Julie, cependant, à l'exception importante des discours politiques, tendent plus à l'expression intime de soi, ou bien au rapport à établir avec son destinataire, même si ce rapport s'avère souvent dysphorique. Au sujet de la lettre à l'époque romantique en France et des différences avec les normes précédentes, José Luis Diaz écrit : « [L]a lettre ne va plus être pensée du côté de la sociabilité euphorique, négligente, à la fois féminine et spirituelle ; mais, tout au contraire, du côté de la *personne*, solitaire et sensible, de celui qui écrit ». Elle « devient un genre mélancolique, méditatif, une forme particulière de confession » (1998 : 20). Par conséquent,

[t]out au long du siècle romantique, l'insistance [porte] sur l'antithèse radicale entre la lettre et la pensée. Oui, il reste alors interdit de penser par lettre. Ou, du moins, de donner à une lettre l'allure raisonnable, apprêtée, dissertatoire, que suppose en principe l'exercice intellectuel (Diaz, 1998 : 23).

Cette opposition est bien celle qu'on lit dans les lettres des deux correspondants.

C'est surtout le ton de raillerie teinté d'une légère ironie qui permet de relire certaines lettres tout autrement. Non pas qu'elles ne disent pas la vérité des sentiments qu'elles expriment, mais Ouellet et Papineau semblent partager l'incapacité de distinguer entre une certaine fonction rhétorique que renferment les lettres de Julie et leur valeur référentielle. Or, il est clair que les deux hommes accordent une valeur strictement informative et transparente aux lettres qui n'auraient eu, pour Julie, qu'une valeur

phatique ou bien purement expressive. C'est ainsi qu'elle accuse Papineau d'exagérer ses « gronderies » et de prendre trop au sérieux ses lamentations qui semblent parfois faites dans le seul but de livrer ses pensées noires, de partager sa tristesse, comme si elle écrivait un journal intime. Au sujet de son fils malade, elle dit : « Voilà toutes les idées qui me sont venues. Elles peuvent être erronées ou au moins exagérées, mais tu dois me pardonner » (7 décembre 1846 : 337) ; et encore : « Tu es toujours surpris et affligé de ce que je t'écris. Je t'ai pourtant prévenu qu'il n'en pouvait être autrement avec des entrailles de mère et une grande sensibilité. [...] J'écris à la hâte *tout ce qui se passe dans mon esprit* » (19 décembre 1846 : 338. Je souligne).

Les deux correspondants semblent donc se situer aux antipodes quant à ce que l'on pourrait appeler une « rhétorique épistolaire » : pour sa part, Papineau tient à doter ses lettres d'une fonctionnalité pragmatique qui aurait comme but premier de remédier chez sa femme à une trop forte tendance à la mélancolie. Devant le désespoir, selon Papineau, trop prolongé dans lequel la mort d'Aurélié a plongé Julie, il commence à perdre patience ou bien à craindre les résultats d'un trop grand deuil :

La profonde douleur <que tes lettres> respirent m'effraie quelquefois pour ta santé. Tu es encore dans le même état où je me suis trouvé dans le premier [moment] où une perte si déplorable est venue me terrasser. [...] À la vue d'un malheur aussi grand, [...] *je me livrais beaucoup plus à la crainte que je te cachais qu'à l'espérance que je te montrais*. Tu es trop sous la domination de ce premier sentiment ; rassure-toi, ma bonne amie [...] (18 mars 1830 : 215. Je souligne).

Il est à noter que Papineau avoue (ou prétend avouer) un écart de fait entre ses véritables sentiments et leur expression, dissimulation qui aurait vraisemblablement pour but d'encourager son épouse et de la fortifier contre le désespoir. Or, nous avons déjà vu que Julie se déclare incapable de dissimuler ses sentiments que son écriture doit inévitablement trahir ou transmettre. Sans attribuer à l'une ou à l'autre de ces déclarations une

valeur de vérité absolue, il nous semble important de noter que chacun s'en tient explicitement à une rhétorique différente, et celle proposée par Papineau correspond bien à sa théorie sur le caractère humain. Il ne cesse de répéter à sa femme qu'une habitude de plainte et de mélancolie produira effectivement un caractère mélancolique ; de même, il considère que le rôle de la correspondance, voire de tout échange entre époux, doit être non pas l'expression de sentiments véritables, mais plutôt l'encouragement et le soulagement mutuels : « [...] je ne veux pas que tu m'écrives que tu es triste et que tu t'ennuies. Dis seulement que tu es en santé, que tu as des forces pour soigner les enfants, qu'ils sont bons » (15 décembre 1828 : 156). Quelque seize ans et combien d'épreuves plus tard, le thème n'a pas varié :

Nos lettres, durant une si longue et si pénible séparation, nous sont affligeantes et ne peuvent nous être autrement qu'affligeantes ; tandis que, quelles que fussent les peines et les difficultés des circonstances, nos conversations nous donneraient tout ce que [*sic*] le penchant à espérer mieux de l'avenir, à regarder plus volontiers le côté favorable que le côté défavorable des événements, et surtout, *l'attention à renfermer en nous-mêmes nos pensées les plus douloureuses, pour faire échange des plus encourageantes* [...] (1<sup>er</sup> juin 1844 : 480. Je souligne).

L'intarissable optimisme – qu'il soit factice ou authentique – exprimé dans les lettres de Papineau, ainsi que l'importance mise sur les apparences et l'expression positive sont aux antipodes de la spontanéité, serait-elle pessimiste, de Julie<sup>1</sup>. La fonction épistolaire chez Papineau s'avère fermement « transitive » là où, pour

---

1. L'optimisme est probablement un trait de caractère naturel à Papineau, si l'on en juge d'après le caractère de sa sœur, Rosalie, qui écrit à sa belle-sœur Angelle Cornud : « Que ne puis-je au moins te faire une petite part de la légèreté, de mon insouciance ou, si tu veux, de mon étourderie, qui me fait toujours chercher le meilleur côté dans chaque situation pour me complaire et fermer les yeux sur le reste » (Papineau-Dessaulles, 2001 : 87). C'est bien l'attitude que Papineau conseille à Julie.

emprunter une expression à Roland Barthes, écrire, voire communiquer, semble être un « verbe intransitif » pour Julie.

Voilà peut-être une clé de cette correspondance et, si l'on veut, du caractère de Julie tel qu'elle le représente. Et pourtant, il ne s'agit justement pas d'une *représentation*, mais d'une *expression* d'un état intérieur, expression qui n'a souvent d'autre finalité que réflexive. Pressée par son mari d'écrire souvent, de lui raconter avec force détails les minuties d'une vie qui semble lui plaire plus à distance que de près, elle remplit souvent les pages avec tout ce qui lui vient à l'esprit. Si elle s'en excuse, elle ne se corrige pas :

Je ne t'entretiens pas de ces longues et ennuyeuses réflexions pour que tu m'y répondes ; au contraire, c'est que je n'ai rien autre chose ici à t'écrire et que, naturellement, j'y suis entraînée sans m'en apercevoir, écrivant à la hâte, sans préparation et parce que tu désires que je le fasse (18 novembre 1835 : 93).

S'exprimer sans vouloir de réponse se comprend aisément, surtout devant le genre de réponse que lui fournit son mari, qui prend au sérieux ses plaintes, mais non pas leur motivation ni son désir qu'elles restent sans « réponse ». Papineau lui écrit :

Je te remercie de ta lettre du 18, mais te reprends de la faiblesse et du découragement trop grands que tu y montres. Tout t'inquiète, tout t'attriste. Ce n'est que dans les moments de mauvaise humeur et de difficultés réelles que la plainte m'échappe. Chez toi, elle deviendrait habituelle, si tu ne t'appliques pas à voir les événements de la vie sous un jour moins sombre. *Il faut se faire des illusions peut-être, mais se représenter l'avenir comme plus favorable que tu ne le vois*, sans quoi l'on tomberait dans une habitude de mélancolie, aussi nuisible à la santé de l'esprit qu'à celle du corps. Ainsi, de te voir entourée d'une famille qui grandit, au lieu de te rendre heureuse, te tourmente : tu te demandes s'ils seront sages, heureux, se formant des établissements. Tant que le contraire n'est pas arrivé, il faut espérer que tel sera leur avenir (23 novembre 1835 : 316. Je souligne).

C'est ainsi que sous certains aspects, les lettres de Julie seraient « monodiques », ce qui serait un trait de la lettre romantique, plutôt que « dialogiques », ce qui mettrait l'accent sur l'autre et l'échange, plutôt que sur soi et son expression (Diaz, 1998 : 20).

#### QUE LE POLITIQUE SOIT LE PRIVÉ<sup>1</sup>

Dans son travail sur la configuration épistolaire, Benoît Melançon étudie les lettres de Mme Deffand à Voltaire, afin de dévoiler la « rhétorique de l'exclusion » utilisée pour constituer l'union du couple : « [...] les liens du duo épistolaire se resserrent contre ce qui lui est extérieur » (Melançon, 1998 : 52), créant ainsi un « nous » contre les autres. Or, cette correspondance, qui est le type même de la lettre intime, fait contraste avec la lettre domestique dans ce sens où, selon Melançon, le « duo [des] lettres [de Mme Deffand] doit être lu comme une construction fictive » (1998 : 52), fiction que les lettres ont pour but de créer. Dans le cas des lettres du couple Papineau, s'il faut toujours reconnaître le poids de la construction fictive, ce n'est pas la construction du « duo » conjugal qui en est l'objet. Le « nous » existant en dehors des lettres, celles-ci ont pour fonction de souligner la distance entre « toi » et « moi » – le « nous », vécu sur le plan de la rupture, s'avère une instance de disjonction plutôt que de jonction dans le discours épistolaire.

Melançon conclut qu'« écrire avec [son partenaire épistolaire], c'est toujours écrire contre [les autres] » (1998 : 53). À partir de cette observation, examinons de plus près la rhétorique d'exclusion et d'inclusion dans les lettres de Julie. Si celles-ci ne permettent pas de confirmer entièrement l'hypothèse de Melançon, la façon particulière dont elles s'en distancient révèle le caractère particulier de la rhétorique de Julie, de sa situation de femme et de patriote, ainsi que les ressources discursives dont elle se dote pour réaliser deux buts pressants et contradictoires : d'abord le retour du mari dans l'espace domestique et ensuite le

---

1. Cette réflexion reprend l'essentiel de Randall (2006).

salut de la patrie par les efforts de celui-ci. Double contrainte, car, dans le cas de ce couple, la vie privée et la vie politique s'opposent, voire s'excluent mutuellement. En fait, Julie est partagée entre le désir de voir le mari réintégrer la vie domestique et de le voir accomplir sa mission politique.

L'espace domestique, l'espace de l'union conjugale et familiale, le *ici* de Julie, est un espace par définition dénaturé par le vide laissé par le conjoint. La nécessité des lettres souligne l'absence de Papineau : s'il y a lettre, c'est qu'il n'y a pas mari : « cela n'est pas tout à fait la même [chose] » (11 mars 1835 : 86).

L'espace politique, par contre, est un *ailleurs* mobile, public et surtout plein, existant partout où évolue Louis-Joseph. L'absence domestique du mari est le corollaire nécessaire de sa présence dans la sphère publique. Or, c'est justement dans cet ailleurs qu'habite l'époux que Julie épistolière s'efforcera de le rejoindre. À ce titre, le discours intime de ses lettres se distingue nettement du discours politique, opposition qui double celle existant entre la vie domestique et la vie publique. Nous trouvons exprimé chez Julie le paradoxe suivant : les parties intimes des lettres soulignent la séparation, la disjonction du couple dans l'espace domestique : « *Je* commence cette lettre dans des sentiments bien différents que ceux que *tu* ressens dans ce moment. *Tu* es, j'espère, en bonne santé ; et *moi je* suis malade. *Tu* es au milieu de grandes jouissances ; *je* suis seule et désolée » (26 mars 1845 : 306-307. Je souligne) ; « Après tous ces avantages en *ta* faveur, pourrais-tu comparer *tes* sacrifices aux *miens* qui sont sans compensation, et puis, venir avancer *ta* force et *ton* courage et *me* dire que *je* suis faible et sans énergie ? » (26 mars 1845 : 307. Je souligne). Sur le plan de la rhétorique des pronoms personnels, on note ici la forte disjonction entre le « toi » et le « moi ». Loin de construire le couple comme un « nous » contre « les autres », Julie crée une opposition entre moi/vie domestique = soucis, ennui, platitude et toi/vie publique = utilité, action et, finalement, bonheur, afin d'exprimer son insatisfaction envers son état et les causes de son ennui.

C'est pourtant dans les discours politiques que nous constatons la création de ce « nous contre les autres », par lequel Julie rétablit l'unité conjugale scindée dans la vie privée. C'est ainsi que, dans la rhétorique de Julie, « le politique devient le privé ». Outre l'expression explicite de solidarité avec les travaux de Papineau, les discours politiques de Julie regorgent de ce « nous » qui concrétise l'union des conjoints dans le projet politique : « Si nous n'obtenons pas dans cette session des réformes qui puissent nous mettre en état de repousser leurs attaques, nous serons dans une situation sérieuse : ils se préparent en attendant la fin du Parlement » (9 janvier 1836 : 107. Je souligne). Ou encore : « J'espère que tu vas faire tous les efforts, et aussi promptement que possible. Il faut voir aussi si, du côté de la Russie, on ne pourrait pas avoir de l'argent, si au cas la France ne voulait pas nous aider en rien – ce que j'ai peine à croire » (27 mars 1839 : 191. Je souligne).

C'est dans ce genre de discours que l'« écrire avec, c'est écrire contre » de Melançon et la notion de la construction discursive du duo épistolaire contre les autres se confirment. Le « nous » ici n'est pas uniquement « nous, les Canadiens patriotes » contre « eux, les constitutionnels ». Bien plus, Julie s'approprie les fonctions de son mari au Parlement et auprès des hommes politiques français, et se donne le rôle de partenaire actif dans un projet commun, se permettant d'exprimer avis et conseils à l'homme politique. En appuyant, en encourageant même son absence, elle entretient un rapport d'utilité avec le monde politique et apporte sa contribution à la vie de la nation :

Je m'étais armée de tout mon courage pour ne pas te faire remarquer combien il m'en coûtait de sacrifices pour t'aider à te décider à faire ce voyage, que l'on a tous trouvé ensemble indispensable dans les malheureuses circonstances où se trouve notre pauvre pays (4 mars 1839 : 176-177).

Par contre, quand l'absence du mari lui paraît arbitraire, excessivement prolongée ou dénuée d'utilité politique, la motivation en faveur du sacrifice disparaît et son désaccord s'exprime de

nouveau par la disjonction pronominale : « Ainsi, je répète qu'il faudra que *je* me porte bien pour supporter *mes* nouvelles épreuves d'ennui et de dégoût que *ton* constant refus de revenir au pays *m'*occasionne et que *je* ne puis approuver nullement » (28 octobre 1844 : 297. Je souligne).

Comme Nancy Cott (1977) l'explique pour la même période aux États-Unis, l'homme évolue dans deux espaces, la sphère domestique représentant pour lui un lieu de retraite et un abri contre les tracas de la vie publique. La femme, elle, est vouée à un seul espace et à la création de ce lieu où l'homme trouvera la paix et d'où la femme idéale ne sortira pas. Si Julie accomplit avec dévotion, mais non sans sacrifice et souffrance, son devoir de femme, ses lettres font état de son désir de contribuer à la mission politique et publique de son mari, ne serait-ce qu'au moyen d'une construction discursive qui a pour but d'effacer la distance – tant physique que sociosexuelle – qui les sépare. Sa rhétorique lui permet de contourner l'étroitesse de la sphère domestique en se joignant simultanément à son mari et à sa lutte patriotique, et de transcender la double contrainte du conflit entre les deux sphères :

Adieu. C'est un mot qu'il me coûte de plus en plus à prononcer. Quand aurons-nous le bonheur de nous réunir pour ne plus nous séparer ? Il n'y a que Dieu qui le sait, encore faut-il se soumettre. Courage ! surtout point d'indécision. Il faut te décider promptement. Tes amis, là, ne peuvent te donner de bons avis, ils ne connaissent pas les circonstances. Si j'étais près de toi, ce serait mieux, mais cela ne se peut (16 mai 1839 : 202).

# ANNEXE I

## LA FAMILLE DE JULIE PAPINEAU<sup>1</sup>

	I <sup>re</sup> génération	II <sup>e</sup> génération	III <sup>e</sup> génération	
Les Bruneau Robitaille	Marie-Josèphe Robitaille + René Kimber	Eufrosine Kimber + Nicolas Benjamin Doucet Clotilde Kimber + Antoine Zéphirin Leblanc René-Joseph Kimber + Apolline Berthelot	Benjamin Théode Doucet + Lucie Miguault  Harline Kimber + Henry Judah	
	Joseph Robitaille + Élisabeth Verreau	Delphine Robitaille + François Benjamin Blanchard		
	Ignace Robitaille	Angélique Robitaille + Toussaint Limoges	Marie-Angélique Limoges	
	Louise Robitaille + Joseph Plamondon	Louis Plamondon + Rosalie Amiot	Louise Geneviève Rosalie Plamondon + John Donegani	
	Marie-Josèphe Plamondon + Louis LeBroudeur	Sophie LeBroudeur + André Augustin Papineau		
	Michel Plamondon + Marguerite Jeannotte	Marie-Louise Plamondon + François Candoret		
	Geneviève Robitaille + Jean Amiot	Geneviève Amiot + François-Xavier Delagrave		
	Marie-Anne Robitaille + Pierre Bruneau	Luce Bruneau + Toussaint Cherrier		
		Rosalie Bruneau + François-Xavier Malhiot		Azélie; Céline
		Geneviève Bruneau + Lewis Stuart Park		3 enfants
Pierre Bruneau + Marie-Josephte Bédard			Cordélie; Elmire	
Théophile Bruneau Philippe Bruneau René-Olivier Bruneau Denis-Nazaire (Denis-Macaire) ? Julie Bruneau +			Amédée + Mary Wescott; Didier; Arthur; Aurélien; Lactance; Gustave; Ézilda Azélie + Napoléon Bourassa	
Les Papineau-Cherrier-Viger	Joseph II Papineau + Marie Rosalie Cherrier	Louis-Joseph Papineau		
		André Augustin Papineau + Sophie Brodeur	Camille	
		Denis Benjamin Papineau + Angélique Louise Cornud	Casimir; Emery; Auguste; Agathe Honorine + Dr. Leman Rosalie + Donald George Morison Julie-Séraphirie-Aurélien + Francis Mackay J-N-Benjamin + Clémence Marchessault Marie-Louise + Édouard Saint-Julien	
		Toussaint Victor Papineau		
	Séraphin Cherrier	Marie-Angèle-Rosalie Papineau + Jean Dessaulles	Rosalie Eugénie + Maurice Laframboise Georges Casimir Louis-Antoine	
		Joseph-Marie Cherrier + Marie-Josephte Gaté	Côme-Séraphin Cherrier + Mélanie Quesnel (Coursol) Marie Rosalie Cherrier + Louis Cheval	Emma; Côme Ladislav Marie Anne Virginie Rosalie
	Marie-Charlotte Cherrier + Jacques Lartigue	Jean-Jacques Lartigue		
	Marie-Anne Cherrier + Toussaint Lecavelle			
	Périne-Charles Cherrier + Denis Viger	Denis-Benjamin Viger + Marie Amable Foretier		
	Jacques Viger	Jacques Viger + Marguerite Lacorne		
Agnes Papineau + Louis Viger	Louis-Michel Viger (Le beau Viger) + Hermine Turgeon	Louis-Michel-Joseph		
André Papineau				
Marie-Louise Papineau + Toussaint Trudeau	Zéphirin-Joseph Trudeau Émilie Trudeau + Adolphe Hyppolyte Fissiaux-Laramée Flavie + John Thompson			
Marie-Victoire Papineau				

1. Ce tableau présente les relations de parenté qui ressortent des sources consultées pour la réalisation de cet ouvrage. Nous n'avons pas mené des recherches généalogiques à cette fin.



TROISIÈME PARTIE  
LES FEMMES  
DANS L'ESPACE ROMANESQUE



## INTRODUCTION

Si le discours épistolaire permet aux correspondants de transiter, ne serait-ce que de façon symbolique, entre les espaces intime et public, le discours romanesque, lui, est un discours hybride où les deux espaces coexistent. Fruit d'un individu historiquement situé, le roman atteindra, dans les cas les plus heureux, un grand lectorat dispersé dans le temps et l'espace. Le roman aurait pour vocation d'illustrer l'universel au moyen du particulier, de réduire à l'échelle individuelle – à celle d'une ou de plusieurs personnes prises dans un temps et un espace précis – des vérités qui prétendent valoir pour l'ensemble de l'humanité à travers un espace-temps illimité.

Or, le roman historique, aux prises à la fois avec le vrai et le vraisemblable, trace un chemin hardi entre les exigences du particulier et celles de l'universel, entre ce qui fut et ce qui aurait pu être, risquant par sa fidélité au véridique particulier son intérêt universel, ou bien sacrifiant à la cause de l'intérêt universel les vérités particulières consacrées par l'histoire. Remémorer avec plus ou moins de véracité le passé connu et vécu s'accompagne le plus souvent de fins didactiques qui prêtent parfois au roman historique un aspect peu romanesque.

Trois périodes s'annoncent clairement dans l'évolution des récits traitant des rébellions : le XIX<sup>e</sup> siècle est caractérisé surtout par la thématique de la (*ré*)conciliation des forces en conflit, figurée principalement par la relation entre Canadiens et Britanniques et souvent par un mariage entre les deux. L'attitude exprimée est généralement de donner simultanément tort et raison à chaque côté : le fanatisme et le bon sens caractérisent des

individus de chaque parti et de chaque ethnie, et le mal résulte moins d'un mauvais choix politique que de l'emprise des passions sur la raison. La (ré)conciliation donne raison au bon sens, à la modération, à la tolérance et aux valeurs honorables qu'abritent sans distinction les cœurs nobles, que ceux-ci soient canadiens ou britanniques.

La deuxième période s'ouvre en 1900 et couvre la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est caractérisée par une tendance progressive vers la *résistance* et par la lente réhabilitation de la position patriote au cours de laquelle les « bons » et les « mauvais » deviendront de plus en plus polarisés entre « Canadiens patriotes » et « Britanniques loyaux ». C'est aussi au cours de cette période que la « femme rebelle » émergera comme agent principal de la résistance. Située d'abord dans la sphère domestique et dirigée principalement contre le père, sa résistance se politisera progressivement et finira par des actions héroïques sur le champ de bataille, où c'est la femme qui fournira l'exemple de courage et de bravoure à ses compatriotes masculins.

La troisième période, qui va du milieu du XX<sup>e</sup> siècle au présent, est plus difficile à caractériser, en partie en raison de la plus grande variété de genres romanesques. Dans les périodes précédentes, c'est presque uniquement par le roman d'aventures que les rébellions sont représentées. Tout en maintenant comme genre principal le roman d'aventures, l'époque moderne voit aussi émerger le roman des mœurs sociales ainsi que celui orienté plutôt vers l'analyse historique, voire psychologique.

Nous plaçons le roman moderne, provisoirement, sous le signe de la revendication des *libertés personnelles*. La lutte, progressivement, se caractérise plus par des croyances politiques que par l'appartenance ethnique, et s'il y a peu de doute au sujet du « bon » choix à faire, celui-ci est souvent déterminé par des motivations personnelles plutôt que nationales, de sorte que la solidarité sur le plan collectif devient une conséquence de la soif de liberté individuelle plutôt qu'un devoir patriotique qui conçoit la « race » ou le « peuple » à l'échelle de la famille. Ensuite, cette préférence pour la liberté individuelle tolère le pacifisme,

## INTRODUCTION

l'incertitude et la neutralité sans la condamnation de trahison ou de lâcheté.

Le monde bas-canadien deviendra progressivement manichéen. Mais là où aux époques précédentes les alliances amoureuses se faisaient à l'encontre des alliances politiques, à l'époque contemporaine le conflit est résolu par la coïncidence entre les choix amoureux et politiques : l'amour peut plus facilement franchir la barrière de la race que celle des alliances politiques. Et tout en maintenant sa centralité, la femme occupe des rôles et représente des éléments de la société de plus en plus variés : la fille habitante et la jeune femme britannique sont jointes par la servante, la Métisse et l'Amérindienne. Partout, pourtant, elle maintient son statut de baromètre moral et illustre les meilleures vertus du peuple canadien-français. En tant qu'élément de la société bas-canadienne de l'époque des rébellions qui est le plus marginalisé sur les plans politique et civique, elle devient celle par qui la lutte en faveur de la liberté et de l'auto-détermination est symbolisée.



## CHAPITRE I

### *De la rupture à la réconciliation par la femme*

La situation du roman dans le passé littéraire du Québec, ses fonctions et ses vocations didactiques, nationales, religieuses et identitaires sont bien connues<sup>1</sup>. Les rébellions de 1837-1838 représentent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle un terrain de prédilection pour le romancier soucieux de mettre à profit des scènes et des aventures sanglantes, tout en enseignant aux lecteurs les hauts faits de ce passé et son rapport avec le présent du pays. En ayant plus ou moins explicitement recours à ces fonctions nationalistes et didactiques, les auteurs – qui aspirent rarement à s’attirer un lectorat élite – peuvent justifier l’usage parfois flagrant d’un romantisme exacerbé. La plupart des récits des rébellions du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle se situent sans autre prétention dans le genre populaire et correspondent aux romans d’aventures historiques ou sociales, selon la lecture que fait Nathalie Ducharme de ces genres (2007). Leurs intentions didactiques sont parfois clairement annoncées dans l’appareil

---

1. Même si l’on peut contester le monolithisme de l’influence du clergé et du nationalisme dans l’histoire du roman québécois et y découvrir des éléments dissonants, il est globalement vrai qu’« il n’y a qu’une avenue possible pour les écrivains qui aspirent à la reconnaissance de l’élite : celle du nationalisme et du catholicisme. [...] Pour l’élite, le roman est, par définition, un genre immoral et frivole. Il faut donc jouer la carte de la piété et du nationalisme avec un zèle extraordinaire pour le pratiquer sans risque » (Roy, 2006 : paragr. 1).

paratextuel, quand ce n'est pas directement dans la narration romanesque ; certains sont des œuvres de jeunesse, d'autres sont destinés aux jeunes lecteurs ou à un lectorat féminin ; aucun ne s'est fait qualifier de « chef-d'œuvre » littéraire<sup>1</sup>. La fortune littéraire modeste, en général, des récits traitant des rébellions laisse songeur : d'une part, dans le contexte littéraire canadien-français du XIX<sup>e</sup> siècle, dominé par les intérêts cléricaux et nationaux conservateurs, les exigences moralisatrices et patriotiques qui pèsent sur le genre romanesque ne manquent pas d'exercer leur effet sur les romans des rébellions ; d'autre part, la difficulté qu'il y avait, pendant longtemps, à oser revenir sur les événements explique peut-être que certains auteurs sont plutôt des historiens ou des hommes politiques que des littéraires, écrivant plus par intérêt national que par métier<sup>2</sup>. Les versants didactique et moralisateur du roman canadien-français du XIX<sup>e</sup> siècle se trouvent exacerbés dans le cas des romans des rébellions ; face à cette histoire en particulier, il semble impossible, surtout pour les auteurs canadiens, mais même pour les français, de ne pas prendre parti pour ou contre les actions et actants historiques, de les critiquer ou de les glorifier. Même Jules Verne, auteur de *Famille sans nom* (1887-1888), ne saurait, du moins selon l'avis de Maurice Lemire, tirer des événements historiques un récit à la hauteur de ses talents<sup>3</sup>. Et de nos jours, la popularité même du

---

1. Pour le roman d'aventures, Ducharme constate que « les préfaces et les interventions des romanciers, directement adressées à des lecteurs ciblés, indiquent que le roman d'aventures se présente comme un genre voué au divertissement, à l'éducation et, dans certains cas, à la réforme de la société » (2007 : 9).

2. Hormis les thèses de Viviane Gauthier et de Marie-Frédérique Desbiens (inédit) et des entrées dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, la seule étude consacrée aux romans des rébellions est celle de Maurice Lemire dans *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français* (1970), où il fait état de la réticence des romanciers à aborder le sujet de la rébellion. Nous donnerons une brève notice biographique des auteurs discutés.

3. « Cette intrigue n'a rien qui rappelle *Vingt mille lieues sous les mers*, *Le tour du monde en 80 jours* ou *Michel Strogoff* ; on peut le regretter pour les patriotes » (Lemire, 1970 : 206).

roman historique semble le vouer à occuper un espace plutôt en marge des courants « littéraires », de sorte qu'en dépit des nombreux romans traitant des rébellions parus depuis 1980, le sujet ne semble pas produire de « grandes » œuvres littéraires.

Or, l'une des difficultés principales à représenter les rébellions sous une forme romanesque pourrait bien être justement l'absence de figures féminines consacrées dans les annales historiques. Piètre roman, bien sûr, que celui qui est entièrement privé de présence féminine, mais l'histoire ne fournit pas d'héroïne dont le nom et les gestes puissent s'offrir au travail de remémoration si important pour le roman historique. L'un des résultats de cette lacune historique est que la représentation de femmes particulières ayant un rapport direct avec les rébellions doit se faire entièrement sous le signe de la fiction ; là où les personnages masculins assurent le caractère historique du récit, les personnages féminins, à quelques exceptions près, sont voués à en porter le poids fictif.

Ce déséquilibre dans la distribution des rôles historiques exerce aussi ses effets sur la dimension romanesque du roman : d'abord, plus l'auteur prend au sérieux son mandat d'historien, moins les personnages féminins y figurent et plus le récit s'éloigne du « roman » ; ensuite, l'obligation d'inclure les femmes pour « faire du roman » semble aller de pair avec celle de les insérer dans une intrigue amoureuse. Il en résulte une certaine uniformité dans les fonctions et usages des personnages féminins jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Une seule intrigue semble gouverner la vaste majorité de ces récits, celle que Lemire a nommée le « dilemme cornélien » (1980a : 658) qui, avec des variantes plus ou moins importantes, ne manque jamais de redoubler le conflit politique par l'opposition entre l'amour et le devoir, entre les espaces privé et public, domestique et politique. La femme est située au centre de ce conflit, et il retombe souvent sur elle de faire les gestes et de prendre les décisions dans la vie privée qui détermineront la suite des événements dans la sphère publique. Ces choix romanesques nous paraissent à la fois peu surprenants et dignes d'attention.

Écartons de prime abord certains romans qui représentent peu d'intérêt pour notre étude, du fait que la femme est quasi absente ou joue un rôle fonctionnellement et symboliquement insignifiant<sup>1</sup>. Dans *Le patriote*, par exemple, Jean Féron – qui fera d'ailleurs un usage important de la femme dans d'autres romans traitant des rébellions – raconte l'histoire du patriote suisse français Charles Hindenlang. Contraint par la notoriété du personnage, Féron ne fait qu'encadrer le récit par une relation amoureuse en germe entre Hindenlang et la nièce du journaliste Duvernay en exil à New York – relation bien sûr condamnée à mourir sur l'échafaud avec le héros. Le récit ne gagne rien de ce cadre à peine esquissé, et on y ressent bien la contrainte des conventions romanesques. D'autres récits, comme *Annibal*, présentent un personnage masculin fictif, sans pour autant le doter de l'obligatoire amante ou objet de désir féminin. Encore d'autres, et parmi eux les romans les plus connus de la période, dont *Charles Guérin* (Chauveau, 1853), *Une de perdue, deux de trouvées* (Boucherville, 1874)<sup>2</sup> et encore *Jeanne la fileuse* (Beaugrand, 1878), ne présentent les rébellions que de façon accessoire, comme arrière-plan ou comme événement du passé. Bien qu'essentiels pour la figuration de l'imaginaire des rébellions, ces textes ne contribuent pas à la problématique du rôle de la femme dans cet imaginaire.

Nous avons dit qu'une seule intrigue, en l'occurrence « cornélienne », semble possible en ce qui concerne le rôle de la femme. Si, comme le constate Ducharme dans le cas du roman

---

1. Au XIX<sup>e</sup> siècle, *Vengeance fatale* (Dorion, 1893), *Drames de la vie réelle* (Barthe, 1896) et *Annibal* (Legendre, 1898) ; au XX<sup>e</sup> siècle, *Le patriote* (Féron, 1926) et *Le seigneur de Chateaufort* (Legault, 1959) négligent presque entièrement les personnages féminins, ou bien ne les incluent que de façon si marginale qu'ils ne jouent aucun rôle ni dans les événements historiques ni dans le récit proprement dit.

2. En fait, le roman date de beaucoup plus tôt : « La 1<sup>re</sup> partie parut dans "l'Album littéraire et musical" de la *Minerve* de janvier 1849 à juin 1851 ; les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties parurent dans *La Revue canadienne* de janvier 1864 à juillet 1865 » (*L'île*, en ligne).

d'aventures, la jeune fille héroïne « fait l'objet dans presque toutes les œuvres d'un combat livré par [...] deux hommes pour son affection » (2007 : 203), les deux hommes en question sont, bien sûr, le héros et l'individu mauvais – et la lutte s'engage entre le bien et le mal. L'intrigue « cornélienne » des récits des rébellions en offre une variante, car dans la vaste majorité des cas il ne s'agit pas d'une lutte entre le bien et le mal, mais entre deux choix également dignes, ou bien plus précisément entre l'amour et le devoir : une jeune femme de famille de conviction patriote ou loyale est liée d'amour à un jeune homme de la faction opposée. Cette opposition politique, qui peut s'installer entre père et amant, dans la plus pure tradition cornélienne, ou bien entre frère et amant, ou encore entre deux prétendants concurrents, ne manque pas de faire de la femme celle qui subit les effets les plus néfastes du conflit politique dans la sphère privée ; c'est tout naturellement par elle que le politique atteint la sphère domestique. Elle peut être victime passive d'une destinée tragique ou bien jouer un rôle héroïque, décisif au cours des événements qui, dans tous les cas, interviennent implacablement dans ses intérêts les plus chers, ceux qui touchent au cœur. Rares sont les femmes qui sont mues par des intérêts politiques pour leur propre compte ; si elles sont entraînées dans l'action ou forcées d'y prendre part ou parti, c'est surtout en faveur de leur amour, plutôt que de leur devoir. Or, si l'amour et le devoir se réconcilient heureusement dans la personne d'un amant patriote, c'est souvent au prix d'une rébellion contre l'autorité paternelle. Dans d'autres cas, la double contrainte que constitue l'impossible opposition entre ces deux obligations d'importance égale mène au destin tragique – soit au couvent, soit à la mort.

La majorité des récits du XIX<sup>e</sup> siècle représente les rébellions sous le signe de l'erreur. Indépendamment des couleurs politiques de l'auteur, de ses sympathies ou allégeances, les rébellions auraient été un malheur qu'il aurait fallu éviter. Les romanciers sont, en général, soucieux de n'accuser ni les patriotes ni les loyaux en bloc, mais, par contre, ils visent des individus dont le mauvais caractère aurait entraîné des résultats néfastes.

Les conséquences tragiques – morts, divisions communautaires et familiales – sont toujours ressenties sur le plan privé et leurs causes sont le plus souvent de l'ordre de la corruption ou de l'égarément individuels, plutôt que le résultat d'un mauvais choix politique.

Le roman devant forcément mettre en scène les expériences des individus, il ne manque jamais de ramener le conflit politique à l'échelle du privé. Mais cette nécessité romanesque traduit très précisément l'importance des enjeux locaux du conflit national. Pour certains, les conséquences politiques immédiates des rébellions apparaissaient très peu catastrophiques ; si elles amenaient l'Union des Canadas (1841) tant déplorée par le Parti patriote, on témoigne, à peine dix ans après les événements, de la fin de la tutelle coloniale et de l'avènement du gouvernement responsable (1846). L'union des races et des forces en conflit dans le mariage, qui est l'objet d'un grand nombre des récits du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, figure très précisément la coalition des « mauves », réunissant les rouges et les bleus (les réformistes et les constitutionnalistes), et le partenariat Lafontaine-Baldwin à la tête du gouvernement du Canada-Uni (1848). Que le dénouement des événements fictifs entraîne une fin heureuse ou tragique, c'est toujours à l'échelle du privé que cela se joue, et c'est toujours une seule et même erreur qui entraîne les conséquences néfastes : c'est la confusion des sphères privée et publique, dont l'ordre naturel veut la séparation absolue, qui est la source du mal.

#### FORMES ET FIGURES FONDATRICES : *LE REBELLE*

*Le rebelle* de Régis de Trobriand occupe une place privilégiée dans le corpus, moins pour ses qualités littéraires que pour son rôle fondateur<sup>1</sup>. Ce premier récit à traiter des rébellions

---

1. Le récit est jugé par David Hayne comme « un piètre exemple des excès du bas romantisme français. Mal conçu et mal combiné [...] ». Privé de ses allusions politiques, ce texte extravagant aurait bientôt

n'appartient au corpus canadien-français que par son sujet. Français vivant depuis longtemps aux États-Unis, Trobriand était militaire dans la guerre de Sécession. Il ose mettre en scène, bien avant les romanciers canadiens-français, les événements pénibles et toujours récents lors de la parution du récit dans *Le Courrier des États-Unis* (du 2 au 9 décembre 1841). Il sera ensuite édité par Napoléon Aubin et W.H. Rowen au Québec en 1842.

Selon la « Note des imprimeurs » (Aubin et Rowen), le roman met en scène « l'époque malheureuse, et à jamais mémorable, qui se trouva retracée avec tant de force et de vérité » (dans Trobriand, 2001 : 2<sup>1</sup>) :

Ce sont de pareils écrits, plus encore que l'exposition exacte et aride des faits, des lourds et nombreux griefs sous lesquels le pays a gémi si longtemps, qui appellent sur nous les regards et l'intérêt du reste du monde, et qui peuvent servir la cause de l'humanité en excitant peut-être chez le fort le sentiment de la honte et du remords. Qu'on n'oppose pas à l'éloquence de cette chronique qu'elle est imaginaire, que les acteurs sont inconnus, les noms changés. L'histoire du *Rebelle* n'est pas celle d'un individu en particulier ; c'est celle de mille jeunes hommes, au cœur haut placé, qui virent leur carrière interrompue, leur avenir à jamais brisé par un de ces accidents populaires dans lesquels ils jouèrent leur existence pour d'intimes, pour de chères persuasions. Les descriptions, quoique fortement colorées, sont encore au-dessous de la vérité, comme pourraient l'attester au besoin les récits mêmes des vainqueurs (R : 2-3).

---

rejoint dans l'ombre le premier roman de son auteur ». Hayne émet l'hypothèse que c'est par l'entremise d'Aubin que Trobriand, lors d'une visite au Canada, s'informe des événements des rébellions. L'auteur n'en est pas à son premier roman historique et militaire : il avait déjà fait paraître un roman sur l'insurrection vendéenne (*Les gentilshommes de l'Ouest*, 1832), et il tirera de son expérience militaire plusieurs autres écrits (Hayne, 1980 : 624).

1. Les renvois au *Rebelle* seront désormais indiqués par la mention R, suivie du numéro de la page.

Les éditeurs préconisent l'usage de la fiction pour véhiculer la vérité historique, une vérité qui n'est pas seulement locale, mais à laquelle sont sujets « mille jeunes hommes ». C'est donc à la fois la forme romanesque et les rébellions qui sont dotées d'une valeur universelle ; la fiction, se nourrissant d'« acteurs inconnus » et de « noms changés », permet cette généralisation, comme si c'était seulement en s'éloignant des faits et des personnages consignés par l'histoire que l'on pourrait atteindre la vérité. Cette logique aristotélicienne, qui privilégie le vraisemblable sur le vrai en matière de poétique, ne sera toutefois pas celle de tous les romanciers, comme nous le verrons. En même temps, les éditeurs insistent sur une certaine véracité historique transmise par la fiction : « les descriptions fortement colorées » sont loin d'être des exagérations romanesques, elles sont « audessous de la vérité » et peuvent même être vérifiées dans le récit historique – en l'occurrence celui des vainqueurs, le récit des vaincus se faisant attendre.

Or, la distinction entre « les personnages inconnus » (c'est-à-dire fictifs) et ceux dont les noms ont été changés est tout à fait pertinente, car, en fait, nous reconnaissons dans ce récit plusieurs acteurs historiques parmi les personnages principaux fictifs. Le vilain de l'histoire, un certain « conseiller Barterèze », joue sans aucun doute le rôle du seigneur Debartzch de Saint-Charles, ancien patriote devenu « traître » à la cause et qui devait abandonner sa maison qui deviendrait un château fort patriote. Dans le récit, Barterèze,

[d]'abord entraîné par le mouvement des esprits vers la cause du peuple, [...] s'était pris ensuite à réfléchir aux chances précaires qu'offrait cette voie, et avait rompu en visière à ses premières tendances avec d'autant plus de facilité qu'il entrevoyait un double avantage à cette conversion (*R* : 24).

L'attribution de sa conversion à l'intérêt personnel s'accorde avec les théories de l'époque sur de nombreux cas d'apostasie, y compris l'avis de Julie Papineau sur le cas de Debartzch, comme nous l'avons vu. Ce thème de l'intérêt personnel qui l'emporte

sur le devoir patriotique ou sur le bien du peuple reviendra maintes fois dans le corpus.

Ensuite, le roman fait intervenir un mystérieux étranger, un patriote d'origine française qui se donne le pseudonyme de Durand, et chez qui on reconnaît peut-être le patriote Charles Hindenlang<sup>1</sup>. Tandis que l'action et le rôle de ce personnage ne permettent pas de le rattacher directement aux faits connus de l'histoire de Hindenlang (qui a participé à la deuxième rébellion à Napierville et qui sera arrêté à Odelltown), Durand représente le type même de la figure – le type positif, il y en aura des négatifs – du patriote d'origine européenne. Comme Hindenlang, Durand finira sur l'échafaud pour ses efforts en faveur de la cause de son pays d'adoption.

#### LE DRAME CORNÉLIEN

C'est *Le rebelle* qui inaugurerait la tradition que Lemire appelle le « dilemme cornélien ». Si ce récit a effectivement eu le statut de modèle ou si le conflit entre l'amour et le devoir s'est tout simplement imposé comme celui où les enjeux des rébellions trouvent leur expression la plus appropriée, nous ne saurions le dire. Dans tous les cas, un grand nombre des éléments des récits subséquents se retrouvent dans ce petit roman que nous prenons le temps d'examiner dans ses articulations les plus notables.

Le récit met en scène la bataille de Saint-Charles et son héros fictif, Laurent de Hautegarde, Canadien de souche française noble, jeune patriote et orateur pour la cause. Il est amoureux d'Alice Mac Daniel, fille d'un bureaucrate irlandais, et dont le frère Denis est volontaire dans les troupes loyales. Le conflit divise les deux familles que l'amitié avait liées pendant des

---

1. Ce nom s'écrit aussi souvent *Hindelang* que *Hindenlang*. Selon Micheline Cambron, « [s]on nom véritable est Hindenlang. Mais le nom apparaissait déjà transformé dans le poème de Fréchette *Hindelang* » (2003 : 71).

années. Alice prie son amant de ne pas s'engager dans la lutte, mais Laurent y est contraint par son devoir patriotique.

Lors d'une mission pour délivrer des prisonniers patriotes des mains des volontaires loyaux, Laurent et Durand rencontreront Denis, chargé de transporter les prisonniers. Dans l'escarmouche qui s'ensuit, Denis trouve la mort aux mains de Laurent – un doute persiste, car Durand prétend que Laurent voulait sauver Denis plutôt que l'abattre –, mais le mal est fait : il y a dorénavant « du sang » entre les deux amants.

Alice tombe dans un abattement qui met en danger sa vie. En pleine bataille à Saint-Charles, son père s'enferme dans sa maison pour veiller sur le cadavre de son fils et sur sa fille mourante. Les troupes loyales vengeresses, qui viennent mettre le feu au village rebelle et saccager les maisons, n'épargnent même pas celle du loyal Mac Daniel, et lui et Alice sont obligés de fuir. Sur le chemin, ils rencontrent Laurent, qui « jetait ces mots à [Alice] : — Encore et toujours ! », auxquels elle répond : « Là-haut, sans doute ! » en montrant le ciel (*R* : 55). Durand sera emprisonné. Laurent, revenu à Montréal pour voir Alice, assistera à la pendaison des patriotes. Toutefois, il revient trop tard, car Alice meurt la nuit même.

Le conflit entre l'amour et le devoir oppose les sphères privée et publique ou, plus exactement, les confond, entraînant inévitablement des scissions non seulement entre les membres d'une même communauté, mais aussi entre les membres d'une même famille. La femme se situe inéluctablement au centre du conflit et de l'intrigue dans laquelle elle jouera un plus ou moins grand rôle ; cependant, à la différence du *Cid*, « tragédie », et contrairement à nombre des récits qui le suivront, *Le rebelle* ne se termine pas par une heureuse réconciliation des forces en conflit. Ici, c'est l'échec sur les deux plans : la pendaison des patriotes et la mort de la femme aimée. Le récit est silencieux sur l'avenir du héros Laurent, qui ne peut qu'« ensevelir dans un cercueil son dernier espoir et ses désolants souvenirs » (*R* : 64). Tragédie pure, alors, qui inclut le sort d'une mystérieuse jeune fille qui, à la suite de la pendaison de Durand, s'enferme « dans

le silence du cloître, tombeau prématuré où vont s'ensevelir vivants encore tant de cœurs brisés, tant d'illusions déçues, tant d'espérances éteintes pour jamais ! » (R : 65). S'il y a tragédie dans le sens classique du terme, c'est moins chez les femmes, dont la mort, symbolique ou réelle, n'est que la conséquence des événements, que chez les hommes, dont le destin est entraîné par les choix fatals que leur nature leur impose. C'est Laurent qui est le héros tragique, car ses actions patriotiques ont entraîné la mort de sa bien-aimée et, nous laisse-t-on entendre, brisé sa vie. Alice est une victime innocente ; sa passivité ne peut lui attirer le statut d'héroïne, encore moins celui d'héroïne tragique.

Ce penchant pour la tragédie ne s'explique pas seulement par les « excès » romantiques, voire gothiques et mélodramatiques, qui dominent dans la littérature populaire du jour, mais aussi par un certain désir de vraisemblance et de « véracité historique ». Clairement un véhicule pour la mise en scène des faits historiques, le récit insiste sur l'injustice du traitement des Canadiens par les gouvernants britanniques et penche en faveur des patriotes, dont les actions sont justifiées par les abus subis. Pourtant, la distance politique et nationale qui sépare l'auteur franco-américain des événements et qui lui confère une certaine « objectivité » fait en sorte que, tout en soutenant la cause patriote, il ne ressent aucune nécessité de racheter l'échec par le truchement d'une fin heureuse.

#### L'AMOUR ET LE DEVOIR

*Le rebelle* diffère encore du modèle cornélien en faisant de la femme non pas l'agente de la vengeance familiale que demande le devoir, mais une figurante purement passive. Tandis que dans des récits ultérieurs la femme jouera souvent un rôle plus actif et plus axé sur la sphère publique, chez Trobriand, elle est simple victime de la dévastation opérée par la politique à l'endroit du domaine domestique. Contrairement au récit cornélien, le conflit entre l'amour et le devoir est ici carrément sexué, la femme incarnant sans nuances les demandes de l'amour,

l'homme, celles du devoir. Malgré cette division des rôles déterminée par le sexe, aucune priorité ne semble attribuée à l'une ou à l'autre des forces en conflit ; chaque allégeance est vue comme aussi naturelle que noble ; chacune se solde par l'échec.

Le récit insiste sur l'incompatibilité absolue des sphères publique et privée, les besoins de l'une ne pouvant se satisfaire qu'au prix de l'autre :

[Laurent] comparait avec un vague remords les jours présents aux jours passés, se demandant si l'ambition n'exigeait pas toujours, pour prix de ses joies satisfaites, le sacrifice du bonheur domestique, et si les désirs de la tête dans les affaires publiques ne se nourrissaient pas aux dépens des sentiments tendres et simples du cœur. Derniers et sages échos d'une voix intérieure, méfiance envoyée du ciel pour nous prémunir contre des fantômes trompeurs, dont la poursuite use souvent la vie sans fruit, et dessèche les sources du seul bonheur vrai qui existe sur cette terre : Aimer et être aimé ! (R : 30)

En dépit de lui-même et de ses « pensées bonnes » (R : 30), le devoir du présent intervient pour s'imposer – en l'occurrence sous la forme de Durand en route pour délivrer les patriotes prisonniers – et pour pousser Laurent « en avant dans la voie dangereuse, sans qu'il pût se soustraire à cette influence » (R : 30). Si l'amour est le « seul bonheur vrai » sur cette terre, il est aussi vrai qu'atteindre ce bonheur est une chose rare.

#### LA FEMME, ÊTRE D'AMOUR

Alice n'est pas une héroïne de la trempe de celles qui verront plus tard le jour dans les récits des rébellions. Son sort est préparé dès le début :

C'était une de ces douces filles qui traversent la vie comme un désert inconnu, auxquelles il faut, pour avancer, un bras qui les soutienne, pour vivre, un amour qui les nourrisse. Sa blancheur éblouissante sous des bandeaux de cheveux noirs comme l'aile du corbeau formait un contraste que l'on eût

admiré avec passion, si deux longs yeux légèrement creusés n'eussent révélé, par le cercle bleuâtre des paupières et un éclat quelque peu fébrile, les indices d'un mal intérieur et dévorant. Organisation nerveuse tout ardente et sensitive qui doit s'user vite par absorption, ou se briser tout à coup dans le choc d'une passion violente (*R* : 10-11).

Cette description est singulière dans les romans du corpus où les femmes, pour sensibles qu'elles puissent être, sont rarement taxées d'abriter un quelconque « mal intérieur »<sup>1</sup>. Cette sensibilité outrée présage sa mort entraînée par « le choc d'une passion violente », issue de la double contrainte à laquelle elle est confrontée : l'impossibilité de vivre avec ou sans le meurtrier présumé de son frère. Cette double contrainte sera un thème récurrent dans les récits des rébellions.

Comme la plupart des personnages féminins après elle, Alice place l'amour personnel plus haut que le devoir patriotique. Elle essaie de convaincre Laurent de se désister de ses activités politiques comme preuve de son amour pour elle et de s'absenter de l'assemblée patriote, mais Laurent lui explique que l'homme qui manquerait « à ses devoirs envers son pays, envers sa religion, envers ses frères » (*R* : 12) serait indigne d'elle. Mais sa nature féminine, entièrement tournée vers l'amour, la laisse indifférente à ce raisonnement tout masculin, car, selon le narrateur, « le raisonnement d'une femme qui aime est toujours d'un égoïsme naïf » :

Elle ne comprend rien dans la vie qui soit absolument indépendant de son amour. Toutes ses facultés tendues vers ce seul objet, tous ses jours, toutes ses heures tournant éternellement dans ce tourbillon qui entraîne le reste, sa logique n'est plus

---

1. La description d'Alice rapproche le personnage de l'héroïne du roman gothique dont, selon Ducharme, le « visage pâle arbore des traits mélancoliques et [qui] se livre à moins d'activités physiques. Certaines jeunes femmes sont par ailleurs affligées de défauts qui n'auraient jamais pu exister chez les parfaites amazones de la Nouvelle-France » (2007 : 159).

que l'unicité simple d'une pensée sans rivale. Aussi lorsque Laurent de HauteGARDE s'efforçait de prouver à Alice la nécessité pour lui de prendre part aux actes politiques qui troublaient le Bas-Canada, incrédule à tous les raisonnements, elle en revenait sans cesse à cette inflexible réfutation :

— Si vous m'aimez, vous resterez *pour moi* (R : 12-13).

Elle essaie, sans succès, d'exercer sur Laurent cet « effet assagissant » que, selon une certaine tradition historique, les femmes auraient eu sur leurs hommes autrement rebelles. L'amour comme domaine de la femme est explicitement revendiqué par Alice, et sa vieille tante appuie son avis : « Hélas, dit la douce enfant. Les hommes n'ont pas un cœur comme le nôtre, et ils n'aiment pas comme nous. — Croyez-le bien, dit la vieille tante » (R : 37).

#### LA RENCONTRE DU PRIVÉ ET DU PUBLIC

L'amour ne saurait se concevoir sans fidélité à la famille et à la sphère domestique. L'argument le plus convaincant qu'Alice puisse proférer contre l'engagement politique de Laurent est la rupture des rapports sociaux et familiaux qu'il a déjà entraînée :

Voyez où tout cela nous a tous conduits. Au lieu de cette union d'affection et de pensées qui nous liait tous il y a un an à peine, l'aigreur et les récriminations se sont glissées entre nous pour nous diviser. Laurent ! Laurent ! vos funestes convictions vous ont déjà presque enlevé un second père et un frère. Voulez-vous donc leur sacrifier votre femme ? (R : 13)

Cet argument réussit presque à persuader Laurent, mais le bruit de la foule à l'assemblée et une décharge de mousqueterie le ramènent à son devoir envers le peuple, chez qui réside l'avenir.

Un épisode en particulier vient confondre la distinction claire établie entre les espaces domestique et public. Denis, le frère d'Alice, arrache l'effigie de lord Gosford pendue par les patriotes et se réfugie dans la maison de sa tante, où Laurent et Alice se sont donné rendez-vous. La foule menace la maison, mais Laurent réussit à protéger le domicile où habite seule la

sœur de M. Mac Daniel, elle, une « sexagénaire paisible » et une « femme inoffensive » (*R* : 17). Or, la séparation que tente d'établir Laurent entre l'espace domestique inviolable – celui en l'occurrence de la femme – et le dehors où se jouent les affaires publiques est minée quand Durand vient informer Laurent que cette même maison abrite l'ennemi politique Barterèze : sauver la vie du frère d'Alice peut s'excuser, mais il y a « un autre traître qui se cache à cette heure sous le toit que vous protégez, et plus que moi peut-être vous aviez intérêt à vous débarrasser de celui-là » (*R* : 18).

C'est ainsi que l'espace domestique que Laurent veut protéger de l'invasion du politique se trouve déjà compromis par la présence de l'ennemi qui s'y cache comme dans un château fort militaire. Cette contamination de l'intérieur privé par le dehors public et politique laisse Laurent « pensif » et troublé d'une « pensée importune » (*R* : 19). Épisode mineur dans le contexte du récit, la superposition des deux espaces politique et domestique – le deuxième explicitement signalé comme appartenant à la femme – fonctionne comme mise en abyme d'une thématique qui deviendra un élément clé des fictions des rébellions.

#### LES FILLES ET LES PÈRES

À la suite de l'enterrement de son fils, Mac Daniel reste enfermé dans la maison au chevet de sa fille ; indifférent aux menaces que lui profère la population hostile et n'ayant de pensée que pour sa fille, il est « déterminé à la protéger jusqu'à la dernière goutte de son sang » (*R* : 53).

Si le devoir patriotique est du domaine de l'homme, ses obligations familiales peuvent l'emporter. Mais le devoir premier et singulier de la femme est la protection de la famille au moyen de l'amour ; son devoir réside dans la fidélité absolue envers son père que nul autre amour ne pourra remplacer. C'est notamment dans l'évolution des rapports entre fille et père qu'il est possible de tracer celle de la représentation du dilemme canadien, et c'est au moment où la fille renoncera au père traître au pays que

s'amorcera une brèche dans la représentation des rébellions ainsi qu'un virage – bien que nuancé – en faveur des patriotes<sup>1</sup>. Toutefois, pour le moment, le conflit entre devoir paternel et amour romantique reste absolu, entraînant une double contrainte dont la femme ne sortira pas vivante :

Elle savait bien [...] que Laurent de Haute garde était parmi les rebelles, au plus fort du danger [...] ; là était son âme. Mais son père veillait sur elle, prêt à donner sa vie pour lui éviter la moindre violence – là était sa raison. Problème étonnant et insoluble de l'amour qui [...] peut aveuglément s'emparer d'un cœur, sans laisser place pour les sentiments que la nature et l'éducation y avaient implantés d'abord.

— Lui mort, se disait-elle, je mourrai.

Puis songeant à sa fatale destinée, elle en venait à se demander :

— Lui vivant, pourrai-je vivre sans lui ?

Pauvre enfant qui n'avait de pensée que pour son amant, et qui pourtant aimait sincèrement et religieusement son père (R : 54).

C'est de cette double contrainte qu'elle mourra : « Car la mort, c'était la délivrance ! » (R : 64).

Ces quelques thèmes, qui sont loin d'épuiser les rôles de la femme dans les récits des rébellions, reviennent pourtant inlassablement dans le corpus.

## L'INTÉRÊT PERSONNEL CONTRE L'INTÉRÊT COLLECTIF

C'est la confusion des sphères privée et publique, dont l'ordre naturel demande la séparation, qui serait, selon l'ensemble des romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle, la source des plus grands torts commis lors des rébellions. De nombreux récits condamnent l'in-

---

1. C'est *Florence* (Girard, 1900) qui inaugurerait cette brèche. S'il est vrai, comme le constate Ducharme, que « la plus grande part des épreuves auxquelles les jeunes femmes sont soumises peuvent être imputées à leurs pères » (2007 : 207), ceux-ci ne deviendront carrément coupables de méchanceté criminelle qu'au XX<sup>e</sup> siècle.

tervention des intérêts personnels dans les affaires publiques et dénoncent la perversion de la lutte nationale par son détournement en faveur d'un individu. Ce thème qui est introduit dans *Le rebelle* deviendra un leitmotiv romanesque récurrent et aura pour point de mire la figure de la femme comme cause principale de la confusion des sphères, situation toujours malheureuse au centre de laquelle la femme joue le rôle d'objet du désir de deux hommes en conflit. Tandis que l'homme au cœur noble saura maintenir la séparation des sphères, le désir amoureux dans un cœur motivé seulement par ses propres intérêts causera des torts innombrables sur les plans public et privé.

*Angéline: épisode de l'insurrection canadienne de 1837-1838*, vraisemblablement le premier récit des rébellions du cru canadien, fut publié comme feuilleton dans *La Guêpe*, en Nouvelle-Orléans (janvier-février 1859). L'auteur, Éraсте d'Orsonnens<sup>1</sup>, publiant sous le pseudonyme d'Ernest de Saint-Roch, déplore les événements, mais loue le désintéressement patriotique des acteurs. Au début de l'histoire, il explique que les « menées séditieuses et illégales » qui font l'objet de son récit ne doivent pas « ternir le caractère » de leurs auteurs, qui

n'ont agi de la sorte que parce qu'ils étaient mus par un sentiment de patriotisme que l'on avait trop exalté dans leur âme noble et généreuse. Il ne faut point les juger d'après ces actions, mais d'après les motifs qui les faisaient commettre et l'excitation qui régnait alors jusque dans les localités les plus obscures du Bas-Canada. Il faut aussi faire la part de la soif de réformes qui était dans tous les cœurs, réformes devenues capitales pour sauvegarder nos institutions, notre langue, notre race et nous soustraire à un odieux despotisme (*La Guêpe*, 25 janvier 1859 : 1).

Ce désintéressement des « âmes nobles et généreuses » sera tout à fait le contraire de l'intérêt personnel qui mènera à la tragédie.

---

1. Né en 1836, d'Orsonnens est l'auteur de *Felluna, la vierge iroquoise*, *Une épiluchette de blé-d'inde*, *Une résurrection* et *Une apparition : épisode de l'émigration irlandaise au Canada*.

Malgré le titre du récit, le rôle qu'y joue Angéline est purement passif. On n'y évoque qu'accessoirement les événements historiques, principalement par la mise en scène d'un charivari commis par les patriotes contre la maison de M. Granger et son fils, Oscar, des partisans loyaux. La maison Granger abrite la veuve d'un officier anglais et sa fille Angéline que les patriotes soupçonnent d'être des espionnes. L'attaque de la maison entraîne la mort de Mme Douglass, de santé fragile. M. Granger enverra Angéline chez les Ursulines et, à la mort de son père, Oscar la prendra en charge. Les deux s'aiment, mais Oscar mourra en sauvant Angéline de la noyade ; Angéline ne tarde pas à rentrer au couvent.

L'ami fidèle d'Oscar, Arthur Guibault, médecin et patriote « partisan de la résistance parlementaire mais non de celle à main armée » (25 janvier 1859 : 1), lui révèle le mystère de Mme Douglass : elle s'était réfugiée chez M. Granger pour se dérober des attentions d'un certain Émile Lacroix, patriote d'origine française, qui avait tant fait pour soulever le peuple en 1837 et qui, depuis la mort de M. Douglass, berçait le rêve d'épouser sa veuve. C'est afin de la soustraire à la protection de M. Granger que Lacroix convainc les patriotes qu'elle est une espionne. Ignorant la mauvaise santé de son aimée, Lacroix est pris de remords pour avoir causé sa mort et laisse sa fortune à Angéline.

Si le parti pris de l'auteur contre la violence des patriotes est clair, il distingue nettement entre la masse populaire et les hommes qui l'incitaient, dans ce cas particulier le Français Lacroix, qui a menti aux patriotes au sujet de Mme Douglass, et ce, afin de servir ses propres fins. C'est l'intervention des intérêts privés – en l'occurrence l'amour – dans les affaires politiques qui a causé le tort. De plus, cet amour n'est pas digne : l'engagement de Lacroix dans une lutte qui devait lui être étrangère et ses menées afin de provoquer le soulèvement du peuple lui valent le mépris d'Oscar ; son acharnement à l'endroit de Mme Douglass, en dépit du refus de celle-ci, n'augure pas bien pour la qualité morale de cet opportuniste qui détourne la lutte politique à ses

propres fins, ment aux patriotes et sème alors le désordre dans les sphères domestique et politique.

Par ailleurs, Granger est entraîné dans la bataille seulement par des motivations personnelles. Sa lutte contre les patriotes se fait uniquement en faveur de la famille ; bien qu'il déplore la folie dans laquelle le Parti patriote fait plonger le pays, son action politique est restreinte à la protection de l'espace domestique et de ses habitants. Arthur Guilbault, lui, est un « bon » patriote, un modéré qui met la sécurité de la maison et la vie de ses amis au-dessus des différends politiques. Il est aussi significatif que les Granger et Guilbault maintiennent leur amitié en dépit de leurs allégeances politiques opposées. La question politique ne risque de diviser les jeunes hommes qu'une seule fois, à l'occasion d'une discussion sur les mérites ou les torts du patriote français Lacroix, qu'Oscar condamne et qu'Arthur défend. L'intervention de la politique dans les relations personnelles est d'autant plus nocive que l'objet des différends est un étranger. Néanmoins, la preuve de la noblesse de cœur de chaque homme est sa capacité à préférer l'amitié aux différends politiques.

Dans ce récit, on lit également une tendance vers la « domestication » du conflit qui aura de plus en plus d'importance au cours des années. Si la plupart des romans des rébellions font référence aux batailles célèbres, on les met rarement en scène. Dans *Angéline*, la « bataille » illustrant les rébellions est limitée à l'assaut de la maison Granger ; il n'y a aucune référence aux batailles historiques. C'est ainsi que le drame se joue entièrement aux confins de l'espace privé, synecdoque de l'espace public.

Si l'intervention des intérêts personnels contamine la sphère publique, l'inverse est d'autant plus vrai. L'invasion de l'espace privé par le dehors public a toujours des conséquences néfastes. Ce thème, introduit dans *Le rebelle*, fournira plus de cent ans plus tard l'enjeu principal qui mènera à la tragédie. Autre récit sorti d'une plume française, *Le canon tonne à Saint-Eustache*

(Cerbelaud-Salagnac, 1953<sup>1</sup>) raconte en détail les préparatifs et la bataille de Saint-Eustache. La narration maintient une certaine neutralité au sujet des différends, accordant une grande part de la responsabilité de ce désastre aux excès inconsidérés d'Amury Girod<sup>2</sup>. L'intrigue romanesque est secondaire par rapport aux événements historiques, et ne nous intéresse que dans la mesure où elle confirme la structure cornélienne ainsi que le danger qui consiste à mêler le privé et le public, le premier toujours représenté par l'espace domestique et le deuxième, par les forces militaires.

L'amant de Marie Bélanger, Joseph Nadon, s'enrôle dans les troupes de volontaires loyaux, tandis que ses trois frères défendent la cause patriote. En dépit des efforts de Marie pour dissuader les hommes de leurs convictions, ils continuent à poursuivre le chemin du conflit armé. À la suite de la bataille de Saint-Eustache, le frère aîné de Marie se réfugie dans une cabane sur la propriété de sa famille. Arrive alors Joseph Nadon pour l'arrêter. Marie est incapable de prévenir son frère du danger, mais leur petit frère, avisé de la situation, s'esquive de la maison pour avertir son frère. L'enfant est tué par les soldats et son cadavre se dresse à tout jamais entre Joseph et Marie qui, elle, finit par épouser un habitant qu'elle avait déjà refusé<sup>3</sup>.

---

1. Auteur de romans d'indianisme américain, ce Français (1906-1999) « est un véritable passionné de tout ce qui touche à la présence française en Amérique, et [...] il commettra bien des ouvrages (romans et essais) sur le sujet tout au long de sa vie (*Aux mains des Iroquois* 1947, *Massacre au Lac-des-Bois* 1955, *Le canon tonne à Saint-Eustache* 1953, *Chemise-de-Pierre* 1958, *Les Français au Canada : du golfe Saint-Laurent aux Montagnes-Rocheuses* 1962) » (Jamot, 2009 : 18-19).

2. D'origine suisse, Girod fut nommé général par Papineau et participa à la bataille de Saint-Eustache. Il avait la réputation d'un lâche dont les décisions mettaient ses troupes en danger, et il aurait fui la bataille. Capturé, il se suicida ou bien fut abattu (Messier, 2002 : 212).

3. L'étude de Ducharme lui permet de constater que, dans les romans d'aventures, la fille peut préférer son amant à son père, mais entre l'amant et le frère, la préférence va surtout au frère (2007 : 211).

Dans ce récit, l'intrigue amoureuse ne semble exister que pour donner une facture romanesque au drame politique et militaire : sur l'esquisse du drame cornélien, ici réduit à une structure sans véritables conséquences sur les actions, est surimposée la rencontre fatale des espaces privé et public, voire politique. Quand le fils patriote revient à la maison paternelle et que l'amant de Marie y arrive pour l'arrêter, c'est en tant que militaires qu'ils ramènent avec eux le conflit politique sur le terrain du privé et qu'ils entraînent le désastre. C'est la mort tragique du petit Marin, l'innocent qui n'agit que par amour fraternel et par loyauté familiale, qui sépare les deux amants que les différends politiques n'avaient pas réussi à diviser jusqu'alors.

Cerbelaud-Salagnac représente les deux amoureux comme mus chacun par leur devoir respectif de la façon la plus canonique : les tentatives de Marie pour arrêter la participation des hommes au conflit sont motivées par le seul désir de préserver la famille ; les convictions loyales de Joseph sont représentées comme étant aussi dignes que les convictions patriotes des frères de Marie qui, elle, n'est ni patriote ni loyale. La politique divisant ses frères et son amant ne semble pas la toucher. C'est la mort du petit frère – qui n'est pas un acteur politique –, dont Joseph n'est responsable que par association, qui brise tout. Et c'est l'invasion de l'espace domestique par le conflit militaire qui est la cause de la tragédie.

#### LE DILEMME CORNÉLIEN : UNE DOUBLE CONTRAINTE

L'opposition fondamentale entre le devoir et l'amour fait intervenir nécessairement la sphère publique et politique dans les relations privées et domestiques. Le drame cornélien n'est que le truchement par lequel l'ordre naturel du monde – la séparation des sphères – tombe dans un désordre qui mène à des conséquences néfastes. Il est significatif, par exemple, que même dans des récits tels qu'*Angéline*, où la relation amoureuse n'est pas engagée dans le conflit cornélien, c'est toujours la contamination des sphères qui est à la source de la fin tragique.

L'une des particularités du dilemme cornélien est d'opposer deux devoirs également nobles et des personnages également dignes, d'où justement le dilemme. Si le tort est toujours de mêler les deux sphères et les deux allégeances, dans ce cas, c'est sous la figure de la double contrainte que l'opposition évolue, puisque le choix ne s'instaure pas entre le bien et le mal, mais entre deux biens ; c'est à la femme de subir ou de réconcilier l'opposition.

#### LA RUPTURE : SUCCOMBER À LA DOUBLE CONTRAINTE

« Un drame en 1837 » d'Édouard-Zotique Massicotte<sup>1</sup>, petit récit autrement insignifiant, contient en condensé tous les éléments du drame cornélien dans son versant tragique : aucun des personnages ne survit au conflit entre l'amour et le devoir patriotique, entre les exigences du privé et celles du public. La fille d'un patriote aime un jeune bureaucrate, mais le père refuse de leur accorder la permission de se marier. La fille, obéissante, se soumet au père, mais l'amant choisit la vengeance. Les deux hommes se rencontrent lors d'une confrontation entre les Fils de la liberté et le Doric Club, et le père est mortellement blessé. Sur son lit de mort, il pardonne à son meurtrier, mais la fille renonce à son amant, qui se suicide ; elle rentre au couvent et meurt peu après.

La voix narrative maintient un silence et une neutralité absolus au sujet des événements racontés. Le tragique de la situation, comme dans d'autres récits du même thème, provient du fait que l'amant bureaucrate était dans tous les sens un jeune homme digne – jusqu'à ce que la vengeance et l'intérêt personnels en-

---

1. Massicotte (1867-1947) était archiviste, journaliste, historien et folkloriste renommé. Il consacra sa jeunesse à la littérature et fut l'un des fondateurs de l'École littéraire de Montréal. Le récit fut publié sous le pseudonyme d'Édouard Massiac dans *Le Recueil littéraire* (vol. 1, n° 6, avril 1889 : 21-23), republié dans Boivin (1997 : 327-331). La nouvelle est disponible dans son intégralité à l'adresse suivante : <http://www.archive.org/details/lercueillittr01mass>.

trent en jeu. Mais là où le père confond le privé et le politique, le jeune homme les voit comme deux sphères séparées :

Quoi, parce qu'il ne suivait pas le même chemin politique, monsieur Boriau refusait de consentir à son mariage ? C'était absurde, c'était du fanatisme ! Et un sentiment de haine le poussait à bondir sur cet homme, qu'il méprisait, qu'il haïssait maintenant [...].

— Monsieur, vous êtes injuste ! Parce que je ne pense pas comme vous, faut-il pour cela que vous brisiez l'avenir de deux personnes... vous n'avez donc pas de cœur ?... Songez monsieur, que de vous seul dépend le bonheur de votre fille... (Massicotte, [1889] 1997 : 329)

S'il faut tirer une morale de cette petite histoire, celle-ci ne se situe pas à l'échelle des événements politiques, mais plutôt à celle des passions, et dénonce la faute qui consiste à mêler l'amour et la politique, le privé et le public. Si Morand a tué le père par vengeance personnelle, c'est l'intransigeance du père qui l'a poussé à cet acte. Et c'est la fille qui aurait pu résoudre le conflit, comme elle l'explique à son amant : « [...] dès que je vous ai vu, je vous ai aimé et j'espérais pouvoir fléchir mon père en votre faveur. Dieu aidant, j'aurais réussi peut-être, mais la tombe qui vient d'être creusée nous sépare pour toujours » ([1889] 1997 : 330).

Chaque homme manifeste une erreur de jugement : le père en empêchant le bonheur de sa fille pour ses propres convictions politiques, Morand en profitant du conflit politique pour venger l'affront fait à ses intérêts amoureux. La fin tragique de tous les personnages confirme que l'interférence du politique dans la vie privée, comme celle des intérêts personnels dans le domaine public, ne peut qu'entraîner la catastrophe.

Bien que les deux hommes meurent, la tragédie tombe sur la femme, innocente dans ce conflit, mais victime de ses retombées fatales. Le mode tragique du drame cornélien dépend de l'impossibilité de la réconciliation par la femme, en dépit de ses efforts ou de sa volonté, des devoirs opposés de l'amour et du respect

paternel. Dans ce cas, le choix absolu en faveur du père – le récit ne laisse entrevoir aucune hésitation à ce sujet chez la fille – est figuré comme une nécessité filiale. Et les derniers mots de la fille laissent clairement entrevoir le bon chemin : l'amour aurait triomphé et son père aurait été amené à décider en faveur du bonheur domestique si les passions du jeune amant ne s'étaient pas immiscées dans la querelle politique, avec des conséquences tragiques.

LA RÉCONCILIATION : CONTOURNER LA DOUBLE CONTRAINTE

Dans sa version heureuse, le drame cornélien se termine par la réconciliation des devoirs opposés et dans sa version la plus bénigne, il n'entraîne aucun conflit sérieux. Tel est le cas de *Rosalba ou les deux amours* (Lesperance, 1870<sup>1</sup> et Blain de Saint-Aubin, 1876<sup>2</sup>), dont le titre évoque un conflit potentiel qui n'aura pas lieu.

---

1. Le récit fut publié par John Talon Lesperance en anglais en 1870, signé « Arthur Faverel » : « Né et élevé dans un milieu francophone des États-Unis, John Lesperance (1835-1891) vint au Canada vers 1865 et s'imposa rapidement dans la communauté anglophone de Montréal comme poète, romancier et essayiste. Rédacteur ou collaborateur de plusieurs journaux et revues de langue anglaise, il se voua à la tâche de faire connaître à ses lecteurs anglophones les principaux auteurs canadiens-français de l'époque. Très cultivé et polyglotte, Lesperance aimait les lettres et prenait plaisir à constater le progrès des deux traditions littéraires de son pays d'adoption » (Hayne, 1999 : 528). La traduction française d'Emmanuel Blain de Saint-Aubin parut d'abord dans *L'Opinion publique*, vol. VII, p. 17-23 (27 avril – 8 juin 1876), puis dans *Le Monde illustré*, vol. XV, p. 763-773 (17 décembre 1898 – 25 février 1899) (Hayne, 1999 : 531).

2. « Traducteur, auteur-compositeur, ténor, professeur de musique et de langues (Rennes, France, 29 ou 30 juin 1833 – Ottawa, 9 juillet 1883). Après avoir complété ses études à Paris, il fit de brefs séjours aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon et à l'Île-du-Prince-Édouard (1857) avant de se fixer à Québec. Il fut traducteur pour le gouvernement à Québec et, après 1865, à Ottawa. Il écrivit les paroles et la musique de nombreuses chansons, dont quelques-unes sur des sujets politiques et religieux » (Kallmann et Ménard, en ligne).

Rosalba est fiancée à Edgard, un futur patriote, avec la bénédiction de son père, M. Varny, riche terrien. Peu après, elle sauve, quasi miraculeusement, la vie de Walter Phipps, un jeune Britannique pris dans la glace lors de la débâcle du Saint-Laurent au printemps 1837. Pendant l'évolution de la situation politique, Edgard devient de plus en plus patriote, tandis que son futur beau-père se découvre bureaucrate, ne pouvant approuver la marche des patriotes vers le conflit armé. Son père demande à Rosalba de différer le mariage avec Edgard jusqu'à la conclusion des troubles, auquel moment elle prendra sa propre décision. Mais si son fiancé renonçait d'emblée au mouvement rebelle, il bénirait immédiatement leur union. C'est Rosalba qui prend la décision finale en encourageant Edgard à poursuivre ses convictions : « Votre pays avant tout. Je vous attendrai jusqu'à des jours meilleurs. Les femmes doivent souffrir et attendre, c'est leur partage en ce monde » (21 janvier 1899 : 604). Rosalba souffrira et attendra dix ans, car Edgard fuit aux États-Unis et disparaît. Devenue à la fois « vierge et veuve » (11 février 1899 : 652), elle se donne à des œuvres de charité. Entre-temps, Walter Phipps a voué un amour éternel à la jeune femme qui, elle, l'aime aussi. Devenu volontaire britannique pendant les troubles, il sauve la vie d'Edgard pendant sa fuite en exil et le recueille, moribond, lors de son retour au pays sur un bateau d'immigrants. Rosalba et Edgard se marient juste avant la mort de celui-ci. Cinq ans plus tard, Walter déclare finalement son amour à la veuve et lui propose le mariage : « Le ciel bénit cette union ; Rosalba devint mère » (25 février 1899 : 684).

Tous les éléments du dilemme cornélien potentiel sont présents dans ce récit, y compris la résistance du père qui est, en l'occurrence, un « bon » bureaucrate – raisonnable et favorable aux réformes parlementaires. Pourtant, il n'y a pas de conflit : c'est la fille elle-même qui choisit librement son premier amour et lui reste fidèle. Quoique « bon père » et « bon bureaucrate », M. Varny est tout de même responsable des souffrances de sa fille, car ne voulant pas exposer Rosalba aux difficultés d'une vie « dans un pays lointain », il lui cache une lettre d'Edgard lui

demandant d'envoyer Rosalba le rejoindre à New York : « Avait-il raison ? » demande le narrateur ; « Peut-être non, mais ses intentions étaient bonnes » (11 février 1899 : 652).

Compte tenu de la finale heureuse, qui est entièrement redoublable à l'amour et à l'honneur de Phipps resté fidèle à Rosalba jusqu'au point de sauver la vie de son rival, et même de faciliter leur mariage *in extremis*, on peut difficilement en conclure à une tragédie, ni même à la présence d'un opposant dans l'histoire. Comme c'est souvent le cas, tous les partis sont honorables, aucun n'est traître ni à son amour ni à son devoir patriotique ou filial. Si c'est le sort du patriote qui est le plus à plaindre, et cela, par la faute du père Varny, sur le plan des intentions, comme le dit le narrateur, chacun en montre de bonnes. C'est le pathétique qui règne, et Rosalba « recevait la récompense de ses vertus et des souffrances qu'elle avait endurées » – d'autant plus que Walter, avocat de profession, « était puissamment riche » (25 février 1899 : 684).

Lemire lit dans cette petite histoire une « fable » d'une « signification profonde », dans laquelle « Rosalba personnifie la race canadienne-française » : « À défaut du Canadien, elle acceptera donc l'Anglais [...]. La morale de l'histoire : la race canadienne-française, ruinée, agréée l'offre de l'Anglais et s'installe dans sa maison. On ne pouvait mieux prédire l'avenir des Canadiens français » (Lemire, 1980b : 668).

Le titre du récit de Joseph G. Bourget, « Amour et patrie. Épisode de 1837 » (1880)<sup>1</sup>, permet de résumer le centre thémati-

---

1. Le récit fait partie du recueil *Passtemps sur les chars : récit et nouvelles*. Le texte intégral est disponible sur le site de La Bibliothèque électronique du Québec, [En ligne], [<http://beq.ebooksgratuits.com/pdf/index.htm>]. « Joseph-Guillaume Bourget naît à Québec le 19 juillet 1850 [...]. Vers 1875, il étudie le droit et publie quelques contes dans *L'Opinion publique* et *Le Foyer domestique*. En 1880 il fait paraître *Passtemps sur les chars*. On perd ensuite sa trace » (Boivin, 1980 : 563). Dans la préface à l'ouvrage, il dit qu'il avait voyagé « depuis bientôt six ans sur les trains de chemin de fer, comme conducteur des malles » et que ces efforts littéraires sont faits dans le but de distraire les voyageurs ennuyés.

que de l'intrigue qui dépend du schéma cornélien plutôt squelettique où c'est la femme qui réconcilie les deux devoirs opposés.

Les Colson et les Benoit vivent dans une parfaite intimité à Saint-Denis ; les enfants, Albert Colson et Léa Benoit, « l'ange de Saint-Denis », s'aiment depuis leur petite enfance et se fiancent au début du récit. Toutefois, lors des troubles, le père de Léa s'engage activement en faveur de la cause patriote, tandis qu'Albert est appelé pour rejoindre son régiment dans l'armée britannique. M. Benoit est fait prisonnier lors de la bataille de Saint-Charles, et c'est Albert qui se trouve à la commande des prisonniers. Benoit l'accuse d'avoir trahi l'amitié et le méprise. La nuit, Albert, déguisé, vient libérer Benoit, qui ne reconnaît pas son sauveur. Cependant, reconnu et dénoncé par un vieux soldat, Albert est arrêté et emprisonné à son tour. Libéré, Benoit défend à Léa de se marier avec lui. Léa accepte l'interdiction, mais refuse de renoncer à son amour. Son père lui dit adieu pour toujours, répudiant ainsi sa fille.

À la suite d'une autre bataille, Benoit finit dans la même prison qu'Albert qui, lui, est heureux de ne plus avoir à se battre contre les Canadiens français. Les deux sont condamnés à l'exil en Australie sur le même bateau. Léa prend une chambre à Montréal pour essayer de voir son père et pour intercéder auprès du gouverneur, qui refuse sa demande, mais lui accorde la fortune de son père. Ayant compris qu'Albert est aussi prisonnier parce qu'il a libéré son père, elle décide de les suivre en exil.

Arrivé en Australie, Benoit se réveille dans une charmante maison décorée avec ses meubles de Saint-Denis, que Léa avait achetés avec la fortune de son père, ayant obtenu la permission du gouverneur de le garder chez elle. Elle retrouve aussi Albert et obtient pour lui un poste au service du gouverneur. Benoit devient riche cultivateur et finit par accepter Albert, car il a compris que sa fille ne lui a obéi qu'au prix de son propre bonheur. Benoit demande pardon à Albert, et les jeunes se marient. Chose curieuse, personne ne regrette le Canada ; c'est carrément l'amour qui l'emporte sur la patrie.

Les ruptures entraînées par les rébellions se jouent d'abord à l'échelle domestique, en divisant les deux familles antérieurement unies. Cette relation brisée est bien sûr une mise en abyme des divisions à l'échelle de la société. Le récit déplore la violence, et les conséquences désastreuses pour les relations sociales qui en résultent seraient l'une des leçons négatives à tirer du récit.

L'opposition entre le père et l'amant est de nature purement politique. Albert est un jeune homme possédant toutes les vertus, digne de l'amour que lui témoigne « l'ange de Saint-Denis ». Il serait digne aussi de l'amour et du respect de Benoit qu'il a libéré, faisant passer l'amour et l'amitié au-dessus de son devoir politique. Mais l'intransigeance du père, son aveuglement au sujet de l'identité de son libérateur – aveuglement dont l'invraisemblance lui confère une allure symbolique – et son renoncement à sa fille indiquent que le patriote mêle tout, confondant son devoir envers la patrie et celui qu'il doit à sa famille, en l'occurrence à sa fille. C'est Albert qui voit clair ; la libération de Benoit n'est pas considérée comme une trahison militaire, mais comme un acte noble, car il obéit à une fidélité et à un devoir supérieurs : ceux de l'amour.

Léa prêche une parfaite obéissance à son père et accepte son interdiction de mariage avec Albert, mais sans pour autant renoncer à son amour. À la condamnation de son père de la trahison d'Albert, Léa oppose le devoir du jeune homme. À la suggestion de Benoit, qu'Albert aurait dû abandonner son régiment et combattre à leurs côtés, sa fille riposte « Mais il eut été parjure... » ; « Qu'importe ! » répond son père ; « Dans son excitation, M. Benoit ne savait plus ce qu'il disait » (Bourget, 1880 : 20).

C'est par l'excès de sa passion patriotique que Benoit a tort, ce qu'il avoue à la fin, et ce n'est que par les efforts et manigances de Léa – qui ne perd jamais confiance ni dans son père ni dans son amant, et qui par ailleurs démontre une débrouillardise étonnante – que le conflit se résout. Chez elle, les devoirs opposés se réconcilient sans difficulté, ou plutôt, elle n'y voit pas de conflit, car elle a un seul intérêt : son bonheur dépend de la réunion dans l'espace privé du père et de l'amant, du rétablissement

de l'harmonie domestique par la fidélité aux deux<sup>1</sup>. Elle réalise cette réconciliation sur la terre d'exil dans une maison achetée par la fortune du père, qu'elle meuble des biens transportés du Canada, établissant une parfaite continuité domestique éloignée des différends politiques qui avaient brisé son monde.

Si c'est le père qui mêle le privé et le politique, c'est la fille qui doit le ramener sur le bon chemin, celui de l'amour et de l'harmonie domestique. La réconciliation a la particularité d'unir par le mariage, avec la bénédiction du père, les deux familles divisées par les troubles politiques. Et on remarque l'introduction d'une autre nuance dans la noblesse de cœur du jeune militaire britannique. C'est le père, en l'occurrence le représentant de la vieille génération, qui se laissera aveugler par sa passion politique. La jeune génération sait transcender les divisions politiques en faveur de l'amour. Mais le salut reste entre les mains de la fille.

L'aspect le plus curieux du récit est le bien-être retrouvé dans le pays d'exil où « [o]n vécut avec bonheur et, dois-je le dire, jamais on ne regretta le Canada » (Bourget, 1880 : 49). Cet abandon heureux de la patrie pour l'amour de laquelle ils avaient tant souffert laisse songeur. C'est le seul récit, à notre connaissance, dans l'ensemble des romans des rébellions qui se termine par un exil aussi heureux que définitif et, dans ce cas, volontaire<sup>2</sup>. Si c'est l'amour qui triomphe, c'est au prix de l'abandon du pays,

---

1. « La véritable fonction héroïque de la femme consiste à préserver ou à retrouver une structure familiale et ses actes visent par conséquent à sauvegarder ses répondants masculins, c'est-à-dire son père, son frère et son amoureux, en somme, de s'assurer constamment la proximité d'un protecteur » (Ducharme, 2007 : 208). Tandis que la première partie de cette phrase se vérifie absolument dans les récits de notre corpus, les motivations de cet instinct de préservation familiale dépassent, à notre sens, celle de la protection personnelle et visent la protection du pays dont la famille fait figure de synecdoque.

2. *La route de Parramatta* (Simard, 1998) met en scène l'expérience de trois exilés en terre australe, mais finit par les rapatrier tous, en dépit des liaisons amoureuses qui les attachent au pays d'exil.

abandon où c'est seulement le pays qui souffre. Est-ce une punition pour les erreurs commises au nom de la patrie ? Ou bien est-ce seulement dans un endroit neutre que les oppositions sanguinaires peuvent se réconcilier ?

#### LE SALUT PAR LA FILLE :

#### *LES RIBAUD : UNE IDYLLE DE 37*

*Les Ribaud* (1898)<sup>1</sup> est peut-être le premier récit des rébellions du cru canadien que l'on pourrait qualifier de véritable « roman », autant par sa longueur que par la complexité de l'intrigue<sup>2</sup>. Il se lit comme un compendium des thèmes définis : le drame cornélien, versant heureux, qui implique la rencontre des sphères privée et publique ainsi que les conséquences néfastes de leur confusion. S'il y a un thème qui apparaît comme capital en ce qui concerne la femme, c'est son rôle de conciliatrice dans les divisions qui séparent les hommes – et le fait que la fin heureuse, la réconciliation de l'amant et du père, est une conséquence de son intervention. C'est la première fois dans le corpus que la fille exerce une influence sur les événements militaires pour en détourner le cours en faveur de l'amour, déjouant ainsi le complot du père ; c'est aussi la première fois que la volonté du père sera contestée, ne serait-ce qu'indirectement, par sa fille. Tandis que dans les récits précédents le père peut tomber dans l'erreur, dans *Les Ribaud*, il atteint le statut de véritable vilain dont les actions mues par ses intérêts personnels sont indignes sur le plan public comme sur le plan domestique, car elles vont presque tuer sa propre fille. En effet, c'est presque au prix de sa vie que la fille réalise la conversion et donc le salut du père.

---

1. Ernest Choquette (1862-1941), médecin, homme politique libéral et écrivain, est aussi l'auteur de *Claude paysan* (1899), *Les carabinades* (1900), *La terre* (1916), *Madeleine Ribaud* et *La bouée* (1927). Les renvois aux *Ribaud* seront désormais indiqués par la mention LR, suivie du numéro de la page.

2. Le roman est précédé en 1887-1888 par *Famille sans nom* de Verne. Texte disponible sur le site de La Bibliothèque électronique du Québec, [En ligne], [<http://beq.ebooksgratuits.com/pdf/index.htm>].

À l'intérêt personnel se joint la question des générations, celle du père étant tarée par les rancunes du passé qu'il impose aux jeunes qui, eux, sont innocents par rapport à ces différends. C'est en l'absence du fils que la fille est appelée à sauver le père, et donc la famille, et à effectuer l'heureuse réconciliation des différends politiques – le salut national figuré à l'échelle du domestique.

Selon Lemire, le roman « exprime au prix de quels déchirements se paie l'exaltation nationaliste » (1980a : 657) et condamne les patriotes par l'entremise de la figure du père. Comparant la position de Choquette à celle d'Orsonnens dans *Angéline*, Lemire juge que, pour les deux auteurs,

les patriotes ne sont que des fanatiques qui ont profité des troubles pour satisfaire des vengeances personnelles : ils se sont laissé aveugler par des préjugés qu'ils ont couverts du noble nom de l'honneur, tout en oubliant que la charité était la première des vertus et le pardon, le plus généreux des gestes (1980a : 658).

Ici, dans l'opposition entre l'honneur et la charité, on reconnaît bien celle entre le devoir et l'amour.

Le docteur Ribaud est un fervent patriote et un excellent père pour ses deux enfants, Gabriel et Madeleine. Gabriel meurt dans un duel avec un lieutenant britannique, dont est témoin Percival Smith, un soldat britannique. Cinq ans plus tard, Madeleine, qui ignore la véritable cause de la mort de son frère, rencontre Percival Smith, et les deux tombent alors amoureux l'un de l'autre.

Le pays va vers le conflit armé. Madeleine s'étonne de l'attitude de son père devant Percival, qui est un jeune homme de toutes les qualités. Enfin, elle apprend que la révolte armée va opposer Percival aux siens et qu'il risque de couler du sang entre les deux ; son amour ferait d'elle un traître à son pays : « Mon père d'un côté... Percival de l'autre ; d'un côté ce que j'adore, d'un autre ce que j'aime... car c'est un patriote mon père, hein ? » (*LR* : 143). Toutefois, l'amour est trop fort, et au lieu de

renoncer à Percival, Madeleine lui demande de trouver un moyen de ne pas offenser sa race à elle tout en faisant son devoir militaire. Pour résoudre ce dilemme, Percival, à l'insu de Madeleine, demande à son ami Lovell de commander les troupes à sa place tandis que lui portera le drapeau.

Ribaud ourdit un complot pour assassiner Percival par le biais d'une action militaire. Caché dans un bosquet sur une colline surplombant la route, il tire sur les troupes et tue le « capitaine », c'est-à-dire Lovell. Madeleine, ne voyant pas Percival à la tête des troupes qui rentrent, le croit mort et tombe dans une maladie contre laquelle son père médecin est impuissant. Quand Ribaud apprend que Percival est toujours vivant, il décide de le prier de venir sauver sa fille, mais Percival l'a devancé et arrive à la maison. Madeleine se remet immédiatement et Ribaud bénit leur union. Les noces terminent le récit.

Le narrateur souligne l'erreur de Ribaud qui « n'était pas patriote à la manière des autres », car, en plus de vouloir défendre sa race, sa nationalité, la liberté, les principes de justice et les « droits sacrés que les gouvernements d'alors émiettaient sans scrupule », il voulait encore plus « venger son foyer désert, son père mort [tué par les Anglais dans les guerres napoléoniennes] et étouffer, ah ! étouffer surtout l'amour fatal qui avait germé dans le cœur de sa Madeleine chérie » (*LR* : 215). C'est ainsi que la faute tragique du père Ribaud était de mêler les intérêts de vengeance personnelle, en l'occurrence familiale, à la lutte en faveur de la liberté nationale, avec des conséquences presque tragiques.

Comme d'autres « habits rouges » dans le corpus, Percival est d'une espèce héroïque qui est sympathique aux Canadiens et qui ne leur porte aucune rancune ; il ne fait que son devoir professionnel. C'est Ribaud qui s'est laissé ronger par la haine raciale et qui agit uniquement par vengeance, non pas par patriotisme désintéressé ni par intérêt public, mais par ce que le narrateur appelle son « orgueilleux patriotisme de race » (*LR* : 94). Du moment où il abat l'homme qu'il croit être Percival, il se retire de la lutte. Le narrateur charge le père d'être aussi responsable de

la mort de son fils, car Ribaud approuve les motivations de Gabriel quant au duel où il a trouvé la mort ; elles sont celles qu'il lui avait apprises : « Ils allaient, race contre race, orgueil contre orgueil, tirer, un contre un, le premier coup de feu dont l'écho grossi et multiplié devait retentir quelques années plus tard, cent contre cent, cette fois » (*LR* : 29). Son « orgueilleux patriotisme de race » l'a fait envoyer son fils à la mort, comme il a failli tuer sa fille (*LR* : 94).

Selon Lemire, une « rapide consultation des œuvres romanesques de l'époque nous indique que l'honneur triomphe toujours. Mais, chose renversante, Choquette prend le parti de l'amour » (1980a : 658)<sup>1</sup>. Le renversement ici opéré n'aurait pour but que de renforcer encore plus « les valeurs traditionnelles » :

Toute la psychologie de ce roman repose sur la foi en une sorte d'état de nature pure [c'est-à-dire Madeleine] que la civilisation aurait corrompue [c'est-à-dire Ribaud]. En effet ce sont les hommes qui ont inventé l'honneur, le patriotisme et le nationalisme. Ces valeurs promues au rang des vertus ne sont en réalité que les travestis de sentiments inavouables comme la vengeance, la rivalité et l'irréductibilité. À preuve, elles engendrent la tragédie. [...] La guerre qui devrait permettre [au père] d'exprimer pleinement son héroïsme n'est en réalité qu'une occasion de supprimer un prétendant indésirable. Au fond les fausses valeurs ne logent pas à l'enseigne de l'amour, mais du côté de l'honneur (1980a : 659).

C'est le dilemme de Madeleine, tiraillée entre son père et son amant, qui est au centre de l'histoire, et sa « trahison » représente pour son père une dénaturation de l'ordre naturel, à la fois patriotique, racial et familial. Le faux orgueil de Ribaud est encore souligné par le curé qui lui oppose le concept de pardon ;

---

1. Cette conclusion nous paraît quelque peu « rapide » – il nous semble plutôt que dans ce cas, l'honneur et l'amour sont liés entre eux et situés dans la personne de Percival : l'honneur a très peu à voir avec les mobiles et la présentation du père Ribaud. L'honneur gagne seulement à condition de ne pas s'opposer à l'amour.

quand finalement Ribaud se convertit et accepte Percival comme gendre, Madeleine dit : « Car j'ai compris que cette main tendue signifiait maintenant : l'oubli, le pardon, l'affection vraie, la sincère sympathie » (*LR* : 170).

L'union heureuse des deux races que permet la véritable grandeur d'âme motivée par le pardon et l'amour désintéressé représenterait, selon Choquette, l'idéal qui ne contredit pas le patriotisme. Le rôle de la fille, comme dans la plupart des récits, est de corriger la faute du père et de désigner une nouvelle direction pour la génération future. Comme remède à la rupture instaurée par les oppositions politiques, le récit propose la réconciliation domestique par l'intermédiaire de la jeune génération, ici, comme ailleurs, représentée par la fille. La mort du fils sur l'autel des idéaux de la génération des patriotes est un autre topos récurrent ; les Fils de la liberté ne seront pas générateurs de l'avenir, un avenir qui prendra un détour par la fille et son alliance avec le parti opposé. L'impossibilité de la transmission par l'entremise du père naturel sera une constante ; c'est ainsi que l'alliance nouée par l'intermédiaire de la fille revêt une importance capitale. Et dans maints cas, comme celui des *Ribaud*, cette alliance implique non seulement la résolution des différends politiques, mais aussi l'union des deux « races » en conflit.

## CHAPITRE II

### *Les femmes rebelles et le roman de la résistance au XX<sup>e</sup> siècle*

#### LA REBELLE DANS LA MAISON DU PÈRE

Un moment tournant dans la représentation des rébellions est celui où le père se constitue en véritable opposant au bonheur à la fois du pays et de sa propre fille, ceux-ci étant liés entre eux par un rapport métonymique. Nous avons déjà vu des pères faibles, fautifs, qui se trompent face à leurs deux devoirs, mais qui s'innocentent soit en vertu de leurs bonnes intentions, soit par la conversion finale en faveur de l'ordre et du bonheur familiaux. L'important pour nous demeure le rôle et la posture de la fille devant les erreurs ou même la trahison du père. Le cas du docteur Ribaud est celui du corpus du XIX<sup>e</sup> siècle qui frôle la construction d'un père vilain, et pourtant, Madeleine ne s'oppose jamais à sa volonté – tous ses efforts sont tendus vers la réconciliation des exigences contradictoires du devoir et de l'amour. La conversion finale du père sauve la vie de sa fille, comme la souffrance de celle-ci effectue la conversion du père en faveur d'un amour qui transcende les divisions politiques.

Or, le drame cornélien se transformera, dans les récits du début du XX<sup>e</sup> siècle, en un véritable conflit de forces, de désirs et de pouvoirs entre la fille et le père, dans une intrigue qui ne conservera de « cornélien » que les liens qui unissent les actants tout en les opposant. De faible, intéressé ou fautif, le père

évoluera en véritable vilain, dont les allégeances politiques – loyales sans exception – ne sont que la manifestation la plus évidente d'un caractère qui fausse son devoir le plus pressant, celui qu'il doit à sa famille, représentée encore une fois, par voie de métonymie, par la fille. Il y aurait de quoi s'interroger sur ce déplacement du poids familial sur la seule fille – structure qui n'est guère limitée aux romans des rébellions, bien sûr, et qui nous est familière dans maints autres romans (*Angéline de Montbrun*, *Maria Chapdelaine*, *Menaud, maître draveur*, par exemple).

L'évolution du père bureaucrate en vilain du récit s'accompagne de deux autres effets notables : d'abord, les récits prennent de plus en plus position en faveur des patriotes ; ensuite, la fille devient de plus en plus politisée devant la nécessité d'agir en faveur des intérêts de son amour, ceux-ci coïncidant avec ceux du pays. La fille patriote sera de plus en plus associée au pays.

*Florence, légende historique, patriotique et nationale* (Rodolphe Girard, 1900<sup>1</sup>) serait l'un des premiers récits à représenter les patriotes sous un jour purement favorable<sup>2</sup>. La structure cornélienne reste bien intacte : Hubert, patriote incomparable, tombe amoureux de Florence sans savoir qu'elle est la fille d'un notaire bureaucrate. À cette découverte, le patriote se croit obligé de renoncer à son amour en faveur de son pays, et il part pour Saint-Denis. Florence, dévastée, mais toujours fidèle à Hubert, se fait espionne dans la maison du père et découvre un complot contre les patriotes. Seule, la nuit, elle se rend à Saint-Denis – « on dirait la Pucelle à Orléans » (Girard, 1900 : 111) – où elle ne tarde pas à trouver la mort sur le champ de bataille dans les bras de son amant qui, lui, succombera peu après au même sort. Réagissant à la nouvelle de la mort de sa fille, le père traître, fou de sa perte, se rend ensuite à Saint-Denis où, se reconnaissant coupable de la mort de sa fille, il mourra à son tour de chagrin sur la tombe de celle-ci, damnant avec son dernier

---

1. Journaliste et romancier, Girard publiera, à la suite de ce premier roman, *Marie Calumet* (1904).

2. Cette discussion reprend celle publiée dans Randall (2002).

souffle « l'Anglais, démon incarné » (Girard, 1900 : 125) qui l'avait détourné de son devoir chrétien, patriotique et paternel.

Ce récit à tonalité mélodramatique exacerbée présente le premier exemple d'une femme qui se rend sur le champ de bataille avec une mission patriotique. Que celle-ci soit doublée d'une motivation personnelle n'enlève rien à l'héroïsme du geste de Florence, car c'est aussi parce qu'il est patriote qu'elle aime et admire Hubert. Priant Dieu d'excuser la faute de son père, Florence s'allie aux patriotes par l'intermédiaire d'Hubert. Si, dans les récits antérieurs, l'amour de la fille innocente transcende les considérations somme toute temporelles et donc vaines des guerres entre hommes, chez Florence, le choix d'amoureux est l'indice de sa pureté. Elle ne pourra aimer autre qu'un patriote, et c'est cet amour, ainsi que celui que lui porte Hubert, qui est garant de son innocence et de sa perfection. Florence devient patriote non pas par conviction politique, mais par association à son amant. Le conflit qui oppose père et fille est engagé en sourdine : le père est un figurant plus ou moins absent du récit, ne jouant de rôle que celui d'ennemi d'Hubert ; la scène de sa conversion et de sa mort constitue sa seule apparition importante. Si Florence défie l'autorité paternelle, ce n'est qu'implicitement ; jamais il n'y a confrontation entre les deux.

Néanmoins, l'espace de la maison paternelle, où se déroulent des scènes importantes, surtout celle du « premier et dernier baiser » entre Hubert et Florence, est clairement le domaine de la jeune femme. D'abord, en l'absence de son père, elle y accueille Hubert pour soigner ses blessures à la suite d'une bagarre avec des loyaux. Le père rentre, et c'est alors qu'Hubert découvre l'identité de Florence. Il n'est pas clair si l'innocence de Florence, qui connaît pourtant très bien les couleurs patriotiques d'Hubert, va jusqu'à ignorer celles de son père, ni pourquoi elle invite Hubert dans cette maison qui représente un réel danger pour lui. Mais en introduisant l'ennemi de son père dans l'espace domestique, elle signale implicitement son opposition à l'autorité paternelle ainsi que son appropriation de cet espace. La scène se répète quand, après le départ d'Hubert pour Saint-Denis, elle

invite Baptiste, le bon et brave habitant patriote, dans sa chambre pour parler de leur ami commun, et ce, à l'insu de son père et à l'encontre de ses ordres explicites. L'invitation dans l'espace privé de la femme témoigne de l'amitié et de la confiance absolue que Florence accorde à l'ami fidèle d'Hubert. Or, ce même espace est violé par le désagréable bureaucrate Gustave Turcobal, prétendant que Florence a déjà refusé et qui, « une lueur de crapuleuse convoitise dans les yeux », pousse « la lâcheté jusqu'à forcer la porte de la chambre virginale d'une jeune fille » (Girard, 1900 : 100). Heureusement, le bon Baptiste, qui s'y trouvait justement par une de ses visites secrètes et qui s'était caché derrière un écran, ne tarde pas à venir au secours de la victime.

Si Florence trouve la mort sur le champ de bataille à la suite d'un geste héroïque, il est clair qu'elle s'est déjà engagée dans une lutte à l'intérieur de l'espace même de la maison paternelle dont elle se dispute le contrôle avec l'ennemi qui est en l'occurrence son père. L'espace domestique – le salon où Hubert et elle échangent leur seul baiser et la chambre qui est le lieu d'un affrontement physique entre patriote et bureaucrate qui se disputent au sujet de la fille patriote – est très manifestement un champ de bataille où Florence fait figure du pays à conquérir ou à libérer. Contrairement au résultat de la lutte à l'échelle nationale, le patriote en sort vainqueur.

*Le Richelieu héroïque* (1940) et *Michel et Josephite dans la tourmente* (1942<sup>1</sup>), les deux premiers volumes de la trilogie de Marie-Claire Daveluy<sup>2</sup>, racontent les aventures de deux jeunes enfants pendant les événements des années 1837 et 1838.

---

1. Les renvois à *Michel et Josephite dans la tourmente* seront dorénavant indiqués par la mention *MJ*, suivie du numéro de la page.

2. Bibliothécaire professionnelle à Montréal, Daveluy (1880-1968) était aussi historienne et auteure de nombreux récits pour la jeunesse. Elle a reçu le prix de l'Académie française pour son ouvrage historique *Jeanne-Mance, 1606-1677*. Le premier volume de la trilogie fut publié dans *L'Oiseau bleu*, une revue mensuelle destinée aux jeunes lecteurs, entre août 1937 et juillet 1938, à l'occasion du Centenaire des rébellions

Olivier Précourt, jeune terrien qui se prépare une profession d'avocat, vit à Saint-Denis avec sa grand-mère et ses deux sœurs, Marie, qui a 20 ans, et Josephthe, une fillette de 8 ans, née des deuxièmes noces de son père décédé. Olivier prend sous sa protection Michel, un orphelin de 9 ans d'origine inconnue que le curé Blanchet lui a recommandé. Michel et Josephthe se prennent immédiatement d'une amitié profonde, qui finira par leur union dans le troisième volume. Olivier est un patriote ardent, tout comme le petit Michel qui agira comme messager et aide aux patriotes. Mais Marie est tout le contraire de son frère, et leurs différends politiques ont instauré une brèche irréparable entre les deux. Fièbre et hautaine, Marie méprise Michel, sorti de l'on ne sait où, et le traite de mendiant et de va-nu-pieds, ce qui fait perdre à Marie l'affection de sa petite sœur Josephthe.

Olivier est amoureux de Mathilde Perrault, une cousine montréalaise ; le père de Mathilde, un bureaucrate, s'oppose à leur union et les deux se fiancent secrètement. À la suite des événements de Saint-Denis et de Saint-Charles, Olivier sera incarcéré au Pied-du-Courant et passera la plus grande partie du deuxième volume en prison. Finalement libéré, sa santé détruite, il essaie de rendre sa parole à sa fiancée, car l'on n'épouse pas un mourant, mais Mathilde réussit à vaincre ses scrupules, et les deux se marient trois mois avant la mort d'Olivier (sur laquelle se termine le deuxième volume).

Selon l'avant-propos de l'auteure, ces romans pour la jeunesse furent écrits « pour aider à la formation patriotique de nos enfants » :

Souvenons-nous des heures tragiques de 1837 ! Souvenons-nous des gestes poignants des patriotes ! Ils furent sincères, souvent déchirés en leur conscience chrétienne, résolus, courageux, et... si malheureux ! Ils signèrent de leur sang une révolte durement provoquée [...]. L'auteur souhaite que son

---

(St-Jean, 2009 : 97-98). Le troisième volume – *Le mariage de Josephthe Précourt* (1942) –, qui reprend l'histoire quelque dix ans plus tard, ne concerne pas notre étude.

récit puisse constituer un humble hommage rendu aux Canadiens vaillants d'il y a cent ans, à ceux qui luttèrent, non sans fruit, pour la reconnaissance de nos droits politiques (Daveluy, 1940 : 7).

Fidèle au ton et aux convictions ainsi exprimés, le roman présente les patriotes, principalement Olivier et le petit Michel, et par association Mathilde, comme de véritables parangons de toutes les vertus. Olivier est un héros déchu, dont le sacrifice ultime est à l'image de tout un peuple. Au chevet du moribond, le médecin

pria pour Olivier, mais aussi pour le Canada, qui recevait de tels holocaustes... Comment ne vivrait-il pas, se libérant, secourant toutes les chaînes, puisque ses fils savaient aussi mourir pour lui ; puisque ses filles, ses femmes, ses mères, acceptaient, pour lui, la séparation, la douleur silencieuse, lourde, longue, de « celles qui restent » auprès du tombeau ? *L'amour est fort comme la mort ! (MJ : 226)*

Le premier volume, qui raconte les événements menant aux conflits armés, culmine avec la défaite de Saint-Charles. L'intrigue tourne autour de la relation amoureuse entre Olivier et Mathilde qui, elle, a attiré les attentions d'un officier britannique qu'elle n'aime pas, mais qui a la faveur du père. Olivier et Mathilde se croient chacun délaissé par l'autre, et ce n'est que par l'intervention astucieuse du petit Michel que les amants se réconcilient et se fiancent. Le conflit cornélien est explicite : chaque prétendant est un « bel homme », riche et amoureux de Mathilde, ce n'est que le choix politique d'Olivier qui l'éloigne de l'affection du père de Mathilde : « — Vous me blâmez ? » demande Olivier à Mathilde :

- L'amoureuse, oui ; la Canadienne, non !
- Quel conflit ! Qui sera victorieuse ?
- Je remets mon sort entre vos mains.
- Non, mon amie, vous serez une Canadienne amoureuse qui regardera en face son devoir, et le fera quoi qu'il en coûte (Daveluy, 1940 : 119).

Mais Mathilde prédit avec raison qu'entre l'amour pour elle et pour son pays, c'est le pays qui l'emportera chez Olivier : « Hélas ! même pour l'amour de Mathilde je ne saurais m'empêcher de défendre, si on l'attaque par trop, mon pauvre pays méprisé, poussé aux abîmes ! » (1940 : 180).

Le père de Mathilde, Octave Perrault, évoluera en véritable monstre. Malgré sa parfaite dévotion à ce père méchant, Mathilde reconnaît bien son caractère fâcheux et son égoïsme profond. Quand elle lui avoue finalement ses promesses faites à Olivier, son père menace de la renvoyer de la maison, sur quoi elle forme l'intention d'entrer dans les ordres. Avisé de la situation, Olivier réussit à voir Mathilde et les deux réitèrent leurs promesses, mais décident de ne plus se voir jusqu'à la fin des troubles politiques. À la veille de la bataille de Saint-Denis, Olivier écrit un testament où il confie sa sœur Josephte et le petit Michel aux soins de Mathilde, lui laissant de l'argent pour l'instruction de Michel. Le volume se termine par l'arrestation d'Olivier.

C'est dans le deuxième volume que le conflit entre père et fille s'aggrave et envahit l'espace de la maison paternelle. Abandonnés, seuls à Saint-Denis après l'arrestation d'Olivier, Michel et Josephte se sauvent à Saint-Charles, où ils rencontrent par hasard Mathilde et son père, dans la maison d'une amie commune. En dépit de la résistance de son père, Mathilde obtient la permission de garder les deux enfants. Mais le père décide peu après que les deux enfants coûtent trop cher, sur quoi Mathilde riposte qu'elle a l'argent d'Olivier :

M. Perrault [...] luttait évidemment. N'eût été l'argent dont disposerait sa fille en faveur de la petite fille et de la maison, il se fût montré inflexible devant la demande touchante de sa fille. Mathilde était demeurée près du fauteuil. Elle pleurait sans bruit, énervée, lasse, bien lasse d'avoir à lutter constamment contre la volonté paternelle, si dure, si impitoyable (*MJ* : 33).

Le dernier mot du père à ce sujet est teinté d'ironie dramatique : « Je suis le maître encore ici » (*MJ* : 34) –, car, évidemment, dans cette lutte inégale entre le père tyrannique et la fille aimante, c'est la fille qui gagnera, le caractère en or de Michel aidant.

Un jour, lors d'une manifestation politique, M. Perrault se fait attaquer. Il s'en tire avec des blessures qui lui font garder le lit et décide d'engager Michel comme valet et serviteur, ce qui lui donne l'occasion de maltraiter l'enfant de façon outrageante. Mathilde doit alors redoubler sa lutte contre le père, dont l'autorité se réduit à l'exercice d'une cruauté extrême. « Suis-je encore le maître dans ma maison, moi ? » (*MJ* : 58) demande-t-il, impuissant devant l'amour et la charité que porte sa fille à Michel ; « Est-ce que je compte ici, maintenant ? » (*MJ* : 59). En prenant Michel à son service, il entend non seulement l'humilier et le garder à sa place, mais encore remporter une victoire sur Olivier et sa fille qui, elle, échappe à son autorité : « [...] je suis le maître, dit-il à Michel, et puis disposer de toi à ma guise... » (*MJ* : 72) ;

Ce fou d'Olivier Précourt, mon cousin, qui a placé de l'argent à la banque, paraît-il, pour ton instruction, verra ses plans idiots déjoués. Cet argent, j'y veillerai, moi, et plus tard, à ta majorité, tu en feras ce que tu voudras... mais pas avant ! Ains-i, tu resteras dans la condition où la vie t'a placé (*MJ* : 73).

Michel n'en peut plus et, après un traitement particulièrement violent de la part de M. Perrault, il est amené à tout confesser à Mathilde au sujet des actions de son père. Elle prend celui-ci en pitié, car elle comprend que c'est par jalousie que son père agit ainsi, puisque l'arrivée des deux enfants l'a obligé à partager l'affection de sa fille. « Pauvre papa ! se disait-elle. Sa nature peu généreuse ne peut comprendre que le cœur grandit sans cesse, à la mesure de l'affection que l'on donne à autrui... Hélas ! puis-je lui en vouloir d'être *sentimentalement* pauvre ? » (*MJ* : 78). Malgré cette pitié, elle se voue à déjouer l'autorité de son père : « Mon père a pris ses décisions, il me faudra bien prendre les miennes aussi » (*MJ* : 79). Celles-ci visent une double allégeance en faveur du devoir et de l'amour : « Il faudra donc

obéir à la fois à mon père et à Olivier » (*MJ* : 79). Michel servira le père le matin et le soir, et le jour étudiera chez un prêtre de Saint-Sulpice. Ainsi, elle espère « ne point fausser le cœur de Michel [et] concilier en son esprit le respect dû aux parents avec les saines et nobles prescriptions de la charité envers autrui » (*MJ* : 79).

Perrault devient plus désagréable et violent à mesure que sa santé dépérit. Cependant, la fidélité, la dévotion et la gentillesse de Michel l'emporteront finalement et, sans jamais exprimer son affection pour l'enfant ni guérir de son égoïsme, M. Perrault lui lègue sur son lit de mort 50 louis, comblant par l'argent sa pauvreté sentimentale. La mort du père met fin à la lutte entre lui et Mathilde pour l'influence sur Michel – lui par la violence, elle par l'amour.

Cette mort coïncide avec la libération des patriotes prisonniers. Olivier se rendra directement à Saint-Denis afin d'éviter tout contact avec Mathilde, qu'il a résolu de libérer de sa promesse. Physiquement et moralement atteint, il ne tient plus à la vie. Mais Mathilde refuse, évidemment, d'accepter son sacrifice, et le rejoint à Saint-Denis pour le convaincre de l'épouser. Olivier résiste et lui demande de quitter sa maison – « [...] je suis le maître encore de ma demeure » (*MJ* : 196) –, mais lui, pas plus que le père de Mathilde, ne peut résister à la force de son amour et les deux se marient.

Comme la plupart des femmes « patriotes », Mathilde ne l'est que par son allégeance amoureuse. Sa force indomptable ne se met au service du pays que par la voie de sa dévotion à l'amant patriote et à la famille idéale que formeraient Olivier, père adoptif du petit patriote Michel, Joseph et elle-même. Mais cet amour est sa force. Au curé qu'elle veut convaincre de bénir son mariage avec le mourant, elle déclare : « [...] vous ne savez pas ce que peut vouloir et accomplir avec une ferveur jamais diminuée une femme qui aime et qui espère encore » (*MJ* : 177).

Vaincu par l'amour de Mathilde, Olivier avoue : « Mathilde, vous faites de moi ce que vous voulez... Je n'ai jamais été, du reste, de taille à lutter avec vous... Intelligence, volonté, beauté,

vous êtes supérieure en tout, là ! » (*MJ* : 203). Sur quoi elle lui réplique : « Je suis une femme qui aime, je ne suis que cela, ne le comprendrez-vous jamais ? Toutes mes ressources, d'intelligence ou autres, tournent au profit de mon sentiment » (*MJ* : 203).

Dans cette lutte de la fille pour avoir l'ascendant dans la maison du père, l'opposition de Mathilde à la volonté paternelle est plus directe que dans le cas de *Florence*, mais vise toujours le compromis et la conversion du père. Quand la persuasion échoue, elle agit à l'insu de son père, évitant une confrontation directe, mais se conformant à une loi supérieure même à celle du père, celle de l'amour. Perrault est un tel tyran que s'opposer à lui ne serait ni péché ni erreur, et on se demande s'il n'y a pas, derrière la représentation de ce père, une critique implicite de la société québécoise des années 1930 qui préfigure celle de Claire Martin dans le livre *Dans un gant de fer*, quelque vingt-cinq ans plus tard.

Ici, le couple adversaire fille-père est doublé par les adversaires fraternels que sont Olivier et Marie. Chaque famille, les Précourt comme les Perrault, est divisée en elle-même, et on a bien l'impression que l'on ne naît pas toujours dans la famille de son choix – ou bien que l'on ne fait pas toujours les enfants que l'on veut. Ce mythe de l'enfant trouvé est actualisé chez Michel, l'orphelin va-nu-pieds qui est, en effet, d'une origine honorable – on le découvre parent d'un patriote, proche ami d'Olivier. On retrouve ici le thème de la filiation perturbée qui surgit dans d'autres romans des rébellions, et qui semble prévoir un avenir dans lequel les alliances brisées lors des troubles feront place à de nouvelles affiliations. La paternité perturbée est la plus évidente dans la dégénération de la figure du père qui, bien que se laissant finalement toucher par l'infinie gentillesse de sa victime, ne connaît pas la conversion vers la conciliation par laquelle se terminent d'autres récits. Octave Perrault meurt dans l'erreur, du moins en ce qui concerne son refus d'accepter le mariage de sa fille. Malgré sa dévotion et le respect dû au père, Mathilde considère l'opposition de celui-ci à son mariage comme un obstacle

temporaire qui n'empêche pas ses fiançailles secrètes et qui disparaît avec la mort du père.

Si le monde présenté n'est pas absolument manichéen – il y a de bons Anglais, et même le soldat britannique, rival d'Olivier pour l'affection de Mathilde, est une personne digne –, à l'intérieur des deux familles, il y a une coïncidence absolue entre la croyance politique et la condition morale<sup>1</sup>. Les deux bureaucrates – Marie Précourt et Octave Perrault – sont également hautains, fiers, désagréables au possible, et maintiennent les croyances d'une aristocratie décadente ; se fiant aux apparences, ils confondent la pauvreté de Michel avec une condition basse et ensuite avec une âme indigne et, par cette fausse croyance, se trouvent justifiés de le maltraiter. Ils n'ont ni charité ni générosité d'esprit et les deux souhaitent que Michel reste dans la condition où « Dieu l'a fait naître ». C'est donc que bonté, charité, justesse et noblesse d'âme, toutes caractéristiques partagées par Olivier, Michel et Mathilde, sont aussi associées aux patriotes.

L'oppression et le mauvais traitement du jeune patriote par le vieux tyran bureaucrate opposent un Goliath à un David, et si c'est bien David qui l'emporte, c'est grâce à la protection que lui voue la figure maternelle. Faut-il y voir une analogie, à l'échelle familiale, de la vieille autorité britannique qui abuse d'un peuple, jeune non pas dans son histoire, mais dans sa servitude, et qui doit son salut à l'amour de ceux qui savent s'ériger en protecteurs des faibles et des malmenés, en dépit du devoir qu'ils doivent au « père patrie » ? Si c'est ainsi, on ne s'étonne aucunement de voir que c'est une femme qui incarne encore une fois le rôle de sauveur, car c'est elle qui incarne l'amour. Mais si l'amour peut être « fort comme la mort », il n'est pas plus fort ; le sort des vaincus infortunés ne peut être détourné, mais ô combien adouci

---

1. Contrairement aux romans de la période précédente qui tendent à dissocier vertu individuelle et choix politique, ici, les deux sont intimement liés, tendance qui se confirmera dans des récits de la période moderne et qui accusera un parti pris croissant en faveur des patriotes.

par la tendresse des femmes ! Selon le prêtre à qui Mathilde demande de bénir son mariage :

Voilà encore une de nos Canadiennes à la grande âme énergique... En ai-je vu de ces femmes de chez nous, silencieuses, volontaires, aimantes et sachant demeurer debout au pied du plus terrible calvaire... La rébellion des deux années dernières a révélé tout ce que leur tendresse impuissante contenait de sublime endurance (*MJ*: 178).

On lit ici un précurseur de Marcelle Reeves-Morache, qui a institutionnalisé la trilogie féminine de collaboration, de souffrance et de consolation. Or, il faut ajouter à cette trilogie, et cela par l'intermédiaire de la lutte contre le père, la résistance à l'autorité patriarcale, qui rappelle celle des patriotes à l'autorité britannique. Sans être elle-même patriote sur le plan politique ou militaire, Mathilde gagne toutes les batailles, tout en perdant la guerre. C'est ainsi qu'elle devient non pas femme patriote dans la diégèse, mais une parfaite figure de patriote sur le plan symbolique.

C'est le salut par la fille, incarnation de l'amour qui peut tout dompter, sauf la mort.

## LA REBELLE SUR LE CHAMP DE BATAILLE

Si Florence ne surgit sur le champ de bataille que pour y mourir en martyre, à mesure que le *xx<sup>e</sup>* siècle avancera, la femme jouera un rôle militaire plus actif, même si celui-ci est toujours déterminé par l'intérêt amoureux. *L'espion des habits rouges* (1928<sup>1</sup>) de Jean Féron<sup>2</sup> présente une variante de la rebelle

---

1. Les renvois à *L'espion des habits rouges* seront désormais indiqués par la mention *EHR*, suivie du numéro de la page.

2. Pseudonyme de Joseph Marc-Antoine Lebel. Né en 1881 au Maine et éduqué au Québec, Lebel s'installe en Saskatchewan et devient écrivain de l'Ouest canadien. Il est l'auteur de très nombreux romans populaires puisant dans des sujets historiques ; *La Métisse* (1923) lance sa carrière. Il publiera 37 romans chez Édouard Garand sous son nom de

dans la maison du père en substituant au père une mère veuve, fervente patriote, et une fille tiraillée entre un amant patriote et un intervenant bureaucrate dont les charmes menacent de détourner cette fille, bonne, mais susceptible, de son devoir naturel.

Dans ce récit, l'auteur s'est donné toute la liberté qui lui manquait dans *Le patriote* pour créer une fiction à partir des faits historiques, mais en mettant en scène des personnages imaginaires. Le récit est en effet l'occasion de vanter les actes et la présence des femmes patriotes, et c'est le seul du corpus à insister sur les multiples activités des nombreuses femmes anonymes.

En dépit du titre, le personnage principal est Denise Rémillard, dont le nom est explicitement signalé comme un hommage à Saint-Denis, son village natal. Elle est tiraillée entre son amour pour Ambroise Coupal, patriote et cleric de notaire, et André Latour, militaire dans l'armée britannique et fils d'un riche commerçant montréalais. Pendant ses années au couvent, Denise s'est fait introduire dans la haute société anglaise et anglophile de Montréal, ce qui lui a fait tourner la tête et opter, contre les devoirs du sang, de la famille et de la patrie, pour la cause loyale et le jeune André Latour. Ses faiblesses sont l'orgueil, la vanité et la coquetterie, mais son cœur de fille du pays l'emporte à la fin. Son patriotisme naturel se traduit par le fait que, même séduite par le parti et l'homme ennemis, elle restait «excellente patriote au fond» ; elle sentait que «son cœur penchait bien plus pour Ambroise que pour André Latour» (*EHR* : 23).

Au début du récit, André, militaire dans les forces britanniques, se fait prendre comme espion par les patriotes de Saint-Denis. La foule veut sa mort, mais, par l'intercession de Denise, on accepte d'attendre Wolfred Nelson pour décider de son sort. Sur l'arrivée d'Ambroise, le héros du village, on comprend qu'il y a un drame qui se noue entre les trois jeunes personnes. Effectivement, Ambroise et Denise étaient amoureux et presque promis, jusqu'à ce que les attraites de la société loyale montréalaise

---

plume et d'autres sous son véritable nom (« Marc-Antoine Lebel », Musée virtuel francophone de la Saskatchewan, en ligne).

et les attentions du jeune André interviennent. Tirillée entre ses relations avec la famille Latour et son propre milieu patriote, Denise avait prié Ambroise de rester neutre dans le conflit. À la suite de l'engagement politique de son amant, elle a décidé qu'il ne l'aimait pas assez pour ne pas briser sa promesse de neutralité. Sa préférence allait alors vers le jeune militaire.

La suite du drame se noue autour des sentiments chancelants de Denise. Sans cesse tiraillée entre les deux hommes, elle fait des gestes en faveur d'André et de la cause loyale qui risquent de lui attirer la réputation de traîtresse et d'espionne. Après de nombreux retournements dans son âme vacillante, elle libère son amant loyal, mais du même coup renonce à lui. Elle se décide finalement pour la bonne cause et le bon homme et se rallie aux voix qui, à l'instar de celles de Maria Chapdelaine, lui prêchent devoir et amour patriotiques. Regrettant à la fin sa trahison, elle se lance sur le champ de bataille avec l'intention d'y mourir, mais elle est confrontée par le spectacle de la lutte héroïque qu'y livre Ambroise, et le coup presque mortel qu'il reçoit. Elle court à son secours, et l'étonnement des troupes à voir l'arrivée d'une femme interrompt momentanément la bataille. Au milieu de cette stupeur arrive André qui se rue sur Ambroise, tenu mourant dans les bras de Denise. Au moment où André s'apprête à lui donner le coup de grâce, Denise saisit le pistolet dans la ceinture d'Ambroise et tire un coup mortel sur André. Ambroise se tient entre la vie et la mort, mais l'amour de Denise, maintenant clairement déclaré, le ravive. Le récit se termine sur la double victoire : celle des patriotes et de l'amour véritable.

Du côté idéologique, Féron distingue clairement trois acteurs : le gouvernement anglais, source des principes de liberté ; l'administration locale du pays, cause de la dégradation des libertés anglaises ; et les individus qui, eux, peuvent être indifféremment Anglais ou Canadiens, patriotes ou traîtres – la preuve en étant que Wolfred Nelson, le héros patriote de Saint-Denis, est lui-même un Britannique voué à défendre l'honneur de l'Angleterre contre les abus des administrateurs locaux. L'auteur explique que les patriotes ne contestaient pas le gouvernement colo-

nial, mais l'administration locale, et il justifie l'attachement de certains Canadiens à la cause loyale par le fait que la démocratie britannique, appliquée fidèlement au Canada, produirait en effet la meilleure garantie possible des libertés humaines. C'est ainsi que tous les actants dans le récit, patriotes ou loyaux, sont des âmes nobles dont la sincérité ne fait aucun doute. La position patriote l'emporte, pourtant, du fait que les loyaux confondent l'Angleterre et l'administration locale corrompue ; en fait, c'est en faveur des idéaux britanniques véritables que les patriotes s'insurgent contre leurs oppresseurs.

Le piquant du drame, c'est que le jeune André est noble, beau et héroïque, sans doute digne de l'amour de Denise, mais seulement, comme elle, induit dans l'erreur en ce qui concerne la bonne façon de sauvegarder les droits du peuple. L'auteur déplore ainsi la guerre « fratricide » qui allait « transformer en ennemis des hommes de même origine et de même sang » (*EHR* : 7). Il n'y a pas de vilain naturel – il n'y a que des égarés qui se font victimes des bureaucrates malhonnêtes et intéressés. André, par exemple, s'est engagé professionnellement dans l'armée en raison de son talent militaire indéniable, et puisque « personne n'osait croire avec assurance à une insurrection [...] il arriva que des compatriotes durent porter des armes meurtrières contre des compatriotes » (*EHR* : 7). Les conflits entre l'amour et le devoir sont aiguisés du fait que tous les actants principaux semblent s'équivaloir en honneur.

Ce récit nous intéresse d'abord par la place prédominante donnée aux femmes – elles sont omniprésentes : l'aubergiste, Mme Rémillard, patriote et mère de Denise, la sœur d'Ambroise, la brave et patriotique Félicie, Denise elle-même, et aussi une foule de villageoises. Les femmes sont présentes à l'auberge, parmi les patriotes qui veulent la mort de l'espion André, et elles interviennent activement dans la discussion ; Mme Rémillard et Félicie font toutes les deux des discours patriotes publics, et la première fournit aux patriotes des fusils d'une cache dans sa cave. Lors de la bataille, les villageoises risquent leur vie en allant chercher les blessés qu'elles soignent dans un hôpital

improvisé. Elles se déclarent être « avec [leurs] hommes jusqu'à la mort » (*EHR* : 31), et Félicie va même jusqu'à déclarer que

s'il manque des hommes, les femmes prendront leur place ! En tout cas, nous serons là. Nous chargerons les fusils, nous fondrons des balles, nous prendrons soin des blessés. Et si nos hommes tombent trop dru, nous relèverons leurs fusils et à notre tour nous défendrons nos droits et nos libertés ! (*EHR* : 32)

Le choix entre l'amour et le devoir qui retombe sur la femme met en jeu non seulement la vie intime de la famille mais, par l'équivalence établie entre la famille et la nation, devient également un choix fatal sur lequel repose l'avenir du pays. Un premier différend entre Ambroise et Denise surgit quand ce dernier place son devoir patriotique au-dessus de son amour pour elle et s'engage dans le conflit malgré les désirs exprimés de Denise qui, elle, ne comprend pas l'intime connexion entre la nation et l'individu. Elle accuse Ambroise et les patriotes d'un fanatisme qui tourne autour des « grands mots » de Dieu, Patrie, Famille et Devoir. Ambroise réplique :

— Entendons-nous ! Ces grands mots que vous nous reprochez nous les disons et les écrivons, mais non pour nous avec le dessein de flatter nos oreilles sensibles, puisque nous les avons pour nous et les ressentons ; nous les disons et les écrivons pour les communiquer à ceux-là qui ne les ressentent pas et qui oublient qu'ils ont des devoirs à rendre à leur pays qui leur a donné la vie... à vous Denise, par exemple ! Si vous appelez grands mots par ironie, la famille, la race, la patrie, avouez qu'il ne sert de rien de vouloir être un peuple ! L'unique et vraie liberté est là : détruisez la famille et la patrie, que reste-t-il ? (*EHR* : 22)

La sœur d'Ambroise, Félicie, n'est pas moins patriote ardente que son frère. Dans un long discours enflammé, elle tente de ramener Denise à la vérité, à savoir que le pays et le peuple sont véritablement menacés par les ennemis qui poussent « un cri de mort contre notre race » : « Et si l'on t'insultait à ta face, tu

frapperais l'insulteur ! Alors, que ne frappes-tu ? Car on t'insulte en insultant ta famille, ta nationalité, ta langue, ta foi, et tu as trop de cœur pour subir l'affront sans le relever, dis, Denise, dis ! » (EHR : 29).

Le devoir envers le pays doit l'emporter sur l'amour : Ambroise « aimait mieux perdre l'amour d'une femme exquise entre toutes que l'honneur de sa nationalité » ; et Félicie « préférerait voir son frère prendre les armes pour soutenir et défendre une cause qu'elle regardait comme sacrée, que le voir désertier pour regagner le cœur d'une femme » (EHR : 25). Mais si l'amour doit céder devant la patrie, c'est dans la mesure où la patrie, fondée sur la race, est garante de l'amour qui tend vers la création de la famille. Même en s'étonnant que l'amour de la patrie puisse et doive passer avant l'autre, Denise « ne pouvait plus nier qu'il y avait véritablement "un amour du pays" au cœur de cette race qui était la sienne ! Car, autrement, pourrait-il exister un amour du foyer et de la famille, s'il n'était pas d'amour de la patrie ?... » (EHR : 34-35).

Pourtant, Denise vacillera longtemps entre les deux hommes, les deux amours et les deux devoirs. Ayant réussi à se donner la charge de garder André prisonnier dans le dessein de le libérer, elle se trouve devant le dilemme d'avoir donné son mot d'honneur aux amis et patriotes qui lui ont livré le prisonnier. André se sent trahi par son refus de le libérer et lui explique que la majorité des Canadiens pensent comme les loyaux – ce n'est qu'à Saint-Denis et à Saint-Charles que les rebelles sont nombreux. Denise réplique :

Oh ! ne me parle pas ainsi ! [...] Il est impossible que j'aie deux pays, deux races auxquelles j'appartienne également, et il ne se peut pas que j'aie deux devoirs également justes à remplir envers deux partis. André, je n'ai qu'un seul devoir qui me commande en ce moment : celui de te surveiller, de te garder ici, de te protéger ! Tu dis que je t'ai menti ? C'est faux, et tu m'accuses à tort ! Car je t'aime, et t'aimant je te garde ! Car si je coupe tes liens, car si tu sors de cette maison, des patriotes te verront et tu seras massacré ! Je t'aime et te garde !

Moi vivante, je te le jure, nul ne touchera à un cheveu de ta tête ! (EHR : 37)

La réponse d'André le range du côté d'Ambroise quant aux priorités que se doivent les nobles cœurs : comment pourra-t-il vivre, même avec elle, « avec la honte de n'avoir pas fait mon devoir ? Non, non, j'aime mieux mourir de suite ! » (EHR : 37). Le dernier geste de Denise, qui sauve la vie d'Ambroise sur le champ de bataille, renferme alors une contradiction fondamentale. Ayant enfin compris sa propre trahison et sa lâcheté, elle veut expier son péché en allant « se jeter sous leurs glaives [des ennemis] et mourir avec les autres ! » (EHR : 53). Mais ce geste moins héroïque que désespéré est interrompu par la vue d'Ambroise mourant. Si la conversion de Denise est basée sur les convictions et les raisonnements patriotes que lui transmettent ses proches, le geste final lui-même – le meurtre d'André pour sauver la vie d'Ambroise – semble toujours motivé d'abord par l'amour.

Les femmes sont-elles donc incapables de remplir un devoir patriotique qui ne soit pas subsumé par un attachement sentimental ? Si c'est le devoir qui doit l'emporter dans le cœur de l'homme, c'est en effet par l'amour que la femme fait son devoir et devient patriote : commentant la scène où devant des regards admirateurs – « qu'elle était splendide ainsi ! » – Denise, en véritable piété, tenait « serré sur elle le lourd corps d'Ambroise Coupal », le narrateur déclare :

La fille de la race s'était réveillée, retrouvée ! Le sang n'avait pu résister plus longtemps à l'appel du sang ! Le cœur, l'âme et l'esprit avaient rompu les chaînes de l'esclavage, ils s'étaient dégagés des pièges de l'erreur ! Implacable, la Canadienne se dressait devant l'ennemi ! La Patriote levait hardiment la tête ! Elle demeurait là farouche, flamboyante... (EHR : 54)

L'amour constitue donc le domaine propre du devoir féminin, comme le patriotisme est celui de l'homme. Si c'est par l'amour que la femme est amenée à prendre position ou à poser un geste patriotique ou héroïque, cela n'est pas pour amoindrir ou dénigrer ce geste, mais pour le faire surgir à sa place, dans la

sphère domestique et intime qui est la sienne. Dans le cas extrême que représente le coup mortel tiré par Denise sur le champ de bataille, ce geste est motivé et justifié par l'amour qui est l'arène dans laquelle elle peut exprimer son patriotisme. C'est par le choix de l'homme que la femme peut exprimer son devoir patriotique.

Il est aussi à remarquer que Denise détient un pouvoir de vie et de mort sur les hommes qu'elle aime et qui l'aiment. L'importance donnée dans le récit aux tergiversations de son cœur, autour desquelles tourne toute l'intrigue, souligne que le domaine de l'amour est d'une importance égale, voire supérieure à celui du devoir masculin. Le sort des hommes se trouve directement dépendant des choix faits par la femme qui, elle, porte un plus lourd fardeau : en se vouant à son devoir patriotique – de quelque côté que celui-ci se penche –, l'homme n'a qu'une seule responsabilité ; l'amour de la femme, pourtant, la lie non seulement à un homme en tant qu'individu, mais à travers lui, à un clan, à une idéologie et par extension à un pays. Si « qui prend mari prend pays », la femme est alors contrainte à exprimer son patriotisme par un choix où les deux sont intimement liés et, parfois, tragiquement opposés.

## LA REBELLE À SON SEXE

C'est à Féron que revient l'honneur d'avoir créé l'un des deux protagonistes féminins dans tout le corpus à être gouvernés par les mêmes faiblesses de caractère qui motivent les actions néfastes des hommes ; dominée par l'intérêt personnel, en l'occurrence la vengeance amoureuse, « l'héroïne » de *L'aveugle de Saint-Eustache* (1924<sup>1</sup>) est d'une stature rare<sup>2</sup>.

---

1. Les renvois à *L'aveugle de Saint-Eustache* seront désormais indiqués par la mention ASE, suivie du numéro de la page.

2. Kwanita, l'un des personnages dans *Les amants de 1837*, manifestera les mêmes tendances, mais elle est d'un caractère infiniment plus attachant et surtout plus naïf qu'Olive (voir ici, chapitre III, p. 332 et suiv.).

Le roman met en scène une aventure mélodramatique qui se déroule au moment de la bataille de Saint-Eustache. Le père Marin, aveugle, vit humblement mais heureusement avec ses deux fils et sa petite-fille adorée, Louissette, orpheline de sa fille. À cette famille brave et honnête, le récit oppose celle de Simon Bourgeois, riche commerçant bureaucrate. Son fils Félix, ambitieux et fat, est capitaine dans les troupes britanniques et sa fille Olive est une beauté hautaine dont il est dit qu'elle aime à se faire craindre et qui, déjà à l'âge de 24 ans, est une femme dangereuse. Elle méprise les paysans et convoite le pouvoir. Albert Guillemain, le prétendant de Louissette, a renoncé à une profession libérale pour se consacrer au métier de cultivateur. Aux nouvelles de la révolte qui se prépare, il s'enrôle comme volontaire sous Chénier afin de faire son devoir.

Au début du récit, le chef patriote docteur Chénier convainc les fils Marin de se joindre à la cause. À la suite de cette entrevue, Olive et Félix Bourgeois rendent visite aux Marin pour leur annoncer que Chénier sera arrêté et qu'ils doivent éviter tout contact avec lui. Ils offrent deux mille « piastres » pour trahir le chef, que la famille refuse, bien sûr.

À l'auberge de maître Moulin, lieu de rencontre des patriotes, trois bons vivants, la Vrille et ses copains, s'arrosent. La Vrille annonce qu'il s'est fait payer pour trouver Chénier. Au lieu de s'exécuter, les trois complotent un tour aux agents du gouvernement et leur racontent que Chénier va justement arriver dans l'auberge ; or, malheureusement, la fiction se réalise, mais les patriotes l'emportent dans la bagarre qui s'ensuit. Surgit ensuite le père Marin pour annoncer que Louissette s'est fait enlever de chez lui par des inconnus. La suite du récit tourne autour des tentatives de retrouver Louissette, qui sera sauvée et reprise de nombreuses fois.

Il s'avère que c'est Olive, avec l'aide du vilain Thomas, qui a arrangé l'enlèvement de Louissette pour se venger de son ancien amant, l'Américain Andrew Jackson qui sympathise avec la cause rebelle, mais qui est aussi amoureux d'Olive. Elle lui a rendu le sentiment. Toutefois, croyant faussement que Jackson

préfère Louissette, elle renonce à lui en faveur d'Albert, patriote et amoureux de Louissette qui, lui, ne veut pas de la hautaine bureaucrate. Une « haine » mutuelle s'est alors instaurée entre Jackson et elle : chez lui, parce qu'Olive a renoncé à sa promesse, chez elle, parce qu'elle croit que Jackson ne l'aime plus. En enlevant Louissette, Olive veut offrir la jeune fille à son frère et à ses compagnons afin qu'ils la déflorent. La suite de l'intrigue tourne autour des tentatives de Jackson, Albert, la Vrille et ses copains pour retrouver Louissette, et des efforts d'Olive et son agent Thomas pour la leur dérober.

L'intrigue permet, d'une part, de raconter les événements de Saint-Eustache et, d'autre part, d'exploiter le conflit entre l'amour et la haine ou, plus précisément, de constater combien les deux sentiments se ressemblent. À ce titre, le personnage clé est la belle Olive, rebelle non pas dans le sens politique, mais plutôt aux normes de son sexe.

En dépit de son intérêt pour le contexte historique, le narrateur, que nous pouvons sans exagération assimiler à l'auteur, se protège contre la nécessité d'une trop grande exactitude historique :

Laissons à l'historien le soin d'établir les faits avec l'érudition qu'il possède, de les commenter selon les opinions qu'il a acquises, les condamner ou les exalter. Quant à nous, notre seul but est de citer, en y mêlant quelques drames secondaires, l'un des plus puissants épisodes de notre Histoire (ASE : 36).

Le récit souligne l'héroïsme de Chénier, mort sur le champ de bataille et, en même temps, la faute commise à Saint-Eustache par les patriotes. La foule, voulant se venger des « traîtres » Bourgeois, met le feu à leur maison. Dans un dialogue imaginaire, le vieil aveugle demande à Dieu si cette destruction suit sa volonté ou si les patriotes et villageois se sont trompés, bien que leurs souffrances puissent les excuser. Dieu semble lui répondre que même s'Il aimait Bourgeois au même titre que ses autres enfants, celui-ci « s'est attiré justement le malheur qui lui arrive » (ASE : 33). Mais les patriotes sont tout de même pris de remords,

et tentent ensuite de limiter les dégâts. L'erreur que fut l'incendie de la maison Bourgeois va entraîner à son tour les représailles, car c'est Félix Bourgeois, capitaine sous Colborne, qui va ordonner l'incendie de Saint-Eustache afin de se venger personnellement des villageois. C'est encore une illustration du lien entre la haine et l'amour qui semble motiver la plus grande partie des actions partisans dans ce récit.

L'histoire prend soin, pourtant, de distinguer entre la masse des villageois et les patriotes, notamment Chénier et les personnages principaux, ainsi que Jackson, qui est partisan de la cause. Ces derniers essaient d'éviter l'incendie, mais demeurent impuissants contre la foule enflammée ; finalement, ce ne sont pas les patriotes qui s'étaient trompés, mais la masse. Sur les raisons de la défaite à Saint-Eustache, il n'y a aucune ambiguïté. À l'absence généralisée de munitions et d'hommes d'expérience militaire s'ajoutent l'inaptitude militaire et la lâcheté d'Amury Girod qui s'est enfui en pleine bataille au vu et au su des troupes : « On peut dire que toute la faute revenait à Girod : car c'est lui qui avait décidé et ordonné. Son incapacité se révélait au premier coup de clairon, sa lâcheté naîtrait au second coup ! » (*ASE* : 68-69).

Il n'y a pas à proprement parler de « femme patriote » dans le roman, à l'exception près de la femme du docteur Chénier, figurante à laquelle on reviendra. Louissette, sœur d'un patriote et amante d'un autre, ne joue que le rôle de victime du rapt qui forme le nœud de l'intrigue. Elle passe la plupart du temps du récit comme captive du repoussant et vil Thomas, dont les projets de viol sont constamment interrompus au moment critique par l'arrivée de l'un ou l'autre des personnages ; elle fait preuve néanmoins de courage et d'astuce en réussissant à la fin son propre salut. À la conclusion du récit, Louissette et son amant Albert trouvent la mort ensemble aux mains de Félix lors de la bataille de Saint-Eustache ; dans sa qualité de soldat britannique, Félix essaie de négocier la liberté de Jackson et de ses amis en échange de celle de Louissette, mais celle-ci déclare qu'elle aimerait mieux mourir, ce sur quoi le méchant Félix tue les deux amants.

Olive est incontestablement le personnage le plus complexe, le mieux développé et le plus intéressant de l'histoire. À la fois belle et méchante, elle incarne toutes les contradictions entre la haine et l'amour qui motivent l'intrigue. Malgré sa méchanceté quelque peu invraisemblable par son excès, il est bientôt clair – du fait que l'honorable Jackson, héros du récit, est pris d'amour pour elle – qu'elle n'est pas entièrement sans qualités. Olive fait figure de femme virile : experte en équitation, elle sait dompter chevaux et hommes par sa cravache qu'elle manipule avec une finesse cruelle. Intelligente, elle comprend les combines de ses ennemis, mais est aveugle en ce qui concerne la vérité du cœur de Jackson et du sien propre. C'est une femme active qui sait commander les hommes, y compris son frère et son père. Fièrre et téméraire, elle ne se laisse apprivoiser que par Jackson.

Or, il est clair qu'en dépit de ses activités politiques et de son implication dans le complot contre Chénier, comme maintes femmes dans les récits des rébellions, Olive n'est entraînée dans les affaires politiques que par son cœur ; sa haine et sa vengeance sont toutes personnelles :

Ô toi, Guillemain, qui as méprisé mon amour... Toi, Jackson, qui m'as humiliée ! Vous tous, incendiaires [de sa maison], rebelles, prenez garde ! De même que vous avez brisé par l'amour et la haine, par l'amour et la haine vous serez brisés ! Vous avez détruit par le feu, par le feu vous serez détruits à votre tour ! Dent pour dent, œil pour œil ! (ASE : 47)

L'amour de Jackson pour Olive laisse entendre que sa méchanceté n'est que superficielle : le narrateur explique le « vilain caractère » de cette femme, si « grande, élancée, élégante, hautaine un peu, mais si charmante quand elle voulait, si distinguée » (ASE : 30), par une éducation privée de mère : la jeune orpheline avait été élevée par un père qui ne s'en occupait pas de près, et si Jackson l'aimait toujours, c'est qu'elle avait « un cœur et une âme qu'on pouvait encore redresser » (ASE : 30). Le récit fait explicitement cas des contradictions que renferme le caractère de la jeune fille :

Quelle volte-face si soudaine surgissait du fond de cette âme mystérieuse ! Quels revirements dans sa mentalité peut-être malade ! De quels contraires cette nature fragile, parfois si énergique et si indomptable, se trouvait pétrie ! L'analyse la plus subtile ne parviendrait pas à défricher le formidable mélange des sentiments et des pensées de cette nature presque phénoménale [...] : elle aime [Jackson], et elle clame qu'elle [le] hait ! Elle n'aime pas [Albert] et s'imagine qu'elle [l']aime ! [...] Et elle est jalouse : de l'un, de l'autre, de tout ! Elle se dit outragée, et elle jure de se venger [...] coûte que coûte ! Et pourtant, quand l'heure est venue elle hésite, elle recule... Elle a vu Louissette presque sous la griffe et la dent de Thomas, elle a deviné les désirs mauvais du satyre, et la vengeance était là toute à sa portée ! Pourtant cette divination l'a épouvantée ; ces désirs de Thomas l'ont horrifiée ! (ASE : 59)

L'explication ultime des mystères d'Olive se trouve dans sa nature féminine ; c'est une femme exceptionnelle, bien sûr, mais une femme tout de même. Jackson, avec le lecteur, se demande à quoi tient son amour inexplicable pour cette « fille rebelle, aux contrastes si étonnants, aux impulsions si diverses, intrépide, fouguese, et en même temps si sensible » :

Parfois elle rugissait et s'apprêtait à mordre ; puis, tout à coup, elle frissonnait de crainte et son verbe haut et impérieux devenait un balbutiement ! Elle méditait les plus sinistres projets de vengeance, et soudain sa rage et sa fougue tombaient au choc d'une émotion douce ! Olive était femme, et la fragilité de sa personne se mariait à la fragilité de ses projets et de ses décisions. Sa nature l'induisait vers la soumission, vers la possibilité, mais si le souffle de son tempérament impulsif soufflait sur sa pensée, elle se révoltait, se cabrait, mais c'était toujours pour rentrer, tôt ou tard, dans sa propre nature (ASE : 62).

Or, comme ces maintes indications le prédisent, Olive subira finalement une conversion en faveur de l'amour. Elle arrive trop tard sur la scène pour empêcher son frère d'exécuter Louissette et Albert, mais quand ses interventions auprès de son frère ne détournent pas celui-ci de son projet meurtrier à l'endroit de

Jackson, elle s'interpose entre les deux hommes. Surgit subitement l'aveugle de Saint-Eustache, le père Marin, venu venger ses enfants et son pays. Armé d'une barre de fer, il s'avance vers les troupes qui ne tardent pas à tirer sur lui, mais sans effet. Épouvantés, les soldats fuient devant les coups meurtriers de l'aveugle. Toutefois, Félix le frappe à la tête avec son sabre et s'apprête à ordonner la mort non seulement de Jackson, mais aussi de sa propre sœur. Cependant, l'aveugle abattu se relève de nouveau, la barre de fer aux mains :

Puis, rapide comme la foudre, et comme s'il eût été guidé par une main surnaturelle, il avait asséné [...] un rude coup sur la tête du capitaine.

Et, cadavre, il avait roulé sur le cadavre de son ennemi. L'aveugle avait vengé ses enfants... il avait vengé sa Patrie !  
(ASE : 76)

Et Olive et Jackson s'en vont, sur « un coursier lancé au galop [qui les] emporte, dans les bras l'un de l'autre, vers l'amour, vers le bonheur » (ASE : 76).

Le roman fait brièvement mention du conflit obligatoire entre l'amour et le devoir par l'apparition de la femme du docteur Chénier. L'abbé Paquin essaie de convaincre Chénier de renoncer à la cause devant sa défaite certaine, puisque tout le peuple ne se soulève pas, seulement une petite minorité. La faiblesse militaire des patriotes les condamne d'avance, et c'est la certitude de l'échec (plutôt qu'une prise de position antipatriote) qui fait que l'abbé veut détourner Chénier de l'affrontement militaire. Son dernier raisonnement oppose le devoir patriotique au devoir familial et trouve que c'est le deuxième qui l'emporte : le curé prétend que sa vie, que Chénier veut risquer pour une cause perdue, ne lui appartient pas et que les premiers de ses devoirs souverains sont ceux envers Dieu et sa famille à qui, en tant que chef, il doit aide et protection. Chénier est gravement atteint par ces paroles qui avaient « frappé juste » (ASE : 40), et dont il conclut que « [d]eux devoirs également sacrés [l]e réclament à la fois » (ASE : 40). Devant ce dilemme, il s'en remet à l'opinion de

sa femme, par la « bouche pure » de qui parlera Dieu (ASE : 40). Avec le courage de la femme qui « surpasse souvent celui de l'homme », elle répond : « Le premier, mon Jean aimé, ton premier devoir... c'est celui qu'exige la Patrie ! » (ASE : 40), sur quoi Chénier s'exclame : « Vous avez entendu, messire, la voix de Dieu vient de se faire entendre par la bouche de ma femme ! — *Fiat voluntas Dei!*... murmura l'abbé Paquin en se levant pour se retirer » (ASE : 40).

L'opposition entre l'amour et la haine rejoint finalement celle entre le devoir et l'amour dans la mesure où chacun fait s'opposer les sphères publique et privée. C'est ainsi que les actions politiques d'Olive sont entièrement motivées par ses sentiments personnels, en l'occurrence, la haine et la vengeance, tout comme l'action militaire – l'incendie de Saint-Eustache – est la conséquence d'un acte de vengeance personnelle du fils Bourgeois.

Le récit dénonce donc sans ambiguïté les motivations personnelles, et semble suggérer que sans cela, les rébellions n'auraient pas pris une tournure si tragique, ou bien n'auraient pas eu lieu. Les esprits et émotions échauffés par intérêt personnel plutôt que par dévouement patriotique amènent les gens à agir contre la raison et contre l'intérêt du pays. Tout en vantant le courage de Chénier, le récit rend évident que le résultat désastreux de ses convictions était tout à fait prévisible.

Si la famille Bourgeois est clairement la source du mal, le rôle d'Olive est en partie excusé par sa condition de « femme », chez qui l'intérêt personnel est moins une faute qu'une qualité innée. Et pourtant, son influence sur les hommes qu'elle commande contre nature mène à des résultats néfastes. Sa conversion la sauve enfin d'une condamnation totale, mais il est significatif qu'en s'alliant avec Jackson, l'étranger, elle maintient son excentricité par rapport au peuple auquel elle ne s'était jamais identifiée. Sa conversion est moins politique que personnelle, en faveur de l'amour.

C'est chez l'aveugle, *deus ex machina* touché de pouvoirs surnaturels, que se nouent finalement, et dans leurs justes pro-

portions, l'amour de la famille et de la patrie, et la haine des ennemis des deux. Son dernier acte de vengeance inclut famille et pays sans distinction, là où chez les autres, les devoirs et les sentiments les opposent.

### LA REBELLE POLITISÉE

*Les habits rouges* de Robert de Roquebrune<sup>1</sup> (1923<sup>2</sup>) est l'un des rares récits de la période prémoderne à proposer un personnage principal féminin mû par une conviction patriotique tout à fait indépendante et indifférente à toute considération amoureuse. L'histoire se déroule à l'époque de la bataille de Saint-Denis. Maître Cormier est un patriote et vieil ami du seigneur Thavenet de Saint-Mathieu, ce dernier malheureusement d'allégeance loyale. Jérôme, le fils de Thavenet, s'appête à s'enrôler dans les forces britanniques, au grand dam de Cormier, tandis que sa sœur, Henriette, est fervente patriote. Les enfants Thavenet sont liés par leur père à la société britannique : Jérôme est amoureux de la fille du général Colborne, sentiment qui le met en rivalité avec son ami canadien-français Armontgorry qui, lui, est déjà soldat dans l'armée du gouvernement. Henriette, la fille de Thavenet, est aimée d'abord par le patriote anglais Brown (qui s'avérera lâche à la fin), et plus tard par le lieutenant Fenwick, militaire dans l'armée britannique. Ce réseau d'attachements « inter-raciaux » amène le vieux maître Cormier à souhaiter que

---

1. Dans le paratexte à l'édition de 1978, on lit : « Né en 1889, Robert de Roquebrune a vécu au vieux manoir de l'Assomption où les us et coutumes de l'ancienne aristocratie seigneuriale de chez nous étaient encore à l'honneur. Après des études au Mont Saint-Louis de Montréal, il s'inscrit à la Sorbonne puis au Collège de France. Directeur des archives canadiennes à Paris durant de longues années, Robert de Roquebrune s'applique à scruter les archives françaises afin d'y relever tous les indices susceptibles de mieux faire connaître les origines de notre histoire. *Les habits rouges*, roman paru en 1923, a marqué les débuts de la carrière littéraire de l'auteur. »

2. Les renvois aux *Habits rouges* seront désormais indiqués par la mention *HR*, suivie du numéro de la page.

« ces Anglais se marient donc entre eux et laissent tranquilles nos enfants » (*HR* : 26). Et le narrateur d'excuser son attitude :

C'était une des colères du vieillard que les mariages entre Anglais et Canadiens français. Il considérait ces unions comme des mésalliances et les descendants comme une race illégitime, race intermédiaire qui venait s'interposer entre les deux peuples ennemis (*HR* : 26).

Cependant, les « mésalliances » ne sont pas qu'amoureuses. Bien que fier de son statut militaire, Armontgorry est troublé par sa double condition de Canadien français et d'habit rouge. Le conflit atteint un point critique quand Jérôme et lui sont pris dans une bagarre entre les Fils de la liberté et le Doric Club où, motivés par l'instinct qui demande de protéger les leurs, ils s'engagent spontanément du côté patriote. Malheureusement pour Armontgorry, les habits rouges arrivent pour mâter la lutte, avec à leur tête le lieutenant Fenwick. Armontgorry, qui se battait contre les forces britanniques en plein habit rouge, est passible de cour martiale. Jérôme explique à sa sœur qu'il est amoureux de Lilian Colborne, et donc qu'en plus de ne pas partager les « opinions violentes des agitateurs », il a des « sympathies anglaises ». Mais il s'est battu parce qu'il s'agissait de défendre ses frères : « On devient rebelle quand les siens sont en cause. Armontgorry et moi nous acceptons le combat pour la défense des nôtres. Et sois sûre que nous saurons soutenir cette guerre jusqu'à la fin, quelle qu'elle soit » (*HR* : 71).

L'action principale concerne les tentatives d'Henriette de renseigner les troupes à Saint-Denis au sujet de l'arrivée des habits rouges qui sont armés d'un canon. Incontestablement héroïne patriote, elle réussit à tromper le colonel Whetherall, qui lui donne un laissez-passer, et elle accomplit sa mission. Henriette est donc présente à Saint-Denis et suit les patriotes à Saint-Charles où elle devient infirmière et participe activement au combat. Elle est témoin de la mort de Fenwick, pour qui elle avait découvert un amour non déclaré. Armontgorry, qui a

déserté définitivement son habit rouge pour s'engager avec les patriotes, sera exécuté à la fin.

Malgré le chassé-croisé de sentiments, le récit ne reprend pas le drame cornélien dans la mesure où les événements interviennent pour empêcher l'amour de se réaliser entre les jeunes gens. Henriette, qui ne reconnaît pas son amour pour Fenwick, ne ressent aucun tiraillement entre le devoir et l'amour. Ce n'est qu'à la dernière page du récit, quand elle apprend sa mort, qu'elle se rend compte de ce que le lecteur savait déjà, qu'elle avait aimé le lieutenant britannique. Quant aux amours entre Lilian Colborne et ses deux prétendants canadiens, une dernière lettre adressée par Lilian à Henriette nous apprend la mort d'Armontgorry et l'exil de Jérôme. Ni l'une ni l'autre de ces « mésalliances » ne sont à la source de l'intrigue, qui met plutôt en lumière l'héroïsme militaire d'Henriette. Or, si le récit évite d'engager la thématique sur cette voie, une certaine neutralité narrative laisse entendre que toutes les jeunes personnes sont courageuses, honorables et dignes l'une de l'autre. Fenwick est un gentilhomme parfait, mû uniquement par son devoir professionnel, sans la moindre trace de haine ou de mépris pour les Canadiens.

C'est l'importance donnée au rôle d'Henriette, contre toute vraisemblance historique, qui prête au récit son originalité dans le corpus. Sans affirmer que le but du roman serait de favoriser la réhabilitation de l'implication féminine dans les rébellions, il faut pourtant noter que c'est le seul cas de la période prémoderne où l'héroïne entretient des convictions politiques indépendantes et accomplit des actions militaires importantes. Il n'y a aucune trace chez cette patriote fervente d'une confusion entre les devoirs familiaux, amoureux et patriotiques, aucune indication qu'elle est gouvernée par ses émotions et sentiments plutôt que par ses convictions et son intelligence ; en fait, il n'y a aucune référence à son sexe, en dépit de son implication directe et active dans la politique et dans les batailles. Elle a un caractère plus fort que son frère, qui hésite à s'enrôler dans l'armée anglaise à cause de l'opposition de sa sœur.

Selon Brown, un Anglais dévoué à la cause patriote, mais qui s'avérera lâche, Henriette est « une *patriote* enthousiaste. C'est même elle qui est mon meilleur auxiliaire dans la vallée du Richelieu. Elle a voué un culte fervent à Papineau. Elle lit *Le Canadien* et *L'Ami du peuple*. Elle propage nos idées dans la région mieux que moi-même » (*HR* : 25). C'est Brown qui invitera Henriette à assister à une réunion patriote ; Papineau lui-même est présent, mais ses paroles sont décevantes. L'arrivée d'une femme dans le groupe change l'atmosphère ; Papineau en est affecté : « Sa déclamation devint lyrique. Il vitupéra l'Angleterre en termes magnifiques et non exempts d'éloquence » (*HR* : 63). Henriette partage avec « beaucoup de ses compatriotes » une « profonde vénération » pour ce « sauveur de la patrie » : « Elle le trouvait vertueux et héroïque. La dignité de sa vie privée, le courage de sa vie parlementaire lui plaisaient et l'enthousiasmaient. Elle voyait dans cet homme, un héros national » (*HR* : 63). Mais en se détachant de sa belle voix pour « écouter le sens de son discours », elle commence à s'ennuyer :

Les phrases sur la future république canadienne et les lieux communs patriotiques lui parurent un peu vides. Elle trouva quelque boursoufflure aux idées et on ne savait quelle vacuité déconcertante. Cependant, la péroraison fut d'un si bel élan oratoire qu'elle ne put s'empêcher de l'applaudir. Papineau sourit, la remercia d'un salut et alla s'asseoir au fond du salon, dans l'ombre. Il avait terminé et était fatigué comme un acteur qui vient de jouer sa grande scène (*HR* : 63-64).

Or, cette condamnation d'un certain manque de profondeur dans les idées de Papineau, recouvert d'une rhétorique plus soignée de la forme que du fond, est sans doute un reflet du jugement du romancier. Pourtant, attribué à Henriette, dont la passion patriote ne fléchit pas devant la déception, ce jugement lui attire une indéniable indépendance intellectuelle et patriote ; sa conviction politique est indifférente au discours de Papineau, au charme et à la séduction pratiqués par les orateurs patriotes. En dépit de sa déception, elle sort de la réunion non moins fervente patriote.

Henriette réussit à se rendre à Saint-Denis avec l'aide du vieux patriote Cormier et grâce à l'astuce qui lui procure un laissez-passer de Wetherall. Elle s'y couche et se réveille en pleine bataille ; bientôt, c'est la victoire des patriotes. Les troupes s'en vont pour renforcer Saint-Charles, et Henriette les accompagne pour soigner les blessés dans la maison Debartzch aménagée en château fort, où c'est Brown qui commande les volontaires<sup>1</sup> : « Réfugiée dans un coin de la chambre, Henriette regardait le combat. Une volupté étrange lui faisait battre le cœur. Elle eut voulu saisir un fusil et tirer elle aussi. Des souvenirs héroïques la hantèrent » (HR : 111). Or, l'occasion se présentera : elle est en train d'aider à charger les fusils quand elle voit passer un homme qui fuit ; elle reconnaît Brown, tire sur lui et le blesse, mais il réussit à s'évader. La bataille terminée, Henriette bénéficiera de la protection de Gosford qui lui garantit sa liberté.

Tandis qu'Henriette incarne sans faille le dévouement patriotique et les actions héroïques qui sont normalement le domaine de l'homme, c'est Cotineau, servant de Cormier, qui représente le mieux les valeurs domestiques. Dévoué à son vieux maître célibataire, Cotineau milite contre l'implication des siens dans l'action rebelle pour protéger la vie de son maître ainsi que sa sécurité personnelle. Cotineau remplit le rôle traditionnellement réservé à la femme en plaçant la sécurité domestique au-dessus de l'honneur du pays : entraîné dans la bataille par fidélité à Cormier, il tuera Fenwick pour se venger de la mort de son maître. C'est encore une fois la vengeance personnelle qui se mêle à la lutte et produit la tragédie – Fenwick n'était pas l'auteur de la mort de Cormier, mais il paie le prix de la vengeance personnelle

---

1. Papineau nomma Thomas Storrow Brown général des forces patriotes à Saint-Charles : « Mais en réalité il n'avait pas l'étoffe d'un chef : il lui manquait le sens de l'organisation et il ne savait pas inspirer ses hommes. Tout cela ne l'empêcha pas de voguer dans l'allégresse et d'être sûr de la victoire. Toutefois, le 25 novembre, le combat contre les troupes gouvernementales dirigées par George Augustus Wetherall étant à peine commencé, Brown partit à la recherche de renforts et disparut sans gloire du champ de bataille » (Fernand Ouellet, « Thomas Storrow Brown », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*).

de Cotineau en sa qualité de soldat britannique. Cotineau, lui, n'est pas proprement dit un patriote ; tout comme Armontgorry et Jérôme, c'est un Canadien français qui lutte en faveur des siens et, comme la femme traditionnelle, son groupe de référence est restreint à la sphère domestique.

Le petit roman de Roquebrune est unique sous plusieurs aspects, et se lit comme un véritable anachronisme de l'époque à laquelle il ne semble pas appartenir. Le détachement de la femme du joug de l'amour, ses opinions et gestes politiques fondés indépendamment des hommes et la désexuation des sphères publique et privée – non seulement par les actions d'Henriette, mais aussi par le rôle joué par le servent Cormier – donnent à ce récit une allure résolument plus moderne que celle de ses contemporains, ce qui explique sans doute sa longévité et sa réédition en 1978. Et c'est l'un des rares romans du corpus à pouvoir faire côtoyer avec plus ou moins de succès des faits et personnages historiques et des actions et personnages complètement inventés. Comme le dit l'auteur dans son « Avant-propos » :

Ayant fait de personnages tels que lord Gosford, le général Colborne, Papineau, etc., un usage rigoureusement romanesque, je crois bon de rappeler les libertés permises au genre. En tout cas, je n'ai fait agir ici les personnages vrais que d'après l'histoire et, si je leur ai prêté des sentiments, c'est que j'avais besoin que mes personnages eussent une âme et un cœur, fussent des hommes (*HR* : 9).

Le seul autre roman qui présente une héroïne de la trempe d'Henriette appartient proprement à la contemporanéité, mais nous permet de faire la transition vers cette période en raison de ses similarités avec le roman de Roquebrune. *Enfants de la Rébellion*<sup>1</sup> de Susanne Julien, paru en 1989<sup>2</sup>, est qualifié de

---

1. Les renvois aux *Enfants de la Rébellion* seront désormais indiqués par la mention *ER*, suivie du numéro de la page.

2. Bien que la première édition date de 1989, le roman a gagné le prix Cécile-Rouleau de l'ACELF en 1988. Julien est l'auteure de très nombreux récits et romans pour enfants et adolescents.

« roman historique pour adolescent(e)s ». Le roman met en scène Mijanou et Nicolas, deux adolescents jumeaux du XX<sup>e</sup> siècle, qui retrouvent dans le grenier de leur grand-mère des photos d'époque, un habit en étoffe du pays et « le journal intime et confidentiel par Marie-Rosalie-Églantine Cadet » (ER : 19), leur arrière-grand-mère. Ils décident de le subtiliser pour le lire. Les fragments de journal sont entrelacés avec la narration du quotidien des jumeaux et de leurs réactions au texte qu'ils sont en train de lire. Le roman a des buts pédagogiques manifestes, s'adressant à un public jeune qui, comme les deux protagonistes, connaît peu ou pas du tout l'épisode des rébellions.

Le journal de la jeune Rosalie débute le 2 février 1837. Elle aussi a un frère jumeau, Julien, et elle est passionnée par la politique ; tout « ce à quoi [elle] songe, c'est [sa] patrie », à la différence de ses collègues de couvent qui « ne pensent qu'aux travaux d'aiguille » (ER : 24). Elle vit dans une famille harmonieuse, dont le père est patriote et la mère « se contente de vivre dans son petit univers (sa maison, son mari, ses enfants). Ce qui arrive en dehors de cela, n'existe pas pour elle » (ER : 55). Le père laisse la liberté à sa fille de choisir son destin et son propre mari. Mais Rosalie se sent exclue des discussions politiques entre son père et son frère et aimerait avoir des éclaircissements sur la situation du pays, qu'elle a de la peine à comprendre : « Pourquoi n'aurais-je pas droit à des explications ? Parce que je suis une fille ? C'est une mauvaise excuse » (ER : 25). La mère pense également que la politique n'est pas une affaire de femmes et lui interdit de participer aux conversations des hommes à ce sujet. Pour Rosalie, la politique a un intérêt inhérent ; plus elle comprend la situation du pays, plus l'avenir lui semble menaçant : son frère et ses amis ne rêvent que du jour où les Canadiens dirigeront et gouverneront eux-mêmes le pays : « Mais, moi, ça m'effraie. Mon sang se glace dans mes veines quand je songe à ce qui pourrait arriver si les Anglais refusaient [les 92 Résolutions]. Oui, vraiment, j'ai peur... » (ER : 52).

Ses peurs ne l'empêchent pourtant pas de s'impliquer dans les événements. Elle prend part à l'assemblée des patriotes à

Saint-Ours ainsi qu'à celle de Saint-Charles, et elle participe activement à la bataille de Saint-Denis afin de secourir les blessés. Lors de la bataille, son courage est tellement impressionnant que l'un des insurgés s'exclame : « Allons, messieurs, soyons à la hauteur du courage de cette jeune fille et montrons-lui comment on se défend des envahisseurs » (*ER* : 94). À la fin de la journée, son frère lui avoue :

Petite sœur, tu as impressionné bien des hommes aujourd'hui. J'en ai entendu plusieurs passer des commentaires sur ta bravoure. Ils n'arrêtaient pas de se dire qu'ils devraient se montrer dignes de ton courage. L'un d'eux t'a même comparée à l'étoffe du pays. Il te trouve aussi solide et bien faite qu'elle. Il n'a pas tout à fait tort (*ER* : 97).

C'est pendant la bataille de Saint-Charles que Rosalie rencontre l'amour de sa vie, son « beau patriote » (*ER* : 113) – un homme blessé qu'elle soigne et met à l'abri, après avoir tiré « sur l'habit rouge qui fonçait sur [elle] » (*ER* : 103). À la suite de la défaite des patriotes, le père de Rosalie s'enfuit en exil et le frère est fait prisonnier. La mère sombre dans un état de mutisme et de confusion après ces malheureuses nouvelles.

C'est en visitant son frère en prison que Rosalie retrouve Laurent-Olivier, le « beau patriote ». Elle décide de rester à Montréal pour essayer de libérer son frère et son amoureux. À l'aide de la riche famille de l'avocat patriote, Théophile Goyette, où elle s'était fait employer comme gouvernante-éducatrice, elle réussit à délivrer sur caution les deux hommes. Entre-temps, le père rentre au pays dans un état de santé très précaire et il ne survivra pas. À la sortie de la prison, Laurent-Olivier épouse Rosalie, et ils vivront heureux jusqu'à la fin de leur vie.

Le récit souligne les actions héroïques de Rosalie sur le champ de bataille : mue autant par un sentiment patriotique que par égard pour son frère et ses amis patriotes, elle n'hésite pas à secourir les blessés et à défendre les patriotes à l'arme à feu. L'intrigue cornélienne est absolument absente, même si l'amour joue son rôle, car les personnages évoluent en un huis clos

canadien et patriote : aucun conflit n'intervient entre la défense de ses droits patriotiques, le devoir familial et l'amour romantique. On y retrouve le monde manichéen des bons et des mauvais, mais seul le « bon » côté canadien et patriote est mis en scène : l'ennemi est lointain et uniformément méchant, voire barbare, représenté par « le gouvernement », les soldats britanniques, les Canadiens chouayens et les gardes de la prison du Pied-du-Courant. Contrairement aux récits de l'époque précédente – qui ne manquent jamais de situer le conflit sur le plan domestique en soulignant la rupture des rapports intimes et sociaux que causent les conflits politiques –, dans cette histoire, Rosalie, sa famille, ses amis et son amant sont unis entre eux contre les autres qui constituent l'ennemi.

Cette façon de représenter les rébellions les caractérise sans l'ombre d'un doute comme une lutte des opprimés contre leurs oppresseurs, chaque côté s'alignant selon les appartenances raciales. Si Wolfred et Robert Nelson sont mentionnés, il n'y a aucune référence à leur ethnie. Si Rosalie et d'autres personnages peuvent subir des moments de doute, ce n'est aucunement au sujet de la justesse de la cause patriote, mais sur la façon de la gagner, surtout face aux inégalités militaires des forces de chaque côté. Les visées pédagogiques sont claires – les deux enfants du XX<sup>e</sup> siècle « savent qu'ils auront toujours un petit coin dans leur cœur consacré au souvenir de leurs héroïques ancêtres » (*ER* : 171). La représentation des événements se fait entièrement sous le signe de l'héroïsme et, somme toute, de la victoire. Selon la grand-mère qui fournit à Mijanou et Nicolas l'histoire ultérieure de Rosalie, « [c]e sont eux [les patriotes] qui ont ouvert le chemin pour faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui : une nation libre et débarrassée de tout joug colonialiste » (*ER* : 170). Aucune tragédie ne vient hanter la jeune génération à cause des rébellions : si les deux parents de Rosalie succombent à la suite des séquelles des rébellions – le père d'une blessure de guerre et la mère de son chagrin –, la jeune génération en sort aussi indemne que guérie de sa fougue révolutionnaire. Selon la grand-mère, après les rébellions, les « troubles ayant complètement

cessé, [Laurent-Olivier et Julien] ne se sont plus jamais occupés de faire de la politique active » (*ER* : 170).

Très proche dans ses articulations diégétiques du roman de Roquebrune, celui de Julien s'en distingue surtout par le triomphalisme de la « fin heureuse ». Là où les romans de la période de la *résistance* engagent la lutte contre l'opresseur sur le plan personnel, en dotant les personnages de relations intimes – positives et négatives – avec les membres de l'ethnie ou du parti opposé, le roman moderne, à l'instar des *Enfants de la Rébellion*, effectue plutôt la consolidation de la justesse de la lutte patriote. Les patriotes seront de plus en plus représentés comme des héros d'une société homogène dont les seuls membres légitimes sont des sympathisants patriotes ; les quelques exceptions penchent non pas vers l'inclusion de la différence politique, mais vers la conversion en faveur de la bonne cause. Les convictions idéologiques l'emporteront progressivement sur l'appartenance ethnique.

### CHAPITRE III

#### *La femme rebelle à l'époque des libertés individuelles*

La grande popularité du roman historique à l'époque contemporaine a produit de nombreux romans qui prennent la période des rébellions comme cadre de l'action. Plusieurs tendances se dessinent : le roman d'aventures et d'amour demeure prédominant et il continue la tradition précédente où l'intérêt romanesque tourne autour des relations amoureuses rendues problématiques par les événements politiques et militaires ; une deuxième tendance, nouvelle à l'époque moderne, est d'utiliser les rébellions comme arrière-plan pour présenter une fresque historique et sociale de l'époque ; la troisième tendance fait glisser le centre d'intérêt vers les éléments historiques eux-mêmes et fait passer l'amour et l'aventure au deuxième plan. Ici, la forme romanesque est carrément un véhicule pour une réflexion historique. Tous ces romans ont des ambitions plus ou moins « historisantes » qui varient selon le poids donné à l'intrigue romanesque, notamment amoureuse ; certains sont dotés de notes explicatives, de bibliographies et d'appendices concernant les événements racontés.

À partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la représentation des femmes se diversifiera pour inclure des personnages marginaux qui n'auraient pas pu faire figure d'héroïne aux époques précédentes. Surgissent, par exemple, l'Amérindienne, la Métisse, l'Irlandaise<sup>1</sup> et la servante, personnages encore moins

---

1. Dans *Mary, l'Irlandaise*, Maryse Rouy (2001) raconte les aventures d'une jeune orpheline irlandaise engagée dans une famille patriote.

bien documentés dans les sources historiques que ne le sont les Canadiennes « de souche ». Cet effort pour mieux représenter la diversité de la population canadienne correspond sans doute à une sensibilité accrue à la véracité historique : plutôt que de risquer des fictions qui contredisent les faits connus, le roman historique optera pour la mise en scène de personnages marginaux et d'actes moins héroïques afin, peut-être, de ne pas offenser la sensibilité des historiens et des lecteurs savants qui peuvent être impitoyables à l'égard des erreurs ou de la « mésinformation » historique véhiculée dans des romans historiques. Comme le dit Louise Simard<sup>1</sup> :

Longtemps relégué hors de la culture lettrée, méprisé par les critiques qui n'y voient que de la littérature de masse, le roman historique est généralement honni des historiens et des historiennes de profession qui lui reprochent sa facilité et n'y trouvent qu'une déformation de l'histoire (1993 : 69)<sup>2</sup>.

Nous n'en tenons pas compte dans la mesure où, en dehors d'une relation amoureuse avec un jeune patriote qui meurt, le personnage de Mary sert principalement de témoin de l'époque. Micheline Cambron en a fait l'analyse : « La relative extériorité de Mary par rapport à la société du Bas-Canada lui donne en quelque sorte statut d'historienne, elle accumule les informations, les trie, les vérifie, puis juge » (2003 : 69) Cette extériorité permet à l'auteure de « varier les voix et de complexifier le regard porté sur les êtres et les événements » (2003 : 69) – en comparaison, par exemple, avec *Le roman de Julie Papineau* (Micheline Lachance), qui, focalisé par le personnage de Julie, « infléchit la lecture des événements en un sens déterminé » (2003 : 69).

1. Auteure de *La route de Parramatta* (1998), roman sur les exilés des rébellions en Australie. Évoluant entièrement à l'extérieur du Canada et après les événements, l'action de ce roman ne touche pas notre étude.

2. Micheline Dumont en a fourni la preuve : dans un article publié dans *Le Devoir*, elle relève de nombreuses erreurs de fait dans des romans historiques québécois contemporains, dont ceux de Simard et de Lachance. Elle déclare que la mise en scène de personnages historiques dans le roman historique n'est qu'un leurre qui nous « donne l'illusion de nous faire connaître ces personnages » ; le roman historique serait « un piège qui dénature [la] réalité historique » ; « Comment faire pour s'y retrouver ? Qu'est-ce qui est "historique" ? Qu'est-ce qui est fictif ? » (2006 : B5).

La disponibilité actuelle des documents historiques dans les archives publiques – aussi lacunaires qu'elles puissent l'être – permet aux romanciers contemporains de mener des recherches poussées, de mieux reconstruire et de respecter les faits connus. L'Histoire guette, et la mise en scène de femmes héroïques et d'actions extravagantes risque de menacer la vraisemblance historique.

L'écriture de l'histoire des femmes revendiquée par le mouvement féministe doit faire face à une absence documentaire réelle : « En effet, la majorité des documents sur les femmes, envisagées collectivement, ne sont, en somme, que des témoignages indirects. Les principales intéressées n'ont guère laissé de traces dans les archives » (Dumont, 2001 : 26-27). Cette absence est d'autant plus perturbante pour la construction de l'histoire de la femme que la

constitution de la méthode historique, au tournant du [XIX<sup>e</sup>] siècle, en établissant le paradigme du document écrit et en imposant les critères de la science, allait faire disparaître les femmes encore plus fermement puisque les femmes n'avaient jamais été détentrices des hauts lieux de l'écriture et des théories scientifiques (2001 : 135).

Ensuite, « la nouvelle histoire » remet en question la possibilité même d'une reconstruction « véridique » du passé qui ne soit pas la narration d'une « intrigue » empreinte de l'idéologie et des situations sociale et politique de l'auteur<sup>1</sup>. À la notion

---

1. Pour situer « la nouvelle histoire », on peut remonter à l'école des Annales, surtout aux travaux de Fernand Braudel et, ensuite, souligner ceux de Paul Veyne, de Michel de Certeau, de Jacques Le Goff et de Pierre Nora. Il s'agit de faire une histoire des mentalités qui considère que les hauts événements historiques ne sont que des traces superficielles des mouvements qui problématisent une époque (voir Le Goff et Nora, 1974). En ce qui concerne les études littéraires, il s'agit d'une approche des textes littéraires inspirée par des principes foucauldien et développée notamment par Stephen Greenblatt (voir Gallagher et Greenblatt, 2000).

d'Histoire conçue comme l'analyse « objective » des causes et effets d'une suite d'événements bouleversants, s'ajoute une nouvelle approche qui privilégie l'intime, le quotidien et l'individu moyen, autant d'éléments traditionnellement exclus de la recherche historique, et qui font se rapprocher encore plus l'historiographie et la fiction :

Ainsi, les auteures (et les auteurs) ne chercheront plus à décrire les événements marquants, mais bien les gens qui les ont vécus, les petites gens surtout, d'humble condition et auxquelles l'histoire officielle n'a jamais accordé beaucoup d'importance (Simard, 1993 : 74).

Simard explique sa propre pratique romanesque en la comparant à celle de l'historien :

Il m'a fallu avancer à petits pas jusqu'à ce que les informations accumulées me permettent de basculer dans la fiction et d'enfin recourir à cette « imagination objective » qui permet de nourrir l'imaginaire à partir du réel et qui constitue tout l'intérêt du roman historique. Il est, en effet, « parfaitement possible d'arriver à une représentation et à une analyse objectives du réel à partir d'une reconstruction imaginaire, à condition que le monde romanesque soit construit lui-même à partir de données objectives » (Daspre, 1975 : 23 [*sic*])<sup>1</sup>. Que fait donc l'historienne ou l'historien à qui il manque des informations ? Il lui faut imaginer une hypothèse déduite aussi rigoureusement que possible des renseignements à sa disposition. Une archéologue réussit à rebâtir un palais à partir d'un pan de mur ; une autre scientifique pourra dessiner un animal préhistorique à partir d'un seul os. La romancière, de la même façon, construit un récit et des personnages à partir d'éléments réels. Au statut de discours vrai accolé à l'histoire et à la petite histoire, la romancière, par la fiction, adjoint un nouveau statut, celui du discours vraisemblable (1993 : 78-79).

---

1. Daspre (1975 : 235-244).

Le roman historique contemporain semble alors vouloir entrer en compétition avec l'Histoire, s'y substituer pour ainsi dire, en proposant une reconstruction vraisemblable des «trous de mémoire» laissés dans et par l'Histoire officielle. Sa mission est pourtant très différente de celle que se proposaient les écrivains des générations précédentes, pour qui le passé constituait souvent une occasion didactique à des fins idéologiques et nationales, plutôt que l'occasion d'une reconstruction vraisemblable des obscurités historiques. Par ailleurs, tandis que l'aventure romanesque constitue toujours pour le romancier moderne un prétexte pour avancer des considérations d'ordre didactique ou idéologique, les trous dans l'Histoire représentaient pour les romanciers précédents moins l'occasion d'une *reconstruction vraisemblable* que celle d'une *symbolisation* du passé vécu, et ce, en des termes qui tendaient vers la justification, la déculpabilisation, l'exorcisme ou bien la glorification des acteurs. Dans le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup>, les rébellions constituaient un objet de débat idéologique, sinon une erreur à expliquer ou à excuser. Cependant, depuis leur réhabilitation comme précurseurs du mouvement indépendantiste pendant les années 1960, les rébellions ne sont plus l'objet du débat idéologique qu'elles étaient<sup>1</sup>. Tandis que l'intérêt pour l'époque et ses événements

---

1. Cette vision d'une parenté idéologique entre les patriotes et les indépendantistes québécois pendant et depuis la Révolution tranquille n'est certes pas universelle : Lachance, pour sa part, voit des parallèles entre les revendications des patriotes et celle des «autonomistes des Québécois aujourd'hui» : «En lisant les discours autonomistes du temps, on a parfois l'impression d'entendre les politiciens actuels» (citée dans Randall et Vaillancourt, 2001 : 558). Pourtant, la même auteure refuse de voir des liens entre les patriotes et les felquistes qui, «une poignée d'hommes, se sont livrés à des activités criminelles. Les Patriotes, qui représentaient une large partie de la population, ont choisi la voie démocratique pour réclamer justice [...] Et si les choses se sont gâtées par la suite, il serait malhonnête de n'en blâmer que les Canadiens» (2001 : 558). Les reprises de la figure du patriote inspirée du «Vieux de '37» par Henri Julien ainsi que la prolifération récente des traitements des rébellions dans diverses disciplines universitaires

augmente, et que les causes et effets des rébellions continuent à faire l'objet de recherches savantes, l'imaginaire national semble avoir entièrement récupéré les patriotes – du moins leur côté populaire – pour en faire des héros martyrs qui s'opposaient avec justesse, si follement, aux oppresseurs colonisateurs.

C'est ainsi que l'on témoigne d'un certain effet de consolidation quant aux représentations du mouvement patriote sous un jour plutôt favorable qui, sans amoindrir les souffrances du peuple ni glorifier outre mesure les individus et les événements historiques, penchent en faveur des *motivations* patriotes, sinon pas toujours en faveur de leurs méthodes, de leurs faiblesses et de certaines conséquences désastreuses qui sont pour la plupart attribuées aux leaders. Si, parmi les « gens ordinaires », on trouve toujours des convaincus politiques, on constate un nombre de « héros » qui sont entraînés dans l'action moins par engagement patriote que par attachement affectif, et souvent malgré eux ou pour des raisons moins patriotiques que personnelles. Tandis qu'aux époques précédentes le conflit se nouait chez la fille, victime de deux positions claires et opposées, c'est dorénavant chez le héros que le conflit s'instaure, et elle prend une troisième voie : ce sont moins les convictions politiques ou patriotiques qui demandent obéissance que le droit à la liberté individuelle.

Le roman contemporain se tourne de plus en plus vers l'exploration de ces obscurités historiques que les archives ne livrent pas, notamment le rôle et les attitudes des gens ordinaires et, bien sûr, le rôle des femmes. Dans les périodes précédentes, l'absence des femmes dans les archives historiques les rendait d'autant plus disponibles à jouer un rôle symbolique et imaginaire. Toutefois, depuis que la femme a quitté l'imaginaire pour faire son entrée dans le « réel » (social, politique, historique), elle a cessé d'être un symbole : le rapport métonymique, par

---

sont décrites par Marie-Frédérique Desbiens (2003). Une thèse récente de France St-Jean (2009) traite de l'histoire des images et des monuments consacrés à la mémoire des patriotes depuis l'époque des rébellions.

exemple, liant patrie et famille par l'entremise de la figure de la femme, n'est plus possible. Dès lors, la représentation des femmes s'efforce d'évoluer dans le « réel » référentiel, ou bien dans le vraisemblable humain, plutôt que dans l'imaginaire.

Nous avons déjà dit que la femme était vouée, dans les fictions des rébellions, à porter tout le poids romanesque du récit, à côté des hommes qui, eux, assuraient le côté historique. Or, cette tendance va en diminuant dans les romans contemporains qui sont de plus en plus soucieux de maintenir la véracité historique et de ne proposer que des scénarios à la fois vraisemblables et invérifiables. À peu d'exceptions près, la femme ne posera que des gestes qui respecteront le silence des archives à son sujet ; cantonnée dans la sphère domestique que l'histoire officielle lui reconnaît, elle n'aura plus accès au champ de bataille. À mesure qu'elle gagne en vraisemblance, la femme dans les fictions modernes des rébellions perdra de sa valeur symbolique.

## LE ROMAN D'AVENTURES

Soucieux de la nécessité de plaire afin d'instruire, le roman d'aventures est celui qui sacrifie le plus facilement la fidélité historique à la mise en scène de situations sinon invraisemblables, du moins improbables d'un point de vue strictement historique. Que ce soit du côté de la mise en scène des motivations, causes et effets des rébellions ou de la condition des femmes, le roman d'aventures moderne n'est pas moins porteur de croyances contemporaines de son époque de production que l'étaient ses prédécesseurs.

Le roman d'aventures suit étroitement le modèle fourni par les époques précédentes, à quelques exceptions près. Les constantes sont, d'abord, la centralité de la femme dans l'intrigue et la présence de la structure cornélienne, mais avec des variantes qui font que celle-ci ne subsiste que pour compliquer l'intrigue amoureuse et qu'elle n'a pas la même portée symbolique que dans le passé. En effet, l'aspect tragique des relations amoureuses est généralement absent du fait que la fille, objet des désirs

conflictuels des hommes qui l'entourent, est dotée d'un plus grand arbitre quant à son propre avenir : quand le père s'oppose à ses désirs, par exemple, elle l'abandonne plus ou moins allégrement en faveur de son amour, ou bien, dans un cas extrême, choisit la voie du suicide, ultime expression de son opposition et de sa liberté. Quelques femmes s'engagent activement dans les actions militaires et elles sont également dotées d'opinions et de croyances politiques indépendantes. Toujours est-il que le père est le principal vilain dans l'histoire, mais sa force et son pouvoir sont dorénavant limités par l'indépendance accrue de la fille.

Par ailleurs, dans l'ensemble des romans d'aventures de l'époque moderne, la tendance vers la représentation d'un seul monde, celui des Canadiens patriotes, est une nouveauté : là où le tragique des romans précédents dépendait souvent de la rupture des relations entre Britanniques et Canadiens, qui vivaient ensemble heureux et en paix avant que les divisions politiques ne viennent briser l'harmonie, dans les romans modernes le monde bas-canadien est résolument manichéen – les Canadiens vivant souvent en huis clos et à distance des Britanniques dont ils sont des victimes. Le « chouayen » est peu représenté. Les relations entre les deux « races » sont figurées non pas comme naturelles, mais comme des anomalies dont l'originalité contribue à nourrir l'intérêt romanesque. De surcroît, la position patriote est la seule véritablement représentée : plutôt qu'un conflit entre deux ethnies ou deux choix politiques, il s'agit de conflits internes au mouvement patriote dont le peuple peut bien être victime, tout comme il est victime du gouvernement colonial. Le roman contemporain insiste moins sur des valeurs abstraites et transcendantes – le devoir, la patrie, l'honneur – que sur la concrétisation de ces valeurs sur le plan individuel. Si l'amour persiste, il tend à l'emporter sur les autres valeurs en tant qu'expression de la liberté individuelle, autant chez les hommes que chez les femmes.

*Les derniers insurgés* (Dupéré, 2006)<sup>1</sup> rassemble un grand nombre des thèmes déjà répertoriés. L'aspect historique du

---

1. Originaire de Jonquière, Yves Dupéré est titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi. « Jeune

roman est renforcé par une « Bibliographie sélective » assez impressionnante, une liste de personnages historiques avec de brèves indications sur leur rôle dans les rébellions, et quelques notes explicatives en bas de page. Ainsi se conjuguent une forte intention pédagogique et un intérêt romanesque indéniable.

Roxane, la fille de Richard Archambault, seigneur sur L'Île-Perrot devenu juge de la Cour du banc de la reine, a été séparée depuis sa jeunesse de son ami d'enfance, Louis Cardinal, un jeune habitant. Revenue au Canada après un long séjour en Angleterre avec son père, elle retrouve Louis et tombe immédiatement amoureuse de lui, en dépit du fait qu'elle est fiancée à un officier britannique, Matthew. Louis pénètre dans la maison du père en son absence afin de voir Roxane, s'y fait prendre par le père et Matthew, et sera jeté en prison. Roxane paie l'indemnité de sa libération et décide de le suivre vers la frontière américaine, où il s'engage dans le deuxième soulèvement. Furieux, le père engage Matthew pour retrouver sa fille, mais Matthew confie à son tour la tâche au pire ennemi de Louis, le « chouayen » Benjamin Landry. Celui-ci déteste Louis, car il blâme la mère de Louis pour le suicide de son père – veuve, elle aurait refusé les avances de ce dernier. Comme volontaire loyal, Benjamin se venge en brûlant la ferme de la famille de Louis ; puis, Louis, à son tour, se voue à la mort de Benjamin. Après une course à travers tout le Bas-Canada rebelle, Benjamin retrouve Roxane seule et la tue. Arrivé sur la scène, Louis abattra Benjamin et finira de nouveau en prison et ensuite en Australie, d'où il bercera l'espoir de s'évader<sup>1</sup>.

---

historien spécialisé en histoire militaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, Yves Dupéré a aussi collaboré à l'élaboration de deux expositions : une sur Samuel de Champlain et une autre touchant à l'histoire de la vallée du Richelieu » (Fiche d'auteur, Éditions Hurtubise, [En ligne], <http://www.editionshurtubise.com/auteur/799.html>). Jusqu'à présent, Dupéré a publié trois autres romans : *Quand tombe le lys* (2004), *Un vent de révolte* (2009) et *Le choc des couronnes*, vol. 1 : *Le prédateur* (2012).

1. Le roman se termine par un épilogue racontant brièvement le passage de Louis au camp de prison en Australie. Le dernier paragraphe

Or, si l'intrigue emprunte la structure cornélienne, le temps moderne a fait son œuvre – Roxane ne semble aucunement mue par un quelconque devoir envers son père, qu'elle quitte sans le moindre sentiment de culpabilité filiale. Elle lui laisse une lettre où elle explique non seulement son amour pour Louis, mais aussi ses propres convictions patriotes. Elle aimait toujours son père qui lui avait inculqué « une bonne éducation et de belles valeurs avec générosité et respect », et elle ne comprenait pas dès lors

ses principes et son attitude face aux désirs des patriotes. Elle ne saisissait pas la raison pour laquelle un juge comme lui, épris de justice, restait aveugle devant le favoritisme exercé par des membres du gouvernement colonial et les monopoles déraisonnables des hommes d'affaires anglais. Ou pourquoi il demeurait sourd aux judicieuses revendications des chefs patriotes à propos de l'établissement d'un gouvernement responsable. Elle se disait déçue de son comportement et elle souhaitait qu'un jour il prenne conscience de tout cela. Ce jour venu, il comprendrait sa décision (Dupéré, 2006 : 311).

Contrairement aux récits de conversion chez d'autres pères fautifs, ce jour ne viendra jamais.

Le choix politique de Roxane coïncide alors avec celui de son amant, mais en est indépendant. Il n'y a chez elle aucun conflit entre le devoir paternel et l'amour romantique. On y retrouve pourtant le thème de l'ingérence des motivations personnelles – surtout celles des loyaux – dans les affaires politiques, ce qui fixe le sort tragique du couple amoureux. Son père ainsi que son fiancé britannique sont aussi des esprits fermés, cherchant à se venger de Louis, moins pour ses couleurs politiques que pour sa relation avec Roxane. Si Benjamin fait brûler la

---

évoque Louis Bourdon, « un cultivateur et marchand de Saint-Césaire », et le « seul prisonnier canadien [qui] réussit à s'évader de sa terre d'exil avant [le] pardon » de 1844 (2006 : 448). *Le Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838* confirme l'identité de ce Louis Bourdon, mais mentionne qu'il serait « l'un des premiers graciés, en 1843 » (Messier, 2002 : 74).

ferme et la maison Cardinal, c'est également par vengeance personnelle, et la haine que Louis conçoit pour lui dérive de ce premier acte de revanche.

Un autre effet exercé par les temps modernes est le rôle joué par Roxane dans la deuxième rébellion. À l'instar d'Henriette dans *Les habits rouges* (1923) et de Rosalie dans *Enfants de la Rébellion* (1989), elle ne se contente pas d'épouser des croyances patriotes ; en s'alliant avec Louis, elle participe activement à la lutte, mais dans un rôle d'aide et de collaboration plus conforme au récit historique, notamment dans le camp des patriotes où elle devient « la meneuse des femmes patriotes » qui s'occupaient à « fond[re] des balles et [à] cou[dre] des bas de laine, des tuques, des mitaines et des gants » (Dupéré, 2006 : 375). Elle prête serment d'allégeance aux Frères chasseurs, sans toutefois accéder à un poste, car elle est femme.

Le roman ne laisse aucune place à une éventuelle critique des motivations patriotes. Le monde est résolument manichéen, les loyaux – le père Archambault, Matthew et Benjamin Landry – incarnant des vices, des faiblesses et des passions qui sont tout le contraire de celles qui motivent les patriotes. Si le héros Louis est un jeune homme passionné qui aime se bagarrer et prendre un coup, une fois dirigée vers la juste cause, sa fougue devient entièrement désintéressée et tournée vers le salut de son pays. Et surtout, contrairement à ses homologues dans des romans précédents, il n'a pas à choisir entre son pays et son amante dans la mesure où celle-ci choisit librement de le suivre vers les champs de bataille. Si, selon le père, c'est Louis qui aurait entraîné sa fille vers la mort, Louis lui rappelle qu'elle avait l'âge de prendre ses propres décisions et qu'elle avait elle-même épousé des convictions politiques. Ce qu'il ne dit pas – et ce qui est évident pour le lecteur –, c'est que la mort de la fille est une conséquence directe de l'ordre du père de chercher et de faire revenir sa fille.

La brèche qui s'est ouverte entre le père et la fille dans *Les Ribaud* en 1900 s'avère en 2006 irréparable, soldée par la mort de la fille par la faute du père qui, lui, est condamné sans réserve.

Dans *Les amants de 1837*<sup>1</sup> (Lefebvre, 2011)<sup>2</sup>, le héros patriote, Jean Norand, est d'une beauté qui fait soupirer toutes les filles, mais il n'a pas connu l'amour avant de sauver la vie de Kwanita, une jeune Amérindienne. Celle-ci a vécu depuis quelques années dans une famille rustre où elle s'est fait régulièrement battre et violer par le père et ses trois fils. C'est en fuyant cette situation qu'elle rencontre Jean, qui la sauve de ses persécuteurs. Kwanita tombe fatalement amoureuse de lui, qui est la seule personne outre sa mère morte lui ayant montré de la tendresse. Bien que Jean ne l'aime pas, il se laisse séduire par la jeune Indienne.

Non seulement tombeur de filles, mais également leur sauveur, Jean a ensuite deux occasions de sauver la vie à une jeune Britannique, Mary, fille du colonel Patinson. Il découvre avec elle le véritable amour, et les deux se vouent l'un à l'autre pour la vie. Deux conflits amoureux s'ensuivent : d'une part, Mary et Kwanita se disputent, chacune à sa manière, pour les affections de Jean ; d'autre part, Mary est placée en situation cornélienne traditionnelle, car son père s'oppose vigoureusement à l'idée d'une union entre sa fille et un patriote sans avenir. Cependant, Mary est déjà de tendance patriote contre son père militaire qui n'a en tête que le désir de dominer les faibles – en l'occurrence les Canadiens, sa femme et sa fille. Son désir de contrôler la vie de sa fille – et surtout de lui imposer un mariage avec un jeune militaire britannique – ne lui vaut que le mépris de Mary, qui voit

---

1. Les renvois aux *Amants de 1837* seront désormais indiqués par la mention A, suivie du numéro de la page.

2. « Scénariste, réalisateur, producteur et metteur en scène, Marcel Lefebvre est surtout connu comme le parolier ayant composé certaines des chansons les plus connues du Québec, interprétées notamment par Jean Lapointe, Ginette Reno, Roch Voisine et Diane Dufresne. On lui a décerné le prix Luc-Plamondon 2007 et le prix Classiques de la SOCAN 1995. Il a aussi été un publicitaire de renom. Parmi ses classiques qui ont marqué l'imaginaire québécois, notons *Chante-la ta chanson*, *C'est dans les chansons* » (Fiche d'auteur, Libre Expression, [En ligne], <http://www.edlibreexpression.com/marcel-lefebvre/auteur/lefe1056>).

sa propre mère comme une soumise qui ne vit que pour suivre les ordres de son mari.

Privée de sa seule raison de vivre par la préférence que Jean manifeste pour l'Anglaise, Kwanita complotte sans ambages de reprendre son amour. Elle est présente et active à toutes les réunions patriotes, mais son désir frustré lui fait commettre des actes qui mettront en danger la vie de Jean qui, lui, finit par fuir vers la frontière américaine avec Mary, enceinte. Là, il sera pris et jeté en prison, tandis que Mary est renvoyée chez ses parents. Kwanita comprend finalement ce que les lecteurs savent déjà – que l'amour que Jean lui porte est celui d'une « âme sœur » et que son véritable désir est dirigé vers Mary.

Enfermée dans la maison du père comme dans une prison, Mary (qui est sur le point d'accoucher de son enfant) essaie de se pendre, mais est sauvée *in extremis* par le servent de la famille ; le père de Mary, comprenant enfin qu'il a gâché la vie de sa fille pour sauver son propre *standing*, se tue dans sa maison. Kwanita, prise de remords pour la vengeance qu'elle a réussi à opérer contre Jean et Mary, finit par intervenir pour remettre en place les choses : déguisée avec les vêtements des religieuses qui l'abritent, elle fait introduire Mary et l'enfant dans la prison du Pied-du-Courant auprès de Jean (au prix de son corps qu'elle a donné au gardien) et y reste, échangeant ses robes contre les vêtements de Jean, qui se sauve alors avec Mary et leur enfant. Kwanita se donne la mort par poison dans la cellule de Jean, contente d'avoir redonné à l'amour de sa vie la liberté qu'il avait tant souhaitée.

Le récit donne le beau rôle aux femmes qui sont chacune d'une beauté éblouissante, d'un courage et d'une fermeté de cœur invincibles. Chacune participe activement aux événements de la rébellion : Kwanita dans le but de côtoyer et d'impressionner Jean, Mary aussi par amour de Jean, mais également pour défendre la cause des patriotes. Si, en plein milieu de la bataille à Saint-Denis, Jean fléchit, c'est Mary qui le ramène à son devoir :

Relève-toi, Jean Noland, et bats-toi pour ton rêve ! Bats-toi pour ton enfant ! Bats-toi pour qu'il ait un pays et pour que tu sois le dernier de ta race à avoir aussi mal ! entendit-il.

C'était Mary Patinson. Debout devant lui, les poings sur les hanches, elle le fixait droit dans les yeux et parlait de haut, avec force et colère. Elle tenait le second fusil de son homme et l'épaula elle-même en direction d'un groupe qui fonçait, baïonnettes devant [...]. L'un des soldats tomba face contre terre quand elle tira. Jean était ébahi de ce que Mary venait de lui dire et de ce qu'elle venait de faire. Elle était furieuse, déchâinée. Il ne l'avait encore jamais vue en colère. Elle était plus forte que lui (A : 189).

Le récit offre un grand rôle à Wolfred Nelson, chef des patriotes à Saint-Denis et héros de Jean. Dans sa capacité de Britannique, il rappelle aux rebelles que leur lutte n'est pas une lutte de race, mais une lutte en faveur de la liberté et de l'autodétermination à laquelle toute personne doit participer. En défendant la présence de Kwanita parmi les patriotes, Nelson déclare : « La liberté, c'est autant pour les femmes que pour les hommes ! La liberté, ça n'a pas de sexe, pas de race, pas d'âge ni de langue ! La liberté, c'est pour tous ceux qui rêvent d'elle par-delà les différences ! » (A : 90). Mais la voix narrative explique le point de vue populaire sur le rôle des femmes :

Une femme, ça ne se mêlait pas directement de politique. Celles qui appuyaient la rébellion le faisaient habituellement en assumant les tâches de soutien pour un père, un frère ou un mari. On était loin de l'époque de l'invasion américaine de 1775, où bien des femmes s'étaient portées à l'avant-garde de l'insurrection, menant littéralement les hommes au combat (A : 90).

L'analyse que fait Nelson de la situation des Canadiens est digne d'un théoricien de la décolonisation. Marié à une Canadienne et vivant proche des Canadiens,

[i]l avait compris les peurs qu'ils avaient vécues depuis le changement de métropole et avait ressenti avec eux les

horreurs de la répression britannique. Il avait surtout pris conscience du rôle primordial joué par l'Église catholique dans cette attitude de soumission tranquille de tout un peuple. [...] Il voyait bien que l'Église catholique du Bas-Canada avait cherché à survivre au détriment de la fierté des petites gens [et que le vainqueur] avait conclu de toute évidence une alliance avec leurs autorités religieuses et seigneuriales dans le but de les soumettre et de les inférioriser. Il était devenu un frère pour ces gens amoindris, coupés de leurs racines, rendus peureux par l'ignorance et le mensonge, et qui ne savaient plus trop qui ils étaient. La seule différence entre lui et eux, c'était que lui savait des choses qu'ils ignoraient (A : 88).

Par ailleurs, Jean est également conscient du « complexe de colonisé » de son peuple et du sien propre. Il confie à Mary qu'il envie les Britanniques :

Une nation fière, avec la tête haute. Lui, il venait d'un peuple brisé, partagé entre soumis et résistants. Et il avait mal à l'âme à cette seule idée. Il aurait voulu que tous comprennent ce qu'il ressentait à chaque réveil quand il se regardait dans la glace. Il aurait voulu crier le mal que lui causait cette image négative de lui-même que lui renvoyait le miroir : celle d'un conquis qui n'avait pas le droit de gérer son propre avenir. Il était un homme diminué, infirme, inachevé (A : 126).

Et Mary aussi en est consciente. Au moment où Jean lui avoue son intention de retourner à la lutte des Canadiens une fois sa famille installée en sécurité, car, autrement, dit-il : « J'aurai l'impression de me fuir moi-même » (A : 231), Mary réfléchit :

Il manquait à cet homme la fierté de s'appartenir. La blessure du soumis était terrible, une plaie ouverte. Bien sûr, il pouvait tout oublier, tourner la page. Des milliers d'autres l'avaient fait avant lui. Mais c'était une fuite, un déni. Elle le devinait. Et, tôt ou tard, ceux qui fuyaient ainsi leur mal recevaient la visite des fantômes du passé : une amertume inavouée les habitait pour toujours. Elle souhaita pour son homme et son

enfant à naître qu'ils soient tous deux libérés de l'échec ancestral et aient droit à un avenir bien à eux (A : 231).

*Les amants de 1837* est plutôt une exception dans le corpus contemporain. Si le rôle des femmes paraît résolument moderne, en affichant à la fois des attitudes et des actions qui les éloignent de l'histoire documentée, les femmes incarnent des valeurs plutôt symboliques : Kwanita est l'alliée amérindienne que Jean avait, malgré lui, condamnée à mort ; Mary, la belle Britannique, a su renforcer son désir de liberté. Et le fils issu de cette union mixte est explicitement doté d'une valeur symbolique :

Il héritait d'un fils qui était un mélange : moitié Britannique, moitié Canadien français. Par ce fils, Jean avait désormais son conquérant planté dans sa chair, fiché en plein cœur. Il se sentit un instant déchiré à nouveau. Soudain, les propos du Loup rouge lui revinrent en mémoire. Il avait dit, parlant du drapeau des patriotes : « Le vert, c'est pour l'Irlande, le blanc, pour la France et le rouge, oui le rouge, c'est pour les Britanniques » ! Il regarda son petit Gilles et se rendit compte qu'il tenait dans ses bras le symbole vivant de ce pays démocratique pour lequel il venait de se battre et continuerait à le faire (A : 295).

Dans le même genre du roman d'aventures, *Flora. Une femme parmi les Patriotes* (Pion, 2011)<sup>1</sup> est plus un roman d'amour qu'un roman historique, en dépit de la désignation sur la couverture du livre. Ce premier volume des *Routes de la liberté* met en scène la période qui précède les rébellions jusqu'en septembre 1839, à la suite de la pendaison et de la mise en exil de patriotes après la deuxième rébellion. Les conflits tournent moins autour de la politique que de la question de classe, avec laquelle coïncide celle de la race.

---

1. Née à Granby, Marylène Pion habite maintenant à Saint-Jean-sur-Richelieu et a un baccalauréat en enseignement de l'histoire (page Facebook de l'auteure, [En ligne], [<http://fr-ca.facebook.com/MarylènePionAuteure>]).

James et Flora MacGregor sont les enfants d'un médecin, colonel dans l'armée britannique à Montréal qui s'est établi à Chambly afin de poursuivre sa convalescence après un accident. Les deux enfants ne tardent pas à se lier d'amitié avec Geneviève et François-Xavier Lacombe, enfants d'une famille d'habitants canadiens. James tombe amoureux de Geneviève, mais hésite à déclarer son amour, sachant que son père n'accorderait jamais la permission d'un mariage avec la fille d'un habitant. En même temps, Flora est victime des ambitions de son père qui veut à tout prix la marier avec Wallace Callaghan, un jeune Britannique riche, hautain, de loin « le meilleur parti » dans tout le Bas-Canada.

Les enfants MacGregor opteront allégrement en faveur des patriotes bien avant de choisir des amants : James se joindra aux Fils de la liberté et Flora sympathise avec les patriotes. Si leur père et Wallace sont des constitutionnels, c'est plutôt comme conséquence de leur ascendance britannique que par conviction politique explicite, ascendance dont la jeune génération s'éloignera par ses choix affectifs et politiques. La famille Lacombe n'affiche pas de convictions politiques très marquées, et François-Xavier n'est pas particulièrement politisé ; il a plutôt peur de la rébellion armée qui viendra, mais il se laisse entraîner dans les batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles par solidarité avec James. Après la défaite à Saint-Charles, les deux décident de se réfugier aux États-Unis. Flora les accompagne afin d'échapper au mariage avec Wallace, Geneviève les suit par amour pour James, et les quatre élisent domicile auprès d'un fermier américain qui a besoin d'aide sur ses terres. James et Geneviève se marient et elle tombe enceinte ; finalement, Flora et François-Xavier reconnaissent et scellent leur amour.

L'exil n'a pas fait fléchir la passion patriote de James : il s'enrôle auprès des Frères chasseurs et prépare activement la deuxième rébellion. En dépit de ses doutes, François-Xavier l'accompagne sur les champs de bataille, plus pour veiller sur son ami que par dévouement à la cause. En pleine déroute après la défaite à Napierville, James se fait tuer par un volontaire loyal

et meurt dans les bras de François-Xavier qui, lui, est envoyé en prison au Pied-du-Courant, où il est condamné à être exécuté.

Rentrées au Canada, les deux jeunes femmes apprennent le sort de leurs amants. Veuve et enceinte, Geneviève accepte finalement de se marier avec son ami d'enfance, Étienne, qui l'avait toujours aimée. Flora, pour sa part, décide de sacrifier sa liberté pour son amour et convainc Wallace d'intercéder auprès des autorités pour épargner la vie de François-Xavier ; en retour, elle acceptera d'épouser cet homme qu'elle déteste. Elle promet à Wallace de ne jamais chercher à revoir François-Xavier et de ne pas révéler la raison de leur mariage.

Pourtant, à la fin du roman, Flora se rend au quai où les déportés s'embarquent pour partir en exil. Elle réussit à échanger un regard avec son amant et espère ainsi « qu'en la voyant, François-Xavier avait compris qu'un jour, ils seraient enfin réunis » (Pion, 2011 : 380) – ce qui laisse présager la suite de l'histoire promise par le deuxième tome.

Les alliances amoureuses se font ainsi à l'encontre des divisions de race et de classe, mais réunissent les allégeances politiques. Bien que dominée par un père qui veut contrôler sa vie, Flora n'est pas l'objet d'une intrigue cornélienne dans la mesure où elle comprend tardivement son amour pour François-Xavier et que celui-ci ne fait pas partie de son conflit avec son père : c'est d'abord parce qu'elle tient à gouverner sa propre vie et ensuite parce qu'elle ne peut supporter l'arrogance de Wallace qu'elle s'oppose au choix de son père. Sa mère et sa sœur, vivant tant bien que mal des mariages arrangés, ne comprennent pas l'entêtement de Flora à refuser le beau et riche Wallace – mais sa mère, bien qu'impuissante devant l'intransigeance de son mari, finit par se ranger du côté de sa fille et de sa liberté de choix.

Le récit met en valeur la politisation de la jeune génération qui opte uniformément, quoique inégalement, pour « la liberté », en l'occurrence sous la forme offerte par la lutte des patriotes. Mais c'est le jeune Britannique James qui est le plus imbu de ferveur rebelle – et il est assez clair qu'en luttant contre la Grande-Bretagne, il se bat contre son propre père. François-Xavier est

pacifiste, et bien que sympathisant avec la cause, il n'y est pas impliqué. Il a plutôt peur de la bataille, et son honneur vient du fait de conquérir sa peur en faveur de la protection de ses amis. À la véracité historique, le roman d'aventures contemporain substitue la vraisemblance humaine.

## LA FRESQUE HISTORIQUE ET SOCIALE

Les honnêtes femmes n'ont pas  
d'histoire.

Éva CIRCÉ-CÔTÉ,  
*Papineau : son influence  
sur la pensée canadienne.*

La fresque historique et sociale se distingue nettement du roman d'aventures en s'éloignant de l'intrigue amoureuse comme principal enjeu. Si celle-ci persiste, ce n'est que comme accessoire de la mise en scène d'une histoire sociale de l'époque. C'est ainsi que ce genre affiche des ambitions historiques plus « sérieuses » que le roman d'aventures, afin peut-être d'échapper à la méprise avec lequel le roman historique populaire est parfois reçu.

*Le canard de bois* (Caron, 1981) et *Feux de brindilles* (Paris, 1990) mettent tous les deux en scène une Métisse d'allégeance patriote qui fait montre d'un courage et d'une débrouillardise qui dépassent parfois ceux de ses compatriotes masculins. Pourtant, les événements auxquels les Métisses sont mêlées restent marginaux par rapport aux rébellions. Le parti pris en faveur de l'histoire sociale plutôt que politique et militaire est explicite dans la préface du *Canard de bois* ; l'auteur avait certainement à l'esprit la situation du Québec contemporain quand il écrivait :

Il est surtout important de dire qu'à mon point de vue tous les vrais fils de la liberté n'adhèrent pas à des sociétés secrètes qui ont des visées politiques. Pour moi, la seule confrérie universelle des fils de la liberté est formée de ceux qui se révoltent depuis toujours contre la misère et l'injustice, dans quelque pays que ce soit.

On aura compris que je ne cherche pas à faire œuvre d'historien. Je ne veux pas servir de cause politique non plus. Cela n'est pas mon affaire. Si j'ai eu une intention précise en écrivant le premier tome des *Fils de la liberté*, c'était d'offrir à ceux qui le liront un bouquet d'humanité. Mais d'humanité sauvage.

J'ai déjà laissé entendre que la toile de fond de ce roman respectait, dans toute la mesure du possible, l'histoire et la géographie. J'ajoute que, dans cet espace et dans ce temps, évoluent certains personnages historiques. D'autres sont nés dans le cœur du romancier. Puissent les lecteurs ne pas sentir de différence entre eux (Caron, 1981 : [s. p.])

Hyacinthe Bellerose revient à Nicolet des Pays-d'en-Haut après la mort de sa femme, avec son fils adoptif, un petit Irlandais<sup>1</sup>. Marie-Moitié, une Métisse, deviendra d'abord gardienne de l'enfant et, peu après, la compagne d'Hyacinthe qui, lui, devient patriote malgré lui. Peu politisé, il est bon orateur parce qu'il est motivé par un sentiment de justice qui lui fait déplorer les abus des administrateurs locaux à l'endroit des Canadiens, notamment sa propre famille. Marie-Moitié partage au début la neutralité idéologique d'Hyacinthe et tente d'avoir un effet « assagissant » sur lui en plaidant pour les droits des femmes et enfants à avoir un homme vivant à leurs côtés à la maison, plutôt qu'un héros mort sur le champ de bataille. Mais elle finit par appuyer la participation d'Hyacinthe quand les autorités exproprient leur maison pour la donner à une famille irlandaise. Marie-Moitié se déclare patriote, veut incendier sa propre maison et finit par menacer le capitaine Smith d'un couteau. Elle ne sera pas la seule à être expulsée de sa maison ; elle mène la troupe de femmes et d'enfants sans abri dans l'église où ils formeront une sorte de camp de réfugiés. S'il y a donc prise de position politique dans le roman, c'est surtout que la population était contrainte

---

1. Dans ce premier volume de la trilogie *Les fils de la liberté*, une double trame narrative fait alterner les aventures de Bruno Bellerose, descendant d'Hyacinthe, dans les années 1930, et celles d'Hyacinthe. Notre analyse se concentre sur le récit d'Hyacinthe.

à la révolte par les abus soufferts aux mains des autorités. La bataille sera engagée quand le notaire du village, envoyé pour parler avec les patriotes, tombera sous un coup de feu dont Hyacinthe, quoique innocent, sera accusé. Les troupes britanniques remporteront la victoire et Hyacinthe sera accusé du meurtre commis en fait par le cordonnier, un blessé caché dans un bâtiment à côté.

Marie-Moitié pose un dernier geste héroïque en transportant le coupable agonisant à Montréal pour témoigner devant la cour en faveur d'Hyacinthe, mais le cordonnier ne survit pas au voyage, et Hyacinthe est envoyé en prison. Marie-Moitié lui rend visite et participe à un souper d'adieu pour un patriote condamné à la pendaison le lendemain ; Hyacinthe sera condamné à l'exil.

La fiction de Caron rapporte peu de détails célèbres et peu de personnages historiques surgissent dans ses pages. Au lieu de cela, l'auteur s'inspire de faits connus pour créer des situations fictives, mais vraisemblables, en faisant agir justement cette couche de la société de l'époque qui est exclue de l'historiographie officielle et en proposant, par l'intermédiaire des motivations des personnages, une analyse des enjeux historiques. Le personnage de Marie-Moitié est un excellent exemple de la méthode de Caron ; il s'est inspiré d'un ensemble d'anecdotes connues sur les gestes des femmes particulières : Mme Merizzi aurait refusé de sortir de sa maison que les volontaires loyaux menaçaient de brûler ; Mme Louis Pagé a préparé pour son mari un veston protecteur fourré de papiers qui lui aurait sauvé la vie, et Marie-Moitié fait la même chose pour Hyacinthe<sup>1</sup> ; Henriette Cadieux,

---

1. L'événement est raconté dans la postface de la réédition de l'article de Reeves-Morache sous le titre *Les Québécoises de 1837-1838* (1975). L'article est repris intégralement aux pages 4-20, avec une « Présentation » signée par Jean-Jacques Roy, Secrétaire général de la Société nationale populaire du Québec. À la suite de l'article de Reeves-Morache, les pages 21-27 sont imprimées en des caractères qui diffèrent de ceux de l'article, mais qui sont identiques à la préface. C'est dans cette section qu'est racontée l'histoire de Mme Pagé. Intitulées « Pré-sentes et actives », il faut croire que ces pages proviennent de la plume

la femme de Chevalier de Lorimier condamné à l'échafaud, aurait été présente lors du dîner d'adieu tenu dans la prison la veille de l'exécution de son mari<sup>1</sup>. Marie-Moitié constitue ainsi une sorte de collage des faits connus concernant les actions des femmes historiques.

Dans *Feux de brindilles*<sup>2</sup>, c'est incontestablement les femmes qui sont au cœur de l'action, mais la majorité de l'histoire ne concerne pas directement les rébellions. En mettant en scène deux femmes d'origine sociale différente – Marie, la servante métisse, et Joséphine, jeune fille de la famille chez qui Marie travaille –, le roman est orienté vers l'exploration de la vie et de la condition sociale des femmes à l'époque, ce qui exclut tout naturellement une participation active aux événements.

Le récit tourne autour de la deuxième rébellion. Jean-Baptiste Paradis, patriote engagé dans les batailles à Saint-Eustache et à Saint-Denis, se réfugie chez les Potvin – riches terriens de Contrecoeur et sympathisants patriotes – en attendant de s'exiler aux États-Unis. Au début du récit, c'est la servante Marie dite « la Brindille » qui, « général en jupon », cache Jean-Baptiste dans le tronc d'un vieil arbre pour le soustraire aux troupes qui le cherchent.

Pendant son séjour chez les Potvin, Jean-Baptiste tombe amoureux de leur fille Joséphine, qui lui rend bien le sentiment. Les deux sont passionnés de discussions « philosophiques » dans lesquelles Jean-Baptiste joue le rôle de tuteur ; le père lui permet d'inculquer chez sa fille « la philosophie des Lumières » afin qu'elle comprenne « pourquoi [Jean-Baptiste] risque d'être arrêté et pourquoi, tous les deux, nous sommes si mal vus de l'évêché ! » (*FB* : 74). Des discussions philosophiques permettent aux

---

du préfacer. Le dessin d'Henri Julien (*The Montreal Star*, 28 septembre 1887 : 3) qui représente la scène est reproduit à la page 25.

1. François-Xavier Prieur raconte cette histoire dans *Notes d'un condamné politique de 1838* (1884). Reeves-Morache cite le texte de Prieur.

2. Les renvois à *Feux de brindilles* seront désormais indiqués par la mention *FB*, suivie du numéro de la page.

personnages de réfléchir à la situation des femmes ; Jean-Baptiste, en « libre penseur » et anticlérical, est de l'avis que « [l']Église encourage l'abus des pères en enseignant aux filles la soumission » (*FB* : 117). Jean-Baptiste passe ensuite à Burlington. Dès son retour, après l'amnistie, les deux se fiancent.

En dépit de ses opinions libérales, Jean-Baptiste n'échappe pas complètement aux idées de son époque. Joséphine propose à son fiancé de mettre la Brindille, malade depuis l'accouchement et la mort de son bébé, dans leur future chambre conjugale afin qu'elle profite de la lumière et de la chaleur. Jean-Baptiste proteste : « Avez-vous pensé, dit Jean-Baptiste avec le plus de délicatesse possible, que c'est notre future chambre que vous prêteriez ainsi ? » (*FB* : 247).

Joséphine fut prise d'une sorte de panique : si son futur mari prenait cette attitude gentille et paternelle pour la soumettre, elle ne ferait que passer de la domination parentale à la domination conjugale. Elle répondit à Jean-Baptiste d'un ton si cassant qu'il en fut alerté.

— Vous êtes évidemment chez vous, et je ne devrais pas me mêler de mener votre maisonnée. Mais si la Brindille meurt dans son trou glacé, cette belle chambre ne sera jamais la nôtre. Moi, je refuserai d'y mettre les pieds (*FB* : 248).

C'est Joséphine, évidemment, qui l'emporte.

Les événements de la deuxième rébellion finissent par donner raison au père Potvin qui était convaincu de la folie de cette seconde insurrection. Jean-Baptiste décide de se rendre à Napierville afin d'en juger par lui-même, et en revient plein d'amertume et déçu « devant l'amateurisme de cette tribu de Frères Chasseurs, qui faisaient preuve, encore une fois, de plus de ferveur que de compétence » (*FB* : 196). Le récit se termine par le mariage de Joséphine et de Jean-Baptiste qui, lui, lors du souper matrimonial, offre un discours où il déclare : « Notre cœur est français, notre raison, britannique. Notre frère est américain, notre sœur, une Sauvage en pleine nature » (*FB* : 295), et propose que ses amis continuent de se réunir « pour discuter de la liberté d'esprit » (*FB* : 295).

Une deuxième intrigue concerne Marie dite la Brindille, la servante métisse de la famille Potvin, et son amant Timoléon Pilote, homme engagé chez la même famille. Peureux au début du récit, il accompagne Jean-Baptiste aux États-Unis et décide de rester à Burlington, où il devient Frère chasseur. Avant la deuxième rébellion, il demande à Marie de l'épouser. Elle accepte, et ils scellent leurs fiançailles avant son départ ; Marie tombe enceinte. Timoléon est prisonnier pendant la deuxième rébellion et est condamné à être pendu pour haute trahison avec Joseph Duquet(te) et Cardinal (personnages historiques). Au moment même de sa pendaison, Marie accouche toute seule de leur enfant qui mourra. Elle frôle la mort aussi. Elle refuse les derniers sacrements, et le prêtre la met dans une telle colère qu'elle n'a plus envie de mourir. Elle décide de renoncer au catholicisme et de redevenir « sauvageonne ».

*La fureur et l'enchantement* (2010<sup>1</sup>) de Georges-Hébert Germain<sup>2</sup> suit d'une façon picaresque les aventures de François Simard, originaire de La Malbaie. Qualifié de « saga » et de « fresque historique » sur « toile de fond » de la période des rébellions, le roman a pour « cadre principal le royaume de la Saguenay » (*FE* : quatrième de couverture) et en particulier les projets de développement forestier et de colonisation entrepris à l'époque par William Price et la Société des vingt-et-un, avec comme fondateurs Alexis Tremblay et Thomas Simard, le père de François. L'auteur met en scène une multitude de personnages dont plusieurs sont historiques.

---

1. Les renvois à *La fureur et l'enchantement* seront désormais indiqués par la mention *FE*, suivie du numéro de la page.

2. Journaliste de profession (*La Presse*, *L'Actualité* et *Le Devoir*), Georges-Hébert Germain est « l'auteur de quinze livres, certains publiés à l'étranger, parmi lesquels des ouvrages sur les *Peuples du froid* (1996) et les *Coureurs des bois* (2003) ainsi que des biographies de Christophe Colomb, de Guy Lafleur, de Monica la Mitraïlle et de Céline Dion » (Fiche d'auteur, Libre Expression, [En ligne], [<http://www.edlibre-expression.com/georges-hebert-germain/auteur/germ1005>]).

Au début du roman, François se trouve dans l'Outaouais pour travailler comme bûcheron et, surtout, se battre contre les « Shiners » irlandais qui s'attaquaient aux scieries et aux chantiers canadiens-français. Il s'enfuit à la suite d'une bagarre sur le chantier forestier qui s'est soldée par la mort d'un *foreman* irlandais dont il est soupçonné d'être coupable. Il se réfugie dans la grange d'une ferme où il se fait soigner par la propriétaire, Marie Auger, veuve sans enfants. L'histoire d'amour entre Marie et François commence à se tisser immédiatement. Rétabli, François s'installe plus ou moins dans la maison où il rencontre Julien, le frère de Marie, un patriote qui, dans les mots de Marie, « travaille à faire de la place sur la terre pour des gars comme toi [comme François] » (*FE* : 37), et, dans ses propres mots, « organis[e] la lutte armée que les patriotes s'apprêtaient à mener contre le gouvernement britannique, qui exploitait depuis trop longtemps le peuple canadien » (*FE* : 41).

Marie est tout aussi impliquée que son frère dans la rébellion qui se prépare : « [...] elle devait informer des gens, porter des messages, transmettre ou donner des ordres » (*FE* : 37). Elle connaît bien Joseph Dorion et Jean-Olivier Chénier avec qui elle discute d'égal à égal. Elle parle du soulèvement armé avec grand espoir et enthousiasme :

Marie parlait de la révolution déjà commencée, qui bientôt mettrait fin à la misère des pauvres gens qui ne parvenaient plus à faire vivre leurs enfants sur des terres qu'ils devaient diviser de génération en génération. Elle disait que le monde allait bientôt changer, qu'on allait vivre mieux. Et tout serait bien et juste. Le peuple, enfin libre, pourrait décider par lui-même de son destin (*FE* : 75).

Intelligente, éduquée, forte, volontaire et insoumise, Marie intrigue et effraie en quelque sorte François ; au pôle opposé se situe Judith, la fiancée de Julien, « menue, fraîche et ricaneuse » (*FE* : 37-38), dont François s'éprend sur-le-champ, ce qui le jette dans les tourmentes d'un double conflit : aimer deux femmes à la fois, l'une appartenant au frère de l'autre. La seule vulnérabilité

de Marie est son amour pour François, mais plus elle s'éprend de lui, plus le désir de liberté de François l'éloigne de ses demandes d'amour. Lors de la bataille de Saint-Eustache, Marie ne peut plus contenir sa jalousie et tue sa rivale, en train de fuir avec François, à coup de fusil. C'est ainsi que son militantisme politique est mis au service de la vengeance personnelle.

François est très sceptique quant au bien-fondé du soulèvement armé, à ses conséquences, ainsi qu'à l'implication de Julien dans ce conflit; quoique assoiffé de liberté et pour un temps gagné à la cause, il voit mal la logique d'y sacrifier sa vie: « Il ne parvenait pas à se convaincre, comme Julien et comme les plus fervents patriotes qui l'entouraient, qu'il fallait à tout prix aller jusqu'au bout et ne voir son salut, ne voir la victoire, que dans la mort » (*FE*: 47).

S'il participe à la rébellion, c'est moins par conviction que par amour pour Marie, par respect pour Julien et par goût de l'aventure: « Il avait clairement dit à Julien qu'il ne faisait que passer, qu'il partirait avec les derniers cageux. Cette guerre qu'il préparait n'était donc pas la sienne. Il aimait bien, cependant, les missions que lui confiait Julien » (*FE*: 47-48). Il participe donc aux activités préparatoires de la rébellion de 1837 et lutte à Saint-Eustache, mais le résultat n'est qu'un désastre généralisé:

Il avait compris trop tard que l'amour de Marie était dangereux ou qu'il était trop fort pour lui, que la guerre de Julien et de ses amis était perdue d'avance, que c'était une guerre pour rien, mal préparée, mal menée. Et il n'avait pas su protéger la petite Judith [...] (*FE*: 189).

À la suite de cette aventure inaugurale, le roman s'éloignera, avec le départ de François pour La Malbaie, du centre de l'action des rébellions. Fresque de l'époque et du « royaume du Saguenay », il demeure de peu d'intérêt pour notre propos quant à la représentation des femmes, sinon pour faire remarquer qu'elles sont presque toutes – du moins celles de la jeune génération – animées d'une sexualité débordante, pour ne pas dire débridée.

En ce qui concerne la représentation des rébellions, le récit s'efforce, par l'intermédiaire de la position de François, de tracer le chemin du vraisemblable humain, qui se situe quelque part entre le fanatisme et le radicalisme de certains leaders patriotes, et la soumission à l'autorité que semble préconiser la position loyale, représentée – surtout dans le contexte du Saguenay – par les seigneurs. Dans une discussion entre les membres de la nouvelle Société des vingt-et-un, on se dispute : à celui qui déplore que la défaite à Saint-Charles aurait été encore une fois une défaite des Français devant les Anglais, on riposte que cela n'avait rien à voir : « [...] ce n'était pas une guerre d'Anglais contre Français, mais une guerre du peuple contre les seigneurs » (*FE* : 173).

Lointain cousin du Survenant ainsi que d'Hyacinthe Belle-rose, François incarne le type du « nomade » pour qui la liberté individuelle, valeur suprême, a du mal à s'accommoder des contraintes qu'entraînent les relations affectives et le dévouement à une cause abstraite. Il est réaliste, et s'il est sensible aux discours enflammés de Jean-Olivier Chénier, s'il admire surtout le calme et la raison de Chevalier de Lorimier, il ne peut les suivre dans une cause clairement perdue d'avance. Le récit met en scène alors une grande variété d'opinions et d'acteurs, réels et fictifs, exposant en quelques détails la situation économique et politique qui a mené aux rébellions, mais sans poser de jugement. On insiste surtout sur les doutes et les incertitudes qui régnaient à l'époque chez le « peuple » quant aux sens et aux raisons du soulèvement qui se préparait.

Dans *En 1837, j'avais dix-sept ans* (Ouellette, 2012<sup>1</sup>), on suit l'évolution de la famille Vaillant et surtout celle du personnage principal, Guillaume, le benjamin de cette famille de neuf

---

1. « Francine Ouellette a enseigné les arts plastiques à Mont-Laurier avant de se passionner pour l'aviation, en particulier la vie de pilote de brousse. Depuis son enfance, elle écrivait et voulait devenir écrivain. La parution d'*Au nom du père et du fils*, en 1984, puis celle de *Sorcier*, en 1986, l'ont hissée d'emblée au rang des meilleurs auteurs de romans historiques québécois. Depuis, elle n'a cessé de séduire ses

enfants. C'est lui qui aura 17 ans en 1837. Adolescent, il sera gagné par les idéaux des patriotes : seul membre instruit de la famille, il s'abreuve des leçons de Lammenais que son « idole » le docteur Labrie lui a recommandé. Toutefois, au moment critique de la confrontation entre patriotes et troupes britanniques au village de Saint-Eustache, il prend peur et se cache dans un fossé au cimetière pendant que son village brûle. Il se réfugiera chez les Amérindiens, les mêmes qui ont recueilli son arrière-grand-père qu'ils ont appelé « Ankwi » – « comme mon frère ».

Guillaume est amoureux de Marguerite, la fille du meunier ; celui-ci est pourtant bureaucrate et ne voit pas d'un bon œil une possible alliance entre sa fille et un « écervelé de patriote » sans avenir. La structure cornélienne est donc bien intacte, mais les conséquences du conflit idéologique entre le père de Marguerite et le patriote sont laissées en suspens, car l'amour innocent que les jeunes ont l'un pour l'autre n'est pas encore mûr à la fin du roman. Chez ses protecteurs indiens, Guillaume garde « l'espoir d'épouser un jour Marguerite [qui] ne s'unira jamais à un autre homme, a-t-elle déclaré, et lui, il ne désire nulle autre femme » (DSA : 532).

Traversant toute la période de 1820 à la fin de 1837, le roman fournit une fresque à la fois sociale et politique de la société et des enjeux menant aux rébellions. Il est empreint d'un fort contenu historique : précédé par des « cartes de référence » et un « tableau généalogique » de la famille Vaillant, doté de notes en bas de page précisant et détaillant des faits véridiques, il se termine par une notice concernant des personnages historiques mêlés à l'action et une bibliographie d'ouvrages portant sur les rébellions. Dans les « Remerciements », l'auteure avoue

---

lecteurs. Elle a ainsi remporté entre autres le Prix littéraire France-Québec en 1986, ainsi que le Prix littéraire AQPF-ANEL, catégorie roman, pour *Feu*, tome 3 – *Fleur de lys* en 2008 » (Fiche d'auteur, Libre Expression, [En ligne], [http://www.edlibreexpression.com/francine-ouellette/auteur/ouel1016]). Les renvois à *En 1837, j'avais dix-sept ans* seront désormais indiqués par la mention DSA, suivie du numéro de la page.

qu'« aborder le mouvement patriote » est loin d'être « chose assez simple », comme elle l'avait d'abord imaginé : « au fil de [ses] recherches, le comment et le pourquoi de cette période trouble n'ont cessé de remettre en question » sa conception de la rébellion. C'est peut-être cette remise en question de ses propres présupposés qui fait que tous les personnages – et surtout son « héros » – sont marqués par l'hésitation.

Guillaume partage quelques caractéristiques avec François Simard (*La fureur et l'enchantement*) : bien que patriote convaincu, il n'a rien d'héroïque et, au moment critique, « [s]on courage flanche. L'instinct de survie l'emporte. [...] Il court, emporté par la peur. Par son désir de vivre. Par son amour pour Marguerite. Par son attachement envers sa famille » (*DSA* : 503). Le souci de réalisme historique est ainsi doublé d'un souci de réalisme humain : le monde présenté par Ouellette est loin d'être manichéen et les motivations des actions des personnages – hommes et femmes, patriotes et loyaux – sont dictées par leurs intérêts les plus immédiats, surtout le bien-être de leurs proches, plutôt que par des idéaux abstraits. Si Guillaume en est l'exemple principal, d'autres participent de cette même logique.

Le père de Marguerite, par exemple, meunier et bureaucrate, n'a rien d'un méchant, et malgré son opposition aux patriotes et donc à Guillaume, sa fille, sympathisante patriote, ne lui en veut pas :

[...] dans un sens Marguerite comprend son père de s'attacher aux idées reçues. Au pouvoir établi [...]. En fait, son père ne jouit pas d'une entière liberté d'actions ni de pensées. C'est là le prix à payer pour échapper à la précarité. En toute logique, son père ne peut pas adhérer au credo du Parti patriote, car il a trop à perdre. [...] En revanche, une grande majorité de gens, dont elle-même et Guillaume, croient qu'ils ont tout à gagner en appuyant ces résolutions (*DSA* : 278).

Devant l'opposition paternelle, Marguerite choisit la neutralité afin de ne pas attiser le conflit entre Guillaume et son père, position qui « n'est pas de tout repos » :

Elle s'y sent tiraillée par ses sentiments envers l'un et envers l'autre. Autant elle aime et désire faire sa vie avec Guillaume, autant elle aime et respecte son père avec qui elle vit. Pour rien au monde, elle ne voudrait le chagriner [...] Un lien très fort existe entre elle et son père depuis que le choléra a frappé leur famille il y a près de cinq ans. [...] Oh oui, Marguerite comprend son père [...] tenu par son métier à manger dans la main du seigneur [...]. Pour son père, le changement est synonyme de risque, voire de danger. Pour Guillaume, au contraire, le changement est synonyme d'évolution vers une société plus juste. Non seulement pour Guillaume, mais pour elle également (*DSA* : 279).

Le seul personnage important activement engagé en faveur de la cause n'a donc pas le statut du héros traditionnel ; la position de Guillaume est à la fois idéaliste et intellectuelle, et il est sensible aux contradictions et aux différences d'opinions concernant les faits les plus importants : Papineau a-t-il fui le pays ou non ? Les patriotes ont-ils gagné à Saint-Charles ou ont-ils été vaincus ? Les rapports contradictoires d'une part et d'autre et les dissensions au sein du leadership patriote ne lui permettent pas de déceler la vérité. Les avis et informations contradictoires ne cessent de semer le doute chez Guillaume, qui se demande : « Qui trompe qui ? » (*DSA* : 439). Une proclamation recommandant la paix, signée par leur député et des magistrats, laisse entendre que les patriotes « se sont laissés abuser » (*DSA* : 478) : « Sournoisement, le doute introduit par cette phrase a progressé en [Guillaume] comme un ver dans le fruit » (*DSA* : 478) ; « L'impression d'être un pion le taraudait. L'humiliait. Le révoltait. Qui donc mentait dans toute cette histoire ? Et pourquoi ? [...] Et si c'étaient tous ces citoyens rassemblés au village qui avaient raison ? » (*DSA* : 479). Même la sœur de Guillaume, âgée de 21 ans,

se demande si l'étoffe du pays ne représentait pas un simple déguisement pour ces chefs patriotes qui ont pris la fuite il y a près de quinze jours. [...]. [I]l lui passe par la tête que les gens du peuple ont été leurrés. Utilisés à des fins politiques tout comme leurs vêtements d'étoffe (*DSA* : 486).

C'est ainsi que nombre des contradictions qui traversent les analyses historiques sont proposées dans le roman, sans qu'aucune l'emporte de manière définitive. Guillaume et François sont tous les deux nés sous l'étoile du doute, de l'incertitude et de l'hésitation : les deux se trouvent dans la pénible situation d'être « incapable[s] de distinguer ce qui était bien de ce qui ne l'était pas » (*FE* : 171).

Ce qui est pourtant clair, du côté du « peuple », c'est qu'il n'y a pas de gagnants dans cette affaire : c'est le fils du meunier, un loyal comme son père, qui contemple la dévastation de Saint-Eustache : « La mort dans l'âme, Joseph-Antoine Fournaise voit brûler le village. SON village. Il n'a pas le cœur à célébrer la victoire, car ce n'est pas SA victoire. D'ailleurs, il se demande s'il s'agit bien là d'une victoire. Ne serait-ce pas plutôt la vengeance ? » (*DSA* : 511).

C'est donc que la représentation du « peuple » des deux côtés idéologiques évite l'idéalisation romantique, voire romanesque, et propose en revanche un type de vraisemblance humaine qui refuse de prendre une position politique définitive : c'est la confusion, le doute et les motivations personnelles, mais désintéressées qui dominent. À la période contemporaine, un souci accru d'historicité produit des personnages d'une grande vraisemblance, et ainsi, du côté des femmes, dénués d'une valeur symbolique comme privés d'actions marquantes. Si elles peuvent avoir leurs opinions politiques, les femmes les suppriment en faveur du maintien de la paix et de l'unité familiale, conformes en cela à la sagesse historique à leur égard. L'exemple saillant est la mère de Guillaume qui décide d'assister à un rassemblement patriote afin d'essayer de comprendre l'agitation qui secoue le pays ; elle y apprend pour la première fois la gravité de la situation :

Dans l'isolement de son foyer, elle était loin de se douter que les choses allaient si mal au pays [...]. Que, petit à petit, miné par les mauvaises récoltes et la disette, vidé de ses fils en quête de terre, le peuple canadien s'était appauvri. Et avait été aplati pour le pouvoir corrompu (*DSA* : 320).

Et pourtant, en dépit de sa nouvelle sensibilité devant l'étendue des maux, elle se fait une raison : les chouayens ne « peuvent pas avoir tort sur tout la ligne... » dit-elle à Guillaume, « pas plus que vous autres, vous pouvez avoir raison sur toute la ligne » (*DSA* : 325).

— VOUS ? VOUS autres ? J'pensais avoir affaire à une dame canadienne patriote, se moque gentiment Guillaume.

— Non, mon p'tit gars, t'as affaire à ta mère : une Canadienne tout court, déclare Augustine sans ambages.

Dans le méli-mélo d'idées, de sentiments et de convictions contraires, Augustine vient de se positionner. Elle est une mère. Une mère qui, comme toutes les mères, redoute le son des canons (*DSA* :326).

Dans ce roman, bien que les faits historiques soient mis en scène, ce sont les éléments humains qui dominent – la déroute des patriotes ne s'explique pas par des causes essentiellement politiques ou militaires, ni par des erreurs, des trahisons ou des faiblesses, mais plutôt par des raisons d'intérêt personnel axées sur le bien-être familial et social. On renoue ici avec plusieurs éléments de la période prémoderne, mais sans l'association intime et souvent conflictuelle établie entre devoir patriotique et amour familial, et sans les accusations de culpabilité qui s'ensuivent. Par ailleurs, se trouve soulignée, de façon très moderne, la relativité de chaque position prise, la difficulté, devant une multitude d'informations et de désinformations conflictuelles, de déterminer de façon absolument certaine le bien-fondé de ses propres convictions.

## LE ROMAN D'ANALYSE HISTORIQUE

Une troisième tendance du roman historique contemporain va vers l'exploration des causes et effets historiques où la forme romanesque n'est qu'un véhicule pour l'analyse et où l'intérêt romanesque passe au deuxième plan. De façon générale, plus le roman suit les événements historiques, moins il implique les femmes et moins il nous intéresse.

*Le combat magnifique* de Gustave Proulx (1973) peut servir d'illustration. Dans ce roman qui trace les événements des rébellions depuis leurs origines sous le gouverneur Aylmer jusqu'à la « tragédie » que constituait la Confédération, il y a une comparaison directe avec le mouvement séparatiste de la Révolution tranquille :

L'histoire d'un événement qu'on a appelé une révolution manquée a inspiré ce récit d'aventures. Ce passé date de plusieurs années. Pourtant, il rejoint étrangement le présent par les lieux mêmes où les faits se sont déroulés et par les hommes qui sont agités, aujourd'hui, de semblables sentiments de liberté et d'indépendance (préface de Proulx, 1973).

En dépit de nombreux détails historiques et véridiques, certaines libertés prises avec les faits connus faussent la valeur « historique » de ce récit – un avertissement expliquerait, pour ceux qui savent, ces libertés :

Dans ce roman qui est œuvre d'imagination, le caractère, les paroles, les gestes des personnages, les aventures dont ils sont l'objet ont été inventés uniquement pour servir la cause du récit. De même, est pure coïncidence et est dénuée d'intention toute ressemblance de personnes, de noms, de faits et de lieux avec les personnages qui sont fictifs (préface de Proulx, 1973).

Le récit tente de maintenir une attitude de neutralité en condamnant, d'une part, les abus du gouvernement colonial et, d'autre part, certaines prises de position et actions des patriotes, surtout des leaders – Papineau serait un égoïste plus intéressé par son propre pouvoir et son prestige que par le bien du peuple ; d'autres leaders seraient aussi coupables de trahison, de lâcheté et d'incompétence. La rébellion de 1838 est particulièrement à déplorer, les « patriotes » de ce mouvement ayant dégénéré en une troupe d'enragés cherchant la vengeance plutôt que la défense de leurs droits et libertés.

Le récit propose comme héros Bonaventure Viger, qui a joué un rôle important dans les batailles de Saint-Denis et de Saint-

Charles, mais à qui seront attribuées d'autres actions qu'il n'a pas commises – notamment celle d'escorter Papineau à la frontière américaine lors de sa fuite de Saint-Denis. Viger tombera amoureux de Madeleine, une jeune Française et épouse d'Arthur Wilson, l'assistant-procureur de la couronne. Menant une vie dépourvue d'amour et de joie dans son ménage, Madeleine se laisse prendre par l'insistance de Viger et tombe follement amoureuse de lui, ce qui donne lieu à quelques scènes passionnelles. Wilson découvrira leur relation et Madeleine se séparera de Viger, de qui elle est enceinte.

Cette aventure, le seul aspect véritablement romanesque du récit, sera sans avenir. Se développant en marge des actions des rébellions, son rôle est purement décoratif. Madeleine se déclare ignorante de la politique du pays, et malgré le fait qu'elle remplit à un moment donné la fonction d'espionne, en rapportant à son amant les complots qu'ourdissent son mari et ses associés du gouvernement dans la maison Wilson, elle ne joue aucun rôle dans les événements des rébellions. Dans cette version réduite du conflit amoureux qui situe la femme entre deux hommes qui ont des convictions politiques opposées, l'aspect cornélien est absent ; puisque Madeleine déclare son amour pour Viger et sa haine pour son mari, et dans la mesure où la relation reste sans avenir, le roman représente peu d'intérêt pour notre propos.

Un deuxième exemple adopte la forme romanesque pour explorer l'intériorité et la psychologie intime des acteurs historiques. Telle est l'ambition de Claire de Lamirande dans *Papineau ou l'épée à double tranchant* (1980), qui propose la reconstruction imaginaire des motivations psychologiques plutôt que politiques de plusieurs personnages importants à l'époque des rébellions, dont, d'abord, Papineau, mais aussi son cousin M<sup>gr</sup> Lartigue, son co-exilé Callaghan, Wolfred Nelson et Adam Thom.

Par l'image de l'épée à double tranchant, empruntée à la description du Christ dans l'Apocalypse, l'auteure problématise les conflits internes ainsi que les mystères du comportement des acteurs dans les rébellions. C'est surtout Papineau et sa fuite

controversée après la bataille de Saint-Denis qui forment le nœud du conflit psychologique. De Lamirande ne construit pas d'intrigue, mais imagine les mouvements intérieurs des personnages dans leurs multiples réflexions au sujet de leur rôle dans les rébellions. C'est alors que l'on rejoint le thème du devoir à la patrie et celui de la part des motivations toutes personnelles qui interviennent dans les fidélités et qui dirigent les actes dans la sphère publique.

Ici, encore, toutes les figures masculines sont des personnages historiques, parmi les trois femmes représentées, seule Julie Papineau est une figure historique. Deux autres, l'amante canadienne-française d'Adam Thom et une jeune femme par qui Papineau serait brièvement attirée, interviennent pour fournir des éléments « romanesques » au récit, éléments à la fois vraisemblables et invérifiables. Julie, elle, est absente de la scène en tant que telle, puisque le temps du récit coïncide avec le début de l'exil de Papineau aux États-Unis ; elle est représentée principalement par les lettres qu'elle adresse à son mari, ainsi que par les réflexions de ce dernier à son sujet.

C'est surtout par l'intermédiaire de la relation entre Thom et son amante que toute la difficulté du conflit entre l'amour et le devoir se met le plus clairement en scène. Adam Thom, journaliste et raciste enragé, est l'un des personnages historiques les plus désagréables<sup>1</sup>. De Lamirande le dote d'une psychologie

---

1. Professeur, journaliste, avocat et fonctionnaire né en Écosse en 1802, Thom émigre au Canada en 1832. Comme rédacteur en chef du journal *Le Settler*, «[...] son intention déclarée était de faire du Bas-Canada une province britannique de fait aussi bien que de nom, objectif, estimait-il, que contrecarraient les tendances anticommerciales et prodémocratiques des Canadiens français » ; « Le 1<sup>er</sup> janvier 1835, il devint rédacteur en chef du *Montreal Herald* ; il continua de s'en prendre aux Canadiens français et intensifia ses attaques contre la politique de "conciliation" du gouvernement britannique » (Kathryn M. Bindon, « Adam Thom », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*). Il signa de nombreux articles anticanadiens et réussit à se faire élire à la commission d'enquête mise sur pied par lord Durham à la suite des rébellions. En 1838, il est nommé *recorder* (conseiller juridique ;

d'Écossais colonisé qui expliquerait sa virulence à l'endroit des Canadiens : opprimé par l'Angleterre dans sa terre natale, il entend passer du côté des conquérants dans le nouveau pays où, au lieu de se faire taper dessus par son ancien ennemi, il se joint à lui pour opprimer, à son tour, les moins forts. Or, Thom est lié à Jeannette, une jeune Canadienne française au service d'une famille patriote. Les deux se rencontrent la nuit dans les rues pour les assignations amoureuses. Finalement, Jeannette décide de l'assassiner par patriotisme, mais sa tentative échoue et tourne en scène d'amour.

Les lettres de Julie sont pour la plupart fictives, incluant parfois une phrase citée textuellement, la plupart du temps s'inspirant du ton et des thèmes des lettres réelles. Elles servent à mettre Louis-Joseph – ainsi que le lecteur – au courant de la situation au Canada, où « les malheurs vont toujours en augmentant. C'est devenu une de ses phrases », dit Louis-Joseph (Lami-rande, 1980 : 163). Si l'on forme peu d'impressions au sujet de Julie et du rapport entre les époux, son mince portrait est fidèle à celui que nous donnent les lettres ; souvent souffrante, elle est pourtant qualifiée par Louis-Joseph de « brave et forte » (1980 : 139). Elle s'intéresse à la politique et fait part des nouvelles et de ses pensées à son mari. Papineau a des moments de regret de son absence et de celle des enfants, mais ne paraît pas en souffrir outre mesure ; l'ébauche d'une aventure amoureuse entre lui et une jeune femme de 18 ans est laissée en suspens. Le but du récit est d'explorer la complexité psychologique de Papineau, tiraillé

---

codificateur des lois) de Rupert's Land par la Compagnie de la Baie d'Hudson et il part pour le Manitoba. Toujours selon le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, « Adam Thom représenta un trait d'union unique entre le Bas-Canada et Rupert's Land en ce sens que, par son attitude obstinément raciste, il s'attira à la fois l'inimitié des Canadiens français et des Métis. En se montrant antipathique à l'endroit de ceux-ci et en prônant l'assimilation de ceux-là, il raffermir les Métis dans leur volonté de conserver leur culture. Cette volonté [...] trouva son aboutissement dans la violente réaction que les Métis opposèrent en 1869-1870 à l'impérialisme du Canada central ».

entre ses propres visions de grandeur, les pressions excessives qu'exercent sur lui ses collègues et son pays, et ses propres désirs d'homme, somme toute ordinaire.

\*  
\* \* \*

Le roman historique moderne, malgré la diversité de formes adoptées – le roman d'aventures, de fresque sociale ou d'analyse historique –, présente de nombreuses similarités qui le distinguent globalement des romans précédents. S'il y a un parti pris politique ou idéologique manifesté, celui-ci est uniformément en faveur des patriotes, au point où le parti opposant est parfois absent du récit. L'union des deux « races » n'est pas absente des intrigues, mais elle n'a plus le poids symbolique qu'elle fournissait aux récits précédents ; là où les jeunes gens de « race » ou de convictions politiques antagonistes pouvaient s'aimer en dépit de leurs différences, dans les récits modernes, le choix amoureux coïncide plutôt avec le choix idéologique : là où par le passé, le drame tournait souvent autour des « chouayens » – les Canadiens attirés par la cause loyale –, le roman moderne met en scène les Britanniques gagnés à la cause patriote. Surtout se trouve souligné, par souci de vraisemblance historique, le rôle joué par des Canadiens entraînés dans l'action sans être nécessairement voués à la cause : la peur, les doutes et les fuites caractérisent les « héros » de l'époque contemporaine, ce qui permet d'explorer la question de savoir à quel point la masse des gens avait appuyé le mouvement patriote. Par ailleurs, cela souligne la part du désir de liberté individuelle qui semble, pour les auteurs modernes, expliquer une certaine hésitation chez le peuple à adhérer massivement à une lutte à mort, tout comme il peut refléter une certaine méfiance contemporaine envers la machine politique officielle, de quelque côté que l'on se situe.

Quant à la représentation de la femme, nous avons déjà mentionné la perte de son rôle symbolique au profit de la vraisemblance historique. C'est le roman d'aventures qui bafoue le plus facilement cette vraisemblance, misant sur une vraisemblance

plutôt affective qui s'inspire largement d'une vision féministe de la femme. Si la structure cornélienne demeure un moteur quasi obligatoire de l'intrigue, les contraintes sociales qui entravaient la marge de manœuvre des femmes dans la période précédente ont largement disparu ; non seulement la question des espaces public et privé semble s'être éclipsée entièrement, mais également la femme adopte presque sans exception – et parfois agit selon – des croyances politiques indépendantes. Même si elle est soumise à l'autorité ultime de son père, celui-ci – aussi méchant et fautif qu'il puisse l'être – n'est plus le facteur déterminant dans le sort de la fille. Si la femme véhicule une valeur symbolique quelconque dans le récit contemporain, c'est celle de chercher, à côté de son frère et de son amant, la liberté individuelle qui, chez elle, s'exprime par une révolte contre l'autorité du père.

Le roman historique moderne manifeste-t-il une véracité historique accrue par rapport à son homologue prémoderne ? Question futile, surtout en ce qui concerne la représentation des femmes : s'il est clair que la représentation de la femme reflète plus l'époque de production du roman que la période des rébellions, l'ensemble des romans insiste sur la centralité de la femme dans la mise en scène des rébellions. Que cela soit en partie une nécessité de la forme romanesque, nous l'avons déjà constaté ; et nous avons éliminé du corpus les quelques romans qui tracent une voie historique si peu romanesque que les femmes n'y jouent aucun rôle<sup>1</sup>. Malgré les divergences déterminées par la période historique et l'idéologie de l'auteur, la mise en scène des femmes répond toujours aux questions : quels rôles ont-elles joués ? Quelles étaient les conséquences des rébellions sur elles ? Quelles étaient leurs contributions possibles ? L'ensemble des réponses couvre ainsi toutes les possibilités – qu'elle soit pure victime passive et tragique ou bien héroïne militaire, la femme incarne, à quelques exceptions près, les valeurs les plus nobles

---

1. Par exemple, on peut mentionner, pour le corpus contemporain, *La fin de l'histoire* de Pierre Gravel (1986), qui retrace le sort de trois prisonniers politiques, largement inspirés du *Journal d'un exilé aux terres australes* de Léon-Léandre Ducharme (1845).

préconisées à l'époque, et ce, pour l'ensemble des citoyens canadiens : que ces valeurs préconisent le respect envers le père, les devoirs familiaux et l'obéissance à l'autorité, ou bien plutôt la résistance et la lutte pour la liberté, politique ou individuelle, c'est toujours chez la femme, baromètre constant de moralité sociale, que ces valeurs se manifestent. Le plus étonnant est que cette glorification de la femme persiste jusqu'à l'époque contemporaine ; elle manque rarement d'outrepasser l'homme en courage, fortitude, sagesse et débrouillardise.

LA FEMME HISTORIQUE :  
*LE ROMAN DE JULIE PAPINEAU*

Le roman contemporain incontestablement le plus ambitieux, et qui marie le respect des données historiques à la reconstruction psychologique des personnages, comprend les deux volumes du *Roman de Julie Papineau* (Lachance, 1995 et 1998). Plutôt biographie romancée que roman, il n'y manque que des notes et références pour se transformer en véritable biographie historique, genre déjà pratiqué par l'auteure<sup>1</sup>. Ses recherches méticuleuses sont mises à profit pour produire un portrait aussi complet que possible de la femme de Louis-Joseph, portrait qui bénéficie grandement des sources documentaires, mais qui – comme cela se doit dans un roman – mêle faits historiques et fiction d'une façon inextricable. Le genre – biographie « roman-cée » – exerce un effet de lecture curieux ; c'est peut-être l'absence absolue de personnages fictifs jointe aux revendications quant aux importantes recherches de l'auteure qui font que l'impossibilité de distinguer entre les inventions et les faits avérés crée un certain malaise (un malaise absent de la lecture des romans moins explicitement documentaires). Le « roman

---

1. Lachance est l'auteure des biographies du frère André (1980), de Paul-Émile Léger (vol. 1, 1982 ; vol. 2, 1986) et, depuis *Le roman de Julie Papineau*, elle a fait paraître une deuxième biographie romancée sur lady Cartier (2004), la femme de Georges-Étienne et, en 2008, un roman historique, *Les filles tombées*.

historique », aussi véridique qu'il puisse être, est toujours soumis au contrat de lecture romanesque, voire fictive, et le lecteur qui voudrait se renseigner sérieusement sur une période ou un personnage donné sait qu'il ferait mieux de consulter d'autres sources. Pourtant, dans ce genre curieux, l'histoire romancée, le contrat est moins clair, et nous fait poser la question de Micheline Dumont : « Comment faire pour s'y retrouver ? » (2006 : B5). Que cette question risque de n'embêter qu'un certain lectorat, que certains « déformés professionnels » ne lui enlève rien de sa pertinence.

Contrairement aux auteurs précédents, qui revendiquaient l'aspect fictif de leur œuvre, même en insistant sur ses aspects historiques, Micheline Lachance – tout comme Louise Simard – joue sur les deux plans à la fois, revendiquant, d'une part, le romanesque et, d'autre part, les recherches étendues auxquelles elle s'est indéniablement livrée. Dans la « Note de l'auteur », en préface au premier tome du *Roman de Julie Papineau*, on lit :

Ce livre est une biographie romancée. Telle qu'elle apparaît dans ces pages, Julie Papineau est le fruit de mon imagination, conjugué au portrait que l'histoire a laissé d'elle. [...] Il m'a semblé que, dans une biographie romancée plus que dans une biographie traditionnelle, où les « trous de mémoire » sont hélas ! trop nombreux, je réussirais à la rendre bien vivante. [...] J'ai naturellement fait des choix et pris des libertés, mais en tâchant d'éviter les exagérations. [...]

On n'écrit pas ce genre d'ouvrage sans effectuer une énorme recherche. Je crois bien avoir lu tout ce qui existe sur la vie au Bas-Canada, au XIX<sup>e</sup> siècle (1995 : 13-14).

Or, nous l'avons vu, la vie et les activités de Julie Papineau – malgré les lacunes importantes dans la documentation existante – sont de loin mieux documentées que celles de toute femme de l'époque. Les 1 150 pages des deux volumes du *Roman de Julie Papineau* présentent sous une forme narrative ces vérités tout en remplissant les lacunes par l'invention. Première conséquence : ce « roman » s'avère très peu romanesque. Contrainte par les faits

biographiques et historiques, la trame narrative ne peut que reproduire les grandes lignes d'une vie menée essentiellement dans la sphère domestique et éloignée des champs de bataille. Chronique d'une vie que Julie elle-même caractérisait comme monotone et étroite, le « roman » est plutôt une fresque de l'époque et de ses actants ; aucun personnage fictif, peu de déviations importantes des faits connus viennent détourner Julie du chemin qu'elle a suivi. La fiction se loge dans les interstices, dans la reconstruction d'une psychologie, projet qui n'est pas très loin, en effet, de celui tenté par Fernand Ouellet (1958) dans son analyse caractérologique. Tandis que ce dernier prétendait mener une expérience scientifique, Lachance revendique son imagination, tout en se donnant la caution des recherches documentaires poussées.

Ce « roman » se propose à nous en tant qu'énigme générique. Exploitant de façon méticuleuse la correspondance de Julie et de Louis-Joseph, il s'offre à la fois comme laboratoire pour le traitement fictif des archives historiques et comme contre-exemple du genre de roman historique souvent pratiqué à l'heure postmoderne, celui de l'historiographie métafictionnelle<sup>1</sup>.

---

1. Appartient à cette catégorie, par exemple, *La maison Trestler* de Madeleine Ouellette-Michalska (Paterson, 1990 : 53-66). On ne connaît aucun exemple d'un roman des rébellions qui en démontre les caractéristiques, et pourtant, les nombreuses ambiguïtés et incertitudes concernant certains aspects de l'histoire sembleraient s'y prêter. Selon Paterson, la « remise en question du statut du discours de l'Histoire est précisément ce qui caractérise le roman historique postmoderne » ; « ce questionnement du discours de l'Histoire semble surdéterminé dans l'écriture postmoderne, dont la pulsion profonde est d'interroger les notions de discours, de représentation, de vérité et de fiction. Intégrés dans un texte qui ne craint pas de se problématiser et de remettre en question ses propres fondements, le discours de l'Histoire et sa remise en question viennent ajouter une perspective importante à la dimension épistémologique de l'écriture postmoderne » (1990 : 56). Et selon un spécialiste du même genre dans la littérature canadienne-anglaise : « Un trait crucial de la fiction historique contemporaine est son autoréférentialité et son autoréflexivité historique, autant de caractéristiques révélatrices de l'influence de l'esthétique et des techniques narratives postmodernes. On peut suggérer que l'un des aspects les plus utiles de la fiction

Contrairement à cette tendance, qui remet en question la possibilité de saisir la « vérité » du passé, l'esthétique de Lachance avance la possibilité d'atteindre cette vérité au moyen d'une écriture historique alimentée par l'imagination.

Lachance a déjà affirmé qu'elle n'avait pas utilisé de notes et de références parce qu'on « ne peut pas faire [cela] dans un roman » (citées dans Randall et Vaillancourt, 2001 : 560) – bien que les deux volumes soient dotés d'une liste de « Principales sources ». Et pourtant, le « roman » appelle à tout moment une glose sur les événements racontés<sup>1</sup>.

Notre lecture du *Roman de Julie Papineau* ne s'intéresse pas à l'évaluation du taux de véracité documentaire du roman sur le plan événementiel, mais plutôt à l'examen des modalités de la reconstruction de la personne et de la psychologie de Julie Papineau. Puisant librement dans la correspondance du couple Papineau, Lachance en fait un usage libéral. À quel point sa reconstruction peut-elle infirmer ou confirmer celle de Ouellet ou bien la nôtre ? Qu'ajoute le roman à notre connaissance du personnage de Julie et au portrait de la femme (de cette femme) dans la société bas-canadienne à l'heure des rébellions ? Quelle

---

historique contemporaine est qu'elle nous aide à comprendre le passé parce qu'elle propose de plus en plus le processus de l'écriture de l'histoire comme sujet romanesque » (Wyile, 2007 : 16. Je traduis). Si ces deux descriptions collent étroitement au roman de Ouellette-Michalska, il n'y a rien de tel dans celui de Lachance.

1. Mary Soderstrom, auteure de *Robert Nelson, le médecin rebelle* (1999), n'a pas les mêmes scrupules : dotée d'une bibliographie et de notes explicatives, mi-roman, mi-histoire, la biographie romancée est très claire au sujet de ses faits et éléments fictionnels : « Le manque d'information concernant la vie privée de Robert Nelson de même que sa place en tant que confident et médecin de famille de la famille Papineau, a récemment amené Micheline Lachance, dans *Le roman de Julie Papineau* [...] à attribuer à Robert Nelson une dévotion envers Julie Papineau, afin de combler un vide émotionnel dans sa vie. Je ne suis pas d'accord. Catherine Fraser, comme son mari, Julien Sauvé, est une personne que j'ai imaginée, mais je suis certaine qu'une personne semblable a vécu, bien qu'elle n'ait laissé aucune trace écrite » (1999 : 71, note 12).

est l'importance du roman historique pour transmettre un savoir sur le passé, en l'occurrence au sujet du rôle et de la position de la femme à l'époque ? Quels sont les usages et les transformations des archives documentaires au sein de la fiction ? Si le roman historique fait une contribution importante à la transmission des connaissances historiques en sortant les savoirs des archives et en les faisant circuler sous une forme non seulement matériellement plus accessible, mais également plus lisible<sup>1</sup>, il faut pourtant se demander quels savoirs sont transmis et comment la transmission, voire la transformation, a lieu. Nous explorerons ces questions en examinant l'usage fait par la romancière-biographe de la correspondance du couple Papineau dans le même sens que nous avons comparé la lecture de Ouellet à la nôtre. Trois lectures, donc, des mêmes documents, tous les trois prétendant à une certaine scientificité. Ayant déjà pris notre distance avec celle de Ouellet – distance prévisible en raison du temps écoulé ainsi que des partis pris très différents, voire antagonistes –, il nous intéresse maintenant de comparer notre lecture avec celle de Lachance afin de mesurer, d'une part, la fidélité des reconstructions fictives aux documents authentiques et, d'autre part, la plus-value (positive ou négative) que peut représenter la reconstruction à tendance « romanesque » par rapport à la nôtre, qui se veut purement documentaire. Ces deux lectures, très proches dans le temps comme dans leur désir de « faire vivre » la femme que fut Julie Papineau – et cela, à partir des mêmes données documentaires : la correspondance du couple Papineau –, manifestent-elles des différences importantes ?

C'est dans cette optique que nous lisons ce roman à la lumière des faits *discursifs* que fournissent les documents historiques. Sans prétendre avoir eu accès aux mêmes documents que la romancière (surtout n'ayant pas lu « tout ce qui existe sur l'époque »), nous ne pourrions prétendre qu'à un examen purement indicatif. Son intérêt serait d'évaluer le portrait de Julie qui

---

1. Voir à ce sujet Randall (2008) et, plus généralement, Martel (2008).

est présenté afin d'en déterminer la part du documentaire et celle du romanesque. Si ce roman est le portrait le plus complet qui existe pour la femme du « grand homme » depuis les articles de Ouellet, quelle est la vision de cette femme que ce roman nous propose ? Et puisqu'il s'agit d'un roman historique qui s'avère plutôt une « histoire romancée », quelles sont les stratégies mobilisées par l'auteure voulant faire vivre « la femme derrière le personnage qu'était son mari » et « deviner ses émotions, ses angoisses, ses espoirs et ses chagrins » (Lachance, 1995 : 13) ?

## DES ARCHIVES AU ROMAN

La trame de l'intrigue des deux volumes du roman respecte dans leurs grandes lignes les mouvements de la vie du couple Papineau et de l'histoire de l'époque depuis juin 1832 jusqu'à la mort de Julie en 1862, suivie de près par celle de Lactance, interné en asile en France. Or, il n'est pas question ici de revoir ces très nombreux détails, mais plutôt de comparer le discours épistolaire à celui qui paraît dans la fiction historique.

Notons d'abord qu'en dépit du fait que le roman permet de suivre l'action politique de l'époque et fournit des causes, des effets et des analyses de l'évolution des troubles, il doit forcément s'éloigner des événements auxquels Julie et Louis-Joseph n'ont pas assisté. L'intérêt premier de la reconstruction fictive serait (comme le note Lachance dans l'introduction que nous avons déjà citée) plus d'imaginer l'intériorité de l'expérience de Julie que d'en raconter les événements externes, bien que ceux-ci soient bien sûr présents avec force détails. Et pourtant, les lacunes imposent la création de faits événementiels qui seraient jugés historiquement « faux » dans la mesure où les archives ne les attestent pas.

Deux exemples d'une telle reconstruction imaginaire se présentent d'emblée. Le premier nous a été signalé par l'auteure elle-même dans une entrevue au sujet du roman, où elle explique l'invention qui veut que Julie Papineau ait voté lors des élections de 1832. Hypothèse intéressante, mais invraisemblable, cet événement est indifférencié de maints autres qui sont bel et bien

vérifiables. Les lettres sont, en effet, silencieuses sur la question épineuse du droit de vote pour les femmes, même si Papineau lui-même en avait proposé l'abolition en 1834. Le silence absolu des lettres pose problème : est-ce un effet de la perte et de la censure de lettres qui y auraient fait référence ? Est-ce que le sujet subissait une sorte de tabou entre les époux ? Julie n'osait-elle pas s'exprimer à ce sujet ou bien, comme sur tant d'autres sujets touchant la vie politique, était-elle tout simplement d'accord avec son mari, de sorte que le sujet ne méritait pas la discussion ? Dans le roman, pourtant, le sujet du vote féminin devient un objet de débat explicite entre les époux. Lachance avoue qu'elle a inventé cette « petite complicité féminine » : « [...] les femmes mariées et propriétaires n'ayant eu le droit de vote qu'entre 1798 et 1834. Julie n'a donc pas dû voter souvent... d'autant plus que Louis-Joseph était réticent au vote des femmes » (citée dans Randall et Vaillancourt, 2001 : 559). Cette invention, qui répond plus au désir de la romancière et à l'esprit contemporain qu'aux probabilités historiques, n'est qu'un petit exemple d'un « fait » fictif qui est indifférencié d'autres qui, eux, sont vérifiables dans les documents historiques. Lachance qualifie son invention de clin d'œil aux lectrices contemporaines. Et pourtant, ce « clin d'œil » n'est pas facilement repérable pour un lecteur non averti. Par le même événement fictif, Julie devient témoin de l'émeute électorale lors du scrutin en 1832 et de la fusillade par les troupes britanniques, qui entraîne la mort de trois électeurs. Dans le roman, Julie obtient la permission de témoigner pendant l'enquête sur l'événement, témoignage public qui n'a pas eu lieu.

Cependant, l'histoire événementielle nous intéresse moins que la retranscription de la correspondance dans les pages du roman et les stratégies mobilisées par la romancière-biographe pour effectuer la transition des archives, en l'occurrence la correspondance de Julie et de Louis-Joseph Papineau, et celles d'autres acteurs de l'époque, vers la version narrativisée<sup>1</sup>. De prime

---

1. Notons que là où Lachance a eu littéralement recours aux documents des archives, notre lecture des mêmes documents se fait dans les éditions publiées.

abord, plusieurs obstacles s'opposent à ce projet romanesque : premièrement, en tant que récit d'une vie, les lettres du couple Papineau sont lacunaires non seulement à cause des nombreuses excisions subies (surtout les lettres de Julie), mais aussi bien sûr à cause des périodes où les époux, demeurant ensemble, ne s'écrivaient pas. Ces lacunes, qui sont autant d'entraves à l'élaboration d'une étude historique, fonctionnent comme zones de liberté pour la romancière, lui permettant de remplir par l'invention et l'imagination ce que les archives refusent de livrer.

Deuxièmement, là où la correspondance présuppose la séparation des partenaires, le roman les réunit. C'est que les lettres, communication différée, tiennent lieu de conversations que les époux auraient vraisemblablement pu avoir entretenues de vive voix et servent à alimenter le dialogue d'une scène en mettant les paroles écrites dans la bouche des personnages. Dans ce passage du discours épistolaire intime vers la mise en scène romanesque, plusieurs stratégies de transformation ainsi que leurs effets sont dignes d'intérêt. Une comparaison entre le roman et les lettres révèle un haut degré de fidélité entre les discours romanesques et les discours épistolaires dont nous ne pouvons donner ici qu'une brève indication. Or, quelles sont les stratégies déployées par la romancière qui cherche à maintenir la véracité historique tout en respectant les attentes de la forme romanesque ? Quelques exemples serviront d'illustration.

#### LA TRANSFORMATION DU DISCOURS ÉPISTOLAIRE EN DISCOURS DIRECT

La stratégie la plus souvent utilisée est la transposition d'un passage ou d'un échange épistolaire en scène dialoguée entre les deux correspondants en présence. Dans l'exemple suivant, un passage d'une lettre adressée à Amédée est transformé en conversation entre les deux, sans changement notable du sens ou de l'effet du discours :

<p><b>Correspondance</b> : de Julie (Paris) à Amédée (Saratoga)</p> <p>Je t'assure que je regrette de plus en plus la folie que j'ai faite de venir ici. On est tous les jours à savoir quand nous aurons des <b>secours</b>, en sorte que l'on ne peut se donner le nécessaire : [...] <b>Je n'ai jamais été plus découragée depuis notre exil</b>, car je vois moins de remèdes à notre position, loin de vous tous. L'on a moins de <b>ressources</b> et puis les <b>dépenses</b> que nous avons faites nous gêneront longtemps (25 février 1840 : 217-218).</p>	<p><b>Roman</b> : conversation avec Amédée en visite à Paris</p> <p>C'est angoissant de ne jamais savoir quand le <b>secours</b> viendra. Nous n'avons plus de <b>ressources</b>, je ne vois pas comment nous réussirons à rembourser les <b>dépenses</b> que nous avons contractées en venant ici. <b>Je n'ai jamais été aussi découragée depuis le début de mon exil</b> (1998 : 326).</p>
---	--

Rien n'est pourtant moins sûr que de postuler une équivalence entre l'écrit et l'oral dans le contexte intime, surtout dans des conditions où le laps de temps entre l'envoi de la lettre et sa réception durera des semaines ou plus. On peut plus facilement s'exprimer sur des choses peu agréables à une distance qui permet d'atténuer le différend par le temps écoulé. C'est sans doute le cas avec la discussion, dont une seule trace existe dans une lettre de Papineau, concernant la possibilité que ses parents déménagent chez les Papineau. Dans le roman, cette discussion de vive voix est précédée par deux désirs exprimés par Julie : d'abord, de déménager à Québec avec les enfants pendant la session du Parlement afin de ne plus être séparée de Papineau et, ensuite, de témoigner lors de l'enquête sur la fusillade survenue à Montréal lors des élections de 1832 (ce qu'elle finit par faire dans le roman). Papineau refuse chaque demande, et répond à la deuxième en ces termes : « — Julie, sois sérieuse. La femme de l'*orateur* de la Chambre ne peut pas témoigner. — Mais puisque tu cherches des témoins et que j'y étais, moi, à la place d'Armes. — Laisse tomber, tu veux ? » (1995 : 96). La scène continue et Louis-Joseph confie ensuite son désir de loger ses parents chez eux :

**Correspondance** : Louis-Joseph à Julie

Je suis aussi surpris qu'affligé que tu trouves des obstacles insurmontables à ce que nous **remplissions un devoir aussi impérieux que celui d'offrir à mes vieux parents, si ce leur est commode et agréable, un arrangement qui leur épargnerait un degré de fatigue qu'ils ne peuvent plus porter.** [...] Mais lorsque je t'en ai parlé tu ne m'as pas fait d'objections, quoique celles que tu me fais aujourd'hui aient dû se présenter à toi, comme elles se présentaient à moi alors. [...] Assurément, ma bonne amie, je ne veux pas demander de toi plus d'assiduité et de fatigues que tu n'en prends : une jeune femme élevant une jeune famille avec tout le soin que tu donnes à la tienne est occupée constamment et de la manière la plus utile de toutes qu'elle puisse l'être.

Heureusement, **nos bons parents ne sont pas dépourvus au point qu'ils voulussent être à charge à leurs enfants. S'ils l'étaient, notre obligation n'en serait que plus grande de venir à leur secours.** Mais l'arrangement proposé nécessiterait l'emploi d'autres personnes dont l'occupation serait de les soigner. *Nous serions les maîtres chez nous ; ils seraient les maîtres chez eux. Mais ce serait un chez-eux étroit où ils n'auraient personnes à recevoir comme ils le font incés-*

**Roman** : Louis-Joseph à Julie

« Tu sais ce que je souhaiterais, moi ? J'aimerais faire construire une rallonge à la propriété pour y loger mon père et ma mère. Ils n'ont plus l'âge de tenir maison et ça leur coûte cher.

— Ils habiteraient chez nous ? fit-elle, étonnée.

— *Dans un petit logement bien à eux, plus étroit, où ils ne recevraient personne, car c'est ce qui épuise maman. Mais nous demeurerions maîtres chez nous et ils seraient maîtres chez eux.*

— Tu ne trouves pas que j'en ai assez sur les épaules comme ça ? Avec quatre enfants... »

Il ne répondit pas. Elle s'enhardit : « Évidemment, tu ne peux comprendre, tu n'es jamais là.

— Bien sûr que je comprends, ma chérie. Je sais comme tu te désâmes. **Mais mes parents ne sont pas dépourvus. Ils ne seront pas à notre charge.** [...] Et quand bien même ils le seraient, gronda-t-il, nous aurions l'obligation morale de les aider. Tu n'ignores pas que c'est notre devoir de leur épargner une fatigue qu'ils ne sont plus en mesure de supporter.

[Julie fait intervenir sa souffrance lors de la mort d'Aurélié qu'elle a soignée et enterrée l'absence de Papineau. Voir page suivante\*.]

C'en était trop. Louis-Joseph lui reprocha sans ménagement son

<p><i>samment à présent avec trop de fatigue. [...] C'est un peu fort à toi, de m'écrire que <b>tu serais la plus malheureuse des femmes si nos parents venaient demeurer avec nous.</b> C'est quelques fois un devoir que bien des enfants ont rempli avant nous, qui avaient d'ailleurs plus de causes de chagrin que nous n'en avons, si nous sommes raisonnables (Québec, 7 mars 1825 : 114-115).</i></p>	<p>emportement : « Tu y vas un peu fort. Rien dans la vie que tu mènes ne justifie cette amertume. Ni cette méchanceté. Aurélie était aussi ma fille. Ce que tu es égoïste, ma pauvre amie. Et injuste. » Le ton glacial secoua Julie, qui fondit en larmes : « <b>Je serai la plus malheureuse des femmes si tes parents venaient demeurer avec nous.</b> Je ne veux plus en entendre parler » (1995 : 96-97).</p>
---	---

<p>* <b>Correspondance</b> : Julie à Papineau</p> <p>Oui, cher ami, tu ne pourras avoir qu'une faible idée de ton malheur, comparé à celui de ta malheureuse mère [c'est-à-dire la mère de ses enfants], puisque tu n'as pas vu souffrir notre chère enfant, et quelles souffrances ! Grand Dieu ! souffrances les plus violentes et les plus cruelles ! Les plus violentes puisqu'elles ont pu réduire une enfant robuste, pleine de santé, en dix jours, à l'état de maigreur et de faiblesse qui ont amené sa fin prématurée ; les plus cruelles, car est-il rien de plus terrible que de voir une enfant presque étouffée à chaque instant, ne prenant rien et ne demandant pour tout soulagement que de la promener [...] et encore, ce faible secours, elle ne l'a reçu que d'amis et d'étrangers, son infortuné et tendre père absent, et elle l'a bien senti et même exprimé [...] (8 mars 1830 : 43).</p>	<p>* <b>Roman</b> : Julie à Papineau</p> <p>Quand Aurélie est tombée malade, je l'ai soignée seule, j'ai eu peur seule, j'ai perdu la tête seule. Tu ne peux pas savoir, tu ne l'as pas vue suffoquer. Son petit visage qui s'inondait de sueur pour ensuite tourner au violet. Tu n'as pas tenu dans tes bras son corps inerte, léger comme une plume... Je l'ai enterrée seule aussi, ma belle Aurélie (1995 : 97).</p>
--	---

Deux effets de transformation sont à noter dans la transition de l'écrit vers l'oral. D'abord, s'il est évident dans la correspondance que Julie résiste fortement à la suggestion de Papineau, et que celui-ci n'hésite pas à lui faire une leçon au sujet de ses obligations familiales, il exprime sa réaction en se disant « surpris » et « affligé » de l'attitude de Julie. Dans le roman, pourtant, il l'accuse d'amertume, de méchanceté, d'égoïsme et d'injustice – termes qui nous rappellent certains des « traits de caractère » soulevés par Ouellet (1958), mais qui ne paraissent pas dans sa lettre, où sa plus grande critique demeure « C'est un peu fort à toi... ». Ce ton mesuré, serait-ce la preuve d'un souci de la postérité éventuelle de ses lettres ? Ou bien une authentique attitude de compréhension et de modération, comme il s'en vante ? Ici, comme dans maintes autres occasions, le roman projette une dispute entre les partenaires en présence à partir d'une discussion qui n'aurait peut-être eu lieu que dans la relative sécurité de la correspondance. Notons que, dans sa lettre, Papineau dit : « Lorsque je t'en ai parlé, tu ne m'as pas fait des objections... », signe que la dispute n'a effectivement pas eu lieu, et que Julie aurait réservé ses objections pour la lettre.

Ensuite, les réactions de Papineau dans le roman sont surtout motivées par le fait que Julie profite de l'occasion pour accuser son mari de son absence au chevet de son enfant mourante, épreuve que Julie a dû affronter seule. Or, le ton des lettres échangées entre les époux à cette époque ne laisse pas deviner autre chose que la souffrance, la tendresse et le regret mutuels.

#### LA TRANSFORMATION DU DISCOURS PRIVÉ EN DISCOURS PUBLIC

Dans les lettres, Julie réitère à plusieurs reprises qu'elle ne « parle jamais politique » au monde qui l'entoure. Même s'il faut relativiser cette affirmation sans doute trop tranchante, Julie ne fait jamais état d'une discussion publique au sujet de la politique. Elle dit même qu'elle a besoin d'en discuter avec Louis-Joseph justement parce que ces occasions lui manquent – par pudeur, par

interdiction sociale ou parce que son mari désire qu'elle se taise. Quoi qu'il en soit, nous savons qu'il y a toute une différence, à l'époque, pour une femme, entre s'exprimer sur la politique dans un contexte intime et le faire dans un contexte public. Dans le roman, il y a plusieurs moments où elle livre en public des avis et des opinions qui, dans la correspondance, sont adressés à Papineau.

Dans l'exemple suivant, le roman respecte scrupuleusement la pensée de Julie telle qu'elle s'exprime dans la correspondance, mais le contexte la projette dans une scène publique que les documents historiques ne permettent pas de valider. Un discours adressé à Papineau est transposé en conversation entretenue avec Jacques Viger et Louis-Hippolyte Lafontaine lors du souper de la première fête nationale organisée par Ludger Duvernay. Il importe aussi de noter le changement de sens qui s'est glissé dans la transcription, signalé en caractères gras.

<b>Correspondance</b> : Julie à Papineau	<b>Roman</b> : Julie à Jacques Viger et L.-H. LaFontaine
<p>Ainsi, nous sommes convaincus que nous n'avons de ressources qu'en nos propres forces. Il faut commencer par une ferme résistance aux réformes de constitution et, si on ne peut rien obtenir, il faudra inévitablement l'avoir par la violence : c'est le triste sort qui nous attend [...] (17 février 1836 : 117).</p>	<p>« Mais Jacques, vous devriez pourtant savoir que nos seules ressources sont nos propres capacités. Croyez-moi, il faut commencer par une ferme résistance. Et si nous ne pouvons pas obtenir les réformes demandées, il faudra avoir recours à la violence. C'est, hélas ! le triste sort qui nous attend [...] »</p>
<p>Nous avons déjà les preuves [...] qu'il faut les forcer à nous rendre justice et que nous ne l'aurons pas autrement (26 décembre 1835 : 102).</p>	<p>Louis-Hippolyte LaFontaine vint à la rescousse de Julie : « Madame Papineau a bien raison de dire qu'il nous faudra obtenir par la force ce qu'on nous refuse autrement. » [...]</p>

<p><b>Correspondance</b> : Julie à Papineau</p> <p>Et la réforme s'opérera en Europe et dans le Haut-Canada ; et dans ce petit coin ici, vous serez opprimés parce que l'on est de pâte à l'être ; et ils nous connaissent mieux que nous nous connaissons nous-mêmes. Je n'ai jamais cru que cela fût par ignorance sur nos affaires, que <b>nous tardions</b> aussi longtemps à nous rendre justice, mais bien par une insigne mauvaise foi et désir de nous écraser. Je crois, au contraire, qu'ils [ne] connaissent que trop qu'ils peuvent réussir, puisque nous leur [<i>sic</i>] aidons à river nos chaînes (23 février 1836 : 119).</p>	<p><b>Roman</b> : Julie à Jacques Viger et L.-H. LaFontaine</p> <p>« Je vous prédis qu'il y aura une réforme dans le Haut-Canada mais qu'ici nous resterons opprimés parce que nous sommes pâte à l'être. Nos ennemis le savent, qui nous connaissent mieux que nous nous connaissons nous-mêmes [...]. Je n'ai jamais cru que c'était par pure ignorance que <b>nos ennemis tardaient</b> à nous faire justice. Je pense plutôt qu'ils sont de mauvaise foi et qu'ils sont aveuglés par le désir de nous écraser. C'est triste à admettre, mais ils savent trop bien qu'ils réussiraient puisque nous les aidons à river nos chaînes » (1995 : 259-260, attribuée au début de l'été 1834).</p>
---	---

Dans ce passage de la correspondance, Julie fait état de la mauvaise volonté des Canadiens français, ou bien de leur incapacité à travailler à leur propre salut, leur imputant un désir de contribuer à leur propre oppression, analyse proche, nous l'avons vu, de celle proposée par Hubert Aquin ([1965] 1995). Dans la version romanesque, Lachance « corrige » l'expression de Julie pour la rendre plus conforme aux attentes du lecteur : c'est l'ennemi qui est de mauvaise foi et qui berce le désir d'écraser les Canadiens. Cette « correction » est tout à fait compréhensible, car conserver l'expression originale de Julie demanderait sans doute une glose importante pour assurer le lecteur qu'il ne s'agit pas d'une erreur. Impossible de dire, bien sûr, si cette « correction » est motivée par un désir de simplifier la compréhension du lecteur, ou bien si l'auteure jugeait qu'il y avait erreur dans l'expression de Julie.

## LA TRANSFORMATION D'INTERLOCUTEUR

Parmi les nouveaux contextes dans lesquels un discours peut s'insérer se trouve celui qui transforme le destinataire. Dans la correspondance, Julie déclare qu'elle écrit tout ce qui lui passe par la tête et ne se prive pas, nous l'avons vu, de se plaindre à l'occasion de sa situation domestique. Nous avons également déjà vu – l'exemple du différend sur l'emménagement des parents de Louis-Joseph – que Julie s'exprimait parfois plus facilement à distance que directement à son mari. Dans le roman, il s'avère qu'elle garde pour elle les réflexions qu'en fait, elle exprime à son mari dans la correspondance :

<p><b>Correspondance</b> : Julie à Louis-Joseph</p> <p>Je ne suis qu'une femme mais je suis ennuyée et fatiguée de tous ces détails minutieux et fatigants qu'entraînent inévitablement le soin d'une maison, tracas de domestiques et bien plus encore, la grande tâche d'élever une famille... (18 novembre 1835 : 93).</p>	<p><b>Roman</b> : Julie, monologue intérieur</p> <p>Les tracas de la vie quotidienne lui pesaient de plus en plus. Élever seule une grande famille [...]. <i>Tout cela, elle aurait aimé le confier à Louis-Joseph. Mais à quoi bon ? Il ne comprenait pas sa mélancolie</i> (1995 : 298-299).</p>
---	--

De pareille façon, dans le passage suivant, Julie dit que s'adresser à Papineau serait une perte de temps là où le discours qu'elle adresse à Lactance dans le roman est pris d'une lettre effectivement envoyée à son mari. Dans la lettre, Julie est piquée du fait que Papineau s'amuse en voyage en Italie (tout en refusant de rentrer au pays), tandis qu'elle souffre seule à la maison, et qu'ensuite, il ose l'accuser de faiblesse et de découragement. Dans le roman, la plainte adressée à Lactance au sujet de son père porte uniquement sur les plaisirs dont jouit celui-ci et sur le contraste avec sa situation à elle. Jalouse et rancunière dans le roman, dans le discours épistolaire, Julie semble plutôt rappeler à Papineau que, considérant leur situation respective, il n'y a

guère lieu de l'accuser de découragement et de faiblesse. Le fait que Julie s'adresse à Lactance plutôt qu'à Papineau respecte l'habitude qu'avait Julie de communiquer à ses fils ses sentiments, même ceux à propos de leur père. Pourtant, comme dans l'exemple précédent, on laisse entendre qu'en s'exprimant ainsi à son fils, elle ne le fait pas envers son mari, ce qui est manifestement faux :

<p><b>Correspondance</b> : Julie à Louis-Joseph</p> <p>Tu es j'espère en bonne santé ; et moi je suis malade. Tu es au milieu de grandes jouissances ; je suis seule et désolée. Tu dois avoir un peu d'inquiétude mais tu as mille sujets de distraction et, plus que cela, tu as des motifs et des occasions chaque jour de voir des chefs-d'œuvre de l'art, des prodiges de la science, des sujets d'enchantement de toutes espèces et cette belle nature, ce beau climat ; est-il possible que dans un pareil moment tu puisses me comprendre et ressentir une moindre étincelle des tourments que je ressens ? Non, mais tu la liras [sa lettre précédente] à diverses reprises avant de me dire que je suis faible et disposée à me décourager comme tu me l'écris (26 mars 1845 : 306-307).</p>	<p><b>Roman</b> : Julie à Lactance</p> <p>« Il est en bonne santé et je suis malade. Il vit au milieu des jouissances et je suis seule et désolée. Il a mille sujets de distraction, fréquente les grands maîtres et leurs chefs-d'œuvre, découvre les prodiges de la science, pendant que je m'arrache les cheveux à essayer de procurer à chacun de nos enfants ce dont il a besoin. Il a les moyens d'aller en Italie, alors que nous tirons le diable par la queue... »</p> <p>Elle s'arrêta, esquissa un geste d'impuissance et conclut, en se rappelant Lactance qui l'avait écoutée sans bouger :</p> <p>« Oh ! je perds mon temps et ma salive. Ton père se fiche éperdument de mes tourments. Pour lui, je ne suis qu'une grincheuse, une plaignarde, une capricieuse » (1998 : 442).</p>
--	--

LA TRANSFORMATION SÉMANTIQUE

Si la grande partie des citations que nous avons repérées sont reprises soit textuellement, soit avec des changements qui respectent le sens du discours original, il s'y glisse parfois des transformations sémantiques qui altèrent le sens et la portée du discours épistolaire.

Nous avons vu que Julie critique rarement la politique de Papineau, mais qu'elle se méfie parfois de ses tactiques précises. Dans la lettre suivante, elle formule une critique à l'endroit de certains membres de l'Assemblée trop sensibles aux « flatteries » du gouvernement, groupe dont Papineau est évidemment exclu ; par le changement de l'expression « nos membres » pour « vous » dans la version romanesque, Julie inclut son mari dans le groupe de ceux qui se laisseraient « endormir » par les flatteries du gouvernement :

<p><b>Correspondance</b> : lettre adressée à Papineau</p> <p>Tu as raison de dire que vous êtes les loyaux ; votre réponse l'est très fortement et, ensuite, vous êtes les premiers rendus au château et on est assez adroit pour vous rendre le change en vous adressant, contre l'usage ordinaire, en français avant l'anglais. Je souhaite que toutes ces petites faveurs et apparences de rendre justice aux Canadiens n'endorment et ne flattent trop <b>nos membres</b> c'est-à-dire un certain nombre, car il y en a de qui je ne crains rien sous ce rapport [s.j.], novembre 1835 : 95).</p>	<p><b>Roman</b> : lettre adressée à Papineau</p> <p>N'aie pas trop d'espérances, mon cher, écrivit-elle en posant au fin connaisseur, vous êtes les premiers rendus au château où le gouverneur est assez adroit pour vous donner le change en s'adressant à vous en français, avant de répéter son boniment en anglais, contrairement à l'usage. Je souhaite que toutes ces petites faveurs et apparences de rendre justice aux Canadiens ne <b>vous</b> endorment pas (1995 : 298).</p>
---	---

Dans la citation suivante, si Julie avoue « mal traiter » de la politique, elle ne s'accuse pas de n'en rien connaître. Il est aussi à remarquer que le commentaire de Julie dans la correspondance s'étend à l'ensemble des hommes qui voudraient se moquer des femmes qui souhaiteraient se mêler de politique. C'est donc un constat social, plutôt qu'une situation particulière qu'elle commente :

<b>Correspondance</b>	<b>Roman</b>
Voilà assez de politique aussi mal traitée, pour faire rire plus d'un moins méchant que toi, de femmes qui veulent se mêler de choses qu'elles n'entendent pas et veulent malgré tout s'en occuper ([s.j.], novembre 1835 : 96).	Mais assez de parler de ce dont je ne connais pas. À des lieues de distance, j'entends ton rire moqueur... (1995 : 298)

Dans le petit extrait suivant, Julie exprime une situation d'inadaptation à son milieu sous la forme d'une double contrainte existentielle, d'une insatisfaction de son état. Elle écrit à son mari : « Je ne suis bien qu'où je ne suis pas » (19 mai 1823 : 26). Dans le roman, ce constat est repris par Papineau, qui s'adresse à son fils Lactance, qui lui dit : « Pauvre maman ! [...] Elle n'est pas très heureuse à Paris. » La réponse de Papineau – « Ta mère n'est bien nulle part » (1998 : 286) – devient une condamnation du caractère de Julie que son fils n'hésite pas à soulever : « Des fois, je vous trouve cruel », réplique Lactance à son père.

D'abord, en mettant les mots dans la bouche de Louis-Joseph, le roman prive ce discours de sa valeur autoréflexive, et Julie d'un degré d'introspection qui lui est propre, ainsi que d'un effet de style indéniable. Ensuite, il y a toute une différence entre l'antanaclase à fonction figurée (*n'être bien qu'où on n'est pas*) et sa réduction en phrase littérale (*n'être bien nulle part*) : les deux phrases peuvent bien être sémantiquement équivalentes,

mais celle qui est attribuée à Papineau accuse Julie d'une incapacité absolue de bonheur, tandis que celle de Julie s'ouvre sur un monde qui projette l'ombre du bien-être pour finalement en constater son inaccessibilité. Formulée comme topo qui rejoint la structure même du désir, la phrase de Julie exprime une certaine condition humaine, mais celle de Papineau se réduit au constat d'une caractéristique particulière (malsaine) de sa femme.

L'INTENSIFICATION DES EFFETS

Parfois, le roman effectue le télescopage de plusieurs lettres de la part de Papineau. Dans le passage suivant du roman, une lettre reçue par Julie de la part de son mari est composée d'un ensemble de citations prises dans plusieurs lettres réelles :

<p><b>Correspondance</b> : lettres de Papineau</p> <p><b>Mon amie, mon isolement est bien autrement grand et pénible que le tien ; je m'effraye de celui dans lequel va m'ensevelir le départ de Lactance. Je lutterai contre cette nouvelle adversité, quoiqu'elle s'ajoute au poids plus lourd et trop grand dont m'ont chargé les précédentes séparations. Je lutterai, je serai meurtri ; j'espère ne pas m'écraser sous le faix</b> (1<sup>er</sup> juin 1844 : 480).</p> <p>Je serais content [...] si je ne te voyais pas dans un <b>abattement exagéré qui mine ta santé et finirait par altérer ton humeur si tu ne luttas pas avec un peu plus d'énergie contre le chagrin</b> (20 juin 1845 : 556-557).</p>	<p><b>Roman</b> : lettre de Papineau</p> <p>« <b>Mon amie, notre séparation est beaucoup plus douloureuse pour moi que pour toi qui vis au pays, entourée de nos enfants. Mon isolement est autrement plus pénible. Le départ de Lactance m'ensevelit, mais je lutterai contre cette nouvelle adversité. Et j'en serai meurtri. J'espère ne pas m'écraser sous le faix.</b> »</p> <p>« Le pôvre ! Combien il doit être malheureux ! » <b>laissa échapper Julie d'un ton cassant.</b> [...]</p> <p>« Tes reproches et tes insinuations sont injustes », <b>écrivait Papineau, qui faisait allusion à sa dernière lettre, dans laquelle elle déplorait</b></p>
--	--

<p><b>Tu t'arrêtes un peu trop fortement à la considération [des sujets d'affliction] sans apprécier assez les motifs de consolations que tu as. Nos enfants nous en donnent des consolations [...] (13 mai 1845 : 553).</b></p> <p>Chère amie, <i>malgré le chagrin sensible que te donnera mon absence [...], sois donc raisonnable et comprends que</i> je ne puis me résoudre à une si douloureuse séparation, à un isolement bien plus grand et, dès lors, plus pénible que ne l'est le vôtre, <i>que dans l'intérêt bien entendu de ma famille</i> (15 juin 1844 : 485)</p>	<p>son entêtement. « <i>Malgré le chagrin que te cause mon absence</i>, je te demande ta confiance. J'y ai droit. [...] Ta faiblesse me désole. <b>Tu sombres dans un abattement exagéré qui mine ta santé et finira par altérer ton humeur si tu ne luttas pas avec un peu plus d'énergie. Tu penses trop à tes épreuves et pas assez aux consolations que tu reçois de nos enfants.</b> Je te l'ai dit et te le répète : j'irai vous rejoindre dès que mon honneur et <i>celui de mon pays me le permettront. Pas avant. Sois raisonnable et comprends que ce que je fais est dans l'intérêt de la famille</i> (1998 : 441).</p>
---	--

La lettre composite s'accompagne d'une autre technique d'intensification, où des mentions dans des lettres éloignées dans le temps sont présentées comme étant plus récurrentes et donc plus importantes qu'elles ne le sont en réalité. Dans le cas qui suit, il s'agit des mentions de Mme Plamondon dont, dans le roman, Julie serait jalouse, croyant que Papineau s'est engagé dans une aventure amoureuse :

<p><b>Correspondance</b> : il y a 17 mentions de Mme Plamondon dans la correspondance publiée de Papineau à Julie, dont la première date de 1820 et la dernière de 1844.</p> <p>« J'écris de [<i>sic</i>] mercredi soir parce que <i>demain je mène Mme Plamondon, s'il fait beau, à Lorette</i> voir M. Deschenaux » (10 décembre 1828 : 154).</p>	<p><b>Roman</b> : Julie est fâchée parce que Louis-Joseph « fait la fête » à Québec et en arrive à la conclusion qu'il a été infidèle. Elle cherche les preuves dans sa correspondance.</p> <p>« Pourtant, un nom revenait plus souvent que les autres sous sa plume. Celui de sa propre cousine, Rose Amyot-Plamondon, qui avait épousé un camarade de collège de</p>
---	--

<p>« Voyant que tu as été désobéissante et ne m'as pas envoyé ce que je demandais, <i>Mme Plamondon</i> qui, avec les autres personnes de la famille, vous saluent toujours sans que j'en dise jamais rien, <i>a acheté de la soie pour veste [sic]. Ainsi n'envoie point</i> » (13-14 janvier 1829 : 171).</p> <p>[Nous n'avons pas trouvé mention d'un bal en compagnie de Mme Plamondon dans les lettres de Papineau.]</p>	<p>Louis-Joseph. Louis Plamondon était mort quelques années plus tôt et avait demandé par testament que Papineau s'occupât de ses affaires au nom de sa femme. Ce dont il semblait s'acquitter avec zèle.</p> <p>« <i>Demain, je mène Madame Plamondon à Lorette...</i> lui avait-il annoncé. » Puis, dans sa toute dernière lettre : « <i>N'envoie pas de soie pour ma veste, Madame Plamondon m'en a acheté.</i> » Et encore : « <i>J'accompagne madame Plamondon au bal. Elle a insisté...</i> » (1995 : 141-142).</p>
---	---

#### REEMPLIR LES LACUNES : UN MYSTÈRE EXPLIQUÉ

Selon les romanciers historiques contemporains, et Lachance parmi eux, l'une des fonctions importantes du roman historique serait de remplir les lacunes laissées dans l'histoire officielle en reconstruisant les motifs psychologiques et les événements cachés au moyen d'une imagination nourrie des faits documentaires – de proposer le vraisemblable à partir de l'évidence disponible afin d'expliquer les mystères que les archives ne livrent pas. Or, à ce titre, un élément en particulier du roman nous intéresse.

Lachance prétend avoir trouvé le vrai motif de la prolongation insensée du séjour de Papineau en France : il aurait eu une relation avec une jeune Irlandaise, Mme Dowling. Dans la correspondance, certaines accusations de M. Viger à l'endroit de Julie constituent un mystère qui n'y est pas expliqué. Dans le roman, ces accusations portent sur les « véritables » raisons du prolongement du séjour, et c'est Amédée qui transmet à Julie les « calomnies » de Louis-Michel Viger :

Il m'est extrêmement pénible d'entrer dans tous les détails de ma conversation avec Viger. Mais puisque vous insistez, sachez qu'il pense aussi que vous accusez faussement monsieur LaFontaine d'empêcher le retour de papa, alors que vous connaissez parfaitement les vraies raisons de son obstination à rester en France (1998 : 412).

Ces raisons seraient liées à sa relation avec Mme Dowling. Julie se défend dans le roman en disant : « C'est insensé, voyons. Je prends toutes les précautions pour ne pas parler politique » (1998 : 412). C'est ainsi que les mystérieuses accusations de Viger sont basées, dans le roman, sur le présupposé d'une relation coupable entre Papineau et Dowling, et les « précautions » que prenait Julie – se priver d'aller à Montréal, voir le moins de monde que possible – deviennent la preuve qu'elle n'aurait pas parlé politique, qu'elle n'aurait donc pas pu avoir accusé Lafontaine d'empêcher le retour de Papineau :

<b>Correspondance</b> : Julie à Amédée	<b>Roman</b> :
<p>[J]e suis innocente de tout ce dont on m'accuse et M. Viger n'a aucun droit de me traiter avec autant de mépris. [...] Et ce n'est pas après avoir vieilli dans le malheur et les privations en tous genres, et l'expérience que j'ai acquise, que je ferais de pareilles folies. Je prends toutes les précautions, je me prive d'aller à Montréal, je vois le moins de monde que possible et, malgré cela, je suis calomniée (17 septembre 1843 : 250).</p>	<p>[J]e suis innocente de ce dont m'accuse monsieur Viger. Il n'a pas le droit de me traiter ainsi. Ce n'est certes pas après avoir vécu dans le malheur et les privations pendant des années que je vais me laisser calomnier de la sorte. Quant à ma décision de revenir au pays, notre distingué cousin devrait respecter mes motifs et ne pas en imaginer d'autres. Pour ce qui est de ses insinuations sur Papineau, j'ignore ce qu'il cherche à nous dire (1998 : 413).</p>

Exploitant l'hypothèse de l'infidélité de Papineau, le roman développe la relation ambiguë entre Papineau et Mme Dowling

que Lachance a cernée dans la correspondance<sup>1</sup>. Selon les lettres publiées récemment de Mme Dowling (Aubin, 2007), il s'est effectivement tissé un rapport de forte amitié entre les deux, que Papineau décrit dans une de ses lettres à Mme Dowling comme « un lien d'indissoluble amitié et d'entière confiance » (2007 : 78). Restée seule à Paris quand son mari alcoolique se retire au sud dans une maison de santé, Marcella Dowling bénéficie des attentions de Papineau, qui la soutient dans sa détresse. Écrivant une lettre au frère de Marcella, qui avait remercié Papineau de ses soins auprès de sa sœur, Papineau proteste que son amitié pour la jeune Irlandaise lui faisait un plaisir de l'aider :

<p><b>Correspondance :</b> Papineau au frère de Mme Dowling, George Atkinson</p> <p>Je l'admire, je la respecte et je l'aime, et je la plains trop sincèrement pour que je n'aie pas trouvé que c'était un devoir très urgent envers elle, et un plaisir bien grand pour moi, que d'essayer à lui faire oublier un instant d'aussi amers souvenirs que ceux que lui doit laisser la mémoire des injustices inouïes que lui a fait si longtemps éprouver le docteur [son mari] (Aubin, 2007 : 102).</p>	<p><b>Roman :</b> Mme Koch lit à Julie la lettre adressée à George Atkinson</p> <p>Je l'admire, je la respecte, je l'aime et je la plains trop sincèrement pour ne pas trouver que c'est un devoir très urgent envers elle, et un plaisir bien grand pour moi, que d'essayer de lui faire oublier un instant d'aussi amers souvenirs que ceux que représentent pour elle les injustices que lui a si souvent fait éprouver le professeur Dowling (1998 : 309).</p>
--	--

1. « Je suis retournée aux archives trois fois lire les lettres de Marcella [Dowling], écrites en anglais, sur du papier vieilli, pour être absolument certaine de ce que je disais. Ma loupe est usée à force de les lire, mais tout ce que j'ai écrit sur cette prétendue liaison est vrai. Certains croiront que c'est une partie de romance que j'ai inventée de toutes pièces, mais tout est là, aux archives » (Lachance, citée dans Chouinard, 1998). Dans la correspondance publiée, les éditeurs notent qu'une mention de Mme Dowling dans une lettre de Papineau a été raturée par « Amédée ou quelqu'un d'autre » (17 août 1843 : 430). Les autres mentions semblent avoir été laissées intactes.

Il nous paraît probable que « l'amour » dont il s'agit, ici ouvertement exprimé par Papineau au frère de Marcella Dowling, ne pourrait être autre que platonique, et le roman ne suggère pas en fait autre chose, sauf par le biais des mauvaises langues, notamment celle de Mme Koch (*Kock* dans le roman). Dans le roman, cette riche veuve, amie commune à Papineau et à Mme Dowling, lit à Julie ce passage de la lettre de Papineau afin de lui révéler leur relation d'amitié, ce qui déclenche chez Julie la conviction de l'infidélité de la part de Papineau. Or, Mme Koch est coupable, dans la réalité, d'avoir insinué que Papineau lui avait demandé de l'argent pour le procès de séparation de Mme et M. Dowling, dans le but de mieux profiter lui-même de la liberté de la jeune femme. Les accusations étant mises au jour, Papineau et Mme Dowling ont rompu avec la septuagénaire qui avait été une bonne amie et, en l'occurrence, la propriétaire de la maison où logeait Mme Dowling. Sur cet épisode, Papineau écrit à Mme Koch une longue lettre d'explication qui devait mettre un terme à leur amitié ; dans le roman, des extraits de la lettre adressée par Papineau à Koch sont mis à profit dans une conversation entre Papineau et Marcella Dowling. Nous ne retranscrivons pas ici les termes des deux textes qui sont substantiellement semblables. Il s'agit seulement de constater que ce « drame » fournit au roman un élément d'intérêt indéniable : là où le travail historique plus traditionnel devrait s'en tenir aux faits vérifiables, l'imaginaire romanesque profite justement des trous dans la documentation pour rendre explicite ce que l'historien ne peut que suggérer. Une autre pièce à conviction qui contribue à alimenter le drame d'une relation amoureuse entre Papineau et Marcella se trouve dans quelques extraits d'une longue lettre adressée par Papineau à Mme Dowling, sur la demande de cette dernière, le jour de son 25<sup>e</sup> anniversaire, qu'elle passait à la pension de son fils. Voici ce qu'elle lui demande :

Et maintenant je m'appête à vous adresser une autre requête : écrivez-vous quelques lignes dans mon livre d'extraits mardi prochain, jour de mon anniversaire, lignes auxquelles je pourrais me reporter en sachant qu'elles sont de la main d'un ami

estimé dont l'Histoire vantera la très grande valeur et le talent ? Vous ne me le refuserez pas. [...] La meilleure excuse que je puisse invoquer pour vous demander d'écrire quelques lignes dans mon album est mon désir ardent de vous voir bientôt rendu à votre famille au Canada ; ainsi lorsque je serai privée de la compagnie d'un ami que j'apprécie, j'aurai au moins la satisfaction de pouvoir me reporter au témoignage silencieux de sa sincère estime (Aubin, 2007 : 66).

La lettre serait inscrite dans le « cahier d'extraits » de Marcella. Il en existe plusieurs brouillons. Dans le roman, c'est Lactance qui tombe sur une lettre inachevée de Papineau adressée à « Chère Marcella » (la lettre reproduite dans *Drame rue de Provence* et dans *Lettres à divers correspondants* ne contient pas d'adresse) :

<p><b>Correspondance :</b> Papineau à Mme Dowling</p>	<p><b>Roman :</b> Lactance lit une lettre inachevée de Papineau à Mme Dowling</p>
<p><b>Puissent, au jour du vingt-cinquième anniversaire de la naissance d'une aussi parfaite amie</b> que celle pour qui je trace ces lignes, tous souvenirs douloureux s'effacer de son esprit (Aubin, 2007 : 68).</p>	<p><b>« Puisse au jour du vingt-cinquième anniversaire de la naissance d'une aussi parfaite amie... »</b> Lactance s'arrêta, en proie à un malaise. [...] La tentation était si forte qu'il succomba : <i>« Aujourd'hui depuis cinq heures ce matin jusqu'à minuit, je vous ai donné tout mon temps et mes pensées. Mon sommeil ne peut que s'en ressentir. Je vous verrai en songe, soit au paradis, soit sur les Champs-Élysées, et toujours me tendant la main... »</i> (1998 : 383).</p>
<p><b>Je ne sais guère ce que j'ai écrit ci-dessus, je ne sais ce que j'écrirai à la suite. Vous m'aviez confié votre livre pour tout ce jour ; ce jour tout entier vous est donc consacré. Vous n'aviez pas prévu que j'abuserai de cette permission pour écrire ce déluge de pages, ni moi, quand je vous ai dit oui. [...] Dites tout ce que vous voudrez, non, vous ne pourrez</b></p>	

<p><b>jamais exagérer quand vous parlez de mon sincère et respectueux attachement pour vous,</b> mais ne parlez pas des éloges que me donnera l'histoire. [...] <i>Aujourd'hui, je vous ai donné tout mon temps, mes pensées, mon travail, sauf l'interruption pour aller visiter votre chère petite malade depuis cinq heures ce matin jusqu'à près de minuit. Il est impossible que mon sommeil ne s'en ressent pas. Je vous y verrai en songe soit sur la terre, ou en paradis ou dans les Champs-Élysées, mais partout et toujours me tenant une main amie, n'est-ce pas ?</i> Ainsi soit-il.  <b>Votre ami tout dévoué</b> (2007 : 79).</p>	<p><b>[Papineau] s'excusait d'abuser de sa patience en lui écrivant ce déluge de pages, mais il notait pêle-mêle ce qui lui passait par la tête, comme elle l'en avait prié.</b> [...] « <b>Vous ne pourrez jamais exagérer quand vous parlerez de mon sincère et respectueux attachement pour vous. Votre ami tout dévoué.</b> Louis-Joseph » (1998 : 384).</p>
--	--

Or, ce que le roman ne dit pas, c'est que qui chercherait la confirmation d'une relation amoureuse dans ce « déluge de pages » serait déçu ; Papineau s'avère un pauvre séducteur : il s'agit d'une longue péroraison sur la religion, la philosophie politique, la situation en Irlande et au Canada, suffisante pour endormir la plus passionnée des amoureuses.

Notre démarche a consisté seulement à cibler quelques passages de la correspondance qui ont des contreparties plus ou moins proches dans le roman, et l'échantillon limité est ici présenté à titre indicatif seulement, ne prétendant aucunement – loin de là – à l'exhaustivité. Aucune conclusion ne pourrait être tirée, évidemment, à partir de ce qui n'est pas dit, ni sur ce qui est dit dans le roman sans qu'il y ait motivation dans la correspondance. Et voilà le premier obstacle qui se pose à la détermination de la valeur historique du roman : c'est la quasi-impossibilité – surtout pour un lecteur moyen – de déterminer le taux d'authenticité historique de ses assertions. Le cas de « l'affaire Dowling » en est

exemplaire : rien n'est plus vraisemblable que d'imaginer que Papineau se serait attiré une admiratrice ou qu'il aurait été attiré par une jeune et belle personne. Rien non plus de plus romanesque. Lachance prétend que sa révélation de la relation entre Papineau et Mme Dowling constitue « une contribution à l'histoire », car cet amour « n'a jamais été mentionné dans les ouvrages d'historiens » ; toutefois, en même temps, elle avoue que les lecteurs – notamment les historiens qui ignoreraient cet épisode de l'exil de Papineau – « pourraient croire que j'ai inventé cette liaison » (citée dans Randall et Vaillancourt, 2001 : 561). Mais si cette relation était assimilée à une invention romanesque, quelle serait, pour le lecteur moyen, la leçon historique à en tirer ? La publication de la correspondance Papineau-Dowling par Georges Aubin a permis de tirer au clair certains éléments « véridiques » de cette relation – sans pour autant permettre de décider de la véritable nature de la relation, ni si celle-ci aurait pu contribuer au prolongement de l'exil de Papineau.

Il nous paraît assez clair, si l'ensemble des occurrences que nous avons relevé est représentatif, que la romancière-historienne a pris un soin considérable à tracer un portrait de Julie plus ou moins conforme à celui qui paraît dans les pages de la correspondance, tout en y infléchissant des distorsions qui doivent inévitablement avoir lieu dans le nouveau contexte. Il y a une toute petite nuance, pourtant, à ajouter à cette heureuse conclusion : comme Ouellet et comme Papineau avant lui, Lachance semble prendre le discours épistolaire de Julie « à la lettre ». Ces discours, reproduits plus ou moins fidèlement, atteignent pour elle le statut de faits véridiques, au même titre que les événements avérés qui ponctuent le cours de la vie de Julie et de l'époque.

Comme nous l'avons déjà souligné, le « personnage » de Julie Papineau qui transparaît dans les lettres des deux correspondants est une construction orientée selon leurs besoins rhétoriques, émotifs et pragmatiques respectifs. Si ce personnage doit, à quelque niveau que ce soit, ressembler drôlement à la personne en chair et en os dont il est à la fois la projection et le reflet, il est

également vrai que maintes conditions permettent de nuancer cette ressemblance. Le transfert vers la fiction produit le résultat curieux d'augmenter l'effet du réel d'un discours, d'un événement, en le réduisant à une singularité et en l'inscrivant dans la trame d'une intrigue où il prend une place qui paraît, pour le lecteur, nécessaire. Or, nous savons que l'une des différences essentielles entre un roman et une « vie », c'est que la vie, tout comme « l'Histoire », n'a pas d'intrigue, et si les deux peuvent rétrospectivement être construites comme une série de causes et d'effets, leur courbe ne respecte pas la trajectoire idéale d'une intrigue de roman. Devant le vague, le lacunaire ou bien le contradictoire, le roman doit trancher (le roman réaliste de facture traditionnelle, bien entendu) ; l'écriture historique, elle, permet des doutes, des hypothèses, l'exploration de versions contradictoires avec leurs causes et effets éventuels... En ce sens, nous sommes en désaccord avec Lachance quand elle dit : « Devant deux versions crédibles, laquelle fallait-il choisir ? Comme l'historien, le romancier, placé devant ce dilemme, doit trancher au meilleur de sa connaissance » (citée dans Randall et Vaillancourt, 2001 : 560). Sur ce point, notre conclusion rejoint le commentaire de Cambron au sujet du roman historique et de celui de Lachance en particulier :

En effet, le cadre habituel du roman historique fait du héros problématique un acteur qui incarne les apories mêmes du groupe qu'il est chargé de représenter ; fictif ou réel, il entretient avec l'Histoire des relations qui demeurent marquées paradoxales. Or l'hypertrophie des informations que recèle souvent le roman historique peut interférer avec la dimension problématique du héros : si le lecteur n'adhère pas à l'action du héros, il y a de bonnes chances pour que les procédés de véridiction mis en place soient ressentis comme pure fabrication, pure fiction ; au contraire, s'il y adhère, il risque de lire le texte comme la simple représentation du réel, lequel se trouve du même coup déproblématisé. Dans un cas comme dans l'autre, le substrat historique, médiatisé et subordonné à la fiction, n'apparaît plus comme un objet de

savoir, mais plutôt comme un objet de croyance. [...] Oserais-je dire que le roman de Micheline Lachance participe bien involontairement sans doute à une déshistorisation du discours sur les Patriotes ? Dans le cas des Patriotes, les conventions de lecture, largement modelées par la représentation du héros romantique, paraissent d'emblée tirer les personnages dans un espace épistémologique où ils échappent au « ni vrai-ni faux » de la fiction qui permettrait leur problématisation. Curieusement, échappant à l'ordre de la fiction, ils échappent aussi à l'ordre de l'historiographie pour devenir des icônes déshistoricisées. De ce point de vue, une certaine forme de roman historique contribue à une meilleure connaissance de certains faits historiques tout en discréditant le travail historiographique lui-même ou, à l'inverse, créant des mythes, dévalorise la fiction (2003 : 70).

Il est indéniable que Louis-Joseph Papineau appartient à cet ordre de « héros » dont la nature complexe et problématique ne saurait qu'être réduite par son « icônisation » à « caractère monologique » (Cambron, 2003 : 71). Julie, par contre, est loin d'avoir ce statut d'icône et, ne serait-ce que pour le roman de Lachance, serait à peine visible dans le paysage de l'époque. Indéniable contribution à l'Histoire, et en même temps à sa vulgarisation, le roman présente une femme historique largement inconnue et, dans les meilleures instances, méconnue. Si toute connaissance constitue ainsi un progrès indéniable sur l'absence totale et l'ignorance qui l'accompagne, il faudrait admirer et saluer la contribution de Lachance. Quant à savoir où cette contribution se situe entre l'historiographie et la fiction, il nous semble qu'elle s'inscrit irrémédiablement dans un entre-deux indécidable ; celui qui prête une foi aveugle à la fiction historique, non seulement quant aux faits, mais également par rapport à l'interprétation à leur donner, accorde un crédit un peu trop grand au genre ; celui qui le discrédite systématiquement se prive des informations, et surtout d'une interprétation qui vaut bien celle des historiens « officiels ». C'est dans cet entre-deux que nous devons abandonner Julie Bruneau Papineau, tout en remerciant Lachance de

## LES FEMMES DANS L'ESPACE REBELLE

l'avoir sortie des abîmes d'une histoire qui, dans la mesure où elle existait, n'avait été écrite que contre elle. Le portrait qui est donné d'elle dans *Le roman de Julie Papineau* s'efforce, dans la mesure du possible, de respecter autant les faits objectifs de sa vie que les discours documentés ; la plus-value indéniable qui en résulte se situe moins sur le plan de l'information que sur celui de sa dissémination : ce *best-seller*, qui a remporté le Prix du grand public au Salon du livre de Montréal en 1997, a fait assurément plus pour faire connaître l'époque et Julie Papineau que tout ouvrage à prétention scientifique, y compris celui-ci, ne pourrait le faire.

## CONCLUSION

### *La place des femmes dans l'espace rebelle*

Entre fugacité des traces et océan de l'oubli, ils sont étroits les chemins de la mémoire des femmes.

Michelle PERROT,  
*Les femmes ou les silences de l'Histoire.*

Notre parcours de trois espaces discursifs – le public, le privé et le fictionnel, l'union des deux – nous a permis de découvrir la présence des femmes non pas dans les événements d'actualité politique, encore moins militaires, mais dans l'imaginaire social et national canadien-français à l'époque des rébellions et, grâce aux romans, depuis ce temps-là. D'ordre général, notre investigation a permis d'affirmer que sur les plans des activités politiques et civiques, les femmes – reléguées par tradition, par théorie républicaine, par « nécessité » ou par « nature » à la sphère et à l'espace domestiques – ne jouissaient que de rares occasions de transgresser les limites qui leur étaient assignées, la plupart du temps à leur péril. Cette limitation était pourtant quelque peu minée par l'importance qui leur est attribuée dans les discours tenus à leur endroit. Tandis que la « séparation des sphères » est indéniablement un « trope » discursif, les documents que nous avons examinés montrent qu'elle a des retombées réelles dans la vie des femmes. Comme le remarque

Michelle Perrot pour le cas de la France au XIX<sup>e</sup> siècle, la séparation des sphères n'est ni simple ni fixe :

La séparation des sphères est beaucoup plus subtile qu'il n'y paraît. Non pas seulement exclusion, clôture, renfermement ; mais distinction, utilisation, limites. D'autre part, il n'y a pas adéquation entre les sexes et les sphères. Tout le public n'est pas masculin, ni le privé, féminin. Et si la spatialisation joue fortement son rôle, elle ne commande pas tout. L'exercice du pouvoir ne se réduit évidemment pas à une géographie (1998 : 218).

Il nous paraît pourtant que la spatialisation des limites du pouvoir féminin dans les années 1830 au Bas-Canada était fortement ancrée dans l'imaginaire social, si bien que le discours explicite sur le bon règlement de la société (femmes au foyer, l'homme au monde) se trouve symbolisé par la littéralisation de l'espace domestique comme domaine de la femme non seulement dans les fictions ultérieures, mais aussi dans les reportages journalistiques ainsi que dans le discours intime de Julie Papineau. Il suffisait, dans les cas des Mmes Globensky et Cherrier, qu'elles sortissent de leur demeure pour que leurs actes soient jugés déréglés, voire criminels. Défendre sa maison de l'intérieur, même à l'aide d'une arme à feu, peut attirer l'approbation des hommes, tandis que le même geste dans une place publique, ou bien la prise de parole publique, constituait un acte « grotesque », une dénaturation de la femme (compte tenu, bien sûr, des intérêts partisans qui motivaient ces jugements). C'est ainsi que, dans le cas de Julie Papineau, ses discours politiques, selon son propre dire, sont restreints à l'intimité de sa correspondance avec son mari qui, lui, accepte parfois avec résistance non pas ses avis en tant que tels, mais plutôt le fait qu'elle les exprime. Que le silence de Julie dans le domaine public soit réel ou factice ne change rien à l'importance que nous attribuons à sa déclaration qu'elle « ne parlait jamais politique ». Tel était l'ordre du social, voire, peut-être, de son mari ; telle était la règle qu'il convenait de respecter.

## CONCLUSION

Toujours selon Perrot, c'est la peur du « pouvoir » des femmes qui serait à la base de leur exclusion du public – « dou[x] ou maléfique », leur pouvoir est « de l'ordre de la ruse qui enveloppe et surprend » (1998 : 215) – et qui amène ce « refus de la mixité qui aboutit à une ségrégation sexuelle plus vive » (1998 : 216). Nous avons vu cette peur de la mixité exprimée non seulement dans les récits des transgressions des femmes réelles, mais surtout dans l'imaginaire romanesque, où la faute politique réside, de façon symbolique, dans la confusion ou l'interpénétration des sphères publique et privée, masculine et féminine, si bien que l'on croirait, à la lecture de l'ensemble de ces récits, que les rébellions n'étaient qu'une grande erreur commise au sein de la famille canadienne, le résultat d'un dérèglement moral, d'une confusion dans l'ordre du « foyer » de la nation. Nous avons déjà vu le rôle de la fille, synecdoque du pays, comme cause fondamentale de cette confusion chez les hommes ; elle serait aussi à l'image du peuple qui, selon une certaine lecture – celle proférée par l'Église, par exemple –, transgressait sa place en voulant s'immiscer dans les couloirs du pouvoir étatique et déranger l'ordre voulu de Dieu, celui qui aurait placé une monarchie aussi éclairée que démocratique à la tête d'un pauvre peuple arriéré et trop innocent, voire ignorant, pour se diriger lui-même. C'est ainsi que, dans la fiction de Marie-Claire Daveluy, le petit Michel, symbole du peuple malmené, est le double de la fille rebelle dans la maison du père bureaucrate, les deux représentant l'incapacité civique, mais qui l'emporteront, sur le plan domestique, sur les forces de l'oppression<sup>1</sup>. Toutefois, si la femme est le point sensible par lequel les passions de l'homme peuvent s'égarer, et égarer le monde, elle est également la source la plus sûre du retour à l'ordre et à l'harmonie domestiques – et,

---

1. Marc Collin (2008) propose l'hypothèse des rébellions comme « trauma » résultant du refoulement de la culpabilité de la transgression chez les Canadiens français qui seraient un peuple « infantilisé ». Cette notion de l'infantilisation rejoint celle de l'effémination, les deux étant, pour l'époque en question, équivalentes.

par extension, sociaux. Réunissant par la puissance de son amour les forces en conflit – tant politiques que familiales –, elle exerce une force salvatrice, conservatrice et régulatrice sur le monde et lui assure non seulement la paix, mais aussi la régénération.

Si le mariage fictif entre les membres de la jeune génération dont les pères s'opposaient devait effacer les antagonismes de 1837-1838, c'est à l'image de l'Union des Canadas et ensuite de la Confédération, qui paraissaient comme les résultats les plus concrets des rébellions, considérés par la vaste majorité des romanciers comme heureux. Or, nous savons que jusqu'à très récemment, cette métaphore de la Confédération canadienne comme mariage – plutôt malheureux et devant nécessairement se terminer par le divorce – n'a pas été étrangère au discours politique canadien. Que la métaphore soit facile, voire des plus stéréotypées, ne change rien à la force avec laquelle elle traverse l'imaginaire populaire ; rappelons-nous qu'en 1965, Julie Papineau, « épouse déçue », est figurée comme synecdoque d'un pays que le mari aurait trahi ; rappelons-nous aussi que ce « mariage » confédératif a souvent été vu comme une façon de réduire le Québec à un état de dépendance qui ne serait pas loin de celui de la femme devant les institutions du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas permis, bien sûr, de présenter dans le récit du XIX<sup>e</sup> siècle canadien des unions conjugales malheureuses<sup>1</sup> ; c'est alors le père qui apparaît sous un jour parfois méchant, souvent abusif. Dans les fictions domestiques, le père, bureaucrate et oppresseur, ne représente pas le pouvoir britannique colonial, mais plutôt ses agents locaux et surtout canadiens-français, « traîtres » à la grande famille canadienne. Le Canada-Uni serait une union entre partenaires « égaux » – mais d'un type d'« égalité » qui dominait au Québec jusqu'en 1940, quand les

---

1. En effet, la représentation du couple marié est en soi un fait rare, la génération des parents étant le plus souvent figurée comme veuve, jusqu'à l'apparition des récits comme *Poussière sur la ville* d'André Langevin (1953) et *Dans un gant de fer* de Claire Martin (1965), où la relation conjugale est illustrée de façon négative.

## CONCLUSION

femmes acquièrent finalement le statut de « personnes », voire de citoyennes. Sous cette lumière, la métaphore du mariage (heureux) peut être réinterprétée comme la réinscription d'une inégalité fondamentale, où la femme est juridiquement soumise à l'autorité de son mari. Il faudrait donc repenser – de notre point de vue moderne, bien sûr – cette métaphore d'un mariage heureux et réconciliateur entre deux forces antagonistes.

La maison, nous l'avons vu, est souvent la scène où se déroule le combat symbolique entre les forces du désordre et celles de l'ordre idéal. C'est un espace qui incarne la mixité des sphères, mixité qui est si dangereuse pour la paix sociale. Cependant, l'espace domestique, dont l'homme est le maître et la femme, la maîtresse, n'appartiendrait, en fait, à la femme qu'au degré où l'homme lui délègue ses droits et son autorité. Au fur et à mesure, les femmes acquerront des droits de plus en plus exclusifs sur l'espace domestique ; ainsi, dans le deuxième roman de la trilogie de Daveluy, les réclamations répétées du père abusif sont chargées d'une forte ironie : « Je suis toujours maître dans ma maison », déclare-t-il, tandis que, rivé au lit, ce « maître » est incapable d'exercer un pouvoir autre que d'abuser d'un petit innocent sans défense, et il s'avère impuissant devant sa fille, véritable maîtresse de la maison et du sort des hommes.

Si, en effet, l'espace domestique est un espace partagé, l'imaginaire social veut qu'il soit habité de plus en plus exclusivement par la femme ; si l'ingérence des femmes dans le monde public est source du mal, l'inverse est aussi vrai. Il vaut mieux que les hommes ne s'immiscent pas dans la gérance d'un domaine qui leur est de plus en plus étranger, où ils acquièrent progressivement l'allure d'un lointain gouverneur invité en visite dans la demeure d'un fidèle sujet et qui est traité avec respect et où on lui attribue une autorité... de passage, en attendant que son départ fasse revenir le monde à l'ordre.

Telle semble être, selon le discours de Julie du moins, la situation du couple Papineau, exemple extrême de la séparation fortement « spatialisée » des sphères masculine/publique et féminine/privée. Ce n'est que sur le plan symbolique que nous

témoignons chez ce couple d'une certaine mixité des sphères, dans l'espace du discours épistolaire intime. Et dans ce cas est également confirmé le fait que si l'espace domestique dit « féminin » devrait être un espace partagé entre l'homme et la femme, ce partage est purement théorique. D'une part, les absences de Louis-Joseph rendent Julie plus maîtresse qu'elle ne voudrait l'être de l'espace domestique, et ce sera lui plutôt qu'elle qui cherchera une domesticité qui mettra effectivement fin à sa carrière publique, atteignant ainsi un état idyllique, selon lui, dont il a longtemps rêvé. D'autre part, la reprise de l'espace domestique par son vrai maître est un danger potentiel contre lequel la femme ne peut rien : c'est alors que pendant la retraite de son mari de la vie politique, les absences de Julie de la seigneurie de la Petite-Nation deviendront de plus en plus fréquentes.

Julie, pourtant, tout en exprimant souvent son insatisfaction face à son état domestique, ne formule jamais en termes précis une autre option. Là où son mari peut nourrir le rêve de se retirer de la vie publique et finalement le réaliser, elle ne sait à quoi rêver, ne peut formuler un vœu précis, encore moins un projet, qui la ferait sortir de son état ; n'est-ce pas, justement, le sens de sa plainte : « Je ne suis bien qu'où je ne suis pas » ?

Existe-t-il des brèches, voire des écarts aux attentes quant à la représentation des rôles, des fonctions et des pouvoirs féminins dans leur rapport avec les rébellions ? Nous avons voulu situer cette représentation dans le contexte de l'évolution de la notion de citoyenne canadienne-française à une époque des plus cruciales pour la formation de cette notion. Or, qu'en est-il ?

Dans le meilleur des cas, on pourrait traduire les efforts des patriotes – du moins selon le programme des plus éclairés de leurs leaders – comme une lutte en faveur de cette citoyenneté à part entière. Néanmoins, il va sans dire que cette « entièreté », qu'elle soit conçue sous une forme républicaine radicale ou comme réforme parlementaire, ne comprenait pas, selon les modèles les plus progressifs disponibles aux révolutionnaires canadiens, celle des femmes, outre que dans les rôles de soutien

## CONCLUSION

moral que nous avons vus. Si, comme il est généralement admis, le républicanisme (français ou américain) n'a fait que renforcer la séparation des sphères sexuées, provoquant « dans certains cas, une régression de [la situation de la femme] par rapport aux sociétés d'Ancien Régime » (Perrot, 1998 : 217), une première conclusion – peut-être paradoxale – fait apparaître alors une sorte de modernité dans la séparation des sphères qui projette la société bas-canadienne dans le monde contemporain, lui faisant perdre certaines de ses attaches à une tradition prédémocratique. On ne peut guère raisonnablement s'attendre à ce que les réformateurs canadiens-français soient plus progressistes en matière des droits de la femme que leurs confrères français, britanniques et américains. Il s'avère toutefois significatif que l'anxiété exprimée à l'endroit de l'irruption sociale causée par les conflits politiques soit directement traduite sur la scène domestique dans l'ensemble des fictions datant d'avant le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avec la femme pour point focal. Qu'elle soit innocente ou coupable, victime ou salvatrice, vilaine ou héroïne, elle est partout présente comme baromètre de la moralité (ou de l'immoralité) de la politique des hommes<sup>1</sup>. Cette importance n'est pas seulement la traduction sur la scène romanesque de la prétendue élévation de la femme qui aurait caractérisé sa place sociale dans la théorie républicaine ; elle est beaucoup plus, nous le croyons, significative de la proximité de l'imaginaire canadien-français d'un monde (que d'aucuns qualifieraient de « matriarcal ») où les femmes jouaient un rôle beaucoup plus central que celui que voulait lui conférer la marche vers la démocratie. Si, aussi récemment qu'en 1960, l'historien Fernand Ouellet peut accuser les femmes – par l'intermédiaire de l'exemple de Julie Papineau – d'être à la source des maux de la société bas-canadienne, y compris des rébellions, on n'est pas très loin, effectivement, de cette peur du pouvoir des femmes dans ce qu'il a de « maléfique ».

---

1. Ducharme en arrive à la même conclusion concernant le roman d'aventures (2007 : 203).

La quête des réformes parlementaires, voire du républicanisme, est sans nuances une quête de pouvoir de la part d'un peuple assujéti, « colonisé », qui partage avec la femme son incapacité civique, son impuissance :

Les sociétés barbares étaient matriarcales et matrilineaires ; elles étaient quêtes, heureuses, mais stagnantes. L'irruption de la violence dans l'Histoire – la « grande défaite du sexe féminin » – c'est aussi le démarrage, le progrès. La virilité est guerrière, mais productive. La féminité est douceur languide. Et toujours l'efféminement menace d'engluier les sociétés (Perrot, 1998 : 216)<sup>1</sup>.

Nous avons vu très clairement exprimées dans la presse de l'époque des tentatives d'efféminement – surtout des patriotes par les bureaucrates – par le biais des injures et des anecdotes humoristiques ; dans les fictions, nous avons aussi vu les femmes déplorer la violence en faveur de l'amour, et les hommes placer le devoir à la patrie, en l'occurrence sous la forme de la prise des armes, devant la douce résignation aux charmes du foyer ou bien devant la protection d'un gouvernement colonial « bienveillant » ; et Julie Papineau prédit avec lucidité le recours à la violence armée comme dernier ressort d'un peuple rendu opprimé. La peur de l'efféminement de la société nous semble jouer un rôle très marqué dans la représentation des événements à l'époque et depuis. La femme au pistolet et au pantalon, héroïne pour les uns, n'est qu'objet de raillerie sinon d'épouvante pour ceux qui, comme les patriotes, réclamaient leur majorité civique. La féminisation des patriotes est une façon de leur ôter le droit à la citoyenneté et de loger ce droit entre les mains de ceux qui, déjà détenteurs du pouvoir acquis justement par la violence (la Conquête), n'ont plus besoin de manier les armes pour affirmer leur virilité.

---

1. Perrot paraphrase ici les théories de l'anthropologue J.J. Bachofen, *Le droit de la mère (Das Mutterrecht)*, 1861.

## CONCLUSION

Ensuite, nous avons constaté l'importance attribuée aux opinions des femmes par les hommes politiques – ou politisés – qui voulaient atteler le « pouvoir féminin » à la cause partisane. Bien que l'attribution de cette importance soit purement intéressée et opportuniste, et que la valeur des opinions féminines soit entièrement dépendante de la faction politique à laquelle l'homme adhérait, il n'en reste pas moins que, patriote ou loyale, habitante ou bourgeoise, la femme sera ramenée « sur le tapis » du discours public dès le moment où elle sortira de sa maison – ne serait-ce que pour se promener en vêtements confectionnés en tissu du pays ou pour assister à un festin champêtre. Cependant, si les femmes sont silencieuses, elles ne sont pas pour autant invisibles, et cela surtout par l'intermédiaire de la parole des hommes qui leur offre non seulement une mise en scène, mais aussi une existence discursive. Si, effectivement, les hommes ne parlaient pas des femmes, ne les ramenaient pas « sur le tapis », notre investigation, aussi limitée qu'elle soit, serait beaucoup plus restreinte.

Il faudrait bien sûr déplorer le fait que notre étude ait été contrainte à examiner le rôle des femmes largement par l'intermédiaire du discours masculin tenu à leur sujet. Toutefois, ce discours nous a révélé non seulement une richesse symbolique, imaginaire, mais aussi une réelle présence et une puissance, surtout dans la mesure où l'imaginaire est le lieu où se forme la réalité. Notre étude, se voulant entièrement discursive, en assume la portée. Il serait dès lors quelque peu tautologique de souligner le caractère foncièrement « fictionnel » des représentations livrées dans les documents examinés, mais de nombreux présupposés rendent ce rappel nécessaire : le caractère présumé véridique des reportages journalistiques, le caractère apparemment transparent du discours épistolaire, le caractère documentaire revendiqué pour le roman historique contemporain. Si la fictionnalité de la fiction semble battue en brèche par la fidélité historique d'un roman comme *Le roman de Julie Papineau*, si la prétendue véracité des articles journalistiques n'est que trop évidemment contaminée par les effets trop criants de propagande

partisane et si encore la transparence apparente du discours épistolaire doit céder devant les intérêts personnels et sociaux des correspondants, que reste-t-il, finalement, de source de savoir sûre au sujet des femmes à la période des rébellions, et comment l'atteindre ?

N'étant pas historienne, nous avons poursuivi un objectif qui, on l'aurait reconnu, est tout autre. En fait, s'il y avait une conclusion générale à proposer au terme de cette étude, celle-ci soulignerait l'étonnante homogénéité des stratégies discursives et des buts recherchés dans ces trois discours hétérogènes au sujet de la femme. Ce qui les réunit est une commune difficulté à représenter la femme en dehors d'une certaine tendance vers la symbolisation imaginaire : si les discours journalistiques en sont l'exemple le plus évident, le roman de Micheline Lachance y participe d'une façon tout aussi exemplaire, en présupposant que la fiction permette une représentation plus « fidèle » d'une vérité possible à travers la liberté d'invention romanesque. Pour ce qui est de la place de l'autoportrait de Julie Papineau dans ce réseau de constructions imaginaires de la figure féminine, il suffit de prêter attention aux contradictions soulevées par Ouellet, et qui signalent pour lui un état de déséquilibre psychique ; ne seraient-elles pas aussi, et aussi vraisemblablement, autant de ruses et d'inventions, de fictions et de vraisemblances, tissées dans l'espoir que son mari, pour ne parler que de lui, revienne à lui-même, à ses obligations nationales et, ce faisant, à elle ?

Notre intérêt pour les discours tenus à l'endroit des femmes plutôt que pour leurs actions, leurs gestes, et pour les faits et événements auxquels elles furent mêlées n'est donc que partialement motivé par l'insuffisance des documents faisant état de leurs faits et gestes à l'époque des rébellions. Notre focalisation sur les représentations discursives coïncide avec un principe courant en études littéraires et historiques selon lequel les significations d'un discours ne rejoignent que de façon détournée les sens que leur expression paraît entendre ou véhiculer. C'est ainsi que l'absence de la femme de l'histoire événementielle sera com- pensée par son importance dans les discours qui font état, ne

## CONCLUSION

serait-ce que de façon oblique, de son poids dans le paysage sociopolitique du Canada français. C'est en fait dans cette brèche entre la centralité de la femme dans les pratiques rurales et pré-démocratiques et sa relégation à la sphère domestique par l'idéologie républicaine (mouvement qui semble accompagner la démocratisation progressive des sociétés occidentales au cours du XIX<sup>e</sup> siècle) que la femme ressurgit pour troubler sur le plan symbolique son effacement sur le plan de la réalité.

La relative absence des femmes aux événements politiques et dans les archives qui les consignent sera donc compensée sur le plan discursif par l'imaginaire social, en l'occurrence surtout masculin, incapable, ou presque, d'imaginer la conjoncture politique et militaire sans y mêler celle qui ne devrait pas y appartenir. Nous avons suggéré l'impossibilité du romanesque sans figure féminine ; ce principe, quasi généralisable, ne gouverne pas à lui seul les modalités de sa représentation, qui sont aussi sujettes aux prétendues réalités historiques que les romans s'efforcent de véhiculer. Une évidence surgit : en tant que guerre civile menée pour la plus grande partie dans des villages où dominait la tradition agricole, les conflits envahissaient les champs et chaumières dont la femme était la maîtresse. Si les témoignages documentaires font état de certaines des actions et des souffrances des femmes, ils ne suffisent pas pour rendre compte de la probabilité historique de l'implication des femmes dans les décisions, actes et allégeances de leurs hommes. C'est le récit romanesque qui en fait état, comblant les carences historiques et documentaires par un raisonnement sur la vraisemblance qui rejoint la question de Voltaire sur l'(in)existence de Dieu : si les femmes n'existaient pas, il faudrait bien les inventer. Et cette invention, qu'elle soit celle de la presse de l'époque ou bien celle des romans ultérieurs, révèle l'importance du rôle joué par la femme dans la formation de l'imaginaire des rébellions de 1837-1838, ainsi que dans la pensée de la citoyenneté en germe à l'époque et depuis. Les femmes de 1837-1838 font dès lors partie de ce qu'il conviendrait d'appeler « les chemins de la mémoire » nationale du Québec.



## BIBLIOGRAPHIE

### LISTE D'OUVRAGES CITÉS

LA PRESSE : 1835-1838

*L'Ami du peuple*

*Le Canadien*

*Le Fantasque*

*La Minerve*

*Le Populaire*

*The Vindicator*

### CORRESPONDANCES ET TÉMOIGNAGES

AUBIN, Georges (1996), « Introduction », dans Siméon MARCHESSEULT, *Lettres à Judith, correspondance d'un patriote exilé*, éd. Georges Aubin, Sillery, Septentrion, p. 7-14.

AUBIN, Georges (2007), *Papineau en exil à Paris*, tome 3 : *Drame rue de Provence* suivi de *Correspondance de Mme Dowling*, traduit en français par Corinne Durin, annoté par Georges Aubin, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.

BLANCHET, Renée, et Georges AUBIN (2009), *Lettres de femmes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Sillery, Septentrion.

BUTTERFIELD, L. H., Marc FRIEDLAENDER et Mary-Jo KLINE (1975), *The Book of Abigail and John. Selected Letters of the Adams Family, 1762-1784*, Cambridge, Mass. et London, Harvard University Press.

- DUCHARME, Léon-Léandre (1845), *Journal d'un exilé aux terres australes*, Montréal, imprimé par F. Cinq-Mars, bureau de L'Aurore.
- MARCHESSEAU, Siméon (1996), *Lettres à Judith, correspondance d'un patriote exilé*, éd. Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- PAPINEAU, Amédée (1997), *Journal d'un fils de la liberté. 1838-1855*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- PAPINEAU, Amédée (1998), *Souvenirs de jeunesse. 1822-1837*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- PAPINEAU, Julie (1997), *Une femme patriote. Correspondance 1823-1862*, texte établi avec introduction et notes par Renée Blanchet, Sillery, Septentrion.
- PAPINEAU, Lactance (2000), *Correspondance 1831-1835*, texte établi avec introduction et notes par Renée Blanchet, Montréal, Comeau et Nadeau.
- PAPINEAU, Lactance (2003), *Journal d'un étudiant en médecine à Paris*, texte établi avec présentation et notes par Georges Aubin, Montréal, Éditions Varia.
- PAPINEAU, Louis-Joseph (2000), *Lettres à Julie*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, Sillery, Septentrion.
- PAPINEAU, Louis-Joseph (2004), *Lettres à ses enfants*, 2 vol., texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, introduction par Yvan Lamonde, Montréal, Éditions Varia.
- PAPINEAU, Louis-Joseph (2006), *Lettres à divers correspondants*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, introduction par Yvan Lamonde, Montréal, Éditions Varia.
- PAPINEAU-DESSAULLES, Rosalie (2001), *Correspondance 1805-1854*, texte établi, présenté et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Éditions Varia.
- PRIEUR, François-Xavier (1884), *Notes d'un condamné politique de 1838*, Montréal, Librairie Saint-Joseph.

## BIBLIOGRAPHIE

### RÉCITS ET ROMANS

- BARTHE, Georges (1896), *Drames de la vie réelle*, Sorel, J.-A. Chênevert.
- BEAUGRAND, Honoré (1878), *Jeanne la fileuse. Épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*, Fall River, [s.é.].
- BLANCHET, Renée (2001), *La Chouayenne. Récits de 1837-1838*, Montréal, Éditions Varia.
- BOUCHERVILLE, Georges Boucher de ([1864-1865] 1955), *Une de perdue, deux de trouvées*, Montréal, Beauchemin.
- BOURGET, Joseph G. (1880), « Amour et patrie. Épisode de 1837 », dans *Passetemps sur les chars : récits et nouvelles*, Trois-Rivières, « La Concorde », p. 5-49.
- BOURGET, Joseph G. (1880), « Au lecteur », dans *Passetemps sur les chars : récits et nouvelles*, Trois-Rivières, « La Concorde », p. 3-4.
- CARON, Louis (1981), *Les fils de la liberté*, tome 1 : *Le canard de bois*, Paris/Montréal, Seuil/Boréal Express.
- CERBELAUD-SALAGNAC, Georges ([1953] 1956), *Le canon tonne à Saint-Eustache*, illustr. de Maurice Petit Didier, Montréal, Fides.
- CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier ([1900] 1973), *Charles Guérin*, Montréal, Marc-Aimé Guérin éditeur.
- CHOQUETTE, Ernest (1898), *Les Ribaud : une idylle de 37*, Montréal, E. Sénécal.
- DAVELUY, Marie-Claire (1940), *Le Richelieu héroïque. Les jours tragiques de 1837*, dessins de James McIsaac, Montréal, Granger frères.
- DAVELUY, Marie-Claire (1942), *Michel et Josephite dans la tourmente. La sombre année de 1838*, dessins de James McIsaac, Montréal, Granger frères.
- DORION, L.C.W. (1893), *Vengeance fatale*, Montréal, Désaulniers.
- DUPÉRÉ, Yves (2006), *Les derniers insurgés*, Montréal, Hurtubise HMH.

- FÉRON, Jean (1924), *L'aveugle de Saint-Eustache. Grand roman canadien historique inédit*, Montréal, Édouard Garand.
- FÉRON, Jean (1926), *Le patriote. Grand roman canadien historique inédit*, Montréal, Édouard Garand.
- FÉRON, Jean (1928), *L'espion des habits rouges*, Montréal, Édouard Garand.
- GERMAIN, Georges-Hébert (2010), *La fureur et l'enchantement*, Montréal, Libre Expression.
- GIRARD, Rodolphe (1900), *Florence, légende historique, patriotique et nationale*, Montréal, [s.é].
- GRAVEL, Pierre (1986), *La fin de l'histoire*, Montréal, l'Hexagone.
- JULIEN, Susanne (1989), *Enfants de la Rébellion*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre.
- LACHANCE, Micheline (1995), *Le roman de Julie Papineau, tome 1 : La tourmente*, Montréal, Québec Amérique.
- LACHANCE, Micheline (1998), *Le roman de Julie Papineau, tome 2 : L'exil*, Montréal, Québec Amérique.
- LAMIRANDE, Claire de (1980), *Papineau ou l'épée à double tranchant*, Montréal, Quinze.
- LEFEBVRE, Marcel (2011), *Les amants de 1837*, Montréal, Libre Expression.
- LEGAULT, Rolland (1959), *Le seigneur de Châteauneuf*, Montréal, Fides.
- LEGENDRE, Napoléon (1898), *Annibal*, Lévis, Pierre-Georges Roy.
- LESPERANCE, John Talon (1898-1899), *Rosalba ou les deux amours. Épisode de la Rébellion de 1838*, traduit par E. Blain de Saint-Aubin, *Le Monde illustré*, vol. CV, n<sup>os</sup> 763-773 (17 décembre-25 février).
- MASSICOTTE, Édouard-Zotique ([1889] 1997), « Un drame en 1837 » (Nouvelle, 1889), dans Aurélien BOIVIN, *Les meilleures nouvelles québécoises du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, p. 327-331.

## BIBLIOGRAPHIE

- ORSONNENS, Éraste d' (Ernest de Saint-Roch) (1859), *Angéline. Épisode de l'insurrection canadienne de 1837-38*, dans *La Guêpe*, Nouvelle-Orléans, janvier-février.
- PARIS, Ginette (1990), *Feux de brindilles*, Montréal, Quinze.
- PION, Marylène (2011), *Flora. Une femme parmi les Patriotes*, Montréal, Les éditeurs réunis.
- PROULX, Gustave (1973), *Le combat magnifique*, Québec, Garneau.
- ROQUEBRUNE, Robert de ([1923] 1978), *Les habits rouges*, Montréal, Fides.
- ROUY, Maryse (2001), *Mary l'Irlandaise*, Montréal, Québec Amérique.
- SIMARD, Louise (1998), *La route de Parramatta*, Montréal, Libre Expression.
- SODERSTROM, Mary (1999), *Robert Nelson, le médecin rebelle*, traduit par Michel Saint-Germain, Montréal, l'Hexagone.
- TROBRIAND, Régis de (1842), *Le rebelle : histoire canadienne*, N. Aubin et W.H. Rowen, La bibliothèque électronique du Québec, vol. 13, version 1.0, [En ligne], [<http://beq.ebooksgratuits.com/pdf/Trobriand-rebelle.pdf>] (octobre 2001).
- VERNE, Jules (1889), *Famille sans nom*, Paris, J. Hetzel et Cie.

## AUTRES OUVRAGES

- ANGENOT, Marc (1988), « Pour une théorie du discours social : problématique d'une recherche en cours », *Littérature 70, Médiations du social, recherches actuelles*, p. 82-98, [En ligne], [[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt\\_0047-4800\\_1988\\_num\\_70\\_2\\_2283](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt_0047-4800_1988_num_70_2_2283)] (15 juillet 2012).
- ANGENOT, Marc ([1996] 2006), « Théorie du discours social. Notions de topographie des discours et de coupures cognitives », *Contextes*, « Discours en contexte », n° 1 (septembre 2006), [En ligne], [<http://contextes.revues.org/51>].

- AQUIN, Hubert ([1965] 1995), « L'art de la défaite : considérations stylistiques », dans *Mélanges littéraires II : Comprendre dangereusement*, éd. Jacinthe Martel, Montréal, Bibliothèque québécoise, p. 131-144.
- ARBACH, Marla (2001), « Le personnage de Julie Bruneau dans la correspondance Papineau ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill.
- AUBIN, Georges (2003), « Les femmes patriotes : de la fiction à la réalité », *Les Patriotes de 1837-1838. Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, n° 1 (automne), p. 43-57.
- BACHOFEN, Johann Jakob ([1861] 1903), *Le droit de la mère [Das Mutterrecht]*, Paris, [s.é.].
- BAILLARGEON, Denyse (2006), « L'histoire des Montréalaises. Un chantier en construction », dans Serge JAUMAIN et Paul-André LINTEAU (dir.), *Vivre en ville. Bruxelles et Montréal aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, Peter Lang, p. 113-136.
- BEAULIEU, André, et Jean HAMELIN (1973), *La presse québécoise des origines à nos jours*, vol. 1 : 1764-1859, Québec, Presses de l'Université Laval.
- BÉDARD, Mylène (2010), « Stratégies épistolaires et écriture de la résistance dans les lettres de Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- BÉDARD, Mylène (2012), « La lettre et le journal au Bas-Canada : les usages de la presse d'après les correspondances féminines du XIX<sup>e</sup> siècle », *Québec français*, n° 166, p. 28-30.
- BÉLANGER, Diane, et Lucie ROZON (1982), *Les religieuses au Québec*, Montréal, Libre Expression.
- BELLAVANCE, Marcel (2004), *Le Québec au siècle des nationalités : essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB.
- BERNARD, Jean-Paul (1983), *Les Rebellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD, Jean-Paul, et Michel GRENON (1991), « La Révolution française et les Rébellions de 1837 et 1838 dans le Bas-Canada », dans Sylvain SIMARD (dir.), *La Révolution française au Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 14-38.
- BERNIER, Marc André (2001), « Patriotes et orateurs : de la classe de rhétorique à l'invention d'une parole rebelle », *Voix et images*, vol. XXVI, n° 3 (78), printemps, p. 498-515.
- BEUGNOT, Bernard (1990), « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », dans Mireille BOSSIS et Charles A. PORTER (dir.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture*, Centre culturel international de Cerisy La Salle France, Stuttgart, Franz Steiner, p. 27-38.
- BINDON, Kathryn M., « Thom, Adam », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [<http://www.biographi.ca/>].
- BLACK, J.L. (2001), *The Peasant Kingdom : Canada in the 19<sup>th</sup>-Century Russian Imagination*, chap. 2 : « The "Canada Card" in Russian diplomacy and war », Centre for Research on Canadian-Russian Relations at Carleton University, Slavic Research Group at the University of Ottawa, Ottawa, Penumbra Press, p. 65-107.
- BOISSERY, Beverley, et Carla PATERSON (2002), « "Women's work" : women and rebellion in Lower Canada, 1837-9 », dans F. Murray GREENWOOD et Barry WRIGHT (dir.), *Canadian State Trials*, vol. 2, Toronto, University of Toronto Press, p. 353-382.
- BOIVIN, Aurélien (1980), « Passetemps sur les chars », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome I : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, [En ligne], [<http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ>].
- BOSSIS, Mireille (1994), « Introduction », dans Mireille BOSSIS (dir.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, p. 9-13.
- BOSSIS, Mireille, et Charles A. PORTER (dir.) (1990), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture*, Centre culturel international de Cerisy La Salle France, Stuttgart, Franz Steiner.

- BRADBURY, Bettina (1998), « Debating dower : patriarchy, capitalism and widows' rights in Lower Canada », dans Tamara MYERS, Kate BOYER, Mary Anne POUTANEN *et al.* (dir.), *Power, Place and Identity: Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*, Montréal, Montréal History Group, University of Montréal, p. 55-78.
- BRADBURY, Bettina (2006), « Women at the hustings : gender, citizenship, and the Montreal by-elections of 1832 », dans Mona GLEASON et Adele PERRY (dir.), *Rethinking Canada : The Promise of Women's History*, Toronto, Oxford University Press, p. 73-94.
- BRUNET, Manon (1993), « Les traités d'art épistolaire au XIX<sup>e</sup> siècle québécois : rhétorique et code social », dans Benoît MELANÇON et Pierre POPOVIC (dir.), *Les Facultés des lettres : recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, actes du colloque tenu à l'Université de Montréal les 14 et 15 mai 1992, Montréal, Centre universitaire pour la sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances, Université de Montréal, p. 45-72.
- CAMBRON, Micheline (1999), « Introduction », dans Micheline CAMBRON (dir.), *Le journal Le Canadien : littérature, espace public et utopie, 1836-1845*, Montréal, Fides, p. 11-73.
- CAMBRON, Micheline (2003), « Histoire et pédagogie », *Les Patriotes de 1837-38. Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, n° 1 (automne), p. 58-72.
- CHARTIER, Roger (dir.) (1991), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard.
- CHAUSSÉ, Gilles, « Hubert, Jean-François », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [http://www.biographi.ca/].
- CHOUINARD, Marie-Andrée (1998), « Patriote au féminin », *Le Devoir*, 2 mai, [En ligne], [http://archives.vigile.net/hist/biographie/chouinardjuliepapineau.html] (10 novembre 2007).
- CIRCÉ-CÔTÉ, Éva ([1924] 2002), *Papineau : son influence sur la pensée canadienne. Essai de psychologie historique*, Montréal, Lux.

## BIBLIOGRAPHIE

- COLLIN, Marc, « Les Rébellions de 1837-39 : un trauma collectif », Groupe d'études psychanalytiques interdisciplinaires, Université du Québec à Montréal, présentation du 23 mai 2008, [En ligne], [<http://www.gepi.uqam.ca/texte.php>] (15 juillet 2009).
- CÔTÉ, Émilie (2006), « Madonna a du sang de patriote », *La Presse*, 29 juin.
- COTT, Nancy F. (1977), *The Bonds of Womanhood. « Woman's Sphere » in New England, 1780-1835*, New Haven/London, Yale University Press.
- DARSIGNY, Maryse, et al. (dir.) (1994), *Ces femmes qui ont bâti Montréal. La petite et la grande histoire des femmes qui ont marqué la vie de Montréal depuis 350 ans*, Montréal, Les Éditions du Remue-Ménage.
- DASPRE, André (1975), « Le roman historique et l'histoire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 75<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 2/3 (mars-juin), p. 235-244.
- DAUPHIN, Cécile (1991), « Les manuels épistolaires au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Roger CHARTIER (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, p. 209-272.
- DAUPHIN, Cécile, Pierrette LEBRUN-PEZERAT et Danièle POUBLAN (1994), « Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Mireille BOSSIS (dir.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, p. 125-145.
- DAVID, Laurent-Olivier (1896), *Les deux Papineau*, Montréal, Eusèbe Sénécal et fils.
- DAVIDOFF, Leonore (1995), « Regarding some "Old husband's tales" : public and private in feminist history », dans *Worlds Between : Historical Perspectives on Gender and Class*, New York, Routledge, p. 227-276.
- DESBIEWS, Marie-Frédérique (2003), « Les Patriotes de 1837-1838 : modèles et représentations », *Bulletin d'histoire politique*, « Les Patriotes de 1837-38 », vol. 12, n<sup>o</sup> 1 (automne), p. 9-15.

- DHAUSSY, Catherine, et Anne VERJUS (2004), « De l'action féminine en période de révolte et de révolution », [En ligne], [<http://dhaussy.verjus.free.fr>] (16 mars 2006).
- DIAZ, José Luis (1998), « Il est interdit de penser par lettre », dans Benoît MELANÇON (dir.), *Penser par lettre : actes du colloque d'Azay-le-Ferron (mai 1997)*, Montréal, Fides, p. 13-35.
- DUCHARME, Nathalie (2007), « Espaces, personnages et discours social dans le roman d'aventures québécois au XIX<sup>e</sup> siècle ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- DUFOUR, Andrée (1993), « Les maîtresses d'écoles indépendantes : une contribution essentielle à l'éducation de la jeunesse montréalaise du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Évelyne TARDY *et al.* (dir.), *Les bâtisseuses de la Cité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, p. 125-139.
- DUMONT, Fernand (1993), *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal.
- DUMONT, Micheline (2001), *Découvrir la mémoire des femmes : une historienne face à l'histoire des femmes*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage.
- DUMONT, Micheline (2006), « Romans historiques. L'histoire n'est pas une appellation contrôlée », *Le Devoir*, 11 mars, p. B5.
- DUMONT, Micheline, *et al.* (dir.) (1992), *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour Éditeur.
- FAUTEUX, Ægidius (1933a), « Hortense Prévost ou La chevalière des Deux-Montagnes », *La Patrie*, 11 novembre, p. 36-38.
- FAUTEUX, Ægidius (1933b), « Madame Saint-Jacques ou Les petits désagréments d'une bureaucrate », *La Patrie*, 4 novembre, p. 36-38.
- FOURNIER, Francine (1977), « Les femmes et la vie politique au Québec », dans Marie LAVIGNE et Yolande PINARD (dir.), *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, p. 169-190.

## BIBLIOGRAPHIE

- FRASER, Nancy (1992), « Rethinking the public sphere ; A contribution to the critique of actually existing democracy », dans Craig CALHOUN (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, p. 109-142.
- GADOURY, Lorraine (1998), *La famille dans son intimité. Échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise HMH.
- GAGNON, Madeleine (2000), *Les femmes et la guerre*, préface de Benoîte Groult, introduction de Monique Durand, Montréal, VLB.
- GAGNON, Serge (1993), *Mariage et famille au temps de Papineau*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- GALARNEAU, Claude (1989), « Les Français au Québec durant la Révolution (1789-1815) », dans Michel GRENON (dir.), *L'image de la Révolution française au Québec. 1789-1989*, Montréal, Hurtubise HMH, p. 43-59.
- GALLAGHER, Catherine, et Stephen GREENBLATT (2000), *Practising New Historicism*, Detroit, University of Chicago Press.
- GAUTHIER, Viviane (2000), « Imaginer les Rébellions : 1837-1838 dans le roman historique canadien-anglais et québécois francophone aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- GLEASON-HUGUENIN, Madeleine (1938), *Portraits de femmes*, Montréal, La Patrie.
- GREER, Allan (1991), « La république des hommes : les Patriotes de 1837 face aux femmes », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n<sup>o</sup> 4 (printemps), p. 507-528.
- GREER, Allan (1997), *Habitants et patriotes : la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal.
- GRENON, Michel (dir.) (1989), *L'image de la Révolution française au Québec. 1789-1989*, Montréal, Hurtubise HMH.
- GROULT, Benoîte (2000), « Préface », dans Madeleine GAGNON, *Les femmes et la guerre*, Montréal, VLB, p. 7-11.

- HALEY, Boyd E., « Effets toxiques du mercure et du mercure organique et affections neurologiques », 3<sup>e</sup> Congrès médical international sur l'autisme au Québec, 3 et 4 mai 2002, Université du Québec à Montréal. *Autisme et troubles envahissants du développement*, [En ligne], [[http://autisme-montreal.com/client\\_file/upload/document/haley.pdf](http://autisme-montreal.com/client_file/upload/document/haley.pdf)] (22 février 2007).
- HALL, Catherine (1999), « Sweet home », dans Philippe ARIÈS et Georges DUBY (dir.), *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, p. 47-76. (Coll. « L'univers historique ».)
- HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève (1995), *L'épistolaire*, Paris, Hachette.
- HARVEY, Janice (1993), « Le leadership féminin dans les associations privées de charité protestantes au XIX<sup>e</sup> siècle à Montréal », dans Évelyne TARDY *et al.* (dir.), *Les bâtisseuses de la Cité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, p. 65-78.
- HARVEY, Louis-Georges (2005), *Le printemps de l'Amérique française : américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal.
- HAYNE, David (1980), « Le rebelle », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome I, Montréal, Fides, p. 622-624.
- HAYNE, David (1999), « John Talon Lespérance et la littérature canadienne-française », *Voix et images*, vol. 24, n<sup>o</sup> 3 (72), p. 528-538.
- HEUER, Jennifer, et Anne VERJUS (2002), « L'invention de la sphère domestique au sortir de la révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n<sup>o</sup> 327, [En ligne], [<http://ahrf.revues.org/543>] (13 mars 2006).
- JAMOT, Alain (2009), *La jeunesse et la force*, Lille, TheBookEdition.
- JEDRYCHOWSKI, Wieslaw, *et al.* (2006), « Effects of prenatal exposure to mercury on cognitive and psychomotor function in one-year-old

## BIBLIOGRAPHIE

- infants : Epidemiologic cohort study in Poland», *Annals of Epidemiology*, vol. 16, n° 6 (juin), p. 439-447.
- KALLMANN, Helmut, et Denise MÉNARD, « Blain de Saint-Aubin, Emmanuel », dans *Encyclopédie de la musique au Canada*, [En ligne], [<http://www.thecanadianencyclopedia.com>] (6 octobre 2008).
- KLEIN, Laurence F. (1995), « Gender and the public/private distinction in the eighteenth century: Some questions about evidence and analytic procedure », *Eighteenth Century Studies*, vol. 29, n° 1, p. 97-109.
- KOLISH, Evelyn (1994), *Nationalismes et conflits de droits : le débat du droit privé au Québec 1760-1840*, Montréal, Hurtubise HMH.
- LABONTÉ, François (2004), *Alias Anthony St. John. Les patriotes canadiens aux États-Unis. Décembre 1837- mai 1838*, Québec, Presses de l'Université de Laval.
- LALONDE, Michèle (1965), « La femme de 1837-38 : complice ou contre-révolutionnaire ? », *Liberté*, numéro spécial 1837-1838, vol. 7, n°s 1-2, p. 146-173.
- LAMONDE, Yvan (2000), *Histoire sociale des idées au Québec. 1760-1896*, vol. 1, Montréal, Fides.
- LANDES, Joan B. (1988), *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press.
- LAPORTE, Gilles (2004), *Patriotes et loyaux. Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Sillery, Septentrion.
- LAVIGNE, Marie, et Yolande PINARD (dir.) (1977), *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express.
- LE GOFF, Jacques, et Pierre NORA (1974), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard.
- LEMIRE, Jonathan (2006), « Les ancêtres patriotes de Madonna », dans Gilles LAPORTE (dir.), *Les Patriotes de 1837@1838 : Les Rébellions du Bas-Canada*, 2 juillet, [En ligne], [<http://www.1837.qc.ca/1837.pl?out=article&pno=5519>] (7 août 2012).

- LEMIRE, Maurice (1970), *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LEMIRE, Maurice (1980a), « *Les Ribaud. Une idylle de 37* », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome I : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, p. 657-660.
- LEMIRE, Maurice (1980b), « *Rosalba ou les deux amours* », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome I : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, p. 667-668.
- LEMIRE, Maurice (dir.) (1982), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome III : *1940-1949*, Montréal, Fides.
- LE MOINE, Roger (1971), « *Un seigneur éclairé, Louis-Joseph Papineau* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, n° 3, p. 309-336.
- LE SENNE, René (1945), *Traité de caractérologie*, Paris, Presses universitaires de France, [En ligne], [<http://classiques.uqac.ca/classiques>] (16 octobre 2012).
- LIGHT, Beth, et Alison PRENTICE (dir.) (1980), *Pioneer and Gentlewomen of British North America 1713-1867*, Toronto, New Hogtown Press.
- L'ÎLE (L'INFOCENTRE LITTÉRAIRE DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS), « *Boucher de Boucherville, Georges de* », [En ligne], [<http://www.litterature.org/recherche/ecrivains/boucher-de-boucherville-georges-de-88>].
- MARCHAND, J. (2006), « *L'apothicairerie de l'Hôtel Dieu de Rouen et ses apothicaires* », CHU Hôpitaux de Rouen, Groupe Histoire des Hôpitaux de Rouen : Communications, [En ligne], [[http://www3.chu-rouen.fr/internet/connaitreCHU/culture/groupe\\_histoire/communications/auteurs](http://www3.chu-rouen.fr/internet/connaitreCHU/culture/groupe_histoire/communications/auteurs)] (24 juillet 2007).
- MARTEL, Jacinthe (dir.) (2008), *Archives littéraires et manuscrits d'écrivains : politiques et usages du patrimoine*, Québec, Éditions Nota bene.
- MARTINEAU, Harriet (1837), *Society in America*, New York, Saunders and Otley.

## BIBLIOGRAPHIE

- MARTINEAU, Harriet (1839), *Voyage aux États-Unis : ou Tableau de la société américaine*, traduit par Benjamin Laroche, Paris, Pagnerre.
- MELANÇON, Benoît (1998), « La lettre contre : Mme du Deffand et Belle de Zuylen », dans Benoît MELANÇON (dir.), *Penser par lettre : actes du colloque d'Azay-le-Ferron (mai 1997)*, Montréal, Fides, p. 39-62.
- MELANÇON, Benoît, et Pierre POPOVIC (dir.) (1993), *Les Facultés des lettres : recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, actes du colloque tenu à l'Université de Montréal les 14 et 15 mai 1992, Montréal, Centre universitaire pour la sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances, Université de Montréal.
- MESSIER, Alain (2002), *Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838*, Montréal, Guérin.
- MORGAN, Cecilia (1996), *Public Men and Virtuous Women: The Gendered Languages of Religion and Politics in Upper Canada, 1791-1850*, Toronto, University of Toronto Press.
- MORGAN, Cecilia (1999), « "When bad men conspire, good men must unite !" : Gender and political discourses in Upper Canada, 1820s–1830s », dans Katherine MCPHERSON, Nancy FORESTELL et Cecilia MORGAN (dir.), *Gendered Pasts : historical essays in Femininity and Masculinity in Canada*, Toronto, Oxford University Press, p. 12-28.
- MUSÉE VIRTUEL FRANCOPHONE DE LA SASKTACHEWAN, « Marc-Antoine Lebel », [En ligne], [<http://musee.societehisto.com>].
- NADAUX, Marc, « Flora Tristan », *Le 19<sup>e</sup> siècle (1815-1914)*, [En ligne], [<http://www.19e.org/biographies.htm>] (4 octobre 2012).
- NADEAU, Jean-Guy, « Barthe, Joseph-Guillaume », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [<http://www.biographi.ca>].
- NOËL, Françoise (2003), *Family Life and Sociability in Upper and Lower Canada : A View from Diaries and Family Correspondence, 1780-1870*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's Press.

- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2005), « Mercure et soins de santé », [En ligne], [[http://www.who.int/entity/water\\_sanitation\\_health/publications/fr](http://www.who.int/entity/water_sanitation_health/publications/fr)] (30 mars 2007).
- OUELLET, Fernand, « Brown, Thomas Storow », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [<http://www.biographi.ca>].
- OUELLET, Fernand (1958a), « Le destin de Julie Bruneau-Papineau (1796-1862) », *Le Bulletin des recherches historiques*, vol. 64, n° 1 (janvier-février-mars), p. 7-31.
- OUELLET, Fernand (1958b), « Le destin de Julie Bruneau-Papineau (1796-1862) (suite) », *Le Bulletin des recherches historiques*, vol. 64, n° 2 (avril-mai-juin), p. 37-63.
- OUELLET, Fernand (1958c), *Papineau*, textes choisis et présentés par Fernand Ouellet, Québec, Presses de l'Université Laval. (Coll. « Cahiers de l'Institut d'histoire ».)
- OUELLET, Fernand (1965), « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1837-39 », *Recherches sociographiques*, vol. 6, n° 2, p. 135-161.
- PATERSON, Janet M. (1990), *Moments postmodernes dans le roman québécois*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- PERROT, Michelle (1998), *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion.
- PICARD, Nathalie (1993), « Les femmes et le vote au Bas-Canada : 1791-1849 », dans Évelyne TARDY *et al.* (dir.), *Les bâtisseuses de la Cité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, p. 57-64.
- PICKERING LEBLANC, Jean-Normand (1989), *Le mémorial Papineau*, avant-propos, monographies et chronologie en équipe avec Jacques Lamarche, Montréal, Éditions du Fleuve.
- POIRIER, Nadia, « Les femmes et la justice », *La justice sous le régime français*, Site « Justice » du gouvernement du Québec, [En ligne], [<http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/ministere/histoire/femmes.htm>], mise à jour 20 sept. 2005 (30 août 2006).

## BIBLIOGRAPHIE

- PRENTICE, Alison, *et al.* (1988), *Canadian Women : A History*, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich.
- PRÉVOST, Robert (1985), *Québécoises d'hier et d'aujourd'hui. Profils de 275 femmes hors du commun*, Montréal, Stanké.
- RANDALL, Marilyn (2001), « Plus patriote que ça... Fictions du Patriote 1847-1981 », *Voix et images*, vol. 26, n° 3 (78), printemps, p. 516-538.
- RANDALL, Marilyn (2002), « L'espace rebelle et le sexe faible : figures de la femme patriote de la Rébellion 1837-1838 », dans Louise DUPRÉ, Jaap LINTVELT et Janet PATERSON (dir.), *Sexuation, espace, écriture. La littérature québécoise en transformation*, Québec, Éditions Nota bene, p. 369-389.
- RANDALL, Marilyn (2003), « Pantalon, parole et pistolet : l'invention de la femme dans les journaux canadiens à l'époque de la Rébellion de 1837-38 », dans Marc André BERNIER (dir.), *Archive et poétique de l'invention*, Québec, Éditions Nota bene, p. 159-182.
- RANDALL, Marilyn (2006), « Quand le politique devient privé : rhétorique épistolaire de Julie Papineau », dans Annette HAYWARD (dir.), *La rhétorique au féminin*, Québec, Éditions Nota bene, p. 207-221.
- RANDALL, Marilyn (2008), « Un patrimoine sans femmes ? Les archives de la femme fictive », dans Jacinthe MARTEL (dir.), *Archives littéraires et manuscrits d'écrivains : politiques et usages du patrimoine*, Québec, Éditions Nota bene, p. 187-204.
- RANDALL, Marilyn, et Daniel VAILLANCOURT (2001), « Entretien avec Micheline Lachance », *Voix et images*, vol. XXVI, n° 3 (78), printemps, p. 556-565.
- REEVES-MORACHE, Marcelle (1951), « La Canadienne pendant les troubles de 1837-1838 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, n° 1, p. 99-117.
- REEVES-MORACHE, Marcelle (1975), *Les Québécoises de 1837-1838*, Montréal, Les Éditions Albert St-Marin/La Société nationale populaire du Québec.

- RENDALL, Jane (1999), « Women and the public sphere » *Gender and History*, vol. 11, n° 3, p. 475-488.
- RIOT-SARCEY, Michèle (2002), *Histoire du féminisme*, Paris, Éditions de La Découverte.
- ROBILLARD, Denise (1993), « Maguerite Lacorne, conseillère de Jacques Viger », dans Évelyne TARDY *et al.* (dir.), *Les bâtisseuses de la Cité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, p. 37-56.
- ROY, Julie (2003), « Stratégies épistolaires et écritures féminines. Les Canadiennes à la conquête des lettres (1639-1839) ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- ROY, Julie (2009), « Apprivoiser l'espace public. Les premières voix féminines dans la presse québécoise », dans Josette BRUN (dir.), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 63-84.
- ROY, Véronique (2006), « Le roman québécois du XIX<sup>e</sup> siècle : chroniques d'un romancier honteux », @*analyses*, dossier « Héroïsme et littérature. Portrait de l'homme de lettres en héros », vol. 1, n° 1 (hiver 2006), [En ligne], [<http://www.revue-analyses.org>] (10 février 2007).
- RUDIN, Ronald (1992), « Revisionism and the search for a normal society : A critique of recent Quebec historical writing », *Canadian Historical Review*, vol. 73, n° 1, p. 30-61.
- RUDIN, Ronald (1998), *Faire de l'histoire au Québec*, traduit par Pierre R. Desrosiers, Sillery, Septentrion.
- SAVARY, Charlotte (1965), « Julie Papineau, symbole d'un peuple déçu », *Liberté*, numéro spécial 1837-1838, vol. 7, n°s 1-2, p. 140-145.
- SÉGALEN, Martine (1980), *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion.
- SIMARD, Louise (1993), « Les romancières de l'Histoire. Le Québec en fiction », *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1, p. 69-84.

## BIBLIOGRAPHIE

- SIMARD, Sylvain (1991), *La Révolution française au Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- ST-JEAN, France (2009), « Images du Patriote : objets commémoratifs, intentions variables ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- TARDY, Évelyne, *et al.* (dir.) (1993), *Les bâtisseuses de la Cité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.
- TREMBLAY, Manon, *et al.* (2007), *Genre, citoyenneté et représentation*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- VARIKAS, Eleni (2001), « France-Amérique et retour. La démocratie et ses dangers en miroir », *Raison politique* I, p. 37-47, Cairn, [En ligne], [<http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2001-1-page-37.htm>] (15 novembre 2007).
- VERJUS, Anne (2007), « Révolution et conception bourgeoise de la famille : paternalisme et légitimation de l'autorité dans les débats du Code Civil », dans *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, p. 353-367.
- VEYNE, Paul (1978), *Comment on écrit l'histoire, suivi de « Foucault révolutionne l'histoire »*, Paris, Seuil.
- VINET, Bernard (1974), *Pseudonymes québécois*, Québec, Garneau.
- WALLOT, Jean-Pierre (1989), « La Révolution française au Canada, 1789-1838 », dans Michel GRENON (dir.), *L'image de la Révolution française au Québec. 1789-1989*, Montréal, Hurtubise HMH, p. 61-104.
- WYILE, Herb (2007), *Speaking in the Past Tense : Canadian Novelists on Writing Historical Fiction*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.



## INDEX DES NOMS PROPRES<sup>1</sup>

### A

- Abeille de la Nouvelle-Orléans*, L', 65, 69
- Acte de Québec, 26, 42
- ADAMS, Abigail and John, 134n
- Amants de 1837*, *Les* (M. Lefebvre), 303n, 332-336
- Amérique (voir aussi Nouveau Monde), 33, 34, 50n, 51, 64n, 68, 211n, 270n
- Ami du peuple*, L', 55n, 56-57, 73-75, 77, 87-88
- sur Rosalie Cherrier Saint-Jacques, 118-120
- sur Hortense Globensky, 105, 108
- dans la fiction, 314
- sur J. Papineau, 143n
- Amour et patrie. Épisode de 1837* (J.-G. Bourget), 276-280
- ANAÏS (pseudonyme d'Odile Cherrier), 59n
- Ancien Régime, 33, 35, 46, 222, 395
- et le Bas-Canada, 22, 26-27, 52, 167
- Angéline, épisode de l'insurrection canadienne de 1837-1838* (É. d'Orsonnens), 267-269, 271, 281
- ANGENOT, Marc, 14-17
- Angleterre (voir aussi Grande-Bretagne), 35, 38, 50, 51, 68, 75
- et le Bas-Canada, 26, 39, 41, 299
- dans la fiction, 314, 329, 356
- chez J. Papineau, 198, 209, 212
- L.-J. Papineau, séjour, 130, 194
- Annibal* (N. Legendre), 254, 254n
- AQUIN, Hubert, 208, 372
- ARBACH, Marla, 131n
- AUBIN, Georges et Renée Blanchet (éditeurs), 10, 12, 14n, 127n, 128, 134
- AUBIN, Napoléon, 55n, 109-110, 257, 257n
- Aveugle de Saint-Eustache*, L' (J. Féron), 303-311

---

1. Le terme *passim* signale des mentions fréquentes du mot indexé dans une rangée de pages.

**B**

- BAILLARGEON, Denyse, 12n  
 BARTHE, Joseph-Guillaume, 59n  
 BARTHES, Roland, 238  
 BÉDARD, Mylène, 131n  
 BELLAVANCE, Marcel, 7n, 8, 8n,  
 25-26, 51, 70n  
 BERNARD, Jean-Paul, 8n, 41  
 BERNIER, Marc André, 136n, 234  
 BERTHELOT, Adèle, voir LAFON-  
 TAINE, Madame  
 BEUGNOT, Bernard, 232  
 BLACK, J. L., 211n  
 BLANCHET, Renée, 95n, 127, 128,  
 144n  
 voir aussi AUBIN, Georges et  
 Renée Blanchet (éditeurs)  
 BLEURY, Clément-Charles Sabre -  
 vois de, 102n, 114, 118, 119,  
 122, 140n  
 BLEURY, Madame de (Marie-  
 Élisabeth-Alix Rocher), 140  
 BOISSERY, Beverly, 9n  
 BOSSIS, Mireille, 158, 232  
 BOURGET, Ignace, M<sup>gr</sup>, 31n  
 BOURGET, Joseph-Guillaume, 276  
 BRADBURY, Bettina, 43, 46, 47n,  
 49  
 BROWN, Thomas Storrow, 315n  
 dans la fiction, 311, 314, 315  
 BRUNEAU, Anne Luce, 137n, 139,  
 243  
 BRUNEAU, Geneviève, 137n, 139,  
 146, 149, 243  
 BRUNEAU, Julie, voir PAPINEAU,  
 Julie  
 BRUNEAU, Rosalie, 137n, 139,  
 243  
 BRUNET, Manon, 233

**C**

- CADIEUX, Henriette, voir LORI-  
 MIER, Henriette de  
 CAMBRON, Micheline, 28, 55,  
 259n, 322n, 386-387  
*Canadien, Le*, 28, 55, 55n, 65-66,  
 67, 69, 75, 89-91  
 dans la fiction, 314  
 sur Hortense Globensky, 104-  
 105, 109  
*Canard de bois, Le* (L. Caron),  
 339-342  
*Canon tonne à Saint-Eustache, Le*  
 (G. Cerbelaud-Salagnac), 269-  
 271  
 CARDINAL, Madame, 152  
 CARLTON, Guy, 1<sup>er</sup> baron Dor -  
 chester, 29  
 CERBELAUD-SALAGNAC, Georges,  
 270, 271  
*Charles Guérin* (P.-J.-O. Chau-  
 veau), 254  
 CHARTIER, Étienne, 185-186  
 CHÉNIER, Jean-Olivier, dans la  
 fiction, 304-310, 345, 347  
 CHERRIER Saint-Jacques, Rosalie,  
 78n, 86n, 95-98, 112-124, 152,  
 243, 390  
 CHERRIER Saint-Jacques, Rosalie,  
 fille, 113, 122, 123  
 CHERRIER, Côme-Séraphin, 113n,  
 120, 140n, 243  
 CHERRIER, Odile, 59n  
 CHEVAL, Louis (dit Saint-  
 Jacques), 117, 243  
 CHOQUETTE, Ernest, 280n, 281,  
 283, 284  
*Chouyenne, La* (R. Blanchet), 95n  
 CIRCÉ-CÔTÉ, Éva, 339  
 Code civil, 27, 42, 51  
 Code Napoléon, 34, 42, 43n, 67

- COLBORNE, John, 14n, 45  
dans la fiction, 316
- COLLIN, Marc, 391n
- Combat magnifique, Le* (G. Proulx), 353-354
- Confédération, la, 50, 353, 392
- Conquête, la, 22, 26, 396
- Contrat social, Le* (J.-J. Rousseau), 34, 178, 220
- COTT, Nancy, 34, 242
- Courrier des États-Unis, Le*, 67, 257
- COURSOL, Madame (Mélanie Quesnel), 140, 243
- Coutume de Paris, 26, 27n, 42-45
- CUROT, Marie-Josèphe, voir GUY, Madame
- D**
- DALHOUSIE, Lord (George Ramsay), 203
- Dans un gant de fer* (C. Martin), 294, 392n
- DAUPHIN, Cécile, 134n, 158, 188, 189n
- DAVELUY, Marie-Claire, 288
- DAVID, Laurent-Olivier, 49
- DAVIDOFF, Leonore, 30
- DEBARTZCH, Pierre-Dominique, 84, 114, 118, 119, 122, 208, 258  
dans la fiction, 315
- Déclaration d'indépendance, Canada, 40; États-Unis, 40, 64
- Derniers insurgés, Les* (Y. Dupéré), 328-331
- DESBIENS, Marie-Frédérique, 252n, 326n
- DHAUSSY, Catherine, 51
- DIAZ, José Luis, 235, 239
- Doric Club, 172, 207  
dans la fiction, 272, 312
- DORION, Joseph, dans la fiction, 345
- DOWLING, Marcella, 379-385
- Drame en 1837, Un* (É.-Z. Massicotte), 272-274
- Drames de la vie réelle* (G. Barthe), 254n
- DUCHARME, Léon-Léandre, 358n
- DUCHARME, Nathalie, 251, 252n, 254, 263n, 266n, 270n, 279n, 395n
- DUMONT, Fernand, 22-24, 25n, 28, 29
- DUMONT, Micheline, 37, 95n, 152, 322n, 323, 360
- DUPÉRÉ, Yves, 328
- DUQUET, Madame, 152
- DURHAM, Lord (John George Lambton), 45, 212, 355n  
Rapport Durham, 212, 213
- DUVERNAY, Ludger, 88n  
dans la fiction, 254, 371
- E**
- En 1837, j'avais 17 ans* (F. Ouellette), 347-352
- Enfants de la Rébellion* (S. Julien), 316-320, 331
- Espion des habits rouges, L'* (J. Féron), 296-303
- États-Unis, 23, 34, 47, 50, 50n, 63n, 69, 134n, 242  
et le Bas-Canada, 22, 39, 68n
- Déclaration d'indépendance, 40, 64  
dans la fiction, 275, 337, 342, 344  
chez J. Papineau, 209, 210;  
exil de, 130, 143-144  
et la Russie, 211n

## F

- Famille sans nom* (J. Verne), 252, 280n
- Fantastique, Le*, 55n, 109-110.
- FAUTEUX, Ægidius, 96-98  
sur Rosalie Cherrier Saint-Jacques, 113-121 *passim*  
sur Hortense Globensky, 104-107 *passim*, 112
- FAVEREL, Arthur, voir LESPERANCE, John Talon
- FÉRON, Jean, 254, 296, 298, 303
- Feux de brindilles* (G. Paris), 339, 342-344
- Fils de la liberté, 40, 143, 339  
dans la fiction, 272, 284, 312, 337
- Fils de la liberté, Les* (L. Caron), 340
- Fin de l'histoire, La* (P. Gravel), 358n
- Flora. Une femme parmi les Patriotes* (M. Pion), 336-339
- Florence, légende historique, patriotique et nationale* (R. Girard), 266, 286-288, 294, 296
- FOURNIER, Francine, 47n, 49
- France, 33-34, 43n, 44n, 45, 47, 51, 66, 235, 390  
et Bas-Canada, 22, 39, 40, 41, 67  
dans la fiction, 336, 379-380  
chez J. Papineau, 197, 209-211, 213, 241 ; exil de, 130, 144-146  
et la Russie, 211n
- FRASER, Nancy, 21
- Frères chasseurs, 40  
dans la fiction, 331, 337, 343, 344
- Fureur et l'enchantement, La* (G.-H. Germain), 344-347

## G

- GADOURY, Lorraine, 132-134, 159, 164
- GAGNER, Marie-Marguerite, voir LABRIE, Madame
- GAGNON, Madeleine, 13, 45
- GALARNEAU, Claude, 41
- GAMELIN, Madame (Émilie Tavernier), 140
- GAUTHIER, Viviane, 252n
- GERMAIN, Georges-Hébert, 344
- GIRARD, Rodolphe, 286n
- GIROD, Amury, 270, 306
- GIROUARD, Madame, 88, 89
- GLOBENSKY, Hortense (Prévost), 49, 95-113, 124, 152, 390
- GOSFORD, Lord (Archibald Acheson), 14n, 84, 114, 118, 122, 203-205  
et L.-J. Papineau, 143n  
dans la fiction, 264, 315, 316
- GOSSELIN, Léon, 85, 102n
- Grande-Bretagne (voir aussi Angleterre), 22, 36, 47, 76n, 211n, 338
- GRANT, Marie-Élisabeth, 49-50
- GREER, Allan, 9-10, 28, 29n, 75n
- GRENON, Michel, 41
- GROULT, Benoîte, 13
- GUY, Madame (Marie-Josèphe Curot), 140, 141n

## H

- HABERMAS, Jürgen, 20-21
- Habits rouges, Les* (R. de Roquebrune), 311-316, 331
- HALL, Catherine, 36, 38
- HARVEY, Louis-Georges, 24, 27n, 28
- Haut-Canada, 7, 39, 50, 52n, 63n, 76n, 208, 372

INDEX DES NOMS PROPRES

- HAYNE, David, 256n, 274n  
 HÉRIGAUT, Émilie, voir TOUS-  
 SAINT PELLETIER, Madame  
 HEUER, Jennifer, 39  
 HINDENLANG, Charles, 254, 259  
 HUBERT, Jean-François, M<sup>gr</sup>, 28-  
 29
- J**  
*Jeanne la fileuse* (H. Beaugrand),  
 254  
 JULIEN, Susanne, 316
- K**  
 KERBER, Linda, 33  
 KLEIN, Lawrence, 31-33  
 KOCH, Madame, 147n, 381, 382  
 KOLISH, Evelyn, 49n
- L**  
 LABRIE, Jacques, 141n, 348  
 LABRIE, Madame (Marie-  
 Marguerite Gagnier), 140,  
 141n  
 LACHANCE, Micheline, 155n,  
 325n, 359, 360, 387, 398  
 pratique romanesque, 361-365  
*passim*, 372, 379, 381, 385,  
 386  
 LACORNE, Marguerite, 193n, 243  
 LAFONTAINE, Louis-Hyppolyte,  
 85-86, 196, 256  
 dans la fiction, 371, 372, 380  
 LAFONTAINE, Madame (Adèle  
 Berthelot), 83, 85-86, 86n  
 LALONDE, Michèle, 96n, 152-153,  
 154  
 LAMONDE, Yvan, 28, 41n  
 LANDES, Joan B., 35, 39n  
 LAPERRIER, Dame Veuve, 47  
 LAPORTE, Gilles, 203-206 *passim*  
 LARTIGUE, Jacques, 113n, 185,  
 243, 354  
 LEBEL, Joseph Marc-Antoine,  
 voir FÉRON, Jean  
 LEBRUN-PEZERAT, Pierrette,  
 134n, 158, 189n  
 LEFEBVRE, Marcel, 332  
 LEMIRE, Maurice, 252, 252n, 253,  
 259, 276, 281, 283  
 LE MOINE, Roger, 154n  
 LE SENNE, René, 156  
 LESPERANCE, John Talon, 274  
 LÉTOURNEAU, Appoline, voir  
 PAGÉ, Madame  
 LIGHT, Beth, 50n, 73n  
 LORIMIER, Chevalier de, 347  
 LORIMIER, Henriette de (Ca-  
 dieux), 152, 201, 341  
 Lumières, philosophie des, 40, 342  
 LUPTON, Madame, 140, 141n
- M**  
*Maison Trestler, La* (M. Ouellette-  
 Michalska), 361n  
 MARCHESSAULT, Siméon, 10  
 MARIE-LOUISE (pseudonyme de  
 J.-G. Barthe), 59n  
 MARTINEAU, Harriet, 63-65  
*Mary, l'Irlandaise* (M. Rouy),  
 321n  
 MASSICOTTE, Édouard-Zotique,  
 272  
 MELANÇON, Benoît, 239, 241  
 MERIZZI, Mme, 11-12, 341  
*Michel et Josephite dans la tour-  
 mente* (M.-C. Daveluy), 288-  
 296

- Minerve, La*, 41, 55n, 56, 57, 77, 81-91 *passim*  
 et Hortense Globensky, 101-109 *passim*  
 et Rosalie Cherrier Saint-Jacques, 114-121 *passim*  
 chez J. Papineau, 194, 214
- MITCHELL, William, 113, 122, 123
- MONDELET, Madame (Henriette Munro), 140, 141n
- Montebello, manoir de (voir aussi Petite-Nation, seigneurie de), 148, 149, 150, 163
- MONTENACH, Madame de, voir GRANT, Marie-Élisabeth
- Montreal Herald, The*, 105, 355
- MORGAN, Cecilia, 50, 52n, 63n, 76n
- MORIN, Judith, 10
- Morning Courier, The*, 56
- MUNRO, Henriette (Harriet), voir MONDELET, Madame

## N

- NAPOLÉON BONAPARTE, 35, 66  
 voir aussi Code Napoléon
- NELSON, Robert, 40, 145n, 198, 211n  
 dans la fiction, 319, 362n
- NELSON, Wolfred, 82n, 92, 118, 143  
 dans la fiction, 297, 298, 319, 334, 354
- NOËL, Françoise, 132, 133, 134
- Nouveau Monde (voir aussi Amérique), 24, 27

## O

- O'CALLAGHAN, Edmund Bailey, 143n, 354
- ORSONNENS, Érasme d', 267, 281
- OUELLET, Fernand, 25, 152, 153, 395  
 sur Thomas Storrow Brown, 315n  
 sur J. Papineau, biographie, 137n, 138n, 154n; lettres, 215n, 235; portrait, 155-169 *passim*, 172-184 *passim*, 201, 229, 234, 235, 361, 370, 398
- OUELLETTE, Francine, 347n, 349

## P

- PAGÉ, Madame (Appoline Létourneau), 341, 341n
- Papineau ou l'épée à double tranchant* (C. de Lamirande), 354-357
- PAPINEAU, Amédée, 11, 49, 87  
 biographie, 138n, 139n, 142-149 *passim*, 175, 180n, 243, 381  
 dans la fiction, 366, 379, 380  
 chez J. Papineau, 128, 130, 177, 181, 182, 196, 197
- PAPINEAU, Aurélie, 138n, 243  
 dans la fiction, 368, 369  
 mort, 162, 174, 177, 181, 217, 236
- PAPINEAU, Azélie, 138n, 139n, 142-150 *passim*, 243  
 chez Ouellet, 155  
 chez J. Papineau, 128
- PAPINEAU, Denis Benjamin, 139n, 145n, 147, 147n, 148n, 175

INDEX DES NOMS PROPRES

- PAPINEAU, Ézilda, 138n, 144-150  
*passim*, 180-183 *passim*, 243  
chez Ouellet, 155  
chez J. Papineau, 128
- PAPINEAU, Gustave, 138n, 139n,  
144-149 *passim*, 174, 180,  
182, 243
- PAPINEAU, Joseph, 49, 138n,  
144n, 145n, 146
- PAPINEAU, Julie (Bruneau), 18,  
30, 37, 39, 50, 71  
biographie, 137-150, 243  
épistolière, 14, 127-136, 179,  
187-193, 233-242  
famille, 176-183, 226-232  
dans la fiction, 355, 356, 359-  
388  
patriote, 193-198, 200-215,  
258  
portrait, 151-154, 171-176,  
183-186; chez Ouellet, 155-  
170, 202
- PAPINEAU, Lactance, 138n, 139n,  
144-150 *passim*, 180, 181,  
243, 364  
dans la fiction, 373, 374, 376,  
377, 383  
chez J. Papineau, 128, 174,  
182
- PAPINEAU, Louis-Joseph  
biographie, 27, 37, 41, 47,  
137-150 *passim*, 211n, 215-  
226, 243  
et Rosalie Cherrier Saint-  
Jacques, 113n, 119-120  
dans la fiction, 314, 353-357,  
367-370, 373-387  
dans les journaux, 68, 78-82  
*passim*, 85-87 *passim*, 100,  
101, 105, 118, 121  
et J. Papineau, 154, 230-232,  
196-198; épistolière, 134-136,  
173-178, 183-184, 191-192,  
233-238; portrait, 158-165  
*passim*, 228  
et Rousseau, 18, 178-179, 220
- PAPINEAU-DESSAULLES, Rosalie,  
128, 130, 140, 142-146 *pas-  
sim*, 201, 218, 237n, 243
- PARENT, Étienne, 41n, 205, 205n  
Parti bureaucrate (voir aussi Parti  
constitutionnel), 55n, 98
- Parti canadien (voir aussi Parti  
patriote), 7, 24, 139, 203, 205,  
206
- Parti constitutionnel (voir aussi  
Parti bureaucrate), 56, 95, 97,  
113
- Parti patriote (voir aussi Parti  
canadien), 24, 65, 86, 98, 119,  
141, 205, 208  
dans la fiction, 269, 349  
idéologie, 7, 8n, 9, 27n, 32,  
203n, 256  
et Julie Papineau, 186
- PATERSON, Carla, 9n
- PATERSON, Janet, 361n
- Patrie, La*, 96, 113
- Patriote, Le* (J. Féron), 254, 254n,  
297
- PERROT, Michelle, 36, 39n, 389,  
390, 391, 395, 396
- Petite-Nation, seigneurie de (voir  
aussi Montebello, manoir de),  
139, 145n, 148, 224, 394
- PICARD, Nathalie, 47
- PICKERING LEBLANC, J.-  
Normand, 137n
- PION, Marylène, 336n
- PLAMONDON, Rosalie (Amiot),  
243  
dans la fiction, 378-379
- PLAMONDON, Rosalie (Donegani),  
220, 246

POIRIER, Nadia, 42  
*Populaire, Le*, 55n, 60-62, 66-70  
*passim*, 72, 78-82 *passim*, 85-86, 92  
 et Rosalie Cherrier Saint-Jacques, 114-119 *passim*, 121-124  
 et Hortense Globensky, 99-101, 107, 111  
 et Marie-Louise (pseudonyme de J.-G. Barthe), 59n  
 POUBLAN, Danièle, 134n, 158, 189  
*Poussière sur la ville* (A. Lange - vin), 392n  
 PRENTICE, Alison, 50n, 73n  
 PRÉVOST, Guillaume, 99, 106  
 PRÉVOST, Hortense, voir GLOBENSKY, Hortense  
 PRIEUR, François-Xavier, 342n  
 PROULX, Gustave, 353

## Q

92 Résolutions, 40, 41n, 196, 203, 205  
 dans la fiction, 317  
 QUESNEL, Mélanie, voir COUR-SOL, Madame

## R

RANDALL, Marilyn, 107, 239n, 286n  
 Rapport Durham, 212, 213  
*Rebelle, Le* (R. de Trobriand), 256-266, 267, 269  
 REEVES-MORACHE, Marcelle, 8, 12, 152, 296, 341n, 342n  
 Résolutions Russell, 41n  
 Révolution française, 34, 36, 51  
 et le Bas-Canada, 26, 40-41, 124n

Révolution tranquille, 52, 71, 325n, 353  
*Ribaud, Les* (E. Choquette), 280-284, 285, 331  
*Richelieu héroïque, Le* (M.-C. Daveluy), 288-291  
*Robert Nelson, le médecin rebelle* (M. Soderstrom), 362n  
 ROBITAILLE, Marie-Anne, 137, 137n, 149, 243  
 ROCHER, Marie-Élisabeth-Alix, voir BLEURY, Madame de  
*Roman de Julie Papineau, Le* (M. Lachance), 155n, 322n, 359-388, 397  
 ROQUEBRUNE, Robert de, 311, 316  
*Rosalba ou les deux amours* (J. T. Lesperance), 274-276  
 ROUSSEAU, Jean-Jacques, 18, 34, 40, 51, 178, 179, 220  
*Route de Parramatta, La* (L. Simard), 279n, 322n  
 ROY, Julie, 80n, 131n  
 ROY, Véronique, 251n  
 RUDIN, Ronald, 155n, 167n  
 RUSSELL, John, 84  
 Résolutions Russell, 41n  
 Russie, 211n, 241

## S

SABREVOIS DE BLEURY, Clément-Charles, voir BLEURY, Clément-Charles Sabrevois de Saint-Antoine, 86, 87, 89, 92  
 Saint-Benoît, 86, 89  
 Saint-Charles, 87, 142  
 dans la fiction, 259, 277, 290, 312, 318, 337, 347  
 Saint-Denis, 77, 86, 88, 91, 112, 113

INDEX DES NOMS PROPRES

- bataille de, 143n, 161n, 198  
 dans la fiction, 277, 286, 289,  
 297, 311, 318, 333, 337, 342,  
 353, 355  
 Saint-Eustache, 98  
 dans la fiction, 270, 304, 342,  
 346, 348, 351  
 SAINT-JACQUES, Louis, voir  
 CHEVAL, Louis  
 SAINT-JACQUES, Rosalie, voir  
 CHERRIER Saint-Jacques,  
 Rosalie  
 Saint-Ours, dans la fiction, 318  
 SAINT-OURS, François-Roch, 118,  
 122  
 SAINT-ROCH, Ernest, voir  
 ORSONNENS, Éraсте d'  
 Saint-Scholastique, 103, 105, 108,  
 112  
 SAVARY, Charlotte, 153-155, 197  
 SÉGALEN, Martine, 22, 37  
*Seigneur de Chateauneuf, Le* (R.  
 Legault), 254n  
 SIMARD, Louise, 322, 324, 360  
 SODERSTROM, Mary, 362n  
 SOUTHWICK, William, voir  
 MITCHELL, William
- T**
- TACHÉ, Madame, Seigneuresse de  
 Kamouraska, 83  
 TAVERNIER, Émilie, voir GAME-  
 LIN, Madame  
 THOM, Adam, 354-356  
 TOUSSAINT PELLETIER, Madame  
 (Émilie Hérigault), 83, 85, 86,  
 86n  
 TREMBLAY, Manon, 21  
 TRISTAN, Flora, 66-67  
 TROBRIAND, Régis de, 257, 257n
- U**
- Une de perdue, deux de trouvées*  
 (G. B. de Boucherville), 254  
 Union des Canadas, l', 212, 256,  
 392
- V**
- VAN BUREN, Martin, 209, 210,  
 211n  
 VARIKAS, Eleni, 63n  
*Vengeance fatale* (L.C.W.  
 Dorion), 254n  
 VERJUS, Anne, 34, 39, 51  
 VERNE, Jules, 252  
 VICTORIA, Reine du Royaume-  
 Uni, 36, 57, 60, 75, 76n  
 VIGER, Bonaventure, 353-354  
 VIGER, Denis Benjamin, 113n,  
 121, 175, 243  
 VIGER, Jacques, 140, 193n, 243  
 dans la fiction, 371, 372  
 VIGER, Louis-Michel, 145n, 147n,  
 163, 196, 243  
 dans la fiction, 379, 380  
*Vindicator, The*, 55n, 55-56, 63-  
 65, 71, 76, 83, 85, 90n  
 VOLTAIRE, 40, 239, 399
- W**
- WALLOT, Jean-Pierre, 27  
 WESCOTT, Mary (Marie), 128,  
 130, 148, 243  
 WYILE, Herb, 362n



## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION	7
CHERCHER LA FEMME	7
UNE ANALYSE SOCIODISCURSIVE	14
LES ESPACES PUBLIC, PRIVÉ ET DISCURSIF	20
UNE SPHÈRE PUBLIQUE AU BAS-CANADA ?	22
LA FEMME DANS L'ESPACE PUBLIC	30
LA SITUATION JURIDIQUE DE LA FEMME AU BAS-CANADA	42

### PREMIÈRE PARTIE LA FEMME DANS LE DISCOURS PUBLIC. LA QUERELLE DES JOURNAUX

INTRODUCTION	55
CHAPITRE I	
LES FEMMES SUR LE TAPIS	59
QUESTIONS FÉMININES	59
LES ANECDOTES ET « HISTOIRES DE RIRE »	72
LE BON MÉNAGE PATRIOTE	78
NOS DAMES PATRIOTES	82

CHAPITRE II	
LES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC	95
HISTOIRES D'HORTENSE	98
ROSALIE CHERRIER SAINT-JACQUES, « LA POULE » DE SAINT-DENIS	113

DEUXIÈME PARTIE.  
À LA CROISÉE DU PRIVÉ  
ET DU PUBLIC.  
LA CORRESPONDANCE  
DE JULIE PAPINEAU

INTRODUCTION	
JULIE PAPINEAU, FEMME DE LETTRES	127
LA CORRESPONDANCE DE JULIE ET DE LOUIS-JOSEPH	128
LA LETTRE INTIME/DOMESTIQUE	131
LA VIE DE JULIE PAPINEAU	137

CHAPITRE I	
JULIE ET LE PROCÈS DE L'HISTOIRE	151
FERNAND ET LOUIS-JOSEPH CONTRE JULIE PAPINEAU	155
UNE FEMME MAL ADAPTÉE ?	158
UN DESTIN TRAGIQUE ?	166
JULIE, SYNECDOQUE DU PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS	166

CHAPITRE II	
MOI, JULIE BRUNEAU PAPINEAU	171
LA MÉLANCOLIQUE	171
L'ÉPOUSE	176
LA MÈRE	180
LA DÉVOTE	183
L'ÉPISTOLIÈRE	187
LA PATRIOTE	193

## TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III	
LE CHASSÉ-CROISÉ DE L'INTIME ET DU PUBLIC	199
LA PENSÉE POLITIQUE DE JULIE PAPINEAU	200
DE LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE	
À LA GUERRE CIVILE (1823-1837)	202
LES SUITES DE LA RÉBELLION (1838-1839)	209
LA PENSÉE DOMESTIQUE DE LOUIS-JOSEPH PAPINEAU	215
L'OPPOSITION ENTRE ÉMOTION ET RAISON	216
L'ÉDUCATION DES FEMMES	218
« FEMMES, SOYEZ SOUMISES... »	219
LA FAMILLE ET LA SOCIÉTÉ	222
LE CHASSÉ-CROISÉ DES SPHÈRES	224
LA RHÉTORIQUE ÉPISTOLAIRE DE JULIE PAPINEAU :	
CONTOURNER LA DOUBLE CONTRAINTE	232
UNE RHÉTORIQUE INTRANSITIVE	234
QUE LE POLITIQUE SOIT LE PRIVÉ	239
ANNEXE I – LA FAMILLE DE JULIE PAPINEAU	243

## TROISIÈME PARTIE LES FEMMES DANS L'ESPACE ROMANESQUE

INTRODUCTION	247
CHAPITRE I	
DE LA RUPTURE À LA RÉCONCILIATION PAR LA FEMME	251
FORMES ET FIGURES FONDATRICES :	
<i>LE REBELLE</i>	256
LE DRAME CORNÉLIEN	259
L'AMOUR ET LE DEVOIR	261
LA FEMME, ÊTRE D'AMOUR	262
LA RENCONTRE DU PRIVÉ ET DU PUBLIC	264
LES FILLES ET LES PÈRES	265

## LES FEMMES DANS L'ESPACE REBELLE

L'INTÉRÊT PERSONNEL	
CONTRE L'INTÉRÊT COLLECTIF	266
LE DILEMME CORNÉLIEN : UNE DOUBLE CONTRAINTE	271
LA RUPTURE : SUCCOMBER À LA DOUBLE CONTRAINTE	272
LA RÉCONCILIATION :	
CONTOURNER LA DOUBLE CONTRAINTE	274
LE SALUT PAR LA FILLE :	
<i>LES RIBAUD : UNE IDYLLE DE 37</i>	280
CHAPITRE II	
LES FEMMES REBELLES ET LE ROMAN	
DE LA RÉSISTANCE AU XX <sup>E</sup> SIÈCLE	285
LA REBELLE DANS LA MAISON DU PÈRE	285
LA REBELLE SUR LE CHAMP DE BATAILLE	296
LA REBELLE À SON SEXE	303
LA REBELLE POLITISÉE	311
CHAPITRE III	
LA FEMME REBELLE À L'ÉPOQUE	
DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES	321
LE ROMAN D' AVENTURES	327
LA FRESQUE HISTORIQUE ET SOCIALE	339
LE ROMAN D' ANALYSE HISTORIQUE	352
LA FEMME HISTORIQUE :	
<i>LE ROMAN DE JULIE PAPINEAU</i>	359
DES ARCHIVES AU ROMAN	364
LA TRANSFORMATION DU DISCOURS ÉPISTOLAIRE	
EN DISCOURS DIRECT	366
LA TRANSFORMATION DU DISCOURS PRIVÉ	
EN DISCOURS PUBLIC	370
LA TRANSFORMATION D' INTERLOCUTEUR	373
LA TRANSFORMATION SÉMANTIQUE	375
L' INTENSIFICATION DES EFFETS	377
REEMPLIR LES LACUNES : UN MYSTÈRE EXPLIQUÉ	379

## TABLE DES MATIÈRES

CONCLUSION	
LA PLACE DES FEMMES DANS L'ESPACE REBELLE	389
BIBLIOGRAPHIE	401
INDEX DES NOMS PROPRES	421

COLLECTION « CONVERGENCES »

TITRES RÉCENTS

- Marie-Andrée BEAUDET, Élisabeth HAGHEBAERT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (dir.), *Présences de Ducharme*
- Marie-Andrée BEAUDET et al. (dir.), *Les oubliés du romantisme*
- Manon AUGER et Marina GIRARDIN (dir.), *Entre l'écrivain et son œuvre*
- Réjean BEAUDOIN, Annette HAYWARD et André LAMONTAGNE, *Bibliographie de la critique de la littérature québécoise au Canada anglais (1939-1989)*
- Jean-Pierre BERTRAND et François HÉBERT (dir.), *L'universel Miron*
- Antoine BOISCLAIR et Vincent C. LAMBERT (dir.), *Lignes convergentes. La littérature québécoise à la rencontre des arts visuels*
- Edward D. BLODGETT et Claudine POTVIN (dir.), *Relire Angéline de Montbrun au tournant du siècle*
- Aurélien BOIVIN et Gwénaëlle LUCAS (dir.), *Marie Le Franc. La rencontre de la Bretagne et du Québec*
- Robert DION (dir.), *Cahiers d'Agonie. Essais sur un récit de Jacques Brault*
- Robert DION et al. (dir.), *Écrire en langue étrangère. Interférences de langues et de cultures dans le monde francophone*
- Robert DION et al. (dir.), *Enjeux des genres dans les écritures contemporaines*
- Robert DION et al. (dir.), *Vies en récits. Formes littéraires et médiatiques de la biographie et de l'autobiographie*
- Sébastien DULUDE, *Esthétique de la typographie. Roland Giguère, les Éditions Erta et l'École des arts graphiques*
- François DUMONT (dir.), *La pensée composée. Formes du recueil et constitution de l'essai québécois*
- François HÉBERT et Nathalie WATTEYNE (dir.), *Précarités de Brault*
- Hélène JACQUES, Karim LAROSE et Sylvano SANTINI (dir.), *Sens commun. Expérience et transmission dans la littérature québécoise*
- Jacinthe MARTEL (dir.), *Archives littéraires et manuscrits d'écrivains*
- Jacinthe MARTEL (dir.), *Répertoire des archives littéraires et des manuscrits d'écrivains*
- Irène ROY (dir.), *Figures du monologue théâtral ou Seul en scène*

Denis SAINT-JACQUES (dir.), *L'artiste et ses lieux. Les régionalismes de l'entre-deux-guerres face à la modernité*

Denis SAINT-JACQUES (dir.), *Que vaut la littérature ?*

Denis SAINT-JACQUES (dir.), *Tendances actuelles en histoire littéraire canadienne*

Jeanette DEN TOONDER (dir.), *Les voix du temps et de l'espace*



Révision : Isabelle Bouchard et Josée Marcotte  
Composition et infographie : Isabelle Tousignant  
Conception graphique : KX3 Communication

Diffusion pour le Canada : Gallimard Itée  
3700A, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Qc), H2X 2V4  
Téléphone : 514 499-0072 Télécopieur : 514 499-0851  
Distribution : SOCADIS

Diffusion pour la France et la Belgique :  
DNM (Distribution du Nouveau-Monde)  
30, rue Gay-Lussac, 75005, Paris  
France  
site : <http://www.librairieduquebec.fr>  
Téléphone : (33.1) 43.54.49.02 Télécopieur : (33.1) 43.54.39.15

Éditions Nota bene  
4067, boul. Saint-Laurent, bureau 202  
Montréal (Qc), H2W 1Y7  
mél : [nbe@videotron.ca](mailto:nbe@videotron.ca)  
site : <http://www.editionsnotabene.ca>

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
CHEZ MARQUIS IMPRIMEUR INC.  
MONTMAGNY (QUÉBEC)  
EN OCTOBRE 2013  
POUR LE COMPTE DES ÉDITIONS NOTA BENE



Ce livre est imprimé sur du papier silva 100 % recyclé.

Dépôt légal, 4<sup>e</sup> trimestre 2013  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec





Si, lors des rébellions de 1837-1838, la bataille a été engagée dans les champs et les chaumières des habitants, c'est parce qu'elle a envahi l'espace proprement féminin. Et pourtant, les historiens insistent sur l'absence généralisée des femmes pendant les événements – fait que l'archive confirme. C'est donc par l'intermédiaire des discours tenus sur elles que nous pouvons reconstruire le rôle dévolu aux femmes dans la société bas-canadienne à l'époque des rébellions, moment formateur pour la notion de citoyen et pour le Québec moderne. L'enquête de Marilyn Randall a suivi des chemins divers : les rapports dans les journaux de l'époque, la correspondance de Julie et Louis-Joseph Papineau ainsi que les fictions qui s'inspirent des événements. Bien que les témoignages féminins soient rares, les écrits des hommes ont façonné un rôle important pour les femmes. Ce rôle a-t-il été plutôt symbolique et imaginaire ou bien réel et efficace ? Voilà la question que cette recherche se propose de sonder.

Marilyn Randall enseigne la littérature québécoise au Département d'études françaises à l'Université Western Ontario. Elle a amorcé sa carrière en littérature québécoise par l'étude de l'œuvre d'Hubert Aquin (*Le contexte littéraire*, 1990), auteur qu'elle n'a jamais vraiment quitté. Qu'il s'agisse d'autres auteurs de la période (notamment Réjean Ducharme et Anne Hébert), de l'étude du « plagiat » littéraire (*Pragmatic Plagiarism : Authorship, Profit and Power*, 2001) ou bien de l'influence des rébellions de 1837-1838 sur l'imaginaire identitaire du Québec contemporain, cette rencontre originelle a ouvert toutes les voies qu'elle a explorées par la suite.

## COLLECTION CONVERGENCES

Illustration de la couverture : Lord Charles Beauclerk,  
*Vue arrière de l'église Saint-Eustache et dispersion des insurgés, 1840*  
Encre et aquarelle sur papier – lithographie, 26,5 x 36,6 cm  
Don David Ross McCord © Musée McCord

ISBN : 978-2-89518-456-0



[www.editionsnotabene.ca](http://www.editionsnotabene.ca)